

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

# LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE EN 1937

## SOMMAIRE

	Page		Page
<i>Première partie : L'INDUSTRIE.</i>		<i>Troisième partie : LES TRANSPORTS ET LE TOURISME.</i>	
I. La houille et le coke .....	367	I. Les transports par chemin de fer .....	489
II. L'électricité .....	379	II. Les transports maritimes et fluviaux .....	494
III. Les métaux et la construction métal- lique .....	388	III. Les transports par route et les trans- ports aériens .....	501
IV. Les produits chimiques .....	408	IV. Le tourisme et l'industrie hôtelière ..	503
V. Les carrières, la céramique et le bâti- ment .....	416	<i>Quatrième partie : LE MOUVEMENT GÉNÉRAL DES AFFAIRES; LE COMMERCE ET LES PRIX.</i>	
VI. Les verres et les glaces .....	427	I. Les compensations et les chèques pos- taux .....	505
VII. Le bois et l'ameublement .....	431	II. Le commerce de détail .....	507
VIII. Les textiles et le vêtement .....	435	III. Les prix .....	512
IX. Les peaux et les cuirs .....	447	IV. Le commerce extérieur .....	514
X. Le papier et le livre .....	452	V. L'état de nos accords commerciaux ..	522
XI. Les industries d'art, de précision et de luxe .....	457	<i>Cinquième partie : LES FINANCES.</i>	
XII. Le tabac .....	459	I. La monnaie, les changes et le marché de l'argent .....	537
<i>Deuxième partie : L'AGRICULTURE ET LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES.</i>		II. Les banques .....	543
I. Les cultures .....	461	III. Le marché des capitaux .....	547
II. Les produits de l'élevage .....	469	IV. Les finances publiques .....	563
III. Les produits alimentaires, la pêche et le commerce des denrées colo- niales .....	477	APERÇU D'ENSEMBLE .....	570
		STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES .....	576

# L'INDUSTRIE

## I. — LA HOUILLE ET LE COKE

L'année 1937 marque pour l'industrie houillère le sommet d'une expansion cyclique dont les toutes premières manifestations avaient pu être relevées dès l'année 1934. Le retour à la prospérité, qui avait caractérisé l'année 1936, s'est confirmé en 1937, non point cependant sans que n'apparaissent certains signes précurseurs d'un retournement de conjoncture qui s'est dessiné au cours des derniers mois de l'exercice sous revue.

A 33.919.000 tonnes, la consommation globale de houille de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise a marqué un progrès de 4.096.000 tonnes par rapport à l'année précédente et a été à peu près équivalente à celle de l'année 1930. A ces besoins accrus, il a été satisfait par une augmentation de la production qui est passée de 27.876.000 tonnes à 29.681.000 tonnes, par un accroissement des importations qui se sont élevées de 7.284.000 tonnes à 10.457.000 tonnes ainsi que par une reprise aux stocks qui, d'une année à l'autre, ont diminué de 1.062.000 tonnes à 676.000 tonnes. Les exportations se sont approximativement maintenues au niveau de l'année précédente.

Cette conjoncture n'a point manqué de se refléter dans l'évolution des prix qui ont augmenté en moyenne de 33 p. c. L'augmentation de la marge bénéficiaire qui devait en résulter fut compensée largement par la hausse des salaires et celle des matières premières, aggravées elles-mêmes par un certain recul des rendements ouvriers, tous éléments qui contribuèrent à grever les prix de revient de l'industrie. A cet égard, celle-ci n'a bénéficié que d'une certaine amélioration du facteur de charge des exploitations, amélioration qui n'a pu être acquise d'ailleurs que par l'embauchage de personnel nouveau.

Telles sont, brièvement esquissées, les caractéristiques de l'industrie houillère belge, au cours de l'année 1937. Cette évolution, aussi satisfaisante dans son ensemble que celle de l'année qui l'avait précédée, n'a cependant pas été exempte de problèmes graves à résoudre. Nous nous proposons de les passer successivement en revue.

\* \* \*

L'année 1936 s'était terminée par une pénurie extrême de certaines catégories de combustibles sur le marché. A cette situation, il n'était évidemment que deux remèdes possibles : développer la produc-

tion nationale ou recourir plus largement aux importations de combustibles étrangers.

Il a souvent été noté que, d'un point de vue purement technique, l'augmentation de la production belge de houille ne présente actuellement aucun obstacle majeur. Diverses évaluations ont déjà été faites des possibilités actuelles de notre industrie à cet égard. Au début de 1937, cependant, le développement de la production nationale devait se heurter immédiatement à une difficulté grave, à savoir celle de la réduction des heures de travail revendiquée par les ouvriers en application de la loi du 9 juillet 1936. Au 21 septembre 1936, une Commission d'étude avait été nommée en vue d'examiner les possibilités économiques et techniques d'application de cette loi à l'industrie houillère. Le rapport de cette commission fut déposé à la fin janvier. Entretemps, en vue d'appuyer leurs revendications, les ouvriers avaient interrompu tout travail dans le bassin du Sud. Ces grèves ne durèrent toutefois que quelques jours, un accord étant rapidement intervenu. A partir du 1<sup>er</sup> février, un régime de quarante-cinq heures de travail hebdomadaire fut mis en vigueur pour les ouvriers du fond.

TABLEAU I.

### Indices des prix de gros des combustibles.

Source : Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.

Base : avril 1914 = 100.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	866	752	651	620	584	618	724
Février .....	864	752	651	620	584	618	799
Mars .....	810	752	651	620	576	618	805
Avril .....	810	705	636	607	585	614	792
Mai .....	804	683	636	607	585	604	794
Juin .....	775	661	627	591	598	616	794
Juillet .....	775	652	627	591	598	651	880
Août .....	769	645	627	591	598	651	883
Septembre ...	752	645	627	591	598	651	883
Octobre .....	752	651	615	591	615	657	906
Novembre....	752	651	615	584	618	657	906
Décembre ...	752	651	615	584	618	689	906
Moyenne ann.	790	683	631	600	596	637	839

L'arrêté royal du 26 janvier 1937 instaurant ce régime, prévoyait certaines dérogations conditionnées par le niveau des stocks. Il avait été espéré qu'en pré-

sence de la pénurie de combustibles et de la diminution rapide des stocks, ces dérogations auraient pu être appliquées. L'opposition des nombreux ouvriers à ce qui aurait constitué un retour pratique à l'ancien régime des heures de travail, compromit la mise en œuvre de cette solution. Force fut donc de recourir à l'importation de main-d'œuvre étrangère. Ici également, des contestations relatives à l'importance et au caractère du chômage encore observé dans l'industrie houillère retardèrent toute décision. Les efforts des commissions de la main-d'œuvre qui fonctionnèrent dans les divers bassins au début de l'année ayant donné des résultats insuffisants, la nécessité de pro-

céder à un recrutement en pays étrangers fut finalement reconnue. Des convois d'ouvriers étrangers arrivèrent en Belgique à partir de la fin du mois de mars jusqu'en juin. Le nombre d'ouvriers étrangers inscrits dans les charbonnages est ainsi passé de 19.300 à fin 1936 à 26.000 environ à fin 1937. A un millier d'ouvriers près, ce recrutement de main-d'œuvre étrangère correspond à l'augmentation au cours de 1937 de l'effectif moyen des ouvriers au travail dans les mines de houille. L'embauchage des mineurs étrangers en Belgique a été organisé par arrêté ministériel en date du 15 mars 1937, amendé par un second arrêté ministériel en date du 10 juillet 1937.

TABLEAU II. Dépenses et résultats d'exploitation pour l'ensemble des charbonnages belges.  
Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES	DÉPENSES D'EXPLOITATION														DÉPENSES DE 1 <sup>er</sup> ÉTABLISSEMENT (2)		RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION					
	Montants (millions de francs)							Par tonne produite (francs)							Montants en millions de francs	En francs par tonne	Montants en millions de francs	En francs par tonne				
	Salaires	Dépenses afférentes à la main-d'œuvre (1)	Consommations			Divers	TOTAL	Salaires	Dépenses afférentes à la main-d'œuvre (1)	Consommations			Divers	TOTAL								
			Bois	Combustible, énergie électrique	Diverses, explosifs					Achat de mobilier, matériel outils, lampes, etc.	Achat de machines, terrains, etc.	Bois			Combustible, énergie électrique	Diverses, explosifs	Achat de mobilier, matériel outils, lampes, etc.	Achat de machines, terrains, etc.				
1931.....	2.013	289	354	265	297	—	243	272	3.733	74,45	10,69	13,08	9,80	10,99	—	9,—	10,05	138,06	322	11,91	—383	—14,17
1932.....	1.337	218	224	178	219	—	135	239	2.550	62,40	10,18	10,47	8,29	10,21	—	6,31	11,16	119,02	180	8,39	—237	—11,06
1933.....	1.398	225	212	161	236	—	109	240	2.582	55,28	8,88	8,39	6,38	9,34	—	4,30	9,49	102,04	139	5,48	—152	—6,02
1934.....	1.308	207	204	147	225	—	78	225	2.394	49,56	7,84	7,71	5,59	8,53	—	2,95	8,53	90,71	114	4,34	—132	—4,99
1935.....	1.221	193	198	152	206	70	82	234	2.356	46,05	7,30	7,48	5,75	7,78	2,63	3,07	8,82	88,88	132	4,97	+182	+6,85
1936.....	1.350	248	222	172	247	77	105	264	2.685	48,45	8,89	7,96	6,18	8,87	2,75	3,76	9,48	96,34	150	5,72	+297	+10,66

(1) Non compris les salaires.

(2) Comprises dans le total des dépenses d'exploitation.

TABLEAU III.

La situation annuelle des mines de houille belges.

(Bassins houillers du Sud et du Nord.)

Sources : *Annales des Mines* et *Revue du Travail*.

ANNÉES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS EXPLOITANTES	NOMBRE DE SIÈGES D'EXTRACTION			PRODUCTION				STOCK A LA FIN DE L'ANNÉE (milliers de tonnes)
		en activité	en réserve	en construction	totale pendant l'année (milliers de tonnes)	moyenne par journée de présence		P. o. de la production totale réalisée par l'emploi d'appareils mécaniques	
						ouvriers à veine	ouvriers (intérieur et surface réunis)		
						(tonnes)			
1931.....	77	227	11	6	27.035	4.572	0.591	92,6	3.543
1932.....	76	212	21	2	21.414	4.801	0.805	94,7	2.045
1933.....	75	204	24	1	25.278	5.007	0.863	96,4	2.858
1934.....	74	191	28	2	26.364	5.261	0.736	96,8	3.576
1935.....	71	177	32	2	26.484	5.444	0.776	98,5	2.558
1936.....		174	30	2	27.876	5.700	0.796	99,2	1.062
1937.....					29.681	5.576	0.780		676

TABLEAU IV.

## Le bassin houiller de la Campine.

Sources : *Annales des Mines et Revue du Travail.*

ANNÉES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS EXPLOITANTES	NOMBRE DE SIÈGES D'EXTRACTION			PRODUCTION				NOMBRE D'OUVRIERS		STOCKS A LA FIN DE L'ANNÉE (milliers de tonnes)
		en activité	en réserve	en construction	totale pendant l'année (milliers de tonnes)	moyenne par journée de présence		P. o. de la production totale réalisée par l'emploi d'appareils mécaniques	à veine	Intérieur et surface réunis	
						Ouvriers à veine	Ouvriers intérieur et surface réunis				
1931 .....	7	6	—	1	4.177	6,559	0,665	97,3	2.112	20.520	598
1932 .....	7	6	—	1	3.928	7,071	0,771	97,0	2.115	18.658	133
1933 .....	7	6	—	1	4.771	7,572	0,884	97,9	2.162	18.137	59
1934 .....	7	6	—	1	5.544	7,524	1,006	98,0	2.513	18.400	437
1935 .....	7	6	—	1	5.680	7,654	1,085	100,0	2.696	18.431	296
1936 .....	7	6	—	1	6.280	8,359	1,141	100,0	2.584	18.523	135
1937 .....					6.631	7,722	1,096		2.843	19.716	219

TABLEAU V.

## L'industrie charbonnière depuis 10 ans.

ANNÉES	Production (milliers de tonnes)	Importations (milliers de tonnes) (1)	Exportations (milliers de tonnes) (1)	Stocks à fin décembre (milliers de tonnes)	Consommation (milliers de tonnes) (1)	OUVRIERS (milliers)		
						Nombre total	du fond (y compris ceux à veine)	à veine
1928.....	27.578	12.557	5.827	1.088	35.067	163	114	22
1929.....	26.928	16.207	5.476	322	38.425	153	106	20
1930.....	27.406	14.496	5.644	2.485	34.095	155	109	20
1931.....	27.035	12.544	7.436	3.543	31.085	152	107	20
1932.....	21.414	9.445	5.274	2.045	27.083	130	90	18
1933.....	25.278	7.694	5.202	2.858	26.957	134	93	19
1934.....	26.364	7.691	5.424	3.576	27.913	125	86	18
1935.....	26.484	6.863	5.878	2.558	28.487	120	83	18
1936.....	27.876	7.284	6.833	1.062	29.823	121	83	18
1937.....	29.681	10.457	6.605	676	33.919	125	87	18

(1) Houille, coke et agglomérés, ces deux derniers étant comptés pour leur équivalent en houille crue.

L'appréciation exacte des conséquences de la réduction de la durée du travail sur les conditions d'exploitation de nos charbonnages est délicate. Il y a lieu de reconnaître que des diverses solutions possibles en vue de diminuer la durée hebdomadaire du travail, celle qui fut adoptée pouvait apparaître la plus grave de conséquences au point de vue du rendement ouvrier, étant donné l'importance des temps morts dans l'exploitation ouvrière. Il est estimé, en effet, que ceux-ci représentent en moyenne une heure quarante minutes par jour, laissant donc six heures vingt minutes de travail effectif par jour. La réduction de la durée de présence d'une demi-heure par jour devait donc mathématiquement se traduire par une diminution de 7,8 p. c. du rendement ouvrier, abstraction faite des modifications qui seraient

apportées à l'organisation du travail pour adapter celle-ci à ce nouveau régime de production. Qu'en a-t-il été exactement ?

Incontestablement, d'une année à l'autre, les rendements ouvriers ont diminué, tout particulièrement dans le bassin houiller de la Campine qui, mieux équipé, n'offrait pas aux exploitants des possibilités d'adaptation aussi nombreuses que celles qui s'offraient aux charbonnages de l'ancien bassin. On aurait tort toutefois d'imputer entièrement cette baisse de rendement à la modification intervenue dans le régime des heures de travail. Jusqu'à un certain point qui, bien entendu, n'est pas déterminable, ce phénomène est corrélatif de l'exploitation intensive à laquelle nos gisements ont été soumis au cours de l'exercice écoulé. Il a été observé antérieurement dans

des conjonctures analogues. Il convient qu'il en soit tenu compte aujourd'hui dans l'appréciation des résultats de l'année 1937. Quelle que soit l'influence qu'il y a lieu d'attribuer à ce facteur, il reste que la diminution des heures de travail a affecté défavorablement la productivité journalière de l'ouvrier.

Le tableau suivant, qui compare les rendements journaliers moyens pour décembre 1936 et décembre 1937, donne quelques indications sur la régression survenue, en distinguant entre bassins et entre catégories d'ouvriers.

	RENDEMENT DES OUVRIERS A VEINE			RENDEMENT DES OUVRIERS DU FOND			RENDEMENT DES OUVRIERS DU JOUR ET DU FOND		
	Décembre 1936	Décembre 1937	Variation décembre 1936 par rapport à décembre 1937	Décembre 1936	Décembre 1937	Variation décembre 1936 par rapport à décembre 1937	décembre 1936	Décembre 1937	Variation décembre 1936 par rapport à décembre 1937
	(En kilos)			(En kilos)			(En kilos)		
Couchant de Mons .....	4.616	4.364	— 5,5 %	1.082	1.007	— 6,9 %	759	711	— 6,3 %
Centre .....	6.411	6.285	— 2,0 %	1.224	1.123	— 8,3 %	857	804	— 6,2 %
Charleroi .....	5.323	5.058	— 5,0 %	1.152	1.079	— 6,3 %	749	724	— 3,3 %
Namur .....	4.676	4.458	— 4,7 %	1.216	1.120	— 7,9 %	803	769	— 4,2 %
Liège .....	5.498	5.317	— 3,3 %	956	876	— 8,3 %	676	629	— 7,0 %
Campine .....	8.631	7.303	— 15,4 %	1.849	1.582	— 14,4 %	1.219	1.094	— 10,3 %
ROYAUME .....	5.840	5.478	— 6,2 %	1.204	1.104	— 8,3 %	820	770	— 6,1 %

On notera que d'une manière générale, dans l'ancien bassin, les régressions observées sont notablement inférieures aux pronostics, tout particulièrement en ce qui concerne les ouvriers à veine. En Campine, par contre, le recul est des plus accentués. Diverses interprétations ont été données de ce phénomène. On a fait remarquer que, dans le bassin campinois, les temps morts sont relativement importants en raison de l'étendue des concessions. En fait, une récente enquête a établi que, dans le nouveau bassin, ces temps morts représentaient en moyenne deux heures environ. Une réduction de la durée journalière du travail, portant dès lors sur un nombre plus petit d'heures de travail effectif, devait nécessairement avoir une incidence relative plus accusée sur les rendements ouvriers. Ceux-ci paraissent également avoir été affectés par la nature des gisements exploités en ce sens que dans certains charbonnages, des tailles à grand rendement ont été épuisées et remplacées par des tailles à moindre rendement. Il convient finalement d'ajouter que pour ces dernières raisons, entre autres, les époques de référence qui ont été choisies dans le tableau, paraissent plutôt indûment défavorables à l'évolution des rendements ouvriers campinois.

Ces considérations de productivité du travail doivent retenir sérieusement l'attention. L'exploitation houillère belge se caractérise, en effet, par des rendements qui, comparés à ceux qui sont réalisés dans d'autres pays, apparaissent extraordinairement bas malgré les progrès remarquables effectués au cours des récentes années. Il est évident que le niveau de vie des ouvriers mineurs, qui pourrait être opportunément amélioré, est conditionné en grande partie par l'évolution de ces rendements. Tout préjudice causé à ceux-ci par une diminution inconsidérée de la durée

du travail, ne peut être que fatal à plus ou moins longue échéance, au revenu assuré à la population minière et, partant, au bien-être auquel celle-ci a droit.

En vue de développer la production totale du pays, malgré les réductions du temps de travail et les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre, le nombre de jours de non-exploitation a été réduit au minimum. L'année 1937 a compté 294 jours d'extraction. La production a ainsi atteint le chiffre-record de 29.681.000 tonnes contre 27.876.000 tonnes en 1936, soit un progrès de 1.805.000 tonnes. Dans ce dernier chiffre, la Campine n'intervient que pour 351.000 T., ce qui représente une avance sensiblement inférieure à celle qui avait été observée de 1935 à 1936. L'effort le plus important a été fourni par l'ancien bassin, dont la production a augmenté de 1.454.000 tonnes contre 792.000 tonnes de 1935 à 1936.

La contribution du bassin campinois aux difficultés d'approvisionnement du marché au cours de l'année écoulée est donc moindre que ce que l'on aurait pu espérer. Les raisons sont celles qui ont été invoquées plus haut en matière de réduction des heures de travail. Il y a lieu d'ajouter à celles-ci le fait que le développement intensif d'un bassin suppose des travaux préparatoires nombreux qui, à certaines époques, doivent nécessairement limiter les possibilités immédiates d'exploitation qui s'offrent à l'industrie pour répondre aux besoins du marché.

Le relèvement de la production s'est accompagné d'une certaine reprise aux stocks qui, de 1.062.000 T. à fin décembre 1936, sont tombés à un minimum de 488.000 tonnes à fin août 1937. Ils se sont quelque peu réapprovisionnés dans la suite de telle manière qu'en fin d'année, ils étaient revenus à 676.000 tonnes, ce

qui représente environ six jours d'extraction. Il est à peine besoin d'indiquer que pareil stock est insuffisant pour assurer au pays une certaine sécurité en ce qui concerne son approvisionnement en combustibles.

La production de coke est passée de 5.076.000 tonnes en 1936 à 5.871.000 tonnes en 1937. Ce progrès n'a pu être réalisé qu'en recourant plus largement aux fournitures de *finés à coke* étrangères, lesquelles ont représenté 32 p. c. de la consommation des fours à coke contre 20,7 p. c. en 1936. Cette augmentation de la production a été absorbée en majeure partie par le marché intérieur. Les exportations de coke n'ont en effet marqué, au total, qu'une avance relativement peu importante.

Malgré les efforts faits pour développer la production nationale de houille, celle-ci s'est avérée insuffisante pour suivre la progression des besoins du pays. Aussi fallut-il ouvrir largement notre marché aux producteurs étrangers.

Rappelons que, pendant le dernier trimestre de 1936, des suppléments d'importation avaient déjà été

accordés par rapport au contingent de base qui avait été fixé en 1935 à 33,8 p. c. de la quantité moyenne mensuelle importée de chaque pays au cours du premier semestre de 1931. Seul le contingent d'importation des coques était resté fixé, au cours de toute l'année, à 100 p. c. des quantités importées pendant l'année 1934.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1937, le droit de licence fut supprimé pour les charbons à coke et réduit de moitié pour les autres charbons, c'est-à-dire qu'il fut ramené de 15 francs à fr. 7,50 pour les charbons domestiques et de 10 francs à 5 francs pour les charbons industriels non destinés à la fabrication du coke. Il fut décidé, en outre, qu'il ne serait plus fait aucune ristourne aux producteurs sur le produit de ces droits, la conjoncture du marché international et l'intérêt du marché national ne justifiant plus une telle faveur. Enfin, en présence de la demande très active de combustibles, le Gouvernement décida, le 15 janvier, de supprimer temporairement toute restriction aux importations.

TABLEAU VI. Les fours à coke et les fabriques d'agglomérés en Belgique.

Sources : *Annales des Mines et Revue du Travail.*

ANNÉES	FOURS A COKE					FABRIQUES D'AGGLOMÉRÉS			
	NOMBRE D'USINES EN ACTIVITÉ	NOMBRE DE FOURS EN ORDRE DE MARCHÉ A FIN D'ANNÉE	PRODUCTION PENDANT L'ANNÉE (milliers de tonnes)	HOUILLE CONSOMMÉE		NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS OCCUPÉS PENDANT L'ANNÉE	PRODUCTION ANNUELLE (milliers de tonnes)	HOUILLE CONSOMMÉE PENDANT L'ANNÉE (milliers de tonnes)	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS OCCUPÉS PENDANT L'ANNÉE
				Consommation totale (milliers de tonnes)	P. c. de la consommation de houille étrangère dans la consommation totale				
1931	40	2.770	4.931	6.810	44,6	4.943	1.850	1.682	1.078
1932	34	2.316	4.476	6.179	36,4	3.929	1.321	1.202	795
1933	29	2.080	4.524	6.322	28,5	3.975	1.384	1.258	826
1934	29	1.973	4.363	6.276	24,4	3.674	1.351	1.231	817
1935	28	1.855	4.691	6.639	22,1	3.644	1.362	1.243	792
1936	28	1.874	5.076	7.140	20,7	3.743	1.553	1.406	802
1937			5.871	8.234	32,0	3.974	1.857	1.684	893

TABLEAU VII. Mécanisation des travaux souterrains.

ANNÉES	I. — ABATAGE	II. — REMBLAYAGE HYDRAULIQUE	III. — CREUSEMENT DES GALERIES	IV. — TRANSPORTS SOUTERRAINS	
	Proportion de la production belge de houille, obtenue par des procédés mécaniques (à l'aide de haveuses et de marteaux-pics)	Proportion de la production belge de houille, obtenue dans des tailles remblayées	Proportion de la longueur totale, réalisée à l'aide de marteaux-perforateurs	Dans les galeries	Dans les tailles
				Proportion du transport total effectué par moyens mécaniques	Proportion du transport total effectué par moyens mécaniques
1930	91,4 %	1,2 %	89,5 %	34,4 %	34,2 %
1931	92,6 %	0,9 %	90,6 %	36,3 %	37,4 %
1932	94,7 %	0,9 %	92,7 %	37,9 %	41,5 %
1933	96,4 %	0,9 %	92,3 %	41,2 %	44,7 %
1934	96,8 %	0,9 %	91,9 %	48,1 %	47,9 %
1935	98,5 %	0,03 %	93,0 %	49,1 %	48,4 %
1936	99,2 %	0,002 %	93,9 %	51,7 %	51,6 %

La convention avec l'Allemagne, relative au contingentement, étant venue à expiration le 31 mars, un nouvel accord fut conclu pour un an. Celui-ci rétablissait le principe de la limitation des importations, immédiatement pour les charbons autres que les charbons à coke, à partir du 1<sup>er</sup> octobre pour cette dernière catégorie de combustibles. En conséquence, les quantités importées de tous pays auraient dû être limitées à 520.000 tonnes par mois à partir du 1<sup>er</sup> octobre. Suite à des négociations entreprises entretemps par les producteurs et les consommateurs de charbons à coke, il fut décidé de surseoir au contingentement des importations de charbons à coke, les consommateurs s'engageant à enlever jusqu'à la fin de 1938, les mêmes quantités qu'au moment des pourparlers ainsi que tout supplément d'extraction qui aurait été disponible pour le marché national, pour autant que leurs contrats avec l'étranger le leur auraient permis.

Des contestations relatives à l'opportunité de la hausse des prix des charbons décrétée le 1<sup>er</sup> juillet par les producteurs, décidèrent le Gouvernement à supprimer complètement les droits de licence à partir du 1<sup>er</sup> août. Le contingentement global d'importations de charbons autres que les charbons à coke fut relevé, d'autre part, de 100.000 tonnes environ.

Ces besoins en combustibles étrangers, en vue desquels nos frontières furent progressivement ouvertes aux importations, eurent pour effet de développer considérablement celles-ci. Elles passèrent de 7 millions 284.000 tonnes en 1936 à 10.547.000 tonnes en 1937, de telle manière que l'intervention de combustibles étrangers dans la consommation totale belge s'éleva de 24,5 p. c. en 1936 à 31 p. c. environ en 1937. En 1930, pour une consommation totale approximativement égale à celle de l'année 1937, la part d'intervention du combustible étranger était de 42,2 p. c. Des progrès appréciables ont donc été faits par notre économie houillère dans la voie d'une plus large mesure d'autonomie. Les possibilités de production qui s'offrent à nos charbonnages permettent de croire qu'à cet égard, ces tendances n'ont pas épuisé leurs derniers effets.

Ces coefficients ne donnent cependant qu'une idée générale et trop sommaire de l'évolution qui s'est produite. Ils se rapportent, en effet, à la consommation de l'Union économique belgo-luxembourgeoise et non à celle de la Belgique. De plus, ils ne distinguent pas entre catégories de combustibles alors que la dépendance de la Belgique à l'égard de l'étranger a toujours été très différente suivant les qualités considérées. Il n'est donc pas sans intérêt de préciser quelque peu cette évolution afin de contribuer ainsi à fixer les besoins de l'économie nationale en combustibles étrangers.

En 1937, les cokeries belges ont consommé 8 millions 234.000 tonnes de charbons à coke, soit 1 million 94.000 tonnes de plus qu'en 1936 et approximativement le même tonnage qu'en 1929. Alors qu'en

cette dernière année, toutefois, la houille étrangère représentait 52,5 p. c. de cette consommation, elle n'est plus intervenue que pour 32 p. c. en 1937. En 1936, ce coefficient était tombé à un minimum de 20,7 p. c. Malgré un recours important aux charbons à coke étrangers, les exportations de fines à coke représentent une partie relativement élevée de la production nationale. Pour 1937, celle-ci est estimée, en effet, à 6.757.000 tonnes, dont 1.112.000 tonnes ont été exportées principalement vers la France. Ce commerce s'explique par les intérêts que détient l'industrie lourde française dans différentes entreprises houillères belges, surtout en Campine. Aussi n'y a-t-il pas lieu de compter sur une diminution de ce courant d'exportation pour permettre de consacrer une plus grande part de la production nationale de fines à coke à la satisfaction des besoins du marché intérieur.

En ce qui concerne les charbons industriels autres que les charbons à coke, leur consommation en 1937 peut être estimée à 17.200.000 tonnes environ, dont un peu plus de 10 p. c. sont d'origine étrangère. Cette consommation apparaît légèrement inférieure à celle de l'année 1930 que l'on peut estimer à 17.600.000 T. environ. A cette époque, toutefois, les combustibles étrangers intervenaient pour plus de 35 p. c. dans cette consommation.

La consommation de charbons domestiques en 1937 peut être estimée aux environs de 8 millions de tonnes. Il y a été satisfait à concurrence de près de 80 p. c. par la production nationale. Si l'on tient compte de ce qu'en 1929, sur une consommation estimée de 8.600.000 tonnes environ, les combustibles importés représentaient 3.300.000 tonnes environ, soit 38,4 p. c. de cette consommation, force est de constater également une diminution des besoins en charbons domestiques étrangers. Ceux-ci restent cependant proportionnellement plus importants que pour les charbons industriels. Cette situation peut toutefois être modifiée du jour au lendemain, par la conjoncture particulière de nos marchés extérieurs en charbons domestiques.

L'Union économique belgo-luxembourgeoise importe des quantités relativement considérables de cokes. En 1937, ces importations se sont élevées, en effet, à 3.187.000 tonnes, représentant un équivalent de 4.142.000 tonnes environ de fines à coke. Elles répondent, en majeure partie, aux besoins particuliers de l'industrie sidérurgique luxembourgeoise. Le chiffre des importations belges proprement dites, relativement peu élevé déjà en 1929-1930, a encore décliné pour ne plus représenter en 1937 que 370.000 tonnes environ, soit un équivalent de 481.000 tonnes environ de fines à coke.

Nous donnons ci-dessous les chiffres de la consommation grand-ducale de coke pour les années 1936 et 1937 en distinguant les pays d'origine du combustible.

**Consommation de coke au Grand-Duché  
de Luxembourg.**

PAYS IMPORTATEURS	1936	1937
Allemagne.....	1.972.231	2.566.748
Belgique.....	122.870	225.000
Hollande.....	252.400	256.300
	2.347.501	3.048.048

A 4.316.000 tonnes, nos exportations de houille crue en 1937 sont en recul de 419.000 tonnes sur celles de l'année 1936. Cette régression est due pour la plus grande part au marché italien qui ne nous a pris que 197.000 tonnes au lieu de 790.000 tonnes au cours de l'année précédente. Le marché français, par contre, nous a pris 3.396.000 tonnes, soit 419.000 tonnes de plus qu'en 1936, à des prix qui, dans leur ensemble, ont été très rémunérateurs.

Les exportations de coke ont marqué un nouveau progrès, moins accusé cependant en volume que celui qui avait été constaté de 1935 à 1936. Par contre, les exportations d'agglomérés de houille manifestent, tant en valeur qu'en volume, une avance plus importante que celle qui avait été observée au cours de l'exercice précédent.

Ces derniers résultats n'ont pas empêché cependant que, de 1936 à 1937, l'ensemble des exportations de houille ait diminué de 6.833.000 tonnes à 6.605.000 T.

et que notre commerce houiller extérieur, qui laissait un solde favorable depuis 1934, soit devenu déficitaire.

TABLEAU VIII.

**Importations et exportations de coke.**

ANNÉES	QUANTITÉS IMPORTÉES OU EXPORTÉES (milliers de tonnes)						VALEURS TOTALES (millions de francs)
	Alle- magne	Pays- Bas	France	Suède	Divers	Total	
<i>Importations :</i>							
1931..	1.476	632	—	—	46	2.154	340
1932..	1.329	602	—	—	12	1.943	254
1933..	1.245	494	—	—	16	1.755	136
1934..	1.762	568	—	—	8	2.338	177
1935..	1.763	513	—	—	3	2.279	207
1936..	2.036	505	—	—	16	2.557	227
1937..	2.656	511	—	—	20	3.187	362
<i>Exportations :</i>							
1931..	—	—	475	209	179	863	130
1932..	—	—	325	215	440	980	117
1933..	75	46	364	155	274	914	87
1934..	107	53	362	192	246	960	92
1935..	75	49	346	177	272	919	112
1936..	75	48	505	265	358	1.251	164
1937..	85	52	620	324	239	1.320	245

TABLEAU IX.

**Importations et exportations de houille crue, coke et agglomérés.**

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)								VALEURS (millions de francs)						
	HOUILLE CRUE								Coke	Agglo- mérés de houille	Ensem- ble (1)	Houille crue	Coke	Agglo- mérés de houille	Total
	Alle- magne	Grande- Bre- tagne	Pays- Bas	France	Pologne	Italie	Divers	Total							
<i>Importations :</i>															
1931.....	4.406	1.859	1.990	889	224	—	160	9.528	2.154	244	12.544	1.300	340	38	1.678
1932.....	3.322	1.353	1.242	589	129	—	101	6.736	1.943	203	9.445	804	254	26	1.084
1933.....	2.577	1.039	912	474	126	—	96	5.224	1.755	210	7.694	586	136	24	746
1934.....	2.150	729	730	366	381	—	125	4.481	2.338	190	7.691	469	177	21	667
1935.....	2.255	476	669	228	89	—	60	3.777	2.279	137	6.863	425	207	16	648
1936.....	2.411	375	782	105	130	—	59	3.862	2.557	109	7.284	483	227	14	724
1937.....	3.733	916	1.041	54	380	—	43	6.167	3.187	163	10.457	927	362	25	1.314
<i>Exportations :</i>															
1931.....	—	—	451	3.959	—	—	1.058	5.468	863	940	7.436	925	130	142	1.197
1932.....	—	—	313	2.732	—	—	446	3.491	980	566	5.274	605	117	81	803
1933.....	—	—	345	2.871	—	—	372	3.588	914	473	5.202	557	87	64	708
1934.....	—	—	382	2.939	—	33	457	3.811	960	406	5.424	539	92	54	685
1935.....	—	—	352	2.966	—	407	554	4.279	919	446	5.875	672	112	64	848
1936.....	—	—	336	2.977	—	790	632	4.735	1.251	525	6.833	787	164	79	1.030
1937.....	—	—	335	3.396	—	197	388	4.316	1.320	637	6.605	847	245	114	1.206

(1) Le coke et les agglomérés de houille sont comptés pour leur équivalent en houille crue, sur les bases suivantes :

1 tonne de coke = 1,3 tonne de houille,

1 tonne d'agglomérés = 0,9 " " "

POSITIONS TARIFAIRES : Houille crue, y compris l'anhracite : 185a.  
Coke : 185b.  
Agglomérés de houille : 185c.



Les négociations relatives à la conclusion d'une entente internationale des charbons se sont poursuivies au cours de l'année écoulée. Elles n'ont point cependant encore abouti devant les difficultés soulevées par la fixation des contingents d'exportation à réserver aux divers pays participants.

L'Office belge des Cokes qui s'était constitué le 24 décembre 1936, pour grouper les cokeries belges dans un organisme analogue à celui qui groupe les charbonniers, préparait, en fait, la conclusion sur des bases élargies, d'un cartel international des cokes. Après de longues négociations dues au manque d'entente régnant au sein de certains groupes nationaux, et à l'inexistence d'un groupement anglais, ce cartel a pu finalement être signé le 12 avril 1937. L'accord intervenu a une durée de quatre ans. Il fixe les tonnages et les prix à l'exportation. Les quote-parts des cinq pays adhérents ont respectivement été fixés comme suit : Allemagne, 48,43 p. c. ; Grande-Bretagne, 20,88 p. c. ; Pays-Bas, 17,83 p. c. ; Belgique, 9,66 p. c. et Pologne, 3,20 p. c. Vers le milieu de décembre, ce cartel s'est réuni à Londres. Invités officiellement à cette réunion, la plupart des pays importateurs de cokes se sont fait représenter, sauf la Suède. Les discussions ont porté sur la question des prix ainsi que sur la possibilité d'amener les exportateurs tchécoslovaques dans le cadre du cartel international.

L'Office national des Charbons, qui avait été constitué le 1<sup>er</sup> janvier 1935 sous forme de société coopérative pour une durée de trois ans, a été prorogé en fin d'année pour une période de trente ans. Afin de faire apparaître le lieu d'origine des combustibles qu'il traite et de dissiper tout doute sur son caractère privé, cet organisme a changé de dénomination et est devenu l'Office belge des Charbons (*Obéchar*). Peu de changements importants ont été apportés aux statuts de cet organisme à l'occasion de son renouvellement, sauf en matière de contrôle de la production et de la vente des combustibles. L'article 3, alinéa 1<sup>er</sup>, des anciens statuts stipulait, en effet, que la société avait pour but « de réaliser et de poursuivre, dans le domaine des combustibles solides et dans tout ce qui s'y rattache, tant en Belgique qu'à l'étranger, une action commune à tous ses associés, de contrôler la production et la vente des combustibles solides produits ou achetés par ses membres et d'effectuer des opérations commerciales relatives à ces produits, dans les limites prévues dans les règlements d'ordre intérieur ». Cet alinéa a été modifié comme suit : « La société a pour but de réaliser et de poursuivre, tant en Belgique qu'à l'étranger, une action commune à tous ses associés quant à la production et à la vente des combustibles solides produits par ses membres et d'effectuer des opérations commerciales relatives à ces produits, le tout dans les limites prévues dans les règlements d'ordre intérieur, lesquels ne peuvent être modifiés que moyennant l'unanimité des voix présentes ou représentées. » Cette modification a entraîné l'autonomie entière de chaque entreprise en matière d'extraction alors que,

précédemment, il était alloué à chaque charbonnage, un tonnage de production à respecter. Il est vrai que cette stipulation était inopérante depuis la pénurie générale de combustibles sur le marché belge. On notera également que les règlements d'ordre intérieur de l'Office ne pourront dorénavant être modifiés que moyennant l'unanimité des voix présentes ou représentées.

Ces règlements obligent, en principe, pour une période de trois ans.

On sait que l'approvisionnement des industries et consommateurs suivants est assuré par les services commerciaux de l'*Obéchar* agissant comme vendeur unique : la Société Nationale des Chemins de fer belges, les administrations publiques, les centrales électriques de distribution, les centrales de distribution de gaz, les cimenteries, les glacières, les verreries, les usines à coke, les soutes et l'exportation maritime. Toutes les autres fournitures, tant en charbons industriels qu'en charbons domestiques, sont traitées et facturées directement par les associés.

En chacune des années 1935 et 1936, les prix des charbons n'avaient haussé en moyenne que d'un peu plus de 21 p. c. En 1937, la hausse atteignit 33 p. c. de telle manière qu'en fin d'année, les prix des charbons s'établissaient à un niveau de 96 p. c. supérieur à celui du début de l'année 1935.

Cette accélération de la hausse en 1937 est attribuée en partie aux charges imposées à l'industrie par la réduction des heures de travail.

Invoquant l'augmentation des prix de revient résultant de l'application de la semaine de quarante-cinq heures aux ouvriers du fond ainsi que l'amélioration générale de l'économie du pays et du marché mondial des charbons, les producteurs décidèrent, en date du 1<sup>er</sup> février, de relever les prix des charbons dans la proportion ci-après :

20 francs par tonne pour les charbons domestiques ;  
15 francs par tonne pour les charbons industriels ;  
12 francs par tonne pour les poussiers et menus bruts ;

5 à 7 francs par tonne pour les mixtes et schlamms.

En même temps, les producteurs accordèrent des primes d'été pour l'enlèvement des charbons domestiques, ces primes représentant un rabais de 15 francs par tonne en avril, de 12 francs en mai, de 9 francs en juin, de 6 francs en juillet et enfin de 3 francs en août.

Cette hausse ne fut pas approuvée par le Gouvernement et des négociations furent entreprises entre celui-ci et les producteurs. Ces pourparlers conduisirent à l'application anticipée des prix d'été qui entrèrent en vigueur dès le 1<sup>er</sup> mars. De plus, les charbonniers s'engagèrent à informer préalablement le Gouvernement de toute hausse nouvelle et à renoncer à tout relèvement des prix qu'aurait pu justifier l'augmentation extra-conventionnelle de 5 p. c. des salaires qui avait été octroyée en séance du 17 février de la Commission nationale mixte des Mines, et qui avait pris cours le 14 février.

Le 1<sup>er</sup> juillet 1937, une nouvelle augmentation du prix des charbons, fixée uniformément à 15 francs par tonne, fut appliquée par les charbonnages. Elle était justifiée par les hausses des salaires décidées le 4 avril et le 6 juin, par le glissement constaté dans les salaires à l'occasion de l'enquête faite par l'Administration des Mines au cours du mois d'avril et, enfin, par l'augmentation du prix des bois de mine et des autres matériaux.

Le Gouvernement, saisi dès le 11 juin par cette proposition de relèvement des barèmes, déclara que cette initiative ne lui paraissait pas justifiée. En conséquence, il envisagea un ensemble de mesures susceptibles d'augmenter l'offre de combustibles sur le marché et partant, de peser sur les prix. Ainsi qu'il est mentionné ailleurs, ces mesures comportèrent la suppression du droit de licence, l'augmentation du contingent global de charbons autres que les charbons à coke et enfin, la suppression d'avantages pour le transfert par chemin de fer des charbons belges, notamment en cas d'exportation. Ces mesures furent appliquées dès le 1<sup>er</sup> août 1937.

En date du 20 juillet, les producteurs prirent, à l'égard du Gouvernement, l'engagement de stabiliser leurs barèmes jusqu'à fin décembre 1937, compte tenu des hausses saisonnières prévues, pour autant que, dans l'intervalle, la durée du travail dans les mines ne fût pas réduite, que l'index général des prix de détail ne dépassât pas le coefficient 760 et qu'aucune augmentation extra-conventionnelle des salaires ne fût accordée. Il était entendu que tous les éléments de hausse du prix de revient qui interviendraient depuis le 1<sup>er</sup> juillet seraient pris en considération en vue d'apprécier l'opportunité d'une hausse éventuelle des prix après expiration de la période envisagée de stabilisation des prix. Les producteurs s'engageaient également à ne rien changer aux délais habituels des contrats en matière de charbons industriels et en particulier, de ne pas traiter au cours du jour, si antérieurement, on traitait, par exemple, à trois mois. Il était prévu cependant que les consommateurs qui bénéficiaient encore à ce moment, de contrats basés sur des barèmes en vigueur antérieurement au 1<sup>er</sup> juillet 1937, ne seraient plus autorisés à revendiquer, à l'échéance des dits marchés, le droit de les renouveler aux prix anciens. Finalement, les représentants des producteurs acceptèrent de faire toutes les recommandations nécessaires aux charbonnages pour éviter toute exagération en matière de prix.

L'index des prix de détail s'étant maintenu en dessous de 760 et aucune hausse extra-conventionnelle des salaires n'étant plus intervenue, il ne fut pas dérogé à ces accords.

L'augmentation des prix des charbons, impressionnante certes, lorsqu'on limite son observation aux trois dernières années, doit être appréciée en fonction du formidable effort de déflation qui l'avait précédée, et qui, de l'hiver 1929-1930 aux premiers mois

de 1935, avait abaissé les prix des charbons de 55 p. c. environ. Le relèvement survenu depuis le premier trimestre 1935 n'a redressé ces prix qu'à 86,2 p. c. du niveau qu'ils avaient atteint au cours de la précédente hausse cyclique. Ce résultat moyen cache certaines divergences d'évolution qu'il n'est pas sans intérêt de signaler. On constate aussi que le niveau moyen des prix des différentes catégories de combustibles domestiques à fin 1937 s'établit entre 72 p. c. et 81 p. c. du niveau moyen de ces prix en janvier 1930. Sur la même base, le type C Etat belge (0/70 demi-gras) est à l'indice 89, tandis que les fines lavées et les grains lavés sont respectivement à l'indice 81 et 96. Les prix des poussières maigres pour pulvéros sont remontés à 90 p. c. des cotations de janvier 1930. Seuls les prix des fines grasses à coke et à gaz s'établissent à parité de ceux de janvier 1930.

Le cycle des années 1930-1937 se termine donc nettement à l'avantage des charbons domestiques, dont les prix sont demeurés appréciablement en dessous du niveau qu'ils avaient atteint en l'hiver 1929-1930. Seuls les charbons à coke ont rejoint ce niveau, grâce à une conjoncture particulièrement favorable pour ce type de combustible. Les autres charbons industriels ne sont pas revenus à ce niveau; ils ont cependant renchéri par rapport aux charbons domestiques. Il convient d'ajouter enfin, qu'au cours du cycle envisagé, les prix des charbons belges se sont tenus dans leur ensemble et d'une manière permanente, en dessous des prix demandés pour ces catégories équivalentes de combustibles, sur les divers marchés intérieurs étrangers qui nous entourent.

Nous donnons ci-dessous les indices mensuels des prix de gros des charbons belges, de 1930 à 1937, en vue de compléter les indications fournies précédemment dans ce *Bulletin* (1).

Corrélativement à la hausse des fines à coke, les prix du coke ont aussi fortement progressé au cours de l'année 1937. L'augmentation enregistrée est de l'ordre de 57 p. c. pour le coke métallurgique. Depuis juillet cependant, les prix ont marqué une légère tendance à se réduire. En fin d'année, le prix du coke métallurgique s'établissait à environ 292 p. c. du minimum atteint en 1933 et à 114 p. c. du maximum atteint au cours de la précédente hausse cyclique, au début de l'année 1930. Cette corrélation, pour autant que corrélation il y a, apparaît particulièrement favorable aux cokeries.

Les prix des briquettes fournies à la Société Nationale des Chemins de fer belges, qui étaient de 130 fr. à la tonne au début de 1937, se sont relevés à 175 fr., ce qui représente une augmentation de 55 p. c. par rapport au minimum de 113 francs atteint au cours du second trimestre de 1935 et de 86 p. c. des cotations maxima réalisées au cours de l'hiver 1929-1930.

(1) Voir *Bulletin* du 25 octobre 1936.

## Indices des prix de gros des charbons belges.

Base : moyenne de 1930 = 100.

MOIS	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	112,7	85,8	62,7	56,9	50,4	49,0	59,4	72,1
Février .....	112,4	84,3	62,7	56,9	50,8	49,0	60,0	78,9
Mars .....	111,5	83,5	61,7	55,2	49,7	50,7	59,6	77,6
Avril .....	100,6	76,5	59,1	53,5	49,9	51,8	60,8	80,0
Mai .....	100,7	74,6	58,4	54,6	49,9	53,3	61,1	80,4
Juin .....	100,7	74,7	58,4	54,0	49,3	54,1	62,4	84,7
Juillet .....	97,4	71,2	55,2	53,2	49,0	54,2	63,6	93,5
Août .....	96,2	70,8	55,4	52,7	49,7	54,5	64,4	94,1
Septembre .....	94,8	69,3	55,4	52,4	49,2	55,3	64,9	95,1
Octobre .....	91,4	67,7	56,3	50,9	48,6	56,8	66,0	96,7
Novembre .....	90,5	67,0	55,6	50,5	49,0	58,5	66,3	96,5
Décembre .....	89,5	66,5	55,4	50,0	49,9	59,0	68,3	96,5

\* \* \*

Les variations des salaires dans l'industrie houillère sont régies par une convention collective qui fut conclue le 28 juillet 1920 au sein de la Commission nationale mixte des Mines.

Cette convention stipule que les salaires varient suivant l'index moyen des prix de détail du Royaume publié mensuellement par le Gouvernement. Les modifications éventuelles prennent cours à partir du premier dimanche du mois qui suit la publication de

l'index. La convention est dénonçable en tout temps par l'une des parties, et la dénonciation porte ses effets un mois après la signification faite à la Commission nationale mixte des Mines.

Depuis le 16 octobre 1935, les variations conventionnelles se font par tranches de 2,5 p. c. Précédemment, elles se faisaient par tranches de 5 p. c. de l'index.

Rappelons brièvement les modifications intervenues dans les salaires depuis mars 1935 en indiquant la nature de ces modifications.

DATE	NATURE DES MODIFICATIONS INTERVENUES
1935 : 31 mars .....	Baisse conventionnelle de 5 %.
2 juin .....	Hausse conventionnelle de 2,5 %.
15 octobre .....	Il est décidé que les variations conventionnelles se feront dorénavant par tranches de 2,5 % de l'index.
3 novembre .....	Hausse conventionnelle de 5 % (2 fois 2,5 %).
1936 : 20 juin .....	Hausse extra-conventionnelle de 5 %. Application d'un minimum de 32 francs par jour pour les ouvriers masculins adultes du fond et de la surface et de 42 francs par jour pour les ouvriers abatteurs. Le minimum de salaire des jeunes ouvriers est fixé à fr. 17.50 pour le fond et à fr. 12.50 pour la surface. Le minimum des ouvriers à marché bouveleurs est fixé à 43 francs celui des coupeurs de galeries est établi à 40 francs ou à 38 francs suivant la catégorie d'ouvriers. Le minimum des salaires des femmes est fixé à fr. 12.50. Les nouveaux salaires ainsi établis furent inscrits en face de l'index 684.
6 décembre .....	Hausse conventionnelle de 2,5 %.
1937 : 1 <sup>er</sup> février .....	Suite à la réduction de la durée journalière du travail, les salaires à la journée sont maintenus à leur niveau antérieur. Les bases des salaires à marché sont relevées de 7 %.
14 février .....	Hausse extra-conventionnelle de 5 %.
4 avril .....	Hausse conventionnelle de 2,5 %.
6 juin .....	Hausse extra-conventionnelle de 5 %.
1 <sup>er</sup> août .....	Hausse conventionnelle de 2,5 %.
7 novembre .....	Hausse conventionnelle de 2,5 %.

En se basant, d'une part, sur les enquêtes faites en novembre 1934 et en avril 1937 par l'Administration des Mines et, d'autre part, sur les hausses de salaires décidées en commission mixte, on peut considérer que les salaires journaliers moyens des ouvriers mineurs ont varié depuis 1934 suivant les indications du tableau suivant :

CATÉGORIES D'OUVRIERS	Enquête de novembre 1934	Salaires calculés pour avril 1935	Enquête d'avril 1937	Salaires calculés pour décembre 1937
Personnel du fond .....	38,32	36,40	46,61	51,41
Personnel de la surface...	28,14	26,73	35,00	38,61
Personnel du fond et de la surface .....	35,01	33,26	42,89	47,30

\* \* \*

Sur la base de ces données, il résulte donc que depuis avril 1935, les salaires journaliers moyens des ouvriers mineurs ont haussé dans leur ensemble de 42 p. c. Cette augmentation est de 44 p. c. pour le personnel de la surface; elle n'est que de 41 p. c. pour le personnel du fond.

Ces coefficients sont relatifs aux salaires journaliers. Si l'on tient compte de la réduction de la journée de travail de huit heures à sept heures et demie, la hausse du salaire horaire moyen pour l'ensemble du personnel du fond et de la surface s'établit aux environs de 51,5 p. c. par rapport à avril 1935.

TABLEAU X. Assainissements et fusions dans les charbonnages belges. (En milliers de francs.)

ANNÉES	Réductions de capital (1)	Liquidations	Fusions
1930	—	23.317	—
1931	—	59.400	18.160
1932	900	8.137	23.100
1933	2.120	2.350	—
1934	—	17.500	—
1935	11.180	—	—
1936	110.010	—	—
1937	45.147	—	—

(1) Relevées depuis 1931 seulement.

TABLEAU XI. Les investissements dans l'industrie belge du charbon. (En millions de francs.)

Sources : *Annales des Mines et Statistiques Banque Nationale.*

ANNÉES	Frais de premier établissement	Capitaux frais investis (1)	Résultats de l'exploitation (2)	Solde bénéficiaire	Dividende distribué
1929	330	304	+ 154	162	110
1930	382	168	— 190	346	194
1931	322	323	— 383	118	103
1932	180	26	— 237	6	58
1933	139	42	— 152	— 12	54
1934	114	42	— 132	— 16	43
1935	132	5	+ 182	— 64	41
1936	159	114	+ 297	125	105
1937	—	190	—	243	181

(1) Constitutions, plus augmentations de capital, plus émissions d'obligations, moins les apports (montants nominaux).

(2) Excédent de la valeur produite sur les dépenses.

Telle est l'évolution des salaires directs payés par l'industrie charbonnière à sa main-d'œuvre. Les salaires indirects correspondant aux diverses charges sociales assumées par les charbonnages ont également fortement progressé. Les charbonnages considèrent comme charges sociales les dépenses faites : 1° en application des lois sociales : pensions des mineurs, indemnisation des accidents de travail, allocations familiales, congés payés; 2° en application des conventions collectives relatives à la distribution de char-

bon gratuit ou à prix réduit ainsi qu'allocations de maladie; 3° en faveur de la main-d'œuvre pour divers buts d'assistance sociale.

TABLEAU XII.

Le chômage dans les industries minières.

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	OUVRIERS OCCUPÉS (fond et surface)	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				Total des journées perdues par mille assurés et par semaine
			Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
			Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1927.	175.544	74.879	46	2.543	0,1	3,5	45
1928.	161.401	68.592	134	1.837	0,2	2,5	25
1929.	151.253	65.086	26	155	—	0,2	9
1930.	155.109	67.273	106	755	0,3	1,2	19
1931.	152.054	63.353	898	5.313	1,4	8,5	193
1932.	130.143	88.081	3.852	20.961	5,4	29,8	606
1933.	134.478	82.756	4.560	27.915	5,0	30,3	590
1934.	125.114	87.305	6.671	24.579	7,4	27,3	655
1935.	120.165	76.839	6.557	18.589	7,8	22,2	685
1936.	120.505	76.132	5.054	5.084	6,4	6,3	438
1937.	124.871	67.395	3.122	1.348	4,4	1,9	275

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier	582	500	500	835	556	366
Février	606	765	617	812	579	318
Mars	682	556	695	802	445	276
Avril	827	577	589	703	421	274
Mai	800	478	678	749	566	280
Juin	912	586	695	648	419	273
Juillet	562	521	610	686	431	260
Août	469	644	798	756	313	228
Septembre	556	630	768	531	366	251
Octobre	465	705	691	677	339	254
Novembre	411	550	586	583	424	246
Décembre	395	574	628	444	399	271
Moyenne	606	590	655	685	438	275

En 1936, ces charges sociales ont représenté 244 millions de francs, tandis que les salaires directs payés s'élevaient à 1.353 millions de francs. En 1937, elles sont estimées à 329 millions de francs, tandis que les salaires directs sont évalués à 1.762 millions de francs. Pour 1937, elles représentaient donc 18,7 p. c. des salaires directs. En 1935, elles n'étaient que de 15,8 p. c. Différentes charges sociales ajoutées au cours du second semestre de 1937 ont porté cette incidence à 21 p. c. environ. Les majorations prévues pour 1938 en ce qui concerne les allocations familiales, la loi sur l'assurance-chômage et celle sur les congés payés permettent de supposer qu'en cette année, les charges sociales ne seront point loin d'atteindre 23 à 24 p. c. du montant des salaires directs.

Si l'on se base sur le chiffre de 21 p. c. qui paraît caractéristique de la fin de l'année 1937, l'augmentation des salaires horaires tant directs qu'indirects peut être estimée à 58 p. c. environ depuis avril 1935.

Rappelons ici que l'arrêté royal du 26 janvier 1937, pris en application de la loi du 9 juillet 1936, a limité la durée hebdomadaire du travail souterrain dans les mines de houille à quarante-cinq heures. Ces quarante-cinq heures doivent être réparties entre les jours de la semaine, de manière à ce que la durée du travail n'excède pas sept heures et demie par jour, descente et remonte comprises. Des dérogations à ces prescriptions peuvent être accordées par un arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres, moyennant la consultation préalable d'une commission chargée de suivre le mouvement des stocks de houille. Ces dérogations sont accordées pour trois mois au plus.

Un arrêté royal du 7 septembre 1937 a, d'autre part, fixé les modalités d'application de la loi du 8 juillet 1936 concernant les congés payés, dans l'industrie des mines de houille. Ces modalités s'inspirent des décisions prises en la matière par la Commission nationale mixte des Mines.

La pénurie de main-d'œuvre, qui a caractérisé l'industrie houillère au cours de 1937, s'est traduite par un coefficient de chômage relativement peu élevé, et en régression encore sensible sur celui enregistré pendant l'année 1936. Le tableau XII est suffisamment suggestif à cet égard pour qu'il ne soit pas nécessaire de le commenter.

\* \* \*

La prospérité de l'industrie charbonnière, grâce à laquelle il lui fut d'ailleurs possible de supporter l'accroissement important des dépenses de main-d'œuvre, se reflète tant dans les statistiques publiées

par l'Administration des Mines que dans la publication des bilans des sociétés charbonnières.

Sur la base des statistiques établies par l'Administration des Mines, l'exploitation houillère avait laissé un solde bénéficiaire de 182 millions de francs en 1935, soit fr. 6,85 à la tonne. En 1936, ce solde s'est élevé à 297 millions de francs, soit fr. 10,66 à la tonne. Les résultats pour 1937 ne sont point encore connus. Tout permet de croire cependant qu'ils représenteront le double environ des résultats de 1936.

Cette estimation est confirmée jusqu'à un certain point par les bilans des sociétés charbonnières. En 1936, ceux-ci témoignaient d'un solde bénéficiaire s'élevant au total à 125 millions de francs; le chiffre correspondant pour 1937 est de 243 millions de francs. D'une année à l'autre, les dividendes distribués sont passés de 105 millions à 180 millions de francs.

Les investissements de capitaux frais dans l'industrie ont repris une certaine ampleur. En 1937, ils se sont élevés à 190 millions de francs, contre 114 millions en 1936. Il n'est point douteux qu'outre ces appels au marché, l'industrie a consacré une partie importante de ses bénéfices à améliorer ou à étendre ses installations. En 1936, ces dépenses ont été évaluées par l'Administration des Mines à 159 millions de francs. Elles sont certainement largement supérieures en 1937.

Mention doit être faite finalement de l'assainissement financier des sociétés charbonnières. Selon le rapport de l'Office de Liquidation des Interventions de Crise, la dette des charbonnages tombant dans le cadre d'application de l'arrêté royal du 22 août 1934 est tombée de 569 millions de francs à fin 1936 à 395 millions de francs au 31 décembre 1937, soit une réduction de 30,6 p. c. Les dettes A. N. I. C., qui n'avaient jamais été très importantes en ce qui concerne l'industrie houillère, ont été totalement liquidées au cours de l'exercice écoulé.

## II. — L'ÉLECTRICITÉ.

La statistique officielle de l'énergie produite par les centrales de toutes catégories de 100 kw. et plus accuse, de 1936 à 1937, une augmentation de plus de 605 millions de kwh., soit 12,5 p. c. de l'énergie produite en 1936. De 1935 à 1936, l'augmentation avait été estimée à 9,4 p. c.; elle eût été supérieure si les grèves du mois de juin 1936 ne s'étaient étendues à la majeure partie des charbonnages et des entreprises métallur-

giques et n'avaient ainsi fortement réduit la production au cours de ce mois.

D'une année à l'autre, les proportions fournies par les différentes catégories de producteurs n'ont guère subi de changements appréciables. Depuis le début de 1936, la statistique officielle peut être considérée comme pratiquement complète.

TABLEAU I. Puissance installée et production d'électricité en Belgique.

Source : Ministère des Travaux publics et de la Résorption du Chômage.

ANNÉES	CENTRALES DISTRIBUTRICES			CENTRALES RÉGIES			CENTRALES INDUSTRIELLES			TOTAL		
	Nombre de centrales	Puissance installée (milliers de kw.)	Production annuelle (millions de kwh.)	Nombre de centrales	Puissance installée (milliers de kw.)	Production annuelle (millions de kwh.)	Nombre de centrales	Puissance installée (milliers de kw.)	Production annuelle (millions de kwh.)	Nombre de centrales	Puissance installée (milliers de kw.)	Production annuelle (millions de kwh.)
1914 .	—	114	140	—	14	28	—	434	1.302	—	562	1.570
1929 .	—	680	1.615	—	121	185	—	675	2.243	—	1.476	4.043
1931 .	31	1.090	1.715	10	161	197	204	905	2.269	245	2.166	4.181
1932 .	34	1.121	1.583	11	185	164	273	1.022	2.184	318	2.328	3.931
1933 .	31	1.121	1.714	10	187	161	209	—	2.027	250	—	3.902
1934 .	31	1.220	1.716	11	173	171	216	1.013	2.136	258	2.406	4.023
1935 .	37	1.211	1.905	10	171	195	249	1.049	2.356	296	2.431	4.456
1936 .	36	1.161	2.114	11	172	228	316	1.089	2.601	363	2.422	4.943
1937 .	(*) 36		2.388	(*) 11		257	(*) 299		2.903	(*) 346		5.548

(\*) Chiffres provisoires.

TABLEAU II.

### Distribution et transport de l'énergie électrique en Belgique.

Source : Ministère des Travaux publics et de la Résorption du Chômage.

ANNÉES	Population desservie	ENERGIE DISTRIBUÉE					Energie importée	Energie exportée	LONGUEUR DES LIGNES			
		en basse tension				en haute tension			Basse tension		Haute tension	
		Eclairage privé et usages domest.	Petite force motrice	Eclairage public					aérienne	souter-raine	aérienne	souter-raine
	(milliers)	(millions de kwh.)							(kilomètres)			
1931 .....	7.548	240	130	18	1.403	9,5	24,1	25.895	3.900	8.083	8.420	
1932 .....	7.902	252	118	21	1.480	15,3	20,3	28.139	4.409	8.607	9.268	
1933 .....	7.979	239	121	21	1.502	18,9	16,5	28.780	4.569	8.921	9.106	
1934 .....	7.990	250	122	27	1.300	23,7	9,3	31.534	4.625	9.575	9.518	
1935 .....	8.261	318	155	31	1.484	37,4	18,4	33.693	5.114	10.194	9.790	
1936 .....	8.319	364	167	35	1.738	45,7	22,8	35.871	5.722	9.988	10.066	

Ainsi qu'en témoigne la statistique détaillée de la production par centrales, qui fait l'objet du tableau I, l'augmentation de la production se partage en ordre principal entre les centrales distributrices et les centrales industrielles. De même qu'au cours de l'exercice précédent, ce sont ces dernières qui marquent l'avance la plus considérable, avance corrélative d'ailleurs au progrès de l'activité industrielle en 1937, plus particulièrement au cours du premier semestre de l'année. La statistique des centrales industrielles par catégories d'industries est suggestive à ce point de vue. Sauf en glaceries, verreries et produits chimiques, de même qu'en sucreries et distilleries, la variation relative de la production de 1936 à 1937 accuse un coefficient nettement plus élevé que celui enregistré de 1935 à 1936. L'avance de la métallurgie est particulièrement notable et confirme les conditions favorables d'exploitation dont cette industrie a bénéficié. Comme il appert du tableau III, pour lequel, malheureusement, les chiffres relatifs à 1937 ne seront connus que dans quelques mois, la consommation d'énergie électrique est en nette avance tant en sidérurgie que dans l'industrie du zinc. En glaceries, verreries et produits chimiques, le progrès est encore de 20,5 p. c. d'une année à l'autre contre 23,4 p. c. de 1935 à 1936. Au total, alors que de 1935 à 1936, la production des centrales industrielles n'avait crû que de 7,6 p. c., la progression enregistrée de 1936 à 1937 est de l'ordre de 11,7 p. c.

TABLEAU III.

**La consommation d'énergie électrique  
dans les industries métallurgiques.**  
(milliers de kwh.).

Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES	Acieries	Laminoirs	Fonderies de zinc	Laminoirs à zinc
1929 .....	100.470	368.570	6.990	1.460
1930 .....	122.090	400.570	8.140	1.610
1931 .....	78.650	336.260	7.070	1.650
1932 .....	79.760	295.883	5.947	2.655
1933 .....	76.920	311.650	7.465	3.981
1934 .....	85.300	312.643	9.178	5.849
1935 .....	87.460	319.690	7.728	6.838
1936 .....	103.561	342.390	9.428	6.446

La statistique de la production d'énergie électrique dans différents pays, au cours de l'exercice 1937, montre que le progrès enregistré en Belgique se compare avantageusement à celui réalisé par d'autres pays. Nous ne sommes dépassés à cet égard que par l'Allemagne, la Pologne, la Roumanie, la Suisse et la Tchécoslovaquie. A part l'Allemagne et la Suisse, il ne s'agit que de pays à très faible densité de consommation. Si toutefois, on compare la production de 1937 à celle de 1929, on constate que, dans la plupart des pays, les progrès sont plus importants que chez nous.

**Augmentation de la production d'énergie électrique  
de 1929 à 1937.**

Allemagne .....	59,8 %	Roumanie .....	92,8 %
Argentine .....	71,1 %	Suède .....	61,0 %
Canada .....	53,3 %	États-Unis .....	26,7 %
Grande-Bretagne .....	84,1 %	France .....	27,4 %
Italie .....	54,5 %	Pologne .....	19,2 %
Pays-Bas .....	60,5 %	Suisse .....	29,8 %
Portugal .....	67,9 %	Tchécoslovaquie .....	37,7 %

En Belgique, l'augmentation enregistrée de 1929 à 1937 est estimée à 43 p. c. Cette avance, relativement faible comparée à celle observée dans d'autres pays, n'empêche pas la Belgique de se classer au premier rang des nations « les mieux électrifiées ». En témoigne le tableau suivant emprunté à la revue *Elektrizitätswirtschaft* du 5 avril 1937 et qui donne, pour les pays les plus importants du globe, la production d'énergie électrique en 1936, rapportée d'une part à la population et d'autre part à la superficie territoriale.

PAYS	Densité de l'alimentation en électricité	
	Milliers de kwh. par km <sup>2</sup>	Kwh. par habitant
Norvège .....	25	2.760
Canada .....	3	2.276
Suisse .....	146	1.443
Suède .....	16	1.174
États-Unis .....	19	1.167
Allemagne .....	88	623
Belgique .....	104	595
Finlande .....	6	579
Australie (1) .....	1	502
Grande-Bretagne (1) .....	91	468
Autriche .....	32	397
France .....	29	387
Italie (1) .....	44	317
Japon .....	56	310
Hollande .....	68	271
Danemark .....	23	270
Russie .....	2	206
Tchécoslovaquie .....	22	203
Mexique (1) .....	1	120
Hongrie .....	10	109
Pologne .....	8	91
Irlande (1) .....	3	69
Portugal .....	4	56

(1) Entreprises publiques seulement.

Ces quelques données suggèrent que le progrès de l'électrification en Belgique ne dépend plus de l'extension des réseaux, mais d'une utilisation plus intensive de ceux-ci. A l'heure présente, on peut estimer qu'il n'est que quelques petites communes ne comptant guère plus de 11.000 habitants, soit 1,5 p. m. de la population du royaume, qui ne soient pas encore dotées d'un réseau de distribution. Dans les communes alimentées, 85 p. c. des habitants sont effectivement raccordés et 9 p. c. supplémentaires peuvent l'être sur simple demande, en ce sens que les conducteurs passent à proximité immédiate de leur demeure. Il n'existe donc que 6 p. c. de la population qui, disséminée dans les campagnes, se trouve pour le moment

hors de portée des réseaux (1). Aussi est-ce par une exploitation plus exhaustive du marché que l'électrification du pays doit se poursuivre en ordre principal. C'est ce à quoi les sociétés privées s'attachent avec persévérance en faisant l'éducation du public, en suscitant des besoins nouveaux et en pratiquant une politique de tarifs aussi avantageux que le permettent des considérations techniques. Il est à peine besoin d'ajouter que pareille conjoncture implique des progrès nécessairement moins rapides — tout au moins en matière de consommation ménagère — que ceux qui s'offrent aux industries exploitant de vastes régions non encore desservies, ou insuffisamment desservies par des réseaux de distribution.

En matière industrielle, les possibilités qui s'offrent à une électrification plus avancée du pays sont encore abondantes. L'évolution constante des appareils susceptibles de diffusion dans le domaine des métiers à domicile ainsi que leur diversité toujours plus grande, contribuent à mettre en évidence les multiples avantages que présente leur emploi et en font aujourd'hui un complément indispensable dans beaucoup de métiers artisanaux. En matière agricole, un vaste marché s'offre également à l'industrie électrique tant par la modernisation des exploitations que par l'accroissement du confort des populations rurales (2). Si les campagnes sont électrifiées, elles le sont surtout au point de vue de l'éclairage. Du côté de l'utilisation de la force motrice et du chauffage électrique, des efforts peuvent encore très utilement être fournis, pour autant qu'une tarification intéressante puisse être offerte aux agriculteurs et aux artisans vivant en partie de leur coin de terre.

La question de l'électrification du réseau ferré belge, à l'étude depuis de nombreuses années, offre aussi des possibilités des plus étendues. En fait, l'étude de cette question a été activement poursuivie au cours de l'exercice écoulé. A l'occasion de l'examen du budget du Ministère des Transports pour l'exercice 1938, le principe d'une première phase du programme d'électricité du réseau, représentant un montant total approximatif de 500 millions de francs, a été approuvé. La première réalisation serait la ligne Bruxelles-Charleroi (56 km.), pour laquelle le coût de l'électrification proprement dite serait de 109 millions. L'ensemble des capitaux que la Société Nationale des Chemins de fer belges aurait à engager à cette occasion serait toutefois notablement supérieur. Les dépenses totales seraient, en effet, en y comprenant la signalisation lumineuse, de l'ordre de 244 millions. Il y aurait lieu d'en déduire 22 millions qui seraient pris à charge par l'Etat pour la suppression des passages à niveau, ce qui ramènerait le total à 222 millions, montant dans lequel la contribution du Fonds de Renouveau de la Société Nationale des Chemins de fer belges serait de 83 mil-

lions. Ces chiffres démontrent que l'électrification de cette ligne poserait, pour la Société Nationale des Chemins de fer belges, en dehors de la question du renouvellement anticipé du matériel, d'importants problèmes financiers et de trésorerie. Par rapport aux dépenses imputées à l'électrification proprement dite, les revenus escomptés procureraient une rémunération de 3 p. c. pour la première année, et de 4,68 p. c. à partir de la onzième année, dans l'hypothèse d'une augmentation de recettes de 2,3 p. c. pour la première année, atteignant 5,1 p. c. à la dixième année.

La diffusion des emplois de l'électrification étant étroitement liée à l'abaissement des prix de l'énergie distribuée en gros, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de service, on ne peut passer sous silence qu'à la fin de 1936, un accord a été conclu entre les principaux groupes de distribution et les unions de centrales, en vue de la réalisation d'une organisation, sur le plan national, de la production et du transport de l'électricité. La société constituée à cette fin, le 19 mars 1937, doit s'efforcer d'assurer une récupération plus complète encore des énergies de déchet, d'éviter des investissements inutiles et d'accroître la sécurité de l'ensemble des exploitations. Ainsi se trouve parachevée l'exécution du programme électrique de la Commission Nationale des Grands Travaux, auquel le Gouvernement, en 1927, avait donné son adhésion.

A cette occasion, il n'est pas sans intérêt d'esquisser l'organisation de la production de l'électricité en Belgique. Nous nous inspirons à cet effet d'une étude présentée par le baron Forgeur, à la Conférence mondiale de l'Energie, qui s'est tenue à Washington en septembre 1936 (3). Ainsi que les statistiques de la production en témoignent, celle-ci est assurée, à quelques pour-cent près, par des entreprises privées. L'étendue des bassins charbonniers et la densité des réseaux de transport ont favorisé à l'origine une très grande dispersion des usines génératrices. En limitant, d'autre part, les concessions de distribution publique au territoire communal, le régime légal en vigueur a conduit à la multiplication des centrales électriques de distribution. Actuellement, la concentration de la production dans des centrales de plus en plus puissantes se réalise progressivement. Au 31 décembre 1937, la Belgique comptait 346 centrales de plus de 100 kwh. de puissance dont 36 exploitées par des sociétés de distribution, 11 par des régies et 299 par des industriels.

Dans les provinces des Flandres et du Brabant, dont l'activité est principalement agricole et manufacturière, les industriels sont relativement moins nombreux et les organismes de distribution publique y jouent le rôle le plus important.

Par contre, du fait de la localisation des industries minière et métallurgique, les producteurs industriels d'électricité occupent une place relativement prépondérante dans les provinces du Limbourg, de Liège, de Namur, du Luxembourg et du Hainaut.

(1) Bulletin trimestriel de l'Union des Exploitations électriques de Belgique, décembre 1937, p. 766.

(2) Cf. Bulletin périodique de la Sofina, décembre 1937. Note sur la diffusion des applications rurales de l'électricité en Belgique, par M. Deutsch, p. 758.

(3) Voir Bulletin de l'Association des Centrales électriques industrielles de Belgique, no 33-34, de janvier-mars 1937.



TABLEAU IV.

**Statistique des Centrales industrielles.**  
**Puissance installée et production par catégories d'industries.**  
**Années 1936 et 1937.**

BRANCHES D'INDUSTRIES	1936			1937			Variations de 1937 par rapport à 1936	Variations de 1936 par rapport à 1935 (1)
	Nombre	Puissance installée Kw.	Production Kwh.	Nombre	Puissance installée Kw.	Production Kwh.		
1. Charbonnages, mines, minières et fours à coke .....	62	455.468	1.096.471.001	62	475.658	1.190.814.984	+ 9,0 %	+ 8,9 %
2. Métallurgie (fer et autres métaux) ..	49	379.128	1.064.655.436	49	382.664	1.212.461.902	+ 13,7 %	+ 4,9 %
3. Glaceries, verreries et produits chimiques .....	29	92.625	142.319.631	29	96.795	173.452.912	+ 20,5 %	+ 23,4 %
4. Carrières, ateliers de construction, textiles, papeteries et divers .....	130	93.912	190.950.354	127	93.181	209.081.867	+ 9,5 %	+ 7,0 %
5. Cimenteries .....	9	37.869	72.880.278	9	38.569	78.274.407	+ 7,4 %	+ 4,9 %
6. Sucreries, distilleries, etc. ....	25	26.117	36.209.363	25	25.667	39.137.785	+ 8,1 %	+ 13,8 %
7. Transports .....	2	3.570	—	2	3.570	—	—	—
<b>TOTAL...</b>	<b>306</b>	<b>1.088.689</b>	<b>2.599.486.063</b>	<b>303</b>	<b>1.116.104</b>	<b>2.903.223.857</b>	<b>+ 11,7 %</b>	<b>+ 7,6 %</b>

(1) Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1936, le nombre de centrales recensées a été augmenté. Ces variations ont donc été calculées en tenant compte du nombre de centrales précédemment recensées.

TABLEAU V.

**Production et distribution de l'énergie électrique en Belgique.**  
(Sociétés affiliées à l'Union des Exploitations Electriques en Belgique.)  
**A. — Production et répartition de l'énergie électrique.**

ANNÉES	Puissance installée (milliers de kva.)	ENERGIE (millions de kwh.)			RÉPARTITION EN % DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE VENDUE					
		Livrée aux réseaux par les centrales	Achetée à des producteurs ne faisant pas partie de P.U. E. E. B.	Reçue par les réseaux	Force motrice haute tension	Force motrice basse tension	Traction	Distributions par des semi-régies ou associations de communes	Eclairage privé et usages domestiques	Eclairage public
1930 ...	1.155	1.680	92	1.772	70,4	5,8	7,6	6,7	8,8	0,7
1931 ...	1.285	1.714	90	1.804	68,2	5,8	7,8	7,7	9,8	0,7
1932 ...	1.355	1.585	101	1.696	60,1	5,2	9,1	15,4	9,4	0,7
1933 ...	1.355	1.700	111	1.811	61,0	5,2	9,5	14,2	9,4	0,7
1934 ...	1.485	1.706	105	1.811	59,8	5,3	10,2	13,6	10,3	0,8
1935 ...	1.545	1.903	122	2.025	60,3	4,9	10,4	14,1	9,5	0,8
1936 ...	1.535	2.114	123	2.237	59,8	5,-	10,5	13,8	10,1	0,8
1937 ...	1.160	2.373	135	2.508	63,0	4,7	8,9	13,2	9,4	0,8

**B. — Importance de la distribution de l'énergie électrique.**

ANNÉES	COMMUNES EXPLOITÉES		NOMBRE D'ABONNÉS		LONGUEUR DES LIGNES (kilomètres)			
	Nombre	Populations (en milliers)	d'éclairage	haute tension	haute tension		basse tension	
					aériennes	souterraines	aériennes	souterraines
1930 .....	1.813	5.787	971.000	2.700	4.920	6.500	19.160	2.180
1931 .....	1.910	5.930	1.100.000	2.830	5.490	7.000	21.600	2.310
1932 .....	1.925	5.750 (1)	1.125.000	2.900	5.680	7.640	23.125	2.500
1933 .....	1.940	5.760	1.210.000	2.950	5.880	7.680	24.000	2.525
1934 .....	1.961	5.830	1.250.000	2.980	6.520	8.010	25.430	2.600
1935 .....	1.974	5.870	1.270.000	3.050	7.160	8.050	26.240	2.700
1936 .....	1.981	5.899	1.295.000	3.220	7.200	8.100	28.150	2.840
1937 .....	1.972	5.864	1.370.000	3.310	6.870	8.610	29.960	2.340

(1) La diminution provient du fait que depuis 1932, la ville d'Anvers exploite en régie.

Dans l'ensemble, l'organisation rationnelle de la production de l'électricité se présente comme suit :

d'une part, les sociétés de distribution importantes ont relié entre elles, par des réseaux d'interconnexion à haute tension; toutes les centrales de quelque importance;

d'autre part, les industriels auto-producteurs ont créé, dans le sud du pays, une organisation rationnelle à deux degrés : régionale dans les « Unions de Centrales électriques »; interrégionale dans l'« Union Générale Belge d'Electricité ».

En raison même des conditions d'exploitation dissemblables, les sociétés de distribution et les industriels ont eu à résoudre des problèmes d'organisation assez différents.

Malgré ces caractéristiques particulières d'exploitation, un cadre de coopération sur une base nationale a été établi, ainsi qu'il a été mentionné plus haut.

Les sociétés privées de distribution ont établi entre centrales des liaisons régionales, et parfois même interrégionales, de secours et d'échange.

Des liaisons de ce genre existent également avec des centrales appartenant à des sociétés de distribution distinctes, avec des usines génératrices de régies, ou encore avec des centrales industrielles d'auto-producteurs.

Enfin, comme dit ci-dessus, certaines sociétés importantes participent à l'activité des « Unions de Centrales ».

Bien que les formes d'organisation diffèrent d'une société à l'autre, on peut reconnaître entre elles certains traits communs, certains principes directeurs.

En dépit de la tendance à la concentration de la production, dans des usines génératrices de plus en plus puissantes et tout à fait modernes, certaines centrales anciennes de distribution sont maintenues en ordre de service pour fournir l'énergie de pointe ou de secours. Cette pratique est jugée par les sociétés, favorable à la fois à la sécurité de marche et à la réduction des charges financières.

Les interconnexions assurent une répartition rationnelle de la charge entre les centrales vieilles et les usines nouvelles, augmentent la sécurité de marche et remplissent le plus souvent l'office d'un superréseau de distribution, ce qui accroît leur rentabilité. Enfin, elles permettent la compensation des diagrammes de consommation de régions industrielles de caractère différent.

Certaines sociétés de distribution ont érigé, en commun, des usines génératrices puissantes, équipées d'unités modernes, au bord des voies d'eau importantes.

C'est ainsi que la Société Générale Belge de Production d'Electricité « Interescout », constituée par la Société Intercommunale Belge d'Electricité et par la Société d'Electricité de l'Escaut, a établi à Schelle, près d'Anvers, sur la rive de l'Escaut, une centrale dont la puissance installée est de 150.000 kw., pouvant être portée ultérieurement à 500.000 kw.

La Société Interbrabant (Union Intercommunale des Centrales Electriques du Brabant), à laquelle participent les sociétés de distribution ci-après : Centrales Electriques des Flandres et du Brabant, la Compagnie Auxiliaire d'Electricité, la Société Bruxelloise d'Electricité, la Compagnie Générale du Gaz et d'Electricité, l'Electricité et Gaz de l'Agglomération Bruxelloise (*Electrogaz*), la Société Provinciale du Gaz et de l'Electricité, etc., a construit à Bruxelles, deuxième district, au bord du Canal Maritime, une centrale moderne de 175.000 kva., interconnectée avec les centrales des sociétés de distribution et des régies de la hanlieue bruxelloise.

Les systèmes de réseaux ci-après ont été établis par le moyen d'interconnexions réalisées par les sociétés de distribution.

Un examen de la carte figurant les interconnexions réalisées par les sociétés de distribution permet de distinguer les systèmes de réseaux ci-après :

#### *Interconnexions de la région bruxelloise.*

La centrale principale de l'Interbrabant dont il vient d'être fait mention est reliée par des câbles souterrains à 36.000 v. d'une part, à la centrale de la régie communale d'Ixelles (12.500 kva.), elle-même interconnectée avec la centrale de réserve d'Hoeylaert (7.000 kva.) (Auxiliaire d'Electricité); d'autre part, à la centrale d'Oisquercq (37.000 kva.) (Centrales Electriques des Flandres et du Brabant), en passant par les centrales de la régie communale de Bruxelles (80.000 kva.), la centrale de Leeuw-Saint-Pierre (56.000 kva.) exploitée par l'Interbrabant et la centrale industrielle des Forges de Clabecq (20.000 kva.).

Aux heures creuses, l'alimentation de l'ensemble s'effectue uniquement par la supercentrale de l'Interbrabant et la centrale des Forges de Clabecq.

La centrale d'Hoeylaert n'est mise en service qu'exceptionnellement, en hiver.

#### *Interconnexions des centrales de la Société Intercommunale Belge d'Electricité et de ses filiales.*

Cinq des centrales appartenant à cette société (Sweveghem, 43.000 kva.; Alost, 50.000 kva.; Malines, 17.000 kva.; Bressoux, 100.000 kva. et Verviers) sont interconnectées par une double ligne aérienne à 70.000 volts, s'étendant sur plus de 200 kilomètres de longueur.

Cette ligne elle-même est interconnectée à Malines par une ligne double à 70.000 volts avec la centrale de Schelle, appartenant à la Société « Interescout ».

La centrale de Bressoux est interconnectée, d'une part, avec l'Union des Centrales Electriques de Liège-Namur-Luxembourg, organisme créé par les industriels et dont il sera question ci-après, d'autre part avec la centrale de Sclessin de la Société d'Electricité du Pays de Liège.

Les centrales d'Alost et de Sweveghem sont en liaison avec les réseaux de distribution à haute tension de la Compagnie d'Electricité de la Dendre.

La centrale de Schelle joue le rôle de centrale de base. Elle fonctionne en parallèle avec les centrales de Sweveghem et de Bressoux. Celles de Malines et de Verviers sont normalement à l'arrêt. La centrale d'Alost est arrêtée les dimanches et jours fériés.

De Schelle, un répartiteur impose aux centrales de la Société un diagramme de marche déterminé, à l'effet d'obtenir la production dans les meilleures conditions de sécurité et d'économie.

Le réseau à 70.000 volts comporte des lignes doubles, l'une d'elles assurant la distribution, l'autre l'interconnexion.

En outre, la Société Intercommunale Belge d'Electricité exploite dans le Hainaut trois autres centrales, respectivement à Roux (25.000 kva.), Monceau (60.000 kva.) et Pâturages (13.000 kva.); ces centrales sont interconnectées par des réseaux à 6.000 et à 50.000 volts.

La centrale de Monceau est en marche continue, les deux autres n'intervenant qu'aux heures de forte charge. Elle est, de plus, en liaison, d'une part, avec la centrale de Ville-sur-Haine, appartenant à la Société Gaz et Electricité du Hainaut, et, d'autre part, avec la centrale industrielle de la Société Métallurgique de Thy-le-Château.

Enfin, la centrale de Pâturages est interconnectée avec le réseau de l'Union des Centrales Electriques du Hainaut — groupement du Borinage — créé par des industriels auto-producteurs de la région.

#### *Société d'Electricité du Pays de Liège.*

Les deux centrales de cette société — à Amay (30.000 kva.) et à Sclessin (43.000 kva.) — sont interconnectées par des lignes à 15.000 volts et marchent en parallèle les jours ouvrables.

La première est arrêtée du samedi soir au lundi matin.

La centrale de Sclessin est interconnectée avec la centrale de Bressoux (Intercommunale) et avec le réseau de l'U. C. E. *Linalux*.

#### *Société de Gaz et d'Electricité du Hainaut.*

Les quatre centrales exploitées par cette société (Farciennes, Montigny, Bascoup et Ville-sur-Haine) sont interconnectées par une ligne à 70.000 volts. Elles représentent une puissance installée totale de 110.000 kva.

Aux heures de forte charge, la première et la quatrième de ces centrales sont en service. La nuit et le dimanche, celle de Ville-sur-Haine suffit à l'alimentation. Les centrales de Montigny et de Bascoup servent de réserve.

La société a constitué un groupement d'interconnexion avec des centrales de plusieurs charbonnages, d'une cimenterie et d'une usine métallurgique.

A Ville-sur-Haine, il existe une liaison avec le réseau à 50.000 volts de la Société Intercommunale Belge d'Electricité.

#### *Société d'Electricité de l'Entre-Sambre-et-Meuse et de la Région de Malmédy.*

La centrale thermique d'Auvelais (35.000 kva.) est reliée au réseau d'interconnexion régionale à 30.000 volts de l'Union des Centrales Electriques du Hainaut — groupement de la Sambre —, ainsi qu'à la grande artère interrégionale de l'Union Belge d'Electricité équipée à 150.000 volts.

Cette artère effectue la liaison de la centrale d'Auvelais et des centrales hydrauliques de la même société situées dans la région de Malmédy (centrales de Bévercé, 16.000 kva.; Butgenbach, 2.300 kva. et Heid-de-Goreux, 10.000 kva.) et ce par l'intermédiaire du réseau à 70 kv. de l'Union des Centrales Electriques de Liège-Namur-Luxembourg.

Une liaison existe également entre la centrale d'Auvelais et la centrale de la S. A. du Gaz de Namur (10.000 kva.).

La centrale de Heid-de-Goreux fournit l'énergie de base. Le surplus est fourni par les deux autres centrales hydrauliques et par la centrale thermique d'Auvelais.

#### *Centrales Electriques des deux Flandres.*

La centrale de la régie communale de Gand et les centrales de distribution de Langerbrugge (Société Centrales Electriques des Flandres et du Brabant, 137.000 kva.) de Slykens (Société d'Electricité du Littoral, 22.500 kva.) et de Zeebrugge (14.000 kva.) sont reliées par un réseau à 36.000 volts. Toutefois, les liaisons entre les usines de Zeebrugge et de Slykens d'une part, et celles de Slykens et de Langerbrugge de l'autre ne sont utilisées qu'à titre de secours.

#### *Centrales de la région anversoise et du Limbourg.*

La centrale de Merxem (90.000 kva.) de la Société d'Electricité de l'Escaut est reliée à la centrale de Moll (40.000 kva.), de la Société d'Electricité de la Campine, par une ligne à 50.000 volts, et à la centrale de Schelle (200.000 kva.), de la Société « Interescout », par un câble souterrain à 70.000 volts.

Ladite centrale de Moll est interconnectée par une ligne à 100.000 volts avec cinq centrales de charbonnages du Limbourg.

Les interconnexions multiples de secours et d'échange entre les centrales des sociétés de distribution, complétées par des liaisons avec les centrales industrielles et les Unions de Centrales électriques, assurent la production et la distribution de l'énergie de l'ensemble dans les conditions optima d'économie et de sécurité.

Les industriels auto-producteurs ont réalisé une organisation de la production et de la distribution d'énergie électrique, non moins remarquable que celle

établie par les sociétés de distribution proprement dites. Rappelons que c'est en 1911 que furent entreprises les premières études en vue de dégager les

principes d'une organisation d'ensemble des installations productrices et consommatrices d'énergie électrique.

TABLEAU VI.

**Production d'énergie électrique (distributeurs et autoproducteurs).**  
(millions de kwh.).

Source : *Sofina*.

PAYS	1933	Augmentation ou diminution par rapport à l'année 1932 %	1934	Augmentation ou diminution par rapport à l'année 1933 %	1935	Augmentation ou diminution par rapport à l'année 1934 %	1936	Augmentation ou diminution par rapport à l'année 1935 %	1937 Estimation	Augmentation ou diminution par rapport à l'année 1936 %
Allemagne .....	25.654	+ 9,4	30.661	+19,5	35.699	+16,4	41.326	+15,8	49.013	+18,6
Argentine (2) .....	1.694	+ 6,5	1.827	+ 7,9	1.916	+ 4,9	2.054	+ 7,2	2.211	+ 7,6
Belgique .....	4.242	+ 2,6	4.286	+ 1,0	4.700	+ 9,7	5.142	+ 9,4	5.771	+12,2
Canada (3) .....	17.339	+ 8,0	21.197	+22,3	23.283	+ 9,8	25.394	+ 9,1	27.575	+ 8,5
États-Unis (3) .....	78.933	+ 1,4	84.986	+ 7,7	92.612	+ 9,0	106.566	+15,1	114.200	+ 7,1
France (4) .....	14.906	+ 9,7	15.172	+ 1,8	15.818	+ 4,3	16.659	+ 5,3	18.292	+ 9,8
Grande-Bretagne .....	20.303	+ 8,5	22.946	+13,0	25.876	+12,8	29.094	+12,4	32.344	+11,2
Italie (5) .....	11.062	+ 3,8	11.884	+ 7,4	13.118	+10,4	13.563	+ 3,4	14.961	+10,3
Mexique .....	1.529	—	1.833	+19,9	2.064	+12,6	2.247	+ 8,9	2.480	+10,4
Pays-Bas (3) .....	2.082	+ 2,1	2.156	+ 3,6	2.205	+ 2,4	2.335	+ 5,8	2.576	+10,3
Pologne .....	2.396	+ 6,2	2.622	+ 9,4	2.817	+ 7,6	3.082	+ 9,4	3.634	+17,9
Portugal .....	302	+ 5,2	325	+ 7,6	356	+ 9,5	370	+ 3,9	403	+ 8,9
Roumanie .....	592	—	751	+26,9	867	+15,4	957	+10,4	1.099	+14,8
Suède .....	5.344	—	6.030	+12,8	6.895	+14,3	7.413	+ 7,5	8.000	+ 7,9
Suisse (6) .....	4.934	+ 3,0	5.348	+ 8,4	5.692	+ 6,4	6.051	+ 6,3	6.842 (7)	+13,1
Tchécoslovaquie .....	2.664	—	2.853	+ 7,1	3.062	+ 7,3	3.494	+14,1	4.182	+19,7

(1) Y compris la production de la Sarre.

(2) Distributeurs et chemins de fer électriques.

(3) Distributeurs seulement.

(4) Y compris autoproducteurs livrant de l'énergie aux réseaux de distribution.

(5) Statistiques de l'Union Nationale Fasciste de l'Industrie électrique, représentant 94 p. c. de la production totale du pays.

(6) Année hydrographique du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre.

(7) Chiffres définitifs.

TABLEAU VII.

**Statistique officielle des centrales de toutes catégories de 100 kw. et plus.**  
Année 1937.

CATÉGORIES DE PRODUCTEURS D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	Production en Kwh.	% du total de la production
<b>1. Centrales d'auto-producteurs :</b>		
a) Affiliés à l'Association des Centrales électriques industrielles de Belgique .....	2.565.735.672	46,2
b) Recensés directement par le Ministère des Travaux publics et de la Résorption du chômage .....	337.588.185	6,1
		52,3
<b>2. Organismes de distribution publique :</b>		
a) Affiliés à l'Union des Exploitations Électriques en Belgique (U. E. E. B.) .....	2.387.178.700	43,0
b) Concessionnaires de distribution non affiliés à l'U. E. E. B. ....	1.228.819	2,1
c) Régies communales .....	257.090.973	4,7
		47,7
<b>TOTAL EN 1937...</b>	<b>5.548.722.349</b>	<b>100</b>
<b>Energie produite en 1936...</b>	<b>4.943.309.802</b>	

Cette organisation devait conduire à l'utilisation économique et progressive de toutes les sources d'énergie naturelle : houille, gaz perdus de hauts fourneaux et de fours à coke, déchets de charbonnages inutilisés, chutes d'eau improductives.

Une première application des principes de l'organisation préconisée fut réalisée par la Société Coopé-

rative Union des Centrales Électriques (U. C. E.), fondée à Liège en 1919 à l'initiative des industriels auto-producteurs de la région, l'objet de cet organisme étant d'assurer la production en commun de l'énergie, grâce à l'établissement d'un réseau de compensation entre les diverses stations génératrices des charbonnages et usines métallurgiques affiliées.

En dépit des difficultés inévitables du début, l'Union des Centrales Electriques ne tarda pas à prendre un essor rapide. Ses résultats dépassèrent les prévisions les plus optimistes. Ils furent à ce point remarquables que, le 10 mars 1925, le Parlement, conscient des avantages que le pays pouvait retirer de la création d'organismes nouveaux de même nature, vota une loi destinée à en faciliter l'éclosion et le développement.

En 1927, la Commission Nationale des Grands Travaux, constituée à l'initiative du Roi Albert et qui s'était attachée notamment à l'étude du problème de l'organisation de la production et du transport de l'électricité, préconisa l'extension à la Belgique entière des principes d'organisation appliqués avec tant de succès par l'industrie liégeoise.

Le rapport présenté au Gouvernement et approuvé par les Chambres législatives, prévoyait la création, dans les diverses parties du pays, d'unions de centrales électriques organisées suivant le type établi dans le bassin liégeois et la fédération de ces unions régionales, dans un groupement national dénommé « Union Belge d'Electricité ».

Au lendemain de l'approbation du programme de la Commission Nationale des Grands Travaux, les personnalités industrielles et bancaires du pays résolurent de passer à son exécution immédiate.

A leur initiative, fut créée le 15 février 1928, l'« Union Générale Belge d'Electricité » (U.G.B.E.). Cette société anonyme s'assigna, par ses statuts, l'application des conclusions de la C. N. G. T., la création des groupements régionaux et leur interconnexion.

Elle participa, grâce à son concours technique et financier, à la constitution des Unions de Centrales Electriques du Hainaut (U. C. E. H.) — groupements du Borinage, du Centre et de la Sambre — et à la transformation de la Société Coopérative « Union des Centrales de Liège », en société anonyme, sous la dénomination d'« Union des Centrales Electriques de Liège, Namur, Luxembourg (U. C. E. *Linalux*) ».

L'action de cette dernière fut étendue aux provinces de Namur et de Luxembourg.

\* \* \*

L'ensemble formé par l'U. G. B. E., les U. C. E. et les entreprises affiliées, c'est-à-dire le « groupe des Unions », constitue aujourd'hui une exploitation à deux degrés dont l'organisation et le fonctionnement sont basés sur le régime de coopération.

Dans le cadre de sa région, l'U. C. E., qui constitue l'organisation du premier degré, relie les producteurs et consommateurs autorisés à s'alimenter en commun en vertu de la loi de 1925 concernant les distributions d'énergie électrique.

Toutes les installations, accrochées normalement sur le réseau de compensation, sont exploitées comme s'il s'agissait d'une entreprise unique.

L'U. G. B. E., organisme du deuxième degré, élargit la base des échanges en réalisant, par ses grandes artères, ses postes de liaison et son organisation, l'interconnexion des groupements régionaux.

\* \* \*

Le champ d'action de l'U. G. B. E. et des U. C. E. affiliées s'étend à 50 p. c. de la superficie de la Belgique et à 40 p. c. de l'énergie électrique qui y est produite et consommée.

Le groupe des Unions constitue ainsi un vaste réservoir compensateur dans lequel producteurs et consommateurs déversent et absorbent l'énergie au mieux de leurs intérêts et de ceux de la communauté.

\* \* \*

Les échanges d'énergie entre affiliés d'une union de centrales s'effectuent par un réseau d'interconnexion dont la tension dépend des caractéristiques des centres de production et de consommation participant à l'organisation, ainsi que de leur situation géographique.

C'est ainsi que les tensions de 3.000, 6.000, 15.000, 30.000, 70.000 et 150.000 volts sont utilisées selon les conditions locales.

Les réalisations successives du programme général des unions ont amené une constante amélioration de la sécurité et de l'économie de l'ensemble de l'exploitation.

L'expérience de ces sociétés a confirmé tout l'intérêt des unités de grande puissance dans une organisation s'étendant à des consommateurs nombreux et importants.

Les capitaux importants investis par les Unions de Centrales Electriques et par l'Union Générale Belge d'Electricité doivent trouver leur juste rémunération dans les économies que la marche en commun permet de réaliser par rapport à la marche indépendante.

L'alimentation simultanée de consommateurs, présentant des caractéristiques dissemblables au point de vue de l'intensité et de la constance des besoins, régularise la demande générale.

Cette régularisation, ainsi que la mise en commun des réserves, diminuent l'importance des installations génératrices nécessaires et font apparaître un excédent de puissance disponible pour de nouveaux usages.

La marche en parallèle de stations productrices de nature et de puissance essentiellement différentes permet d'utiliser au maximum les sources d'énergie les plus économiques et de récupérer des sous-produits restant sans emploi dans la marche séparée.

Enfin, l'importance de la demande totale d'énergie et l'alimentation en commun rendent possible l'installation des unités les plus puissantes et les plus économiques.

\* \* \*

En vue de répondre à certaines critiques, le Gouvernement a promis de faire étudier le statut légal des entreprises d'électricité en Belgique et d'y apporter les réformes qu'un examen approfondi pourrait suggérer. Cette étude, entreprise par les services compétents de l'administration, n'avait encore abouti à aucune initiative en fin d'année.

### III. — LES MÉTAUX ET LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE.

#### A. — LA SIDÉRURGIE.

L'année 1937 avait débuté sous des auspices des plus favorables. Rappelons que l'effervescence du marché, au cours du dernier trimestre de 1936, était telle que les délais de livraison avaient dû être progressivement allongés jusqu'à atteindre quatre ou cinq mois. Finalement, les producteurs s'étaient vus contraints de se retirer temporairement du marché pour divers produits à la demande desquels il ne leur était plus possible de répondre. Cette situation se maintint pendant les premiers mois de l'année. Elle obligea l'industrie à faire travailler à forte allure les installations déjà en service, à remettre en activité des appareils qui n'étaient plus utilisés depuis 1930 et finalement d'envisager la création de nouveaux moyens de production. Vers la fin du printemps, la demande se ralentit toutefois fortement. Heureusement, l'importance des carnets de commande constitués au cours des mois précédents, permit à la production de se maintenir pendant de longs mois. Néanmoins, devant l'abstention de la clientèle, ces carnets s'épuisèrent peu à peu et, en novembre, une chute très brusque de la production fut enregistrée. Ainsi, en contraste avec l'industrie houillère, chez laquelle il n'était possible en 1937 que de discerner certains signes précurseurs d'un retournement de conjoncture, celui-ci s'est très nettement marqué en ce qui concerne l'industrie sidérurgique.

Ce fléchissement de fin d'année n'a pas compromis les résultats financiers de l'exercice 1937 qui, dans son ensemble, a été brillant. La production a rejoint, à peu de chose près, celle de l'année 1928. Les prix se sont tenus à un niveau relativement élevé. Ce n'est qu'en extrême fin d'année que les cotations officielles

ont dû être réduites quelque peu par rapport aux tarifs qui avaient été fixés en juin. Les prix de revient ont évidemment fortement augmenté. A quatre reprises, les salaires ont été relevés. La rareté du combustible et en particulier du coke, les difficultés d'approvisionnement en minerais français et la hausse importante du prix de leur transport, enfin la cherté des mitrilles n'ont point été sans influence appréciable sur le coût de production. Ces diverses augmentations n'ont cependant pas compensé le relèvement des prix des ventes de telle manière que, dans leur ensemble, les résultats financiers d'exploitation sont apparus supérieurs à ceux de tous les exercices antérieurs sans en excepter les années 1928 et 1929. Ces circonstances favorables ont été opportunément mises à profit par les entreprises pour consolider leur situation financière.

\* \* \*

La production belge de fonte et d'acier en 1937, évaluée respectivement à 3.843.000 tonnes et à 3.777.000 tonnes, ne constitue pas un record. Elle s'établit, en effet, en dessous de la production de 1929 et reste même légèrement inférieure à celle de 1928. Elle marque néanmoins un progrès important sur la production de l'année précédente, progrès qui représente 19,5 p. c. pour la fonte et 22,2 p. c. pour l'acier. Comme en 1937, la production mondiale de fonte a augmenté de 14,5 p. c. tandis que la production mondiale d'acier s'est relevée de 9,7 p. c., l'importance relative de l'industrie belge s'est donc accrue sans que cependant le recul subi à cet égard au cours des années antérieures ait pu être récupéré. De 3,5 p. c. il y a environ dix ans, elle était passée à 2,5 p. c. en 1936 et s'est relevée à 2,8 p. c.

TABLEAU I. — Production annuelle de fonte, et consommations diverses des hauts fourneaux.

Sources : *Annales des Mines et Revue du Travail.*

ANNÉES	PRODUCTION DE FONTE (milliers de tonnes)					CONSOMMATIONS (milliers de tonnes)			Nombre moyen d'ouvriers occupés
	de moulage	pour acier Thomas	spéciale	d'affinage	Total de la production	Coke		Minerais de fer	
						belge	étranger		
1931.....	133	3.045	20	—	3.198	2.840	269	7.730	5.694
1932.....	75	2.662	12	—	2.749	2.405	141	6.642	4.839
1933.....	96	2.606	8	—	2.710	2.369	102	6.586	4.359
1934.....	92	2.849	12	—	2.953	2.429	109	6.987	4.122
1935.....	100	2.918	12	—	3.030	2.745	163	7.913	4.008
1936.....	119	2.934	15	43	3.161	2.840	151	8.170	4.176
1937.....					3.843				

TABLEAU II.

## Les Hauts Fourneaux.

Nombre de hauts fourneaux et capacité de production en 24 heures.

(Chiffres au 31 décembre de chaque année.)

Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES (31 décembre)	Nombre de hauts fourneaux ayant une capacité de production en 24 heures de						Nombre total de hauts fourneaux	
	moins de 100 tonnes	100 à 149 tonnes	150 à 199 tonnes	200 à 249 tonnes	250 à 299 tonnes	300 tonnes et plus	en ordre de marche	en activité
1931.....	4	1	18	15	11	6	55	44
1932.....	4	1	18	15	11	6	55	37
1933.....	2	1	19	8	9	6	45	32
1934.....	1	1	13	10	8	6	39	37
1935.....	2	—	15	9	13	6	45	42
1936.....	2	—	16	7	14	7	46	42

La production d'aciers moulés, en avance importante sur celle de l'exercice précédent, reste cependant appréciablement en retard sur les tonnages réalisés autrefois. Il est vrai que ceux-ci constituent un critère fort peu satisfaisant pour apprécier l'activité d'une industrie dont les produits varient considérablement en nature et en complexité.

L'industrie des fers finis est une fois de plus en recul avec un tonnage de production inférieur, cette fois, à celui de l'année 1933, la plus mauvaise au cours de la dernière crise.

La production d'aciers finis qui, de 1935 à 1936, avait augmenté plus rapidement que celle de l'acier brut, marque, de 1936 à 1937, une avance moins importante que celle enregistrée par l'acier brut. Il s'agit toutefois de variations assez faibles dont l'origine est à chercher dans les besoins des marchés à l'exportation et plus particulièrement dans les besoins du marché anglais, où les usines transformatrices étaient en très forte avance sur les possibilités de production des aciéries. Le rapport de la production d'aciers bruts et d'aciers moulés au tonnage de fonte produite reste toujours approximativement égal à l'unité.

Bien que la production sidérurgique belge soit demeurée en dessous des maxima atteints au cours des années 1928 et 1929, l'augmentation de celle-ci au cours de l'année écoulée ne s'est plus faite sans difficultés. A la fin de 1936, une production mensuelle d'acier de l'ordre de 300.000 tonnes était envisagée comme un maximum difficilement réalisable. En fait, en janvier 1937, la production ne dépassait pas 280.000 tonnes. Elle s'éleva cependant progressivement pour atteindre 349.000 tonnes en juillet et se maintenir approximativement à ce niveau jusqu'en novembre. Ainsi la moyenne mensuelle de production, qui représentait quelque 281.000 tonnes au premier trimestre, se releva-t-elle jusqu'à 347.000 tonnes au troisième trimestre. Malgré le fléchissement observé en novembre et surtout en décembre, la moyenne mensuelle du quatrième trimestre de 304.000 tonnes s'établissait encore en avance appréciable sur celle du début de l'année.

Sans doute s'étonnera-t-on que l'effervescence du

marché au début de l'année ne se soit pas traduite par une activité plus importante de l'industrie. Un développement plus rapide de la production aurait certes été constaté si l'industrie avait pu assurer sans entraves son approvisionnement en minerais et jusqu'à un certain point même, son approvisionnement en combustible. Ce ne fut malheureusement pas le cas. La majeure partie des besoins en minerais de notre industrie sont satisfaits, en effet, par le bassin lorrain. Les modifications apportées au régime des heures de travail ayant ralenti la production des minières françaises, on put craindre de voir les exportations de minerais lorrains délibérément entravées au profit de l'industrie française. Ces difficultés d'approvisionnement n'ont d'ailleurs pas manqué de se refléter dans les statistiques d'importations de minerais. Ces importations n'ont pas crû dans la même proportion que notre production de fonte, notre industrie ayant recouru dans une mesure plus abondante aux minerais luxembourgeois qui n'apparaissent pas dans la statistique ainsi qu'à d'autres sources de minerais, le minerai de Suède en particulier. A cet égard, il n'est pas sans intérêt de noter le remarquable développement de la production minière luxembourgeoise qui, d'une année à l'autre, a crû de 64 p. c. alors que la production de fonte du Grand-Duché n'a augmenté que de 26,4 p. c. Cette divergence d'évolution est attribuée au ralentissement de la production française, qui a obligé les usines consommant des minettes à enfourner une plus forte proportion de minerai luxembourgeois.

A ces problèmes de livraisons de minerais devaient s'ajouter, au début de l'année, des difficultés en matière d'approvisionnement de combustible. Celui-ci était menacé par la réduction des heures de travail dans les mines et par les obstacles mis au recrutement de main-d'œuvre étrangère, recrutement sans lequel on ne pouvait évidemment compenser à brève échéance la diminution de production associée à la réduction de la durée du travail. La situation était d'autant plus délicate au point de vue métallurgique qu'il était difficile de détourner au profit de nos usines toute la



production de fines à coke, une partie de celle-ci étant sollicitée par l'industrie française qui n'aurait pas manqué éventuellement de subordonner les fournitures de minerais à des livraisons satisfaisantes de charbons à coke.

Ces divers problèmes ne purent être que progressivement résolus et progressivement aussi, il fut possible de développer la production. On ne manquera pas de noter que la production moyenne journalière de nos hauts fourneaux s'est encore relevée d'une année à l'autre. De 209 tonnes en 1936, chiffre qui doit être relevé quelque peu pour tenir compte des grèves de juin 1936, cette production moyenne est passée à 224 tonnes. Il s'agit là d'un progrès de 19 p. c. par rapport à l'année 1928, pour laquelle 56 hauts fourneaux étaient en activité en fin d'exercice pour une production du même ordre de grandeur que celle de l'année 1937 pour laquelle on ne relève plus que 47 hauts fourneaux en activité en fin d'année.

TABLEAU III.

**Production, par 24 heures et par région, de fonte pour acier.**  
(Moyennes mensuelles.)

ANNÉES	HAINAUT ET BRABANT		LIÈGE		LUXEMBOURG		TOTAL	
	Nombre de hauts fourneaux à fin d'année	Production en tonnes	Nombre de hauts fourneaux à fin d'année	Production en tonnes	Nombre de hauts fourneaux à fin d'année	Production en tonnes	Nombre de hauts fourneaux à fin d'année	Production en tonnes
1931 .	23	5.312	23	3.871	—	—	46	9.183
1932 .	16	4.883	20	3.502	—	—	36	8.385
1933 .	14	3.953	18	3.592	—	—	32	7.545
1934 .	16	4.241	17	3.958	—	—	33	8.199
1935 .	20	4.780	(1) 19	(1) 3.986	—	—	39	8.766
1936 .	22	5.020	16	3.195	4	905	42	9.120
1937 .	23	5.731	17	3.777	4	1.007	44	10.515

(1) Y compris Luxembourg.

Quelque satisfaisant que soit ce résultat qui montre les progrès faits par nos sidérurgistes dans l'utilisation de leur matériel — depuis 1929, il n'y a pratiquement pas eu de hauts fourneaux nouveaux en Belgique — il convient de noter qu'à ce point de vue, l'industrie luxembourgeoise a témoigné de progrès bien plus importants. La production moyenne journalière de leurs hauts fourneaux est passée, en effet, de 200 tonnes en 1928 à 272 tonnes en 1937, soit une augmentation de 36 p. c. En fait, les 300 tonnes ont été largement dépassées au cours des premiers mois de l'année. Ces résultats s'expliquent par les travaux de modernisation auxquels les usines luxembourgeoises procédèrent dès 1930 et par la mise hors service de plus d'un tiers des hauts fourneaux (39 à fin 1928 et 23 à fin 1937), les moins efficaces vraisemblablement. En Belgique, cette élimination d'appareils n'a pas atteint le cinquième du nombre des hauts fourneaux en activité à la fin de l'année 1928. Signalons qu'une entreprise a mis en marche en 1937 un haut fourneau à grosse production (de 350 tonnes environ) et que deux autres usines ont chacune mis en construction un nouveau haut fourneau.

Dans la chronique annuelle relative à la situation de la sidérurgie belge au cours de l'année 1936, l'attention a été attirée sur l'évolution générale de l'industrie métallurgique dans le monde et sur les dangers qui en résultent pour l'industrie belge. A la fin de 1937, les perspectives ne sont guère meilleures. La capacité de production dans tous les pays est en accroissement constant; tandis que les tendances autarchiques en matière sidérurgique se confirment dans plusieurs pays qui constituaient naguère pour nous une clientèle importante et régulière. Aux pays énumérés l'an dernier : Japon, Afrique du Sud, Indes anglaises, Turquie, il convient d'ajouter la Grèce qui tenterait à son tour d'établir chez elle un embryon d'industrie sidérurgique. Les événements d'Extrême-Orient méritent également réflexion. Si l'immense marché chinois devait devenir un fief réservé à l'industrie japonaise, notre industrie perdrait ainsi un très sérieux débouché.

TABLEAU IV.

**Les aciéries belges.**

Production d'acier, consommation et nombre d'ouvriers occupés.

Sources : *Annales des Mines et Revue du Travail.*

ANNÉES	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ACTIFS	PRODUCTION		CONSOMMATION DE FONTE		NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS OCCUPÉS	PRODUCTION D'ACIER BRUT PAR OUVRIER OCCUPÉ (en tonnes)
		d'acier brut (en milliers de tonnes)	Pièces moulées en première fusion	totale (milliers de tonnes)	% de consommation de fonte étrangère dans la consommation totale		
1931.	34	3.056	66	3.078	2,9	8.672	352,4
1932.	33	2.768	51	2.731	2,2	6.657	414,3
1933.	32	2.689	53	2.677	2,7	6.428	418,3
1934.	29	2.898	48	2.921	2,7	6.167	469,9
1935.	29	2.966	61	2.982	2,7	6.509	455,7
1936.	30	3.105	70	3.094	2,8	7.642	406,3
1937.		3.777	92				

A ces menaces qu'il serait vain et dangereux d'ignorer, il ne peut être paré qu'en développant des fabrications de qualité. A cet égard, un effort intense est poursuivi chez nous, à l'heure présente, notamment en matière d'aciers et de laminés spéciaux.

\* \* \*

L'Entente Internationale de l'Acier a continué à fonctionner normalement. Son action s'est trouvée renforcée par l'incorporation de quelques petits producteurs, entre autres en Europe centrale. Elle a été éternuée, surtout en fin d'année, par la concurrence de petits producteurs américains indépendants qui ne se considéraient pas liés par le *gentlemen's agreement* intervenu en 1936 entre l'Entente et les principales entreprises américaines.

L'avalanche sans précédent d'ordres dont l'industrie bénéficia à la fin de l'année 1936 et au début de l'année 1937, ne fut pas sans provoquer des dépassements dans les tonnages attribués aux groupements nationaux ou aux producteurs individuels. L'Entente décida que les amendes contractuellement dues pour ces dépassements, entre le 1<sup>er</sup> juillet 1936 et le 30 juin 1937, ne seraient pas perçues, aucun préjudice n'ayant pu, dans l'état du marché, en résulter pour les autres producteurs. Dès le 1<sup>er</sup> juillet, toutefois, le régime normal reprit ses droits, les dirigeants de l'Entente estimant que le flottement qui se manifestait sur les marchés ne serait pas d'aussi courte durée que d'autres l'espéraient. Devant l'état languissant des affaires et la carence de la demande, le tonnage de base fut ramené de 525.000 à 450.000 tonnes pour le dernier trimestre 1937, et maintenu à ce chiffre pour le premier trimestre 1938. Rappelons que ces tonnages de base ne sont pas des tonnages de production, l'Entente ne contrôlant que les tonnages exportés; encore, certains fabricats, tels les rails, le fil-machine, etc., restent-ils en dehors du cadre de l'Entente proprement dit. Le tonnage de ces fabricats, même de ceux destinés à l'exportation, n'entre donc pas dans le quantum précité de 450.000 tonnes.

L'Entente internationale des Rails (IRMA) a légèrement modifié les quantums des participants, mais la part réservée à la Belgique n'a pas changé.

TABLEAU V.

Les fabriques de fer puddlé.

Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES	Nombre d'usines actives	Nombre de fours à puddler	Production de fer ébauché (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers
1930 .....	3	12	10	159
1931 .....	2	8	4,5	113
1932 .....	1	3	1,1	68
1933 .....	1	3	0,8	50
1934 .....	1	2	1,9	27
1935 .....	1	2	3,3	25
1936 .....	1	2	3,6	30

TABLEAU VI.

Source : *Annales des Mines*.

Les laminoirs belges (Année 1936)	Laminoirs des aciéries	Laminoirs autonomes
Nombre d'usines actives .....	16	22
Ouvriers .....	11.879	8.016
Trains pour blooms et brames .....	14	3
Trains à profilés .....	39	18
Trains pour verges de tréfilerie .....	5	—
Trains à tôles .....	22	47

TABLEAU VII.

Production des laminoirs belges.

Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Aciers demi-finis	Aciers finis	Fers finis	Ensemble	Aciers demi-finis	Aciers finis	Fers finis	Ensemble
1931	747	2.224	61	3.032	415	1.792	44	2.251
1932	584	2.048	35	2.667	224	1.254	20	1.498
1933	574	2.115	33	2.722	218	1.351	18	1.587
1934	680	2.209	55	2.944	257	1.431	35	1.723
1935	679	2.342	55	3.076	283	1.755	40	2.078
1936	791	2.470	41	3.302	409	2.135	34	2.578

TABLEAU VIII.

Laminoirs belges, joints ou non à une aciérie.

Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES	Nombre d'établissements actifs	Nombre de trains de laminoirs	Consommation de lingots d'acier (milliers de tonnes)	PRODUCTION			Nombre moyen d'ouvriers occupés
				Aciers demi-finis	Aciers finis	Fers finis	
1931.....	42	179	3.066	747	2.224	61	22.737
1932.....	41	171	2.752	584	2.048	35	19.296
1933.....	41	154	2.682	574	2.115	33	19.327
1934.....	38	159	2.769	680	2.209	55	18.712
1935.....	38	158	2.820	679	2.342	55	19.291
1936.....	38	148	2.978	791	2.470	41	19.895

Signalons après l'adhésion de la Pologne en 1936, celle de l'Italie en 1937. La part de celle-ci a été fixée à 1/2 p. c., avec un relèvement progressif jusque 1 p. c. en cas d'accroissement du tonnage total exporté.

Pour ce qui regarde le Cartel international des Tubes, dissous depuis mars 1925, il n'a pas été officiellement reconstitué, mais les anciens adhérents, sauf les Etats-Unis, — c'est-à-dire l'Allemagne, l'Angleterre, la France, la Belgique, la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Hongrie — ont conclu un *gentlemen's agreement* et ont pu se mettre périodiquement d'accord sur la fixation de prix minima. Cette situation paraît avoir donné satisfaction au cours de l'année 1937. L'état des affaires, de brillant au début de l'année, a marqué cependant un ralentissement assez sensible en fin d'exercice.

Ainsi qu'il résulte de l'ensemble des tableaux statistiques consacrés au commerce extérieur des produits sidérurgiques, le mouvement des exploitations accuse un progrès notable et ceci tant en matière de produits bruts ou mi-finis que de produits finis. Les résultats auraient été meilleurs encore si les derniers mois n'avaient pas été défavorablement influencés par l'allure générale des affaires, et notamment par la défection du marché d'Extrême-Orient, qui avait été particulièrement preneur de nos produits pendant la période janvier-août. Comme autres débouchés importants et restés relativement acheteurs jusqu'en fin

d'année, citons la Hollande, les pays du Nord, le Proche-Orient, les Etats-Unis, l'Argentine et le Brésil, ces deux derniers marchés accusant de la faiblesse au dernier trimestre.

Nos exportations vers l'U.R.R.S. ont marqué une certaine faiblesse, ce pays semblant mieux à même de subvenir actuellement à ses besoins.

L'Angleterre constitue toujours notre principal et meilleur client. Elle a enlevé environ les trois quarts de nos exportations d'acier brut. D'une manière générale, elle a d'ailleurs été gros importateur de demi-produits, qui incorporent malheureusement peu de main-d'œuvre. Au mois de mars, l'industrie anglaise ne parvenant plus à satisfaire aux besoins du marché britannique, le Gouvernement britannique décida d'admettre la fonte en franchise et de ramener de 20 p. c. à 10 p. c. le montant des droits sur les fers et aciers. Cette réduction fut ultérieurement renforcée, les droits étant abaissés à 2,50 p. c. jusque fin mars 1938, pour les produits importés avec certificats d'origine et de contingentement. Des appréciations contradictoires apparurent néanmoins en fin d'année au sujet de la couverture des besoins de l'Angleterre en métal pour l'avenir prochain. Il fut même question de rapporter — en partie tout au moins — les abattements consentis en matière de droits de douane. Le Comité consultatif des Douanes, consulté sur ce point, décida de maintenir le *statu quo* jusqu'à la date susdite du 31 mars 1938.

TABLEAU IX.

Commerce des métaux et ouvrages en métaux.

Fer, fonte et acier.

	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (en milliers de francs)				
	Fonte brute	Acier brut	Laminés	Vieux fer	Tous les produits (1)	Fonte brute	Acier brut	Laminés	Vieux fer	Tous les produits (1)
<b>Importations :</b>										
1931.....	301.494	75.348	30.935	196.442	675.493	189.581	45.958	51.031	58.813	747.515
1932.....	211.742	19.914	19.174	133.071	433.011	96.551	11.497	28.199	28.060	354.451
1933.....	215.176	18.546	19.298	96.224	387.909	95.025	12.940	29.624	21.945	376.589
1934.....	215.139	21.573	17.533	142.313	450.857	101.994	13.002	29.558	33.653	414.159
1935.....	204.457	24.262	15.461	65.138	363.475	113.887	18.533	34.923	18.484	469.793
1936.....	279.994	42.037	19.254	106.593	514.552	169.796	31.140	45.279	31.381	631.023
1937.....	307.932	20.730	25.907	123.784	810.003	268.677	27.512	65.083	68.447	870.500
<b>Exportations :</b>										
1931.....	70.139	497.873	2.828.387	192.920	3.893.616	42.629	384.088	2.806.769	57.950	4.011.289
1932.....	36.270	517.859	2.584.976	121.493	3.471.727	14.757	295.501	2.036.630	23.629	2.769.480
1933.....	37.618	312.113	2.627.725	274.154	3.448.007	14.080	146.664	2.039.969	62.170	2.618.957
1934.....	42.794	393.524	2.750.919	337.268	3.719.773	15.232	198.660	2.098.064	83.575	2.761.486
1935.....	41.766	335.004	2.648.661	424.316	3.675.651	10.941	181.067	2.091.450	130.167	2.871.468
1936.....	62.704	361.379	2.523.159	545.597	3.774.123	26.939	219.520	2.256.176	203.528	3.345.408
1937.....	48.993	443.486	3.132.325	342.561	5.173.899	39.358	359.170	3.335.071	207.436	4.837.057

(1) Y compris les chiffres des 4 colonnes précédentes.

Positions tarifaires : Fonte brute, 867. Acier brut, 873 et 874. Laminés, 876, 877, 878, 880, 883a, 883c, 884, 894a, 894b. Vieux fer, 934.

On se rappelle que les rapports entre l'Angleterre et l'Entente, au point de vue des importations de produits métallurgiques, ont été réglés en 1935 par un arrangement qui fixe notamment les tonnages annuels à introduire en Angleterre par l'Entente. De

670.000 tonnes pour la première année de fonctionnement, 1935-1936, ceux-ci devaient être réduits à 525.000 tonnes pour les années ultérieures. L'an dernier déjà, par suite de la pénurie de métal régnant en Angleterre, ce pays avait acheté à l'Entente, hors

contrat, divers lots totalisant 100.000 tonnes environ. En mai 1937, des fournitures supplémentaires de 225.000 tonnes, dont 125.000 tonnes de demi-produits, furent demandées à l'Entente. En octobre dernier, l'Entente reçut encore un nouvel ordre de 75.000 T. de demi-produits, l'Angleterre se réservant une option de même importance pour le premier trimestre 1938. Si les demi-produits ont constitué le gros des achats de l'Angleterre à l'Entente, d'autres fabricats ont été également importés pour des tonnages sérieux; ainsi, en septembre dernier, a été conclu un contrat de 15.000 tonnes de fil-machine, dont 9.000 tonnes sont revenues à la Belgique.

Signalons enfin, la très forte augmentation de nos exportations de rails, augmentation de l'ordre de 154 p. c.

\* \* \*

En 1938, les prix officiels de base à l'exportation n'avaient pas été modifiés avant décembre. Sans doute, cette stabilité officielle des prix à l'exportation ne devait-elle pas faire d'illusion. Dès février, de cette année, de multiples dérogations avaient, en effet, été apportées aux cotations officielles pour adapter celles-ci à des circonstances particulières, favorables ou défavorables. De plus, le consommateur, anxieux d'obtenir livraison rapide et de s'assurer de la sorte contre des majorations éventuelles, fut amené petit à petit à offrir des primes sur les prix officiels. Ainsi la hausse des prix, qui débuta en 1936, prit-elle tout d'abord un caractère officieux.

TABLEAU X. **Mouvement des prix des demi-produits et produits finis.**  
(En £-or par tonne anglaise.)  
Prix à l'exportation.

	Fin Février 1934	Fin Février 1935	Fin Février 1936	Fin Février 1937	Fin Décembre 1937
Billetes .....	2- 7-0	2-7-0	2-7-0	3-0-0	5-7-6
Largets .....	2- 8-0	2-8-0	2-8-0	3-1-0	5-8-6
Barres marchandes.	3- 3-9	3-3-9	3-3-9	4-5-0	6-0-0
Poutrelles .....	2-17-6	3-1-6	3-1-6	4-2-6	5-7-6

D'une manière prudente, l'E. I. A. ne consolida que progressivement ces primes en ne les incorporant que partiellement, et avec un certain retard, dans les barèmes officiels. Ceux-ci, considérés dès lors comme minima, laissaient une marge entre les prix officiels et les prix effectivement obtenus par les comptoirs de vente, marge qui, au fur et à mesure que la demande s'amplifia, devint de plus en plus importante. Cette même fermeté du marché favorisa aussi l'unification des prix et permit aux comptoirs de réduire le nombre des tarifs préférentiels qui avaient dû être consentis en faveur de certains marchés particulièrement exposés à la concurrence, le marché scandinave par exemple.

Cette politique prudente s'inspirait d'un double souci, celui de laisser aux cotations une souplesse suffisante pour épouser les fluctuations des divers marchés et enfin celui de maintenir les prix officiels à un niveau défendable en cas de revirement du marché. Les événements devaient consacrer la sagesse de cette politique car, à peine la dernière hausse des prix officiels avait-elle été décidée en juin, qu'un certain flottement se manifesta dans les marchés. Les grands approvisionnements étant effectués ou assurés par contrats, les commandes perdirent leur caractère d'urgence et les consommateurs reprirent de l'autorité. Il fallut bientôt renoncer aux primes supplémentaires et défendre les cotations officiellement arrêtées.

En juillet, on considérait d'une manière générale que cette abstention de la clientèle aurait été de courte durée et que les commandes n'auraient point tardé à revenir. Le caractère soudain du retournement de conjoncture observé sur le marché, conférait un certain crédit à cette opinion. Contrairement aux prévisions cependant, aucune amélioration ne se manifesta. La résistance des acheteurs perdura jusqu'à la fin de l'année. Elle fut favorisée par diverses circonstances qui permirent de croire que la barrière des prix officiels finirait par céder. A cet égard, l'évolution défavorable du marché américain ne fut pas sans influence. L'industrie américaine, qui avait bénéficié d'une activité particulièrement intense au cours du premier semestre, se trouva en peu de temps à court de commandes. Cherchant dès lors des débouchés, elle offrit des prix inférieurs à ceux des comptoirs sur les marchés habituels de ces derniers, notamment en Angleterre, en Scandinavie et en Extrême-Orient. Bien que les tonnages offerts fussent peu importants, l'acheteur n'en fut pas moins encouragé à persévérer dans son attitude d'expectative et à ne remettre des commandes qu'au fur et à mesure de ses besoins. Cette concurrence ouverte de la part de l'industrie américaine ne fut pas seule à énerver l'action des comptoirs; de même qu'en 1935, celle-ci eut à souffrir des offres de quelques exportateurs clandestins détournant des produits destinés aux marchés intérieurs. Ajoutons enfin le ralentissement progressivement plus accusé de l'activité économique mondiale et il se conçoit que l'attitude d'expectative de la clientèle se soit finalement muée en un très net sentiment de réserve.

Sous la pression des événements, le comité directeur de l'Entente dut concéder en décembre des réductions de prix. Celles-ci portèrent en premier lieu sur les tôles fines, spécialement soumises à la concurrence. Les prix des aciers furent aussi abaissés d'un montant variant de 5 sh. à 10 sh. suivant les marchés. Ces mesures furent toutefois jugées insuffisantes, l'industrie américaine continuant à offrir des prix inférieurs à ceux de l'Entente. Aussi, en fin d'année, annonçait-on que l'Entente abandonnerait les primes qui, au mois de juin, avaient été officiellement incorporées dans les tarifs de base.

Sur le marché intérieur, les prix demandés aux négociants, aux transformateurs et aux constructeurs, bien qu'en hausse sensible, n'ont pas suivi l'allure rapide des prix à l'exportation. En janvier, les usines étant débordées, *Cosibel* décida de ne plus coter pendant la seconde quinzaine. Puis, devant l'accroissement de la tendance haussière des cotations, il fut décidé de ne plus fixer des prix fermes, mais d'établir ceux-ci à la date de la facturation, en prenant comme base le cours officiel du 27 janvier ajusté suivant des proportions agréées en fonction de l'évolution des prix du minerai, du coke ainsi que des salaires. Cette façon de procéder, qui mettait l'industrie transformatrice dans l'impossibilité d'établir des devis, fut promptement abandonnée et des cotations fermes, en hausse sérieuse d'ailleurs, furent établies. *Cosibel* freina, d'autre part, l'exagération manifestement spéculative de la demande intérieure, en limitant les livraisons aux tonnages de 1936. Ce ne fut qu'en fin d'année, devant le revirement complet de la conjoncture, que fut rendue toute liberté en cette matière.

Si l'on rapproche les prix de base de quelques produits-types à la fin des années 1935, 1936 et 1937 et qu'on les compare aux prix maxima atteints pour la plupart en 1929, force est de constater qu'en valeur nominale, les maxima antérieurs ont été dépassés pour la plupart des produits. Compte tenu de la dépréciation du franc belge, les prix intérieurs sont demeurés toutefois appréciablement en dessous de ceux qui furent pratiqués en 1929. La très forte disparité des prix intérieurs et des prix à l'exportation qui en est résultée, explique qu'au début de l'année, l'intervention du Gouvernement fut sollicitée pour qu'il fût veillé à une juste répartition des fournitures entre les transformateurs et négociants d'une part, et les marchés extérieurs d'autre part. En fait, en raison de la pénurie d'acier sur le marché, un conflit était sur le point d'éclater à cette époque entre la grosse sidérurgie et les consommateurs mis dans l'impossibilité de s'approvisionner et menacés de devoir chômer. Ceux-ci n'admettaient point que les marchés extérieurs fussent encore largement alimentés alors que les fournitures au marché intérieur apparaissaient notablement inférieures aux besoins. Les pro-

ducteurs, interrogés sur leur politique, faisaient très justement valoir qu'en pareille conjoncture, la perte de contact avec la clientèle étrangère ne pouvait que s'avérer désastreuse à longue échéance, en poussant celle-ci à créer ou à développer encore davantage sa propre industrie; la Hollande et la Scandinavie ne cachaient pas leurs intentions à cet égard. Ils faisaient également remarquer que vis-à-vis de la concurrence étrangère, l'expansion des exportations belges était indispensable afin de pouvoir défendre efficacement les droits de l'industrie belge lors du renouvellement de l'Entente, dans la détermination des quotes-parts d'exportation réservées aux adhérents. De plus, les statistiques prouvaient qu'en janvier et février notamment, la proportion exportée de la production nationale, bien qu'en progrès notable sur la proportion des années de crise, restait cependant largement inférieure aux deux tiers, proportion qu'en pareille conjoncture, l'on eût pu accepter comme normale. Quoi qu'il en soit de cette discussion, la solution était évidemment de développer au plus tôt la production dans toute la mesure du possible et c'est à quoi on s'attacha, non sans un certain succès, comme on l'a vu.

\* \* \*

Par décision de la Commission arbitrale paritaire de la Sidérurgie, les hausses conventionnelles de salaires suivantes ont été appliquées en 1937 : 2,5 p. c. au 15 mars, 2,5 p. c. au 15 août et 2,5 p. c. au 15 octobre. En outre, tenant compte de la situation prospère de la sidérurgie, une augmentation extra-conventionnelle de 5 p. c. fut accordée le 1<sup>er</sup> juin.

Par arrêté royal du 30 septembre 1936, une Commission avait été instituée en vue d'étudier les possibilités techniques et économiques d'adapter l'industrie sidérurgique à un régime réduit d'heures de travail. En mars 1937, les membres indépendants de cette commission déposèrent un avant-projet de rapport sur la base duquel des négociations furent entreprises dans l'espoir d'aboutir à des conclusions auxquelles les délégations, tant patronales qu'ouvrières, auraient pu se rallier. Cet espoir s'étant avéré vain, des rapports et conclusions distincts furent déposés et trans-

TABLEAU XI.

Evolution des prix de quelques produits sidérurgiques.

	Blooms	Billettes	Poutrelles	Barres	Rails
<i>Prix à l'exportation</i> (en livres-or, soit fr. 243,16 pour 1.016 kilos) :					
Fin 1935.....	2- 5-0	2- 7-0	3- 1-6	3- 2-6	5-10-0
Fin 1936.....	2-18-0	3- 0-0	3-18-0	3-18-0	5-10-0
Fin 1937.....		5- 7-6	5- 7-6	6- 0-0	5-15-0
Maxima atteints pour la plupart des produits en 1929.....	4-10-2	4-17-9	5- 1-5	6- 4-0	6-10-0
<i>Prix intérieurs</i> (en francs par 1.000 kilos) :					
Fin 1935.....	484	540	600	600	1.100
Fin 1936.....	615	640	775	775	1.200
Fin 1937.....	—	960	1.100	1.100	1.375
Maxima atteints pour la plupart des produits en 1929.....	867	886	940	1.100	1.356

mis à la Commission de la Sidérurgie. En fin d'année, aucune décision n'était encore intervenue en la matière.

En 1936 déjà, le chômage dans l'industrie sidérurgique était tombé à un niveau relativement peu important. Pendant la majeure partie de l'année 1937, l'industrie connut une véritable pénurie de main-d'œuvre. Tout au plus, vers la fin de l'année, en corrélation avec la diminution de la production, quelque tendance à l'augmentation du chômage a été discernable.

## B. — LA CONSTRUCTION MÉTALLIQUE ET MÉCANIQUE.

L'année 1937 a constitué, pour la construction métallique, une période satisfaisante, en amélioration sur l'année 1936 qui avait déjà marqué un progrès sérieux sur les résultats de l'exercice 1935. Il s'en faut cependant de beaucoup que la prospérité des diverses industries de la construction ait été comparable à celle des industries charbonnière et sidérurgique. La marge bénéficiaire est, en effet, demeurée étroite, en raison, d'une part, de l'augmentation

TABLEAU XII. Construction d'automobiles et de navires.

ANNÉES	CONSTRUCTION D'AUTOMOBILES			CONSTRUCTION DE NAVIRES (navires lancés) (de plus de 100 tonnes brut)					
	Voitures pour voyageurs	Camions et camionnettes	Production totale	Navires à vapeur		Navires à moteur		Totaux	
				Nombre	Tonnage brut	Nombre	Tonnage brut	Nombre	Tonnage brut
	(nombre de voitures)								
1931.....	2.900	300	3.200	—	—	7	897	7	897
1932.....			(1) 2.225	—	—	7	1.537	7	1.537
1933.....			(1) 1.400	—	—	5	4.497	5	4.497
1934.....			(1) 1.250	—	—	4	831	4	831
1935.....				—	—	10	1.775	10	1.775
1936.....				2	2.260	14	1.989	16	4.249
1937.....				—	—	17	17.071	17	17.071

(1) Suivant le relevé de l'American Automobile.

TABLEAU XIII.

## Construction mécanique et métallique. Commerce extérieur.

Valeurs (milliers de francs).

ANNÉES	Matériel de chemin de fer et de tramways (roulant et fixe)	Machines à vapeur	Machines-outils	Appareils de levage, de pesage et de manutention	Métiers à filer et à tisser	Machines pour l'industrie textile	Machines pour l'agriculture	Machines à coudre, à écrire et à calculer	Machines et mécaniques diverses	Parties de machines et mécaniques	Totaux généraux
<i>Importations :</i>											
1931.....	22.218	154.981	38.481	46.044	50.827	34.717	36.225	80.488	337.377	236.000	1.037.338
1932.....	10.173	63.106	20.266	19.690	31.043	25.132	19.318	52.693	167.948	137.943	547.312
1933.....	6.073	55.496	13.205	15.274	26.718	19.574	24.676	53.164	142.405	133.625	490.210
1934.....	9.373	63.310	12.037	13.159	24.788	17.726	23.578	43.602	122.678	122.319	452.570
1935.....	5.590	92.676	17.693	13.828	36.856	21.724	27.005	68.788	143.072	151.860	579.092
1936.....	6.831	90.564	27.008	15.654	50.051	25.059	37.208	74.200	173.986	178.338	678.899
1937.....	10.829	108.077	49.932	26.136	61.417	32.368	41.902	93.903	211.867	224.943	861.374
<i>Exportations :</i>											
1931.....	171.635	49.016	26.308	35.162	2.679	15.436	22.921	3.039	128.364	172.606	627.176
1932.....	78.141	44.431	10.118	18.574	3.504	13.316	11.801	2.725	71.100	85.832	339.542
1933.....	41.199	24.709	7.407	19.650	5.362	18.314	13.753	1.722	92.799	81.738	306.653
1934.....	40.382	20.207	11.218	23.643	7.413	17.640	14.164	2.087	68.429	75.399	280.582
1935.....	93.469	25.338	20.866	22.766	9.142	19.874	17.006	2.776	82.517	93.338	387.092
1936.....	142.939	33.161	37.143	31.522	10.196	24.292	20.286	2.868	82.744	125.208	510.409
1937.....	308.718	42.026	51.524	28.611	11.443	32.493	21.236	2.980	116.463	196.326	811.820

POSITIONS TARIFAIRES : Matériel de chemin de fer et de tramways (roulant et fixe), nos 1030 à 1033, 1061 à 1063; machines à vapeur, nos 1020 à 1028; machines-outils, nos 1039, 1040; appareils de levage, de pesage et de manutention, nos 1029, 1035, 1036; métiers à filer et à tisser, nos 1046 à 1052; machines pour l'industrie textile nos 1038, 1041 à 1045, 1053 et 1054; machines pour l'agriculture, no 1057; machines à coudre, à écrire et à calculer, nos 1055 et 1056 machines et mécaniques diverses, nos 1037, 1058, 1059, 1060, 1064; parties de machines et mécaniques, nos 1034, 1065 à 1074.

importante des prix des matières premières et, d'autre part, de la concurrence intense rencontrée sur les marchés internationaux. De plus, pendant les premiers mois de l'année, la difficulté et, pendant quelque temps, l'impossibilité d'obtenir de *Cosibel* des options, même de courte durée, pour les matières premières, ont causé de graves préoccupations aux constructeurs. Des délais trop longs de fournitures ayant dû être prévus, ils échouèrent dans certaines de leurs soumissions. Ces difficultés s'atténuèrent progressivement à partir du second semestre en même temps d'ailleurs que les perspectives d'avenir devenaient plus sombres. Aussi la prospérité de la construction métallique, qui ne s'était que tardivement esquissée, fut-elle aussi de très courte durée.

La diversité extrême des fabrications ne permet pas de juger de la marche de cette industrie par la comparaison des tonnages fabriqués ou de la valeur de la production. Il n'est guère possible de suivre son activité — et encore très approximativement — que par l'observation des fluctuations de la main-d'œuvre qu'elle occupe. Sur cette base et sur la foi de renseignements recueillis dans quelques usines importantes, on peut estimer que l'effectif ouvrier s'est élevé, en 1937, à 70 p. c. environ du personnel au travail pendant les années 1927 à 1930. Pour apprécier ce coefficient, il y a lieu de tenir compte du perfectionnement de l'outillage et de la rationalisation du travail systématiquement poursuivie au cours de ces années et qui ont abouti à une économie de main-d'œuvre que l'on estime de l'ordre de 15 p. c. Il va de soi qu'il ne s'agit que d'une moyenne pour l'ensemble des ateliers de construction de matériel roulant, de locomotives, de ponts et charpentes, d'appareils de voie, etc. La situation varie évidemment d'une entreprise à l'autre. Quelques usines, en fin d'année notamment, étaient loin d'atteindre les pour-

centages relativement favorables mentionnés plus haut.

La valeur des exportations de matériel roulant s'est établie en 1937 en nouveau et très sensible progrès sur le montant de 1936, sans atteindre encore, il s'en faut même de beaucoup, les maxima enregistrés naguère. Présumer de l'activité de cette industrie d'après le mouvement des exportations est relativement malaisé en raison de ce que l'exécution des commandes exige d'ordinaire de longs mois, tandis que l'expédition elle-même s'échelonne fréquemment sur une période assez étendue. De ce fait, les statistiques du premier semestre de 1938, reflétant en réalité la situation qui a prévalu l'année dernière au point de vue de l'inscription des commandes, pourraient encore être favorables, alors cependant qu'en fin d'année, les apports frais en ordres destinés à l'exportation étaient plutôt pauvres.

Au point de vue des débouchés, des commandes importantes ont pu être enlevées pour différents pays de l'Amérique du Sud, notamment l'Argentine, l'Uruguay et surtout le Brésil. Ce dernier marché, qui a normalement constitué un bon débouché pour l'industrie belge, est menacé par des projets de développement d'une industrie nationale de construction de matériel roulant et, en particulier, de wagons.

Un autre marché renaissant a été l'Afrique du Sud, où des lots divers, d'importance non négligeable, ont été enlevés souvent en compétition avec l'Allemagne, laquelle, en fin d'année, a emporté une adjudication relativement importante à un prix nettement meilleur que le nôtre.

La Chine a donné quelques ordres; les événements politiques des derniers mois, bouleversant toutes les prévisions, retardent évidemment les livraisons.

Au Maroc, aucune affaire importante n'a été mise en adjudication. On sait qu'en vertu des traités,

TABLEAU XIV.

Importations et exportations de machines, engins mécaniques, matériel de chemin de fer et électrique.  
(Section XVI du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)			MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1935	1936	1937	1935	1936	1937		1935	1936	1937	1935	1936	1937
<i>Importations :</i>							<i>Exportations :</i>						
Janvier ....	3	5	4	58	88	88	Janvier ....	7	7	9	41	53	69
Février ....	3	4	5	58	85	97	Février ....	6	7	10	37	59	65
Mars .....	3	4	5	62	92	110	Mars .....	4	13	13	35	84	90
Avril .....	4	4	6	82	85	119	Avril .....	6	13	13	44	89	94
Mai .....	4	4	5	98	87	111	Mai .....	8	10	11	46	76	80
Juin .....	3	4	6	81	78	127	Juin .....	8	3	12	47	36	98
Juillet .....	4	6	6	82	100	112	Juillet .....	13	9	11	65	68	94
Août .....	3	4	6	77	80	112	Août .....	11	8	11	58	60	92
Septembre ..	3	4	6	83	99	116	Septembre ..	9	9	20	56	76	125
Octobre ....	4	4	6	90	95	116	Octobre ....	10	9	21	73	66	138
Novembre ..	3	4	6	85	85	117	Novembre ..	10	9	16	64	69	122
Décembre ...	3	5	5	82	97	112	Décembre ...	8	11	13	69	79	115
L'année (*) .	41	50	66	939	1.071	1.338	L'année (*) .	100	109	160	635	817	1.173

(\*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

TABLEAU XV.

## Commerce extérieur de machines pour l'industrie.

(Milliers de francs.)

	Machines-outils	Métiers à filer et à tisser	Machines textiles	Machines et mécaniques diverses	Total
<b>Importations :</b>					
1931.....	38.481	50.827	34.717	337.377	461.402
1932.....	20.266	31.043	25.132	167.948	244.389
1933.....	13.205	26.718	19.574	142.405	201.902
1934.....	12.037	24.788	17.726	122.678	177.229
1935.....	17.693	36.856	21.724	143.072	219.345
1936.....	27.008	50.051	25.059	173.986	276.104
1937.....	49.932	61.417	32.368	211.867	355.584
<b>Exportations :</b>					
1931.....	26.308	2.679	15.436	128.364	172.787
1932.....	10.118	3.504	13.316	71.100	98.038
1933.....	7.407	5.362	18.314	92.799	123.882
1934.....	11.218	7.413	17.640	68.429	104.700
1935.....	20.866	9.142	19.874	82.517	132.399
1936.....	37.143	10.196	24.292	82.744	154.375
1937.....	51.524	11.443	32.493	116.463	211.923

aucune discrimination, au point de vue des tarifs douaniers, ne peut être faite entre la France et les autres pays. Il entrerait actuellement dans les vues du Gouvernement français de chercher à obtenir une modification de cette situation, grâce à laquelle l'industrie belge a pu enlever là-bas, à maintes reprises, des affaires intéressantes.

Le marché des Indes anglaises a également fait peu parler de lui. Il semble que la préférence impériale, en vertu de laquelle les constructeurs anglais peuvent se voir adjudger des fournitures, même si leurs offres dépassent de 15 p. c. celles des soumissionnaires étrangers, s'y fasse sentir davantage que pour l'Union sud-africaine. D'autre part, le développement de la construction de matériel roulant et de locomotives s'y poursuit régulièrement.

L'Egypte est demeurée un client régulier tant en matériel roulant qu'en ponts.

Le réveil de notre Colonie, jadis un débouché de premier ordre, n'a été que très timide et a quelque peu déçu nos constructeurs. Cet état de choses s'expliquerait par l'examen auquel la question des transports au Congo est actuellement soumise. Il est vraisemblable, affirme-t-on, que les conclusions seront en faveur des transports routiers et partant, au détriment des transports ferroviaires, tout particulièrement en ce qui concerne le trafic voyageurs, trop faible et peu rentable.

En ce qui concerne le marché intérieur et plus particulièrement les commandes de la Société Nationale des Chemins de fer belges, des Chemins de fer vicinaux et des compagnies privées de tramways, l'année est jugée plutôt médiocre par les constructeurs. Rappelons que la fin de l'exercice 1936 avait donné lieu à deux déceptions : en novembre, la Société Nationale des Chemins de fer belges, n'ayant pas été autorisée à relever ses tarifs, annulait provisoirement la commande de 20 grosses locomotives, type Super Pacific,

TABLEAU XVI.

## Importations et exportations de véhicules autres que pour voies ferrées.

(Section XVII du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1935	1936	1937	1935	1936	1937
<b>Importations :</b>						
Janvier ....	1	4	7	19	45	75
Février ....	3	4	9	28	52	52
Mars .....	8	11	7	43	62	76
Avril .....	7	5	8	52	64	94
Mai .....	6	5	7	73	65	90
Juin .....	6	3	9	73	45	93
Juillet .....	6	4	5	60	49	71
Août .....	7	3	5	42	35	58
Septembre..	4	9	5	35	32	64
Octobre ....	6	3	4	31	37	42
Novembre ..	5	4	9	53	45	63
Décembre...	4	8	5	49	58	08
L'année (*) .	59	63	78	537	591	857
<b>Exportations :</b>						
Janvier ....	2	2	2	16	21	24
Février ....	1	2	3	13	25	29
Mars .....	2	3	3	17	32	35
Avril .....	2	2	7	23	31	53
Mai .....	3	3	4	25	29	46
Juin .....	2	2	4	22	23	46
Juillet .....	2	2	4	29	25	54
Août .....	2	2	2	23	20	30
Septembre..	1	2	4	18	27	44
Octobre ....	1	4	2	17	23	28
Novembre ..	1	2	3	17	14	22
Décembre...	2	3	3	20	30	28
L'année (*) .	20	30	41	239	300	440

(\*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.



passée à sept firmes spécialisées dans ce travail et groupées en consortium. On apprenait simultanément l'abandon de l'adjudication projetée de 1.000 wagons-tombereaux, la Société Nationale des Chemins de fer belges ayant décidé de transformer dans ses ateliers un certain nombre de wagons fermés, en surnombre, en wagons ouverts. Cette décision fut définitivement maintenue, mais la commande des 20 locomotives dont question ci-avant fut finalement confiée au consortium susdit en mai 1937. Par contre, on apprenait en fin d'année que l'adjudication des 120 voitures métalliques pour le service international, qui avait eu lieu en octobre pour compte de la Société Nationale des Chemins de fer belges et qui s'élevait à 84 millions environ, était provisoirement annulée. Citons, parmi d'autres ordres de la Société Nationale des Chemins de fer belges, 15 voitures-fourgons internationaux et 24 automotrices. Les Vicinaux et diverses compagnies de tramways ont également passé quelques commandes de bonne envergure.

Aucun fait nouveau n'a marqué l'année sous revue en ce qui concerne le rapprochement des principaux constructeurs européens de matériel roulant. On sait que si l'Association internationale des Constructeurs de Matériel roulant n'a pas été officiellement dissoute, elle s'est muée en une sorte de *gentlemen's agreement*, fournissant à ses membres la possibilité d'arrangements occasionnels entre deux ou trois firmes afin d'étudier en commun une affaire, mais ne comportant aucune obligation de mise en commun des commandes et de répartition de celles-ci; en fait, depuis 1932, le régime de la libre concurrence a pleinement joué, et les marges bénéficiaires s'en sont ressenties, vu le petit nombre d'affaires au marché. Il ne subsiste effectivement de l'ancienne organisation

mise sur pied en 1930, qu'un bureau centralisateur de renseignements et d'informations statistiques, établi à Paris. Les perspectives de voir se modifier la situation actuelle sont peu consistantes, certains constructeurs, dans notre pays notamment, sont plutôt hostiles à la création d'un organisme centralisateur et répartiteur, estimant que la part que l'on veut leur attribuer ne répond pas à ce qui leur revient, et préférant attendre la disparition de concurrents moins bien équipés.

Les petits ateliers, qui vivent en marge de la grande industrie et qui pourvoient à ses besoins de petit matériel et de réparations courantes, ont connu une prospérité satisfaisante. Les travaux d'entretien et d'agrandissement entrepris par de nombreuses sociétés, leur ont procuré jusqu'en fin d'année des commandes régulières.

En *tréfilerie* et en *clouterie*, la situation a été favorable jusqu'en juin. Le ralentissement a ensuite été très marqué au point qu'en fin d'année, il était estimé que la production s'était réduite des deux tiers.

L'industrie de l'*émaillerie*, déjà prospère en 1936, a connu une année particulièrement satisfaisante. La dépréciation de la devise française a cependant ralenti quelque peu les affaires avec la France.

Les statistiques du poinçonnage au banc d'épreuves des armes à feu à Liège, de même que les statistiques du commerce extérieur, permettent d'apprécier l'ampleur du redressement dont a bénéficié l'industrie armurière. Les progrès sont particulièrement importants dans le cadre des fournitures militaires. L'arme de chasse a fait l'objet d'une demande qui pourrait encore opportunément s'améliorer.

TABLEAU XVII.

Commerce extérieur de matériel électrique.

(En milliers de francs.)

ANNÉES	Machines, dynamos électriques, piles, accumulateurs électriques, aimants	Câbles et fils électriques	Appareils téléphoniques et télégraphiques	Appareils électriques divers	Lampes électriques et de T. S. F.	Accessoires pour l'électricité	Totaux
<i>Importations :</i>							
1931.....	119.284	23.694	119.014	181.516	58.643	57.988	560.139
1932.....	67.288	8.877	128.243	118.623	54.218	39.079	416.328
1933.....	55.461	8.156	102.878	109.162	43.456	38.491	357.604
1934.....	49.237	9.354	52.252	102.044	46.181	37.444	296.512
1935.....	60.251	14.839	32.302	123.614	52.599	39.499	323.104
1936.....	64.908	15.531	27.069	135.566	51.440	42.839	337.353
1937.....	87.380	22.856	27.554	163.338	53.979	56.579	411.686
<i>Exportations :</i>							
1931.....	59.473	77.085	121.889	42.435	21.729	5.471	328.082
1932.....	37.663	47.958	79.126	29.447	14.150	7.618	215.962
1933.....	23.373	43.093	44.354	21.623	10.550	5.984	148.977
1934.....	27.059	42.527	51.237	19.613	11.464	8.119	160.019
1935.....	22.606	55.804	93.706	23.682	14.050	13.121	222.969
1936.....	26.438	82.142	105.587	17.083	16.439	12.744	260.433
1937.....	41.284	151.406	153.585	28.418	21.404	13.793	409.890

Positions tarifaires : Machines, dynamos électriques, etc., nos 1075 à 1078; câbles et fils électriques, nos 1079 et 1080; appareils téléphoniques et télégraphiques, nos 1088, 1088bis A, B et C; appareils électriques divers, no 1089; lampes électriques, nos 1085, 1086 et 1088bis D; accessoires pour l'électricité, nos 1081 à 1084 et 1087.

Source : *Rapports annuels du banc d'épreuves des armes à feu, à Liège.*

ANNÉES	Armes de chasse		Armes de sport		Armes de défense		Armes de guerre			Armes et appareils divers	Armes de guerre réprouvées après réparation ou transformation		Totaux
	à un coup	à deux coups	carabines	pistolets	pistolets et revolvers	pistolets automa- tiques	pistolets mitrail- leurs mitrail- lettes	fusils ou carabines	fusils- mitraill. et mitraill- leuses		fusils ou carabines	fusils- mitraill. et mitraill- leuses	
1931 .....	30.373	51.740	10.028	2.323	24.430	43.781	—	20.645	33	1.396	33.952	147	218.848
1932 .....	10.087	19.848	7.091	939	16.796	61.179	—	8.425	3.367	1.740	12.524	611	142.607
1933 .....	12.038	12.936	8.262	764	9.171	42.451	1.777	18.320	4.816	1.055	3.364	30	114.984
1934 .....	18.604	11.815	7.621	595	5.617	20.343	451	22.813	4.908	675	1.506	523	95.471
1935 .....	28.303	21.245	9.467	710	1.626	31.135	1.585	30.677	3.088	1.007	2.792	207	131.842
1936 .....	40.445	33.840	18.950	945	3.608	43.136	(1) 475	62.220	3.126	1.136	4.753	677	213.311
1937 .....	66.949	49.283	10.505	743	10.035	108.082	35	109.931	9.649	895	7.625	1.174	374.906

(1) Réprouvées après modification.

La motorisation de l'armée n'a pas manqué de donner lieu à une production amplifiée de tracteurs de différents types, de camionnettes, d'auto-chenilles et de tanks.

\* \* \*

En 1936, l'industrie de la construction navale avait enregistré une sérieuse reprise. Aux ordres que la principale des sociétés exploitantes, la Société Anonyme John Cockerill, avait pu noter au cours de cet exercice, celle-ci put ajouter, en 1937, un nouveau paquebot pour la Compagnie Maritime Belge, deux yachts, deux unités pour le Service hydrographique de l'Etat, deux navires à palettes pour le Congo et quelques autres petites unités. Diverses commandes purent être enlevées pour l'exportation, à savoir un bateau-citerne de 3.000 tonnes, trois unités pour l'Etat yougoslave et deux paquebots turbo-électriques pour compte de l'U.R.S.S. En fin d'année, on estimait que les chantiers Cockerill étaient assurés pour deux ans de travail environ. Les effectifs ouvriers avaient atteint le chiffre de 2.800 personnes contre 1.500 à la fin de 1937, tandis que le tonnage en construction représentait 59.600 tonnes contre 48.000 tonnes à la fin de 1936.

Cette situation favorable des chantiers anversoïis fait quelque peu contraste avec l'évolution de l'industrie de la construction navale dans la plupart des autres pays. Depuis le mois de juillet, en effet, et corrélativement au retournement de conjoncture du commerce mondial et à la baisse des frets, on enregistre une très nette diminution des mises en chantier. A cet égard, les perspectives ne sont pas encourageantes. Elles le sont d'autant moins que le tonnage flottant dans le monde est en très sensible augmentation, tandis que le commerce mondial n'a guère réussi à dépasser en volume le chiffre de 1929. Enfin, on ne manquera pas d'observer que le renou-

vellement de la flotte maritime belge s'est une fois de plus effectué à une époque de haute conjoncture et partant, dans des conditions relativement onéreuses.

TABLEAU XIX.

## Réparations maritimes.

## Occupation des cales sèches de la ville d'Anvers.

ANNÉES	Jours d'occupation	Nombre de navires	Tonnage brut
1921 .....	1.885 ½	278	933.973
1922 .....	1.819	348	1.120.157
1923 .....	1.760	357	1.154.964
1924 .....	2.026	361	1.207.873
1925 .....	2.029 ½	339	1.051.473
1926 .....	2.056 ½	372	1.274.136
1927 .....	1.905 ½	349	1.179.456
1928 .....	1.605	293	1.000.758
1929 .....	1.838	356	1.277.126
1930 .....	1.478	318	1.266.968
1931 .....	1.072	268	957.543
1932 .....	747 ½	220	642.765
1933 .....	770	220	737.005
1934 .....	694	223	612.681
1935 .....	899	301	850.929
1936 .....	1.112	310	895.413
1937 .....	2.042	467	1.378.863

L'activité des chantiers de réparations navales a marqué un nouveau progrès. Malgré la hausse des salaires, qui a représenté plus de 40 p. c. au cours de l'année, on estime que les résultats financiers des meilleures années ont été dépassés. Ceux-ci sont attribués, d'une part, au fait que les armements ayant bénéficié de frets élevés pendant la majeure partie de l'année, ont pu consacrer une fraction importante de leurs recettes à l'entretien et au renouvellement de leurs flottes et, d'autre part, à l'activité

des chantiers concurrents anglais, hollandais et allemands occupés tant pour compte des compagnies privées que des marines militaires. La statistique du degré d'occupation des cales sèches de la ville d'Anvers est suggestive de la situation brillante de cette section de l'industrie anversoise au cours de l'exercice 1937.

#### C. — LES MÉTAUX NON FERREUX.

L'envolée des prix des métaux non ferreux, qui avait caractérisé les derniers mois de 1936, atteignit son point culminant au mois de mars 1937 et fut aussitôt suivie d'une chute rapide et accusée, qui ramena les cours au niveau du début de l'année. A la stabilité relative des prix pendant l'été, succéda ensuite une baisse lente qui devait finalement entraîner les cours à un niveau approximativement égal à celui des cours moyens de 1936.

Ces mouvements des marchés ont été diversement interprétés. D'aucuns ont fait valoir la progression rapide de la consommation qui, pour certains métaux, a nettement battu tous les records antérieurement établis. D'autres n'ont pas manqué d'incriminer la politique de réduction des stocks qui, poursuivie en 1936, pour raffermir davantage les marchés, n'avait pas laissé en fin d'année suffisamment de métal disponible pour répondre à une demande rapidement croissante. D'autres ont encore dénoncé la spéculation qui s'était emparée de ces marchés et qui trouva un aliment de choix dans la publication du Livre Blanc britannique sur le réarmement, en février. Il n'est pas douteux que ces différents facteurs ont tous contribué à des degrés divers à façonner la physionomie particulière des marchés des métaux non ferreux pendant l'exercice sous revue. La spéculation, en particulier, paraît avoir joué un rôle prédominant dans l'évolution désordonnée des prix au cours du premier trimestre de l'année. Elle explique aussi la réaction brutale des marchés à la menace de mesures déflationnistes aux Etats-Unis et à la déclaration du Président Roosevelt sur le niveau exagéré des prix des matières premières. La baisse prolongée des prix en fin d'année doit plutôt être associée au fléchissement général de l'activité industrielle dans le monde.

#### *Le cuivre.*

L'entente internationale qui lie les producteurs du Chili, de la Rhodésie et du Congo belge est de date relativement récente. Elle fut conclue, en effet, au mois de mars 1935 et n'entra en vigueur qu'au mois de mai de cette année. A cette époque, la demande de métal manifestait déjà une sensible amélioration en comparaison du niveau auquel elle était tombée en 1932. Les marchés étaient toutefois menacés par la progression très rapide de la production qui n'avait pas manqué d'influencer défavorablement les cours et de compromettre leur redressement. En fait, ceux-ci, après s'être relevés d'un minimum de £ 24-11-3 par

tonne pour le cuivre standard à trois mois en 1932 à un maximum de £ 39 en juillet 1933, évoluaient au-dessous de £ 28 en février 1935. C'est dans ces circonstances que les producteurs mentionnés plus haut décidèrent de limiter leur production à 70 p. c. de certains tonnages de base sur lesquels un accord avait pu s'établir. Ajoutons que les Etats-Unis, bien que n'étant pas partie à l'entente internationale, consentaient à limiter leurs exportations et qu'une certaine mesure de coopération fut assurée de la part des producteurs canadiens.

Cette décision influença favorablement l'évolution du marché du cuivre. Les stocks se réduisirent progressivement et les prix s'orientèrent à la hausse. Ce ne fut cependant pas avant septembre 1936 que le cours de £ 39, atteint en juillet 1933, fut rejoint. A partir de ce moment, toutefois, les prix haussèrent rapidement.

Pour répondre aux sollicitations de la demande, — dans la suite, celle-ci devait s'avérer de nature largement spéculative — les quotas de production furent successivement relevés à 75 p. c. en août 1936, à 80 et à 85 p. c. en octobre 1936, et enfin à 95 p. c. et à 105 p. c. en novembre 1936. Ces mesures, loin de calmer l'agitation spéculative, furent interprétées comme un aveu de la situation statistique délicate du marché du cuivre. Finalement, en janvier 1937, toute restriction de la production fut abandonnée. Le recul des cours, qui en fut la conséquence, ne s'avéra toutefois que momentanément, la publication du programme de réarmement britannique ayant fourni un nouvel aliment à la spéculation. Au 11 mars 1937, le cuivre standard à trois mois cota £ 74-17-6.

La réaction du mois de mars se traduisit par une chute rapide des cours. Vers la fin du mois d'avril, le cuivre standard à trois mois était revenu à £ 55, cours aux environs duquel il devait ensuite se tenir jusqu'au début de septembre malgré l'augmentation de la production et surtout celle des stocks. En ces mois, le marché fondait de sérieux espoirs sur une reprise de la consommation aux Etats-Unis à partir de l'automne. Ces espoirs s'étant avérés illusoire, les prix cédèrent aussitôt. A fin septembre, le cours du cuivre standard à trois mois avait déjà reculé à £ 47-5-0. En fin d'année, il n'était plus que de £ 40 environ. Les stocks mondiaux de cuivre raffiné, qui étaient de 315.000 tonnes anglaises au début de 1937, et qui s'étaient abaissés en mars à 253.000 tonnes, s'établissaient en fin d'année à 412.000 tonnes. Le rétablissement du quantum de production à 105 p. c., qui devait rentrer en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> décembre, fut sans effet sur le marché.

La production mondiale de cuivre brut est estimée avoir passé de 1.698.000 tonnes métriques en 1936 à 2.225.000 tonnes en 1937, soit un progrès de 31 p. c. La part du Congo belge dans cette production, qui était de 6 p. c. en 1936, a atteint près de 7 p. c. en 1937 avec un tonnage de 150.000 tonnes environ.

La consommation mondiale de cuivre brut s'est élevée, d'autre part, à 2.050.000 tonnes contre

1.779.000 tonnes en 1936. A cette augmentation, le marché américain n'a que très faiblement participé. Les données statistiques font défaut pour apprécier exactement l'activité de l'industrie du cuivre en Belgique. L'observation du commerce extérieur suggère qu'au cours de 1937, cette activité fut exceptionnellement intense. En 1936, nous avons importé environ 130.000 tonnes de cuivre brut dont 96.000 tonnes d'origine congolaise. En 1937, ce commerce d'importation s'est élevé à 231.000 tonnes dont 154.000 tonnes en provenance du Congo belge. Bien que la production belge de cuivre raffiné n'ait vraisemblablement pas pu suivre le mouvement de la production congolaise, les raffineries travaillant déjà à un chiffre proche de leur capacité en 1936, il n'est pas douteux que tous les records antérieurs ont été battus.

### Le zinc.

Depuis la fin de 1934, l'activité de l'industrie du zinc est indépendante de toute réglementation internationale. Le dernier cartel du zinc, qui était entré en vigueur en août 1931, fut dissous en décembre 1934. Il prévoyait certains quotas de production qui

pouvaient néanmoins être dépassés moyennant paiement d'amendes. Comme d'une manière générale, ces amendes étaient suffisamment modérées pour qu'il fût profitable de les payer, les restrictions apportées à la production ne furent jamais bien sévères. Depuis 1934, la production n'est plus contrôlée bien que, depuis cette époque, des négociations aient été poursuivies en vue de reconstituer une forme quelconque d'entente ou de cartel international.

En 1936, la production mondiale du zinc, estimée à 1.470.000 tonnes, s'était établie approximativement au même niveau qu'en 1929. Celui-ci a été nettement dépassé en 1937 avec une production estimée de 1.656.000 tonnes, qui marque un progrès de 12,5 p. c. environ par rapport à l'année précédente.

A la faveur de circonstances que l'on peut estimer tout à fait exceptionnelles, l'industrie belge a largement participé à cette augmentation de la production. Successivement, les producteurs canadiens au cours de l'hiver 1936-1937 et les producteurs américains pendant l'été, furent handicapés par la baisse de l'étiage des cours d'eau qui alimentent les usines hydro-électriques dont ils dépendent pour leur fourniture de courant; aussi le marché américain connut-il pendant quelques mois une pénurie extrême

TABLEAU XX. L'industrie du zinc en Belgique.  
Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES	FONDERIES DE ZINC						LAMINOIRS A ZINC					
	Nombre d'usines actives	Nombre moyen d'ouvriers occupés	Consommations		Production de zinc brut	Valeur du zinc brut à la tonne	Nombre d'usines actives	Nombre moyen d'ouvriers occupés	Consommations		Production de zinc laminé	Valeur du zinc laminé à la tonne
			Minerai de zinc	Charbon					Zinc brut	Charbon		
			(milliers de tonnes)			(francs)			(milliers de tonnes)			(francs)
1931 ...	11	4.534	260	394	135	1.995	9	1.270	67	19	65	2.699
1932 ...	10	3.208	176	267	96	1.702	9	1.168	58	17	56	2.220
1933 ...	10	3.469	254	335	137	1.831	9	1.329	70	20	67	2.298
1934 ...	10	3.855	320	406	175	1.457	8	1.460	81	21	80	1.753
1935 ...	10	3.956	324	431	182	1.865	8	1.527	77	16	75	2.145
1936 ...	10	4.231	352	464	195	2.120	8	1.547	64	15	64	2.465

TABLEAU XXI. Usines à plomb, argent, cuivre et autres métaux.  
Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES	NOMBRE D'USINES ACTIVES	CONSOMMATIONS			PRODUCTIONS					NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS OCCUPÉS
		Minerais	Autres matières premières	Houille et coke	Plomb	Cuivre noir et raffiné	Argent	Or fin, platine, palladium	Nickel, étain, antimoine, cadmium (milliers de tonnes)	
1931.....	11	78	243	178	71	133	157	7.910	4	3.469
1932.....	10	83	168	138	64	86	177	9.620	5	2.531
1933.....	10	79	218	136	69	106	214	11.640	5	2.504
1934.....	10	96	269	166	75	152	254	13.630	9	2.715
1935.....	10	93	319	180	69	189	334	14.250	11	2.885
1936.....	10	83	305	165	67	138	270	14.060	10	3.171

TABLEAU XXII.

## Importations de minerais en Belgique.

Quantités (tonnes).

ANNÉES	MINÉRAIS DE									
	Fer	Cuivre	Zinc	Plomb	Etain	Aluminium	Manganèse	Antimoine	Arsenic	Argent
1931.....	10.339.357	44.920	348.404	55.988	244	2.574	239.228	2.808	4.473	—
1932.....	9.121.471	53.832	230.069	41.699	1.112	1.611	135.920	2.210	3.278	—
1933.....	9.836.205	58.491	335.097	62.572	3.918	839	172.641	1.793	2.188	—
1934.....	10.260.457	(1) 5.653	428.808	97.185	5.740	1.042	203.046	2.032	1.944	22
1935.....	10.582.818	8.663	422.989	85.452	6.102	1.444	242.452	3.454	2.381	1
1936.....	10.718.136	5.828	575.919	99.886	8.768	822	164.285	6.803	1.053	—
1937.....	12.410.327	37.841	618.656	132.620	10.410	1.070	340.466	4.752	1.818	—

POSITIONS TARIFAIRES : Fer : 182g. Cuivre : 182e. Zinc : 182f. Plomb : 182j. Etain : 182f. Aluminium : 182a. Manganèse : 182h. Antimoine : 182b. Arsenic : 182d. Argent : 182c.

(1) La diminution provient du fait que, jusqu'en 1933, une certaine quantité de cuivre brut était comprise dans les minerais de cuivre.

de métal. Cette conjoncture se traduit par une reprise des exportations européennes vers les Etats-Unis, reprise dont l'industrie belge a évidemment bénéficié directement et indirectement. Cette reprise des exportations a été surtout sensible en matière de zinc brut. Elle a été négligeable en ce qui concerne les tôles. Le commerce extérieur du cuivre témoigne d'ailleurs du même phénomène.

En 1936, la production belge avait été de 195.000 tonnes. En 1937, elle se sera vraisemblablement élevée à 225.000 tonnes, tonnage le plus élevé qui aurait jamais été produit chez nous. Il représente approximativement 13,6 p. c. de la production mondiale, coefficient déjà caractéristique de la production belge au cours des deux années précédentes.

Si d'un point de vue quantitatif, les résultats d'ensemble de l'industrie belge en 1937 paraissent des plus satisfaisants, il n'en est pas de même des conditions

de prix qui sont devenues plutôt défavorables. Le marché du zinc, qui avait manqué de soutien pendant de nombreuses années, avait vu sa situation s'améliorer considérablement en 1936. Les cours du disponible s'étaient, en effet, redressés jusqu'aux envi-

TABLEAU XXIII.

## La rationalisation dans les fonderies de zinc.

ANNÉES	Ouvriers occupés		Production de zinc brut	
	Nombre	% P <sup>r</sup> rapport à 1927	Tonnes	% P <sup>r</sup> rapport à 1927
1927 .....	7.408	100	199.000	100
1931 .....	4.534	60	135.000	70
1932 .....	3.208	43	96.000	48
1933 .....	3.469	47	137.000	69
1934 .....	3.855	52	175.000	88
1935 .....	3.956	53	182.000	91
1936 .....	4.231	57	195.000	98

TABLEAU XXIV.

## Cuivre, Zinc, Plomb et Nickel.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)								
	CUIVRE		ZINC			PLOMB		NICKEL	
	Cuivre brut	Tous les produits	Zinc brut	Tôles	Tous les produits	Plomb brut	Tous les produits	Nickel brut	Tous les produits
<b>Importations :</b>									
1931.....	91.867	94.658	35.391	839	36.424	52.267	52.910	7.830	7.973
1932.....	38.517	40.663	27.207	1.313	28.631	32.045	32.306	6.789	6.906
1933.....	47.807	50.062	11.071	1.471	12.717	17.877	18.098	2.194	2.347
1934.....	(1) 114.612	(1) 116.722	17.390	411	17.951	20.170	20.378	3.119	3.282
1935.....	150.878	153.237	11.150	61	11.303	26.993	27.120	1.015	1.181
1936.....	134.148	136.270	12.468	25	12.621	37.307	37.458	1.083	1.296
1937.....	238.366	242.888	27.347	54	27.590	30.376	30.626	1.124	1.511
<b>Exportations :</b>									
1931.....	70.231	79.176	56.614	47.433	104.614	39.369	58.930	323	2.333
1932.....	60.414	67.715	64.071	40.217	104.438	40.400	49.381	31	2.073
1933.....	64.213	76.275	53.631	45.922	99.725	35.415	43.414	488	2.940
1934.....	61.365	79.577	80.789	56.771	137.730	44.440	53.820	277	2.119
1935.....	109.363	118.413	98.917	48.906	148.040	45.728	54.738	558	2.089
1936.....	79.457	90.054	96.320	45.351	142.050	58.072	66.236	91	801
1937.....	115.923	132.091	152.668	46.522	199.665	75.461	76.727	234	2.425

TABLEAU XXIV (suite).

ANNÉES	VALEURS (milliers de francs)								
	CUIVRE		ZINC			PLOMB		NICKEL	
	Cuivre brut	Tous les produits	Zinc brut	Tôles	Tous les produits	Plomb brut	Tous les produits	Nickel brut	Tous les produits
<i>Importations :</i>									
1931.....	537.922	601.960	62.966	2.660	68.617	94.848	98.178	22.825	28.740
1932.....	165.291	193.295	43.114	3.190	48.195	51.236	52.758	18.900	23.237
1933.....	187.875	231.431	19.242	3.531	25.298	27.735	29.192	8.948	13.461
1934.....	(1) 235.375	(1) 274.056	26.036	790	29.184	26.210	27.477	11.638	15.978
1935.....	492.760	535.422	17.556	217	19.695	41.266	42.396	10.268	15.790
1936.....	574.450	621.479	26.202	182	28.769	81.935	83.386	13.331	20.180
1937.....	1.296.525	1.356.416	84.480	267	88.194	78.994	80.507	16.164	27.112
<i>Exportations :</i>									
1931.....	513.373	619.244	124.682	161.028	289.717	91.380	160.080	1.606	35.918
1932.....	308.752	366.692	118.150	108.301	227.587	72.027	96.726	339	33.039
1933.....	304.580	383.102	102.541	122.939	226.494	55.662	73.168	7.119	50.870
1934.....	254.709	350.992	134.885	135.439	271.255	63.375	80.751	4.181	34.765
1935.....	530.282	595.023	186.233	111.269	298.724	88.951	110.446	8.131	32.890
1936.....	507.690	595.275	210.514	115.113	327.711	144.070	167.305	1.462	15.691
1937.....	1.048.039	1.222.798	472.365	156.260	631.646	243.972	274.237	2.456	50.387

POSITIONS TARIFAIRES : Cuivre brut : 935. Zinc brut : 968. Tôles : 969a. Plomb brut : 975. Nickel brut : 960.

(1) L'augmentation provient du fait que, jusqu'en 1933, une certaine quantité de cuivre brut était comprise dans les minerais de cuivre.

rons de £ 20; au 11 mars 1937, ils devaient même atteindre £ 37. Ils reculèrent ensuite très rapidement de telle manière qu'à la mi-juin, ils n'étaient plus que de £ 19. Jusqu'à la mi-septembre, ils fluctuèrent entre £ 21 et £ 25, puis tombèrent à nouveau pour ne plus représenter que £ 15 environ en fin d'année, soit un prix approximativement égal à celui de la fin de l'année 1935.

Les conditions financières de fusion du minerai, qui étaient excellentes au début de l'année, se sont ainsi considérablement dépréciées. Bien que les fondeurs travaillent en quelque sorte à façon, les formules d'achat des minerais étant basés sur les cours du métal, la chute importante de ces derniers a eu pour conséquence de réduire appréciablement les frais de fusion qui sont alloués à l'industrie. En fin d'année, celle-ci se voyait contrainte de traiter des minerais à un prix sensiblement égal à celui qu'elle recevait en 1935 et 1936 alors que depuis cette époque, la main-d'œuvre et le charbon, qui constituent les éléments principaux du prix de revient, avaient renchéri dans de très fortes proportions.

Depuis quelques années, notre industrie du zinc marque une évolution qu'il n'est pas sans intérêt de noter car elle constitue une adaptation particulièrement heureuse aux conditions assez spéciales dans lesquelles cette industrie doit travailler chez nous. D'une part, nous tendons à développer la production de produits de haute qualité. A l'heure présente, en effet, deux usines fabriquent du zinc fin pour lequel une demande croissante se manifeste. Il est estimé qu'en 1937, cette production spéciale a représenté

13.000 tonnes environ. Si le marché le justifie, ce tonnage sera largement dépassé en 1938.

La récupération de sous-produits et leur traitement retiennent, d'autre part, de plus en plus l'activité de cette industrie. La production de cadmium, en particulier, marque un nouveau progrès. Celle-ci est en majeure partie exportée vers les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. En 1937, les exportations ont atteint 471 tonnes contre 293 tonnes en 1936. Ces chiffres placent la Belgique parmi les principaux producteurs mondiaux de ce produit. Le cadmium étant principalement utilisé dans l'industrie automobile, ses cours sont très sensibles au degré d'activité de cette industrie. Après s'être très rapidement élevés au début de l'année, ceux-ci n'ont pu se maintenir à ces niveaux et une baisse importante a été enregistrée.

Cette orientation de notre industrie du zinc est d'autant plus souhaitable que les perspectives qui s'offrent à elles ne sont pas très rassurantes. Des gisements nouveaux sont mis en exploitation, en effet, en Australie, en Yougoslavie, en Rhodésie et dans d'autres pays; bientôt, ils alimenteront le marché international dont notre industrie dépend très étroitement pour ses débouchés. Les stocks sont, d'autre part, en très sensible augmentation depuis la fin de l'été. Aussi semble-t-il bien que ce ne sera que par la qualité de ses produits et l'utilisation exhaustive de ses installations et des minerais qu'elle traite, que l'industrie pourra garantir la rentabilité de son activité au cours des années prochaines.

Le plomb.

La production mondiale de plomb estimée à 1.700.000 tonnes en 1937, bien qu'en sensible augmentation sur celle de 1936, n'a pas rejoint celle de l'année 1929. La consommation par contre, évaluée à 1.695.000 tonnes, s'établit à niveau approximativement égal à celui de cette dernière année. Si toutefois, de ces statistiques globales, on exclut les chiffres relatifs aux Etats-Unis, tant la production que la consommation apparaissent appréciablement supérieures aux résultats de l'année 1929. En Belgique, en particulier, la production de plomb, qui était de 67.000 tonnes en 1936, paraît s'être élevée à 93.000 tonnes environ en 1937, ce qui constituerait un record.

Pour autant qu'il peut être fait confiance aux statistiques des stocks de plomb, ceux-ci étaient tombés en Europe à un niveau extrêmement bas au début de l'année. En fait, le disponible était très rare. Cette situation ne manqua pas de se refléter dans les cours qui, d'une moyenne de £ 11-11-11 en 1936, haussèrent jusqu'à un maximum de £ 36 en mars 1937. Ils reculèrent ensuite très rapidement jusqu'à £ 21 à la mi-juin, pour fluctuer entre £ 21 et £ 25 pendant deux ou trois mois. Vers la fin de l'année, le plomb cotait entre £ 15 et £ 16. En Europe, la position statistique des stocks paraissait s'être améliorée quelque peu par rapport au début de l'année.

Le Congo a produit pour la première fois des tonnages industriels de concentrés de plomb. D'autre part, une mine de pyrite et de galène est en cours d'installation dans les environs de Namur de telle manière qu'au cours des prochaines années, un certain tonnage de minerais pourra être produit en Belgique.

TABLEAU XXV.

Indices des prix de gros  
des produits des industries métallurgiques.

Base : avril 1914 = 100.

Source : Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	466	397	402	374	506	682
Février .....	458	398	395	371	528	745
Mars .....	436	398	395	374	531	799
Avril .....	421	405	396	470	520	755
Mai .....	411	417	389	489	511	765
Juin .....	388	416	385	469	507	764
Juillet .....	395	430	381	499	509	775
Août .....	392	428	383	510	524	816
Septembre ...	406	421	379	512	544	774
Octobre .....	409	417	375	523	549	758
Novembre ....	414	407	373	522	579	738
Décembre.....	407	412	375	505	619	733
Moyenne .....	417	412	386	468	536	759

TABLEAU XXVI.

Le chômage dans les industries métallurgiques.

Source : Office national du Placement et du Chômage.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D' ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage inter- mittent	Chômage complet	Chômage inter- mittent	
1927 .....	128.296	2.181	3.911	1,7	3,1	121
1928 .....	132.994	869	1.649	0,7	1,2	42
1929 .....	135.324	1.062	2.310	0,7	1,7	55
1930 .....	154.692	4.073	9.625	2,9	6,8	225
1931 .....	168.983	18.140	33.959	11,1	20,8	897
1932 .....	210.245	38.333	43.268	20,0	22,7	1.512
1933 .....	231.887	40.909	39.345	19,0	18,3	1.370
1934 .....	215.438	42.586	37.270	19,7	17,3	1.423
1935 .....	198.306	38.046	27.497	18,5	13,3	1.348
1936 .....	197.648	25.255	18.251	12,7	9,2	944
1937 .....	213.365	18.678	14.596	9,1	7,1	610

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	1.523	1.586	1.500	1.680	1.278	712
Février .....	1.524	1.674	1.630	1.692	1.261	655
Mars .....	1.487	1.621	1.510	1.594	1.060	588
Avril .....	1.365	1.542	1.424	1.394	1.143	559
Mai .....	1.436	1.347	1.429	1.394	998	604
Juin .....	1.580	1.307	1.400	1.266	1.034	522
Juillet .....	1.630	1.130	1.342	1.191	924	501
Août .....	1.500	1.237	1.403	1.262	762	538
Septembre ...	1.603	1.223	1.420	1.169	765	565
Octobre .....	1.424	1.140	1.295	1.254	679	568
Novembre ....	1.487	1.290	1.266	1.184	620	691
Décembre.....	1.580	1.340	1.462	1.102	803	811
Moyenne .....	1.512	1.370	1.423	1.348	944	610

Le marché du plomb, comme celui du zinc, est menacé par la mise en valeur de gisements australiens, yougoslaves et canadiens. Au cours de l'année écoulée, il a été défavorablement influencé par le ralentissement de la construction immobilière dans de nombreux pays ainsi que par l'absence d'investissements importants de la part de l'industrie électrique. Les hauts prix pratiqués au début de l'année ont, d'autre part, suscité une offre très abondante de plomb de réemploi que les industries de transformation ont utilisé aux dépens de la consommation de plomb neuf. Cette substitution a accéléré et aggravé le recul des cours à partir de mars 1937. Vers la fin de l'année, il semblait toutefois que les possibilités offertes par ce marché de matières de réemploi avaient été largement épuisées.

TABLEAU RÉCAPITULATIF.  
Valeurs (milliers de francs).

ANNÉES	Métaux et ouvrages en métaux	Constructions mécaniques et métalliques	Matériel électrique	Automobiles vélos, motos	Aérostats, navires et bateaux	Armes	Totaux
<i>Importations :</i>							
1931 .....	1.970.858	1.037.338	560.139	426.573	66.307	10.943	4.072.158
1932 .....	1.003.078	547.312	416.328	297.525	44.401	8.409	2.317.053
1933 .....	1.249.016	490.210	357.604	228.517	48.022	9.933	2.383.302
1934 .....	1.222.587	452.570	296.512	219.100	40.713	12.581	2.244.063
1935 .....	1.589.073	579.092	323.104	308.019	31.855	34.138	2.865.281
1936 .....	2.045.297	678.899	337.353	377.296	50.235	39.527	3.528.607
1937 .....	3.142.617	861.374	411.686	540.361	62.217	25.726	5.043.981
<i>Exportations :</i>							
1931 .....	5.339.796	627.176	328.082	95.519	25.409	76.160	6.492.142
1932 .....	3.917.287	339.542	215.962	34.692	11.774	41.378	4.560.635
1933 .....	3.705.511	306.653	148.977	28.281	17.980	29.497	4.236.899
1934 .....	3.879.978	280.582	160.019	32.840	6.813	54.155	4.414.387
1935 .....	4.468.629	387.092	222.989	33.405	8.506	67.137	5.187.738
1936 .....	4.949.690	510.409	260.433	44.216	32.581	103.484	5.900.813
1937 .....	7.731.707	811.820	409.890	63.234	52.073	160.265	9.228.989

*L'étain.*

La production d'étain est soumise à un contrôle international. Le Cartel International de l'Etain, conclu le 1<sup>er</sup> mars 1931, groupait initialement les producteurs de la Malaisie, des Indes néerlandaises, de la Bolivie et de la Nigérie. Le Siam se joignit à cette entente le 1<sup>er</sup> septembre 1931. Lors du renouvellement du cartel pour une nouvelle période de trois ans au 1<sup>er</sup> janvier 1934, celui-ci reçut l'adhésion du Congo belge, de l'Indochine, du Portugal et d'une partie des producteurs du Cornwall. En novembre 1936, après de longues négociations provoquées par les revendications du Siam relatives au tonnage de base qui lui était reconnu, un troisième accord de restriction de la production put être établi qui, ratifié le 1<sup>er</sup> janvier 1937, a été conclu pour une période de cinq ans. Les participants au cartel sont les suivants: la Malaisie, les Indes néerlandaises, la Bolivie, la Nigérie, le Congo belge, le Siam et l'Indochine française. A 25.000 tonnes près, ces pays représentaient en 1936 la totalité de la production mondiale qui s'élevait en cette année à 178.364 tonnes anglaises (1).

Les tonnages de base sont les suivants :

Malaisie .....	71.940 tonnes anglaises.
Indes néerlandaises .....	36.330 " "
Bolivie .....	46.490 " "
Nigérie .....	10.890 " "
Siam .....	18.000 " "
Congo belge .....	13.200 " "
Indochine française .....	3.000 " "

Total : 199.850 tonnes anglaises.

Ce total est légèrement supérieur à la production mondiale réalisée en 1929. Les tonnages de base alloués à la Malaisie, aux Indes néerlandaises, à la Nigérie et à la Bolivie sont équivalents à la production de ces pays en 1929. Les tonnages de base du Siam et du Congo belge sont respectivement de près de 10.000 tonnes et de plus de 12.000 tonnes supérieurs à la production de ces pays en 1929. En ce qui concerne l'Indochine française, son tonnage de base représente environ 2.000 tonnes de plus que sa production en 1929.

Pour le premier trimestre de 1937, les quotas furent fixés à 100 p. c. des tonnages de base. Il avait été espéré qu'à ce taux, un équilibre satisfaisant entre la production et la consommation aurait pu être réalisé. En fait, jusqu'à la mi-février, les cours se tinrent relativement stables aux environs de £ 230, soit approximativement au niveau moyen de l'année 1934 et en amélioration notable sur le cours moyen de 1936 qui avait été de £ 204 environ. Cette stabilité relative fut compromise par la publication du programme de réarmement britannique. Le marché estima que l'exécution de ce programme augmenterait appréciablement la consommation, les prix montèrent aussitôt et une augmentation des quotas de production fut demandée.

Le Comité International de l'Etain, en sa réunion du début de mars, décida toutefois de ne pas suivre le sentiment du marché et d'adhérer au coefficient de 100 p. c. fixé antérieurement, coefficient qui, à son avis, devait amplement suffire à répondre aux besoins de la consommation tout en assurant un certain réapprovisionnement des stocks. Cette décision, bien que motivée, n'eut pas le don de dissiper le scepticisme du marché à l'égard de la situation statistique de l'étain, et les prix s'envolèrent jusqu'à un maximum de £ 304 qui fut atteint le 15 mars. Le 12 mars,

(1) Une tonne équivaut à environ 1.016 kilos.



le Comité International de l'Étain était revenu sur sa décision antérieure et avait annoncé que les quotas seraient haussés à 110 p. c. pour le second trimestre.

En raison de la situation statistique favorable du marché de l'étain, la réaction ne fut pas aussi sévère que celle qui fut enregistrée sur les autres marchés de métaux non ferreux. Les cours reculèrent jusqu'à £ 242 à la mi-juin, et se tinrent ensuite au-dessous de £ 260 jusqu'à la mi-septembre.

L'augmentation des quotas de production, décidée en mars pour répondre au sentiment du marché et maintenue ensuite jusqu'à la fin de l'année, eut une influence défavorable sur les stocks. La production dépassa bientôt nettement la consommation et les prix s'orientèrent une fois de plus à la baisse, bien que le Comité International de l'Étain eût fait part en octobre de son intention de ramener les quotas à 85 p. c. pour le premier trimestre de 1938. Vers la fin de l'année, les cours étaient tombés en dessous de £ 200.

En sa réunion du 10 décembre, le Comité International de l'Étain, revenant sur sa communication du mois d'octobre, a décidé de réduire à 70 p. c. les quotas de production pour le premier trimestre de 1938. La Malaisie, la Nigérie et les Indes néerlandaises sont toutefois autorisées à exporter 80 p. c. de leur tonnage de base tant que les quotas restent fixés à 70 p. c. Ce dernier arrangement a été rendu possible par l'abandon fait par le Congo belge, la Bolivie et l'Indochine française de leurs contingents non utilisés.

On estime à 8.500 tonnes, le poids d'étain contenu dans les concentrés extraits au Congo et traités en 1937.

TABLEAU XXVIII.

Importations et exportations de métaux et ouvrages en métaux.

(Section XV du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1935	1936	1937	1935	1936	1937
<i>Importations :</i>						
Janvier ....	46	61	62	86	170	198
Février ....	47	48	64	85	148	222
Mars .....	49	65	72	97	183	299
Avril .....	45	60	68	104	175	250
Mai .....	62	60	79	186	168	279
Juin .....	47	45	93	146	162	313
Juillet .....	60	55	100	183	155	313
Août .....	44	62	77	127	164	307
Septembre ..	44	69	63	143	187	255
Octobre ....	42	72	68	124	204	250
Novembre ..	42	71	67	135	172	256
Décembre...	64	65	70	214	205	260
L'année (*) .	592	734	881	1.630	2.089	3.203
<i>Exportations :</i>						
Janvier ....	368	354	353	348	406	474
Février ....	311	304	346	316	367	554
Mars .....	329	370	420	323	447	695
Avril .....	319	331	403	320	364	697
Mai .....	333	330	402	419	417	655
Juin .....	369	211	461	418	255	718
Juillet .....	327	400	420	366	447	669
Août .....	277	367	397	332	425	657
Septembre ..	335	350	386	398	421	681
Octobre ....	365	348	429	440	435	726
Novembre ..	344	346	384	412	459	627
Décembre...	356	391	371	407	536	604
L'année (*) .	4.035	4.103	4.770	4.499	4.982	7.758

(\*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

TABLEAU XXIX. Commerce des métaux et ouvrages en métaux. — Tableau récapitulatif.  
Quantités (tonnes).

ANNÉES	Fer, fonte et acier	Cuivre	Zinc	Plomb	Nickel	Étain	Aluminium	Métaux précieux	Ouvrages divers en métaux communs	Totaux
<i>Importations :</i>										
1931.....	675.493	94.658	36.424	52.910	7.973	3.584	3.235	18	2.447	876.742
1932.....	433.011	40.663	28.631	32.306	6.906	3.824	1.296	18	2.107	548.762
1933.....	387.909	50.062	12.717	18.098	2.347	2.590	2.034	435	2.054	478.246
1934.....	450.857	116.722	17.951	20.378	3.282	2.305	2.115	56	1.946	615.612
1935.....	363.475	153.237	11.303	27.120	1.181	2.414	2.224	21	1.896	562.871
1936.....	514.552	136.270	12.621	37.458	1.296	3.691	3.677	21	1.989	711.575
1937.....	810.003	242.888	27.590	30.626	1.511	3.698	6.565	21	2.677	1.125.579
<i>Exportations :</i>										
1931.....	3.893.616	79.176	104.614	58.930	2.333	3.080	623	124	4.756	4.147.252
1932.....	3.471.727	67.715	104.438	49.381	2.073	3.846	905	165	4.317	3.704.567
1933.....	3.448.007	76.275	99.725	43.414	2.940	3.099	523	184	6.064	3.680.231
1934.....	3.719.773	79.577	137.730	53.820	2.119	4.588	453	251	6.622	4.004.933
1935.....	3.675.651	118.413	148.040	54.738	2.089	6.523	796	395	4.618	4.011.263
1936.....	3.774.123	90.054	142.050	66.236	801	7.001	1.241	267	5.081	4.086.854
1937.....	5.173.899	132.091	199.665	76.727	2.425	8.809	3.338	345	7.193	5.604.492

TABLEAU XXIX (suite).

Valeurs (milliers de francs).

ANNÉES	Fer, fonte et acier	Cuivre	Zinc	Plomb	Nickel	Etain	Aluminium	Métaux précieux	Ouvrages divers en métaux communs	Totaux
<i>Importations :</i>										
1931.....	747.515	601.960	68.617	98.178	28.740	56.573	41.743	246.643	80.889	1.970.858
1932.....	354.451	193.295	48.195	52.758	23.237	56.038	23.326	189.622	62.156	1.003.078
1933.....	376.589	231.431	25.298	29.192	13.461	35.315	31.442	446.222	60.066	1.249.016
1934.....	414.159	274.056	29.184	27.477	15.978	39.979	30.061	340.812	50.881	1.222.587
1935.....	469.793	535.422	19.695	42.396	15.790	58.511	35.027	347.500	64.939	1.589.073
1936.....	631.023	621.479	28.769	83.386	20.180	99.361	53.218	442.400	65.481	2.045.297
1937.....	870.500	1.356.416	88.194	80.507	27.112	121.082	83.196	437.858	77.752	3.142.617
<i>Exportations :</i>										
1931.....	4.011.289	619.244	289.717	160.080	35.918	50.731	10.342	134.403	28.072	5.339.796
1932.....	2.769.480	366.692	227.587	96.726	33.039	54.889	10.222	335.057	23.595	3.917.287
1933.....	2.618.957	383.102	226.494	73.168	50.870	52.490	5.865	267.860	26.705	3.705.511
1934.....	2.751.486	350.992	271.255	80.751	34.765	96.081	4.766	263.220	26.662	3.879.978
1935.....	2.871.468	595.023	298.724	110.446	32.890	175.717	7.851	353.122	23.388	4.468.629
1936.....	3.345.408	595.275	327.711	167.305	15.691	207.533	16.010	246.525	28.232	4.949.690
1937.....	4.837.057	1.222.798	631.646	274.237	50.387	301.116	46.522	327.386	40.558	7.731.707

POSITIONS TARIFAIRES : Fer, fonte et acier : 867 à 934. Cuivre : 935 à 956 et 959. Zinc : 968 à 974. Plomb : 975 à 981. Nickel : 960 à 964 et 967. Etain : 982 à 990. Aluminium : 991 à 1001. Métaux précieux : 865 et 866. Ouvrages divers en métaux communs : 1002 à 1019.

*Autres métaux.*

La métallurgie du niobium et du tantale, extraits de minerais congolais, a encore été développée au cours de 1937.

Le cobalt ayant été fort demandé, les installations ont travaillé à pleine capacité. La production belge suffit à la presque totalité de la consommation mondiale. Des agrandissements des installations sont en cours d'exécution.

Au cours de l'année, une fabrique de poudre d'aluminium a été créée, capable de pourvoir à tous les besoins du pays. Actuellement déjà, cette usine

exporte à l'étranger une partie de sa production. Cette fabrique a entrepris aussi la fabrication du bronze en poudre dont la production n'est cependant pas aussi importante que celle de l'aluminium en poudre. Celui-ci est utilisé principalement en peinture, en lithographie ainsi qu'en pyrotechnie.

En 1937, quelque 95.000 kilos d'argent ont été obtenus par l'Union Minière. La politique des Etats-Unis a exercé une influence stabilisatrice sur le marché de telle manière que les cours ont peu varié.

Les exportations d'or du Congo sont en augmentation. En 1937, elles se sont élevées à 12.600 kg. contre 11.950 kg. en 1936.

## IV. — PRODUITS CHIMIQUES.

D'une manière générale, l'industrie chimique belge a commencé l'année 1937 sous d'heureux auspices. Ceux-ci n'ont pas été démentis par les résultats des premiers mois d'exploitation. Sous l'influence d'une conjoncture mondiale qui commençait à être hésitante, l'activité a marqué un certain palier, vers la fin du second trimestre, auquel finalement un fléchissement a succédé en fin d'année. Ce fléchissement s'est avéré plus ou moins accusé suivant les fabrications envisagées. Telle est l'impression d'ensemble qui se dégage de l'évolution de l'industrie chimique belge au cours de l'exercice 1937.

TABLEAU 1.

### Indices des prix de gros.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

#### A. — Produits chimiques.

	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	697	562	528	485	456	533	566
Février.....	683	560	523	482	455	533	580
Mars .....	679	548	522	481	452	534	596
Avril .....	668	546	513	482	474	533	597
Mai .....	652	539	512	479	489	533	597
Juin .....	649	537	509	482	499	529	599
Juillet .....	641	531	510	474	503	535	615
Août .....	639	531	510	470	507	536	611
Septembre ...	619	531	509	469	510	541	597
Octobre .....	619	530	491	469	513	543	605
Novembre .....	609	530	490	465	515	545	612
Décembre.....	599	530	485	458	514	556	612
Moyenne .....	646	539	508	475	491	538	599

#### B. — Goudrons et dérivés.

	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	694	755	862	620	511	670	570
Février .....	671	771	841	620	495	660	580
Mars .....	652	865	820	588	473	635	596
Avril .....	671	844	795	580	511	635	637
Mai .....	681	819	759	567	511	600	663
Juin .....	689	833	759	581	501	565	663
Juillet .....	694	872	775	584	548	565	677
Août .....	747	881	767	584	545	562	677
Septembre .....	696	872	746	567	545	568	677
Octobre .....	716	843	722	563	542	578	686
Novembre .....	716	858	707	519	594	570	679
Décembre.....	707	858	675	500	650	562	674
Moyenne .....	694	839	769	573	535	597	648

### C. — Engrais chimiques.

	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	624	416	446	412	378	431	443
Février .....	622	409	434	408	375	434	448
Mars .....	620	405	421	401	370	438	443
Avril .....	588	393	424	324	389	434	443
Mai .....	504	381	424	397	384	434	432
Juin .....	545	388	417	402	384	438	424
Juillet .....	542	394	412	393	393	438	428
Août .....	463	409	399	379	393	438	428
Septembre ...	434	421	407	389	403	444	451
Octobre .....	429	433	405	389	417	450	473
Novembre ....	420	442	409	389	417	447	478
Décembre.....	418	452	416	386	424	447	480
Moyenne .....	522	412	418	389	394	439	448

Malheureusement, pour de multiples raisons, il est difficile de la préciser. Les fabrications chimiques sont, en effet, très diverses. Elles le deviennent de plus en plus chaque année alors que cette industrie acquiert une importance grandissante dans notre économie. D'autre part, la documentation statistique disponible est très déficiente. Exception faite pour quelques produits, il n'existe d'autres sources d'information certaine que celles qu'offrent la lecture des mercuriales et les statistiques du commerce extérieur.

Le mouvement du commerce extérieur fournit évidemment des indications intéressantes. Au stade de développement d'un bon nombre de nos industries chimiques, le marché intérieur est manifestement insuffisant pour lui assurer une prospérité satisfaisante. Partant, les fluctuations des exportations permettent d'apprécier indirectement et suivant une mesure approximative, la conjoncture plus ou moins favorable dont ces industries ont bénéficié. Certaines fabrications dépendant de l'étranger pour leurs approvisionnements en matières premières, le mouvement du commerce d'importation est, dans ces conditions, susceptible de fournir quelques indications. Ce sont les seuls renseignements d'ordre quantitatif disponibles. On conçoit que cette situation pourrait être opportunément améliorée.

Au cours de l'année 1937, les prix des produits chimiques ont été orientés à la hausse tout particulièrement au cours du premier semestre qui a vu leur indice passer du coefficient 556 en décembre 1936 au coefficient 615 en juillet 1937. Août et septembre ont marqué un certain fléchissement des prix. Celui-ci a néanmoins été résorbé au cours du dernier trimestre de l'année. D'une année à l'autre, les prix ont ainsi augmenté de 10 p. c.

TABLEAU II.

## Le chômage dans les industries chimiques.

Source : Office national du Placement et du Chômage.

## A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1924 .....	5.142	32	311	8,1	172	
1925 .....	4.979	62	228	5,7	141	
1926 .....	5.732	29	100	0,6	3,2	83
1927 .....	4.503	140	834	2,9	17,7	489
1928 .....	4.290	74	614	1,6	13,7	327
1929 .....	4.079	26	262	0,7	5,1	92
1930 .....	4.420	49	449	1,3	10,9	161
1931 .....	4.659	405	693	9,3	15,5	617
1932 .....	5.114	801	1.066	16,7	22,4	1.314
1933 .....	5.183	794	981	16,7	20,9	1.189
1934 .....	5.242	1.023	1.065	19,8	19,6	1.319
1935 .....	5.580	1.026	752	18,6	13,5	1.329
1936 .....	14.891	1.875	964	17,7	10,1	1.185
1937 .....	15.643	1.948	1.246	13,0	8,3	858

## B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	264	933	1.252	1.295	1.810	1.243	1.075
Février .....	382	1.108	1.315	1.190	1.679	975	1.062
Mars .....	330	1.250	1.080	1.380	1.761	1.098	899
Avril .....	672	1.580	1.590	1.544	1.265	1.903	829
Mai .....	740	1.376	1.435	1.535	1.268	1.800	757
Juin .....	674	1.750	1.252	1.386	1.346	1.046	807
Juillet .....	862	1.379	969	1.186	1.147	1.118	692
Août .....	686	1.476	1.205	1.225	1.219	1.125	721
Septembre ...	1.143	1.292	829	1.212	1.195	925	733
Octobre .....	696	1.115	980	1.129	1.105	897	766
Novembre ....	497	1.178	1.005	978	1.085	990	906
Décembre .....	464	1.332	1.360	1.772	1.063	1.094	1.043
Moyenne .....	617	1.314	1.189	1.319	1.329	1.185	858

Les prix des goudrons et dérivés, qui avaient subi une baisse au cours de l'exercice 1936, se sont redressés à un niveau légèrement supérieur à celui qu'ils avaient atteint en janvier 1936. En fin d'année cependant, les marchés témoignaient d'une certaine faiblesse que l'orientation générale des prix avait commencé à manifester.

Les engrais chimiques ont marqué une nouvelle hausse. A 480 en décembre 1937, leur indice des prix est en avance de 33 points sur les prix moyens en décembre 1936. On notera que, relativement aux prix de base de l'année 1914, les prix des engrais chimiques se maintiennent à un niveau très avantageux, lorsqu'on les compare à ceux des autres produits chimiques

\* \* \*

Dans la chronique de l'an dernier, l'attention a été attirée sur le développement de l'industrie de l'azote et sur le redressement dont celle-ci avait témoigné au cours des récentes années. Au cours de l'exercice agricole 1936-1937, de nouveaux progrès ont été effectués. La production de sulfate d'ammoniaque a atteint 286.948 tonnes dont 135.876 tonnes ont été consommées par le pays tandis que le commerce d'exportation s'est élevé à 185.726 tonnes. Celui-ci se dirige en ordre principal vers la France, les Indes britanniques, le Japon, la Chine, les Indes néerlandaises et les Pays-Bas. La consommation d'engrais azotés pendant l'année agricole 1936-1937 s'est établie comme suit :

Désignation des engrais	En tonnes marchandise	En tonnes azote
Sulfate d'ammoniaque .....	135.876	27.388
Nitrate de soude du Chili .....	44.857	7.065
Nitrate de soude synthétique .....	16.798	2.677
Nitrate d'ammoniaque .....	55.631	8.634
Nitrate de chaux 15,5 % .....	14.432	2.236
Cyanamide 17 % .....	32.700	5.560
Chlorhydrate d'ammoniaque .....	10.845	2.115
Sulfo-nitrate d'ammoniaque .....	448	90
Nitrophoska .....	70	15
Urée 46 % .....	130	56
		55.836

En matière de sulfate d'ammoniaque, notre industrie suffit donc amplement aux besoins de la consommation et alimente un important commerce d'exportation. Les importations de sulfate d'ammoniaque sont pratiquement négligeables. En ce qui concerne le nitrate de soude synthétique, le nitrate d'ammoniaque et le nitrate de chaux, on peut estimer que la production nationale est légèrement supérieure à la consommation. La production belge de cyanamide, évaluée à 20.700 tonnes pour l'exercice 1936-1937, est toutefois inférieure aux besoins du pays qui, au cours de cette période, en a importé 14.336 tonnes d'origine norvégienne et yougoslave.

Les prix des engrais azotés, qui furent relevés successivement au mois de février et au mois de mars, restèrent dès lors stables jusqu'au mois de décembre; à cette époque, une nouvelle hausse fut enregistrée. Nous donnons ci-après les prix pratiqués sur le marché belge pour différents types d'engrais azotés. Ces prix s'entendent franco toutes gares, par 10 tonnes minimum, sauf pour les nitrates de soude et de chaux qui sont des cotations départ usines ou dépôts.

L'industrie de l'azote n'est point la seule en Belgique à avoir témoigné de progrès considérables au cours des récentes années. Voici quelques autres exemples qui se rapportent sans doute à des activités moins importantes, mais qui sont tout aussi significatifs au point de vue des tendances qui animent l'industrie.

**Prix des engrais azotés en 1937.**

*Prix pratiqués*

*sur marchés belges aux 100 kg. marchandises.*

DÉSIGNATION DES ENGRAIS	Janvier	Février	Mars- Novembre	Décembre
Sulfate d'ammoniaque 20,6%	94,—	96,—	97,—	98,—
Calciammon 20 %	94,—	96,—	97,—	98,—
Nitrate de soude 15,5 %	109,25	111,25	112,25	113,25
Nitrate de chaux 15,5 %	103,—	105,—	106,—	107,—
Nitrate d'ammon. 15,5 %	90,50	92,25	93,—	94,—
Nitrate d'ammon. 34,5 %	203,—	206,75	(1) 208,50	210,75
Chlorhydraté d'ammoniaque 24 %	113,—	115,—	116,50	117,50
Sulfonitrate d'ammoniaque 20 %	136,50	139,75	141,—	—
Cyanamide de chaux 17 %	82,—	84,—	85,—	87,—

(1) A partir du mois d'avril. Le cours du mois de mars était de fr. 206,50.

La Belgique, qui fabrique de l'acide citrique par voie de fermentation, depuis une dizaine d'années, est devenue un producteur particulièrement important. En 1929, la production belge était évaluée entre 300 et 400 tonnes, dont la partie principale était consommée à l'intérieur du pays. En 1935 et 1936, la production a été d'environ 1.500 tonnes, à laquelle il

convient d'ajouter des quantités importantes de citrate de chaux. La production totale, y compris l'acide citrique exporté sous forme de citrate, peut être évaluée entre 3.000 et 4.000 tonnes. Les exportations d'acide citrique qui étaient négligeables, il y a une dizaine d'années, se sont élevées en 1936 à 1.508 tonnes et en 1937 à 1.360 tonnes; elles se dirigent vers la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas.

Les statistiques du commerce extérieur englobent le citrate de chaux dans d'autres citrates. En ce qui concerne le commerce d'exportation, les chiffres donnés représentent toutefois presque exclusivement du citrate de chaux. En 1937, la Belgique en a exporté 6.391 tonnes contre 3.485 tonnes en 1936, ce qui la place au tout premier rang des pays exportateurs de ce produit.

En 1935, la production mondiale d'acide citrique était évaluée à un peu plus de 13.000 tonnes. 90 p. c. de cette production provenaient des pays suivants : Etats-Unis (36 à 37 p. c.), Italie (20 p. c.), Grande-Bretagne (15 à 18 p. c.), Belgique (10 p. c.), le solde étant fourni par la Tchécoslovaquie, l'Allemagne et la France.

TABLEAU III.

**La production de sous-produits de la fabrication du coke.**

Source : *Annales des Mines.*

**Quantités.**

ANNÉES	Sulfate d'ammoniaque (tonnes)	Goudron (tonnes)	Benzol brut (tonnes)	Benzol rectifié (tonnes)	Gaz non utilisé à la fabrication du coke (milliers m3)	Petit coke (tonnes)	Grésil (tonnes)	Cendrées (tonnes)
1930.....	72.550	179.150	29.540	19.480	644.762	265.950	29.260	205.200
1931.....	69.200	166.930	27.930	21.570	662.314	253.110	179.710	53.370
1932.....	60.890	158.410	24.070	24.290	829.188	272.810		193.910
1933.....	60.900	163.970	25.230	26.460	895.437	301.530		188.770
1934.....	58.440	154.960	22.710	29.700	848.982	365.530		184.140
1935.....	61.240	167.190	20.220	32.920	939.339	471.370		225.660
1936.....	66.370	177.320	31.190	32.530	1.023.917	720.280		214.250

**Valeurs.**

*(Milliers de francs.)*

ANNÉES	Sulfate d'ammo- niaque	Goudron	Benzol brut	Benzol rectifié	Gaz non utilisé à la fabrication du coke	Petit coke	Grésil	Cendrées	Valeur totale
1930.....	82.652	68.649	48.350	50.104	99.333	46.613	4.182	13.364	413.247
1931.....	62.919	57.968	31.829	38.684	81.621	40.255	11.222	2.788	327.286
1932.....	34.681	67.481	28.230	45.443	97.177	28.044		8.146	309.202
1933.....	32.989	57.401	33.457	57.383	85.345	28.366		7.424	302.366
1934.....	31.099	43.616	26.853	54.975	88.128	32.355		7.526	284.552
1935.....	32.938	51.956	27.198	64.620	109.280	43.357		10.856	340.205
1936.....	40.959	70.209	42.741	66.482	123.736	86.806		11.096	441.829

TABLEAU IV.

## Importations et exportations de produits chimiques, combustibles liquides et caoutchouc.

## A. — Industries chimiques proprement dites.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)							VALEURS (millions de francs)						
	Engrais chimiques		Acides sulfurique, chlorhydrique, produits chimiques et pharmaceutiques divers	Industries de la soude, des chlorures, des sels de potasse	Autres produits de nature minérale	Produits extraits de la houille et du bois et autres composés organiques	Total	Engrais chimiques		Acides sulfurique, chlorhydrique, produits chimiques et pharmaceutiques divers	Industries de la soude, des chlorures, des sels de potasse	Autres produits de nature minérale	Produits extraits de la houille et du bois et autres composés organiques	Total
	naturels	préparés						naturels	préparés					
<b>Importations :</b>														
1930.....	627	266	66	147	10	133	1.249	324	218	31	127	133	224	1.057
1931.....	728	481	45	129	42	215	1.640	350	365	20	123	185	255	1.298
1932.....	463	251	40	105	36	201	1.096	108	149	14	107	141	205	724
1933.....	639	272	47	95	41	142	1.236	136	142	12	92	146	180	708
1934.....	779	479	38	90	38	183	1.607	177	199	10	80	126	176	768
1935.....	592	502	26	100	39	194	1.453	134	186	8	89	152	235	804
1936.....	539	466	40	104	35	265	1.449	140	214	10	102	172	302	940
1937.....	647	468	46	102	44	343	1.650	200	214	13	110	201	310	1.048
<b>Exportations :</b>														
1930.....	104	1.366	295	34	8	44	1.851	37	568	183	54	178	84	1.104
1931.....	313	1.434	285	29	86	165	2.312	126	774	174	37	292	189	1.592
1932.....	160	1.486	269	28	83	171	2.197	59	542	140	39	217	159	1.156
1933.....	226	1.365	334	26	101	156	2.208	74	512	155	36	189	167	1.123
1934.....	224	1.627	292	28	103	152	2.326	54	556	127	37	178	131	1.083
1935.....	183	1.533	323	30	115	176	2.360	37	557	124	44	214	156	1.132
1936.....	164	1.666	129	26	133	223	2.341	36	678	103	37	244	206	1.304
1937.....	171	1.976	383	32	172	211	2.945	57	811	166	42	345	227	1.648

Positions tarifaires. — Engrais chimiques naturels: nos 167 à 169. Engrais chimiques préparés: nos 385 à 395. Acides sulfurique, chlorhydrique, produits chimiques et pharmaceutiques divers: nos 279, 303, 307c, g, m, 315d, g, 321c, d, h, 332, 338. Industries de la soude, des chlorures, des sels de potasse: nos 291, 308 à 314, 315e, h, 316c, 317, 319, 320, 321e, f, g, i, j, 328 à 330, 334, 335, 344. Autres produits de nature minérale: nos 280 à 282, 284 à 290, 292 à 294, 296 à 299, 301, 302, 304 à 306, 307b, e, h, j, o, 315a, b, c, f, h, l, i, k, l, m, q, 316a, 321a, 322, 324 à 327, 331, 333, 336, 337, 339 à 343, 384, 402 à 427, 429, 431 à 436. Produits extraits de la houille et du bois et autres composés organiques: nos 189 à 194, 283, 295, 307a, d, f, i, k, 321b, 323, 345 à 353, 357, 358, 360 à 363, 372 à 381, 396 à 401, 637.

## B. — Industries spéciales.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)							VALEURS (millions de francs)						
	Huiles et corps gras	Colles et gélatines	Bougies, savons, essences, etc.	Allumettes	Produits pour la photographie et la cinématog.	Explosifs	Total	Huiles et corps gras	Colles et gélatines	Bougies, savons, essences, etc.	Allumettes	Produits pour la photographie et la cinématog.	Explosifs	Total
<b>Importations :</b>														
1930.....	620.687	66.761	7.023	500	249	790	696.010	1.166	157	82	2,7	23	16	1.447
1931.....	794.931	49.006	8.872	2	238	901	853.950	885	112	82	—	26	21	1.126
1932.....	669.611	36.429	9.634	—	231	606	716.511	621	56	73	—	25	18	793
1933.....	521.641	39.770	9.379	96	220	362	571.468	462	53	66	0,4	23	9	613
1934.....	705.254	41.983	9.096	—	236	848	757.417	428	49	59	—	23	14	573
1935.....	625.051	55.778	7.183	—	234	1.007	689.253	436	68	65	—	25	18	612
1936.....	875.147	79.610	4.620	—	229	800	960.406	668	110	57	—	25	19	879
1937.....	845.140	122.383	4.349	—	258	931	973.061	753	193	60	—	28	18	1.052
<b>Exportations :</b>														
1930.....	35.472	9.509	4.534	7.323	3.022	3.396	63.256	199	87	31	49,8	111	54	532
1931.....	194.892	9.619	4.677	8.025	2.540	2.778	222.531	362	95	24	53,8	102	39	676
1932.....	139.985	6.132	2.926	6.046	2.343	2.250	159.682	195	51	15	40,6	87	40	428
1933.....	72.949	7.621	2.356	5.184	2.281	2.852	93.223	110	54	13	34,7	83	48	343
1934.....	96.136	6.347	2.102	4.255	1.716	2.665	113.221	91	43	10	26,2	67	42	279
1935.....	128.866	6.206	2.690	5.189	1.543	4.510	149.004	122	50	12	30,3	81	81	376
1936.....	200.881	7.971	2.620	6.322	2.319	3.186	223.299	174	62	12	33,2	119	60	460
1937.....	152.368	22.905	2.983	5.218	2.434	3.676	189.584	174	147	15	27,8	141	70	825

Positions tarifaires. — Huiles et corps gras: nos 115 à 117, 195 à 201, 307l, 354. Colles et gélatines: nos 38, 39, 47, 440 à 447. Bougies, savons, essences, etc.: nos 448 à 459. Allumettes: no 1206. Produits pour la photographie et la cinématographie: nos 741, 839, 1174a à d et 1174bis. Explosifs: nos 1198 à 1204.

TABLEAU V.

## Industrie chimique, productions diverses.

Sources : *Annales des Mines, Ministère des Finances (Douanes et Accises) et divers.*

ANNÉES	Sulfate de cuivre (1)  (tonnes)	Anhydride arsénieux, oxydes et sels d'antimoine, sulfate de thorium (1)  (tonnes)	INDUSTRIE ALLUMETTIÈRE		
			Fabrication	Consommation	Exportations avec décharge de l'accise
			(millions de tiges)		
1928.....	11.430	—	62.100	21.322	39.526
1929.....	9.920	1.870	73.694	17.511	54.912
1930.....	4.870	1.570	70.011	21.711	50.521
1931.....	13.010	1.710	59.974	20.811	38.275
1932.....	8.830	1.810	50.562	23.666	27.515
1933.....	11.760	1.870	42.428	17.881	24.478
1934.....	5.070	2.180	48.550	20.310	25.068
1935.....	9.460	3.740	50.325	23.289	29.768
1936.....	12.210	3.460	55.232	21.873	32.876
1937.....			56.439	21.959	32.874

(1) Produit dans les usines à cuivre, plomb, argent et autres métaux.

TABLEAU VI.

## Industries du caoutchouc.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	Caout- chouc brut et gutta- percha	Divers	Total	Caout- chouc brut et gutta- percha	Divers	Total
<i>Importations :</i>						
1930.....	12.608	5.880	18.488	136	181	317
1931.....	13.611	5.354	18.965	86	138	224
1932.....	11.977	5.174	17.151	49	105	154
1933.....	15.512	6.243	21.755	50	107	157
1934.....	14.284	5.078	19.362	53	81	134
1935.....	11.333	4.994	16.327	63	88	151
1936.....	13.718	5.399	19.117	111	99	210
1937.....	21.915	5.152	27.067	197	105	302
<i>Exportations :</i>						
1930.....	1.471	9.507	10.978	5	350	355
1931.....	2.292	10.367	12.659	9	329	338
1932.....	2.188	8.507	10.695	5	191	196
1933.....	4.059	10.485	14.544	12	182	194
1934.....	4.889	9.234	14.123	13	131	144
1935.....	3.507	6.153	9.660	9	100	109
1936.....	3.810	7.253	11.063	13	108	121
1937.....	5.781	9.245	15.026	27	138	165

Positions tarifaires. — Caoutchouc brut et gutta-percha : nos 120a, b. Ouvrages divers, nos 699 à 721, 1155.

Une autre production qui s'est développée au cours de ces dix dernières années est celle du chlorure de chaux. Elle est estimée actuellement à 20.000 tonnes environ sur une production mondiale de 350.000 tonnes. La moitié approximativement de cette production est consommée dans le pays dans les fabriques de papier et pour divers usages désinfectants. Les importations, assez considérables autrefois, sont pratiquement négligeables. Les exportations, par contre, sont passées de 4.754 tonnes en 1929 à 8.780 tonnes en 1937, après avoir atteint près de 10.000 tonnes au cours des années 1934 et 1935. Ces exportations se font en majeure

partie vers les Pays-Bas, le Portugal, la Finlande et la Suède. Le marché espagnol revêtait aussi une certaine importance avant les derniers événements politiques.

TABLEAU VII.

Importations et exportations  
de produits chimiques et pharmaceutiques.  
(Section V du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1935	1936	1937	1935	1936	1937
<i>Importations :</i>						
Janvier ....	72	54	43	54	62	64
Février ....	60	56	51	44	62	68
Mars .....	71	49	68	54	66	83
Avril .....	58	46	70	66	58	87
Mai .....	57	51	68	67	64	86
Juin .....	38	62	48	57	67	74
Juillet .....	45	35	51	61	56	70
Août .....	35	71	39	52	77	64
Septembre ..	53	101	53	56	94	72
Octobre .....	72	56	75	78	78	89
Novembre ..	66	53	66	69	72	78
Décembre...	76	61	65	81	77	74
L'année (*) .	702	696	697	739	834	900
<i>Exportations :</i>						
Janvier ....	190	225	201	84	120	115
Février ....	186	212	201	81	105	116
Mars .....	189	217	242	85	125	159
Avril .....	147	128	158	77	90	116
Mai .....	131	135	186	81	85	115
Juin .....	160	127	242	84	63	144
Juillet .....	152	206	239	79	118	140
Août .....	175	191	235	89	106	138
Septembre ..	187	184	256	100	109	140
Octobre ....	188	195	211	112	122	137
Novembre ..	148	174	187	98	110	126
Décembre...	188	198	249	105	133	156
L'année (*) .	2.035	2.191	2.606	1.076	1.287	1.601

(\*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux mensuels.

La Belgique est devenue un exportateur important de cadmium. En 1937, 471 tonnes ont été exportées contre 293 tonnes en 1936. Il y a une dizaine d'années, ce commerce était inexistant.

Les exportations d'acide sulfurique ont atteint, en 1937, 263.590 tonnes contre 209.700 tonnes en 1936. En 1929, ces exportations étaient de 232.650 tonnes. Les événements politiques en Espagne ont handicapé cette industrie au point de vue de ses approvisionnements en minerais.

Les exportations de carbure de calcium, qui en 1929 représentaient 134 tonnes, se sont élevées à 547 tonnes en 1936 et à 3.183 tonnes en 1937. Les importations, qui en 1929 s'élevaient à 8.488 tonnes, n'ont plus représenté que 298 tonnes en 1937.

Les exportations d'acide nitrique, de 2.000 tonnes en 1937, sont en recul de 495 tonnes sur celles de l'année 1936. En 1929, elles représentaient 2.170 tonnes.

Les exportations de glycérine ont atteint 842 tonnes en 1937 contre 698 tonnes en 1936. En 1929, elles représentaient 528 tonnes.

	Année 1936	Année 1937
<b>Mises en œuvre :</b>		
Pétroles bruts .....	368.963.253	348.751.909
Autres huiles .....	1.469.115	1.853.614
<b>Production :</b>		
Huiles légères .....	99.157.198	99.434.758
Huiles moyennes .....	25.705.031	19.938.287
<b>Huiles lourdes :</b>		
Gas-oil .....	41.399.126	47.911.309
Autres (fuel-oil, mazout, etc.) .....	133.373.364	125.279.122
Huiles de graissage .....	—	—
Résidus liquides à 50° centigr. ....	(1) 3.924.311	—
Résidus non liquides à 50° centigr. . kg.	(1) 27.273.670	35.019.326
<b>Mises en consommation :</b>		
Huiles légères .....	52.873.329	90.493.963
Huiles moyennes .....	14.466.202	17.369.997
<b>Huiles lourdes :</b>		
Utilisées dans les raffineries mêmes à l'alimentation ou au fonctionnement des chaudières ou autres appareils servant à la production d'huiles minérales. kg.		
	23.362.272	25.506.701
<b>Huiles lourdes autres :</b>		
Gas-oil .....	24.565.226	39.278.480
Autres (fuel-oil, mazout, etc.) .....	13.538.930	15.672.352
Huiles de graissage .....	—	—
Résidus liquides à 50° centigrades .. kg.	(1) 2.445.423	—
Résidus non liquides à 50° centigrades kg.	(1) 5.869.291	12.464.141
Essences destinées au traitement industriel des matières premières .. litres		
	—	3.905
White spirit entrant dans la fabrication de produits industriels .....		
	1.736.397	3.397.853
Benzine de dégraissage .....		
	—	50.104
<b>Exportation :</b>		
Huiles légères .....	42.132.105	9.794.276
Huiles moyennes .....	10.952.916	3.558.828
<b>Huiles lourdes :</b>		
Gas-oil .....	26.608.574	30.941.028
Autres (fuel-oil, mazout, etc.) .....	90.082.962	67.034.832
Huiles de graissage .....	—	—
Résidus liquides à 50° centigrades .. kg.	(1) 467.526	—
Résidus non liquides à 50° centigr. . kg.	(1) 15.704.787	30.749.789

(1) L'asphalte est compris sous l'une ou l'autre de ces rubriques selon qu'il est ou n'est pas liquide à 50° centigrades.

En ce qui concerne les colles et gélatines, le commerce tant d'importation que d'exportation a marqué un progrès considérable.

Le commerce d'exportation des explosifs est en progrès sur celui de 1936, sans cependant rejoindre les chiffres qui furent réalisés en 1935.

Les exportations de produits pour la photographie et la cinématographie sont en avance sur celles de l'année précédente; leur importance reste inférieure à celle qu'elles revêtaient il y a une dizaine d'années.

Au point de vue du raffinage du pétrole en Belgique, l'année 1937 est restée relativement active bien que le tonnage traité ait été un peu plus faible qu'en 1936 et qu'une raffinerie importante ait été fermée durant toute l'année. Suivant le *Journal des Pétroles* (1), auquel nous empruntons d'ailleurs les renseignements précédents, l'année 1937 a marqué un accroissement relativement faible de la consommation par rapport à l'année 1936.

Les raisons de cet arrêt dans l'augmentation de la consommation doivent être recherchées dans la situation économique moins favorable de 1937 par rapport à 1936. La baisse du franc français, une saison touristique peu réussie, la coordination des transports routiers, sont d'autres raisons qui entrent en ligne de compte.

Voici les chiffres comparatifs de la consommation, d'après les statistiques du Ministère des Finances (en hectolitres) :

	1935	1936	1937
Importation .....	3.735.382	4.408.149	4.160.748
Production des raffineries déclarée en consommation, .....	650.125	528.733	904.939
	4.385.507	4.936.882	5.065.687

A ces quantités, il y a lieu d'ajouter le benzol provenant de la distillation du charbon et qui, en quantité de plus en plus grande, est ajouté à l'essence dont il améliore sensiblement les qualités au point de vue de l'indétonance. Voici, d'après l'Association belge des Producteurs de Benzols « Belgo-Benzols », les quantités cédées à la carbururation :

	1935	1936	1937
Benzol, densité env. 0,88 (en tonnes) .....	26.495	28.000	37.000

On remarquera l'augmentation de la consommation de ce produit pour la carbururation. L'année 1937 fut, en effet, une période de grande activité pour les cokeries dont la production en benzol ne trouve plus, comme auparavant, un marché facile à l'exportation. Comme la consommation industrielle de ce produit est très faible en Belgique, tout l'excédent passe donc à la carbururation. Par suite de cette addition de

(1) Numéro du 1<sup>er</sup> mars 1938.



benzol, nous avons en Belgique des essences de bonne qualité atteignant pour les produits de marque au moins 68 octanes, donc de loin supérieure à l'essence tourisme française par exemple.

Il est à noter que l'emploi de l'essence comme solvant ou pour le dégraissage a tendance à se développer aux dépens des huiles légères (benzols, etc.) provenant de la distillation de la houille par suite des mesures prises par les Services de la Protection du Travail qui interdisent l'usage du benzol, reconnu toxique, partout où son emploi n'est pas indispensable.

La consommation de pétrole lampant continue à décroître d'année en année.

La consommation actuelle peut s'estimer comme suit :

**Consommation du pétrole lampant**  
(en hectolitres).

	1934	1935	1936	1937
Importation .....	340.557	247.065	188.947	113.152
Production des raffineries déclarée en consommation	75.972	105.939	144.662	173.699
Totaux...	416.529	353.004	333.709	286.851

Il y a également progrès dans la consommation des produits noirs.

**Consommation des produits noirs**  
(en tonnes).

	1935	1936	1937
<b>Gas-oil :</b>			
Importation .....	48.391	80.562	87.394
Raffinerie .....	19.285	24.565	39.278
Totaux...	67.676	105.127	126.672
<b>Fuel-oil :</b>			
Importation .....	3.263	6.764	12.211
Raffinerie .....	13.072	13.538	15.672
Totaux...	16.335	20.302	27.883

Il serait évidemment intéressant de connaître la répartition de cette consommation de gas-oil entre les divers utilisateurs, mais il n'existe à ce sujet aucun renseignement précis.

On pourrait néanmoins estimer la quantité de gas-oil utilisée pour les camions à moteur Diesel connaissant le nombre de ces camions. Il y avait, en effet en Belgique, en :

1936 ..... 799 camions Diesel;  
1937 ..... 1.078 camions Diesel.

Dans ce nombre ne sont pas compris les autobus Diesel sur les lignes concédées dont il n'existe aucun relevé. On sait qu'il existe en tout, Diesel et essence, 1.427 autobus sur les lignes concédées.

Quoi qu'il en soit, on estime généralement la consommation actuelle d'auto-gas-oil à 10.000-12.000 tonnes par an.

Deux importantes raffineries fabriquent actuellement des quantités importantes d'asphaltes dont une bonne partie est exportée.

Par suite de l'activité des raffineries qui transforment le pétrole brut en ses dérivés commerciaux, le pays est un exportateur non négligeable de produits finis, particulièrement de produits noirs, gas-oil, mazout et asphaltes. Pour le mazout, cette exportation comprend surtout des provisions de bord pour le ravitaillement des navires de mer. Par suite du développement du raffinage, des stations importantes de mazoutage se sont créées, notamment à Anvers, Flessingue et bientôt à Zeebrugge.

\* \* \*

L'industrie allumettière, très active au cours de l'année 1936, a bénéficié d'une conjoncture aussi favorable pendant le premier semestre de 1937. A partir de juillet, un certain fléchissement s'est produit. En fin d'année, aucune amélioration ne s'est manifestée. Les stocks à l'étranger et en particulier en Grande-Bretagne, étant relativement bas, on escomptait toutefois une certaine reprise du commerce d'exportation.

Dans la chronique de l'an dernier, il a été fait mention de l'accord intervenu le 20 février 1937 entre l'Union Allumettière et les deux autres usines indépendantes pour mettre fin à la concurrence que ces entreprises se livraient depuis des années. Au terme de cette convention, l'Union reconnaissait aux deux usines indépendantes, un contingent fixe de production dont l'écoulement était dès lors assuré par elle. En application de cet accord, les entreprises indépendantes travaillaient en fin d'année au rythme de 48 heures par semaine, alors qu'en raison de la diminution de la demande, les heures hebdomadaires de travail de l'Union Allumettière avaient dû être réduites à 35.

La production allumettière en progrès sur celle de l'année 1936, s'est répartie comme suit entre les quatre trimestres de l'année 1937 :

	1936	1937
	(en millions de pièces)	
Premier trimestre .....	13.158	15.677
Deuxième trimestre .....	11.078	15.576
Troisième trimestre .....	14.080	12.004
Quatrième trimestre .....	16.316	13.182
Total...	55.232	56.439

TABLEAU VIII.

## Production d'allumettes en 1937.

PÉRIODES	EN MILLIONS DE TIGES		
	produites	déclarées pour	
		la consommation	l'exportation
1 <sup>er</sup> trimestre .....	15.678	7.221	8.344
2 <sup>e</sup> trimestre .....	15.576	4.484	8.940
3 <sup>e</sup> trimestre .....	12.004	4.973	8.324
4 <sup>e</sup> trimestre .....	13.181	5.281	7.266
	56.439	21.959	32.874

## Exportation d'allumettes (en millions de tiges).

1928 .....	39.526
1929 .....	54.912
1930 .....	50.521
1931 .....	38.275
1932 .....	27.515
1933 .....	24.478
1934 .....	25.068
1935 .....	29.768
1936 .....	32.876
1937 .....	32.874

L'exportation est demeurée approximativement au même niveau qu'en 1936, après avoir progressé d'une manière régulière depuis 1933. Il y a lieu de constater qu'elle reste sensiblement inférieure à ce qu'elle était il y a une dizaine d'années. En fait, elle a représenté en 1937, moins de la moitié du maximum atteint en 1926.

Une nouvelle hausse des prix a été enregistrée au cours de l'année. De 85 francs par caisse de 48.000 tiges Union Match et de 72 francs par caisse de 42.000 tiges Champion à la fin de 1936, les prix ont été relevés respectivement à 100 francs et à 90 francs au cours de l'année. Ces cotations comprennent le droit d'accise de fr. 0.50 par 1.000 tiges. Abstraction faite de ce droit, la hausse totale survenue depuis décembre 1935 est de 58 p. c. pour les allumettes Union Match et de 68 p. c. pour les allumettes Champion.

Au cours de l'exercice écoulé, la hausse de l'indice des prix de détail a provoqué un relèvement des salaires de 5 p. c. Ceux-ci s'établissaient en fin d'année à 90 p. c. environ du niveau maximum qu'ils avaient atteint en 1930.

## V. — LES CARRIÈRES, LA CÉRAMIQUE ET LE BATIMENT.

### A. — CIMENTERIES ET CARRIÈRES.

#### *Ciments.*

Bien que la production n'ait pas beaucoup augmenté pendant l'année 1937, la situation de l'industrie cimentière s'est consolidée. Les possibilités de production n'ont été utilisées qu'à 55-60 p. c., mais l'entente des cimenteries belges, réalisée en 1935 sous l'égide de l'Association générale des Fabricants belges de Ciment Portland artificiel, ayant continué à fonctionner de façon satisfaisante, les usines ont pu maintenir, et certaines même élargir, leur marge bénéficiaire.

Les prix ont été relevés à l'intérieur de 11 francs à la tonne le 1<sup>er</sup> avril, de fr. 8,50 le 17 juillet et de 5 francs le 1<sup>er</sup> octobre; à l'exportation, ils sont restés sensiblement inchangés et relativement bas.

Le groupement national a continué à faire sentir ses effets, non seulement en ce qui concerne la fixation des prix, mais pour le règlement de la production et les négociations à entreprendre sur divers sujets, notamment la participation à un accord international.

Cette entente a été conclue en février 1937, signée le 19 octobre, et groupe tous les pays européens exportateurs de ciment : la Belgique, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, le Danemark, la Suède, la Norvège et la Yougoslavie.

Elle coordonne une série d'accords antérieurs et porte à la fois sur la production et sur les prix. Des contingents ont été accordés à chaque pays d'après le tonnage moyen exporté pendant la période 1921-1931.

Les adhérents ont également passé des conventions destinées à éviter une concurrence excessive sur leur propre marché.

La Belgique obtient 33 p. c. de l'exportation totale des pays liés par la convention. Les prix *cif* sont

fixés, pour chaque port, par l'Association. Du prix net de vente, une part revient au pays vendeur, l'autre est versée au groupement et constitue le *Press-Pool* qui sera réparti chaque année proportionnellement aux coefficients attribués. Le but poursuivi est d'établir une compensation entre tous les marchés, de façon à ce que les producteurs aient autant d'intérêt à vendre dans un pays où les prix sont bas que là où ils sont élevés.

Pour l'exécution de l'entente, une société anonyme *Inter cement* a été constituée à Luxembourg. Elle joue, sur le plan international à l'égard des différents groupements affiliés, le rôle de l'Association des Fabricants belges de Ciment Portland artificiel sur le plan belge, à l'égard des différentes usines de l'entente belge.

Les pays adhérents ont dû garantir l'exécution de leurs engagements par le versement de sommes importantes. La part de la Belgique s'élève à plus de 6 millions de francs.

Jusqu'à présent, l'entente a donné satisfaction. Quelques difficultés ont été rencontrées notamment par suite de l'impossibilité pour l'Allemagne d'assurer le transfert des amendes et du fait de l'existence de plusieurs catégories de marks. D'autre part, le développement de l'industrie cimentière en Irlande fait supposer que les usines belges perdront une partie importante de leurs expéditions vers ce pays.

Un autre événement favorable pour les industries cimentières est le recours au béton, sous toutes ses formes, dans les grands travaux publics, principalement comme revêtement routier. Cet emploi s'est développé au point qu'actuellement on peut dire que l'allure plus ou moins favorable de la construction privée n'a plus guère d'influence sur la marche de l'industrie cimentière.

Si les ventes à l'intérieur ont été bonnes, celles à l'exportation ont augmenté également vers les Pays-Bas et les Etats-Unis.

TABLEAU I. Tableau, par pays de destination, des exportations belges de ciment. Quantités (milliers de tonnes).

ANNÉES	Pays-Bas	Grande-Bretagne	Irlande	États-Unis	Argentine	France	Maroc	Brésil	Union douanière Sud-Africaine	Divers	Total
1931 .....	373	189	17	14	45	119	167	11	43	316	1.294
1932 .....	232	102	82	—	—	65	136	—	16	253	886
1933 .....	280	106	157	14	10	40	75	7	9	155	853
1934 .....	244	74	182	18	—	35	41	6	11	113	724
1935 .....	189	148	204	44	—	50	39	—	55	115	844
1936 .....	181	160	195	143	—	39	46	—	25	122	911
1937 .....	219	163	184	151	42	39	27	—	34	173	1.022

Positions tarifaires : Ciment, no 163.

Comme la précédente, l'année écoulée a donc été favorable et les bénéfices réalisés ont permis aux firmes endettées d'alléger sérieusement leurs charges financières.

### Carrières.

La statistique des *Annales des Mines* ne fournit que les chiffres de production relatifs à l'année 1936. Ils

enregistrent l'amélioration apportée à l'activité des carrières, par la mise en œuvre des grands travaux d'utilité publique.

En 1937, le Gouvernement a continué à favoriser les travaux de voirie en sorte que la demande de pavés est restée très abondante dans le pays. Aussi, les carrières de porphyre ont-elles bénéficié de cette situation, le pavé constituant actuellement presque leur seul débouché.

TABLEAU II. **Les carrières belges.**  
Source : *Annales des Mines*.

ANNÉES	NOMBRE DE SIÈGES EN ACTIVITÉ			NOMBRE D'OUVRIERS			VALEURS DES PRODUITS EXTRAITS (milliers de francs)
	Carrières souterraines	Carrières à ciel ouvert	Totaux	Carrières souterraines	Carrières à ciel ouvert	Totaux	
1931.....	146	672	818	1.824	26.364	28.188	694.717
1932.....	104	672	776	1.198	22.294	23.492	442.988
1933.....	126	690	816	1.247	20.971	22.218	406.156
1934.....	132	683	815	1.314	20.881	22.195	427.672
1935.....	152	675	827	1.375	22.223	23.598	448.671
1936.....	160	716	876	1.573	23.813	25.386	513.346

TABLEAU III **Les principales productions des carrières belges.**  
Source : *Annales des Mines*.

PRODUITS	QUANTITÉS					VALEURS DES PRODUCTIONS (milliers de francs)				
	1932	1933	1934	1935	1936	1932	1933	1934	1935	1936
Chaux ..... tonnes	1.614.650	1.528.765	1.573.525	1.339.560	1.588.750	85.687	82.757	75.016	66.493	86.435
Moellons, pierrailles, balast Dm3	2.662	3.025	3.282	3.412	4.309	64.025	65.900	73.730	71.197	69.983
Pierre de taille bleue .... »	75	70	72	74	101	83.365	75.293	70.468	70.578	82.749
Pavés en porphyre ... mille pièces	43.640	38.225	51.055	56.440	62.130	58.956	39.769	48.300	61.547	58.554
Ciment naturel ..... tonnes	505.230	598.770	563.010	658.750	698.220	50.779	46.364	43.036	55.227	70.760
Pavés en grès ..... mille pièces	21.666	24.090	39.055	43.740	51.490	19.291	15.893	22.832	25.947	33.128
Dolomie ..... tonnes	116.280	119.250	131.230	125.740	139.050	12.448	12.709	13.806	15.387	17.814
Marbre ..... M3	11.840	12.520	13.260	14.190	16.680	11.699	9.894	10.008	9.957	12.609
Terre plastique ..... tonnes	138.590	175.885	197.790	248.790	267.940	6.253	7.867	8.355	9.303	11.856
Pierres taillées..... M3	14.830	18.795	33.430	24.270	20.720	8.482	8.107	19.453	9.019	10.825
Sable pour construction .. Dm3	775	806	1.018	1.147	1.261	9.096	8.493	10.727	12.643	13.621
Ardoises ..... mille pièces	15.010	13.810	16.520	14.500	17.130	4.989	3.972	5.065	5.179	6.097
Craies, marnes pour fa- briques de ciment .... tonnes	1.716.830	1.560.830	2.098.095	2.030.360	2.494.920	7.504	6.869	8.329	8.055	9.277
Sable pour verreries .... Dm3	149	145	132	79	62	2.929	3.111	2.107	2.304	2.188
Castine, calcaire ..... »	322	319	367	313	512	7.330	6.738	7.713	7.211	14.650
Dalles et carreaux en calcaire M2	47.800	47.110	29.690	46.060	46.800	4.513	4.464	2.754	3.025	4.337
Craie blanche ..... tonnes	68.000	458.650	57.495	79.870	95.400	950	2.691	1.048	1.227	1.202
<b>TOTAL DES RUBRIQUES BREVETÉES...</b>						<b>438.296</b>	<b>400.891</b>	<b>422.747</b>	<b>435.199</b>	<b>506.085</b>
<b>VALEURS DE TOUTES LES PRODUCTIONS DE CARRIÈRES...</b>						<b>442.988</b>	<b>406.156</b>	<b>427.672</b>	<b>448.671</b>	<b>513.346</b>

Une grève, qui a duré trois mois — sauf pour une carrière où le travail a repris un mois plus tôt — a éclaté à la fin de juin dans les établissements du bassin de Lessines, affiliés au comptoir de vente.

La production de l'année en a été réduite, dans une proportion qui a atteint 20 à 25 p. c. pour certaines carrières malgré le travail intensif qui a suivi la reprise et n'a guère ralenti depuis, accusant davantage le manque de main-d'œuvre qualifiée.

Le total des fournitures pour l'ensemble des carrières est cependant légèrement supérieur à celui de 1936. Les expéditions, déjà importantes avant la grève, ont été, ensuite, très actives.

Il en est résulté une diminution des stocks, particulièrement sensible pour les établissements qui ont échappé à la grève.

Parallèlement et en rapport avec l'importance des besoins, les importations de pavés scandinaves ont

encore augmenté dans des proportions considérables, ainsi qu'en témoigne la statistique officielle :

PAYS D'ORIGINE	1936	1937
	Tonnes	Tonnes
Danemark.....	1.080	11.900
Norvège.....	46.763	37.490
Suède.....	99.575	157.160
Divers.....	14.897	15.382
	162.315	221.932

A cette allure, les importations menacent d'égalier bientôt les ventes de pavés belges, en dépit de la protection dont jouissent ceux-ci.

De 1936 à 1937, le prix des pavés a encore augmenté de 7 à 16 p. c.

D'une manière générale, les petits pavés dits « mosaïques » continuent à avoir la faveur des administrations et des usagers de la route; leur utilisation s'accroît sensiblement; si les routes en pavés mosaïques coûtent très cher, en raison principalement de la fondation en béton qu'elles exigent, ces pavés sont cependant les moins intéressants pour la production, surtout pour Lessines.

TABLEAU IV. Importations et exportations diverses de produits de carrières.

ANNÉES	PHOSPHATE DE CHAUX NATUREL ET CRAIE PHOSPHATÉE		MARBRES BRUTS		MARNE, ARGILE, GRAVIER, SABLE	
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)
<i>Importations :</i>						
1931.....	242	41	23	19	2.488	68
1932.....	251	32	19	14	1.802	44
1933.....	312	35	22	14	2.097	44
1934.....	339	40	17	10	2.249	47
1935.....	252	33	20	13	2.005	49
1936.....	309	53	21	14	2.059	54
1937.....	353	66	21	12	2.381	67
<i>Exportations :</i>						
1931.....	78	14	37	29	1.244	43
1932.....	50	8	25	13	866	26
1933.....	50	8	25	12	886	26
1934.....	62	9	25	11	920	22
1935.....	46	7	24	11	1.003	31
1936.....	44	8	25	12	1.049	37
1937.....	44	9	26	12	1.158	44

Positions tarifaires : Phosphate de chaux naturel et craie phosphatée, n° 167; marbres bruts, n° 176; marne, argile, gravier, sable, nos 144 à 148.

TABLEAU V. Exportations des principaux produits du pays.

ANNÉES	Ciments		Plaques et carreaux en fibro-ciment		Chaux ordinaire et hydraulique		Pierres concassées		Ouvrages en marbres ou autres pierres taillées	
	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)
1931.....	1.294	247	81	76	706	55	1.554	52	74	70
1932.....	886	149	37	32	479	34	1.178	35	58	46
1933.....	853	127	46	32	525	36	1.095	35	60	47
1934.....	724	98	52	35	498	33	1.085	35	52	41
1935.....	844	115	60	42	469	36	733	31	53	45
1936.....	911	154	63	43	442	46	661	31	62	44
1937.....	1.022	181	97	70	546	63	737	26	47	40

Positions tarifaires : Ciments, n° 163; plaques et carreaux en fibro-ciment, n° 799; chaux ordinaire et hydraulique, n° 159; pierres concassées, n° 179; ouvrages en marbres ou autres pierres taillées, n° 795.

Les pavés ordinaires, à taille simple, à peu près les seuls façonnés autrefois, et les plus intéressants pour les carrières, sont assez délaissés pour la grande voirie, mais, par contre, appréciés par les adminis-

trations rurales pour la construction et la réfection des chemins communaux. Le prix relativement élevé des pavages ainsi effectués fait toutefois surgir d'autres modes de revêtements, moins solides certes, mais

permettant une moindre dépense immédiate et qui ont tendance à se substituer au pavage (bétons monolithes, pavés de béton, dalles mosaïques, etc.).

Les pavés dits « remaniés » et « demi-retaillés » sont de plus en plus délaissés, au point que la vente du disponible, dans cette catégorie, a fortement laissé à désirer malgré les circonstances favorables.

En concassés, le marché a été satisfaisant au point de vue du volume des demandes. Bien que la grève ait réduit également la production générale, le tonnage vendu est resté approximativement le même et les stocks ont diminué en proportion.

Les importations de sables et graviers du Rhin ont encore augmenté.

La concurrence de ces matériaux et celle qui s'exerce non seulement entre les producteurs nationaux de pierres d'autre nature et les produits de porphyre, mais encore et surtout entre ceux-ci eux-mêmes, a encore réduit les prix dans des proportions variables selon les types et dans l'ensemble d'environ 5 p. c.

D'autre part, la demande diminue de plus en plus pour les types de gros calibre — les plus intéressants pour les producteurs —, ce qui contraint les carrières à des reconcassages onéreux.

Sur le marché français, la situation du porphyre belge s'est un peu améliorée au point de vue quantitatif, mais uniquement en raison de la sous-production des exploitations françaises, car la politique de priorité pour les matériaux nationaux adoptée par les administrations publiques n'a pas varié. La baisse du franc français a détérioré les conditions de vente de ce côté.

Le marché hollandais est de nouveau en recul, en partie à cause des grèves, mais surtout à cause du développement de l'industrie de concassage des galets de rivière. La chute du florin a, en outre, entraîné, comme la chute du franc français, des diminutions importantes de prix.

En résumé, la situation s'est présentée comme suit pour les carrières de porphyre : malgré les grèves, le volume des expéditions a été favorable. Les prix ont été faibles pour les concassés et avantageux pour les pavés, mais le tonnage a pu fournir une compensation au prix pour les concassés, dont la production est puissamment mécanisée. Une partie des stocks a été liquidée et selon toute vraisemblance au-dessus du prix de revient. Dans l'ensemble, malgré la hausse des salaires (8 p. c. en 1937), la hausse générale des prix des approvisionnements et la grève, les résultats de la plupart des établissements ont été favorables.

L'exercice 1938 a commencé dans des conditions satisfaisantes. La demande reste régulière. Le ralentissement saisonnier des expéditions a été de très courte durée grâce à la clémence de l'hiver; elles étaient déjà importantes en janvier et la main-d'œuvre qualifiée est recherchée. Le prix des concassés a pu être augmenté légèrement, ce qui améliore sensiblement la situation par comparaison à 1937. Un

accord entre les carrières groupées et les carrières indépendantes est d'ailleurs à l'étude pour cette partie de la production.

Les carrières de grès ont enregistré des ordres importants, surtout en pavés pour le marché intérieur. Les prix de vente s'étaient relevés dès le mois de mars, mais au cours du dernier trimestre se produisit une contraction des ordres qui raviva la concurrence entre carrières et les prix facturés pour les pavés durent subir des réductions de 5 à 10 p. c.

Comme pour les carrières de porphyre, les concassés de grès trouvent plus difficilement à se vendre. Ils furent toutefois utilisés par certains exploitants pour la fabrication d'une espèce de béton employé sous forme de tuyaux pour canalisation. D'autre part, quelques ordres importants de Hollande et de France ont permis l'écoulement des stocks de concassés vers le milieu de l'année. Dans les derniers mois, la mévente s'est à nouveau accentuée et les cours se sont affaiblis.

Les exploitations de petit granit ont conservé une bonne activité pendant les neuf premiers mois. Les prix à l'exportation, après avoir été discutés au début de l'année, devinrent rémunérateurs. Mais le dernier trimestre fut caractérisé par un ralentissement des ordres, notamment vers les Pays-Bas, tandis que le marché intérieur se contractait également.

Les exploitants de carrières de pierre bleue sont tenus à une grande prudence en ce qui concerne la fixation des prix, car la concurrence est, pour eux, fort âpre et une augmentation, même légère, favorise les pierres artificielles (pierres reconstituées, granitos, bétons, ciments), les pierres étrangères comme la pierre de France et surtout les granits de Suède.

L'explication des avantages quant aux prix, du granit de Suède, qui n'est d'ailleurs pas de moindre qualité que notre pierre de taille, se trouve dans les conditions d'exploitation des carrières.

Il y a, en Suède, le long de la mer des terrains de peu de valeur, où le petit granit se trouve à profusion; il n'y a pratiquement aucun déblai à faire, car les gisements sont presque tous à flanc de coteau et mis à nu par les agents atmosphériques; la pierre se taille avec autant d'aisance, et à peu près suivant la même technique que la nôtre; les frais de manutention sont minimes : on laisse glisser directement les blocs dans les bateaux. Les transports de ces pierres bénéficient, enfin, de frets maritimes toujours relativement bas, par rapport à la distance parcourue.

Au contraire, pour exploiter notre petit granit, il a fallu payer cher les terrains des carrières situées dans des régions fertiles. Pour arriver au gisement, on doit procéder à d'importants déblais, dont une partie au moins rend inutilisables les riches terrains agricoles sur lesquels ils sont déversés; ceux-ci sont dès lors changés en terrils sans valeur. Comme nos carrières s'exploitent à ciel ouvert et en profondeur,

il faut effectuer constamment des dépenses considérables pour l'exhaure des eaux, la remonte des produits, etc. De plus, les pierres subissent force manutentions avant leur chargement définitif. On comprend que, dans ces conditions, nos prix soient peu rémunérateurs.

Sur le marché intérieur en 1936, ce sont les ventes aux entreprises particulières qui avaient principalement alimenté les carnets de commandes. La situation s'est retournée en 1937 : la construction particulière a été moins active, mais par contre, les travaux publics de l'Etat, des provinces et des communes ont été importants et plus nombreux. Ces fournitures assurèrent la régularité d'occupation de la main-d'œuvre et plus de stabilité dans les prix de vente.

Sur le marché extérieur, les protections administratives françaises devenant de plus en plus grandes, la régression des fournitures pour ce pays s'accroît d'année en année. Pourtant, nos exportations vers la France pour 1937 sont, à peu de chose près, égales aux précédentes, ce qui s'explique par le fait qu'une augmentation de 24 p. c. sur le coût des transports par fer sur les réseaux français étant applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1938, nos carrières ont fait en fin d'année de nombreuses expéditions qui, normalement, n'auraient dû s'effectuer qu'en 1938.

En Hollande, les carrières belges, allemandes et suédoises se livrent une lutte sans merci; d'autre part, nombre d'industries de pierres artificielles obtiennent, au titre d'industries nationales, des préférences dans les cahiers des charges d'entreprises publiques. Comme nous le signalions plus haut, on installe en ce moment aux Pays-Bas des usines à concasser des galets roulés, qui font appréhender à nos carrières une concurrence sérieuse, en raison de ce que ces matériaux ne manqueront pas de se faire admettre comme produits nationaux.

Avec l'Allemagne, le courant d'affaires reste mince; le régime actuel du contrôle des devises met un frein à tout développement possible.

A l'exportation en général, la concurrence reste vive, la clientèle exigeante, et la création de nouveaux débouchés est actuellement quasi impossible.

L'année 1937 a pourtant été satisfaisante pour l'industrie de la pierre bleue; les résultats bénéficiaires des diverses exploitations de la région de Soignies sont même en général supérieurs à ceux de 1936.

Les exploitations de *pierres calcaires* de la vallée de la Meuse ont continué à bénéficier du relèvement des prix à l'exportation obtenu par le Groupement des Exportateurs de la Vallée de la Meuse. La hausse des cotations au cours de l'année a varié de 10 à 30 p. c. selon les catégories de produits. La Hollande est demeurée un très gros client. Bien que ses achats aient ralenti au cours du dernier trimestre, elle continue à absorber un tonnage important.

Le Groupement des Exportateurs a été renouvelé, fin décembre, pour une période de trois ans.

Les carrières de *marbre* ont travaillé normalement et de façon satisfaisante, surtout grâce à l'entente qui s'est réalisée entre les producteurs sous la forme d'une société appelée *Corporation marbrière belge* qui a fini par réunir l'adhésion de toutes les carrières. Cette entente régleme et limite l'extraction par la fixation d'un quantum pour chacune des carrières ou par groupe de carrières appartenant à une même entreprise. C'est ainsi que plusieurs carrières, inactives depuis la constitution de la société en 1935, le sont restées en 1937, leur activité étant reportée sur d'autres sièges de la même firme.

Cependant, depuis le second semestre, on a mis au stock. C'est pourquoi on dut recourir à un certain chômage volontaire et, à l'échéance prochaine de l'entente, c'est-à-dire le 31 mai 1938, il se pourrait qu'on diminue quelque peu le quantum de production attribué à chaque adhérent.

L'ensemble des ventes se répartit à peu près dans la proportion de 80 p. c. à l'intérieur du pays et de 20 p. c. à l'exportation. En 1937, l'exportation des marbres bruts a été particulièrement touchée par une série d'augmentations de droits et par la substitution de droits spécifiques aux droits *ad valorem* appliqués en Egypte.

\* \* \*

Les prévisions optimistes faites fin 1936 pour l'*industrie ardoisière* se sont vérifiées en 1937. Les commandes ont été passées avec régularité et l'importance des expéditions a été telle que les stocks ont pu être entamés.

Cette bonne marche des affaires est en grande partie le fait de l'absence presque totale de concurrence française.

L'écoulement de toutes les ardoises belges a eu lieu pour la plus grande partie dans le pays même. Le Grand-Duché en a peu absorbé. L'Angleterre a fait quelques commandes, mais les prix consentis sont très bas. On a peu vendu en Hollande. L'exportation pourrait reprendre vers l'Allemagne si les difficultés de recouvrement ne faisaient hésiter les chefs d'entreprise. Par contre, le Grand-Duché a introduit assez bien d'ardoises en Belgique.

Les prix de vente ne sont cependant pas suffisamment rémunérateurs. D'une part, la concurrence entre exploitants indigènes est toujours sur le point de reprendre; d'autre part, dans l'établissement du prix de vente, il y a toujours lieu de tenir compte de celui de la tuile, de l'éternit, etc. L'ardoise n'est, en effet, pas indispensable dans les constructions et peut toujours être remplacée par d'autres matériaux de couverture.

Des hausses de salaires ont été obtenues par les ouvriers après d'assez longues négociations, mais sans déterminer d'interruption du travail. Si l'on a chômé quelquefois aux chantiers de surface, c'est par suite du manque de pierre extraite à fournir aux fendeurs.

Des améliorations techniques ont été apportées à certaines ardoisières. En surface, des scies d'un rendement plus grand pour la même quantité de pierre ont été installées.

Sur les chantiers du fond, il a été introduit également un procédé de débitage plus moderne constitué par un fil hélicoïdal qui procure, outre un meilleur rendement, une économie d'approvisionnement coûteux en dynamite, cartouches, mèches, etc.

Enfin, au cours de l'année, les syndicats ouvriers ont demandé l'instauration de la semaine de quarante-cinq heures pour les hommes occupés aux travaux souterrains. La question a fait l'objet d'échanges de vue au sein de la Commission paritaire des ardoisiers, les patrons contestant l'existence de la silicose ou schistose parmi leurs ouvriers et considérant donc qu'on ne peut classer leur industrie parmi celles qui sont particulièrement insalubres. Au début de 1938, aucune décision n'était encore intervenue.

Dans l'ensemble des carrières, en Belgique, le chômage a diminué en 1937.

TABLEAU VI.

**Le chômage dans les industries de carrières.**

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

**A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.**

ANNÉES	NOMBRE d'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1927	25.444	372	931	1,5	3,6	139
1928	24.376	213	391	0,8	1,5	79
1929	23.957	289	417	1,2	1,7	113
1930	25.048	357	1.383	1,5	5,8	156
1931	25.411	2.379	4.308	9,4	17,0	835
1932	28.292	5.525	9.657	20,2	35,5	1.715
1933	41.908	6.373	7.061	19,4	22,1	1.387
1934	31.302	5.450	6.875	16,7	21,2	1.257
1935	31.285	5.196	4.203	16,8	13,6	1.186
1936	43.572	4.636	4.273	13,1	11,9	914
1937	30.921	4.511	4.007	12,0	10,6	799

**B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine**

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier	2.253	2.074	1.750	2.037	1.352	1.245
Février	2.200	1.841	1.770	1.979	1.506	1.179
Mars	1.945	1.938	1.670	1.650	1.048	978
Avril	1.637	1.345	957	1.119	989	861
Mai	1.245	992	1.210	1.119	1.038	763
Juin	1.500	1.250	994	1.005	704	728
Juillet	1.620	891	886	841	692	650
Août	1.470	1.160	1.078	987	509	529
Septembre	1.585	1.087	985	765	655	540
Octobre	1.505	945	1.050	933	573	538
Novembre	1.775	1.320	1.247	862	737	696
Décembre	1.846	1.805	1.486	939	1.159	886
Moyenne	1.715	1.387	1.257	1.186	914	799

**B. — CÉRAMIQUE, FAIENCE ET PRODUITS RÉFRACTAIRES.**

Le premier semestre de l'année eût pu être tout à fait favorable à l'industrie céramique, de grands travaux ayant été entrepris qui lui ont fourni d'assez larges débouchés. Toutefois, la concurrence très vive qui s'engagea, par suite de la surproduction, fit perdre en partie les avantages que les producteurs auraient pu tirer de cette situation.

Le second semestre fut moins bon, par suite du ralentissement qui s'est manifesté dans l'industrie de la construction.

TABLEAU VII.

**Indices des prix de gros des produits des industries céramiques (1).**

Base : avril 1914 = 100

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier	1.126	975	799	687	792	830
Février	1.116	975	776	700	796	835
Mars	1.094	973	773	705	799	852
Avril	1.094	981	765	726	766	853
Mai	1.094	818	775	746	778	856
Juin	1.058	811	764	748	810	890
Juillet	1.037	816	758	754	810	899
Août	1.037	812	751	754	805	896
Septembre	1.051	812	726	766	812	887
Octobre	1.058	810	728	772	834	890
Novembre	1.058	795	712	777	825	885
Décembre	1.051	788	709	796	829	885
Moyenne	1.073	864	753	744	805	871

(1) Cet indice comprend les cotations aussi bien de produits de l'industrie céramique que de la briqueterie.

TABLEAU VIII.

**Le chômage dans les industries de la céramique.**

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

**A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.**

ANNÉES	NOMBRE d'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1927	10.324	382	299	3,7	3,0	225
1928	10.676	144	151	1,4	1,4	105
1929	11.346	545	140	4,9	0,8	278
1930	12.749	907	676	7,8	6,0	472
1931	14.684	2.497	1.969	19,5	15,4	1.322
1932	14.658	4.253	2.377	29,0	16,4	1.920
1933	9.639	3.796	2.284	22,9	14,3	1.502
1934	18.241	4.571	2.846	25,7	15,9	1.659
1935	15.980	4.414	1.728	25,6	9,9	1.670
1936	6.324	1.754	1.127	14,7	10,3	1.103
1937	15.371	1.475	952	13,7	8,8	920



TABLEAU VIII (suite).

## B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	2.100	2.330	1.825	2.615	1.800	1.212
Février .....	2.360	2.400	2.650	2.548	1.842	1.214
Mars .....	2.270	1.825	1.825	2.377	1.268	995
Avril .....	1.988	1.578	1.574	1.875	1.231	778
Mai .....	1.998	1.198	1.329	1.574	1.095	635
Juin .....	1.587	1.043	1.204	1.226	636	503
Juillet .....	1.333	908	1.242	1.116	951	569
Août .....	1.374	960	1.333	1.022	1.103	483
Septembre .....	1.755	1.083	1.415	1.022	564	628
Octobre .....	1.950	1.285	1.717	1.390	757	1.020
Novembre .....	2.108	1.520	1.667	1.609	860	1.263
Décembre .....	2.227	1.890	2.135	1.671	1.124	1.739
Moyenne .....	1.920	1.502	1.659	1.670	1.103	920

La tendance haussière des prix de gros des produits des industries céramiques, qui se manifeste depuis le début de 1935, s'est maintenue en 1937, toujours à peu près avec la même ampleur. De janvier 1935 à décembre 1937, la hausse est de près de 29 p. c.

La statistique du chômage marque une nouvelle amélioration. Le nombre d'assurés revient au niveau qu'il atteignait normalement les années antérieures à 1936. Le nombre de chômeurs complets et intermittents diminue encore, après la forte réduction constatée l'année précédente.

Les importations de produits céramiques sont, en quantité, supérieures à ce qu'elles furent en 1936, tandis que les exportations fléchissent un peu.

TABLEAU IX.

## Importations et exportations de produits céramiques.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)							
	Matériaux en terre cuite ordinaire	Matériaux réfractaires	Matériaux en grès	Poteries	Faïence et porcelaine	Bustes et statuettes	Débris et tessons	Totaux
<i>Importations :</i>								
1931.....	46.613	60.037	2.028	4.291	10.026	441	5.431	128.867
1932.....	58.536	34.594	1.863	2.981	8.041	359	3.432	109.806
1933.....	90.729	35.588	2.096	2.024	8.561	504	4.234	143.736
1934.....	41.937	34.748	2.667	2.260	6.762	429	3.750	92.553
1935.....	43.799	31.452	3.591	1.775	6.096	387	4.963	92.063
1936.....	50.030	36.026	1.921	1.463	6.662	448	5.409	101.959
1937.....	44.106	54.669	2.150	1.878	8.279	598	10.026	121.706
<i>Exportations :</i>								
1931.....	1.066.319	31.226	18.193	22.466	2.632	213	7.703	1.148.752
1932.....	464.051	16.607	8.312	12.427	2.366	181	4.355	508.296
1933.....	858.933	12.082	9.025	15.171	2.869	129	9.299	907.488
1934.....	1.054.046	11.350	8.356	18.257	4.251	116	4.368	1.100.744
1935.....	777.149	12.054	6.378	19.633	3.445	143	7.170	825.972
1936.....	597.656	13.944	6.838	16.798	3.199	205	15.228	653.868
1937.....	559.413	23.753	7.663	17.463	3.990	202	29.091	641.575
ANNÉES	VALEURS (milliers de francs)							
	Matériaux en terre cuite ordinaire	Matériaux réfractaires	Matériaux en grès	Poteries	Faïence et porcelaine	Bustes et statuettes	Débris et tessons	Totaux
<i>Importations :</i>								
1931.....	7.271	45.295	4.626	7.653	69.642	9.827	487	144.801
1932.....	7.976	22.735	3.869	4.552	51.428	6.415	259	97.234
1933.....	9.921	22.711	4.132	2.978	52.376	8.351	242	100.711
1934.....	6.658	23.600	4.006	3.489	38.178	5.014	193	81.138
1935.....	6.784	27.308	5.777	3.345	41.508	5.362	329	90.413
1936.....	7.910	29.725	3.432	1.439	46.422	5.975	378	95.281
1937.....	8.466	47.826	3.900	4.843	59.082	7.983	1321	133.421
<i>Exportations :</i>								
1931.....	94.007	16.780	42.683	19.498	18.166	3.090	675	194.899
1932.....	40.485	8.449	15.674	11.162	16.516	2.119	384	94.789
1933.....	56.310	6.276	14.738	12.291	18.561	1.453	524	110.153
1934.....	63.128	6.613	13.027	12.335	22.063	1.284	306	118.756
1935.....	45.034	8.514	11.034	12.530	21.101	1.726	418	100.357
1936.....	34.056	11.535	8.125	10.584	23.425	2.267	886	90.877
1937.....	32.589	18.975	13.792	12.036	25.399	2.499	2.249	107.539

Positions tarifaires : matériaux en terre cuite ordinaire : nos 808, 810, 811, 815; matériaux réfractaires : nos 805, 806 et 809; matériaux en grès : nos 816 et 817; poteries : nos 812, 813, 814, 819 et 820; faïence et porcelaine : nos 818, 821 à 826, 1082; bustes et statuettes : no 827; débris et tessons : no 828.

Des essais en vue de trouver de nouveaux marchés destinés à remplacer ceux qui nous sont fermés par des barrières douanières ont cependant été entrepris. Une fabrique du Borinage a fait des essais d'exportation au Siam, qui a consommé d'assez grandes quantités de produits céramiques ces derniers temps. Mais, même en faisant des offres de prix égal à son prix de revient, elle fut battue par des usines allemandes qui enlevèrent des affaires en offrant un prix inférieur de 10 p. c. Une autre expérience faite dans les colonies françaises se heurta à la concurrence tchécoslovaque, dont les prix étaient inférieurs de 15 p. c. au prix de revient des produits belges.

L'industrie des produits réfractaires a poursuivi son redressement. L'augmentation de production a été de 38 p. c. du tonnage fabriqué en 1936.

Les prix se sont sensiblement relevés aussi.

La situation s'est retournée dans les derniers mois de l'année, le nombre et l'importance des commandes ayant fortement diminué.

TABLEAU X.

**Importations et exportations d'ouvrages en pierres et autres matières minérales; poteries.**

(Section XIII du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1935	1936	1937	1935	1936	1937
<b>Importations :</b>						
Janvier ....	9	15	31	16	19	31
Février ....	10	19	21	14	16	16
Mars .....	16	24	28	22	22	28
Avril .....	12	35	30	15	21	30
Mai .....	12	29	29	18	19	28
Juin .....	11	20	20	17	17	24
Juillet .....	14	13	28	21	16	27
Août .....	9	19	39	16	28	30
Septembre ..	11	21	34	15	21	29
Octobre ....	10	27	37	23	20	29
Novembre ..	16	27	27	16	31	16
Décembre ..	12	24	31	22	21	32
<b>L'année (*)</b>	<b>142</b>	<b>275</b>	<b>356</b>	<b>214</b>	<b>251</b>	<b>341</b>
<b>Exportations :</b>						
Janvier ....	47	37	46	68	111	158
Février ....	57	42	46	45	97	136
Mars .....	75	79	59	71	100	227
Avril .....	84	69	86	63	84	153
Mai .....	82	80	81	66	104	146
Juin .....	100	80	96	90	142	123
Juillet .....	107	81	77	89	93	127
Août .....	109	82	75	66	111	112
Septembre ..	90	71	77	77	160	162
Octobre ....	108	70	57	115	117	169
Novembre ..	60	55	61	125	186	75
Décembre ...	46	43	49	110	201	85
<b>L'année (*)</b>	<b>966</b>	<b>788</b>	<b>811</b>	<b>991</b>	<b>1.566</b>	<b>1.571</b>

(\*) Remarques : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

L'amélioration provenait complètement du marché intérieur. Les marchés extérieurs sont de peu de secours et presque inabondables. La concurrence d'autres pays producteurs n'en est pas la seule cause, mais les contingentements, les difficultés de sortie de devises entravent les ventes à l'étranger au point de les rendre à peu près nulles. La France seule fait exception. Elle est restée notre principal client. Cependant, si elle a supprimé les contingentements en ce qui concerne les produits réfractaires, elle a compliqué son tarif douanier et a relevé ses droits d'entrée.

Si nos exportations sont difficiles, les importations viennent sur notre marché concurrencer nos propres produits qui sont, de l'avis des industriels, insuffisamment protégés. Ce sont l'Angleterre et l'Allemagne qui constituent les concurrents les plus importants.

L'industrie briquetière souffre à la fois d'un manque d'organisation satisfaisante et d'une très forte réduction de ses exportations.

En décembre 1935, les briquetiers de la Campine étaient arrivés à conclure une convention instituant une limitation de la production et un centre de répartition des produits. Elle n'a pas donné les résultats espérés, surtout par suite de l'indépendance où se confinent les briquetiers de la région de Boom.

La faiblesse de cette entente réside dans le fait que tous les producteurs sont mis sur le même pied, alors que la qualité des produits varie pour chaque entreprise. De plus, les termes de l'accord ne sont pas toujours très bien observés en sorte que plusieurs adhérents ont préféré y renoncer. Des démarches sont entreprises pour réaliser une entente plus complète, avec bureau d'achat et de vente en commun.

Suivant des renseignements recueillis de divers côtés, les livraisons de briques ont été peu satisfaisantes pour l'intérieur et presque nulles pour l'extérieur, car à part quelques transactions effectuées dans la région frontière, l'exportation a été faible.

La production pour les briqueteries campinoises est restée fixée à 50 p. c. de la capacité. Malgré cette limitation, les stocks sont restés importants.

Le marché extérieur devenant de moins en moins accessible, c'est vers le marché intérieur que tendront les efforts. Pour cela, il faut s'efforcer de satisfaire à tous les besoins et c'est ainsi que les briqueteries qui ne fabriquaient auparavant que des briques de petit format, dit « Rijnvorm », en fabriquent actuellement de plus grosses, pour répondre à certaines demandes.

Des entrepôts ont été établis à Namur, à Mons et à Tournai, entrepôts qui sont spécialement installés pour assurer un déchargement rapide des bateaux; ceux-ci trouvent facilement dans la contrée un fret de retour.

Les prix appliqués en 1937 sont restés stables, mais sont devenus moins rémunérateurs, la hausse du prix du charbon et l'augmentation des salaires ayant exercé leur influence sur les prix de revient.

La fabrication de briques du format spécial, dit « Waalvorm », destinées à la Hollande, a été presque totalement arrêtée, en raison des entraves qui ont été apportées à leur entrée dans ce pays.

Les négociations entreprises entre nos fabricants et les Hollandais ont été rompues par suite du manque d'entente entre les briquetiers de la région de Boom. On espère cependant qu'en 1938 il sera possible de retrouver un certain débouché vers les Pays-Bas, où l'on prévoit un développement de la construction cette année.

Les exportations vers l'Angleterre s'amenuisent toujours. Les expéditions vers ce pays par les firmes adhérentes au syndicat ont été de 14 millions de briques seulement pendant le dernier trimestre de 1937 contre 19 millions pendant la période correspondante de 1936. Tout espoir n'est cependant pas perdu de retrouver une place satisfaisante sur ce marché.

TABLEAU XI.

**Le chômage dans les industries de la construction.**

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

**A. Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.**

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1927	40.045	2.096	1.049	5,2	2,6	275
1928	40.730	1.067	594	2,6	1,4	130
1929	43.142	2.070	823	4,8	1,9	289
1930	52.182	2.847	823	6,2	1,8	321
1931	68.724	10.835	2.461	18,4	4,2	935
1932	92.275	21.384	4.874	26,3	6,0	1.417
1933	112.893	27.386	7.211	24,9	6,5	1.370
1934	121.302	35.385	9.643	29,6	8,1	1.746
1935	119.204	35.476	7.032	26,3	5,8	1.754
1936	108.524	26.397	8.806	23,7	8,0	1.523
1937	115.569	23.034	9.815	21,5	9,1	1.288

**B. Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.**

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier	1.779	1.876	2.180	2.792	2.428	1.888
Février	1.693	1.967	2.170	2.640	2.515	1.851
Mars	1.652	1.583	1.885	2.637	1.820	1.560
Avril	1.553	1.368	1.684	1.795	1.510	1.231
Mai	1.170	1.120	1.478	1.634	1.377	1.046
Juin	1.270	967	1.452	1.362	1.246	884
Juillet	1.215	874	1.516	1.253	1.200	872
Août	1.180	1.010	1.605	1.357	1.043	962
Septembre	1.352	1.060	1.645	1.343	1.071	1.029
Octobre	1.200	990	1.672	1.332	995	914
Novembre	1.325	1.390	1.535	1.436	1.305	1.277
Décembre	1.611	2.240	2.130	1.465	1.770	1.915
Moyenne	1.417	1.370	1.746	1.754	1.523	1.288

Les tuileries ont subi un ralentissement dû surtout au fait que nombre de maisons nouvelles ne comportent plus de toits en tuiles, mais ont des toitures recouvertes de plaques d'éternit. Dans certains cas, la toiture est remplacée par une plate-forme asphaltée et là encore les tuiles sont éliminées. Il est naturel que dans ces conditions les stocks augmentent et que diminuent les prévisions de fabrication pour l'avenir.

Certains dirigeants de tuileries ont même examiné la possibilité d'abandonner partiellement la fabrication des tuiles et de la remplacer par la production de briques de façade, article de bon rendement, mais qui exige des techniciens expérimentés et spécialisés, ainsi qu'un matériel approprié

**C. — L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION.**

Encore que la statistique des constructions marque une nouvelle réduction — après celle de 1936 — du nombre des autorisations de bâtir délivrées par les administrations communales, l'industrie du bâtiment a cependant connu en 1937 une activité très satisfaisante.

Les données fournies par l'Office national du Placement et du Chômage sur le chômage dans les industries de la construction reflètent même une amélioration par rapport à l'année précédente pour le chômage complet et le total des journées perdues.

TABLEAU XII.

**Indices des prix de gros des matériaux de construction (1).**

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier	744	633	611	572	621	738
Février	731	621	612	568	626	748
Mars	710	618	605	562	631	761
Avril	688	617	602	596	646	775
Mai	682	615	598	600	650	781
Juin	677	618	594	610	651	771
Juillet	666	619	593	603	657	769
Août	663	618	591	605	675	778
Septembre	663	613	583	606	691	782
Octobre	651	611	580	614	697	779
Novembre	639	613	573	619	705	770
Décembre	641	612	572	620	725	767
Moyenne	679	617	593	598	665	768

(1) Cet indice se rapporte aux cotations des produits des carrières, ainsi qu'à celles des bois de construction et du ciment artificiel.

L'anomalie apparente entre ces deux statistiques, celle du chômage qui enregistre une amélioration et celle des autorisations de bâtir qui marque une régression, s'explique par le fait que le programme de travaux d'intérêt public de l'Office de Redressement économique a trouvé à s'exécuter en ce qui concerne la construction d'écoles, de casernes, de reconstruction de gares. Des villes et des communes

ont procédé également à des travaux d'urbanisation qui entraînent, après démolition de maisons anciennes, la construction d'immeubles modernes bâtis sur un nouvel alignement de façon à assurer une circulation plus facile.

Les prix des matériaux de construction ont renchéri assez considérablement. La hausse est, en moyenne, de 15 p. c. par rapport à l'année précédente.

De même, le prix des immeubles s'est élevé dans une proportion que l'on évalue entre 10 et 15 p. c. Toutefois, ce n'est que pour les maisons de construction toute récente que l'on constate cette hausse. Les immeubles, même à appartements, datant d'une quinzaine d'années, deviennent d'un rendement médiocre pour les propriétaires qui cherchent à les louer, et sont de vente extrêmement difficile.

Ce sont donc toujours, avec les grands immeubles à appartements, les petites maisons et les maisons à logements multiples qui se construisent le plus, comme on peut le constater du reste par la statistique des maisons édifiées par les sociétés agréées par la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché.

TABLEAU XIII.

**Maisons ou logements construits ou en construction, édifiés par les sociétés agréées par la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché.**

(Chiffres cumulatifs pour le Royaume, au 31 décembre.)

Source : Rapport de la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché.

ANNÉES	Maisons destinées au logement d'une famille	Maisons à logements multiples. Nombre de logements	Nombre total de logements	Nombre de maisons vendues (1)
1930 .....	39.706	9.850	49.556	15.575
1931 .....	42.536	10.539	53.075	17.505
1932 .....	43.333	10.762	54.095	18.552
1933 .....	43.788	11.044	54.832	19.407
1934 .....	43.998	11.342	55.340	19.832
1935 .....	44.599	11.686	56.285	20.006
1936 .....	45.491	12.003	57.494	20.281
1937 .....	46.414	12.945	59.359	20.627

(1) Chiffres compris dans ceux des maisons destinées au logement d'une famille.

TABLEAU XIV.

**Autorisations de bâtir délivrées de 1932 à 1937.**

Chiffres annuels récapitulatifs par province et pour les quatre grandes agglomérations.

	Brabant		Province d'Anvers		Province de Liège		Flandre Orientale		Flandre Occidentale	Hainaut	Province de Namur	Province de Luxembourg	Province de Limbourg	Le royaume
	La prov.	Aggl. brux.	La prov.	Aggl. anvers.	La prov.	Aggl. liég.	La prov.	Aggl. gant.						
<b>I. — Constructions :</b>														
1932 .....	3.089	2.407	2.543	1.813	1.690	1.308	2.058	970	1.860	935	162	48	400	12.785
1933 .....	2.755	2.143	1.638	991	1.448	1.210	1.779	841	1.692	995	157	98	392	10.954
1934 .....	1.741	1.351	987	575	1.019	866	1.059	468	1.236	591	106	46	249	7.034
1935 .....	3.186	2.278	2.473	1.456	1.386	1.134	2.349	1.007	2.211	798	101	96	436	13.036
1936 .....	2.468	1.796	1.862	1.318	1.277	1.041	1.500	657	1.432	789	123	60	348	9.859
1937 .....	1.956	1.510	1.662	1.091	1.218	966	1.280	587	973	716	74	32	285	8.196
<b>II. — Reconstructions et transformations :</b>														
1932 .....	4.686	4.090	4.675	4.081	2.463	2.174	1.169	534	1.548	956	77	44	26	15.644
1933 .....	4.978	4.109	5.357	4.549	2.509	2.226	1.266	606	1.735	1.252	140	29	38	17.304
1934 .....	5.381	4.469	5.380	4.626	2.352	2.084	835	342	1.248	1.057	160	26	20	16.459
1935 .....	5.876	4.913	5.806	5.121	2.780	2.505	694	198	926	1.055	147	22	23	17.329
1936 .....	6.533	5.601	6.454	5.679	2.418	2.180	714	187	986	1.014	149	35	29	18.332
1937 .....	6.224	5.309	6.235	5.497	2.555	2.288	709	157	821	1.183	184	56	35	18.002
<b>III. — Ensemble :</b>														
1932 .....	7.775	6.497	7.218	5.894	4.153	3.482	3.227	1.504	3.408	1.891	239	92	426	28.429
1933 .....	7.733	6.252	6.995	5.540	3.957	3.436	3.045	1.447	3.427	2.247	297	127	430	28.258
1934 .....	7.122	5.620	6.367	5.201	3.371	2.950	1.894	810	2.484	1.648	266	72	269	23.493
1935 .....	9.062	7.191	8.279	6.577	4.166	3.639	3.043	1.205	3.137	1.853	248	118	459	30.365
1936 .....	9.001	7.397	8.316	6.997	3.695	3.221	2.214	844	2.418	1.803	272	95	377	28.191
1937 .....	8.180	6.819	7.897	6.588	3.773	3.254	1.989	744	1.794	1.899	258	88	320	26.198

TABLEAU XV.

## AUTORISATIONS DE BATIR DELIVREES PENDANT L'ANNEE 1937.

Détail par communes, agglomérations et provinces.

LOCALITÉS	Constructions	Reconstructions et transformations	Total	LOCALITÉS	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
Bruxelles .....	259	1.084	1.343	Mons .....	51	145	196
Anderlecht .....	166	726	892	La Louvière .....	28	135	163
Etterbeek .....	78	235	313	Bois-d'Haine .....	14	1	15
Forest .....	66	122	188	Houdeng-Goegnies .....	14	12	26
Ixelles .....	113	457	570	Saint-Vaast .....	16	—	16
Jette .....	75	215	290	<i>L'aggl. de La Louvière.</i>	<i>72</i>	<i>148</i>	<i>220</i>
Koekelberg .....	32	72	104	Charleroi .....	61	88	149
Molenbeek-Saint-Jean...	105	591	696	Châtelineau.....	18	78	96
Saint-Gilles .....	14	359	373	Couillet .....	21	18	39
Saint-Josse-ten-Noode ..	2	219	221	Jumet .....	104	105	209
Schaerbeek .....	92	583	675	Lodelinsart .....	5	4	9
Uccle .....	267	421	688	Marcinelle .....	66	387	453
Watermael-Boitsfort .....	127	114	241	<i>L'agglom. de Charleroi.</i>	<i>275</i>	<i>680</i>	<i>955</i>
Woluwe-Saint-Lambert ..	114	111	225	Ath .....	42	26	68
<i>L'agglomér. bruxelloise ..</i>	<i>1.510</i>	<i>5.309</i>	<i>6.819</i>	Braine-le-Comte .....	42	9	51
Louvain .....	61	367	428	Lessines .....	20	3	23
Héverlé .....	61	64	125	Leuze .....	32	67	99
Kessel-Loo .....	81	95	176	Peruwelz.....	15	27	42
<i>L'agglomér. louvaniste ...</i>	<i>203</i>	<i>526</i>	<i>729</i>	Soignies .....	26	40	66
Aerschot .....	36	26	62	Tournai et Kaln-lez-			
Diest .....	14	52	66	Tournai .....	141	38	179
Nivelles .....	48	33	81	<b>Hainaut .....</b>	<b>716</b>	<b>1.183</b>	<b>1.899</b>
Tirlemont .....	88	265	353	Namur .....	65	177	242
Tubize .....	45	9	54	Dinant .....	9	7	16
Wavre .....	12	4	16	<b>Province de Namur...</b>	<b>74</b>	<b>184</b>	<b>258</b>
<b>Brabant .....</b>	<b>1.956</b>	<b>6.224</b>	<b>8.180</b>	Arlon.....	17	38	55
Anvers .....	169	2.422	2.591	Marche.....	12	5	17
Berchem .....	96	464	560	Neufchâteau .....	3	13	16
Borgerhout .....	80	520	600	<b>Prov. de Luxembourg.</b>	<b>32</b>	<b>56</b>	<b>88</b>
Dourne .....	269	934	1.203	Liège .....	219	1.146	1.365
Hoboken .....	86	274	360	Ans .....	29	70	99
Merksem .....	122	616	738	Bressoux .....	29	112	141
Mortsel .....	65	53	118	Chênée .....	53	42	95
Wilrijk .....	174	192	366	Grivegnée .....	139	188	327
Zwijndrecht .....	30	22	52	Herstal .....	79	392	471
<i>L'agglomér. anversoise ..</i>	<i>1.091</i>	<i>5.497</i>	<i>6.588</i>	Jemeppe s/Meuse .....	54	28	82
Boom .....	70	58	128	Jupille .....	34	25	69
Duffel .....	19	38	57	Montegnée.....	34	11	45
Malines .....	235	399	634	Ougrée .....	199	158	357
Mol .....	74	63	137	Saint-Nicolas .....	26	18	44
Turnhout.....	173	180	353	Seraing .....	61	98	159
<b>Province d'Anvers...</b>	<b>1.662</b>	<b>6.235</b>	<b>7.897</b>	<i>L'agglom. liégeoise.....</i>	<i>966</i>	<i>2.288</i>	<i>3.254</i>
Gand .....	322	25	347	Verviers .....	50	39	89
Gentbrugge .....	177	—	177	Andrimont .....	10	11	21
Ledeberg .....	14	1	15	Dison .....	13	10	23
Sint-Amandsberg .....	74	131	205	Ensival .....	14	9	23
<i>L'agglomération gantoise ..</i>	<i>587</i>	<i>157</i>	<i>744</i>	Heusy .....	14	15	29
Alost .....	148	43	191	Lambermont.....	5	4	9
Audenarde (agglomérat.)	35	17	52	Stembert .....	37	5	42
Eekloo .....	77	62	139	<i>L'agglom. verviétoise ...</i>	<i>143</i>	<i>93</i>	<i>236</i>
Renix .....	145	395	540	Huy .....	39	89	128
Saint-Nicolas .....	216	—	216	Malmédy .....	18	22	40
Termonde (agglomérat.)	72	35	107	Pepinster .....	8	23	31
<b>Flandre orientale.....</b>	<b>1.280</b>	<b>709</b>	<b>1.989</b>	Spa .....	44	40	84
Bruges (agglom.) .....	337	499	836	<b>Province de Liège ...</b>	<b>1.218</b>	<b>2.555</b>	<b>3.773</b>
Courtrai .....	134	3	137	Hasselt .....	177	—	177
Furnes .....	34	32	66	Genck .....	58	—	58
Izegem .....	49	39	88	Tongres .....	50	35	85
Mouscron.....	188	17	205	<b>Province de Limbourg.</b>	<b>285</b>	<b>35</b>	<b>320</b>
Roulers et Rumbeke ...	135	159	294	Le Royaume.....	8.196	18.002	26.198
Tielt .....	43	68	111				
Ypres .....	53	4	57				
<b>Flandre occidentale...</b>	<b>973</b>	<b>821</b>	<b>1.794</b>				

## VI. — LES VERRES ET LES GLACES.

Après la dévaluation de mars 1935, les *verreries* avaient pu réaliser dans de bonnes conditions une partie importante de leurs stocks et si, en 1936, la situation ne fut plus tout à fait aussi brillante, une bonne activité avait pu être maintenue et les résultats d'exploitation furent satisfaisants. En 1937, les prix de vente ont été plus discutés. D'autre part, l'augmentation des prix de revient a été fort sensible en raison particulièrement de la hausse du prix des charbons et des bois servant à faire les caisses d'emballage.

Pendant le premier semestre, la situation a été néanmoins assez satisfaisante. La production a pu être développée et l'Union des Verreries mécaniques a pu maintenir en activité les cinq divisions qu'elle exploitait depuis avril de l'année précédente. En outre, les divisions Henri Lambert et Courcelles, où le travail était arrêté depuis plusieurs années, ont été rééquipées et tenues en ordre de marche.

Au cours du second semestre, les perspectives se modifièrent. La concurrence, notamment de l'Allemagne et de la Tchécoslovaquie, a réduit les exportations. Aussi, en fin d'année, l'Union des Verreries avait-elle réduit à deux ses divisions en activité. En résumé, la production n'a pas fait de progrès par rapport à l'an dernier.

La situation des deux verreries indépendantes a été plus satisfaisante. Après un chômage de deux mois pour réparations, mis à profit dans l'une d'elles pour l'installation de nouvelles machines, le travail a repris sans interruption. L'amélioration du rendement a réduit l'influence de la hausse des prix de revient et les résultats bénéficiaires sont restés favorables.

Dans l'ensemble, on doit cependant constater que l'industrie verrière rencontre des difficultés assez grandes qui ne sont pas seulement le fait de la dissidence entre certains groupes ou entreprises, mais aussi celui d'une concurrence assez âpre.

Les prix à l'exportation, tant pour les verres à vitre que pour les glaces, déjà plus faibles en 1936 qu'en 1935, ont encore baissé et les prix intérieurs ont suivi la même tendance.

TABLEAU I.

### Indices des prix de gros des produits des industries verrières.

Base : avril 1914 = 100.

Source: *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	669	712	712	445	445	549
Février .....	669	712	712	445	445	549
Mars .....	669	712	712	445	424	549
Avril .....	669	712	532	445	424	549
Mai .....	669	712	532	445	424	549
Juin .....	669	712	532	445	424	549
Juillet .....	698	712	445	445	424	549
Août .....	712	712	445	445	424	549
Septembre ....	712	712	445	445	424	549
Octobre .....	712	712	445	445	424	549
Novembre ....	712	712	445	445	499	549
Décembre.....	712	712	445	445	499	549
Moyenne.....	689	712	533	445	440	549

TABLEAU II.

### Comparaison du mouvement des prix intérieurs et des prix à l'exportation.

ANNÉES	PRIX MOYEN (fob) A L'EXPORTATION (en francs par tonne)				INDICES DES PRIX (Base : 1928 = 100)				
	Verres à vitre	Glaces polies	Gobeletterie	Bouteilles, fioles, bonbonnes	Indice officiel des prix de gros des produits verriers	Verres à vitre	Glaces polies	Gobeletterie	Bouteilles, fioles, bonbonnes
1930.....	2.352	8.738	5.654	1.366	143	97	116	101	94
1931.....	2.357	8.005	5.452	1.262	131	97	111	98	87
1932.....	2.185	7.263	5.938	1.135	134	90	105	107	78
1933.....	1.937	6.794	5.151	1.144	138	80	94	92	79
1934.....	1.975	6.339	4.862	1.103	103	81	88	87	76
1935.....	1.689	6.425	5.186	1.113	86	69	89	93	77
1936.....	1.506	6.361	5.855	1.311	85	62	88	105	91
1937.....	1.404	6.288	6.352	1.103	107	58	87	114	76

TABLEAU III.

## Le chômage dans les industries verrières.

Source : Office national du Placement et du Chômage.

## A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1927 .....	14.344	426	157	3,0	1,6	149
1928 .....	14.303	373	427	2,6	3,0	131
1929 .....	12.864	427	93	3,2	0,7	59
1930 .....	12.703	1.059	661	8,7	5,6	439
1931 .....	15.888	1.465	3.773	10,2	25,6	1.119
1932 .....	20.286	3.116	6.139	16,8	34,3	1.747
1933 .....	18.874	3.954	4.576	20,9	24,3	1.734
1934 .....	17.977	4.557	3.866	25,2	21,4	1.835
1935 .....	13.672	3.703	2.748	23,3	17,0	1.683
1936 .....	19.359	3.195	2.220	20,3	14,0	1.506
1937 .....	16.699	2.672	2.168	15,6	12,7	1.104

## B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	1.605	1.816	1.860	1.875	1.726	1.128
Février .....	1.720	2.161	2.055	1.976	1.922	1.058
Mars .....	1.700	1.750	1.855	1.864	1.606	1.064
Avril .....	1.808	1.578	1.852	1.644	2.168	941
Mai .....	1.593	1.903	1.900	1.718	2.148	1.071
Juin .....	2.025	2.025	1.870	1.628	1.356	958
Juillet .....	1.934	1.346	1.828	1.511	1.249	966
Août .....	1.656	1.680	2.065	1.603	1.250	1.030
Septembre .....	1.965	1.671	1.868	1.537	1.192	1.031
Octobre .....	1.450	1.450	1.604	1.564	1.159	1.134
Novembre .....	1.762	1.650	1.543	1.577	1.233	1.258
Décembre .....	1.750	1.880	1.723	1.702	1.066	1.604
Moyenne .....	1.747	1.734	1.835	1.683	1.506	1.104

La statistique du chômage confirme ce que nous disons plus haut. Si, pour l'année, la moyenne du nombre de chômeurs complets et des journées perdues est moindre qu'elle ne le fut antérieurement, les chiffres mensuels marquent le ralentissement d'activité au cours des trois derniers mois.

Les organisations syndicales cherchent à faire adopter la semaine de quarante heures. Par suite d'un accord tacite à la Commission paritaire officielle, il a été convenu que les quarante heures seront appliquées dans les entreprises fabriquant des ampoules électriques, ce qui du reste sanctionne simplement une situation de fait existant déjà depuis quelque temps dans cette branche d'industrie.

La situation des producteurs de glaces s'est légèrement améliorée, le chiffre de la production ayant augmenté et les prix s'étant maintenus de façon satisfaisante. Vers la fin de l'année cependant, on a constaté un ralentissement sérieux, mais en grande partie de caractère saisonnier. Le fait que le marché américain échappe au contrôle de la Convention internationale des Glaceries constitue toujours un aléa pour les fabricants européens qui sont menacés de subir la concurrence d'outre-Atlantique. C'est ainsi que l'annonce faite par Ford de la mise en œuvre d'un programme dans lequel est envisagée la fabrication de glaces pour ses propres besoins par des usines établies par ses soins, peut faire craindre que ses fournisseurs actuels soient obligés de chercher, à l'exportation, un débouché à leur production.

Dans l'ensemble, nos exportations de verres à vitre ont augmenté en quantité.

Ce sont les expéditions vers le Canada et les pays de l'Amérique du Sud qui ont progressé. Par contre, elles ont cessé vers la Chine et ont diminué vers la Grande-Bretagne, les Indes britanniques et les Pays-Bas. Les exportations de glaces polies présentent des caractéristiques analogues : réduction presque totale des expéditions vers l'Extrême-Orient et recul des livraisons vers la Grande-Bretagne et le Canada ; par contre, on réalise un progrès sur les marchés sud-américain et australien et, constatation réconfortante, accentuation marquée de la reprise, déjà remarquée l'année précédente, des exportations vers les États-Unis (tableau VI).

TABLEAU IV. Exportation des principaux produits des verreries, glaceries et cristalleries.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)				VALEURS (milliers de francs)			
	Verres à vitre	Glaces polies	Gobeletterie	Bouteilles, fioles, bonbonnes	Verres à vitre	Glaces polies	Gobeletterie	Bouteilles, fioles, bonbonnes
1931.....	150.886	37.785	21.887	15.874	355.604	302.471	119.320	20.027
1932.....	116.117	29.456	12.800	7.182	253.746	213.954	72.804	8.152
1933.....	106.146	29.678	16.998	4.208	205.553	201.630	87.558	4.815
1934.....	106.934	31.545	17.951	5.433	211.193	199.971	87.312	5.091
1935.....	134.595	29.451	15.018	7.001	227.466	189.223	77.946	7.795
1936.....	141.902	30.224	13.980	7.278	213.038	192.256	81.887	9.540
1937.....	162.663	37.217	13.928	8.425	228.423	234.044	88.477	9.293

Positions tarifaires : verres à vitre : nos 834, 835 ; glaces polies, nos 832 a, b, c et 833 ; gobeletterie, nos 845, 846 et 862 ; bouteilles, fioles, bonbonnes, nos 842, 843, 844.

TABLEAU V. **Détail, par pays de destination, des exportations de verres à vitres.**  
Quantités (tonnes).

ANNÉES	Grande-Bretagne	Pays-Bas	États-Unis d'Amérique	Indes britanniques	Canada	Chine	Argentine	Brésil	Divers	Exportations totales
1931.....	41.694	26.715	—	6.543	10.206	8.653	4.931	—	52.124	150.886
1932.....	29.712	14.440	—	6.391	9.500	5.069	5.042	3.356	42.007	116.117
1933.....	30.183	14.094	—	4.664	8.277	4.476	5.813	4.574	34.065	106.146
1934.....	34.927	11.215	—	4.289	8.268	3.188	6.403	4.674	33.970	106.934
1935.....	33.416	20.502	895	8.278	11.842	4.612	9.008	5.616	40.426	134.595
1936.....	42.266	18.723	3.061	7.173	12.345	2.528	7.994	5.985	41.838	141.903
1937.....	36.852	17.733	12.061	5.645	14.957	—	10.384	9.223	55.808	162.661

Position tarifaire : nos 834 et 835.

TABLEAU VI. **Exportations de glaces polies par pays de destination.**  
QUANTITÉS (tonnes).

ANNÉES	Grande-Bretagne	Japon	États-Unis d'Amérique	Canada	Australie	Argentine	Divers	Exportations totales
1931.....	10.376	2.422	5.121	779	417	1.954	16.716	37.785
1932.....	10.109	1.339	1.412	575	716	1.432	13.873	29.456
1933.....	10.888	1.571	1.010	394	1.022	1.048	13.745	29.678
1934.....	11.535	2.372	327	413	1.165	2.339	13.394	31.545
1935.....	12.244	1.718	133	526	1.351	1.856	11.623	29.451
1936.....	14.073	420	685	1.908	2.114	1.016	10.007	30.223
1937.....	10.410	261	2.022	1.525	4.334	1.810	16.955	37.317

Position tarifaire : nos 832a, b, c et 833.

TABLEAU VII. **Importations et exportations du verre et ouvrages en verre.**  
(Section XIV du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1935	1936	1937	1935	1936	1937
<b>Importations :</b>						
Janvier.....	1,6	1,3	0,9	4	4	4
Février.....	0,7	1,1	1,1	3	4	5
Mars.....	1,1	1,1	2,9	3	5	5
Avril.....	1,7	1,7	1,8	4	4	6
Mai.....	0,6	1,2	2,4	4	4	5
Juin.....	1,7	1,5	1,5	5	4	5
Juillet.....	2,2	1,7	1,7	5	5	5
Août.....	1,5	2,1	1,7	5	5	5
Septembre..	1,8	1,0	1,1	4	4	4
Octobre....	2,2	1,3	1,7	5	5	5
Novembre..	1,2	1,4	1,4	5	4	6
Décembre...	1,5	1,7	1,3	5	6	7
L'année (*) .	17,7	17,1	19,3	52	54	64
<b>Exportations :</b>						
Janvier....	16	17	20	47	45	45
Février....	14	14	21	40	38	50
Mars.....	16	17	27	42	44	62
Avril.....	15	17	25	40	50	59
Mai.....	17	19	23	45	49	55
Juin.....	18	8	23	49	24	57
Juillet.....	16	21	22	42	54	53
Août.....	18	22	18	46	53	49
Septembre..	16	22	18	46	51	48
Octobre....	20	23	20	50	53	53
Novembre..	21	19	17	54	48	47
Décembre...	17	21	15	46	51	45
L'année (*) .	204	220	249	548	560	624

(\*) Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

\* \* \*

L'amélioration progressive de la situation de la gobeletterie, qui se développait en 1936, s'est poursuivie pendant les premiers mois de 1937. Mais après ce début fort encourageant, la demande s'est contractée et le dernier trimestre, période généralement très active, s'est terminée dans une accalmie telle que le Groupement des Gobeletteries belges a décidé, devant la pénurie d'ordres et pour éviter une grande accumulation des stocks, d'arrêter toutes les usines du 25 décembre 1937 au 10 janvier 1938.

La marge bénéficiaire, fort satisfaisante en 1936 pour les bonnes usines, a fléchi quelque peu en 1937. Les prix de vente ont pu être maintenus et même relevés de 5 à 10 p. c. pour les articles courants, mais la hausse du prix de revient fut plus forte en raison des relèvements conventionnels des salaires, de la hausse des matières et notamment des charbons. En fin d'année, sur certains marchés fortement travaillés par la concurrence, tels le Maroc, l'Égypte, le Proche-Orient, il a fallu faire des sacrifices ramenant les cotations à un niveau égal, sinon inférieur à celui de fin 1936.

Les producteurs fabriquant des articles spéciaux ont cependant pu encore obtenir des prix de vente intéressants.

Aucun changement n'est à signaler au point de vue de l'organisation de la production. Le Groupement des Gobeletteries belges, qui contrôle la production et fixe les prix minima, se maintient. On signale bien certaines infractions au tarif établi de commun accord, mais elles sont de moins en moins nombreuses. La surveillance s'est resserrée et les sanctions prises



contre les délinquants (sanctions qui vont de l'amende à la suppression temporaire ou totale des licences) font réfléchir les fraudeurs éventuels.

Depuis la constitution du Groupement, en juillet 1935, sept usines sont toujours conventionnellement en chômage. La production atteint environ 2/3 de la capacité, avec un léger recul en fin d'année, un four ayant été arrêté dans la région du Centre, et certaines usines ayant ralenti l'allure de marche.

Signalons encore qu'ici comme dans d'autres domaines, la tendance est aux ententes internationales en vue de réglementer la vente sur tel ou tel marché donné. Des réunions ont été tenues à cet effet et des projets ébauchés, mais il est trop tôt pour tirer de ces pourparlers préliminaires aucune conclusion.

Au point de vue des débouchés, si nous notons un recul de la demande émanant de France et du Maroc, où nos gobeleteries avaient repris solidement pied en 1936, nous sommes, par contre, en progrès sur le marché anglais et sur le marché canadien.

Des efforts sérieux ont été faits par le Groupement des Gobeleteries pour s'implanter fortement aux Etats-Unis. Il a décidé d'entretenir là-bas, à frais communs, des agents chargés de lui transmettre les ordres qui sont ensuite répartis par ses soins entre ses affiliés. Les transactions n'ont toutefois pas pris l'essor espéré. Le Gouvernement des Etats-Unis désire prendre toutes dispositions pour éviter l'entrée de produits à des prix qu'il pourrait estimer être de *dumping*. Ainsi la menace de l'imposition possible d'un droit de douane pèse toujours sur nos exportations.

## VII. — LE BOIS ET L'AMEUBLEMENT

L'exploitation forestière est restée dans une situation satisfaisante pendant l'année écoulée et l'activité dont elle avait fait montre en 1936 ne s'est pas démentie.

La hausse du prix des bois importés a influencé les conditions auxquelles se traitèrent les marchés particuliers qui se sont réalisés avant la saison des grandes ventes d'automne. Celles-ci ne donnèrent toutefois pas toujours les résultats trop optimistes que l'on avait escomptés au moment des estimations. Comparées aux cours moyens pratiqués en 1936, les premières adjudications marquèrent un net progrès, mais dans la suite survint une réaction : le prix des hêtres rétrograda de 20 à 30 p. c. et celui des résineux de 10 à 15 p. c.

La hausse avait été particulièrement forte pour les épicéas qui atteignirent 150 francs le mètre cube contre 90 francs l'année précédente. Dans cette essence, toutes les petites dimensions ont été adjugées.

En ce qui concerne les hêtres, les prix d'estimation n'ont pas été obtenus et, à Neufchâteau, la moitié des lots ont été retirés. On croit que les cours très avantageux pratiqués en 1936, ont amené trop de hêtres sur le marché.

Les chênes ont atteint leur prix d'estimation et seuls conservent leur valeur.

	1936	1937
<i>Hêtres :</i>		
De 90 cm. à 1 <sup>m</sup> 20 .....	80	100
De 1 <sup>m</sup> 20 à 1 <sup>m</sup> 50 .....	110	140
De 1 <sup>m</sup> 50 à 1 <sup>m</sup> 80 .....	150	180
De 1 <sup>m</sup> 80 à 2 m. ....	200	200
De 2 m. à 2 <sup>m</sup> 50 .....	250	250
De 2 <sup>m</sup> 50 et plus .....	300	300
<i>Chênes :</i>		
De 25 cm. à 90 cm. ....	80	100
De 90 cm. à 1 <sup>m</sup> 20 .....	130	150
De 1 <sup>m</sup> 20 à 1 <sup>m</sup> 50 .....	180	200
De 1 <sup>m</sup> 50 à 1 <sup>m</sup> 80 .....	250	250
De 1 <sup>m</sup> 80 à 2 m. ....	310	330
De 2 m. à 2 <sup>m</sup> 50 .....	360	425
De 2 <sup>m</sup> 50 et plus .....	460	500
<i>Epicéas :</i>		
Perches et baliveaux .....	90	150 à 165
Bois spéciaux .....	—	180
Sapins de sciage .....	110	200

A titre d'indication, nous donnons ci-dessus les prix moyens tels qu'ils résultent des adjudications et soumissions de l'année. Ces prix doivent être majorés de tous les frais fiscaux et d'exploitation. Ils subissent dans la pratique des variations notables en hausse ou en baisse suivant l'emplacement, la nature des voies d'accès, la proximité des gares et les convenances personnelles.

Il y a trois ou quatre ans, en raison de la mévente des bois, les reboisements ont été moins importants et les pépiniéristes, qui écoulaient très difficilement leurs plants, ont réduit les semis.

Maintenant que les épicéas se vendent cher, chacun s'empresse de replanter, d'où cette année, pénurie de plants et hausse considérable des prix qui atteignent, pour les sujets de quatre ans, 200 à 250 francs le mille contre 100 francs il y a un an.

Tout comme l'exploitation forestière, le commerce des bois importés, alimenté par de nombreuses commandes tant pour des consommateurs particuliers que pour les mines de charbon et les administrations de l'Etat, a été très actif pendant les premiers mois de l'année. Malgré un ralentissement marqué à partir de l'été, l'ensemble des importations, en ce qui concerne les bois de mines et les bois de construction, a été supérieur en 1937 à ce qu'il fut en 1936.

La hausse des prix, commencée en automne 1936 et encouragée par le volume des ordres au début de 1937, a fait naître une sorte de fièvre spéculative aussi bien chez les importateurs que chez les détaillants et les consommateurs. Cette sorte de *boom* porte en lui-même sa réaction. Le coût des sapins du Nord s'élevant exagérément, on chercha — et particulièrement les caisserie grandes consommatrices de cette essence — à se couvrir à meilleur compte en épicéas du pays. Les marchés étrangers réagirent de même et les bois russes, finnois et suédois furent plus ou moins délaissés pour les sapins d'Europe centrale dont les prix étaient plus abordables.

Dès le second trimestre, les transactions s'étant ralenties, les prix cédèrent. Désirant s'alléger de bois encore en stock depuis la saison précédente, les importateurs firent sur le prix de ceux-ci des concessions. Ils furent plus tard obligés d'en faire sur le prix des bois livrés en vertu des derniers contrats réalisés en pleine fièvre haussière. Malgré cela, les ventes diminuent et des quantités importantes de bois importés ont dû être emmagasinées dans nos ports jusqu'à l'ouverture de la saison prochaine.

Cette situation n'était du reste pas particulière à la Belgique et elle retint l'attention de l'E.T.E.C. (*European Timber Exporters' Convention*), cartel créé à l'initiative de l'U.R.S.S. en 1936 pour la réglementation du commerce mondial du bois scié. Ce cartel groupe actuellement les principaux pays exportateurs de l'Europe, soit l'Autriche, la Finlande, la Lettonie, la Pologne, la Roumanie, la Suède, la Tchécoslovaquie, l'U.R.S.S. et la Yougoslavie.

Fin septembre 1937, la décision fut prise de réduire de 10 p. c. les contingents admis d'exportation. Chaque pays fut autorisé à appliquer déjà cette réduction, totalement ou partiellement, pour les mois restants de l'année en cours, de sorte que les contingents ont été réduits dès octobre 1937.

Conformément à ces dispositions, la part comparée de chaque pays s'établissait comme suit :

	1937	1938
	(En standards)	
Finlande .....	1.005.000	904.500
Russie .....	950.000	855.000
Suède .....	820.000	738.000
Pologne .....	313.000	281.700
Autriche .....	275.000	247.500
Roumanie .....	246.000	221.400
Yougoslavie .....	168.000	151.500
Lettonie .....	127.000	114.300
Tchécoslovaquie .....	96.000	86.400

Mais en novembre, l'E.T.E.C. a, pour certains bois, diminué de 5 p. c. encore les contingents fixés.

Les deux derniers mois de l'année furent les moins favorables, les détaillants n'osant plus s'engager, d'autant plus que leurs clients, qui, pour une bonne part, sont des entrepreneurs de constructions, rendus prudents par le ralentissement qui se dessine dans l'industrie du bâtiment, ne sont pas disposés à faire de gros achats.

Examinant la situation telle qu'elle se présente au début de 1938, l'*Echo des Bois*, organe du commerce des bois et des industries qui s'y rattachent, écrit : « D'une part, il n'y a pas eu de surimportation cette année, et si les chantiers dans nos ports semblent abondamment pourvus de marchandises, il y a lieu de mettre en parallèle les vides considérables que présentent les magasins à l'intérieur du pays. Une fois ces quantités actuellement détenues par une quarantaine de personnes, passées aux mains des détaillants, c'est-à-dire partagées entre des milliers d'acheteurs, on pourra dire que le marché se sera profondément assaini, car les obligations contractées par nos importateurs dans le Nord sont encore pratiquement nulles et ils ont donc, à l'heure actuelle, les mains parfaitement libres pour traiter suivant l'allure générale que présenteront les marchés internationaux dans un avenir prochain. »

Les bois de mine, après avoir fait preuve de beaucoup de fermeté durant la majeure partie de l'année, ont enregistré un certain tassement dans les dernières semaines. On en trouve la raison dans le ralentissement saisonnier des achats des charbonnages qui ne désirent généralement pas avoir à enregistrer dans leur bilan de fin d'année de gros stocks de bois.

Un arrangement est intervenu entre la France et la Belgique, sous forme de troc de bois de mine contre charbon. Trois tranches de 15.000 tonnes ont été mises, en 1937, à la disposition des exportateurs français pour leur placement dans la consommation belge.

TABLEAU I.

**Le chômage dans les industries du bois et de l'ameublement.**

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

**A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.**

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1927 .....	29.777	983	383	3,3	1,3	178
1928 .....	32.468	337	304	1,1	1,0	70
1929 .....	31.155	372	151	1,2	0,5	72
1930 .....	32.005	1.659	897	5,3	2,9	300
1931 .....	38.759	6.014	2.511	16,8	6,9	984
1932 .....	46.366	10.703	4.180	25,3	9,9	1.571
1933 .....	46.046	11.145	4.423	23,8	9,4	1.460
1934 .....	41.109	11.347	4.854	26,6	11,5	1.725
1935 .....	41.852	10.247	3.583	24,1	8,5	1.565
1936 .....	65.487	10.581	4.027	18,4	7,0	1.240
1937 .....	46.899	10.813	4.514	18,4	7,8	1.144

**B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.**

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	1.622	1.827	2.120	2.130	1.562	1.802
Février .....	1.674	1.946	1.880	2.210	1.795	1.463
Mars .....	1.619	1.530	1.835	2.152	1.356	1.275
Avril .....	1.643	1.623	1.822	1.555	966	1.036
Mai .....	1.376	1.340	1.498	1.405	1.173	909
Juin .....	1.560	1.189	1.548	1.217	1.115	834
Juillet .....	1.338	831	1.552	1.176	1.140	881
Août .....	1.533	1.273	1.661	1.323	960	936
Septembre .....	1.733	1.258	1.689	1.221	961	923
Octobre .....	1.500	1.205	1.579	1.421	960	954
Novembre .....	1.576	1.530	1.514	1.454	1.190	1.190
Décembre .....	1.681	1.970	2.004	1.521	1.698	1.523
Moyenne .....	1.571	1.460	1.725	1.565	1.240	1.144

Notons encore les critiques formulées par les marchands de bois au sujet du relèvement des prix des transports, décidé par la Société Nationale des Chemins de fer. Pendant quelque temps, les bois de mine avaient pu bénéficier d'un tarif de faveur qui a été supprimé. Or, les bois ardennais doivent néces-

sairement être transportés par chemin de fer. Il n'y a pas de concurrence possible par voie d'eau et les transports par route sont insuffisamment organisés. Cette aggravation du prix de transport a été fort mal accueillie par les milieux intéressés qui prétendent que cette mesure avantage les bois étrangers.

TABLEAU II. Importations de bois.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)				VALEURS (milliers de francs)			
	Bois sciés, feuillards, en éclisses	Bois de mines	Bois de construction et d'ébénisterie en grume	Feuilles de placage	Bois sciés, feuillards, en éclisses	Bois de mines	Bois de construction et d'ébénisterie en grume	Feuilles de placage
1931.....	654.056	518.066	240.476	9.802	565.978	119.254	88.509	35.838
1932.....	647.670	434.559	177.457	12.090	426.282	65.950	47.087	37.403
1933.....	643.544	568.664	192.343	18.592	389.970	71.126	47.701	47.385
1934.....	583.664	417.302	173.882	18.119	336.666	46.669	42.234	41.426
1935.....	670.004	404.552	124.331	22.054	426.980	58.920	38.492	62.571
1936.....	686.569	380.750	168.603	26.795	454.731	64.544	56.650	84.835
1937.....	634.215	411.142	218.516	26.655	486.516	86.172	79.749	87.732

Positions tarifaires : bois sciés, feuillards en éclisses : nos 638 à 643; bois de mines : no 634; bois de construction et d'ébénisterie en grume : no 633; feuilles de placage : nos 648 et 649.

TABLEAU III.

Exportations de meubles et brosses.

ANNÉES	MEUBLES		BROSSES	
	Quantités (tonnes)	Valeurs (milliers de francs)	Quantités (tonnes)	Valeurs (milliers de francs)
1931.....	6.759	79.412	5.135	54.462
1932.....	3.216	32.892	2.095	18.842
1933.....	2.946	30.431	2.143	16.130
1934.....	1.728	16.106	1.897	13.147
1935.....	2.098	20.000	1.955	13.471
1936.....	2.549	26.147	2.025	15.406
1937.....	1.846	20.924	1.957	15.679

Positions tarifaires : meubles : nos 673 à 679; brosses : no 1188.

L'industrie du meuble, particulièrement celle qui est établie dans la région de Malines, a ressenti très vite et fortement les effets du ralentissement de l'activité générale.

A la vérité, l'industrie belge du meuble traverse une crise due à l'évolution progressive du goût de la clientèle, qui s'est tournée vers le meuble moderne et abandonne presque totalement le type malinois, meuble chargé de sculptures réalisées par une main-d'œuvre spécialisée. Ceci détermine évidemment un chômage presque total pour les ouvriers sculpteurs.

D'autre part, même pour les ébénistes travaillant le meuble moderne, la situation est rendue difficile par le perfectionnement de l'outillage mécanique et,

il faut le dire, par la facilité avec laquelle la clientèle accepte un meuble de série, d'aspect engageant, mais fabriqué avec des bois de second choix et manquant de fini. Une telle production peut se faire avec une main-d'œuvre ordinaire. L'ouvrier qualifié n'y trouve plus l'application de ses facultés. Il résulte aussi de cette situation que, n'ayant plus à faire appel à de vrais ébénistes, les fabricants peuvent s'installer n'importe où. L'industrie du meuble n'est plus fixée dans un centre déterminé. Elle s'établit un peu partout. Un meuble moderne, n'exigeant plus une technique spéciale, se fabrique aussi bien en Amérique du Sud qu'en Pologne, en Allemagne ou en Belgique. D'artiste, l'ébéniste devient trop souvent un simple assembleur.

D'où il résulte que notre exportation de meubles est tombée à un niveau presque négligeable et que nous ne disposons plus des moyens voulus pour reconquérir nos anciens marchés.

L'industrie de la chaise, qui constitua durant de longues années, une spécialité bien malinoise, tend aussi à disparaître, l'exportation étant devenue nulle.

L'industrie du bois courbé, localisée à Ath, avait retrouvé en 1936 une activité qui tranchait nettement sur la situation des années précédentes, encore que la production soit toujours restée très inférieure à celle d'avant-guerre. Conjointement avec la fabrication du meuble, cette industrie n'occupe plus que 500 ouvriers et ouvrières, soit près de la moitié du nombre d'artisans employés en 1914.

Ce personnel réduit a été occupé complètement jusqu'en décembre, la fabrication ayant été entretenue par une demande soutenue.

TABLEAU IV.

**Importations et exportations de bois et ouvrages  
en bois; ouvrages en liège.  
(Section X du commerce spécial.)**

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1935	1936	1937	1935	1936	1937
<i>Importations :</i>						
Janvier ....	70	103	90	30	57	59
Février ....	79	88	101	33	53	64
Mars .....	87	104	109	37	59	74
Avril .....	106	138	91	54	80	66
Mai .....	108	88	120	61	50	70
Juin .....	113	82	133	64	43	76
Juillet .....	131	128	144	67	68	78
Août .....	151	185	176	68	89	91
Septembre ..	148	165	177	66	84	97
Octobre ....	154	158	151	73	81	88
Novembre ..	144	125	143	69	65	84
Décembre...	123	109	105	75	65	69
L'année (*) .	1.412	1.473	1.541	696	793	916
<i>Exportations :</i>						
Janvier ....	11	14	12	8	10	10
Février ....	11	12	14	7	10	12
Mars .....	12	14	17	8	13	14
Avril .....	11	17	18	9	13	16
Mai .....	15	16	16	11	13	14
Juin .....	17	12	24	12	9	18
Juillet .....	16	19	22	11	15	16
Août .....	15	17	18	12	13	13
Septembre ..	15	14	19	11	13	14
Octobre ....	16	13	18	13	13	15
Novembre ..	13	15	16	11	12	13
Décembre...	13	14	14	11	13	13
L'année (*) .	163	178	209	124	149	168

(\*) Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

Cette situation favorable a permis d'augmenter les prix, par deux fois, de 5 p. c. Mais l'efficacité de ces hausses a été réduite par suite de la majoration des salaires qui ont été augmentés en trois étapes, au total de 9 p. c., en correspondance avec la hausse de l'indice des prix de détail. De plus, les approvisionnements ont coûté beaucoup davantage. C'est donc essentiellement le développement de la vente qui a permis à l'industrie du bois courbé de travailler avec profit, en favorisant une réduction du coût de fabrication.

Cependant, la réduction progressive de la marge de bénéfice mettait cette industrie à la merci d'un ralentissement de la demande, toute diminution de

prix de vente étant devenue impossible. Ce ralentissement s'est produit à l'automne. Comme il était peu marqué, les fabricants décidèrent de continuer à travailler sans restriction un certain temps, mais, dès le mois de décembre, ils durent réduire leur fabrication et un chômage de deux jours par semaine fut appliqué.

La plus grande partie de la production actuelle en bois courbé est placée en Belgique. Le principal débouché est constitué par l'ameublement de restaurants, de cafés ou de salles de concert. La modernisation des installations stimulée par la présentation de modèles aux lignes nouvelles ou plus confortables donne, depuis quelques années, une importance spéciale à ce débouché. Mais le moindre ralentissement des affaires le réduit immédiatement. C'est ce qui s'est produit vers la fin de l'année et explique la situation actuelle.

La Tchécoslovaquie jouit seule d'un contingent pour l'importation de bois courbé en Belgique. Elle fournit principalement les articles de qualité différente de ceux produits chez nous, mais constitue cependant pour la fabrication d'Ath une concurrence assez gênante.

Les *saboteries* mécaniques ont trouvé à écouler normalement leur production. La presque totalité des ventes se fait en Belgique. La principale exportation est à destination des Pays-Bas et est alimentée surtout par les grossistes de la région frontière qui s'approvisionnent dans le Limbourg et aux environs d'Anvers. Les sabotiers de la région de Philippeville n'exportent guère plus de 100.000 paires sur une production annuelle de 2 millions de paires de sabots. Les prix, après une légère hausse en février, ont baissé ultérieurement à peu près dans la même proportion. Comme les salaires ont augmenté de 10 p. c. à partir de mai et que les bois d'approvisionnement ont aussi subi une augmentation, la marge entre le prix de vente et le prix de revient a été réduite.

Depuis quelque temps déjà, on constate que l'industrie sabotière périclité et qu'assez bien d'ouvriers quittent le métier. La Fédération des Patrons Fabricants cherche à améliorer cette situation, mais jusqu'à présent n'a guère obtenu de résultats appréciables.

Les *brosseries* ont maintenu un niveau satisfaisant d'activité pendant toute l'année. La demande ne s'est pas ralentie et, notamment, les ordres de Hollande et d'Angleterre sont arrivés régulièrement. Toutefois, on se plaint que les prix ont été fort discutés, tant sur le marché intérieur que sur le marché extérieur.

## VIII. — LES TEXTILES ET LE VÊTEMENT

### A. — LES INDUSTRIES TEXTILES.

Toujours très sensible aux variations de la conjoncture, notre industrie textile fut une des plus éprouvées pendant la crise. Mais quand la reprise s'amorça, en 1935, elle fut parmi celles de nos industries dont le redressement fut le plus rapide. En 1936, elle profita encore largement du renouveau d'affaires qui s'était développé chez nous comme ailleurs.

L'année 1937 s'annonçait plus favorable encore. Les indices de l'activité restaient excellents pendant les premiers mois, malgré les événements politiques et le resserrement des entraves au commerce international. Cependant, les mois suivants, la situation se détériora. Les cours des matières premières, qui avaient haussé très fortement, se sont effondrés ensuite, pour ne se redresser finalement que de très peu. Les ordres

devinrent plus rares et l'année s'est terminée dans des conditions bien moins favorables que celles que l'on entrevoyait dix ou douze mois plus tôt.

Avant de passer en revue chacune des branches particulières du textile, nous reproduirons, comme nous avons coutume de le faire, quelques statistiques générales permettant d'apprécier le degré d'activité de l'industrie textile prise dans son ensemble.

Ces tableaux n'exigent pas de longs commentaires. Le premier permet de constater que le nombre des broches existant dans les filatures de coton a encore diminué, mais très légèrement.

Les prix de gros des produits des industries textiles ont haussé pendant le premier trimestre, se sont maintenus en palier pendant le second et, à partir de juillet, ont amorcé une baisse qui, en six mois, atteint près de 18 p. c. (tableau II).

TABLEAU I. L'industrie du coton, de la laine et de la soie artificielle.

ANNÉES	Nombre de milliers de broches existant dans les filatures de coton (au 31 juillet)	PRODUCTION DE FILÉS DE COTON (1) (tonnes)					Stocks de coton brut à fin de période (balles)	LAINE		Production de soie artificielle (tonnes)
		d'Amérique	des Indes	d'Égypte	divers	Total		Conditionnements de Verviers, de Dison et de l'Est (laine conditionnée ou simplement pesée) (tonnes)	Stocks de peignés dans les peignages, à fin d'année (tonnes)	
1931.....	2.164	28.000	18.400	2.000	3.300	51.700	105.778	28.557	1.682	4.700
1932.....	2.156	29.225	11.280	1.175	2.865	44.545	66.846	23.564	2.715	4.400
1933.....	2.087	31.360	11.740	1.335	1.960	46.395	87.091	28.989	3.902	4.300
1934.....	2.106	24.521	12.660	1.567	4.648	43.396	89.499	15.678	3.172	4.300
1935.....	2.091 (2)	29.251	19.205	2.929	9.865	61.250	83.096	(3) 26.760	3.461	6.000
1936.....	2.009	33.200	22.800	2.500	7.800	66.300	90.635	32.890	2.558	6.000
1937.....	2.004	31.300	27.600	2.600	11.100	72.600	98.079	30.138	2.988	7.800

(1) Pour la production de filés de coton, du 31 janvier d'une année au 31 janvier de l'année suivante.

(2) Au 31 janvier.

(3) À partir de janvier 1935, y compris les chiffres du nouveau conditionnement de l'Est, à Heusy.

La moyenne annuelle du chômage marque une amélioration pour le chômage complet et une aggravation pour le chômage intermittent (tableau III). C'est au cours des deux derniers mois qu'il a fallu, dans beaucoup de manufactures, soit faire du *shört time*, soit chômer un ou deux jours par semaine.

La grande activité qui a caractérisé une bonne partie de l'année, a nécessité une importation accrue de matières premières (tableau IV). On peut constater que le progrès est général. Sauf pour le lin, on dépasse, en quantité, les importations faites pendant la période de prospérité de 1928 et 1929. Par contre,

les importations de matières textiles simplement préparées, telles que laines lavées, lin et chanvre teillé et peigné, sont en diminution en ce qui concerne les quantités (tableau V).

Les statistiques des exportations textiles paraissent indiquer que, malgré les difficultés actuelles de se maintenir sur certains marchés et de s'introduire sur de nouveaux, quelques industriels ont atteint des résultats assez substantiels. En effet, les exportations effectuées en 1937 par l'industrie textile ont été portées à 179.000 tonnes contre 164.000 tonnes en 1936 (tableau VI). Cela représente, en valeur, 2.834 mil-

lions de francs contre 2.332 millions, soit une augmentation de 502 millions. La situation eût été meilleure encore, vraisemblablement, si certains pays comme la Colombie, le Brésil, l'Uruguay, qui étaient restés d'importants consommateurs de nos articles textiles, n'étaient devenus, au cours des derniers mois, des marchés à paiement difficile ou à restrictions.

Nos importations de fils divers n'ont guère changé en quantité, sauf celles de fils de soie artificielle, qui sont en augmentation assez forte (tableau VII). Nos exportations de fils de coton marquent un progrès en quantité et en valeur, ainsi du reste que celles de nos fils de laine peignée et de lin.

Les cotations, en fin d'année, des filés de coton et de lin s'inscrivent en baisse par rapport aux prix atteints à la fin de 1936 (tableau VIII).

TABLEAU II.

Indice général des prix de gros des produits des industries textiles.

Base : avril 1914 = 100.

Source : Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.

	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	456	455	442	486	667	728
Février .....	459	446	462	476	652	717
Mars .....	459	445	456	480	641	744
Avril .....	438	437	453	604	627	753
Mai .....	428	468	443	660	620	750
Juin .....	414	464	442	655	614	755
Juillet .....	414	470	435	642	633	735
Août .....	472	457	439	629	624	703
Septembre .....	471	434	427	622	642	674
Octobre .....	453	428	428	643	643	654
Novembre .....	441	423	443	688	677	618
Décembre .....	445	426	463	676	707	620
Moyenne .....	446	446	444	605	646	704

TABLEAU IV.

Importations de matières brutes.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (milliers de francs)				
	Coton brut et blanchi, déchets de coton	Laines en suint	Lin brut	Jute brut en brins ou teille	Total	Coton brut et blanchi, déchets de coton	Laines en suint	Lin brut	Jute brut en brins ou teille	Total
1931.....	100.216	60.338	94.090	46.242	300.886	474.197	556.122	59.614	95.043	1.184.976
1932.....	79.595	65.254	103.055	31.224	279.128	371.834	476.410	40.648	61.242	950.134
1933.....	100.998	94.159	77.185	47.619	319.961	459.489	594.085	41.910	87.305	1.182.789
1934.....	99.843	72.858	88.830	48.512	310.043	460.775	574.300	49.734	81.692	1.166.501
1935.....	113.698	104.361	142.183	53.829	414.071	650.699	901.353	106.232	107.155	1.765.439
1936.....	128.004	108.725	150.977	58.367	446.073	823.162	1.222.783	118.339	137.064	2.301.348
1937.....	155.224	113.458	173.795	68.508	510.985	1.081.043	1.479.789	175.327	169.213	2.905.372

Positions tarifaires : Coton brut et blanchi; déchets de coton, n° 110. — Laines en suint : n° 25a. — Lin brut : n° 112a. — Jute brut, en brins ou teille : n° 111a.

TABLEAU III.

Le chômage dans les industries textiles.

Source : Office national du Placement et du Chômage.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	Nombre d'assurés (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1927 .....	135.586	1.052	6.980	0,8	5,4	119
1928 .....	145.511	931	10.267	0,6	7,2	159
1929 .....	149.164	1.111	8.431	0,8	5,7	133
1930 .....	152.065	3.955	23.599	2,7	16,0	411
1931 .....	177.605	15.281	42.791	9,2	26,0	896
1932 .....	188.261	35.236	53.266	19,1	28,9	1.561
1933 .....	175.270	28.411	46.533	15,9	24,7	1.296
1934 .....	149.272	26.741	42.767	16,7	26,6	1.447
1935 .....	128.928	19.298	25.374	14,0	18,3	1.211
1936 .....	122.840	13.294	19.093	10,3	14,7	879
1937 .....	132.929	11.907	25.477	9,1	19,4	796

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	1.698	1.606	1.510	1.747	1.066	849
Février .....	1.778	1.645	1.532	1.719	1.085	693
Mars .....	1.837	1.628	1.400	1.604	990	707
Avril .....	1.725	1.559	1.519	1.249	853	651
Mai .....	1.435	1.188	1.382	1.250	886	717
Juin .....	1.600	1.067	1.422	1.082	943	725
Juillet .....	1.752	1.036	1.342	992	962	694
Août .....	1.630	1.122	1.449	1.070	762	758
Septembre .....	1.526	1.074	1.528	942	740	750
Octobre .....	1.260	1.010	1.324	915	737	745
Novembre .....	1.234	1.195	1.310	953	690	980
Décembre .....	1.257	1.425	1.642	1.015	838	1.285
Moyenne .....	1.561	1.296	1.447	1.211	879	796

TABLEAU V. Importations et exportations de matières textiles, simplement préparées.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)				VALEURS (milliers de francs)			
	Laines lavées, simplement préparées, déchets de laine	Lin teillé, peigné, étoupes de lin, déchets	Chanvre teillé, peigné, étoupes, déchets	Total	Laines lavées, simplement préparées, déchets de laine	Lin teillé, peigné, étoupes de lin, déchets	Chanvre teillé, peigné, étoupes, déchets	Total
<i>Importations :</i>								
1931.....	19.142	31.436	17.137	67.715	297.182	119.445	53.351	469.978
1932.....	16.185	26.660	7.123	49.968	210.001	97.373	18.047	325.421
1933.....	24.100	29.117	6.186	59.403	315.715	110.703	18.012	444.430
1934.....	16.024	20.223	6.372	42.619	243.004	65.017	14.725	322.746
1935.....	20.201	27.108	8.955	56.264	339.761	151.977	25.708	517.446
1936.....	22.399	29.482	6.399	58.280	442.763	186.507	22.633	651.903
1937.....	20.996	19.942	3.635	44.573	473.209	131.230	22.940	627.379
<i>Exportations :</i>								
1931.....	27.779	41.869	9.756	79.404	677.369	268.664	26.865	972.898
1932.....	24.767	39.582	4.132	68.481	470.104	201.837	10.017	681.958
1933.....	30.992	47.042	4.413	82.447	571.089	266.962	11.372	849.403
1934.....	22.075	51.473	3.131	76.679	445.577	282.452	7.362	735.391
1935.....	28.188	47.196	3.318	78.702	624.360	379.215	7.517	1.011.092
1936.....	32.247	48.710	3.889	84.846	853.407	462.060	9.318	1.324.785
1937.....	30.822	51.856	4.044	86.722	920.058	520.823	10.386	1.451.267

Positions tarifaires : Laines lavées, simplement préparées, déchets de laine : nos 25b à f. — Lin teillé peigné, étoupes, déchets : nos 112b à e. — Chanvre teillé, étoupes, déchets : nos 109b à e.

TABLEAU VI.

Importations et exportations de produits textiles.  
(Section VIII du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1935	1936	1937	1935	1936	1937
<i>Importations :</i>						
Janvier .....	2,4	2,7	3,6	42	62	65
Février .....	2,5	3,4	4,8	50	71	81
Mars .....	2,7	3,8	4,9	51	71	88
Avril .....	2,5	3,0	4,9	63	55	81
Mai .....	3,0	3,2	4,6	73	51	64
Juin .....	2,9	2,2	4,3	62	40	65
Juillet .....	2,9	2,7	3,7	55	47	59
Août .....	2,7	3,0	4,0	54	55	65
Septembre ..	2,8	3,2	4,9	60	62	78
Octobre .....	3,1	3,8	5,0	70	65	74
Novembre ...	3,0	4,1	4,1	66	61	65
Décembre....	3,4	4,3	3,5	64	67	63
L'année (*) ..	33,9	39,4	52,7	709	707	849
<i>Exportations :</i>						
Janvier .....	10	12	13	131	177	200
Février .....	9	14	14	109	188	213
Mars .....	10	15	17	124	194	261
Avril .....	11	16	16	133	191	257
Mai .....	10	14	15	127	182	220
Juin .....	13	10	16	149	129	248
Juillet .....	12	12	15	145	161	238
Août .....	11	13	14	150	214	236
Septembre ..	11	13	16	155	206	251
Octobre .....	15	15	16	200	231	255
Novembre ...	11	13	13	165	206	225
Décembre....	12	16	14	180	252	229
L'année (*) ..	136	164	179	1.769	2.332	2.834

(\*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

La statistique de notre commerce extérieur en tissus traduit une diminution légère des entrées et sorties de tissus de coton, tandis qu'au contraire, les importations et les exportations de tissus de laine, de lin et de soie ont toutes augmenté (tableau ix).

Enfin, nos ventes à l'étranger de tapis, d'articles de bonneterie, de cordages, de sacs et de produits textiles divers sont en progrès général (tableau x).

*Le coton.*

Le marché du coton brut, qui s'était raffermi dès le mois de janvier 1937, a échappé, jusqu'à fin février, au mouvement de hausse qui avait affecté tous les marchés de matières premières. Dès mars, il fut toutefois englobé dans cette hausse brutale, véritable *boom*. Sous la double action d'achats d'origine industrielle et d'achats spéculatifs, les cours du coton se mirent à hausser de façon presque journalière. On atteignit ainsi le niveau le plus élevé coté depuis des années. D'ailleurs, le rythme du travail dans les usines textiles était de plus en plus rapide et les usines américaines, en particulier, tournaient à une allure record. Dans ces conditions, la demande de coton continuait à être très forte.

En avril, toutefois, la réaction qui se dessina dans les cours des métaux et du blé entraîna les prix du coton. Un recul sérieux se produisit.

Jusqu'au début de juin, les cours firent alors preuve d'une certaine stabilité, autour d'un prix de 12,75 cents; mais ce calme ne fut pas de longue durée et le marché fléchit alors brusquement, par suite de ventes assez nombreuses qui ont provoqué une liquidation générale des engagements haussiers. On cota 12 cents environ jusqu'à la mi-juillet.



TABLEAU VII.

## Importations et exportations de fils.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)							VALEURS (milliers de francs)						
	Fils de coton	Fils de laine peignée	Fils de laine cardée	Fils de lin	Fils de rayonne	Fils conditionnés pour la vente au détail		Fils de coton	Fils de laine peignée	Fils de laine cardée	Fils de lin	Fils de rayonne	Fils conditionnés pour la vente au détail	
						coton	laine						coton	laine
<i>Importations :</i>														
1931 ....	2.248	4.151	888	4.680	664	188	265	67.053	213.599	19.570	74.599	30.354	17.735	21.557
1932 ....	1.752	3.523	516	3.761	550	170	389	41.259	148.858	8.978	46.840	18.650	13.279	27.742
1933 ....	2.243	3.579	500	4.815	1.150	165	294	47.874	145.235	8.430	59.622	30.711	12.420	22.204
1934 ....	1.822	2.810	776	4.454	984	149	245	37.881	116.287	13.285	55.675	25.564	9.978	19.322
1935 ....	2.225	2.005	380	3.100	1.176	185	189	61.101	93.581	9.503	56.147	33.947	13.862	16.317
1936 ....	2.466	1.258	299	3.004	888	140	188	69.640	64.837	8.481	58.552	29.744	11.812	16.476
1937 ....	2.840	1.216	292	3.081	1.292	160	149	84.513	66.427	9.973	69.142	43.182	13.044	12.938
<i>Exportations :</i>														
1931 ....	6.732	3.381	2.918	8.150	2.766	643	20	113.406	203.849	139.348	186.166	136.055	20.716	1.225
1932 ....	3.757	2.171	978	7.708	2.494	452	62	49.263	107.377	38.022	125.598	103.110	13.041	2.959
1933 ....	4.814	2.429	1.478	5.677	2.680	496	131	55.793	111.225	51.890	93.608	99.461	11.929	5.858
1934 ....	8.328	2.611	1.153	7.817	3.504	412	153	88.737	119.887	40.030	101.777	94.301	8.513	7.498
1935 ....	7.779	3.137	1.824	6.769	2.990	408	89	90.799	138.882	64.258	110.235	88.885	8.354	5.306
1936 ....	9.430	4.801	2.963	5.580	2.779	568	169	124.083	227.151	110.784	100.413	95.334	12.258	7.209
1937 ....	12.391	5.660	2.796	6.274	2.608	546	145	183.158	304.005	127.160	120.589	90.995	11.408	9.131

Positions tarifaires: Fils de coton: nos 534 à 538. — Fils de laine peignée: no 513. — Fils de laine cardée: no 512 — Fils de lin: no 559. — Fils de soie artificielle: no 496. — Fils de coton conditionnés pour la vente au détail: no 539. — Fils de laine conditionnés pour la vente au détail: no 514.

TABLEAU VIII.

## Cotations, à fin d'année, des filés de coton, de la laine et du lin.

ANNÉES	FILÉS DE COTON		LAINES		LINS BRUTS		FILÉS DE LIN	
	18a Amérique sur fuseaux	16a Oomrah sur canettes	Laine lavée à fond, croisé Australie	Fils de laine peignée, croisé Australie	Lins rouis sur terre	Lins jaunes moyens	40 lin chaîne	40 lin trame
1931.....	11,50	10,75	19,73	28,25	4,75/ 7,50	8,50/15,—	135	130
1932.....	10,25	9,25	16,60 (1)	25,50	7,25/10,—	11,25/17,75	140	132,50
1933.....	9,25	8,25	21,25	31,—	4,50/ 7,75	8,—/10,75	120	110
1934.....	10,45	8,75	14,—	29,30	7,—/ 9,—	9,50/13,75	155	140
1935.....	14,05	12,55	25,—	46,—	9,50/11,—	16,50/17,50	200	185
1936.....	14,65	12,50	28,—	52,25	9,—/10,50	14,—/17,—	195	185
1937.....	12,40	11,—	27,—	55,—	9,75/11,50	14,75/17,75	185	175

(1) A partir de 1932, cotation du ruban de peigné, fin no 4.

Un temps extrêmement favorable dans la zone cotonnière et les sérieuses perspectives d'une forte récolte furent les causes d'une nouvelle faiblesse du marché. Le glissement, en août et septembre, ramena les cours vers 8 cents — niveau auquel ils se sont alors maintenus.

Le dernier rapport du Bureau américain d'Agriculture fut publié le 8 décembre et enregistrait une récolte-record de 18.746.000 balles. Cependant, cette publication ne produisit pas un excès de vente, en sorte que les cours furent maintenus. Au reste, le Gouvernement a retiré du marché 6 millions de balles, dont la vente s'effectuera plus tard, quand le marché sera moins encombré. Dans ces conditions, il ne reste

que 12 millions de balles pour la consommation, ce qui est considéré comme normal.

L'année 1937 s'est ainsi terminée, pour le marché du coton, dans de meilleures conditions qu'on ne le prévoyait.

Les filatures de coton avaient, pendant le second semestre de 1936, reçu une abondance d'ordres qui les avait amenées à tourner à plein rendement et à recourir, presque partout, au travail à deux équipes.

Cette situation s'est maintenue au cours des premiers mois de 1937. Les transactions en filés ont été très actives et les usines ont pu placer aisément leur production intensifiée.

TABLEAU IX.

## Importations et exportations de tissus.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)						VALEURS (milliers de francs)					
	Coton	Laine	Lin, chanvre et jute	Soie naturelle	Rayonne	Total	Coton	Laine	Lin, chanvre et jute	Soie naturelle	Rayonne	Total
<i>Importations :</i>												
1931 .....	3.364	2.272	52	1.083		6.771	191.042	247.407	1.902		212.330	652.681
1932 .....	2.306	1.688	45	702		4.741	107.111	150.129	1.865		88.536	347.641
1933 .....	1.952	1.535	44	744		4.275	88.997	119.498	1.745		78.149	288.389
1934 .....	1.515	1.216	41	770		3.542	69.368	88.187	1.444		76.093	235.092
1935 .....	1.521	662	33	121	460	2.797	76.342	62.693	1.496		45.157	240.753
1936 .....	1.344	653	24	104	411	2.536	70.389	72.486	1.312		40.935	242.145
1937 .....	1.162	725	40	101	550	2.578	72.286	84.472	1.496		40.934	270.159
<i>Exportations :</i>												
1931 .....	29.648	1.613	9.710	1.201		42.172	1.198.494	149.498	154.748		67.055	1.569.795
1932 .....	19.497	742	7.176	1.050		28.465	672.100	60.715	93.797		47.834	874.446
1933 .....	20.030	818	12.173	304		33.325	660.115	60.921	109.106		16.100	846.242
1934 .....	19.805	750	17.699	149		38.403	604.976	43.595	113.765		8.108	770.444
1935 .....	22.521	774	19.136	6	168	42.605	646.810	50.409	126.145	1.003	8.113	832.480
1936 .....	26.162	1.096	18.456	7	202	45.923	750.340	70.217	215.176		984	1.046.459
1937 .....	23.796	1.679	19.728	48	982	46.233	693.052	108.275	306.463		622	1.148.254

Positions tarifaires : Tissus de coton : nos 540 à 543, 545 à 547, 550, 555 à 558, 594 et 595. — Tissus de laine : nos 516, 517, 519 à 521, 526 à 528. — Tissus de lin, chanvre et jute : nos 567, 569 à 571, 573, 574, 577. — Tissus de soie : a) naturelle : nos 500 à 502, 504 à 506, 509, 511; b) soie artificielle : 499bis B1 et B2, 500bis, 501bis, 509bis.

TABLEAU X.

## Importations et exportations de produits textiles divers.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)						VALEURS (milliers de francs)					
	Tapis et tapisseries	Bonneterie	Cordages en lin, chanvre et jute	Sacs en tissus	Drilles et chiffons	Toiles cirées, caoutchoutées, linoléum et divers	Tapis et tapisseries	Bonneterie	Cordages en lin, chanvre et jute	Sacs en tissus	Drilles et chiffons	Toiles cirées, caoutchoutées, linoléum et divers
<i>Importations :</i>												
1931 .....	280	515	99	4.546	14.966	4.187	12.175	99.696	1.508	10.739	22.141	77.693
1932 .....	207	535	55	3.914	9.415	3.659	7.880	86.292	786	8.338	11.484	56.053
1933 .....	173	627	51	3.480	12.612	3.973	5.727	91.032	641	6.496	16.637	55.284
1934 .....	147	487	41	3.309	15.675	3.321	4.233	70.325	561	5.777	25.473	44.348
1935 .....	219	425	70	3.327	15.795	3.365	8.098	71.828	974	6.991	28.069	54.698
1936 .....	153	402	67	3.341	22.455	3.474	6.803	76.143	978	7.614	55.210	59.524
1937 .....	247	365	65	4.330	33.772	3.608	10.870	74.925	990	8.494	101.884	70.018
<i>Exportations :</i>												
1931 .....	6.921	2.457	13.349	10.663	27.048	454	194.036	216.460	99.866	53.932	55.935	15.440
1932 .....	3.787	892	8.402	8.742	23.154	474	86.817	71.235	50.472	31.553	37.492	14.094
1933 .....	4.676	768	9.006	9.248	30.963	713	96.468	58.497	47.622	32.747	48.886	16.007
1934 .....	2.830	622	8.613	8.699	34.030	711	50.713	47.174	42.060	27.807	69.729	15.327
1935 .....	7.311	736	12.506	7.776	35.631	880	148.286	56.567	57.841	27.387	78.703	21.180
1936 .....	10.724	799	10.964	7.715	47.556	886	236.284	64.325	63.929	31.228	131.024	20.752
1937 .....	14.171	944	13.702	9.543	49.734	1.009	339.563	78.197	81.268	42.896	192.283	25.577

Positions tarifaires : Tapis et tapisseries : nos 523 à 525, 532, 552, 553, 568, 572, 576. — Bonneterie : nos 606 à 610. — Cordages en lin, chanvre et jute : no 601. — Sacs en tissus : no 630. — Drilles, chiffons : no 605. — Toiles cirées, caoutchoutées, linoléum et divers : nos 580 à 591, 596 à 598.

En mars, sous l'influence de la hausse en flèche des cotons, ce mouvement d'affaires s'est encore amplifié tant en nouveaux ordres qu'en désignations et en livraisons sur les ordres inscrits. Par contre, au cours des mois suivants, par suite du fléchissement du prix du brut et aussi en raison du ralentissement saisonnier, le volume des achats en filés a déchu fortement. L'adage suivant lequel on achète à la hausse et

non à la baisse s'est pleinement vérifié au cours de ces alternances des prix du brut.

L'activité des broches est néanmoins restée complète pendant toute cette période, les carnets d'ordres bien garnis assurant un ample mouvement d'expéditions.

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée a malheureusement empêché la filature de porter sa production à la cadence de la forte demande.

TABLEAU XI.

## Indices des prix de gros du coton.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	496	457	426	462	650	701
Février .....	505	448	437	456	626	707
Mars .....	498	452	417	492	610	751
Avril .....	481	471	404	636	603	744
Mai .....	459	477	412	676	609	731
Juin .....	440	486	423	672	619	717
Juillet .....	440	494	443	675	654	670
Août .....	555	446	443	639	626	630
Septembre ...	511	418	434	654	645	583
Octobre .....	479	419	428	666	647	555
Novembre ....	470	398	434	699	658	538
Décembre.....	463	394	450	678	684	552
Moyenne .....	483	447	429	617	635	657

En septembre, après un mois de juillet plus calme et un mois d'août normal, durant lesquels on ne fait pas de gros achats, l'effondrement des prix du coton brut a provoqué une hésitation très sensible de la clientèle de la filature. Elle n'a pris que des couvertures partielles ou urgentes et, en désignations comme en livraisons, le mouvement d'affaires s'est ralenti, alors que le mois de septembre apporte souvent un bon volume d'ordres.

Au cours des deux derniers mois de l'année, bien que les livraisons sur ordres inscrits soient restées encore relativement fournies, la faiblesse prolongée des prix du coton brut a privé le marché des fils de tout stimulant.

Comme les tissages ont vu, d'autre part, réduire leur activité, la filature a enregistré un fléchissement dans l'inscription de nouveaux ordres. Le rétrécissement habituel des transactions en fin d'année a été fortement accusé. Le stock de la filature a marqué une tendance à l'augmentation.

Aussi pour ne pas constituer les stocks gênants qu'elle a connus pendant la crise, la filature a cherché à appliquer une réduction concertée de sa production.

Les prix des filés sur le marché intérieur ont nécessairement subi les tendances du coton brut.

Comme en 1936, l'année 1937 a marqué une amélioration du mouvement des exportations pour la filature de coton (tableau VII). Au cours du premier semestre, les affaires ont été actives et les prix se sont relevés. Signalons comme tout particulièrement importantes des demandes de la Hollande. Au cours du second semestre, les expéditions à l'étranger ont été ralenties et les prix de plus en plus discutés. Dans certains cas même, ils sont tombés en dessous du niveau de nos prix intérieurs.

La situation des *tissages de coton* n'est pas toujours très facile à préciser dans un examen d'ensemble, en raison de la grande variété de leur production et de l'importance de leur champ d'activité, suivant qu'il

est limité au marché intérieur ou s'étend aux marchés extérieurs.

Les tissages ont commencé l'exercice 1937 dans les meilleures conditions, car la plupart des usines avaient des ordres pour plusieurs mois. De plus, les tisseurs se sont mieux entendus en ce qui concerne la politique des prix, ce qui leur a permis d'adapter leurs tarifs à l'élévation du prix de revient et de la hausse des filés.

Pendant la hausse des cotons, signalée d'autre part, le négoce, bien que fortement approvisionné, a continué ses achats par crainte d'une importante élévation des prix des tissus. Mais dès la réaction en baisse du coton brut, le marché intérieur a marqué moins d'allant.

La température peu favorable à la vente des articles d'été, pendant les mois de vacances, a déterminé une contraction d'ordres, sur le marché intérieur. Pendant cette période plus calme, les tissages ont achevé l'exécution des ordres en carnet. Il a fallu ensuite envisager des mesures de réduction de la production dans certains établissements. Quelques usines ont abandonné le travail à trois et même à deux équipes ou ont arrêté une partie de leurs métiers. Signalons d'ailleurs que, par suite des perfectionnements techniques de nos tissages et l'emploi des métiers automatiques, leur capacité de production s'est, en général, assouplie et elle s'adapte mieux à des à-coups dans le volume de la demande. Sans devoir maintenir des stocks aussi importants que jadis, nos tissages peuvent satisfaire sur-le-champ à la demande de toute une gamme d'articles. En tissage, plus qu'en filature, l'emménagement de la production, pour certains articles, doit être évité, car leur tassement prolongé (pour les flanelles notamment) leur enlève leur qualité de fraîcheur, indispensable pour la vente au consommateur.

Le volume des ventes a continué à décroître pendant tout le second semestre, la clientèle ne passant plus d'ordres que pour les besoins immédiats.

En ce qui concerne les prix, à l'encontre de la filature, qui a adapté les prix des filés au brut, le tissage a assez bien maintenu ses prix de base au cours de l'année et a résisté à la pression baissière de certains clients. Le tisseur a fait remarquer que le prix du fil n'intervient que faiblement dans son prix de revient et qu'il est d'ailleurs compensé par l'augmentation des salaires et la hausse des prix des achèvements.

Cependant, malgré l'entente officieuse que certains tissages étaient parvenus à réaliser, sous les auspices de l'*Association belge des Tissages*, à Gand, sur des bases fixées pour des qualités standardisées, la lutte des prix s'est ranimée entre quelques concurrents à la fin de l'année.

En ce qui concerne l'exportation, on note que les possibilités de vente à l'étranger se sont élargies pour certains marchés et que les prix obtenus en 1937 y ont été satisfaisants. L'Amérique du Sud, par contre, a procuré quelques déboires.

Le marché de la laine, qui, en 1936, avait enregistré une hausse presque continue des cours, a maintenu sa situation favorable, indépendamment de la baisse qui affectait les prix de gros des principales matières premières, jusqu'à l'automne de 1937.

Alors brusquement, au moment où débutait la nouvelle campagne australienne, les cours fléchirent. La raison principale en fut que le Japon qui, depuis quelques années, achetait de grandes quantités de laine et qui avait fait prévoir une intervention plus grande encore, s'abstint presque totalement.

En trois mois, les cours ont baissé de 25 à 35 p. c.

Une autre raison que l'on invoque pour expliquer la faiblesse des cotations est la concurrence des fibres artificielles, notamment du lanital. D'aucuns croient que leur réussite en Italie et en Allemagne devient menaçante pour les cours de la laine. Ils font remarquer que les filateurs français emploient de plus en plus la fibre nouvelle pour la production des fils bon marché, et qu'en Belgique même, quelques usines ont été contraintes par leur clientèle, d'incorporer à leur fabrication des fils de laine artificielle. D'autres, au contraire, estiment que jamais la laine chimique ne détrônera la laine de mouton, même dans les pays où la fibre artificielle est la plus employée. On constate d'ailleurs que les statistiques du commerce extérieur font apparaître une progression considérable des importations de laine naturelle, aussi bien en Italie (50.000 balles en 1937 contre 26.000 en 1936) qu'en Allemagne (75.000 balles contre 50.100 pendant les mêmes années), ce qui permet de dire que la fibre artificielle n'a pas encore, à ce jour, détrôné la fibre naturelle.

Un relèvement des cours de la laine, en décembre, n'a pas annihilé l'effet de la baisse rapide au cours des trois mois précédents, en sorte que la plupart des entreprises en ont été affectées, mais peu gravement peut-on croire, les stocks de laine étant en général assez réduits.

L'indice de prix de gros de la laine (tableau XII) enregistre ces variations de cours. On voit que la moyenne de l'année est encore très supérieure à celle de 1936.

Le négoce de laines et de blousses a été très actif au cours des trois premiers trimestres. L'Allemagne reste un bon client pour certaines grandes firmes. La Russie est parfois aussi un acheteur intéressant, bien qu'elle s'adresse souvent directement aux marchés d'origine ou à Londres. Lorsqu'elle passe chez nous des ordres en laine brute, elle en confie généralement le lavage à des firmes belges désignées par elle. Autrefois, les acheteurs russes visitaient eux-mêmes les fournisseurs, mais depuis peu, l'U.R.S.S. a modifié ses méthodes et traite les affaires à Moscou, ce qui oblige les exportateurs à se rendre sur place et à faire envoyer, parfois à grands frais, des échantillonnages, sans toujours obtenir de commande.

TABLEAU XII.

## Indices des prix de gros de la laine.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	518	461	617	454	657	795
Février .....	518	458	614	434	665	785
Mars .....	479	458	605	433	681	823
Avril .....	466	414	592	568	684	825
Mai .....	455	473	560	611	666	808
Juin .....	448	509	543	611	651	805
Juillet .....	448	528	496	626	661	820
Août .....	467	537	481	632	677	810
Septembre ....	495	534	448	613	677	774
Octobre .....	466	532	446	625	680	730
Novembre ....	463	564	445	649	727	670
Décembre .....	460	598	440	649	781	726
Moyenne .....	473	505	524	575	684	781

La suppression des sanctions contre l'Italie a fait retrouver, en 1936, aux négociants en laine, un marché avec lequel ils entretenaient auparavant des relations intéressantes, mais les obstacles douaniers et les conditions de paiement difficiles font que ces transactions ne sont pas toujours sans risques.

Au début du cycle des transformations successives de la fibre de laine, on trouve l'opération du lavage. C'était autrefois une des industries les plus florissantes de la région verviétoise. Elle a été durement touchée par la crise. Parmi les lavoirs indépendants, seuls les mieux outillés peuvent encore être exploités avec bénéfice. La plus grave menace qui pèse sur ces entreprises est constituée par la vive concurrence des lavoirs et carbonisages installés depuis quelques années dans les pays producteurs de laine. En achetant des « lavés d'origine », l'importateur évite une grande partie du fret. Pour lutter contre cette concurrence, nos lavoirs sont obligés de rechercher l'abaissement de leur prix de revient. Ils le font en modernisant leur outillage, mais le gain ainsi réalisé n'est pas très considérable et serait compromis si le coût de la main-d'œuvre devait s'élever encore.

Les *peignages* ont tous été très occupés pendant la plus grande partie de l'année. A Verviers, certaines usines ont travaillé à trois équipes pendant toute l'année. A Eecloo également, les trois équipes ont pu être maintenues jusqu'au mois, d'octobre. Un ralentissement s'est alors produit en raison de la faiblesse du marché du brut. L'équipe de nuit a été supprimée et les ouvriers affectés aux deux équipes de jour.

Les *filatures de cardé*, vieille industrie verviétoise qui exportait, il y a quelques années, 85 p. c. de sa production, principalement en Angleterre, doit trouver aujourd'hui son principal débouché sur le marché intérieur. Il en résulte une très vive concur-

rence qui influence les prix. On sait que le fil cardé est surtout destiné à la fabrication de drap militaire et de pardessus. Les adjudications du Ministère de la Défense nationale et des grandes administrations ont été faites à des prix fort bas, qui résultent de la lutte qu'ont dû se livrer les principales filatures pour obtenir les commandes.

En 1937, ces filatures ont été très occupées, mais la marge de bénéfice fut insignifiante. Seul le fil fantaisie, produit par les meilleures maisons qui ont actuellement un catalogue très varié, a laissé un bon profit. Ce n'est pas seulement dans les teintures que ces maisons se sont spécialisées, mais également dans les mélanges. C'est ainsi que l'on fait des fils mélangés de poils de lapin.

Les filatures de laine peignée ont connu trois trimestres de grande activité, ralenties au début d'octobre sous l'influence des cours du terme à Anvers pour la laine brute; les acheteurs se sont réservés généralement; cependant, c'est le dernier trimestre qui est le mieux occupé. Les cours du fil, qui avaient haussé pendant les trois premiers mois, ont baissé par après pour atteindre, en décembre, des cours nettement inférieurs à ceux de janvier.

Le danger d'une concurrence des filatures françaises, très importantes et équipées de façon moderne, subsiste toujours. Les mouvements sociaux en France, l'accord douanier franco-belge l'ont arrêtée et elle ne s'est guère fait sentir en 1937, mais sa menace a influencé quelque peu les prix, nos fabricants consentant des réductions pour s'assurer les commandes.

Mêmes constatations pour les fabricants de tissus. Jusqu'au mois d'août, les affaires ont été brillantes. La marge de bénéfice n'était peut-être pas très importante, mais toutes les bonnes fabriques ont été occupées au maximum. L'équilibre a ensuite été rompu au dernier trimestre.

L'exportation, bien qu'encore peu considérable, est en progrès (tableau IX). Néanmoins, c'est surtout le marché intérieur qui fait vivre nos fabricants. La concurrence y est âpre. Elle ne peut s'atténuer que si nous retrouvons, grâce à des accords commerciaux impatientement attendus, à écouler plus largement nos tissus à l'étranger. La vente sur les marchés extérieurs demande actuellement une longue préparation, occasionne de grands frais et procure souvent des déboires. C'est la raison pour laquelle les grandes firmes recherchent maintenant des adjudications publiques.

De plus en plus s'étend la vogue des tissus en cardé, imitation de cheviote écossaise. Ces tissus, lorsqu'ils sont de bonne qualité, sont de long usage, ne se lustrent pas et sont très demandés pour le costume de sport. Les fabricants verviétois qui travaillaient plus volontiers, et même presque exclusivement, le fil peigné pour le costume, ont entrepris des fabrications en cardé et sortent des tissus d'un coloris riche et original qui, à prix égal, peuvent rivaliser avec certains tissus anglais.

## Le lin.

Au marché des lins, après avoir accusé une forte baisse vers le milieu de 1936, les prix se sont élevés brusquement au cours du dernier trimestre, dépassant de 20 p. c. les cotations les plus basses de l'année. En 1937, vers le milieu de l'année, une nouvelle hausse s'est produite, la demande étant toujours active et les marchés n'accusant plus de fortes disponibilités.

Le marché soviétique a maintenu sa politique antérieure consistant à réduire au minimum les quantités visibles offertes sur nos marchés. Aussi la sélection des qualités était-elle devenue assez difficile, dès le début de l'année. Bénéficiant de la situation du marché russe, nos lins indigènes ont été vendus, les belles qualités surtout, à des prix en hausse (tableau XIII).

TABLEAU XIII.

### Indices des prix de gros du lin.

Base : avril 1914 = 100.

Source : Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	409	576	428	691	874	922
Février .....	415	560	454	676	841	869
Mars .....	443	545	495	627	799	855
Avril .....	427	505	512	762	743	877
Mai .....	427	506	488	864	741	893
Juin .....	417	484	483	824	726	964
Juillet .....	410	481	468	771	746	932
Août .....	451	490	489	777	727	878
Septembre ....	483	467	489	747	779	877
Octobre .....	501	441	504	789	769	877
Novembre ....	482	429	551	882	829	817
Décembre .....	521	423	611	874	860	762
Moyenne .....	449	492	498	774	786	877

Dans le courant d'avril, la demande s'étant développée et les offres restant réduites, les prix ont subi une nouvelle hausse, bien que les filatures fussent suffisamment approvisionnées et que les Français se fussent retirés du marché.

La situation ne s'est guère modifiée au cours des mois suivants : la fermeté des prix est restée la règle et, dans l'ensemble, les fluctuations n'ont été que de minime importance.

La filature de lin, sans être parvenue à remettre en activité la totalité de ses broches, au cours de 1936, avait cependant pu relever sa production, diminuer ses stocks et obtenir une marge convenable de profit, ce qui constituait une amélioration sensible de sa situation par rapport aux exercices précédents.

Bien engagée au début de 1937, la filature de lin fut très active pendant le premier semestre. Pour rattraper les retards dans les délais de livraison, que subissaient les fils les plus demandés, nos filatures ont porté leur production, à la fin du premier trimestre de 1937, à 65 et 70 p. c. de leur capacité, contre 57 p. c. au cours des deux derniers mois de 1936, et 50 p. c. pendant une longue période précédente.

Comme l'année dernière, le problème de la main-d'œuvre est resté sans solution favorable. La difficulté d'embaucher du personnel a empêché nos établissements liniers de tourner à plein rendement et, par conséquent, d'abaisser leur prix de revient. La filature de lin utilise surtout de la main-d'œuvre féminine et les bonnes ouvrières préfèrent, en général, s'employer dans les usines de coton où le travail est plus propre.

Au cours du second semestre, la situation s'est montrée moins satisfaisante, les affaires s'étant sérieusement réduites et le marché des fils ayant été impressionné par le fléchissement du marché cotonnier. L'écart important entre les prix des deux fibres concurrentes est redevenu la cause principale du malaise de l'industrie linière. Le lin coûte encore, en or, ce qu'il coûtait avant la guerre, tandis que la valeur-or du coton ne représente plus actuellement que la moitié environ de son prix en 1914.

D'autre part, la filature de lin belge n'a pu retrouver encore ses trois grands marchés d'avant-guerre, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie, qui absorbaient les deux tiers de sa production. Les droits prohibitifs anglais ne nous permettent toujours pas de concurrencer les prix de la filature irlandaise. Vers l'Allemagne, il n'a pas été possible d'élargir nos exportations linières, englobées dans notre contingent général qui ne peut être augmenté. Les négociations qui ont été engagées avec l'Italie en vue de développer nos importations de fils de lin, dont elle a grand besoin, n'ont pas abouti.

Quant aux Américains, les principaux acheteurs de nos toiliers, ils ne leur ont passé cette fois qu'une partie de leurs ordres saisonniers. Ils ont cherché à ne traiter en Europe qu'à des prix très bas, par suite tout d'abord de la situation de leur propre marché de consommation et, ensuite, en raison de l'espoir d'une baisse des prix du lin en corrélation avec celle du coton et des autres matières premières.

Malgré cette situation, la filature de lin a maintenu le prix de ses filés, d'abord parce que les prix du brut restent élevés et ensuite parce qu'elle a jugé sans intérêt de mettre du fil à des prix en baisse sur un marché dépourvu de demandes.

Instruite par l'expérience de la crise précédente, la filature de lin ne veut plus travailler pour le stock et, en présence du gonflement qu'il accusait, elle a préféré prendre des mesures en vue de limiter sa production. On a donc recouru au chômage intermittent.

La concurrence de la Tchécoslovaquie, qui travaille à meilleur marché que notre filature, a encore aggravé la situation qui, en décembre, était peu favorable. Il fut décidé que toutes les filatures resteraient en chômage complet depuis le 23 décembre jusqu'au 10 janvier.

Suivant les renseignements fournis par l'Office central des filatures de lin, chanvre et jute de Belgique, le nombre des filatures de lin dans le pays, en

1937, était de 13 et le nombre de broches, de 250.000. La moyenne annuelle du pourcentage de l'activité de la filature de lin par rapport à sa capacité a été de 66 p. c.

#### *Le jute et le chanvre.*

Bien que nous recevions depuis quelques années du jute de notre Colonie du Congo belge, la production de cette fibre est encore à l'heure actuelle presque exclusivement de provenance des Indes britanniques. Sur 68.500 tonnes entrées en Belgique en 1937, 66.000 tonnes nous ont été envoyées des Indes.

Tout comme le coton et la laine, le jute a subi des variations de prix de grande amplitude et, après un début d'année prometteur, le marché s'est trouvé tout à fait déprimé au cours du dernier trimestre (tableau XIV).

TABLEAU XIV.

#### Indices des prix de gros du jute et du chanvre.

Base : avril 1914 = 100.

Source : Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	324	239	242	289	383	370
Février .....	315	234	285	290	379	370
Mars .....	333	237	275	282	379	390
Avril .....	290	270	275	332	380	429
Mai .....	290	347	249	376	378	441
Juin .....	272	283	251	399	341	415
Juillet .....	272	278	245	359	335	427
Août .....	306	278	260	345	344	418
Septembre ...	295	245	254	342	345	411
Octobre .....	271	245	254	367	349	425
Novembre ....	251	243	271	403	374	408
Décembre.....	241	242	288	391	377	376
Moyenne .....	288	262	262	348	364	407

L'extension prise aux Indes par les industries de transformation du jute a mis ce pays au premier rang des producteurs d'articles finis ou demi-finis. Les Indes possèdent environ la moitié des broches et des métiers du monde et sont devenues ainsi de gros exportateurs. On estime notamment qu'elles fournissent 90 p. c. de la production mondiale des sacs.

Cette évolution menace évidemment les pays qui se partageaient le marché mondial : la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Allemagne et la Tchécoslovaquie.

Les filatures ont, jusqu'en août, été bien alimentées et ont connu une activité satisfaisante. Mais, à la fin de l'été, le nombre des affaires s'est restreint et les ordres se sont faits de plus en plus rares.

Les tissages, de même, n'ont pas retrouvé leur animation ordinaire après le ralentissement saisonnier de juillet-août et l'on n'a plus guère travaillé que pour des besoins immédiats.

### *La rayonne.*

Tout comme l'année précédente, on peut enregistrer en 1937 un accroissement de la production et de la consommation de la rayonne en Belgique.

On évalue la production totale de l'année à 7.500 tonnes, soit une augmentation d'environ 15 p. c.

La consommation intérieure est estimée de 11 p. c. supérieure à ce qu'elle avait été en 1936.

Ces chiffres eussent du reste été bien meilleurs si le ralentissement général des affaires à partir d'août ne s'était pas fait sentir également dans l'industrie de la soie artificielle.

Pendant les premiers mois de l'année, les achats de fils et de tissus ont été considérables et dépassèrent nettement les besoins, en sorte que des stocks furent constitués. Le marasme des affaires empêcha malheureusement de les liquider comme on l'avait espéré.

Les importations de rayonne en Belgique ont continué à progresser (voir tableaux VII et IX), la Suisse prenant une part de plus en plus importante dans ces envois.

Nos exportations également se sont développées, bien que contrariées par le protectionnisme de certains Etats qui désirent garantir à leur production nationale une quasi-exclusivité dans la fourniture au marché intérieur. Toutefois les producteurs belges ont réussi à intensifier leurs ventes dans des pays peu industrialisés et ont, de cette manière, compensé le manque à exporter vers les pays de la première catégorie.

En ce qui concerne les prix, ils sont toujours parmi les plus bas du monde, en dépit de baisses intérieures à plusieurs reprises dans certains pays. Ils sont cependant un peu supérieurs à ceux de la rayonne française depuis la dévaluation du franc français en 1936.

### *La bonneterie.*

On sait qu'en bonneterie, la fabrication se divise, en général, en articles d'été et en articles d'hiver. Pour chaque espèce, il y a un travail préparatoire : création de nouveaux modèles, formation des collections pour voyageurs, exposition même, et la fabrication commence toujours quelques mois d'avance, en se basant sur les commandes reçues. Mais lorsque la saison est là, des ordres complémentaires importants sont encore passés par les clients, en automne surtout, pour les articles d'hiver. La fabrication d'hiver l'emporte d'ailleurs de beaucoup sur celle d'été.

En 1937, les ordres en articles d'hiver ont été inscrits en une période de fermeté des matières premières, c'est-à-dire au printemps, à des prix qui, en raison de cette circonstance, laissaient une bonne marge de bénéfice. Mais la demande en automne s'est raréfiée, en rapport avec la baisse du prix des matières premières. L'abstention relative de la clientèle fut, en outre, accentuée par la clémence de l'arrière-saison,

de sorte que les mois d'octobre et de novembre, habituellement les plus actifs, ont été calmes en général.

L'exportation se fait toujours avec beaucoup de difficulté en raison d'une forte concurrence allemande et tchécoslovaque sur les marchés étrangers et aussi parce que l'industrie de la bonneterie a pris naissance dans nombre de pays d'outre-mer où elle n'existait pas il y a quelques années.

Les marchés hollandais et anglais restent intéressants, mais le premier a été resserré par des contingentements et vers le second, les exportations restent soumises à un régime de tarification non seulement élevé, mais très compliqué, ce qui provoque parfois des déboires. Nos fabricants fournissent encore l'Amérique du Nord, l'Australie et l'Afrique du Sud. Des efforts sont poursuivis pour atteindre la clientèle scandinave.

On signale l'installation d'usines en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas par des fabricants belges.

Il n'y a pas encore très longtemps, notre marché était alimenté uniquement par l'étranger en bas de soie de qualité. La transformation, en 1935, des droits de douane, a modifié la situation et permis à la fabrication belge de faire la concurrence à l'article étranger. Cette fabrication, toutefois, exige des métiers fort coûteux. Un certain nombre de ceux-ci ont été installés dans le pays. Ce que l'on recherche actuellement, ce ne sont nullement des débouchés à l'extérieur, mais seulement de prendre place sur le marché intérieur. Aussi ne faudrait-il pas que l'on procède au montage d'un nombre trop important de ces métiers qui sont à grand rendement, si l'on ne veut pas dépasser la capacité d'absorption de notre marché et se trouver à un moment donné dans la nécessité d'exporter pour assurer leur activité régulière dans des conditions satisfaisantes.

### *Apprêts et achèvements.*

Comme l'industrie textile où elle prend son alimentation, l'industrie de l'achèvement textile a travaillé de façon très satisfaisante pendant le premier semestre, puis a vu, au cours des derniers mois, se ralentir considérablement son activité. Dans l'ensemble, les résultats de l'année sont cependant appréciables.

### B. — LES INDUSTRIES DU VÊTEMENT.

Moins que toute autre, sans doute, est-il possible de tracer l'activité de l'industrie du vêtement au moyen de statistiques, une bonne partie de la main-d'œuvre employée échappant aux recensements qui constituent les chiffres du chômage. Ceux-ci ne fournissent donc qu'une indication relative au sens vers lequel évolue le degré d'emploi et non des données quantitatives valables, nombre d'ouvriers et d'ouvrières à domicile n'étant pas inscrits sur le contrôle des caisses de chômage.

TABLEAU XV.

## Le chômage dans les industries du vêtement.

Source : Office national du Placement et du Chômage.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année  
et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D' ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage inter- mittent	Chômage complet	Chômage inter- mittent	
1927 .....	6.631	114	156	1,7	2,4	148
1928 .....	6.892	61	167	1,0	2,7	126
1929 .....	6.966	77	192	1,1	2,9	114
1930 .....	6.166	165	270	2,7	4,5	223
1931 .....	6.490	477	571	7,6	9,2	561
1932 .....	7.879	871	903	13,4	14,2	1.078
1933 .....	8.739	1.239	1.120	13,6	12,4	929
1934 .....	6.431	1.366	1.313	17,1	16,5	1.260
1935 .....	5.842	885	829	14,7	13,7	1.138
1936 .....	6.127	643	815	10,9	13,6	965
1937 .....	6.600	595	970	9,1	14,8	832

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues  
par mille assurés et par semaine.

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	1.777	905	1.450	1.917	1.440	1.204
Février .....	1.186	1.490	1.400	1.708	1.244	811
Mars .....	844	1.202	1.140	1.356	880	645
Avril .....	758	768	1.036	794	768	526
Mai .....	652	694	935	781	919	619
Juin .....	750	633	1.154	647	749	716
Juillet .....	1.209	751	1.370	986	970	803
Août .....	1.345	934	1.389	1.067	1.022	838
Septembre ..	1.114	874	1.224	997	735	735
Octobre .....	850	810	1.055	857	647	645
Novembre .....	1.107	850	1.104	1.076	1.060	1.037
Décembre .....	1.345	1.240	1.866	1.473	1.143	1.390
Moyenne .....	1.078	929	1.260	1.138	965	832

D'après les données fournies par l'Office national du Placement et du Chômage, on constate, à la fin de 1937, une situation quelque peu améliorée par rapport à celle existant à fin 1936 en ce qui concerne le chômage complet (voir tableau xv) et une aggravation du chômage intermittent. La moyenne annuelle

du total des journées perdues est plus faible qu'en 1936, mais on remarque que, durant les deux derniers mois, le chômage saisonnier a été plus accusé.

Nos exportations de vêtements, lingerie et confections, qui ne sont du reste pas très considérables, ont progressé d'environ 23 p. c. tant en quantité qu'en valeur (tableau xvi). Le progrès est le plus marqué dans les exportations de vêtements pour hommes (tableau xvii).

TABLEAU XVI.

Importations et exportations  
de vêtements, lingerie et confections.

(Section IX du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1935	1936	1937	1935	1936	1937
<i>Importations :</i>						
Janvier .....	0,5	1,1	1,-	7	15	13
Février .....	0,9	0,8	1,3	11	25	20
Mars .....	0,9	0,9	1,-	14	19	24
Avril .....	0,7	0,6	1,2	14	14	21
Mai .....	0,5	0,4	0,8	16	13	18
Juin .....	0,8	0,5	0,9	15	11	15
Juillet .....	0,6	1,-	0,9	15	13	13
Août .....	0,8	1,1	1,5	15	14	16
Septembre ..	1,1	1,3	1,5	18	19	20
Octobre .....	1,1	1,3	1,4	18	18	19
Novembre ..	1,-	0,8	1,6	15	14	16
Décembre .....	1,-	1,-	1,-	13	13	14
L'année (*) ..	10,-	10,8	14,2	172	188	208
<i>Exportations :</i>						
Janvier .....	1,1	0,8	1,-	9	13	24
Février .....	1,-	0,9	1,-	10	15	28
Mars .....	0,9	0,8	1,3	11	19	23
Avril .....	0,8	0,9	1,1	12	18	20
Mai .....	0,8	0,7	0,9	12	14	15
Juin .....	1,-	0,5	0,9	15	11	17
Juillet .....	0,8	0,8	1,1	13	15	19
Août .....	0,8	1,2	1,1	17	25	25
Septembre ..	1,-	1,1	1,2	20	22	25
Octobre .....	1,1	1,1	1,5	22	20	27
Novembre ..	0,8	0,8	1,1	15	18	21
Décembre .....	0,7	1,4	1,2	13	25	20
L'année (*) ..	10,9	11,-	13,5	169	214	263

(\*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.



TABLEAU XVII.

## Importations et exportations de produits de l'industrie du vêtement.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Chapeaux et formes de chapeaux	Vêtements pour hommes	Vêtements pour femmes	Chapeaux et formes de chapeaux
<i>Importations :</i>						
1931.....	141	67	144	8.841	20.828	29.483
1932.....	194	111	162	9.852	21.860	20.799
1933.....	156	176	145	9.618	28.570	20.049
1934.....	129	87	136	7.262	17.463	17.796
1935.....	59	73	84	6.015	17.239	16.528
1936.....	54	78	90	6.930	19.760	18.245
1937.....	65	79	119	8.140	21.420	21.413
<i>Exportations :</i>						
1931.....	837	252	152	56.986	37.745	27.397
1932.....	542	85	87	31.335	10.662	14.867
1933.....	332	57	80	18.675	7.362	12.266
1934.....	217	22	94	11.968	3.416	13.798
1935.....	249	30	142	11.836	4.638	20.652
1936.....	414	43	183	25.283	6.923	26.880
1937.....	574	61	141	44.931	8.659	22.557

Positions tarifaires : Vêtements pour hommes : n° 611. — Vêtements pour femmes : n° 612. — Chapeaux et formes de chapeaux : nos 614 à 616.

## IX. — LES PEAUX ET LES CUIRS

L'industrie et le commerce des peaux et cuirs ont, au cours de l'année, suivi une évolution tout à fait semblable à celle qui s'est imposée à la plupart de nos autres industries. C'est-à-dire que l'on a connu, en douze mois de temps, deux situations extrêmes : fortes transactions avec prix de plus en plus élevés, puis arrêt des affaires, suivi d'une baisse de plus en plus profonde.

La grande activité, qui a caractérisé le début de l'année et qui s'est poursuivie pendant tout le premier trimestre, a influencé favorablement les statistiques annuelles. C'est ainsi que le mouvement du marché des cuirs bruts à Anvers accuse, dans l'ensemble, un progrès pour 1937 par rapport à 1936 : les importations ont porté sur 1.111.086 cuirs contre 829.620 et les ventes sur place ont atteint 255.307 cuirs contre 176.830. Mais les stocks à fin d'année étaient de 57.638 cuirs en 1937 contre 18.130 en 1936.

Les prix ont suivi le même mouvement. Au début d'avril, ils avaient même, semble-t-il, atteint un niveau tel que l'industrie ne pouvait l'accepter sans hésitation. On connut alors une période d'attente assez longue, résultant du fait que la situation statistique du marché était fort saine. La baisse se déclencha cependant et devint de plus en plus rapide, ramenant certains prix à 50 p. c. de leur niveau le plus élevé.

Les cuirs bruts indigènes ont connu, tout aussi bien une année extrêmement irrégulière et ont enregistré également des fluctuations de 50 à 60 p. c. entre la

plus haute et la plus basse cotation, terminant finalement à des prix sensiblement en dessous de ceux payés à la fin de 1936. Décembre, cependant, marque le terme de la courbe dégressive, l'ambiance devenant meilleure au début de 1938.

Evolution semblable sur le marché des cuirs et peausseries tannées. Le marché intérieur fut très actif pendant les premiers mois sans que, cependant, les tanneries aient pu adapter leur prix de vente aux cours raffermis de la matière brute. Durant le second semestre, la baisse du brut et les autres événements, politiques et économiques, qui déterminèrent un ralentissement général de l'activité des affaires, causèrent la mévente des cuirs.

Les tanneries, qui avaient déjà connu des jours très sombres, ont été favorisées, jusque vers le milieu de l'année, de commandes pour l'armement. Elles espéraient sortir du marasme où elles se trouvaient, mais après ces quelques mois de bonne activité, elles sont entrées, pour la plupart, dans une nouvelle période difficile.

Dans la région de Malmédy, la situation est moins critique et les petits tanneurs, travaillant encore à l'ancien système, ont connu une année plus favorable que les précédentes. Les premiers mois ont même été très satisfaisants. Ces petits tanneurs exportent très difficilement leurs cuirs, mais parviennent néanmoins encore à effectuer quelques livraisons en Allemagne, leur ancien grand débouché. Leur client principal à l'intérieur est le département de la Défense nationale.

TABLEAU I. Mouvement du marché des cuirs, à Anvers.

Source : *Bulletins mensuels* de MM. Grisar & Co, courtiers.

QUANTITÉS (centaines de pièces).

	1935				1936				1937			
	Arrivages pendant le mois	Ventes pendant le mois	Transit pendant le mois	Stocks à fin de mois	Arrivages pendant le mois	Ventes pendant le mois	Transit pendant le mois	Stocks à fin de mois	Arrivages pendant le mois	Ventes pendant le mois	Transit pendant le mois	Stocks à fin de mois
Janvier .....	465	204	453	178	693	159	629	61	837	364	582	72
Février .....	403	45	536	197	527	36	512	39	854	179	653	94
Mars .....	440	47	589	177	508	30	470	47	914	255	681	72
Avril .....	668	26	820	160	733	14	698	68	1.002	114	879	82
Mai .....	735	51	722	122	450	4	429	85	1.054	147	856	133
Juin .....	785	32	771	103	716	10	571	221	883	226	550	240
Juillet .....	1.170	106	969	199	1.051	162	896	214	1.263	183	863	457
Août .....	882	74	703	304	844	32	638	389	883	112	778	451
Septembre .....	916	258	584	378	554	284	408	251	998	270	798	380
Octobre .....	956	364	840	130	513	174	225	365	915	93	653	549
Novembre .....	692	43	666	114	713	287	275	516	686	223	387	626
Décembre .....	952	52	858	157	994	576	752	181	821	387	483	576

Les deux plus importantes tanneries de la région de Malmédy ont, elles, considérablement développé leurs installations et les ont adaptées aux derniers progrès. L'année fut du reste, pour elles, marquée par une très grande activité et elles ont pu travailler sans interruption à équipes complètes. Le chômage y est inconnu. La période la moins favorable fut, comme ailleurs, le dernier trimestre, mais il y eut une très forte reprise des ventes les derniers jours de l'année qui se termina ainsi sans stock. Ces établissements livrent leur cuirs en Allemagne, en Suisse et en Angleterre ainsi qu'à l'intérieur du pays.

TABLEAU II.

**Le chômage dans les industries des peaux et cuirs.**

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

**A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.**

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1927.....	13.620	260	963	1,9	6,9	188
1928.....	13.315	181	1.377	1,3	10,0	209
1929.....	13.584	166	1.139	1,2	8,5	169
1930.....	13.792	308	1.837	2,3	13,8	344
1931.....	15.713	1.074	4.245	7,3	29,3	954
1932.....	16.207	2.428	4.695	15,5	29,9	1.544
1933.....	16.616	2.125	4.203	12,9	25,5	1.133
1934.....	16.382	2.404	4.547	14,7	27,8	1.346
1935.....	14.621	2.008	2.892	13,4	19,7	1.152
1936.....	17.176	1.908	4.176	11,6	25,3	1.148
1937.....	16.001	1.807	4.573	11,9	28,7	1.232

**B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.**

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier.....	1.620	1.237	1.220	1.836	1.304	1.109
Février.....	1.502	1.392	1.220	1.435	1.272	883
Mars.....	1.970	1.456	1.165	1.345	1.171	796
Avril.....	1.692	1.333	1.176	916	919	727
Mai.....	1.449	991	1.200	736	788	878
Juin.....	1.825	991	1.345	749	838	1.296
Juillet.....	1.822	876	1.544	1.100	1.233	1.412
Août.....	1.610	1.019	1.728	1.319	1.157	1.585
Septembre...	1.744	1.019	1.437	1.022	994	1.487
Octobre.....	988	940	1.187	1.001	1.061	1.227
Novembre....	1.175	1.120	1.272	1.122	1.585	1.605
Décembre....	1.131	1.220	1.654	1.246	1.459	1.783
Moyenne.....	1.544	1.133	1.346	1.152	1.148	1.232

TABLEAU III.

**Indices des prix de gros des produits des industries des peaux et cuirs.**

Base : 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

MOIS	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier....	655	490	455	437	395	523	574
Février....	642	484	453	437	393	522	606
Mars.....	642	463	434	423	384	510	642
Avril.....	635	455	428	422	441	510	679
Mai.....	608	440	441	411	479	503	645
Juin.....	586	419	486	405	487	496	605
Juillet.....	584	419	472	398	470	501	597
Août.....	575	432	463	395	470	507	599
Septembre..	556	456	467	394	497	521	594
Octobre...	545	453	458	403	539	534	594
Novembre..	546	448	447	401	533	542	528
Décembre..	519	452	443	396	516	571	523
Moyenne..	591	451	454	410	467	520	599

TABLEAU IV.

**Exportations de peils de lapin.**

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)	VALEURS (milliers de francs)
1930.....	1.646	220.400
1931.....	1.625	158.468
1932.....	1.443	100.534
1933.....	1.430	99.090
1934.....	1.502	98.131
1935.....	1.894	140.462
1936.....	1.731	195.245
1937.....	1.705	214.891

Position tarifaire : no 26b.

Les fabriques de courroies et cuirs industriels eussent connu une année satisfaisante si elles n'avaient souffert d'un ralentissement de l'exportation. Ces firmes produisent de multiples articles, depuis les courroies de transmission et de transport jusqu'aux accessoires de machines, tels que segments, manchons, roues dentées, fouets de chasse pour filature, etc. Septante pour-cent de la production effective de cette industrie s'exporte sous forme de courroies.

Certains pays, comme la France et l'Italie, qui ont toujours été deux de nos principaux débouchés, ont maintenu des contingentements très sévères qui ne permettent d'exporter que des quantités très réduites. L'Allemagne, par contre, a augmenté un peu ses importations et les affaires avec ce pays laissent une bonne marge de bénéfice.

A la fin de l'année, les perspectives n'étaient plus fort brillantes, le ralentissement qui s'est produit dans l'industrie en général et surtout dans l'industrie textile, qui fait un gros emploi de cuirs et courroies, n'ayant pas manqué d'avoir des répercussions défavorables.

La situation ici, cependant, n'est pas mauvaise et si les carnets d'ordres n'étaient plus aussi bien garnis dans les derniers mois, la marche des affaires était loin d'être arrêtée.

L'industrie de la chaussure, elle, rencontre d'assez grosses difficultés, dont certaines sont d'ordre passager, d'autres d'ordre organique.

Les premières sont nées d'un décalage dans la période des ordres d'achats. La forte hausse des cuirs en 1936 — due en grande partie à des commandes

massives pour des besoins militaires — a provoqué, de la part des détaillants qui voulaient se couvrir, des ordres importants aux fabriques de chaussures qui ont dû recommencer ainsi, plus tôt que de coutume, la fabrication des articles classiques et d'hiver. Ayant eu les commandes plus tôt que d'habitude, on a subi un arrêt des achats au moment où, d'ordinaire, ils sont les plus importants. Les prix du cuir ayant baissé entretemps, les détaillants, déjà fortement engagés, se sont abstenus de passer de nouveaux ordres, ce qui explique le marasme de fin d'année.

TABLEAU V.

Importations et exportations de peaux et pelleteries brutes.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Peaux brutes.	Pelleteries brutes (1)	Total	Peaux brutes	Pelleteries brutes (1)	Total
<i>Importations :</i>						
1931 .....	48.474	6.350	54.824	355.908	152.020	507.928
1932 .....	40.333	5.549	45.882	185.545	86.132	271.677
1933 .....	37.240	6.467	43.707	187.904	94.499	282.403
1934 .....	34.784	8.718	43.502	165.468	112.408	277.874
1935 .....	37.513	10.032	47.545	235.197	191.271	426.468
1936 .....	38.087	9.881	47.968	298.134	301.034	599.168
1937 .....	44.993	10.897	55.890	433.010	320.930	753.940
<i>Exportations :</i>						
1931 .....	20.520	1.707	22.227	161.173	67.648	228.821
1932 .....	17.666	912	18.578	73.850	23.275	97.125
1933 .....	20.416	1.344	21.760	90.962	27.978	118.940
1934 .....	18.218	1.471	19.689	82.383	32.458	114.841
1935 .....	19.868	2.004	21.872	104.581	43.836	148.417
1936 .....	20.089	2.571	22.660	133.026	106.384	239.410
1937 .....	22.451	2.994	25.445	194.201	132.212	326.413

(1) Cette rubrique se rapporte, en majeure partie, au commerce de peaux de lapins.  
Positions tarifaires : peaux brutes : no 22; pelleteries brutes : no 23.

TABLEAU VI.

Importations et exportations de chaussures.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Chaussures en cuir	Chaussures en tissu, feutre ou caoutchouc	Total	Chaussures en cuir	Chaussures en tissu, feutre ou caoutchouc	Total
<i>Importations :</i>						
1931 .....	301	720	1.021	35.964	25.874	61.838
1932 .....	317	1.231	1.548	26.861	24.993	51.854
1933 .....	224	1.861	2.085	19.419	30.403	49.822
1934 .....	149	872	1.021	13.791	16.880	30.671
1935 .....	176	788	964	17.459	17.346	34.805
1936 .....	189	887	1.076	18.973	19.825	38.598
1937 .....	308	1.135	1.443	34.959	24.770	59.729
<i>Exportations :</i>						
1931 .....	444	1.602	2.046	62.438	34.887	97.325
1932 .....	101	401	502	12.313	8.646	20.959
1933 .....	78	223	301	10.622	4.323	14.945
1934 .....	87	131	218	10.774	2.487	13.261
1935 .....	95	94	189	10.998	2.226	13.224
1936 .....	135	67	202	13.107	1.714	14.821
1937 .....	163	64	227	16.547	1.412	17.959

Positions tarifaires : chaussures en cuir : nos 1156 à 1158; chaussures en tissu, feutre ou caoutchouc : nos 1153 à 1155.

TABLEAU VII.

## Importations et exportations d'ouvrages en peaux ou en cuir.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (milliers de francs)				
	Peaux coupées en bandes pour chapeaux	Gants	Malles, valises, sacoches et maroquinerie	Ouvrages divers	Total	Peaux coupées en bandes pour chapeaux	Gants	Malles, valises, sacoches et maroquinerie	Ouvrages divers	Total
<i>Importations :</i>										
1931 .....	2	10	44	145	201	316	5.922	6.844	8.699	21.781
1932 .....	2	11	42	112	167	221	4.105	5.633	5.398	15.357
1933 .....	2	10	51	131	194	188	4.652	6.070	5.552	16.462
1934 .....	2	14	38	101	155	192	5.177	4.728	4.288	14.385
1935 .....	2	10	56	157	225	202	4.732	7.279	6.593	18.806
1936 .....	1	10	46	153	210	140	4.454	7.361	7.302	19.257
1937 .....	2	12	53	156	223	221	4.848	7.752	7.818	20.630
<i>Exportations :</i>										
1931 .....	272	110	229	467	1.078	34.532	61.567	28.682	26.310	151.091
1932 .....	230	64	99	338	731	22.345	28.226	10.128	17.509	78.208
1933 .....	324	62	80	351	817	27.256	22.765	8.024	16.180	74.225
1934 .....	283	50	61	273	607	23.895	14.954	4.940	12.625	56.414
1935 .....	271	56	88	329	744	25.118	20.121	7.271	16.084	68.594
1936 .....	332	80	115	354	881	31.732	30.207	9.426	18.801	90.166
1937 .....	409	79	200	425	1.113	40.400	33.819	13.671	24.748	112.638

Positions tarifaires : peaux coupées en bandes pour chapeaux : no 477; gants : no 476; malles, valises, sacoches et maroquinerie : nos 485 à 487; ouvrages divers : nos 471 à 475, 478 à 484, et 488.

TABLEAU VIII. Importations et exportations de cuirs et pelleteries et ouvrages en ces matières.

(Section VII du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1935	1936	1937	1935	1936	1937
<i>Importations :</i>						
Janvier ....	0,1	0,2	0,2	7	13	15
Février ....	0,2	0,2	0,2	9	17	20
Mars .....	0,2	0,2	0,3	11	17	23
Avril .....	0,2	0,2	0,3	15	16	25
Mai .....	0,3	0,2	0,3	27	17	22
Juin .....	0,3	0,1	0,3	22	14	18
Juillet ....	0,2	0,2	0,3	16	13	14
Août .....	0,2	0,2	0,3	13	14	14
Septembre .	0,2	0,3	0,3	18	18	20
Octobre ...	0,3	0,3	0,3	23	21	19
Novembre..	0,2	0,2	0,2	20	18	16
Décembre .	0,2	0,3	0,2	16	18	12
Année (*) ...	2,6	2,5	3,1	198	196	219
<i>Exportations :</i>						
Janvier ....	0,6	0,8	1,2	16	27	31
Février ....	0,6	0,8	0,8	16	27	36
Mars .....	0,6	0,7	1,-	17	28	40
Avril .....	0,5	0,8	0,9	21	30	40
Mai .....	0,6	0,6	0,8	20	27	34
Juin .....	0,6	0,6	0,9	21	26	43
Juillet ....	0,5	0,7	1,1	23	30	38
Août .....	0,6	0,7	1,1	28	34	45
Septembre .	0,7	0,7	1,2	27	31	45
Octobre ...	0,6	1,-	1,-	27	33	41
Novembre..	0,7	1,1	0,9	26	32	33
Décembre .	0,5	1,1	1,1	23	35	38
Année (*) ...	7,3	9,4	12,2	265	360	464

(\*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

Il y a cependant d'autres causes, plus profondes, à la crise de l'industrie de la chaussure.

C'est tout d'abord le rétrécissement de nos marchés d'exportation. Alors qu'en 1929, nous avons exporté pour 152 millions de francs de chaussures en cuir, nous n'en exportons plus guère que pour un peu plus de 10 millions depuis 1933. Un gros effort de nos fabricants n'a porté ce chiffre qu'à 16 1/2 millions en 1937.

Ce recul de nos exportations est général, c'est-à-dire qu'on le constate dans tous les pays où nous trouvons des débouchés : l'Angleterre et l'Allemagne, qui étaient de bons clients, ont élevé considérablement leurs droits protecteurs et la France et la Suisse ont, en plus d'aggravation de droits, établi un contingentement sévère.

Si une entente entre les fabricants pouvait intervenir et si des efforts d'adaptation étaient accomplis pour produire les formes et modèles spéciaux exigés par certains marchés, plus d'un marché extérieur pourrait être élargi et d'autres prospectés avec profit. Pour eux, l'avenir de l'industrie de la chaussure en Belgique dépend de ce développement des exportations.

Sur le marché intérieur, on se plaint aussi d'une concurrence étrangère, allemande ou tchécoslovaque. De pressantes requêtes ont même été adressées au Gouvernement, afin qu'il prenne des mesures douanières destinées à empêcher que nous ne soyons envahis par des produits, souvent d'apparence fort semblable à ceux de nos manufactures, mais de qualité inférieure, différence que la clientèle ne peut déceler à première vue et que souvent les détaillants n'aperçoivent pas eux-mêmes. Pour lutter contre cette concurrence,

nombre de fabricants belges se sont trouvés forcés de diminuer le standard de leur production, de façon à pouvoir abaisser leur prix au niveau qu'on leur impose ainsi indirectement. L'inconvénient de cette

situation pourrait être réduit, assure-t-on, si l'on obligeait les fabricants d'imprimer leur nom ou leur marque sur la chaussure et si un contrôle rigoureux de cette prescription était fait.

TABLEAU IX.

Importations et exportations de peaux préparées et de pelleteries apprêtées ou ouvrées.

ANNÉES	PEAUX PRÉPARÉES						PELLETERIES APPRÊTÉES OU OUVRÉES ET DÉCHETS DE PELLETERIE	
	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)			QUANTITÉS (tonnes)	VALEURS (milliers de francs)
	Peaux teintes ou maroquinées	Peaux vernies, laquées ou autrement préparées	Total	Peaux teintes ou maroquinées	Peaux vernies, laquées ou autrement préparées	Total		
<i>Importations :</i>								
1931 .....	625	1.368	1.993	89.723	76.157	165.880	177	71.230
1932 .....	636	1.176	1.812	63.127	45.362	108.489	94	17.945
1933 .....	714	1.374	2.088	64.221	47.364	111.585	84	28.516
1934 .....	387	997	1.384	38.124	33.162	71.286	66	21.856
1935 .....	634	1.318	1.952	72.787	50.408	123.195	102	40.139
1936 .....	426	961	1.387	57.741	46.228	103.969	120	40.843
1937 .....	467	1.014	1.481	65.793	59.319	125.112	183	49.205
<i>Exportations :</i>								
1931 .....	955	3.848	4.803	135.145	139.646	274.791	596	67.738
1932 .....	683	2.115	2.798	72.586	62.673	135.259	586	43.178
1933 .....	743	2.148	2.891	73.184	55.455	128.639	668	39.762
1934 .....	704	2.103	2.807	72.263	56.528	128.791	724	46.023
1935 .....	653	1.545	2.198	83.800	57.183	140.983	590	39.539
1936 .....	670	2.345	3.015	91.222	92.219	183.441	705	53.708
1937 .....	832	3.664	4.496	117.658	151.201	268.859	608	64.281

Positions tarifaires : peaux teintes ou maroquinées : no 466; peaux vernies, laquées ou autrement préparées : nos 460 à 465 et 467 à 469; pelleteries apprêtées ou ouvrées et déchets de pelleteries : nos 489 à 491.

## X. — LE PAPIER ET LE LIVRE

### A. — LES PAPETERIES.

Pour mesurer numériquement le degré d'activité des manufactures de papier et de carton, on ne dispose, en Belgique, que des statistiques du chômage et du commerce extérieur. Les chiffres de la production annuelle ne sont plus communiqués.

TABLEAU I.

#### Le chômage dans les industries du papier.

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

#### A. — Nombre d'assurés à fin d'année et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE d' ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage inter- mittent	Chômage complet	Chômage inter- mittent	
1927 .....	3.328	9	172	0,3	5,1	113
1928 .....	3.380	3	126	0,1	3,7	79
1929 .....	3.381	5	136	0,1	4,1	78
1930 .....	4.177	22	387	0,6	10,4	269
1931 .....	4.319	141	987	3,6	25,3	709
1932 .....	4.137	436	1.749	10,5	42,6	1.442
1933 .....	5.448	428	1.474	9,5	32,7	1.199
1934 .....	5.296	616	1.424	13,2	30,3	1.373
1935 .....	4.216	646	805	14,1	17,4	1.248
1936 .....	6.051	523	617	11,0	12,5	915
1937 .....	5.250	511	780	9,7	14,8	835

#### B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	1.323	1.448	1.420	1.574	1.172	785
Février .....	1.646	1.306	1.500	1.909	948	685
Mars .....	1.633	1.475	1.240	1.719	931	604
Avril .....	2.390	1.564	1.370	1.180	893	723
Mai .....	1.339	1.324	1.425	1.211	1.283	776
Juin .....	1.500	1.059	1.357	1.031	914	845
Juillet .....	1.317	965	1.444	1.076	1.009	786
Août .....	1.494	1.573	1.518	1.122	777	763
Septembre .....	1.429	907	1.367	954	714	897
Octobre .....	710	755	1.333	1.050	757	832
Novembre .....	1.258	730	1.139	1.062	834	1.067
Décembre .....	1.269	1.280	1.367	1.088	762	1.258
Moyenne .....	1.442	1.199	1.373	1.248	915	835

De moyenne importance, l'industrie belge du papier occupe, en période de haute conjoncture, environ 10.000 ouvriers, dont 5.000 à 6.000 sont assurés contre le chômage. A la fin de 1937, on comptait 511 chômeurs complets sur 5.250 assurés, soit une moyenne de 9,7 p. c., meilleure que celle constatée à la fin de l'année dernière au moment où l'on s'accordait à reconnaître que l'activité était très satisfaisante (tableau I).

Le chômage intermittent, par contre, marque une aggravation.

TABLEAU II.

#### Indices des prix de gros des produits des industries du papier.

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	662	574	539	517	564	666
Février .....	658	574	539	517	564	703
Mars .....	638	574	539	517	564	725
Avril .....	622	556	539	564	586	752
Mai .....	622	566	503	564	586	752
Juin .....	622	566	503	564	586	1.012
Juillet .....	609	566	500	564	612	1.012
Août .....	577	566	494	564	612	1.012
Septembre .....	574	566	508	564	612	1.080
Octobre .....	574	566	511	564	623	1.080
Novembre .....	574	542	514	564	632	1.096
Décembre .....	574	539	514	564	643	938
Moyenne .....	609	563	517	552	599	902

Si on rapproche ces chiffres de ceux donnant mensuellement le total des journées perdues, on peut trouver l'explication de cet apparent paradoxe d'une diminution du chômage complet et d'une augmentation du chômage intermittent. On constate, en effet, que pendant les huit premiers mois de l'année, le total des journées perdues par mille assurés et par semaine est inférieur à ce qu'il fut pendant les mois correspondants des années antérieures. Après cela, la moyenne s'élève, assez vite, pendant les deux derniers mois. On peut en conclure que l'activité des manufactures, qui avait été très vive pendant la plus grande partie de l'année, s'est ralentie au cours du dernier trimestre et que, pour éviter de condamner trop d'ouvriers qualifiés à une inactivité complète, on a préféré faire du chômage partiel.

TABLEAU III.

## Prix et indices des prix des produits importés de la papeterie.

ANNÉES	PRIX MOYEN A L'IMPORTATION (par tonne)		INDICES, BASE 1929 = 100		
	Matières premières	Produits fabriqués	Indice officiel des prix de gros	Matières premières importées	Produits fabriqués importés
	Fr.	Fr.			
1929.....	1.160	4.594	100	100	100
1931.....	857	4.000	66	74	87
1932.....	580	3.053	52	50	66
1933.....	477	2.663	48	41	58
1934.....	492	2.397	44	42	52
1935.....	546	2.769	47	47	60
1936.....	601	2.749	51	52	60
1937.....	739	3.094	77	64	67

TABLEAU IV.

## Importations de matières premières pour la papeterie.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Bois en grume pour la fabrication de pâte à papier	Pâte à papier et déchets de papier	Total	Bois en grume pour la fabrication de pâte à papier	Pâte à papier et déchets de papier	Total
1931.....	13.431	190.424	203.855	3.310	171.480	174.790
1932.....	45.158	170.734	215.892	10.111	115.211	125.322
1933.....	65.304	143.898	209.202	12.041	87.775	99.816
1934.....	49.606	140.053	189.659	8.950	84.465	93.415
1935.....	101.135	173.316	274.451	21.092	128.690	149.772
1936.....	97.171	189.950	287.121	20.703	151.839	172.542
1937.....	124.489	193.749	318.238	38.729	196.501	235.230

Positions tarifaires : bois en grume pour la fabrication de pâte à papier, n° 635. Pâte à papier et déchets de papier, nos 722b et 723.

TABLEAU V.

## Importations et exportations de produits fabriqués.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (milliers de francs)				
	Papiers et cartons divers	Papiers, cartons d'embal- lage et parchemin végétal	Papier pour journaux	Ouvrages en papier et carton	Total	Papiers et cartons divers	Papiers, cartons d'embal- lage et parchemin végétal	Papier pour journaux	Ouvrages en papier et carton	Total
<b>Importations :</b>										
1931.....	27.448	12.550	20.092	3.168	63.258	137.449	37.571	36.900	41.274	253.194
1932.....	28.121	11.688	27.342	2.915	70.066	108.463	35.974	37.897	31.634	213.968
1933.....	28.384	11.736	21.807	2.779	64.706	97.093	21.485	22.578	31.192	172.348
1934.....	26.487	13.114	23.409	2.387	65.397	83.745	24.225	21.417	27.387	156.774
1935.....	26.405	10.840	27.115	2.479	66.839	104.654	21.300	26.652	32.445	185.051
1936.....	27.681	11.749	36.249	2.637	78.316	113.430	26.030	40.342	35.458	215.260
1937.....	33.803	16.169	35.928	3.010	88.910	144.788	42.354	48.037	39.903	275.082
<b>Exportations :</b>										
1931.....	25.921	18.949	3.992	1.845	50.707	127.685	90.325	9.803	19.858	247.671
1932.....	16.564	12.620	1.595	1.151	31.930	78.698	52.755	2.943	12.269	146.665
1933.....	15.846	14.464	2.644	1.190	34.144	76.315	53.505	4.457	11.508	145.785
1934.....	14.089	9.374	3.891	1.230	28.584	66.980	34.659	5.863	11.135	108.637
1935.....	15.493	7.325	3.450	1.641	27.909	65.807	31.880	5.129	14.876	117.752
1936.....	14.627	9.562	3.007	1.884	29.080	71.161	37.194	5.294	16.439	130.088
1937.....	13.947	11.510	3.312	1.833	30.602	77.376	47.322	4.366	18.176	147.240

Positions tarifaires : papiers et cartons divers, nos 726, 727, 735 à 740, 742 à 754; papiers, cartons d'emballage et parchemin végétal, nos 728 à 733; papier pour journaux, n° 734; ouvrages en papier et carton, nos 755 à 774.



L'indice des prix de gros des produits des industries du papier (tableau II) est en hausse vive et constante jusqu'à décembre, mois où il traduit une baisse assez marquée.

Si les prix du papier ont augmenté assez considérablement et ont continué à s'élever alors que la tendance générale des prix de gros s'était mise à la baisse, la cause en réside dans le renchérissement continu des prix du bois qui sert à préparer certaines pâtes à papier. Les principaux exportateurs de ce bois sont l'U. R. S. S., la Finlande, la Suède et le Canada. Or, tous quatre consomment une quantité de plus en plus grande de ces bois pour en faire eux-mêmes la pâte, en sorte que les quantités disponibles pour l'exportation diminuent. Ainsi, sans qu'il y ait toutefois pénurie, le marché mondial du bois s'est rétréci, au point que toute la production disponible pour 1938 et 1939 serait déjà placée.

Un autre élément de renchérissement du bois russe est l'éloignement progressif des grands centres d'exploitation de leurs points d'embarquement, Arkhangel et Leningrad.

Le prix de la pâte de bois mécanique et chimique a normalement subi l'influence de cette hausse ainsi, naturellement, que les diverses qualités de papier et particulièrement le papier-journal.

Comme les causes de cet accroissement des prix paraissent permanentes, on peut se poser la question de savoir s'il ne serait pas possible de se procurer ailleurs que dans les pays nordiques, les bois nécessaires et si notamment notre colonie du Congo belge ne pourrait trouver là un débouché à certaines cultures. Nous y avons certainement des végétaux, qui contiennent en quantité suffisante la matière cellulosique qui est la matière première dans la fabrication du papier. Il y aurait lieu de déterminer tout d'abord les plantes et particulièrement les arbres susceptibles de fournir la cellulose dans les conditions les meilleures. Il faudrait ensuite rechercher les endroits où leur culture pourrait être entreprise en tenant compte de la question, si importante au Congo, du transport et aussi des sources d'énergie que sont les chutes d'eau, abondantes dans notre Colonie. On ne peut, en effet, songer à transporter les arbres en Europe. C'est la pâte de bois qu'il faut expédier et donc, fabriquer sur place. Cette pâte se fait mécaniquement, au moyen de meules en grès ou de râpes qui exigent une importante force motrice. Mais c'est là une considération d'ordre mineur pour les pays qui disposent de forces hydrauliques abondantes.

Evidemment, la question est ainsi à peine posée. Nous ne prétendons pas la résoudre. Elle vaudrait d'être examinée peut-être si la tendance des prix des bois ne se modifie pas dans le sens d'une baisse.

Les importations de matières premières — bois, pâtes à papier et déchets de papier — ont augmenté très sensiblement (tableau IV). Celles des bois en grume, notamment, sont les plus fortes, en quantité comme en valeur, que nous ayons jamais enregistrées. De même, nous avons importé plus de papiers, cartons

et parchemins que les années précédentes, ce qui confirme une demande intérieure nettement accrue dont nos papeteries ont largement bénéficié, tout au moins au début de l'année. Les premiers mois de 1937 furent pour les papeteries marqués par une activité intense qui se réduisit, d'abord lorsque certains marchés d'Extrême-Orient se détériorèrent par suite de restrictions d'ordre monétaire et puis lorsque les expéditions vers la France furent arrêtées, les contingents d'importation étant atteints.

A partir d'octobre, la demande intérieure se ralentit également et l'année prit fin sur une note beaucoup moins optimiste que celle sur laquelle elle avait commencé.

Dans l'ensemble, nos exportations de produits fabriqués en papiers, cartons et parchemins ont quelque peu augmenté (tableau V).

TABLEAU VI.

**Le chômage dans les industries du livre.**

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

**A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.**

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1927 .....	12.424	688	312	5,5	2,5	336
1928 .....	11.969	250	163	2,-	1,3	153
1929 .....	12.902	142	47	1,1	0,4	189
1930 .....	13.470	216	86	1,6	0,6	97
1931 .....	13.969	900	420	6,5	3,-	366
1932 .....	14.067	1.684	844	12,-	6,4	775
1933 .....	11.873	1.732	831	12,5	6,-	744
1934 .....	13.381	1.661	1.096	12,5	8,2	801
1935 .....	12.768	1.400	627	10,7	4,8	680
1936 .....	11.914	1.036	475	7,6	3,4	480
1937 .....	13.347	882	552	6,7	4,2	411

**B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.**

	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	584	844	735	887	545	380
Février .....	724	857	730	862	654	448
Mars .....	805	849	730	778	422	448
Avril .....	800	846	854	709	331	357
Mai .....	800	782	788	683	466	371
Juin .....	950	744	819	618	483	391
Juillet .....	873	749	860	612	508	393
Août .....	887	747	894	664	527	420
Septembre ...	807	708	852	643	450	395
Octobre .....	710	678	768	592	431	428
Novembre ....	710	545	733	587	539	475
Décembre.....	647	582	853	528	398	422
Moyenne .....	775	744	801	680	480	411

B. — L'INDUSTRIE DU LIVRE.

L'année 1937 a donné dans cette branche d'industrie des résultats satisfaisants. Le chiffre d'affaires, tant pour le marché intérieur que pour l'exportation est, pour la plupart des entreprises, en augmentation. Le chômage, en fin d'année, est moindre pour les chômeurs complets qu'un an auparavant, mais le chômage intermittent est un peu plus considérable. L'emploi de la main-d'œuvre est cependant satisfaisant.

Les salaires ont accusé une augmentation déterminée par la hausse de l'indice des prix de détail. Elle est, en moyenne, de 8 p. c.

Dans la région de Turnhout, où l'on fabrique principalement des agendas et des livres de prière, les six premiers mois de l'année constituent généralement une saison morte. Les ateliers conservent cependant leur activité et constituent des stocks, qui s'écoulent vers la fin de l'année pour les agendas et à l'époque de la première communion pour les livres de prière. Les ventes ont été, cette année, très satisfaisantes, tant à l'intérieur qu'à l'étranger. L'exportation vers la France a, toutefois, été lourdement touchée par suite de la baisse du franc français.

Certaines entreprises ont recherché et trouvé des débouchés nouveaux, mais trop souvent des difficultés d'ordre monétaire entravent les transactions les mieux étudiées et découragent les initiatives.

TABLEAU VII.

Livres, manuscrits et journaux.  
Prix moyens à l'importation et à l'exportation et indices de ces prix.

ANNÉES	LIVRES ET MANUSCRITS				JOURNAUX ET PÉRIODIQUES			
	Prix moyen par tonne		Indices des prix		Prix moyen par tonne		Indices des prix	
	Fr.		(1929 = 100)		Fr.		(1929 = 100)	
	Import.	Export.	Import.	Export.	Import.	Export.	Import.	Export.
1929.....	18.202	20.900	100	100	4.606	6.000	100	100
1931.....	18.508	24.126	102	115	4.461	6.650	97	110
1932.....	17.329	24.545	95	117	4.838	6.739	105	112
1933.....	17.400	23.000	96	110	4.600	7.544	100	125
1934.....	16.900	21.470	93	104	4.376	6.848	95	114
1935.....	21.046	22.103	116	106	5.157	6.376	112	106
1936.....	27.895	19.487	153	93	5.898	6.469	128	108
1937.....	24.321	17.097	134	82	5.561	6.896	121	115

TABLEAU VIII.

Importations et exportations de livres, manuscrits et journaux.

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)			VALEURS (milliers de francs)		
	Livres et manuscrits	Journaux périodiques	Totaux	Livres et manuscrits	Journaux périodiques	Totaux
<i>Importations :</i>						
1931.....	2.384	6.925	9.309	44.124	30.897	75.021
1932.....	2.327	7.147	9.474	40.324	34.577	74.901
1933.....	2.249	7.787	10.036	39.082	35.833	74.915
1934.....	2.069	8.601	10.670	34.977	37.726	72.703
1935.....	1.837	7.947	9.784	38.661	40.984	79.645
1936.....	2.232	7.777	10.009	62.262	45.871	108.133
1937.....	2.450	7.808	10.258	59.587	43.418	103.005
<i>Exportations :</i>						
1931.....	1.687	512	2.199	40.701	3.405	44.106
1932.....	1.429	475	1.904	35.075	3.201	38.276
1933.....	1.516	606	2.122	34.875	4.572	39.447
1934.....	1.552	564	2.116	33.304	3.843	37.147
1935.....	1.870	877	2.747	41.332	5.592	46.924
1936.....	2.391	933	3.324	46.593	6.036	52.629
1937.....	2.816	825	3.641	48.145	5.689	53.834

Positions tarifaires : livres et manuscrits, n° 775; journaux périodiques, n° 776.

Nos importations de livres et journaux, qui proviennent en majeure partie de la France et des Pays-Bas, ont légèrement augmenté en quantité. Elles ont baissé en valeur de plus de 43 p. c. pour les livres et de 5,3 p. c. pour les journaux. Signalons encore le relèvement du prix en Belgique des journaux

français qui se payaient auparavant, chez nous, en francs belges au prix marqué pour la vente en France (voir tableaux VII et VIII).

L'exportation marque pour les livres un progrès, mais pour les journaux, on note un recul assez accusé.

TABLEAU IX.

Importations et exportations du papier et ses applications.

(Section XII du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)			MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1935	1936	1937	1935	1936	1937		1935	1936	1937	1935	1936	1937
<i>Importations :</i>							<i>Exportations :</i>						
Janvier ....	23	27	22	31	43	45	Janvier ....	5	7	6	21	30	27
Février ....	20	22	24	29	43	50	Février ....	5	6	8	20	27	33
Mars .....	20	23	27	30	44	56	Mars .....	5	6	7	24	31	33
Avril .....	19	23	27	34	46	58	Avril .....	5	7	8	25	31	38
Mai .....	27	26	32	43	47	58	Mai .....	6	6	7	25	28	35
Juin .....	24	25	29	40	43	64	Juin .....	7	6	10	25	23	36
Juillet .....	21	25	27	41	47	56	Juillet .....	6	7	7	27	28	33
Août .....	23	27	29	42	47	57	Août .....	6	7	8	27	29	33
Septembre ..	23	25	28	42	49	60	Septembre ..	6	7	7	29	28	31
Octobre ....	25	22	27	46	49	62	Octobre ....	6	7	9	29	29	35
Novembre ..	24	25	23	45	51	60	Novembre ..	7	7	8	29	28	33
Décembre...	27	35	31	52	61	68	Décembre...	6	7	8	27	31	34
L'année (*).	276	304	325	476	570	695	L'année (*).	71	82	93	309	342	400

(\*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

## XI. — LES INDUSTRIES D'ART, DE PRÉCISION ET DE LUXE

Au dernier recensement de 1930, le groupe des industries d'art et de précision occupait un peu plus de 50.000 travailleurs, dont 37.234 ouvriers, répartis dans 5.929 entreprises.

Si l'on tient compte que sur ce nombre d'entreprises, 4.029 n'occupaient aucun ouvrier, que 538 en employaient un seul et 699 en employaient de deux à quatre au maximum, on doit constater qu'on se trouve en présence d'une branche d'industrie qui ne donne guère prise à la concentration industrielle et qu'il subsiste encore un bon nombre de petits artisans travaillant à domicile pour leur propre compte.

Aussi la statistique du chômage ne peut-elle refléter qu'imparfaitement le degré d'emploi dans cette branche d'industrie. Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, les assurés inscrits sont en grande partie des ouvriers diamantaires et des ouvriers travaillant dans des fabriques d'appareils téléphoniques et d'appareils de T.S.F. Pendant les dix premiers mois de l'année, le degré d'emploi fut très satisfaisant. Les deux derniers mois, par contre, accusèrent une aggravation brusque du chômage, la moyenne mensuelle du total des journées perdues en décembre se rapprochant des chiffres les plus élevés recensés vers le milieu de 1932 (tableau 1).

Pour l'industrie diamantaire, si l'année 1937 n'a pas répondu à toutes les espérances et si elle s'est achevée dans une ambiance faible et calme, la résistance des prix a été un facteur de réconfort et a permis le maintien d'une situation saine.

Cette stabilité des prix est l'œuvre de la *Diamond Corporation*, qui a maintenu fermement les prix du brut et ainsi consolidé les prix du taillé.

Rappelons que la *Diamond Corporation* a été constituée en 1930 à Johannesburg par la *De Beers*, la *Premier Diamond*, la *New Jagerfontain*, l'*Exploration Cy*, la *Consolidated Diamond Mining of South-West Africa* et le Syndicat de Londres, en vue de contrôler le commerce diamantaire et les prix. Mais si utile que fût son action, elle s'avéra cependant insuffisante car elle ne groupait pas tous les producteurs. En 1933, le Gouvernement sud-africain décida la création de la *Diamond Production Association of South Africa*, organisme qui fonda avec le concours des producteurs du Rand, du Congo, de l'Angola, de l'Ouest Africain, de la Sierra Leone et de la *Diamond Corporation* (considérée comme producteur en raison des stocks en sa possession) un bureau de vente unique sous le nom de *Diamond Trading Cy*, contrôlant de 90 à 95 p. c. de la production mondiale.

Pendant l'année sous revue, le commerce du brut fut, en général, meilleur que celui du taillé. Il y eut même, à certains moments, pénurie de quelques articles, notamment de diamants à usage industriel.

Le commerce du diamant taillé, bien qu'ayant marqué un recul sensible du chiffre d'affaires, fut encore satisfaisant dans l'ensemble.

TABLEAU I.

### Le chômage dans les industries d'art et de précision.

Source : *Office national du Placement et du Chômage*.

#### A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D' ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage inter- mittent	Chômage complet	Chômage inter- mittent	
1927 .....	15.937	564	4	3,6	—	213
1928 .....	17.199	252	2	1,5	—	73
1929 .....	17.649	1.040	23	5,9	0,1	226
1930 .....	17.408	4.715	172	26,8	1,-	1.546
1931 .....	17.579	8.502	609	47,4	3,4	2.625
1932 .....	18.111	8.751	408	49,7	2,3	2.793
1933 .....	16.116	5.370	396	30,6	2,3	1.729
1934 .....	14.269	4.951	339	32,8	2,2	1.708
1935 .....	12.415	2.341	126	17,7	0,9	1.047
1936 .....	12.541	1.358	114	10,2	0,9	554
1937 .....	12.501	1.811	181	14,2	1,3	699

#### B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	2.875	2.400	1.960	1.423	624	407
Février .....	2.780	2.340	1.520	1.261	607	373
Mars .....	3.075	2.625	1.950	1.266	560	337
Avril .....	3.340	2.591	2.320	1.309	495	291
Mai .....	3.220	1.962	1.688	1.243	571	350
Juin .....	3.000	1.350	1.701	1.057	418	477
Juillet .....	3.478	1.092	1.692	1.026	520	579
Août .....	3.128	1.165	1.787	1.053	556	447
Septembre ...	2.414	1.002	1.708	832	545	331
Octobre .....	1.880	1.050	1.347	749	669	338
Novembre ....	1.990	1.430	1.172	707	635	1.576
Décembre .....	2.342	1.740	1.652	641	449	2.882
Moyenne .....	2.793	1.729	1.708	1.047	554	699

Les Etats-Unis et la France, dont la condition économique s'est détériorée, nous ont moins acheté. Mais la Grande-Bretagne — par suite des fêtes du couronnement qui ont apporté une grande activité aux bijoutiers — a augmenté ses ordres; et les Indes britanniques, de même que l'Australie et le Canada, furent de bons clients.

Les autres marchés d'exportation où nos débouchés sont restés normaux sont les Indes néerlandaises, l'Amérique du Sud (particulièrement l'Argentine) et les pays centraux : l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Tchécoslovaquie et les Etats balkaniques.

Avec l'Italie — qui reste cependant un acheteur intéressant — les affaires sont toujours entravées par l'application du système de *clearing*.

Les pays en guerre, avec lesquels, en d'autres années, nous faisons d'intéressantes transactions, l'Espagne, le Japon et la Chine, ont évidemment cessé tous achats.

Trois arrêtés royaux concernant l'emploi de la main-d'œuvre dans l'industrie diamantaire, furent mis en application dans le courant de 1937. Le premier, et le plus important, a été pris en avril. Il introduit la semaine légale de quarante heures, initiative qui a été fort bien accueillie et dont l'application s'est avérée heureuse quant aux résultats. Les deux autres arrêtés règlent le régime des vacances payées, la réglementation du travail à domicile et sa tarification.

\* \* \*

Sur les autres industries de luxe et d'art, on ne dispose que de peu d'éléments d'information.

La statistique des importations des pierres précieuses, des instruments de musique, d'appareils de précision et de fine mécanique comme l'horlogerie,

permet seule de déduire si le commerce a été plus ou moins actif. D'après les chiffres de 1937 (tableau II), la situation a été au moins aussi satisfaisante que l'année précédente.

L'industrie de la dentelle d'art, vivement concurrencée par la dentelle mécanique, ne parvient toujours pas à se redresser, les bonnes dentellières devenant de plus en plus rares et la jeune génération délaissant de plus en plus l'apprentissage.

Les ventes publiques d'objets d'art, de tableaux et de meubles ont été assez bien suivies, mais les prix auxquels les adjudications ont été généralement faites ont laissé à désirer.

TABLEAU II.

**Commerce de produits des industries d'art  
et de précision.**  
Valeurs (milliers de francs).

ANNÉES	IMPORTATIONS		Importation de pierres gemmes et pierres précieuses, brutes ou taillées non montées	Exportations de pierres précieuses et demi-précieuses, taillées
	Horlogerie, instruments et appareils de précision	Instruments de musique		
1931 .....	110.283	42.736	768.578	1.143.725
1932 .....	75.464	16.770	396.715	484.307
1933 .....	81.064	11.318	374.818	469.865
1934 .....	66.239	7.460	375.656	543.361
1935 .....	87.729	9.115	563.588	822.247
1936 .....	94.364	11.911	913.191	1.371.820
1937 .....	127.907	17.382	1.151.859	1.335.830

Positions tarifaires: Horlogerie, instruments et appareils de précision: section XVIII. Instruments de musique: section XIX. Pierres gemmes et pierres précieuses brutes: no 180. Pierres précieuses et demi-précieuses taillées: no 785

## XII. — LE TABAC

Après trois années durant lesquelles la superficie des terres consacrées à la culture du tabac s'était accrue, on constate depuis deux ans une diminution atteignant 22 p. c. La production totale en poids, cependant, est moins affectée, car le rendement à l'hectare ne cesse d'augmenter (tableau I). Ce progrès tient à ce que le planteur doit payer au fisc une taxe de cinq centimes par plante. Comme son intérêt est d'obtenir le maximum de rendement puisqu'un plant maigre doit acquitter la même somme qu'un plant largement feuillu, les récoltes sont forcées grâce à l'apport d'engrais chi-

miques abondants. Malheureusement, si ces moyens améliorent le rendement, ils le font au détriment de la qualité. Beaucoup de cultivateurs de la région de la Semois, du pays d'Ath et d'Appelterre souhaitent la suppression de l'impôt à la plante, qui pousse à rechercher le gros rendement plutôt que la qualité.

Notre production reste toujours très inférieure aux besoins de notre consommation intérieure puisque, malgré une diminution assez marquée, cette année, des importations de tabacs non fabriqués, elle ne représente encore qu'un peu plus d'un tiers de cette consommation.

**TABLEAU I. L'industrie du tabac en Belgique.**

ANNÉES	Superficie des cultures (hectares)	Milliers de plants récoltés	Production approximative de tabacs (tonnes)	Rendement moyen par hectare (Kgs)	Importations de tabacs	Exportations de tabacs	Consommation de tabacs	Livraisons à la consommation			
								Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabac non fabriqué
1931 .....	2.834	75.502	5.345	1.886	22.729	1.668	26.406	275	334	6.838	12.691
1932 .....	2.670	57.813	4.248	1.591	22.362	1.284	25.326	228	321	5.982	12.694
1933 .....	2.688	77.538	5.539	2.061	20.104	920	24.723	203	357	5.525	12.461
1934 .....	3.101	100.607	8.019	2.586	19.911	765	27.161	178	412	4.981	12.786
1935 .....	3.268	129.811	10.008	3.062	20.373	753	29.643	193	511	4.954	12.938
1936 .....	2.724	114.278	8.541	3.135	19.995	794	26.700	197	580	5.116	13.351
1937 .....	2.534				17.894	960		192	584	5.258	12.945

**TABLEAU II. Importations et exportations de tabacs.**

ANNÉES	QUANTITÉS (tonnes)					VALEURS (milliers de francs)				
	Tabacs non fabriqués	Tabacs fabriqués				Tabacs non fabriqués	Tabacs fabriqués			
		Cigares et cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, mâcher, priser et divers	Total		Cigares et cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, mâcher, priser et divers	Total
<i>Importations :</i>										
1931.....	22.553	27	48	45	120	206.926	4.299	3.666	1.380	9.345
1932.....	22.242	23	27	25	75	179.215	3.279	2.556	780	6.615
1933.....	19.960	20	33	26	79	141.620	2.923	2.702	764	6.389
1934.....	19.788	20	49	54	123	116.369	2.775	3.124	887	6.786
1935.....	20.099	24	74	176	274	140.676	4.041	5.608	2.437	12.086
1936.....	19.686	23	84	202	309	148.455	3.619	6.220	2.980	12.819
1937.....	17.461	33	85	315	433	131.575	4.627	6.284	3.508	14.419
<i>Exportations :</i>										
1931.....	311	13	488	69	570	634	1.091	21.399	1.513	24.003
1932.....	250	2	803	144	949	391	332	23.138	1.146	24.616
1933.....	92	1	687	74	762	107	227	17.397	883	18.507
1934.....	171	2	502	90	594	145	210	11.939	683	12.832
1935.....	168	2	537	46	585	132	301	11.256	981	12.538
1936.....	95	3	657	39	699	139	342	13.520	639	14.501
1937.....	138	4	789	29	822	206	370	16.173	538	17.081

*Positions tarifaires :* tabacs non fabriqués : no 277; cigares et cigarillos : no 278a; cigarettes : no 278b; tabacs à fumer, mâcher, priser et divers : no 278c à g.

En général, dans toutes les régions, la dernière récolte a été abondante et le séchage s'est fait dans de bonnes conditions.

Nos exportations de tabacs non-fabriqués restent toujours insignifiantes (tableau II).

En ce qui concerne les tabacs fabriqués, on a livré à la consommation en Belgique des quantités à peu près pareilles à celles de l'année précédente tant pour les cigares que les cigarillos et les cigarettes. La progression de la consommation des cigarillos, au détriment des cigares, est fort ralentie.

TABLEAU III.

**Le chômage dans les industries du tabac.**

Source : *Office national du Placement et du Chômage.*

**A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.**

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1927 .....	8.153	466	374	5,8	4,7	385
1928 .....	8.130	244	337	3,0	4,1	209
1929 .....	8.322	166	200	2,0	2,4	154
1930 .....	8.595	301	572	3,5	6,8	303
1931 .....	8.435	547	1.609	6,4	18,8	603
1932 .....	8.481	1.084	2.297	13,1	27,7	1.400
1933 .....	7.625	937	1.855	11,6	23,0	1.211
1934 .....	6.919	991	1.563	13,8	21,6	1.203
1935 .....	6.073	782	875	12,1	13,5	974
1936 .....	6.933	649	785	10,6	12,9	860
1937 .....	6.842	715	1.106	10,4	16,1	813

**B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.**

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	821	809	1.235	1.232	939	757
Février .....	1.130	871	1.200	1.178	889	693
Mars .....	1.833	1.412	1.125	1.264	1.024	707
Avril .....	1.820	1.817	1.526	859	413	868
Mai .....	1.787	1.549	1.359	1.050	1.518	1.019
Juin .....	2.250	1.341	1.220	1.015	1.026	964
Juillet .....	1.692	1.442	1.024	847	914	871
Août .....	1.306	1.237	1.208	816	708	778
Septembre ...	1.142	1.013	1.086	864	633	734
Octobre .....	1.055	990	905	790	563	672
Novembre ....	1.103	1.105	1.232	893	901	860
Décembre.....	857	945	1.313	880	728	836
Moyenne .....	1.400	1.211	1.203	974	860	813

Nous continuons à importer beaucoup plus de cigares et de cigarillos que nous n'en exportons. Par contre, nos expéditions à l'étranger de cigarettes marquent une forte avance. Dans le total de 17 millions de francs d'exportations de tabac sous toutes ses formes, que nous avons faites en 1937, les exportations de cigarettes comptent pour plus de 16 millions et

nous assurent ainsi pour cette rubrique une balance commerciale favorable. Le fait vaut d'être signalé car ce sont, en grande partie, des tabacs étrangers que nous réexportons fabriqués sous cette forme.

La situation de l'industrie cigarière ne s'est pas améliorée par rapport à l'année précédente. Dans la région de Saint-Nicolas, où la fabrication du cigare fournissait, avant la guerre, de l'ouvrage à des centaines d'ouvriers et d'ouvrières, cette industrie a pour ainsi dire disparu. Il ne reste plus qu'une seule manufacture d'une certaine importance et quelques fabricants isolés. Dans la région de Turnhout, c'est la concurrence hollandaise qui se fait surtout sentir et les fabricants se plaignent de ce que beaucoup d'ouvriers qualifiés de la région vont travailler dans les manufactures hollandaises sises à proximité de la frontière belge.

TABLEAU IV.

**Indices des prix de gros du tabac indigène brut.**

Base : avril 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	432	636	591	636	591	477
Février .....	432	636	636	636	545	477
Mars .....	432	636	659	636	545	500
Avril .....	455	636	659	636	523	500
Mai .....	455	636	659	636	500	500
Juin .....	455	636	659	636	477	477
Juillet .....	455	636	659	636	477	477
Août .....	455	636	659	636	477	455
Septembre ...	455	636	659	636	545	500
Octobre .....	455	636	659	636	523	500
Novembre ....	455	636	659	636	523	500
Décembre.....	455	591	659	636	500	545
Moyenne .....	449	632	651	636	519	492

A Grammont également, le recul s'accroît. Alors qu'en 1920 on y produisait plus de 100 millions de cigares par an, ce qui représentait environ le tiers de la consommation dans le pays à cette époque, on n'en fabrique plus que 15 millions à présent, c'est-à-dire le dixième de la consommation intérieure actuelle.

Nous avons eu l'occasion déjà de signaler qu'une des causes de cette diminution est la substitution, effectuée pendant la crise, du cigarillo au cigare, qui coûte évidemment plus cher.

La main-d'œuvre totale employée dans l'industrie du tabac n'est pas très considérable. On l'évalue à 13.000 ouvriers au maximum dont 11.000 qualifiés, dont plus de la moitié sont des femmes. Près de 7.000 sont assurés contre le chômage. On comptait parmi eux 10 p. c. de chômeurs complets et 16 p. c. de chômeurs intermittents (tableau III).

Les prix de gros du tabac indigène n'ont pas subi de grands mouvements pendant le premier semestre, mais après une baisse en juillet, ils ont haussé en août, puis en décembre, au total de près de 20 p. c. en six mois.

## Deuxième Partie

# L'AGRICULTURE ET LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

## I. — LES CULTURES

Le climat de 1937 n'a pas été très favorable à l'agriculture. La douceur humide de l'hiver contribua au développement des insectes et des ivraies; la sécheresse persistante, qui débuta en juin, entrava la formation des prairies; vers la mi-septembre, le temps se fit meilleur, la situation devint normale et les produits d'arrière-saison furent nettement avantagés.

Ces conditions eurent comme résultat d'abaisser généralement les rendements moyens à l'hectare en dessous des niveaux de l'année précédente. C'est à peine si, parmi les céréales, la production de l'épeautre fut meilleure. Quant aux autres parmi nos principales cultures, seul le lin enregistre un rendement notablement supérieur.

La répartition des ensemencements n'a pour ainsi dire pas subi de modification. L'avoine et le seigle ont continué leur régression; le froment, l'épeautre et l'orge sont arrivés à un palier. Les plantes industrielles n'ont pas bougé. La superficie plantée de pommes de terre s'est légèrement réduite, celle des prairies fauchées s'est quelque peu étendue. Aucun mouvement d'ensemble n'est à observer au cours de l'année sous revue.

La récolte des céréales a laissé des déceptions. Pour le froment, le rendement a été inférieur à la moyenne. On l'évalue à 2.300-2.500 kg. contre 3.000-3.500 kg. habituellement et les exceptions sont très rares; la qualité est généralement bonne. Le battage s'est fait rapidement, mais la plupart des cultivateurs ont gardé leur récolte dans l'espoir d'une hausse des prix qui s'est d'ailleurs produite. Certaines firmes commerciales ont favorisé cette attitude en stockant provisoirement le grain dans leurs magasins, moyennant un très faible droit de garde. Les transactions ont été assez nombreuses en décembre au prix de 140 fr. environ, contre 115 en 1936.

Les milieux agricoles continuent à souhaiter l'extension des cultures de froment grâce à une protection directe ou indirecte. Une telle politique serait

peut-être dangereuse et, dans tous les cas, très coûteuse. L'on ne peut d'ailleurs pas oublier que le froment — et c'est précisément cette céréale dont on voudrait étendre encore la culture — bénéficie toujours d'une protection indirecte bien que le droit d'importation sur les grains étrangers ait été supprimé. Le froment indigène est, en effet, payé 15 à 20 francs plus cher que les espèces exotiques de même qualité. Cette différence est due à l'obligation décrétée pour la meunerie d'incorporer dans la farine un pourcentage de froment indigène assez élevé (il a été de 20 p. c., puis de 5 p. c., et est maintenant de 10 p. c.) si l'on tient compte de la faiblesse de la récolte de cette année. On sait que cette obligation, acceptée par la meunerie belge, dont le prix de revient est très élevé parce qu'elle ne travaille qu'à 50 p. c. de sa capacité, est plus que compensée par une autre protection, sous forme de licence, contre l'importation de farines étrangères.

La culture du froment finit ainsi par imposer au pays une charge déjà bien lourde, et qui suffit d'ailleurs à provoquer une augmentation notable des emblavements. En automne 1936, l'ensemencement a été entravé par des pluies persistantes, mais il a été favorisé au contraire l'automne dernier et les étendues occupées par le froment sont plus importantes partout.

Quant aux autres céréales, la récolte de 1937 a été d'une bonne moyenne. Il en a été ainsi notamment pour l'avoine, toujours bien cultivée, d'autant plus que l'élevage l'emploie assez largement de nos jours pour l'alimentation du bétail.

La betterave sucrière a été moins cultivée que les années antérieures. Le rendement en poids a été, en général, d'une bonne moyenne et la richesse supérieure. Sur la base du prix actuel du sucre, le fermier recevra environ 170 francs à la tonne, chiffre qui laisse un bénéfice appréciable et sur lequel un acompte de 150 francs — même 160 francs en certains endroits — a déjà été payé en décembre.



L'on a déjà signalé à plusieurs reprises ici même, la désaffectation progressive que subit la culture de la betterave depuis quelques années. On croit qu'un revirement se produira en 1938. Les derniers prix obtenus par les cultivateurs sont effectivement devenus avantageux et les sucreries multiplient d'ailleurs leurs efforts pour assurer une reprise de la plantation; elles ont notamment consenti un pourcentage

plus élevé pour le fermier dans le prix du sucre et admis des contrôles qui étaient demandés depuis longtemps. Cependant, étant donné les conditions d'existence de l'industrie sucrière en Belgique, une extension de la culture de la betterave ne peut être que très limitée pour ne pas provoquer un nouveau déséquilibre.

TABLEAU I. Répartition et rendement des principales cultures belges.

Source : Publications du Ministère de l'Agriculture.

A. — Céréales et farineux.

	Froment	Avoine	Seigle	Epeautre	Orge d'hiver	TOTAL	
SURFACES CULTIVÉES (milliers d'hectares)	1932	156	288	227	14	31	726
	1933	149	290	224	14	32	718
	1934	150	294	214	14	31	713
	1935	157	289	214	16	32	718
	1936	172	216	156	10	23	586
	1937	172	211	152	10	23	582
Production en milliers de tonnes en 1937	423	520	345	22	60	—	
Rendement moyen en kg. par hect. 1937	2.461	2.465	2.270	2.153	2.619	—	
Rend. moyen p <sup>r</sup> les années 1932 à 1936.	2.686	2.687	2.473	2.129	2.657	—	

	B. — Plantes industrielles.						C. — Plantes racines.				
	Lin (graine et filasse)	Betteraves à sucre	Chicorée à café	Tabac	Houblon	TOTAL	Betteraves fourragères	Pommes de terre	Navets, rutabagas et carottes en culture principale	TOTAL	
SURFACES CULTIVÉES (milliers d'hectares)	1932	8	53	7	3	1	72	84	176	5	266
	1933	11	52	7	3	1	74	85	163	5	253
	1934	14	55	4	3	1	77	87	160	8	256
	1935	19	51	4	3	1	79	88	163	4	255
	1936	29	48	4	3	1	85	84	160	6	250
	1937	28	48	6	2	1	85	84	158	6	248
Production en milliers de tonnes en 1937	180	1.376	172	6	1	—	5.626	3.091	228	—	
Rendement moyen en kg. par hectare en 1937	6.410	28.571	30.748	2.260	1.415	—	67.035	19.603	38.617	—	
Rendement moyen pour les années 1932 à 1936	3.482	30.670	32.802	2.338	1.336	—	67.299	21.408	38.459	—	

	D. — Légumineuses et fourrages.						E. — Cultures dérobées.			
	Légumineuses		Fourrages			TOTAL	Navets et carottes (2 <sup>e</sup> récolte)	Spargule (2 <sup>e</sup> récolte)	TOTAL	
	Féveroles	Pois	Trèfles	Prairies fauchées	Luzerne					
SURFACES CULTIVÉES (milliers d'hectares)	1932	13	8	116	252	11	414	142	14	156
	1933	14	9	115	245	11	394	139	14	153
	1934	15	10	117	238	12	392	148	10	159
	1935	14	10	113	237	11	385	139	10	149
	1936	10	7	88	256	9	396	101	8	109
	1937	8	6	88	260	9	395	103	8	111
Production en milliers de tonnes en 1937	18	13	557	1.174	49	—	2.781	90	—	
Rendement moyen en kg. par hectare en 1937	2.248	2.225	6.341	4.522	5.662	—	26.911	11.313	—	
Rendement moyen pour les années 1932 à 1936	2.502	2.663	5.942	4.080	5.595	—	20.643	11.084	—	

TABLEAU II.

## Importations et exportations de produits du règne végétal.

(Section II du commerce spécial.)

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)			MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1935	1936	1937	1935	1936	1937		1935	1936	1937	1935	1936	1937
<b>Importations :</b>							<b>Exportations :</b>						
Janvier ....	279	423	396	261	520	582	Janvier ....	62	60	62	112	149	161
Février ....	328	348	355	287	408	538	Février ....	48	47	70	94	122	168
Mars .....	349	343	406	302	455	654	Mars .....	49	56	91	83	141	203
Avril .....	252	322	379	305	399	608	Avril .....	45	48	99	92	114	197
Mai .....	274	332	350	337	411	592	Mai .....	38	38	98	100	94	218
Juin .....	265	259	318	335	337	521	Juin .....	46	33	63	96	75	164
Juillet .....	275	305	281	339	396	452	Juillet .....	36	43	43	80	113	125
Août .....	351	355	328	381	455	492	Août .....	39	40	45	84	94	131
Septembre..	379	440	434	385	548	619	Septembre..	43	53	51	90	115	140
Octobre ....	436	424	497	478	558	686	Octobre ....	58	66	62	131	146	166
Novembre ..	311	435	450	397	576	690	Novembre ..	53	73	56	139	165	145
Décembre...	388	469	439	461	677	705	Décembre...	52	74	70	142	202	205
L'année (*)	3.886	4.455	4.633	4.269	5.740	7.139	L'année (*)	569	632	811	1.244	1.531	2.025

(\*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

TABLEAU III.

## Importations de céréales et farineux (1).

ANNÉES	Froment	Avoine	Seigle	Orge et escour- geon	Maïs	Total
QUANTITÉS (milliers de tonnes)						
1931 .....	1.463	102	174	494	836	3.071
1932 .....	1.269	55	129	425	854	2.732
1933 .....	1.190	33	188	407	750	2.568
1934 .....	1.298	18	129	378	753	2.576
1935 .....	1.053	23	107	421	786	2.390
1936 .....	1.189	43	138	459	925	2.754
1937 .....	1.220	46	49	463	914	2.692
VALEURS (millions de francs)						
1931 .....	986	65	108	310	492	1.962
1932 .....	713	36	69	235	425	1.478
1933 .....	596	17	74	188	337	1.212
1934 .....	652	7	49	175	319	1.202
1935 .....	814	14	67	264	405	1.564
1936 .....	1.322	26	94	359	579	2.380
1937 .....	1.722	40	52	480	753	3.050

(1) Les importations de riz figurent dans le tableau « denrées coloniales ».  
Positions tarifaires: Froment, 51b1; avoine, 51a; seigle, 51c; orge et escourgeon, 51f; maïs, 51b.

Quant à la culture linière, qui avait traversé une période extrêmement grave de 1925 à 1934, et qui s'était relevée dès 1935 pour connaître une renaissance remarquable en 1936, elle a été très lucrative au cours de l'année sous revue.

Le lin occupe une superficie de plus en plus étendue : de 8.400 hectares en 1932, les terres ensemencées en lin ont passé à 15.000 hectares en 1934 et à

28.300 hectares en 1937. Les prix élevés qui sont offerts pour ce produit sont la cause de cette extension. La culture à forfait a été payée 3.000 francs l'hectare dans certaines régions. Le fermier qui a planté pour son compte, a vendu sur pied de 7.000 à 12.000 francs l'hectare ou, au kilo, jusqu'à fr. 1,65.

Néanmoins, quand s'est produite la chute des prix provoquée par l'arrêt de la demande qui a suivi la baisse du franc français, il y avait encore des quantités importantes récoltées et invendues.

La récolte de 1937 ne fut pas extraordinaire. Plusieurs lots eurent à souffrir de la pluie et certains champs durent être réensemencés par suite des inondations.

Les prix de la chicorée à café s'étant montrés particulièrement rémunérateurs en 1936, les paysans ont été amenés à augmenter le nombre d'hectares réservés à cette culture. La récolte promet donc d'être très importante et cette prévision a influencé les prix à la baisse, en fin d'année. La baisse enregistrée au cours du dernier trimestre paraît due également aux contingentements appliqués en France à l'importation des cossettes belges. Les transactions se font surtout avec l'Amérique du Nord et l'Allemagne.

En raison de l'importance que l'on attache à la question houblonnière dans le pays, il n'est pas inutile de s'y attarder un peu dans cette revue.

Les efforts déployés par les planteurs, le Gouvernement et des groupes de brasseurs pour améliorer la culture du houblon ont porté quelques fruits en 1937. Le chemin à parcourir est fort long, en effet, et les milieux houblonniers sont parmi les plus individualistes.

TABLEAU IV.

## Importations et exportations de graines, fruits et plantes industriels.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)				
	Graines de lin	Betteraves	Racines de chicorées	Houblon	Total	Graines de lin	Betteraves	Racines de chicorées	Houblon	Total
<i>Importations :</i>										
1931.....	167,9	34	0,3	3,9	206,1	214	2,8	0,3	41,0	258,1
1932.....	167,1	3	0,6	2,2	172,9	166	0,3	0,6	28,9	195,8
1933.....	124,8	3	0,5	1,8	130,1	125	0,1	0,4	45,8	171,3
1934.....	81,2	19	0,2	2,5	102,9	77	1,0	0,1	64,2	142,3
1935.....	123,6	2	1,0	2,0	126,8	129	0,2	0,6	49,4	179,2
1936.....	136,7	2	0,9	2,6	142,2	183	0,1	0,7	55,5	239,3
1937.....	104,5	3	0,8	2,4	110,7	161	0,3	0,7	42,2	204,2
<i>Exportations :</i>										
1931.....	9,3	3	39,2	0,1	51,6	13	0,3	36,4	0,8	50,5
1932.....	6,3	—	22,5	0,2	29,0	7	—	20,2	1,7	28,9
1933.....	3,1	1	25,6	0,4	30,1	4	0,1	17,8	9,4	31,3
1934.....	3,1	20	22,4	0,6	46,1	3	0,9	13,0	7,5	24,4
1935.....	5,1	3	19,9	0,4	28,4	6	0,4	13,0	4,8	24,2
1936.....	5,7	5	20,6	0,5	32,2	9	0,8	15,6	4,7	30,1
1937.....	3,7	3	31,3	0,4	38,4	6	0,4	34,6	3,9	44,9

Positions tarifaires : Graines de lin : 105 D; betteraves : 129; racines de chicorées : 130; houblon : 131.

La culture du houblon ainsi que celle de l'orge offrent de vastes champs d'expansion pour l'avenir. Nous importons annuellement, en moyenne, plus de 2 millions de kg. de houblon étranger, ce qui représente plus de la moitié de notre consommation. La production belge est tombée à environ 800.000 kg. et la superficie cultivée, qui atteignait environ 3.965 hectares en 1880, ne couvrait plus que 840 hectares en 1937. Bien que notre production soit faible et que nos exportations atteignent en moyenne plus de 400.000 kg., il reste encore parfois du houblon invendu.

Il n'est pas téméraire de croire, surtout après l'examen des résultats qui ont été obtenus récemment, qu'une très grande partie des houblons étrangers pourrait être assez prochainement remplacée par des produits belges de variétés appropriées et bien cultivées.

Nos cultures souffrent d'une crise d'adaptation. La diminution de la production n'est pas causée par une baisse de la qualité, mais bien parce que, nos méthodes de culture ayant relativement peu évolué et nos produits ne s'étant que peu améliorés, nous n'avons pas suivi les progrès énormes de la brasserie. Depuis quelques années, l'on assiste à un relèvement remarquable de la qualité de la bière, dicté autant par les besoins de la concurrence que par les exigences de la clientèle qui s'habitue de plus en plus à des bières étrangères d'un choix supérieur. D'un autre côté, les techniques nouvelles employées en brasserie ainsi que l'évolution de la structure des entreprises, entraînent un emploi plus économique des matières premières. On signale que la fermentation en vase clos au lieu de celle qui s'opère en tonneau, constitue une économie de 4,5 p. c. de houblon dans la fermentation basse et de 15 p. c. dans la fermentation haute.

La qualité de nos produits ne s'étant pas améliorée de concert, leur emploi a forcément décliné puisque la diminution proportionnelle des matières premières à l'hectolitre est allée de pair avec un choix de qualités supérieures.

Par ailleurs, la production moyenne par hectare s'est accrue en Belgique plus que partout ailleurs, d'une façon pour ainsi dire excessive. Ceci ne peut pas être considéré comme un progrès, puisque la culture est faite de manière à avantager la quantité plutôt que la qualité. C'est pourquoi les cultivateurs, souffrant d'une réduction de leurs cultures et souvent d'un manque à gagner, ont fait entendre de multiples plaintes. Celles-ci sont d'autant plus fortes que la concurrence à laquelle ils se sont livrés a été pendant longtemps intensifiée dans ses néfastes résultats par un manque de discipline et par un défaut d'entente entre les producteurs. Il y a deux moyens de régler la question : taxer les importations et fermer nos frontières, ou bien améliorer la qualité et partant les prix. Les milieux gouvernementaux ne sont pas d'accord, et à bon droit, pour mettre en vigueur le premier de ces systèmes, et s'appliquent à relever la qualité de notre production.

Grâce au Ministère de l'Agriculture et à l'appui du Comité national du Houblon, constitué à Bruxelles en juillet 1936, une réaction salutaire commence à faire sentir ses effets chez les planteurs. Le Ministère a secondé la création d'un service d'indicateurs qui doivent rechercher et détruire les plants mâles. On signale que, dans les environs d'Alost et d'Assche, où la collaboration des planteurs est particulièrement agissante, plus de 23.500 plants ont été détruits au cours de l'année sous revue. D'un autre côté, on mène une active propagande pour remplacer les variétés indigènes par des qualités étrangères particulièrement

recherchées par la brasserie. Dans de nombreux endroits, l'espèce Buvrines a été remplacée par des plants anglais « Puggle », par le « Hallertau » de Bavière et le « Tett nang » de Wurtemberg. Les résultats sont satisfaisants. Une enquête faite dans les laboratoires d'une de nos plus grandes brasseries a démontré que le houblon sélectionné peut rivaliser avec les meilleures qualités de l'étranger; les résultats, pour encourageants qu'ils soient, ne suffisent cependant pas pour convaincre d'emblée le paysan qu'il est profitable pour lui d'abandonner les vieilles méthodes.

Le but du Comité national du Houblon est de coordonner les nombreux efforts officiels et privés, déployés en Belgique, surtout au cours de cette dernière année. Ses efforts tendent à relever la culture houblonnière et à employer plus judicieusement cette matière première dont les propriétés pour être connues depuis si longtemps, n'en restent pas moins encore mystérieuses. Pour obtenir ces résultats, le

Comité national du Houblon a organisé une section agronomique qui comprend des représentants des planteurs et de leurs associations ainsi que des agronomes de nos trois régions de culture : Assche, Alost et Poperinghe. Cette section s'occupe surtout de l'étude, du choix et de la sélection des variétés les plus intéressantes pour la brasserie. La section analytique contribue, par le contrôle scientifique et surtout par l'analyse chimique, à une meilleure connaissance de la matière première dont l'utilisation est jusqu'à ce jour encore très empirique. Une troisième section a été créée, la section dite de brasserie, dont les collaborateurs sont bénévoles et acceptent de faire à leurs risques une série de brassins normaux selon un programme commun. Les investigations scientifiques ont déjà conduit à certaines constatations intéressantes dont le résultat le plus clair est de réunir de plus en plus de collaborations et d'intensifier la propagande aux fins d'améliorer la culture.

TABLEAU V.

Importations et exportations de légumes.

A. — Pommes de terre et légumes divers.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Pommes de terre	Légumes frais divers (1)	Légumes secs	Total	Pommes de terre	Légumes frais divers (1)	Légumes secs	Total
<i>Importations :</i>								
1931.....	296	54,0	60,3	410	181,9	60,3	67,8	310
1932.....	164	58,9	53,1	276	75,2	62,2	49,9	187
1933.....	119	66,3	44,1	229	35,8	59,1	32,1	127
1934.....	90	54,0	41,7	186	56,7	50,5	35,9	143
1935.....	81	41,4	36,0	158	67,4	45,4	38,9	152
1936.....	82	45,2	79,0	206	71,2	44,4	77,7	193
1937.....	90	57,3	83,5	231	77,2	54,5	107,7	239
<i>Exportations :</i>								
1931.....	271	59,0	25,0	355	178,0	102,4	41,6	328
1932.....	272	55,8	29,7	357	137,8	83,6	36,8	258
1933.....	32	62,0	34,6	128	9,3	84,8	37,0	131
1934.....	37	61,8	28,9	128	20,4	88,0	30,8	139
1935.....	35	66,3	18,0	119	22,3	65,3	26,1	114
1936.....	77	62,9	20,4	160	46,8	83,2	33,6	164
1937.....	86	52,4	30,5	169	50,2	77,0	59,4	187

(1) Y compris ceux repris au tableau B.

POSITIONS TARIFAIRES : Pommes de terre : no 70; légumes frais divers : no 71; légumes secs : no 72.

B. — Exportations de chicorée es, choux-fleurs et tomates.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Chicorée-witloof	Choux-fleurs	Tomates	Total	Chicorée-witloof	Choux-fleurs	Tomates	Total
1931.....	37,8	13,8	1,0	52,5	83,4	10,8	1,6	95,9
1932.....	39,3	9,5	0,7	49,5	65,3	8,4	0,4	74,1
1933.....	46,4	9,9	—	56,3	70,8	6,7	—	77,5
1934.....	48,7	7,6	1,2	57,5	77,5	4,2	0,1	81,8
1935.....	56,9	4,3	0,4	61,6	56,0	3,1	0,1	59,2
1936.....	47,9	5,2	1,8	54,9	66,9	6,4	3,4	76,7
1937.....	45,3	2,5	0,9	48,7	69,0	2,8	2,1	73,9

POSITIONS TARIFAIRES : Chicorée-witloof : no 71B; choux-fleurs : no 71C; tomates : no 71I.

La situation des *cultures maraîchères* a été très variée. Il est impossible de porter un jugement global sur ces cultures, dont les unes, spécialisées et industrialisées, sont presque uniquement destinées à l'exportation, tandis que les autres s'efforcent, par d'incessantes adaptations, à gagner du terrain à l'intérieur. Elles passent par une variété très grande, allant des primeurs jusqu'aux produits courants et des cultures sous verre jusqu'aux cultures en plein champ.

En bloc, il convient d'insister sur la multiplication d'essais de perfectionnement qui s'expliquent par la grande rentabilité de ces spéculations, et sur la tendance qu'ont les cultures à se déplacer des grands centres urbains, qui étaient leur situation de prédilection au temps des transports difficiles et coûteux, vers des terres plus éloignées et moins chères. On a remarqué, par exemple, qu'au cours de 1937, les cultures maraîchères de la région de Jambes ont été désaffectées. Cette commune était, il y a quelques années encore, un vaste centre maraîcher dont les produits se liquidaient à Namur, Charleroi, Dinant et Givet. Actuellement, la valeur trop élevée des terrains a fait disparaître cette activité particulière.

Le centre le plus important et le plus curieux à observer reste celui de Malines qui, dans un rayon de 15 à 20 kilomètres est, à tout prendre, adonné à la culture des légumes seulement. Les industries qu'on y rencontre, le long de la Nèthe et du canal de Charleroi, ont relativement peu d'importance. La moindre parcelle de terre est livrée à l'exploitation maraîchère. Cela signifie qu'en fait, la situation économique de cette partie de la Belgique est déterminée uniquement par les résultats des spéculations agricoles. Or, ces résultats n'ont pas été très satisfaisants, tout d'abord par suite des conditions climatiques défavorables, — ce à quoi il n'y a absolument rien à faire, — ensuite parce que le milieu maraîcher malinois est extrêmement individualiste et rebelle à l'organisation; et enfin parce que la situation politique et économique générale, les contingentements et les difficultés de paiement entravent sérieusement notre exportation. On avait espéré beaucoup de bien des moyens de contrôle établis par les pouvoirs publics afin de relever la qualité des produits exportés et les méthodes d'emballage. Mais, au cours de l'année sous revue, on a dû abandonner ces moyens de contrôle mis en vigueur pour valoriser les récoltes d'asperges et de chicorées. De même, malgré toutes les recommandations officielles, l'emballage et la présentation des produits n'ont pas fait beaucoup de progrès.

Jusqu'il y a cinq ans, nos exportations de légumes étaient très importantes et le marché intérieur, tout en étant assez large, était secondaire pour l'industrie maraîchère. L'un après l'autre, nos débouchés se sont fermés et l'existence des maraîchers, qui avait été pendant dix ans facile et large, est devenue de plus en plus difficile. Nos conserveries, dont les achats massifs réglaient autrefois bien souvent les marchés, ne s'approvisionnent plus qu'à allure réduite. Depuis

quelques années, elles travaillent au ralenti et leur absence sur le marché se fait profondément sentir.

Les exportations directes sont tout à fait insuffisantes. Sans aucun doute, nos envois par ferry-boat de Zeebrugge vers l'Angleterre se sont accrus au cours de l'année sous revue, mais pour le reste, la situation est défavorable. La Hollande a établi des contingentements très stricts et souffre elle-même d'une surproduction; l'Allemagne est peu accessible par suite des restrictions à l'importation et des difficultés de paiement; quant à la France, elle a établi des droits très lourds et tout un réseau de contingentements. En plus de cela, nos producteurs sont handicapés, parce que l'étranger — et surtout la Hollande — exporte chez nous de grandes quantités de légumes divers. C'est ainsi que le total de nos importations de pommes de terre et de légumes a passé de 206.000 tonnes en 1936 à 231.000 tonnes en 1937, tandis que nos exportations n'accusent, au niveau de 169.000 tonnes, qu'une augmentation de 9.000 tonnes.

Tout ceci n'a pas été sans influencer défavorablement les prix. Bien que la consommation intérieure se soit accrue, le marché est insuffisant pour absorber la production nationale. Aussi longtemps que nos débouchés ne s'élargiront pas, les cultures maraîchères resteront d'une rentabilité précaire. Comme d'habitude, en pareil cas, les milieux intéressés réclament la protection du Gouvernement. En fait, il faudrait pouvoir en arriver à éduquer nos producteurs de légumes. Cette œuvre à laquelle le Boerenbond belge s'est attelé depuis longtemps est loin d'être achevée. Ce qui le démontre, c'est la lutte que se sont livrée, au cours de cette année, deux groupements d'agriculteurs. Depuis de très longs mois, les milieux maraîchers campinois sont agités par la politique d'une ligue paysanne constituée à Heyst-op-den-Berg sous la forme d'une société coopérative, créée le 31 juillet 1937, et qui est en opposition ouverte avec le Boerenbond. Les dirigeants de ce groupement, que l'on dit compter quelque 30.000 affiliés, ont déclenché à diverses reprises de vives campagnes pour faire hausser les prix. Les exigences des paysans des environs de Malines ont donné lieu à de très âpres débats, et à des incidents entre partisans et adversaires. La force publique a dû sévir à plusieurs reprises et en différents endroits. Des interventions énergiques ne sont pas parvenues à apaiser la querelle. Pour être ouvertement moins violente, celle-ci n'est pas moins agissante et sournoise. Tout ceci a amené une campagne maraîchère peu rémunératrice et, en outre, un malaise général.

Signalons enfin qu'il est d'autant plus difficile de se rendre compte de la situation exacte dans ces milieux que l'absence de statistiques est totale. Il n'y a pas de centralisation; les données qui sont fournies par certains groupements sont sujettes à caution. L'extension des moyens de transport, les communications par téléphone, les chargements par automobiles permettent de faire des marchés, sans qu'il en reste la moindre trace.

Nos ventes de légumes qui donnent lieu à des cultures industrielles : chicorées, choux-fleurs et tomates, ont diminué au cours de l'année sous revue. Au total, on en a exporté 48.700 tonnes contre 54.900 tonnes au cours de l'année précédente.

Nos exportations de tomates ont diminué de moitié. Celles de choux-fleurs sont tombées dans une proportion même un peu plus élevée, tandis que nos importations des mêmes légumes ont passé de 75.000 quintaux en 1936 à environ 100.000 quintaux en 1937.

Nos ventes de chicorées sont restées à peu près à niveau. Comme on le sait, le principal de nos acheteurs est la France, aux côtés de laquelle viennent se placer les Pays-Bas, les Etats-Unis, la Suède et l'Allemagne.

L'Angleterre, la France et l'Allemagne nous restent fermées. Pour améliorer la situation, il faudrait que nos cultivateurs s'efforcent de remplacer leurs cultures compromises par d'autres plus rémunératrices, et d'un autre côté, que le Gouvernement s'applique de plus en plus à obtenir des avantages par la conclusion d'accords commerciaux favorables.

L'arboriculture fruitière continue à s'étendre dans tout le pays et particulièrement dans le sud du Limbourg et le nord de la province de Liège, comme le montre le tableau suivant, qui donne l'étendue des vergers dans la circonscription de l'agronome de l'Etat à Tongres.

CANTONS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
	(En hectares)					
Tongres .....	1.480	1.500	1.510	1.520	1.625	1.650
Saint-Trond .....	2.180	2.140	2.150	2.175	2.380	2.420
Bilsen .....	1.280	1.290	1.305	1.320	1.250	1.290
Looz .....	3.070	3.110	3.140	3.150	3.000	3.030
Sichen-Sussen-Bolré .....	630	645	650	655	620	650
Landen .....	—	—	285	300	350	375
	—	—	9.040	9.120	9.225	9.415

La région comprenant le pays de Herve, le sud du Limbourg et les terres d'entre-deux comporte actuellement l'aire de densité de vergers la plus importante de Belgique.

La récolte des fruits a été moyenne cette année, surtout par suite de l'apparition tardive du printemps. Il y eut peu de cerises, peu de prunes, sauf en Hesbaye. Les pommes ont été assez abondantes et en général les prix ont été plus fermes.

Quant à nos exportations, elles sont mises en veilleuse depuis quelques années. Alors qu'autrefois l'Angleterre absorbait à elle seule 70 p. c. de notre récolte de cerises, et que l'Allemagne était un consommateur de pommes de premier ordre, ces marchés nous sont actuellement pour ainsi dire fermés. Le total de nos ventes à l'étranger, qui atteignait en 1932, 65 milliers de tonnes, est tombé en 1937 à 10.000 tonnes.

Par contre, nos achats de fruits au dehors accusent une tendance à l'accroissement, surtout pour les produits de qualité. Au cours de ces dernières années, nous avons acheté dans des pays qui n'ont jamais eu la Belgique comme débouché. La Grande-Bretagne et la Suisse nous fournissent des pommes et la Tchécoslovaquie, des poires. Pour résister à cette concurrence sévère, nos producteurs se sont associés et tâchent de conquérir le marché intérieur, en améliorant la qualité. Les marchés de Waremme et de Saint-Trond font à cet égard une active propagande. Le marché de Saint-Trond est sans aucun doute le plus important du pays. Il contribue à faciliter les relations entre producteurs et marchands, et à régulariser les prix aussi bien que les méthodes de paiement. Ainsi que le montrent les chiffres du tableau, l'extension des cultures fruitières s'est faite à un rythme moins accéléré que les années précédentes. Il est d'ailleurs à souhaiter que dans les circonstances actuelles, cette culture, exposée à de grands aléas, surtout à cause de son manque de souplesse, ne fasse pas plus de progrès.

TABLEAU VI.

Exportations de fruits frais du pays.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)				
	Poires	Pommes	Prunes	Raisins	Total	Poires	Pommes	Prunes	Raisins	Total
1931.....	28,6	10,5	1,1	2,9	43,2	32,1	10,7	2,8	56,5	102
1932.....	21,5	42,0	0,4	1,6	65,5	23,3	33,2	1,0	25,0	83
1933.....	20,7	27,9	1,7	1,8	52,1	15,5	21,6	3,1	24,2	64
1934.....	13,2	13,6	5,9	1,7	34,4	9,4	11,8	0,8	20,0	42
1935.....	16,2	5,7	2,2	1,7	45,5	15,1	7,8	2,9	22,0	48
1936.....	2,7	7,6	0,3	2,3	12,9	5,1	13,0	0,6	29,9	49
1937.....	3,2	5,4	0,2	2,0	10,8	4,2	9,6	0,5	29,6	44

Positions tarifaires : poires, no 93; pommes, no 95; prunes, no 96; raisins, no 98a.

La viticulture, qui se pratique principalement à Hoeylaert et à Wavre, a connu cette année, un marasme dont il est bien difficile d'atténuer les causes : élévation des droits d'entrée, contingentement des devises et des importations. Tout cela a encore réduit nos expéditions à l'étranger. Celles-ci sont passées de

2.300 tonnes en 1936 à 2.000 tonnes au cours de l'année sous revue. C'est surtout au cours de l'hiver que la situation est devenue critique. Les prix sont tombés, tandis que le coût du charbon, dont les viticulteurs font une forte consommation, n'a cessé de croître. Etant donné la réduction de nos ventes en

Angleterre, où l'Afrique du Sud, les pays danubiens et les Pays-Bas nous font une forte concurrence, nos producteurs de raisin ne trouvent d'autre solution que l'accroissement de la consommation intérieure. C'est dans ce sens que l'Association des Viticulteurs de la région de Wavre, d'accord avec la Fédération des Viticulteurs du pays compte s'orienter. Elles pensent qu'un effort dans cette voie pourrait être couronné de succès, si l'on considère, par exemple, que les magasins de détail offrent en vente des fruits exotiques qui ont séjourné en frigo pendant plusieurs semaines et qui, tout en ayant perdu leur goût, sont cependant vendus à des prix très élevés. Il apparaît également qu'il y aurait lieu, pour les serristes, de pratiquer des ventes massives avec un bénéfice réduit à l'unité, ce qui n'est pas le cas jusqu'à présent. L'on a constaté à cet égard que les producteurs installés le long de la route d'Overijsche, qui ont des frais d'installation extrêmement réduits, vendent leurs produits plus cher que dans les grands centres.

L'horticulture d'ornement a traversé une année assez mauvaise. En règle générale, cette spéculation très spécialisée et fortement industrialisée, qui s'oriente surtout vers l'exportation, ne peut que rencontrer des difficultés pendant une période où les contingentements, les réglementations de paiement et les méthodes de défense douanière resserrent de plus en plus les débouchés. Alors que les exportations du printemps purent se faire presque normalement, celles d'automne laissèrent des déceptions. Vers la fin du mois de juillet, nos principaux débouchés, la Suède, le Danemark, l'Allemagne, l'Autriche, la Roumanie et par après la Norvège, fermèrent leurs portes à nos produits par crainte du doryphore ou exigèrent un tel éloignement entre les cultures et un foyer de doryphore que l'exportation de nos produits horticoles devint pour ainsi dire impossible. Grâce aux démarches du Comité de la Chambre Syndicale des Horticulteurs belges, certaines concessions purent heureusement être obtenues. Il en découla un grand retard dans nos exportations d'automne. Mais la clémence du temps en octobre et en novembre permit de faire des expéditions dans de bonnes conditions. Les prix restent très bas. Ils ne suivent pas la marche ascendante des coûts de revient, ce qui pousse les horticulteurs à de nouvelles adaptations.

Pour le détail, disons que les azalées se sont vendues plus lentement que d'ordinaire, mais que le disponible peut être considéré comme vendu. Les palmiers et

plantes de serre chaude ont trouvé acquéreur pour les bonnes qualités. Les lauriers n'ont pas été vendus d'une façon satisfaisante. Quant aux tubercules de bégonias, dont la superficie de culture augmente d'année en année sans que de nouveaux débouchés se créent, la vente en a été difficile. L'extension du marché intérieur est cependant très encourageante. Il semble que le marché belge, à condition qu'il soit légèrement protégé contre les importations étrangères, puisse être considéré avec un réel optimisme.

TABLEAU VII.

Moyennes des prix des grains et autres denrées agricoles vendus sur les marchés régulateurs de Belgique.

Source : *Moniteur Belge*.

ANNÉES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut
	(Par cent kilogr.)					
1931 .....	84,67	71,54	90,29	81,86	59,52	62,33
1932 .....	75,73	69,02	87,24	80,30	34,75	56,38
1933 .....	70,84	48,90	67,30	57,14	16,59	61,16
1934 .....	62,09	56,58	61,64	63,57	32,35	65,47
1935 .....	76,56	68,32	81,63	75,63	41,15	89,84
1936 .....	109,00	83,11	89,69	87,41	45,19	97,17
1937 .....	135,62	123,44	114,66	117,21	30,05	97,47

\* \* \*

Au cours de 1937, le commerce extérieur des produits du règne végétal s'est amélioré (tableau II). Tout comme l'année précédente, l'on enregistre une augmentation des quantités et des valeurs. Le solde exportateur des farines et des céréales a augmenté dans une notable mesure (59.000 quintaux métriques contre 31.000). Le solde importateur du froment, du seigle, du houblon, du maïs, des pommes de terre a diminué assez sensiblement. Par contre, nos achats de graines, d'orge, d'avoine, de tourteaux et de fruits ont augmenté.

Les prix ont continué à se relever sur presque toute la ligne, mais dans une moindre mesure que l'an dernier. Le niveau moyen des prix agricoles est assez stable et a été moins sujet à des tensions que les prix industriels.

## II. — LES PRODUITS DE L'ÉLEVAGE

Au cours de 1937, la situation de l'élevage n'a pas évolué dans des conditions satisfaisantes. Si les produits laitiers ont été vendus à des prix qui ont laissé plus de bénéfice que l'année précédente, si la vente des bovins et des œufs a été sensiblement meilleure, il n'en est pas moins vrai que d'autres branches de l'élevage, et notamment la spéculation porcine, ont donné lieu à de sérieux mécomptes et que la rentabilité générale a été fortement contrariée par des épidémies.

Les pouvoirs publics ont renforcé leur collaboration avec le secteur privé afin de contribuer à améliorer la situation. Ils ont multiplié leurs efforts en vue d'aider à abaisser les prix de revient, de rationaliser la production et d'améliorer les espèces.

Au cours de l'année 1937 ont été créés l'Office du Lait et de ses dérivés, l'Office National de Crédit Agricole et de multiples autres institutions sur lesquelles nous reviendrons au cours des pages suivantes.

TABLEAU VIII.

### Statistique du cheptel belge. (Milliers de têtes.)

Source : Ministère de l'Agriculture.

ANNÉES (au 31 décembre)	Espèce chevaline (chevaux employés pour l'agriculture)	Espèce bovine	Espèce porcine
1930 .....	246	1.759	1.250
1931 .....	242	1.768	1.235
1932 .....	238	1.784	1.245
1933 .....	233	1.813	1.353
1934 .....	232	1.840	1.258
1935 .....	231	1.837	1.284
1936 .....	263	1.782	1.054
1937 (chiffres provisoires)....	264	1.710	872

En 1937, la composition du cheptel belge a subi des modifications remarquables. Au 1<sup>er</sup> janvier 1938, le total des chevaux était de 264.464 contre 263.104 en 1937; celui des bêtes à cornes de 1.710.037 contre 1.782.840 et celui des porcs de 871.556 contre 1.054.475.

La diminution de l'espèce bovine et porcine est due pour une grande part à la stomatite aphteuse. Cette épizootie dont les premiers foyers ont été découverts au milieu de l'année, a pris des proportions considérables. Au 1<sup>er</sup> décembre, l'on comptait plus de 66.000 foyers. Le nombre d'animaux atteints ou contaminés se chiffrait ainsi : 713.225 bêtes à cornes,

43.203 moutons, 3.765 chèvres et 456.035 porcs. L'on ne sait à combien se sont élevées les pertes. Les milieux agricoles citent des chiffres qui, pour les bovins, oscillent autour de 3 p. c. La perte due à la mortalité et à la dévalorisation des animaux atteints dépasserait 300 millions de francs.

La spéculation porcine n'a donné qu'un résultat décevant. Au début de l'année, le marché qui avait été fortement éprouvé par la peste porcine, apparue au début de décembre 1936, s'était péniblement relevé.

En janvier et avril, les sujets de sept semaines se vendaient aux environs de 90 francs. En avril, les prix se sont redressés à 110 francs, mais, par après, les prix sont retombés graduellement à 80 francs. Au mois d'août, on considérait les prix comme étant très bas. En septembre, la régression est devenue une débâcle. Les porcelets se sont vendus 40 à 45 francs et, moins encore, dans la suite, lorsque les foires et les marchés durent être fermés par suite de la stomatite aphteuse.

La baisse des prix et la crainte de l'épidémie avaient, comme toujours en semblables circonstances, incité les paysans à limiter la production, de sorte que la pénurie provoqua sur le marché porcin, un de ces brusques et profonds revirements qui lui sont habituels.

Les jeunes porcs de six à sept semaines furent vendus 200 francs vers la fin de l'année, soit environ quatre fois plus cher que deux mois plus tôt. Pendant une bonne partie de l'année, les porcs de boucherie se sont également vendus à des prix très peu intéressants. De janvier à juin, ils se sont maintenus entre fr. 4,25 et fr. 4,75 le kilo; en juillet, ils ont atteint 6 francs, mais ils n'ont pas tardé à redescendre au niveau précédent. En octobre, on cotait 5 francs à fr. 5,75. Vint ensuite la hausse violente de décembre, période pendant laquelle on a vendu les porcs gras sur la base de 8 francs à fr. 8,50 le kilo.

Les milieux intéressés, aussi bien que le Gouvernement, ont étudié les problèmes que pose l'élevage du porc. La Commission de Réorientation Agricole du Ministère de l'Agriculture a procédé à une enquête et a publié son rapport au début de l'année en cours. En voici les principales conclusions. La valeur de la production porcine représente environ 900 millions de francs par an, soit un dixième à peu près de la production totale de notre agriculture. L'amélioration des races les mieux représentées en Belgique ne peut plus réaliser de progrès notables endéans un laps de temps assez court.



TABLEAU IX.

## Abatages de 1931 à 1937. — Nombre de bêtes abattues.

Sources : *Statistiques Banque Nationale et Office central de statistique (Ministère de l'Intérieur).*

ANNÉES	GROS BÉTAIL			CHEVAUX			VEAUX			PORCS ET PORCÉLETS			MOUTONS, AGNEAUX, CHÈVRES		
	B. N. de B.	Off. centr. de statist.	%	B.N.deB.	Off. centr. de statist.	%	B. N. de B.	Off. centr. de statist.	%	B.N.deB.	Off. centr. de statist.	%	B.N.deB.	Off. centr. de statist.	%
1931 ....	127.635	349.537	37	10.348	22.323	46	139.628	331.629	42	334.048	1.763.500	19	78.549	177.194	44
1932 ....	175.067	438.580	40	10.002	21.911	46	156.744	362.332	43	299.114	1.670.623	18	67.125	167.120	40
1933 ....	174.193	444.053	39	11.200	26.544	42	151.094	357.817	42	292.558	1.643.404	18	84.733	188.034	45
1934 ....	166.230	412.206	40	10.199	24.199	42	148.322	350.763	42	392.830	1.984.101	20	73.897	167.971	44
1935 ....	192.323	466.460	41	9.785	23.390	42	159.550	378.249	42	328.076	1.894.395	17	81.118	167.315	48
1936 ....	199.980	488.247	41	7.912	19.489	41	156.507	379.761	41	323.755	1.921.920	17	73.509	145.254	51
1937 ....	198.737	(1)485.000		7.877	(1)19.200		152.723	(1)372.000		359.891	(1)2.117.000		83.484	(1)160.000	

(1) Evaluation.

TABLEAU X.

## Abatages en 1936. — Nombre de bêtes abattues par province.

Sources : *Statistiques Banque Nationale et Office central de statistique (Ministère de l'Intérieur).*

Provinces	GROS BÉTAIL			CHEVAUX			VEAUX			PORCS ET PORCÉLETS			MOUTONS, AGNEAUX, CHÈVRES		
	B. N. de B.	Off. centr. de statist.	%	B.N.deB.	Off. centr. de statist.	%	B. N. de B.	Off. centr. de statist.	%	B. N. de B.	Off. centr. de statist.	%	B.N.deB.	Off. centr. de statist.	%
Brabant ..	86.326	110.307	78	4.102	5.042	81	102.755	113.686	90	179.436	365.218	49	46.639	52.028	90
Anvers ..	45.628	75.811	60	191	523	37	14.075	67.749	21	44.887	218.508	21	8.879	17.742	50
Fl. orient.	21.546	78.359	27	611	1.861	33	7.214	17.818	40	15.512	372.503	4	5.316	12.731	42
Fl. occid.	9.988	55.116	18	98	1.366	7	3.981	26.849	15	6.645	200.637	3	1.052	11.516	9
Hainaut ..	9.450	76.396	12	2.796	8.262	34	9.186	57.327	16	15.753	170.124	9	3.210	21.474	15
Liège ....	24.974	53.176	47	100	1.551	6	17.901	58.528	31	52.289	325.873	16	8.095	14.496	56
Limbourg.	2.068	12.394	17	14	151	9	1.395	11.286	12	9.233	136.900	7	318	2.197	14
Namur ..	—	15.661	—	—	633	—	—	15.103	—	—	67.242	—	—	7.052	—
Luxemb...	—	11.027	—	—	100	—	—	11.415	—	—	64.915	—	—	6.018	—
Royaume.	199.980	488.247		7.912	19.489		156.507	379.761		323.755	1.921.920		73.509	145.254	

TABLEAU XI.

## La consommation de viande fraîche et congelée en Belgique.

QUANTITÉS (milliers de tonnes).

Source : *Office central de statistique (Ministère de l'Intérieur).*

ANNÉES	Bêtes bovines	Bêtes porcines	Bêtes ovines	Bêtes caprines	Bêtes chevalines	Total	Consommation par tête d'habitant de viande fraîche et congelée (kilogr.)	Consommation de viande congelée en % de la consommation totale
1930.....	144	154	4,8	0,4	19,9	324	39,8	6,5
1931.....	144	181	4,7	0,3	15,2	354	42,3	6,3
1932.....	146	165	5,9	0,3	10,7	328	39,9	4,1
1933.....	155	162	5,6	0,2	15,6	338	42,-	5,4
1934.....	143	179	4,3	0,3	13,7	341	41,-	5,1
1935.....	154	168	4,6	0,3	15,1	342	41,2	3,1
1936.....	144	166	4,-	0,4	15,1	329	39,5	2,7

Le contingentement de la production ne semble pas être une mesure pouvant augmenter la rentabilité de l'élevage. L'aménagement des taxes forfaitaires à l'abatage pourrait, au contraire, produire un certain effet. Comme le marché du saindoux est déséquilibré par l'introduction de graisses industrielles, vendues, après raffinage, sous forme de saindoux alimentaire, il faudrait prendre des mesures pour mettre fin à cet état de choses. En outre, il conviendrait d'améliorer la politique commerciale extérieure qui est capable d'assurer des débouchés constants par la création d'un organisme coopératif qui serait chargé de la vente et de l'abatage des porcs livrés par ses membres.

Ce problème est étonnamment complexe, étant donné la périodicité de la crise de la viande porcine. Il faudrait pouvoir agir sur ses causes déterminantes. Elles semblent être les suivantes : lorsque les prix de vente haussent, l'élevage du porc, qui prend peu de temps et exige relativement peu de soins, prend une extension telle que la production s'étant accrue rapidement, les prix doivent de nouveau baisser au bout de quelques mois.

Il semble assez difficile d'arriver à normaliser les conditions de la production, étant donné que l'élevage du porc est pratiqué surtout en Belgique par les petites et moyennes exploitations. D'après le recensement de 1929, le dernier en date, plus des sept dixièmes du cheptel porcin sont attribués aux exploitations de moins de 10 hectares. Il est évidemment beaucoup plus difficile de contrôler l'activité des petits agriculteurs que de faire entreprendre une action commune par quelques gros exploitants. La chose vaut néanmoins la peine d'être étudiée de très près, étant donné le manque à gagner ou les pertes qui peuvent résulter d'un tel état de choses. Pour donner un exemple emprunté à l'élevage du pays de Herve; en calculant l'achat des gorettes à fr. 5,50 au kilo, en comptant la main-d'œuvre à fr. 0,25 par jour et par porc, et l'ensemble des autres frais généraux à fr. 0,25 par jour et par porc, en comptant le lait écrémé à fr. 0,15 au litre, les farineux à fr. 1,25 le kilo, le coût du kilo d'accroissement revient à fr. 4,90, chiffre égal à la moyenne des prix qui ont été obtenus pendant le premier semestre.

La *spéculation bovine* a donné des résultats beaucoup plus intéressants. Au premier rang des produits favorisés dans le secteur agricole, se trouvent, cette année, le beurre et le bétail gras. Les efforts du Gouvernement ne sont pas étrangers à cette évolution.

Pendant l'année, le Ministère de l'Agriculture a pris un ensemble de mesures pour venir en aide, surtout à l'industrie laitière. Rappelons certaines d'entre elles : tout d'abord la loi du 15 avril 1937 qui a réglementé la fabrication et le commerce de la margarine et des graisses préparées. Le stockage du beurre en frigo a été subordonné à une déclaration statistique. A l'intervention du département de l'Agriculture, une convention a été conclue l'an

dernier entre les chocolatiers et les industriels du lait en poudre, ce qui a permis d'utiliser 400.000 kilos de ce produit. Pour la fabrication de ce contingent, environ 3.500.000 litres de lait indigène ont dû être retirés du marché en été; cela contribue à maintenir les prix et à valoriser les produits. Pour l'année 1938, les chocolatiers ont accepté de porter le contingent à un demi-million de kilos.

Ensuite, on a procédé à un contingentement des importations de beurre tel que pendant la période de forte production, les effets d'une concurrence trop vive ont été atténués. Ce n'est pas tout.

Un effort très important a été fait pour encourager l'amélioration des étables. L'octroi de subsides a été étudié, ce qui contribue très largement à améliorer les conditions d'hygiène du bétail. Enfin, l'on a créé au département de l'Agriculture un Service Laitier et un Office National du Lait et de ses Dérivés. Cet Office veille à l'exécution d'une réglementation en ce qui concerne le contrôle du rendement laitier, l'amélioration et la standardisation des produits. Son action peut devenir extrêmement efficace et aider à résoudre nombre de problèmes qui se sont posés depuis longtemps au point de vue de la production laitière.

L'effort que le Gouvernement fait pour améliorer les conditions de production et pour réduire les prix de revient rencontre beaucoup de bonne volonté. Nombreux sont les fermiers qui sollicitent des primes pour l'amélioration des étables. D'autre part, les syndicats qui se constituent dans le but de lutter contre la tuberculose bovine, avec le concours des organisations officielles, reçoivent de nombreuses adhésions.

Il est évident, par contre, que certaines dispositions, comme celles que l'on envisage pour l'organisation de la vente du lait en flacons, seront beaucoup plus difficiles à généraliser par suite du très grand nombre de petites exploitations qui ne pourront pas s'y conformer.

Un problème qui a soulevé beaucoup de difficultés est celui du développement de l'industrie fromagère, en Belgique, en vue de régulariser le mouvement des prix par la création d'un débouché capable d'absorber les quantités de lait superflues. Si la fabrication du fromage n'a pas pris une extension suffisante jusqu'ici, c'est tout d'abord parce que la fabrication du beurre a toujours été plus facile et plus rentable et aussi parce que cette industrie ne pourrait se développer chez nous qu'à l'aide d'une protection suffisante. Maintenant que l'Office National du Lait est créé, on songe dans certains milieux à instituer une protection qui permettrait à l'initiative privée de lancer des produits capables de conquérir le marché intérieur. Il faut que le paiement d'une prime à la production aille de pair avec l'emploi d'une marque de qualité du Gouvernement. Dans ce sens paraîtra très prochainement un règlement concernant la standardisation du fromage de Herve, pour arriver par

après, par l'allocation de primes, aux fromages durs. Mentionnons qu'entretemps, des fromageries expérimentales fonctionneront à Gembloux, Gand et Louvain afin de donner des conseils techniques aux entreprises particulières.

Si le mouvement des prix des produits de l'élevage a été à la hausse, cela ne signifie cependant pas que l'on puisse parler d'une réelle amélioration de la rentabilité. L'on pourrait le croire parce que la hausse des prix est allée de pair avec une nouvelle extension de l'élevage des vaches laitières. Le prix de celles-ci a augmenté cette année d'environ 1.000 francs par tête, soit de 25 à 40 p. c.; mais le prix des aliments, tels que les tourteaux, la farine, le maïs, le son, a également augmenté de 20 à 25 p. c. Or, l'élevage, à mesure qu'il se développe dans notre pays est de plus en plus tributaire de ces aliments et les loyers s'élevant parallèlement, la moindre diminution des prix du beurre prend une importance très grande pour cette industrie, qui doit de toute évidence arriver à une normalisation des conditions de production.

Il semble bien que la hausse sensible des prix du beurre constitue un des seuls éléments vraiment favorables dans les comptes du fermier producteur de lait. Cela est extrêmement important, mais en regard, il se trouve d'autres facteurs défavorables : une diminution de la production qui peut se chiffrer à 10 p. c., l'accroissement des frais d'alimentation, non seulement en valeur absolue, mais encore par suite de la longue durée de l'hivernage 1936-1937; la sécheresse de l'été, la hausse des fourrages, les difficultés de l'utilisation des sous-produits et occasionnellement, les dommages causés par la fièvre aphteuse.

Dans l'ensemble, on peut déclarer que les prix de revient du beurre en 1937 furent bien supérieurs à ceux de 1936 qui atteignaient plus de 20 francs par kilo.

L'allure du marché des bovins a présenté deux périodes distinctes. A l'époque où se font les achats en vue de la mise en pâture (mars-avril), le prix des jeunes bêtes était environ de fr. 6,50 le kilo vif. Les pâturiers dont le bétail s'était engraisé rapidement et qui ont jugé opportun de vendre dès la fin du mois de juin, ont évidemment réalisé un certain bénéfice. Les prix atteignaient à ce moment fr. 7.— à 7,25; par après, les prix ont légèrement fléchi par suite des fortes chaleurs et du manque d'eau, mais ils restèrent favorables jusqu'en décembre malgré l'abondance de l'offre. L'arrière-saison s'annonçait assez bonne et les paysans pouvaient espérer prolonger le séjour des bêtes en prairie, ce qui ne les disposait pas à accepter une baisse des cours. Vint ensuite une période au cours de laquelle les prix descendirent jusqu'à 4 fr. pour ne se relever à fr. 5,75 ou 6 francs que vers la fin du mois de décembre.

Précisément, au moment du retrait des animaux de la pâture, la stomatite a fait son apparition. Les

foires ont été fermées et l'abondance de la marchandise qui devait être liquidée, aussi bien que la désorganisation du marché ont évidemment provoqué une chute substantielle des prix. La baisse a été la plus sensible pour les vaches laitières qui sont plus sujettes à la maladie. En raison des vides occasionnés dans le cheptel de certaines régions, l'offre des bêtes de boucherie ralentit en fin d'année. Ceci explique le brusque relèvement des cours qui ont atteint 7 francs au kilo sur pied, contre fr. 4,50 deux mois plus tôt.

Cette variation soudaine a permis au commerce du bétail de réaliser des profits exceptionnels.

La vitalité de notre *élevage chevalin* est accusée par l'extension du cheptel. Au 1<sup>er</sup> janvier 1938, l'on comptait une augmentation de 1.360 unités par rapport à l'année précédente; il s'agit uniquement de chevaux employés dans l'agriculture.

Au cours de 1937, le marché a continué à faire montre de dispositions satisfaisantes. Les affaires n'ont subi un certain ralentissement que vers la fin de l'année et notre commerce de chevaux, branche importante de notre agriculture, accuse une importante reprise, malgré les conditions très dures que nos éleveurs rencontrent dans la plupart des pays.

En 1937, nous avons vendu 7.355 chevaux. L'année précédente, nos exportations se sont élevées à 8.000 unités. La diminution qui se chiffre en valeur à environ 1 million de francs n'est donc pas très importante. L'Allemagne qui est devenue notre meilleur débouché pour de bons chevaux de commerce, nous en a acheté 3.115. La France nous en achète beaucoup moins. Elle ne tient plus le premier rang parmi nos clients. Nous exportons en outre, en Angleterre, aux Etats-Unis, en Hollande et en Suisse. Parmi les animaux vendus à ce dernier pays, on compte une forte proportion de chevaux d'élevage. Les transactions ont été interrompues avec la Suisse en raison de l'épidémie de fièvre aphteuse.

Dans un rapport adressé récemment au Gouvernement, le comité supérieur hippique a demandé avec insistance que les subsides à l'élevage chevalin soient augmentés. Le rapport en question signale que l'étranger nous achète actuellement nos meilleurs reproducteurs de telle façon que si l'on ne prend pas de mesures, la qualité de nos chevaux diminuera d'ici peu d'années et que nos clients ne viendront plus chercher chez nous des sujets pour améliorer leur cheptel. La chose est arrivée chez les éleveurs du Perche, qui avaient vendu à l'étranger leurs meilleurs reproducteurs. Au bout de quelques années, la qualité de leur élevage a baissé dans de telles proportions que les clients étrangers ont abandonné cette race. La situation n'est pas encore telle en Belgique. Il ne peut évidemment être question d'entraver notre commerce d'exportation des chevaux, mais il faudrait encourager les éleveurs à garder certains des meilleurs reproducteurs dans le pays.

TABLEAU XII.

## Importations et exportations de produits du règne animal.

## A. — Animaux vivants.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Espèce bovine	Espèces caprine, ovine, porcine et asine	Espèce chevaline	Total	Espèce bovine	Espèces caprine, ovine, porcine et asine	Espèce chevaline	Total
<i>Importations :</i>								
1931.....	24,3	1,5	9,0	34,8	126,0	8,0	38,5	172,6
1932.....	21,3	3,5	3,3	28,1	58,1	10,8	12,4	81,3
1933.....	11,2	1,1	4,1	16,4	30,5	4,7	12,9	48,1
1934.....	5,3	—	3,6	8,9	14,3	0,2	11,3	25,8
1935.....	10,4	—	1,9	12,3	25,8	0,2	7,4	33,4
1936.....	11,7	—	3,5	15,2	30,2	0,2	9,9	40,3
1937.....	9,2	—	2,4	11,6	22,3	0,2	7,5	30,0
<i>Exportations :</i>								
1931.....	0,5	2,8	13,8	17,1	4,0	18,1	110,0	132,1
1932.....	0,5	3,0	9,1	12,6	2,6	16,0	62,4	81,0
1933.....	0,3	2,7	6,3	9,3	1,4	15,3	44,3	61,0
1934.....	—	0,3	4,8	5,1	—	1,2	38,4	39,6
1935.....	—	—	7,2	7,2	—	0,2	58,0	58,2
1936.....	—	—	7,6	7,6	—	0,1	56,1	56,2
1937.....	—	0,2	5,4	5,6	—	0,2	57,9	58,1

Positions tarifaires : Espèce bovine, no 1A. Espèces caprine, ovine, porcine et asine, nos 1B, 1C, 1D, 1E. Espèce chevaline, no 1F.

B. — Viandes fraîches;  
lapins, gibier, volaille tués; poissons, crustacés  
et mollusques.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)				
	Viandes fraîches		Lapins, gibier, volaille	Poissons, crustacés et mollusques	Total	Viandes fraîches		Lapins, gibier, volaille	Poissons, crustacés et mollusques	Total
	frigorifiées (1)	non frigorifiées (1)				frigorifiées (1)	non frigorifiées (1)			
<i>Importations :</i>										
1931.....	24,9 (2)	39,4 (2)	0,09	55,8	120	108 (2)	254 (2)	1,1	99,2	462
1932.....	14,4	29,4	0,11	57,4	101	42	106	0,9	78,3	227
1933.....	19,1	16,5	0,10	47,2	83	44	51	1,2	62,8	159
1934.....	19,0	8,9	0,06	48,8	77	43	19	0,8	69,0	122
1935.....	10,7	14,1	0,04	41,6	66	23	48	0,9	64,6	137
1936.....	9,0	14,7	0,03	38,8	63	34	64	0,8	39,2	138
1937.....	9,1	10,4	0,04	37,1	57	35	44	1,0	66,2	146
<i>Exportations :</i>										
1931.....	3,4 (2)	3,1 (2)	4,4	38,3	49	20 (2)	23 (2)	59,5	52,7	156
1932.....	0,5	2,2	2,4	22,1	27	4	13	27,2	34,2	78
1933.....	0,3	1,2	1,9	14,1	17	2	7	20,5	27,1	57
1934.....	0,1	0,9	1,3	18,0	20	1	4	13,1	29,2	47
1935.....	0,1	1,0	1,4	23,2	26	1	6	14,5	35,6	57
1936.....	0,1	2,3	1,4	18,1	22	1	16	16,1	42,2	75
1937.....	0,2	3,6	1,4	13,4	19	2	35	16,9	41,4	95

Positions tarifaires : Viandes fraîches : frigorifiées (1), no 2B; non frigorifiées (1), no 2C. Lapins, gibier, volaille, nos 3-4-5. Poissons, crustacés et mollusques, no 6.

(1) A partir du 27-11-31, les rubriques 2B et 2C sont dénommées respectivement : viandes fraîches congelées, et viandes fraîches, même réfrigérées.

(2) Chiffres pour onze mois.

(Comestibles et à usage industriel.)

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Graisse d'animaux des espèces bovine, ovine et caprine	Saindoux naturel	Huiles et graisses de poisson	Total	Graisse d'animaux des espèces bovine, ovine et caprine	Saindoux naturel	Huiles et graisses de poisson	Total
<i>Importations :</i>								
1931.....	6,6	4,1	43,7	54,4	25,5	29,6	142,1	197
1932.....	7,2	5,6	38,3	51,1	22,0	28,2	58,2	108
1933.....	8,1	9,4	34,5	52,0	21,4	37,4	59,9	119
1934.....	6,3	5,5	27,1	38,9	14,2	17,9	41,1	73
1935.....	4,9	2,4	20,1	27,4	18,2	13,8	37,6	70
1936.....	5,1	1,8	22,9	29,8	19,6	11,3	60,4	91
1937.....	7,0	1,1	43,6	51,7	26,9	7,0	128,6	162
<i>Exportations :</i>								
1931.....	2,8	0,6	25,8	29,2	11,7	4,4	63,0	79
1932.....	2,0	0,4	30,1	32,5	7,7	2,4	52,9	63
1933.....	1,3	1,1	19,4	21,8	5,2	4,7	22,8	33
1934.....	1,4	0,3	19,0	20,7	5,0	1,2	23,2	29
1935.....	2,0	1,2	1,8	5,0	6,7	6,1	2,6	15
1936.....	2,5	0,7	0,4	3,6	10,1	4,8	0,9	16
1937.....	2,8	1,1	10,6	14,5	10,8	8,0	28,8	48

Positions tarifaires : graisses d'animaux, etc., no 15; saindoux naturel : no 16A; huiles, etc. : no 19.

## D. — Produits de la ferme.

ANNÉES	QUANTITÉS			VALEURS (millions de francs)			
	Beurre (milliers de tonnes)	Fromages (milliers de tonnes)	Œufs en coque (millions de pièces)	Beurre	Fromages	Œufs en coques	Total
<i>Importations :</i>							
1931.....	18,8	22,5	9	379	268	5	653
1932.....	21,2	20,7	7	351	212	3	566
1933.....	12,4	21,9	24	166	170	7	343
1934.....	9,4	21,7	12	98	136	4	238
1935.....	6,0	22,9	8	71	147	5	223
1936.....	3,7	23,0	13	50	169	7	226
1937.....	2,3	22,6	5	29	175	3	207
<i>Exportations :</i>							
1931.....	1,2	0,4	573	25	4	389	419
1932.....	0,8	0,3	622	15	2	286	303
1933.....	0,3	0,1	331	6	2	144	152
1934.....	—	0,2	238	1	2	101	104
1935.....	—	0,1	186	1	1	89	91
1936.....	—	0,2	199	1	1	107	109
1937.....	—	0,2	210	—	2	109	111

Positions tarifaires : Beurre : no 9; fromages : no 10B; œufs en coques : no 12A.

TABLEAU XIII.

**Prix moyens du beurre et des œufs  
vendus sur les marchés régulateurs de Belgique.**

Source : *Moniteur belge*.

PÉRIODES	Beurre (en francs par kilo)	Œufs (en francs par pièce)
	Année 1931.....	21,85
» 1932.....	19,19	0,61
» 1933.....	19,48	0,52
» 1934.....	18,28	0,47
» 1935.....	17,90	0,52
» 1936.....	18,75	0,57
» 1937.....	22,66	0,56
1936 Janvier.....	20,97	0,68
Février.....	21,23	0,55
Mars.....	20,27	0,40
Avril.....	18,26	0,37
Mai.....	15,71	0,38
Juin.....	15,91	0,44
Juillet.....	16,24	0,46
Août.....	16,47	0,54
Septembre.....	18,27	0,66
Octobre.....	19,01	0,79
Novembre.....	20,52	0,85
Décembre.....	22,18	0,67
1937 Janvier.....	23,42	0,50
Février.....	24,05	0,49
Mars.....	22,77	0,44
Avril.....	18,55	0,37
Mai.....	17,81	0,36
Juin.....	20,17	0,41
Juillet.....	21,24	0,50
Août.....	22,87	0,55
Septembre.....	24,46	0,69
Octobre.....	24,87	0,81
Novembre.....	25,54	0,83
Décembre.....	26,13	0,81

TABLEAU XIV.

**Importations et exportations de tourteaux  
pour l'alimentation du bétail.**

ANNÉES	Quantités (tonnes)	Valeurs (millions de fr.)
<i>Importations :</i>		
1931.....	214.306	197
1932.....	195.947	153
1933.....	249.148	171
1934.....	328.651	205
1935.....	267.074	196
1936.....	309.704	262
1937.....	360.925	351
<i>Exportations :</i>		
1931.....	53.409	65
1932.....	61.175	60
1933.....	66.862	58
1934.....	31.063	26
1935.....	14.868	15
1936.....	41.376	47
1937.....	53.794	66

Position tarifaire : no 273.

TABLEAU XV.

**Importations et exportations d'animaux vivants  
et de produits du règne animal.  
(Section I du commerce spécial.)**

MOIS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1935	1936	1937	1935	1936	1937
	<i>Importations :</i>					
Janvier....	39	45	47	169	309	360
Février....	33	46	46	145	303	392
Mars.....	34	44	54	148	265	381
Avril.....	35	51	67	179	291	415
Mai.....	50	36	49	259	253	385
Juin.....	28	29	39	187	183	289
Juillet....	33	36	35	207	207	219
Août.....	29	27	41	160	163	248
Septembre..	29	34	34	147	186	180
Octobre....	37	34	37	214	213	218
Novembre..	38	38	35	215	256	208
Décembre...	36	46	45	250	369	280
L'année (*)	421	465	529	2.280	2.997	3.574
<i>Exportations :</i>						
Janvier....	19	19	20	110	176	219
Février....	21	17	18	116	174	227
Mars.....	13	15	17	104	178	227
Avril.....	13	13	18	122	169	235
Mai.....	16	12	21	142	164	240
Juin.....	14	8	17	134	112	212
Juillet....	12	13	13	135	175	167
Août.....	10	11	14	116	141	175
Septembre..	11	11	20	113	140	185
Octobre....	14	14	16	149	180	203
Novembre..	13	15	13	146	193	166
Décembre...	13	18	15	137	224	179
L'année (*)	172	167	201	1.525	2.029	2.435

(\*) Remarque : Les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

\* \* \*

Le prix des *petits animaux de basse-cour* s'est légèrement amélioré au cours de 1937, ainsi que le montrent la plupart des chiffres suivants.

**Prix moyens des petits animaux de basse-cour.**

ESPÈCES	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Poules.....	21,17	16,08	12,17	14,17	12,75	9,16	11,83	11,17
Pigeons.....	8,54	7,66	5,33	4,73	4,27	2,50	3,20	3,60
Canards.....	19,54	16,96	12,25	12,05	12,33	10,33	11,41	11,75
Oies.....	38,96	41,82	42,—	27,09	23,29	27,15	24,20	24,66
Lapins.....	31,66	26,70	23,66	22,29	19,58	20,25	21,62	22,16

L'élevage de ces animaux essaie également de s'adapter aux nouvelles circonstances. Dans certaines régions, des efforts constants sont faits pour substituer aux petits animaux de race quelconque des sujets sélectionnés. L'entretien de ces races améliorées n'exige pas plus de soins, mais a l'avantage de contribuer sûrement à l'augmentation des bénéfices.

Citons un exemple : l'élevage du lapin angora qui ne présente aucune difficulté et qui est particulièrement rémunérateur. Un animal produit environ 400 grammes de poils par an, dont l'écoulement est garanti à un prix variant entre 155 et 200 francs le kilo. Cet élevage pourrait être pratiqué sur une grande échelle et aurait l'avantage non seulement de procurer des bénéfices aux éleveurs mais encore de fournir, partiellement du moins, à notre industrie textile le poil pour lequel la Belgique est tributaire de l'étranger.

Par suite de la ponte intense et du manque de rigueur de l'hiver 1936-1937, les prix de vente des œufs ont été peu rémunérateurs. En général, après la chute exceptionnelle du début de 1937, le prix a suivi une allure un peu plus régulière qu'en 1936 et beaucoup plus que pendant les années antérieures; il s'est tenu en moyenne quelques centimes plus haut qu'en 1936, sauf à la pointe d'automne.

Le marché a été dominé par l'infériorité de la production vis-à-vis des possibilités de vente. La ponte en Belgique est en diminution assez sensible. Si cela n'apparaît pas beaucoup dans les centres spécialisés des Flandres, où la mise en incubation de 1937, un moment menacée par la chute exceptionnelle des prix enregistrée en janvier, a cependant été à peu près normale, avec seulement un peu de retard, il n'en est pas de même dans maintes régions. La raison principale en est que le prix des nourritures a augmenté proportionnellement beaucoup plus que celui des œufs; la nouvelle hausse importante du prix du maïs en ces derniers temps a encore aggravé cette disproportion.

La conséquence de cette situation a été tout naturellement une réduction voulue du cheptel. Cette politique se confirme au seuil de 1938, avec d'autant plus d'intensité que les prix des aliments pour la volaille sont restés sensiblement au même niveau, bien que la consommation eût diminué de 35 à 40 p. c. en fin d'année.

Le marché espagnol est resté restreint. La demande pour l'Angleterre a fortement augmenté depuis l'automne et reste importante. Elle domine les transactions. On l'attribue à la réduction des impor-

tations d'œufs liquides en provenance d'Extrême-Orient. Le marché allemand est toujours favorable au point de vue des prix et nos exportations s'y maintiennent facilement. Nous avons exporté de petites quantités en Suisse.

La mise en conserve à la chaux maintient et améliore même sa situation, tandis que l'œuf frigorifié est de moins en moins prisé. Le commerce trouvait à ce dernier un énorme avantage dans ses possibilités de vente à la consommation. Les fuites qui se produisaient encore par le Grand-Duché ont été rendues presque impossibles cette année; c'est ainsi qu'un nouveau désarroi s'est produit dans les prix en automne, avec des offres nombreuses qui ont retenti sur le prix des œufs frais. En résumé, l'œuf frigorifié, marchandise très délicate, voit son marché se restreindre de plus en plus, tandis que l'œuf à la chaux reste très apprécié par l'industrie qui emploie la conserve.

Dans l'ensemble de nos exportations de produits agricoles, l'élevage fournit le principal contingent. C'est pourquoi l'amélioration de notre commerce extérieur à cet égard est réconfortante.

Les importations et les exportations ont augmenté en valeur aussi bien qu'en quantité. De 1936 à 1937, le tonnage importé a passé de 465.000 tonnes à 529.000 tonnes, soit une augmentation de 64.000 T., tandis que le tonnage exporté a crû dans une plus forte proportion en passant de 167.000 à 201.000 tonnes.

Dans l'élevage, ce sont surtout la cuniculture, l'aviiculture et l'élevage du cheval de trait qui fournissent le plus gros contingent à l'exportation.

En 1937, nos expéditions de poils de lièvre et de lapin ont atteint 215 millions contre 195 millions de francs en 1936. Les ventes de peaux brutes de lapin et de lièvre ont représenté une valeur de 115 millions de francs contre 90 millions l'année précédente.

Nos ventes d'œufs se sont établies à 190 millions, en progrès assez léger sur celles de 1936. Rappelons que le développement de l'aviiculture a été fortement contrarié au cours des dernières années par suite de la conjoncture internationale et que, en 1928 par exemple, la Belgique vendait à l'étranger pour plus de 700 millions de francs d'œufs.

### III. — LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES, LA PÊCHE ET LE COMMERCE DES DENRÉES COLONIALES

#### A. — LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES.

En novembre 1936, le cours du *sucre* était si bas que les fabricants, craignant que la baisse parallèle du prix des betteraves n'incitât les cultivateurs à restreindre les emblavements, avaient à plusieurs reprises demandé une majoration de la protection douanière. Aucune suite n'ayant été donnée à ces demandes, les cultivateurs, à leur tour, entreprirent des démarches qui étaient sur le point d'aboutir lorsque survint la hausse du prix du sucre de décembre 1936 et janvier 1937.

Au cours des pourparlers, le Gouvernement avait chargé l'Office de Redressement économique d'étudier la question sucrière, en collaboration avec une commission comprenant des représentants des fabricants et des agriculteurs, ainsi que des fonctionnaires des Ministères des Finances et des Affaires économiques.

Cette commission a conclu, après plusieurs mois d'études, que par suite de la hausse des cours du sucre, la protection en vigueur devait être maintenue.

Quoique ces conclusions fussent faciles à prévoir, le travail fourni par la commission au cours de nombreuses réunions n'en a pas moins été très utile car il a facilité les rapports entre fabricants de sucre et fermiers.

Actuellement, les conventions qui règlent l'industrie sucrière constituent une véritable organisation professionnelle réglant les rapports des producteurs entre eux ainsi que ceux qu'ils ont avec la culture, à l'exclusion des questions ouvrières. Ces questions ne présentent généralement pas de difficultés, les fabricants ne travaillant avec un personnel important que pendant quelques semaines par an.

La mise au point d'une organisation professionnelle très avancée, sans action directe de l'Etat, a été facilitée par la disparition, il y a quelques années, d'un grand nombre de producteurs indépendants, repris par le Groupe de Tirlemont, et par la nécessité existant à cette époque de réglementer la vente des sucres, pour bénéficier de la protection douanière, à un moment où la production dépassait de 20 p. c. la consommation belge.

Les réglementations établies par les fabricants de sucre, tout en étant très strictes et en s'appliquant à toutes les transactions depuis l'achat des betteraves jusqu'à la vente du sucre, présentent le grand avantage de laisser à chaque producteur ses pleines responsabilités.

Une série de conventions règlent tout d'abord l'achat des betteraves; des régions sont attribuées à chaque sucrerie pour éviter une concurrence ruineuse et diminuer les frais de transport. Quoique les cultivateurs ne soient pas intervenus dans cet accord dit « convention betteravière », leurs intérêts sont sauvegardés efficacement car les prix d'achat sont établis suivant des bases bien déterminées : le tonnage, la tare et la richesse.

Ces divers éléments sont contrôlés par trois organismes, créés cette année, respectivement en Hesbaye, en Hainaut et en Flandre et gérés par les cultivateurs.

Les fabricants devant ristourner à la culture 60 fr. sur les 100 francs de protection qui leur sont accordés par sac de sucre, il intéressait au plus haut point les cultivateurs de connaître le rendement exact d'une tonne de betterave, les autres éléments qui déterminent le montant de la ristourne, le tonnage et la richesse, étant connus.

TABLEAU XVI.

Les sucreries et fabriques de glucose.

ANNÉES	SUCRERIES				FABRIQUES DE GLUCOSE		
	Nombre de sucreries	Production pendant l'année		Stocks à la fin de l'année (milliers de tonnes)	Déclarations en consommation (milliers de tonnes)	Nombre de fabriques	Production pendant l'année (milliers de tonnes)
		Sucres bruts (milliers de tonnes)	Sucres raffinés (milliers de tonnes)				
1931.....	40	191	144	191	198	5	20,0
1932.....	38	242	161	160	235	5	22,5
1933.....	38	230	193	162	178	5	26,6
1934.....	37	249	173	213	181	5	23,4
1935.....	37	222	199	191	199	5	27,1
1936.....	36	226	200	179	204	6	25,0
1937.....		224	191	198	207		



Il ne pouvait être question d'adopter le rendement de chaque usine, cette formule constituant, d'une part, une pénalisation pour le fabricant qui par un outillage perfectionné ou des connaissances professionnelles plus grandes aurait obtenu un meilleur résultat industriel et, d'autre part, une injustice à l'égard du cultivateur contraint de livrer ses betteraves à un industriel moins avisé.

Après de nombreuses études, il a été décidé de prendre comme base pour une richesse de betterave de 16,5 p. c., un rendement de 13,55 p. c. au lieu de 13,50 p. c. adopté jusqu'à présent.

Les délégués des cultivateurs ayant relevé les tonnages livrés et le degré de richesse des betteraves et l'Administration des Accises connaissant les quantités de sucre produites, il sera possible d'établir, à partir de l'année prochaine, le rendement exact pour l'ensemble du pays et même, quoique cet élément ne doive pas entrer en ligne de compte, le rendement de chaque usine.

Dans l'établissement du prix des betteraves, déterminé d'après le cours du sucre pendant toute l'année, les fabricants ont augmenté le pourcentage attribué aux cultivateurs en cas de hausse du cours du sucre.

Alors que pour la campagne 1936-1937, une tonne de betteraves d'une richesse de 16,50 p. c. était payée, le cours du sucre étant de fr. 196,80, 72 p. c. de ce montant, actuellement il serait attribué, si le cours de 210 francs se maintient, 80 p. c. de ce chiffre.

Une nouvelle augmentation du prix de base a été décidée récemment.

Jusqu'en 1936, la production belge de sucre dépassant la consommation, les fabricants étaient obligés d'exporter à perte un certain tonnage. En vue de diminuer celui-ci, ils avaient conclu entre eux la « convention du contingent » déterminant les quantités qui pouvaient être produites et obligeant les usines dont la production avait dépassé le chiffre fixé à exporter le surplus, ou à payer une indemnité aux fabricants n'ayant pas atteint le quantum attribué lorsqu'aucune exportation n'est prévue, les producteurs ayant dépassé leur coefficient voyant celui-ci majoré, pour l'année suivante, de 15 p. c. du dépassement au détriment de ceux qui n'ont pas produit les quantités qui leur étaient attribuées.

Cette année, le contingent ayant été fixé à 255.000 tonnes et la production n'ayant atteint que 237.500 tonnes, seules quelques usines ont dépassé leur coefficient.

La « convention des cristallisés » règle les quantités de sucre qui peuvent être mises en consommation chaque mois, de façon à ne pas avilir les prix; elle fixe chaque jour le cours en dessous duquel aucune vente ne peut être faite. Le but poursuivi, et atteint, est de faire jouer complètement la protection douanière.

Les fermiers critiquant la façon dont la Cote d'Anvers est établie, un accord est intervenu, limitant l'écart pouvant exister entre le prix auquel le sucre

est réellement vendu et le cours « Bateau Anvers » adopté pour la détermination du prix d'achat des betteraves.

La « Convention belge d'Exportation », déterminant la quantité de sucre à exporter, ne doit pas être appliquée cette année.

Aucun accord n'a encore pu être réalisé avec les producteurs de sucre congolais au sujet de l'importation de ceux-ci dans notre pays.

L'on sait que lors de la création de l'industrie sucrière congolaise, la production belge de sucre atteignait 300.000 tonnes, quantité bien supérieure à la consommation intérieure et à la production actuelle qui n'est que de 237.500 tonnes.

L'industrie sucrière congolaise n'a donc pas été créée pour alimenter le marché belge, qu'aucun droit protecteur ne défendait.

Depuis que la culture de la betterave a été protégée, les, ou plutôt, le producteur congolais a voulu expédier tous ses sucres en Belgique pour profiter des avantages réservés aux fabricants du pays.

Pratiquement, il est difficile de donner satisfaction aux fabricants congolais, les efforts des sucriers belges pour restreindre leur production, même par la fermeture d'usines, devenant vains si, à chaque réduction, correspond une augmentation des importations de sucre congolais.

La mise sur pied d'égalité des producteurs congolais et belges serait un objet de discorde, car les fabricants belges ristournent sur les 100 francs de protection qui leur sont accordés, 60 francs à la culture, alors que les Congolais n'ont aucune ristourne à faire.

D'autre part, la protection accordée au Congo à l'industrie sucrière est supérieure de 20 francs à celle dont bénéficie l'industrie belge.

Chaque année, le Ministre des Finances fixe le contingent des sucres admis.

Actuellement, peuvent entrer en Belgique 6.000 T. de sucre congolais, exemptées des 60 francs de droits d'entrée et bénéficiant de la ristourne de 40 francs de droits d'accises, et 2.000 tonnes uniquement exemptes de droits d'entrée.

Il est possible que les quantités renseignées ci-dessus et établies avant la dernière campagne devront être augmentées et qu'un contingent supplémentaire de sucre de canne sera admis en exemption des droits d'entrée de 60 francs.

Un accord devrait être réalisé entre producteurs belges et congolais, de façon à ce que ces derniers soient intéressés à la prospérité de l'industrie sucrière belge.

La Belgique a adhéré à la Convention internationale de Londres signée le 6 mai dernier, non seulement par les pays exportateurs, comme l'avait été le Plan Chadbourne, mais par les principaux consommateurs de sucre (1).

(1) Bulletin d'Information et de Documentation du 10 juin 1937, p. 584.

Il résulte de l'exposé ci-dessus que les fabricants de sucre, sans avoir recours à aucun comptoir, en traitant directement avec leurs fournisseurs et leurs clients, en laissant aux industriels certaines possibilités de développement, sont parvenus à mettre sur pied une organisation professionnelle complète, réglementant dans un esprit très large toutes les opérations commerciales qu'ils sont amenés à traiter.

\* \* \*

L'évolution qui se constate depuis de nombreuses années dans les différentes régions productrices de betteraves semble être arrêtée. Une légère augmentation a été constatée en Flandres où cette culture était en sérieuse régression, tandis que les surfaces cultivées en Hesbaye diminuaient légèrement. En Hainaut, comme l'année précédente, c'est le *statu quo*.

Sans doute l'année prochaine verra-t-elle une augmentation de la culture betteravière qui a été bénéficiaire cette année, par suite de la richesse exceptionnelle des betteraves.

Il semble toutefois que l'évolution générale constatée précédemment continuera, celle-ci étant commandée par la nature du sol.

L'industrie sucrière belge devra lutter contre la diminution de la culture de la betterave. Elle devra même stimuler légèrement cette dernière pour que la production soit suffisante pour satisfaire la consommation intérieure, qui augmente chaque année et fournit aux exportateurs belges de produits incorporant du sucre, les quantités nécessaires à leur industrie.

La diminution des emblavements provient en premier lieu du prix peu élevé payé généralement pour la betterave.

La commission créée pour étudier la situation de l'industrie sucrière a établi que les frais de production d'une tonne de betterave étaient en moyenne de fr. 179,45, en supposant un rendement de 32,5 tonnes à l'hectare et une richesse de 16,50 p. c.

Au cours de 220 francs les 100 kg. de sucre, prix maximum atteint l'année dernière, la tonne de betteraves est payée fr. 169,75. Le cultivateur perdrait donc fr. 9,70 à la tonne.

En tenant compte de l'exagération qui se manifeste toujours dans l'établissement d'un prix de revient, on peut conclure que le cultivateur n'est pas en perte ou réalise même un léger bénéfice, si ses terres sont bonnes et les conditions climatiques favorables.

La richesse de la betterave ayant été très élevée cette année, la culture a réalisé un bénéfice normal.

D'autre part, il est difficile pour les fabricants de sucre du pays de payer un prix supérieur à celui qu'ils donnent actuellement, leur prix de revient ayant été établi au cours de 220 francs à fr. 313,40, et le prix de vente, en tenant compte des cessions de mélasses et de pulpes, à 319, laissant un bénéfice de fr. 5,60.

Celui-ci est également inférieur à la réalité, quoique les bases pour l'établissement d'un prix de revient industriel soient plus précises que lorsqu'il s'agit d'un prix de revient agricole.

La consommation a augmenté cette année de 6.000 tonnes, soit de 2,45 p. c., alors qu'au cours de l'exercice 1935-1936, un accroissement de 9.000 tonnes, soit 3,83 p. c., avait été constaté et qu'au cours des trois années précédentes, l'augmentation totale n'avait été que de 3.000 tonnes.

Cet accroissement de consommation provient de la reprise économique et de l'augmentation du pouvoir d'achat de la classe ouvrière.

Au cours des trois derniers mois de 1937, la consommation a diminué de 1.000 tonnes.

Le cours du sucre est monté de 180 francs le sac de sucre cristallisé, fin 1936, à 220 francs au printemps dernier. Il est actuellement de 210 francs.

\* \* \*

Le manque de fermeté du marché américain a entraîné un revirement complet dans le commerce des farines et dans la meunerie. L'incertitude qui régnait au sujet du rendement des récoltes européennes a provoqué, jusqu'à fin septembre, une hausse des prix du blé. Depuis octobre, les prix ont baissé lentement, par suite des offres faites par les Etats-Unis, le Canada, la Russie et aussi la Roumanie et les pays danubiens.

Le prix des blés indigènes s'est maintenu au niveau élevé de l'an dernier. La récolte belge a été un peu moins abondante en quantité; quant à la qualité, elle fut sensiblement égale à celle de l'année précédente.

La consommation de farine montrant une tendance fondamentale à la diminution, le Consortium des Meuniers a réduit de 5 p. c. le contingent de fabrication octroyé à ses membres. La réduction de la consommation du pain constatée depuis quelques années n'est pas particulière à la Belgique. Elle est provoquée en ordre principal par l'amélioration du niveau de vie de l'ouvrier. Par suite de l'évolution de son régime alimentaire, le pain y intervient dans une moindre mesure.

La concurrence des moulins ne faisant pas partie du Consortium a été atténuée du fait que le prix du blé indigène, qu'ils utilisent presque exclusivement, est resté plus élevé que celui des blés du Danube, notamment. L'apparition des blés roumains, vendus en Belgique environ 15 francs en dessous des prix des espèces indigènes, a été constatée au cours du deuxième semestre et a dû faire l'objet d'un accord particulier, l'introduction du blé tendre étant soumise à licence.

Les blés russes sont toujours sur le marché, mais leur concurrence pèse moins sur les transactions.

Les prix mondiaux des blés ont été, cette année, moins sensibles aux appréciations relatives aux stocks et aux évaluations des récoltes dans les divers pays producteurs, qu'aux influences des événements politiques internationaux.

TABLEAU XVII.

## Importations et exportations de produits des meuneries et sucreries.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Farines	Son	Sucres		Farines	Son	Sucres	
			bruts	raffinés			bruts	raffinés
<b>Importations :</b>								
1931.....	11,7	112,7	32,2	15,9	13,2	63,9	34	21
1932.....	8,0	105,3	54,4	13,4	7,5	52,7	43	16
1933.....	15,9	104,9	107,1	5,7	9,7	41,0	74	6
1934.....	13,7	149,7	101,9	11,6	7,1	58,9	62	9
1935.....	5,1	127,0	77,6	19,3	3,4	59,9	40	18
1936.....	11,1	118,1	120,8	17,2	9,8	72,5	83	21
1937.....	5,8	148,9	108,6	24,4	7,7	113,4	82	34
<b>Exportations :</b>								
1931.....	20,1	28,6	—	52,4	32,9	23,5	—	124
1932.....	13,4	27,9	—	74,1	18,6	19,6	—	141
1933.....	11,2	4,5	—	136,5	15,6	2,5	—	137
1934.....	8,7	0,9	0,6	98,6	10,6	0,5	—	83
1935.....	8,9	8,4	—	107,0	14,6	4,6	—	94
1936.....	11,5	11,0	—	121,8	15,5	6,8	—	127
1937.....	11,2	17,4	—	78,2	18,3	15,0	—	93

Positions tarifaires : Farines : n° 53; son : n° 56; sucres bruts et raffinés : n° 235A, B et C.

En ce qui concerne les résultats bénéficiaires des moulins, ils sont demeurés appréciables, le second semestre ayant été plus actif que le premier. La consommation d'été est normalement plus importante que celle des premiers mois de l'année.

\* \* \*

L'industrie brassicole a enregistré une nouvelle amélioration. Les déclarations des matières soumises au fisc pour les douze mois de l'année 1937 furent de 207.425.882 kg. contre 201.843.669 kg. l'année précédente.

L'accroissement des déclarations est surtout sensible dans les provinces du Brabant et du Hainaut; il l'est moins dans le Limbourg et dans les provinces d'Anvers et de Liège. La diminution enregistrée dans

les Flandres peut être attribuée partiellement à l'intensité du chômage dans cette région du pays. Ces résultats sont assez favorables pour que la brasserie puisse surmonter les difficultés du moment sans trop de peine : le coût de production a augmenté par suite de la hausse des matières premières, des charges sociales et des salaires; et aussi parce que le mouvement de concentration et la concurrence, qui pousse à la multiplication des débits de boisson financés par les brasseurs, ont augmenté les charges financières des entreprises.

La concentration, si caractéristique dans cette industrie, a continué au cours de l'année 1937. Le nombre de brasseries, qui atteignait encore 2.008 unités en 1922, a été réduit à 1.208 unités en 1937.

TABLEAU XVIII.

## Brasseries, distilleries et fabriques de levure.

ANNÉES	BRASSERIES						DISTILLERIES						FABRIQUES DE LEVURE — Quantités produites (milliers de tonnes)
	Nombre de brasseries en activité	Quantités de farines imposables (milliers de tonnes)	Bières produites	Bières importées	Bières exportées	Consommation	Nombre de distilleries en activité	Alcools et eaux-de-vie produits	Alcools et eaux-de-vie importés	Alcools et eaux-de-vie exportés	Consommation		
											alcools à bouche	alcools à usage industr.	
(milliers d'hectolitres)						(milliers d'hectolitres à 50°)							
1931 .....	1.494	226	18.377	212	10	18.579	32	385	24	141	222	110	14
1932 .....	1.484	221	15.558	156	8	15.707	34	334	19	105	184	121	14
1933 .....	1.457	198	14.667	113	6	14.776	21	323	11	89	97	161	14
1934 .....	1.372	196	14.717	95	5	14.808	19	381	10	157	97	104	13
1935 .....	1.302	191	14.109	92	7	14.194	22	397	10	153	97	195	14
1936 .....	1.274	197	14.384	93	9	14.468	22	402	11	94	97	213	15
1937 .....	(1) 1.208	202		93	7			395					

(1) Chiffre provisoire.

TABLEAU XIX.

## Importations et exportations de boissons.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers d'hectolitres)				VALEURS (millions de francs)			
	Bières	Vins	Eaux-de-vie et liqueurs	Total	Bières	Vins	Eaux-de-vie et liqueurs	Total
<i>Importations :</i>								
1931.....	212	339	13	564	51,3	187	32,0	270
1932.....	156	312	10	478	35,0	137	21,4	193
1933.....	113	267	6	386	25,4	115	12,3	153
1934.....	95	247	5	347	20,6	98	11,9	130
1935.....	92	320	6	418	20,8	123	14,7	159
1936.....	93	334	6	433	21,3	138	17,2	176
1937.....	93	404	7	504	21,6	173	18,4	213
<i>Exportations :</i>								
1931.....	10	5	69	84	2,8	3	13,3	19
1932.....	8	4	52	64	1,8	2	8,0	12
1933.....	6	6	44	56	1,4	3	6,3	11
1934.....	5	5	77	87	1,-	2	10,3	13
1935.....	7	4	71	82	1,6	3	10,0	15
1936.....	9	4	47	60	2,-	3	7,9	13
1937.....	7	4	48	59	2,-	3	8,3	13

Positions tarifaires : Bières : no 259; vins : no 265; eaux de vie et liqueurs : nos 266 et 267.

Depuis 1929, le prix des bières était resté à peu près stable, bien que le coût des matières premières eût baissé. Après de longues hésitations et une forte opposition, la Fédération générale des Brasseurs belges, d'accord avec le Consortium des Brasseries de Fermentation basse, a appliqué depuis le 5 juillet une hausse de 10 p. c. pour les bières en tonneau, de 20 centimes pour la grande bouteille et de 10 centimes pour la petite.

Ce relèvement a permis une hausse des salaires, et les ouvriers touchent en moyenne, depuis juillet dernier, fr. 4,50 par heure.

L'année 1937 marque en outre, dans l'histoire de l'industrie brassicole belge, par certaines mesures prises afin d'assainir la concurrence. Les brasseurs ont fait un grand pas en avant en s'efforçant de jeter les bases d'un « statut de la bière ». A été résolue la question des classifications des diverses catégories de produits et de leur densité (catégorie I, supérieure, densité 5°2 et plus; catégorie I, 4°5 et plus; catégorie II, 3°5 et plus; catégorie III, 2°5 et plus; catégorie petites bières, moins de 2°5).

Il reste encore beaucoup à faire, notamment en matière de réglementation des emballages, du respect du matériel d'autrui, de la protection des dénominations et de la vente aux particuliers.

Des tentatives ont été faites afin d'aboutir à une organisation professionnelle raisonnable. Jusqu'à ce jour, cette organisation est extrêmement dispersée. Il existe une multitude de clubs dont la grande majorité n'a pas de personnalité civile. A côté de ceux-ci, il y a des unions professionnelles qui se forment pêle-mêle, sans directives et sans unité.

Un fort courant d'opinion s'est manifesté en vue de réunir tous les brasseurs belges à la Fédération générale des Brasseurs.

La Fédération nationale des Négociants en Bières s'efforce aussi d'établir une organisation, de façon à pouvoir absorber tout le négoce des bières et de collaborer efficacement avec la brasserie organisée.

Signalons que l'industrie brassicole belge a pu enregistrer, en 1937, plusieurs succès au point de vue de la culture des matières premières nationales et des réalisations scientifiques.

## Exportations de malt, même torréfié ou moulu, de Belgique

PÉRIODES	VERS LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE		VERS LES PAYS-BAS		EXPORTATIONS TOTALES	
	Quantités Q. M.	Valeurs (milliers de fr.)	Quantités Q. M.	Valeurs (milliers de fr.)	Quantités Q. M.	Valeurs (milliers de fr.)
Année 1936 .....	491.151	73.615	25.557	3.922	537.729	80.884
Année 1937 .....	669.416	112.143	24.135	4.013	706.982	118.907
3 premiers mois 1937 .....	229.519	38.284	22.038	3.516	254.332	42.369
3 premiers mois 1938 .....	20.198	3.589	1.182	300	25.904	4.999

On a vu apparaître sur le marché plusieurs bonnes marques belges de bières en bouteilles. L'on s'efforce de réduire les importations de bières étrangères qui sont généralement de qualité et de prix, en les remplaçant par des produits nationaux qui peuvent rivaliser avec elles.

La balance commerciale reste cependant encore défavorable. Nos exportations ont été réduites de 9,1 milliers d'hectolitres à 7,4 milliers; nos importations, au contraire, ont diminué de 500 hectolitres seulement.

\* \* \*

Au cours de 1937, le mouvement de nos exportations de *malt* s'est encore amélioré. L'on a signalé que, grâce à l'extension de l'industrie brassicole aux États-Unis, les achats de ce pays en Belgique s'étaient fortement relevés. Vers la fin de l'année cependant, notre client étant parvenu à s'approvisionner largement sur son propre territoire, nos ventes se sont réduites. Ainsi que le montrent les chiffres du tableau p. 481, ses achats ont pratiquement cessé au début de 1938.

Les demandes de l'intérieur sont restées satisfaisantes. L'activité de la malterie a été normale. Les prix ont permis de maintenir une rentabilité généralement bonne.

\* \* \*

En général, les *distilleries* restent depuis plusieurs années dans une situation que l'on peut qualifier de difficile. Actuellement, la production d'alcool de bouche, ainsi que la réduction du nombre des distilleries en activité, semblent être arrivées à un palier. Par suite des accords belgo-luxembourgeois, notre industrie de l'alcool doit compter avec une concurrence déprimante. Au cours de 1937, les distilleries des environs de Hasselt sont restées fermées; un vieil établissement de cette ville a abandonné son contingent au Consortium des distillateurs.

La fabrication de liqueurs a été meilleure. La demande a augmenté et les prix sont devenus plus rémunérateurs.

\* \* \*

En ce qui concerne les *vinaigreries* et les fabriques d'acide acétique, nous assistons, depuis 1935, à une extension de la consommation intérieure. Au cours de l'année sous revue, pour laquelle nous ne disposons malheureusement pas de chiffres précis, il semble bien que la production aussi bien que la consommation soient restées au palier de l'année précédente.

TABLEAU XX.

Fabriques de margarine et autres beurres artificiels.					Vinaigreries et fabriques d'acide acétique.				
ANNÉES	Nombre de fabriques en activité	Production	Consommation	Exportation	Nombre de fabriques en activité	Production	Importation	Exportation	Consommation
		(milliers de tonnes)				(milliers d'hectolitres)			
1931.....	25	34,9	35,4	2,9	52	237	102	42	297
1932.....	24	28,2	29,2	1,2	50	336	45	69	312
1933.....	26	34,7	36,2	0,6	48	390	98	63	425
1934.....	31	38,2	38,0	0,4	45	393	71	71	393
1935.....	34	45,8	45,6	0,4	48	419	58	58	420
1936.....	30	52,5	52,3	0,2	47	420	55	54	421
1937.....		54,7	54,2						

\* \* \*

Les *huileries* n'ont pas enregistré des résultats aussi satisfaisants qu'en 1936. La situation est fort irrégulière. L'exploitation des huileries de la région de Roulers a été déficitaire. Par contre, les usines extrayant l'huile de lin dans le Courtrais ont enregistré des résultats bénéficiaires.

Notre industrie de l'huile de lin ne parvient pas à concurrencer avec succès la France, l'Angleterre et la Hollande, par suite de la mévente du sous-produit : les tourteaux. C'est la vente du sous-produit qui, dans cette industrie, détermine le bénéfice de l'entreprise. Or, l'importation de tourteaux de lin est libre dans le pays et les prix sont bas par suite des ventes que l'étranger pratique dans des conditions

qui rappellent parfois le *dumping*. Par contre, nos débouchés à l'étranger sont des plus étroits. La Hollande lève un droit d'entrée de 20 florins aux 100 kilos. Les droits français et anglais nous barrent également la route.

\* \* \*

La situation de la *maïserie* fut meilleure au cours de l'année 1936-1937. Elle est néanmoins encore loin d'atteindre les sommets de 1929. Ici, comme dans d'autres secteurs, on souffre surtout d'une crise à l'exportation. En Grande-Bretagne, où nous faisons encore des affaires, bien qu'on y levât un droit d'entrée de 10 p. c. *ad valorem*, aussi longtemps que les conditions du marché étaient normales, nous avons ren-

contré, en 1937, de très grandes difficultés, parce que la récolte du maïs a été brillante dans l'Union sud-africaine et que les produits de ce pays entrent en franchise en Angleterre. Le prix du maïs sud-africain est d'autant plus bas qu'il bénéficie d'une prime à l'exportation. Voilà la raison principale pour laquelle notre tonnage d'exportation de produits fabriqués au moyen de maïs a diminué de 40 p. c. par rapport à 1936 et ce nonobstant un accroissement assez considérable de nos ventes d'huile de maïs raffinée, dont une grande part est destinée aux Etats-Unis.

Nos exportations s'étant régulièrement réduites, la vente de tourteaux de maïs à l'intérieur a pu se faire dans d'excellentes conditions. Ceci n'est pas étonnant si l'on veut bien se rappeler que la production de ces tourteaux est déterminée par celle de la farine dont la vente à l'étranger a fortement baissé.

Les fournitures aux brasseries se sont faites dans des conditions normales.

Les maïseries réclament une intervention du Gouvernement pour empêcher les importations des brisures de riz qui sont utilisées par les brasseurs et qui pourraient être avantageusement remplacées par le maïs.

\* \* \*

L'industrie *chocolatière* a connu, en 1937, une année de prospérité moyenne, sans atteindre cependant celle de 1936. La consommation a été normale, mais inégalement répartie entre les usines, dont certaines ont subi d'assez longues périodes de chômage partiel.

Les cours des matières premières : fèves et beurre, ont traduit de violentes fluctuations allant du simple au double en quelques mois, pour revenir fin 1937 à un niveau normal.

Les salaires ont été sensiblement augmentés, d'abord par suite de la hausse de l'index, et ensuite par un rajustement vers le haut d'environ 10 p. c., décidé de part et d'autre sans conflit.

Pour ces différentes raisons, qui n'ont pu être compensées par une hausse des produits finis, l'industrie chocolatière a vu son rendement diminuer en 1937.

Les importations de matières premières sont en notable régression sur celles des années précédentes. Les exportations de produits finis ne se sont pas améliorées. A l'intervention du Ministère de l'Agriculture, les chocolatiers ont conclu en 1937, avec les fabricants belges de poudre de lait, une convention qui permet à ces derniers de remettre partiellement en activité leurs usines fermées depuis plusieurs années. Cet accord frappe d'un droit de licence de 67 centimes chaque kilogramme de poudre de lait importé de Hollande. Ce pays était, jusqu'à présent, notre unique fournisseur de cet article. Cette redevance accumulée est versée à une caisse commune et répartie entre les fabricants de poudre, qui bénéficient ainsi d'une prime de 5 francs par kilo fabriqué.

L'accord en question a été accepté par les chocolatiers dans une pensée d'aide interprofessionnelle, et sera poursuivi en 1938 sur la base de 85 centimes au lieu de 67.

\* \* \*

L'industrie de la *conserverie de légumes*, tout en étant d'importance secondaire tant au point de vue de la main-d'œuvre employée que de la valeur globale de ses produits, a beaucoup d'intérêt par les débouchés qu'elle fournit à l'agriculture. Elle revêt un caractère saisonnier. L'on sait à cet égard que le traitement des petits pois, la plus développée de ses branches, ne fournit qu'un mois environ d'activité.

La capacité de production de cette industrie a progressé, surtout pendant la période comprise entre 1927 et 1929 et a été portée depuis 1935 à environ 100 millions de boîtes d'un demi-litre par an.

TABLEAU XXI. Indices des prix de gros des produits destinés à l'alimentation.

Base : 1914 = 100.

Source : *Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques.*

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	472	449	397	426	517	620
Février .....	470	427	380	401	520	628
Mars .....	477	408	372	393	512	622
Avril .....	482	416	367	478	506	629
Mai .....	466	408	372	484	499	623
Juin .....	469	424	388	492	510	639
Juillet .....	456	402	417	481	505	660
Août .....	452	404	437	476	523	651
Septembre ...	464	408	447	501	540	656
Octobre .....	461	399	437	519	563	635
Novembre ....	456	399	433	520	572	616
Décembre.....	443	399	428	514	597	607
Moyenne .....	464	412	406	474	530	632

Nos importations n'ont atteint en 1937 que 4,3 milliers de tonnes, alors que nos exportations se sont chiffrées par 9.000 tonnes environ. Bien que, depuis 1933, nos exportations aient augmenté en quantité, elles ne sont cependant pas encore parvenues à retrouver les chiffres d'avant-guerre. Cette conséquence de la fermeture générale des débouchés a entraîné certaines difficultés par suite du suréquipement et de l'accroissement de la capacité de production de nos fabriques.

Dans l'état actuel de nos marchés extérieurs, notre industrie de la conserverie de légumes a une trop forte capacité de production. Elle parvient aisément à ravitailler le marché intérieur. Elle ne pourra conquérir de nouveaux débouchés qu'en améliorant encore la qualité de ses produits et de ses emballages.

Pendant l'année sous revue, les résultats obtenus n'ont pas été aussi favorables que l'année précédente. Les stocks de la récolte de 1936 furent facilement réa-

lisés pendant les premiers mois de l'année suivante, en prévision d'une hausse possible des prix. Mais, par après, le relèvement du prix de certains produits, notamment des petits pois dont la récolte avait été fortement déficitaire, et ensuite la longueur d'un hiver extraordinairement doux qui permit l'approvisionnement des marchés en légumes frais pendant beaucoup plus longtemps que d'habitude, ainsi que le ralentissement général des affaires depuis le mois de septembre, ont entravé l'écoulement des conserves.

TABLEAU XXII.

**Le chômage dans les industries alimentaires.**

Source : Office national du Placement et du Chômage.

**A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.**

ANNÉES	NOMBRE D'ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des journées perdues par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage intermittent	Chômage complet	Chômage intermittent	
1927 .....	12.547	149	256	1,0	1,8	72
1928 .....	13.688	90	157	0,6	1,1	43
1929 .....	14.274	114	153	0,8	1,0	42
1930 .....	15.196	229	302	1,5	2,0	90
1931 .....	16.480	729	709	4,8	4,6	287
1932 .....	17.309	1.387	1.405	14,3	8,6	524
1933 .....	20.884	1.655	1.759	8,2	8,7	578
1934 .....	22.125	1.953	2.277	9,0	10,6	694
1935 .....	22.555	2.231	1.758	9,8	7,8	717
1936 .....	28.557	2.611	1.781	11,0	7,6	806
1937 .....	30.423	2.541	1.855	8,7	6,5	596

**B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.**

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	500	656	620	869	870	693
Février .....	512	728	738	879	1.017	710
Mars .....	499	672	755	825	913	640
Avril .....	534	610	748	681	937	575
Mai .....	498	518	738	727	1.206	587
Juin .....	570	581	708	690	972	561
Juillet .....	559	519	672	686	664	518
Août .....	553	553	675	612	592	509
Septembre ..	579	560	690	612	563	498
Octobre .....	418	450	647	602	565	543
Novembre .....	522	505	582	694	685	637
Décembre .....	545	550	754	722	690	684
Moyenne .....	524	575	694	717	806	596

La fabrication de la purée de tomates fraîches, pour laquelle nous étions tributaires de l'Italie, a donné lieu à une tentative intéressante en Belgique. Ce n'est que depuis trois saisons que nous produisons des tomates concentrées. Une fabrique des environs de Louvain et une autre de la région de Malines se sont procuré le matériel nécessaire, à l'époque des sanc-

tions, et sont parvenues à produire des conserves dont la qualité est équivalente à celle des produits italiens.

TABLEAU XXIII.

**Importations et exportations de produits des industries alimentaires, boissons, tabacs.**  
(Section IV du commerce spécial.)

	QUANTITÉS (milliers de tonnes)			VALEURS (millions de francs)		
	1935	1936	1937	1935	1936	1937
<b>Importations :</b>						
Janvier .....	38	60	51	56	85	83
Février .....	32	51	47	60	79	80
Mars .....	42	60	71	57	88	109
Avril .....	37	53	62	69	79	102
Mai .....	49	46	51	73	72	87
Juin .....	46	41	57	64	70	93
Juillet .....	55	56	55	73	82	88
Août .....	45	58	61	67	81	90
Septembre ..	40	59	58	69	94	95
Octobre .....	81	83	83	95	90	106
Novembre ..	74	70	81	104	84	101
Décembre ..	56	68	68	90	103	108
L'année (*) ..	596	705	746	876	1.007	1.145
<b>Exportations :</b>						
Janvier .....	16	11	16	28	24	33
Février .....	13	16	17	22	35	36
Mars .....	18	15	17	25	32	38
Avril .....	17	14	18	31	29	40
Mai .....	13	17	13	26	37	31
Juin .....	13	14	17	26	24	35
Juillet .....	16	25	18	33	40	38
Août .....	12	26	17	28	45	35
Septembre ..	13	27	22	26	45	43
Octobre .....	19	28	23	39	47	48
Novembre ..	24	31	18	38	48	36
Décembre ..	19	26	21	35	49	41
L'année (*) ..	193	251	216	359	456	455

(\*) Remarque : les chiffres annuels ne correspondent pas exactement aux totaux des chiffres mensuels.

Cependant, les usines qui ont pris cette initiative ont rencontré les plus grandes difficultés pour s'implanter sur le marché intérieur. Il leur est difficile de lutter contre la renommée de certains produits étrangers. D'un autre côté, les produits importés jouissent d'un avantage fiscal, étant donné que les importations de purée en tonneau, qui est débitée ici en boîtes, sont moins taxées que les produits emballés. Enfin, la dévaluation de la lire a également favorisé les importations de conserves italiennes.

Nos ventes à l'extérieur n'ont pas été plus brillantes, cette année, que nos ventes à l'intérieur. La plupart des marchés que nous avons conquis avant la grande guerre, l'Argentine, l'Australie, l'Amérique du Nord, le Canada, nous sont fermés. La France, l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne, pays dans lesquels nous avons pris pied après la guerre, se ferment également de plus en plus : la France, non

seulement par suite de ses dévaluations successives, mais encore par des contingentements; l'Angleterre, par suite de l'établissement de droits prohibitifs et de sa propagande en faveur du *buy British*. Le Congo, qui constituait pour nous un des débouchés les plus intéressants, reste ouvert, à cause de son régime douanier, à toutes les concurrences. Quant à la Hollande, elle s'oppose à nos importations, non seulement par des droits d'importation très élevés, mais encore par un droit de licence qui avait été établi avant la Convention d'Oslo.

La situation de la conserverie de viande est assez bonne. Cette industrie n'existe chez nous que depuis 1932 environ. Avant cette date, le nombre de fabriques était relativement restreint. La plupart des

produits étaient d'origine étrangère. Depuis lors, la création de nouvelles usines assure largement l'approvisionnement national.

Cette industrie, protégée par des mesures de contingentement, apporte un appoint sérieux à l'élevage, car l'accroissement du cheptel belge et particulièrement celui du cheptel porcin, dont la viande est une matière première des plus importantes, auraient, sinon, pu aggraver la crise agricole.

L'on constate d'ailleurs au tableau XXIV que, depuis 1933, nos importations de préparations de viande et de poisson ont diminué considérablement et constamment, alors que nos exportations vont de l'avant, depuis la fin de la crise.

TABLEAU XXIV.

Importations et exportations de préparations diverses.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Préparations de viandes et de poissons	Conserves de légumes	Beurres artificiels	Malt	Préparations de viandes et de poissons	Conserves de légumes	Beurres artificiels	Malt
<i>Importations :</i>								
1931.....	41,3	5,8	3,4	21,3	205	30,8	27,6	51,4
1932.....	41,4	5,3	2,2	18,5	206	25,5	15,1	42,3
1933.....	45,3	5,8	2,1	14,7	196	26,3	11,6	27,7
1934.....	35,9	4,7	1,9	13,2	110	24,-	8,-	21,7
1935.....	37,5	5,9	0,5	14,6	143	41,6	2,2	25,5
1936.....	36,5	2,6	0,2	13,6	129	15,3	1,3	27,1
1937.....	34,7	4,3	0,1	15,8	123	23,4	0,6	34,3
<i>Exportations :</i>								
1931.....	6,1	12,8	2,9	4,0	88	63,5	22,5	6,5
1932.....	3,2	7,3	1,3	4,1	57	33,4	8,6	5,9
1933.....	2,8	6,7	0,6	4,0	49	28,0	3,5	5,9
1934.....	3,2	7,2	0,4	7,3	41	23,3	2,3	8,8
1935.....	2,9	8,3	0,4	50,9	27	31,9	2,6	70,0
1936.....	2,8	9,2	0,2	53,8	27	37,9	1,3	80,9
1937.....	4,0	9,0	0,3	70,7	39	35,1	1,8	118,9

Positions tarifaires : Préparations de viandes et de poissons : 209 à 219; conserves de légumes : 233 et 234; beurres artificiels : 245; malt : 52.

\* \* \*

Les débouchés de la *confiturerie* se limitent de plus en plus à la Belgique. Les grosses entreprises se sont efforcées, au cours de cette année, de s'adapter aux circonstances créées par de nouvelles restrictions, leur seul consommateur restant, pour ainsi dire, la population belge.

Les stocks constitués les années précédentes chez certains fabricants ne sont pas encore écoulés. L'on signale qu'une grosse entreprise des environs de Namur a créé une filiale en France. La fermeture des frontières a, une fois de plus, comme conséquence une exportation de capitaux au lieu d'une exportation de produits. On constate un peu partout que les confitureries s'orientent vers la production de conserves fines et de spécialités.

\* \* \*

L'indice des prix de gros des produits destinés à l'alimentation atteint en moyenne 632 contre 530 en 1936, soit une hausse de 102 points. Depuis le mois de septembre, ce mouvement de hausse s'est complètement arrêté et a été suivi d'une baisse profonde qui a amené l'indice de décembre à 607 contre 620 au mois de janvier.

Le chômage dans les industries alimentaires comporte une diminution du chômage complet et une légère augmentation du chômage intermittent. Le total des journées perdues, par 1.000 assurés et par semaine, a fortement diminué par rapport à l'année passée, mais pour ainsi dire uniquement parce que le nombre d'assurés en fin d'année s'est accru derechef. Si nous prenons en considération que le nombre



d'assurés a de nouveau augmenté par suite de l'apport d'ouvriers venant d'ailleurs et que les chiffres absolus du chômage ne comportent qu'une légère aggravation, l'on peut conclure que les industries alimentaires ont moins souffert que d'autres de la régression de l'activité générale. Ceci est normal puisque les industries de biens de consommation sont moins sensibles aux fluctuations de la conjoncture que les industries de biens de production.

Les importations de produits des industries alimentaires, boissons, etc., accusent une nouvelle augmentation; nos exportations se sont réduites. Leur diminution est surtout sensible au point de vue des quantités. Quant aux valeurs, signe réconfortant, elles sont restées au même niveau que l'an dernier.

#### B. — PÊCHE MARITIME.

Comparativement à 1936, l'année 1937 marque un notable progrès en quantité et une nouvelle baisse des prix moyens.

D'après les statistiques de la minque d'Ostende, les apports de poisson frais, non compris le hareng guais, l'esprot et la crevette, ont atteint, en 1937, 27.434.604 kilos contre 24.157.376 en 1936 et 19.914.877 en 1935.

La vente de ce poisson a produit, en 1937, fr. 85.970.499,20 contre fr. 83.497.629,10 en 1936, soit 3 p. c. de plus. Ces chiffres comprennent un apport de 9.275 kilos de poisson étranger valant fr. 33.284,50 contre 13.782 kilos en 1936, pour une somme de 57.112 francs.

La statistique du poisson de mer belge vendu à la minque d'Ostende, avec l'indication de l'espèce de bateau, fournit les chiffres suivants :

ESPÈCE	1936		1937	
	Quantités (Kg.)	Valeurs (Fr.)	Quantités (Kg.)	Valeurs (Fr.)
Bateaux à vapeur .....	8.194.715	19.427.134	8.403.316	16.468.738
Bateaux à moteur .....	15.898.829	63.831.153	18.844.663	68.703.177
Divers .....	50.050	182.230	177.350	765.300
TOTAL...	24.143.594	83.440.517	27.425.329	85.937.215

Le prix moyen au kilo de ce poisson a été de fr. 3,13 en 1937 contre fr. 3,45 en 1936 et fr. 3,62 en 1935.

La baisse est due principalement à l'abondance d'une offre dépassant largement la demande. L'on sait qu'au cours de ces dernières années, beaucoup de vieux bateaux furent remplacés par de puissantes chaloupes à moteur. Résultat : les apports augmentèrent de 38 p. c. de 1935 à 1937. Pendant la même période, le nombre de chaloupes passait de 258 à 260 et le tonnage de 18.108 à 20.529 unités.

Les difficultés résultant de la baisse des prix sont d'autant plus grandes que les frais d'exploitation ont augmenté en moyenne de 40 p. c., compte non tenu de l'accroissement des charges sociales.

Les armateurs réclament l'aide du Gouvernement sous forme de primes au tonnage ou à la tonne de combustible.

Cette solution est de facilité. Elle ne change rien à la crise étant donné que la surproduction ne peut être absorbée par la recherche de nouveaux débouchés. Tout au plus devra-t-on s'efforcer d'intensifier la consommation intérieure, dont le niveau est largement dépassé dans d'autres pays.

Dans les ports de Zeebrugge-Heyst, la situation n'a que peu changé. Le produit des pêches est resté identique et a rapporté 22.328.133 francs contre 22.327.951 francs. Le nombre de bateaux à moteur, cependant, a passé de 136 à fin 1936 à 148 à fin 1937 et le tonnage global des vaisseaux pontés de 4.086,11 unités à 5.159.

A la minque de Blankenberghe, les transactions ont porté sur 488.549 kg. de poisson pour 1.881.999 francs contre 445.616 kg. ayant rapporté 1.882.453 francs l'an précédent. La flottille de ce port comprend 18 chaloupes à moteur pontées, dont 6 inutilisées et 6 navires demi-pontés ou ouverts, tous désarmés.

Les résultats des ventes à la minque de Nieuport accusaient une amélioration par rapport à l'année précédente : 1.443.700 kg. pour 4.614.146 francs contre 1.360.173 kg. pour 4.160.000 francs. La flottille de Nieuport, Oostduinkerke, Coxyde et La Panne comprend 64 chaloupes à moteur et 10 bateaux ouverts. La pêche s'y accroît d'année en année; en 1933, la vente de poisson n'atteignait que 2.727.254 francs.

Au cours des trois dernières campagnes, la pêche à l'esprot a donné les résultats suivants :

CAMPAGNE	Kilos	Produit fr.	Prix moyen au kilo
1934-1935 .....	492.958	478.952,65	0,97
1935-1936 .....	740.736	624.335,70	0,84
1936-1937 .....	1.074.415	792.986,10	0,74

Le rendement de la dernière campagne est peu important. La campagne, qui a débuté en novembre 1937, est désastreuse. Les apports au 31 décembre 1937 se chiffrent à 744.306 kg., au prix moyen de fr. 0,28. La chute des prix est due à la qualité exceptionnellement basse du poisson, dont une grande partie ne peut être vendue.

Voici les résultats des trois dernières campagnes de la pêche au hareng guais qui se poursuit de décembre à fin février. Les prix sont meilleurs étant donné la rareté relative du produit au cours de 1936-1937.

CAMPAGNE	Kilos	Produit fr.	Prix moyen au kilo
1934-1935 .....	12.232.990	3.856.044,45	0,32
1935-1936 .....	8.595.895	5.328.753,80	0,62
1936-1937 .....	3.132.460	2.258.225,20	0,72

Le rendement de la pêche au hareng frais s'établit comme suit :

CAMPAGNE	Kilos	Produit fr.	Prix moyen au kilo
1935 .....	844.050	2.070.740,—	2,45
1936 .....	2.274.450	3.888.854,50	1,71
1937 .....	3.191.605	3.270.320,—	1,02

On le voit, le prix est extrêmement bas et, pour tout dire, insuffisant, étant donné la hausse des frais d'exploitation.

Les résultats de cette pêche dépendent surtout de la situation des saurisséries. Celles-ci avaient pu donner des prix intéressants jusqu'en 1937. La concurrence hollandaise les a obligées à restreindre leur production, alors que les apports des pêcheries ont augmenté dans de fortes proportions.

Quant à la pêche aux crevettes, elle reste peu encourageante. Les prix moyens ont passé de fr. 3,96 en 1936 à fr. 2,97 en 1937, soit 25 p. c. en moins.

L'on trouvera ici quelques renseignements concernant la constitution de la flotte de pêche belge.

**Composition de la flotte de pêche belge aux 31 décembre 1936 et 1937.**

PORT D'ATTACHE	Chaloupes à vapeur		Chalutiers à moteur		Tonnage brut total	
	1936	1937	1936	1937	1936	1937
Nieuport, Oostduinkerke, Coxyde et La Panne .....	—	—	63	64	1.083,60	1.209,34
Ostende .....	20	17	—	—	4.870,88	4.601,26
Blankenberghe .....	—	—	244	243	15.512,30	15.928,39
Zeebrugge-Heyst .....	—	—	16	18	503,80	507,58
TOTAUX...	20	17	461	475	26.056,69	27.406,11

Une chaloupe à moteur a été vendue à l'étranger. Deux autres furent munies de moteurs.

L'amélioration de la flotte ostendaise, commencée en 1935, ne s'est pas poursuivie. Les résultats de la pêche ne justifient pas un plus ample investissement de capitaux.

TABLEAU XXV.

**La flottille de pêche et le produit de la vente de poisson à la minque d'Ostende.**

ANNÉES	CHALUTIERS OU NAVIRES A VAPEUR		NAVIRES ET GRANDES CHALOUPIES A VOILES		CHALOUPIES A MOTEUR		POISSONS DE PROVENANCE ÉTRANGÈRE (milliers de francs)	DIVERS (Vente de petits poissons et poissons du pays, ainsi que de poissons d'eau douce) (milliers de francs)	TOTAUX	
	Apports (tonnes)	Produits des ventes (milliers de francs)	Apports (tonnes)	Produits des ventes (milliers de francs)	Apports (tonnes)	Produits des ventes (milliers de francs)			Apports totaux (tonnes)	Produits des ventes (milliers de francs)
1931.....	5.458	15.807	20	103	7.867	33.763	664	647	13.916	50.983
1932.....	5.396	12.540	1	5	10.355	37.492	676	522	16.273	51.236
1933.....	6.251	12.981	—	—	12.984	49.231	505	441	19.900	63.157
1934.....	5.281	12.864	—	—	12.449	47.268	159	350	18.033	60.641
1935.....	6.271	16.672	—	—	13.560	55.217	61	218	19.914	72.169
1936.....	8.195	19.427	—	—	15.899	63.831	57	182	24.158	83.497
1937.....	8.403	16.469	—	—	18.845	68.703	33	765	27.435	85.970

TABLEAU XXVI.

**Importations de denrées coloniales et épices.**

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)				
	Riz (pelé)	Café (non torréfié)	Cacao	Épices	Total	Riz (pelé)	Café (non torréfié)	Cacao	Épices	Total
1931 ...	61,2	61,0	11,2	0,8	134,2	71,4	367	59,5	11,2	509,1
1932 ...	54,8	51,4	10,1	0,8	117,1	48,3	345	39,5	8,2	441,0
1933 ...	55,9	39,7	7,2	0,8	103,6	42,7	236	26,8	6,7	312,2
1934 ...	60,4	47,6	8,9	0,7	117,6	39,5	229	29,0	7,0	304,5
1935 ...	42,1	48,9	9,3	0,8	101,1	43,9	257	35,9	9,1	345,9
1936 ...	55,1	52,4	10,2	0,7	118,4	60,5	268	45,7	7,9	382,1
1937 ...	78,6	51,1	8,8	0,8	139,3	90,7	295	57,4	8,4	451,5

Positions tarifaires : Riz : 51g<sup>2</sup>; café : 63a; cacao : 62a; épices : 64.

C. — LE COMMERCE DES DENRÉES COLONIALES.

Nos importations de *denrées coloniales* et d'épices ont fortement progressé. De 118.000 tonnes environ en 1936, elles sont passées à 139.000 tonnes en 1937. Cette augmentation est due principalement à nos achats de riz qui passent de 55.000 tonnes à 78.000 tonnes. Quant à nos importations de café, de cacao et d'épices, elles ont baissé dans une faible proportion. Les prix ont été généralement à la hausse, surtout pour le café et le cacao

La part du Congo dans nos achats de denrées coloniales progresse toujours. Signalons cependant que les achats de café faits par la Belgique au Congo et au Ruanda-Urundi ne dépassent pas sensiblement ceux faits au cours de l'année précédente. Ceci provient peut-être du fait que les prix de vente des cafés congolais se sont relevés fortement, mais comme leur

qualité s'est sensiblement améliorée, ils jouissent actuellement en Belgique d'une demande régulière. L'écoulement des cafés *Robusta* a été favorisé par la mise en vigueur, en juin 1937, du décret interdisant l'exportation des qualités inférieures. Par contre, les *Arabica* subissent en Belgique la concurrence des cafés de Haïti, dont les importations accusent un notable progrès. A la faveur d'un conditionnement homogène et de prix avantageux, des démarches ont été entreprises par les associations de planteurs et les sociétés de plantation, pour obtenir le relèvement des droits frappant les cafés étrangers à leur entrée en Belgique afin de compenser les effets de la baisse des cafés brésiliens.

La Belgique continue à importer relativement peu de riz du Congo belge. A l'exception d'un envoi assez important sur Anvers, la plupart des exportations du Congo sont destinées aux colonies limitrophes.

TABLEAU XXVII.

Importations de fruits exotiques.

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)				
	Bananes	Citrons, oranges et similaires	Dattes et figues	Raisins secs	Total	Bananes	Citrons, oranges et similaires	Dattes et figues	Raisins secs	Total
1931 ...	30,5	71,9	4,2	6,0	112,6	79,8	126,2	11,4	31,0	249
1932 ...	37,4	71,2	4,0	5,7	118,3	74,3	102,5	9,0	25,3	211
1933 ...	25,4	81,8	3,3	4,4	114,9	47,6	97,6	6,9	13,5	166
1934 ...	25,8	76,0	3,8	4,8	110,4	41,7	60,1	7,3	12,5	122
1935 ...	29,0	67,0	3,7	5,8	105,5	51,1	60,9	8,4	18,8	139
1936 ...	19,0	79,5	3,2	4,7	106,4	36,5	74,1	7,8	16,1	134
1937 ...	17,3	80,2	3,3	5,3	106,1	33,0	66,2	9,0	21,9	130

Positions tarifaires : bananes, no 76; citrons, oranges et similaires, no 78; dattes et figues, nos 79 et 80; raisins secs, no 98a.

## Troisième Partie

# LES TRANSPORTS ET LE TOURISME

### I. — LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER

Bien que, pour diverses raisons, les résultats financiers des entreprises de chemins de fer ne soient pas, pour la mesure de l'activité économique du pays, d'une valeur indicative certaine — l'exploitation pouvant être déficitaire malgré une augmentation du trafic — nous nous arrêterons un instant à l'examen des principales données du bilan et du compte d'exploitation de la Société nationale des Chemins de fer belges. Nous aurons, du reste, l'occasion d'y puiser des renseignements statistiques sur le mouvement des transports et de trouver dans celui-ci la confirmation des indications recueillies sur l'activité industrielle et commerciale, et consignées dans les chapitres précédents. En dehors de quelques lignes à minerai, du reste importantes, qui relient nos deux bassins sidérurgiques du Hainaut et de Liège à leur source de matière première, l'Est français, et qui sont exploitées par la Compagnie française du Nord, le réseau de la Société nationale couvre tout le pays. Les statistiques qu'elle publie et les informations qu'elle fournit permettent donc de se faire une juste idée de l'ensemble du trafic ferroviaire de la Belgique.

Une fois de plus, l'année clôture par un déficit. Il est de 28 millions de francs qui, s'ajoutant aux déficits de 151 millions en 1936, de 89 millions en 1935 et de 128 millions en 1934, laisse un solde total à reporter de 396 millions, les réserves constituées pendant la

période bénéficiaire de 1926 à 1930 ayant déjà été absorbées par les pertes des trois années suivantes.

La persistance du déficit, alors que l'année 1936 et aussi 1937 pour une bonne part, avaient été une période de grande activité industrielle, est assez décevante. La Société l'attribue à deux raisons principales : certaines charges, qu'elle estime trop lourdes, que lui impose l'Etat, et l'effet de la concurrence des autres moyens de transport, — concurrence qui serait admise à s'exercer trop librement.

Parmi les charges, on cite toute une série de transports gratuits ou des réductions de tarif accordés, pour des raisons d'ordre économique ou social, à des catégories de voyageurs ou, pour certains transports, au profit de l'Etat.

Il en est ainsi du transport des bureaux postaux ambulants, des réductions accordées aux militaires voyageant isolément, aux invalides de la guerre, aux anciens combattants, aux bénéficiaires de congés payés. Ces prestations représentent, pour 1937, une perte de recette évaluée à 118 millions.

La concurrence de la route et de la voie d'eau est une question complexe et très controversée, dans les détails de laquelle nous nous garderons bien d'entrer. Sans doute, dans l'intérêt général, y a-t-il lieu de souhaiter une meilleure coordination de tous les moyens de transport.

TABLEAU I. **Activité générale de la Société Nationale des chemins de fer belges.**  
Recettes et dépenses d'exploitation (*millions de francs*).

ANNÉES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITA- TION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordi- naires	Ensemble			
1931.....	867	2.157	67	3.091	3.024	67	97,84
1932.....	747	1.653	52	2.452	2.620	— 168	106,87
1933.....	751	1.527	52	2.330	2.343	— 13	100,57
1934.....	711	1.456	48	2.215	2.263	— 48	102,16
1935.....	754	1.412	48	2.214	2.135	79	98,45
1936.....	755	1.475	57	2.287	2.305	— 18	100,76
1937.....	838	1.792	59	2.689	2.652	37	98,63

Notons que pendant la plus grande partie de l'année 1937, les frets réclamés par les bateliers ayant été relativement élevés, les effets de la concurrence de la voie d'eau ont été moins sensibles pour les chemins de fer que pendant les années de crise. Cependant, pour eux, la nouvelle baisse des frets qui s'est amorcée au début de 1938, constitue une nouvelle menace.

Le déficit de 1937 de la Société nationale des Chemins de fer belges est établi en tenant compte des charges financières de la Société. Le compte d'exploitation, qui avait un mali de 18 millions en 1936, clôture en 1937 avec un excédent de recettes de 37 millions. Le coefficient d'exploitation s'établit à 98,6 p. c. (tableau I).

Les dépenses d'exploitation atteignent 2.652 millions et se répartissent comme suit :

Dépenses pour le personnel	1.618 millions, soit 61,0 % du total;
Dépenses pour les matières	487 " " 18,4 % "
Dotations du fonds de renouvellement	433 " " 16,3 % "
Autr. dépenses	114 " " 4,3 % "

Les dépenses pour le personnel sont plus fortes que l'année précédente, en raison de l'augmentation des traitements, salaires et pensions résultant de la hausse de l'indice du coût de la vie et de l'accroissement de l'effectif des agents temporaires.

Les dépenses en matières augmentent assez fortement également, par suite du renchérissement des charbons et autres matières, et aussi de l'accroissement des consommations résultant de la recrudescence du trafic.

Quant aux recettes d'exploitation, elles marquent une progression de 17,6 p. c. d'une année à l'autre, passant de 2.287 millions à 2.689 millions. Elles se répartissent de la manière suivante :

Voyageurs, bagages et colis postaux	838 millions, soit 31,1 % du total;
Marchandises	1.792 " " 66,7 % "
Divers	59 " " 2,2 % "

Le nombre des voyageurs transportés a atteint 202 millions, mais sur ce total, 81 p. c. l'ont été à des prix inférieurs à ceux du tarif plein, 43 p. c. étant des abonnés ouvriers qui n'apportent que 12 p. c. au total des recettes voyageurs. Une augmentation de tarif de 5 p. c. a été appliquée à partir du 20 mars 1937.

TABLEAU II.

Statistique du trafic.  
Trafic général.

ANNÉES	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES					
	Nombre (milliers)	Voyageurs-kilom. (millions)	Tonnes totales (milliers)	Tonnes-kilom. (millions) (1)				
				Service interne belge	Service mixte	Service international	Transit	Total
1931.....	222.222	5.810	69.523	2.305	430	2.444	847	6.027
1932.....	190.873	5.157	55.597	1.760	—	1.831	943	4.534
1933.....	185.192	5.058	55.157	1.755	—	1.760	925	4.440
1934.....	176.794	4.873	56.203	1.874	—	1.689	920	4.483
1935.....	185.100	5.388	58.069	2.043	—	1.850	804	4.787
1936.....	189.500	5.635	64.953	2.281	—	2.138	912	5.331
1937.....	202.400	6.148	73.111	2.457	—	2.448	1.325	6.230

(1) Jusqu'en 1931, les statistiques donnent la répartition du trafic d'après les frontières du réseau; à partir de janvier 1932, les chiffres indiquent la répartition d'après les frontières du pays.

Le trafic marchandises a procuré une augmentation de recette de 24 p. c., ce qui est à la fois le résultat d'un accroissement du tonnage transporté et de deux majorations de tarifs intervenues au cours de 1937. Le 20 mars, les prix des tarifs généraux et spéciaux ont été reportés au niveau où ils étaient avant le 20 janvier 1935, date à laquelle une réduction générale de 10 p. c. avait été consentie. Le 1<sup>er</sup> août, une augmentation nouvelle de 10 à 20 p. c. a été appliquée aux tarifs spéciaux intéressant l'industrie charbonnière et l'industrie métallurgique. D'autre part, la Société a procédé à une révision des tarifs spéciaux de concurrence, ainsi que des tarifs créés pour venir en aide à

l'industrie pendant la crise. De plus, une série de tarifs spéciaux intéressant des industries ayant bénéficié de la reprise économique, ont été supprimés.

Des quelques chiffres que nous venons de reproduire, ressort une situation à première vue un peu paradoxale. L'accroissement du trafic et l'augmentation des tarifs ne se sont pas traduits par des résultats financiers beaucoup plus satisfaisants que pendant les années de crise. Il ne semble pas, cependant, que l'on puisse l'imputer à une mauvaise gestion de la Société, qui poursuit inlassablement ses efforts en vue de réduire les dépenses et d'accroître les recettes par une meilleure organisation des services, la recherche

d'un plus grand confort pour les voyageurs et de plus larges facilités pour les transports de bagages et de marchandises. L'inflation des moyens de transport en Belgique est certainement un élément de déséquilibre, que les chemins de fer ne sont du reste pas seuls à déplorer. La nécessité d'une politique des transports n'est pas douteuse, si l'on veut bien admettre que la capacité de transport du rail, de la route et de l'eau peut être évaluée actuellement à 22 milliards de tonnes-kilomètres et qu'en 1929, année du plus fort trafic que la Belgique ait connu, on a transporté 12 1/2 milliards de tonnes-kilomètres, et en 1937, dans son ensemble année d'activité économique normale, environ 11 milliards de tonnes-kilomètres.

\* \* \*

Nous nous arrêtons maintenant quelques instants à l'examen des statistiques relatives aux mouvements de marchandises transportées par fer.

La grande activité des affaires qui a marqué le premier semestre de 1937 influence favorablement la plupart des statistiques annuelles.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire plus haut, le nombre de voyageurs transportés est supérieur à celui que l'on avait enregistré l'année précédente. Avec 202 millions, on reste cependant en dessous des chiffres recensés en 1930, année de l'Exposition Internationale d'Anvers et de Liège, et même de ceux de 1931 (tableau II).

Les transports de marchandises en service interne (tableau III) continuent la progression que l'on constate depuis 1933. Elle se répartit sur toutes les catégories de produits, sauf sur les produits agricoles et alimentaires, sujets du reste à d'assez fréquentes variations, et sur les minerais.

En service international, les transports de minerais et de produits métallurgiques sont également en augmentation.

TABLEAU III. Transports de marchandises en service interne belge (1).

ANNÉES	NOMBRE DE TONNES (milliers)										
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Produits de carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graines et huiles industr., pétroles, brais et goudrons	Divers	Totaux
1931 .....	4.245	13.622	398	2.894	4.820	6.027	304	1.410	543	2.655	36.906
1932 .....	3.356	12.175	65	1.051	2.461	3.546	107	696	278	1.796	25.531
1933 .....	2.978	12.978	65	994	2.509	4.078	111	691	246	1.855	26.495
1934 .....	3.325	16.153	107	1.409	3.134	5.577	116	871	291	2.574	33.557
1935 .....	2.978	17.323	125	1.610	3.230	6.065	141	964	298	2.657	35.391
1936 .....	3.159	18.956	140	1.838	3.818	6.577	151	1.087	329	2.993	39.048
1937 .....	3.037	20.305	138	2.227	4.200	7.315	160	1.131	359	3.451	42.323

(1) Jusqu'en 1931, le trafic est réparti d'après les frontières du réseau; à partir de 1932, d'après les frontières du pays.

TABLEAU IV. Nombre de wagons fournis à l'industrie.

- A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;  
 B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;  
 C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

ANNÉES	A		B	C		A + C	
	wagons chemin de fer	wagons chemin de fer et particuliers		wagons chemin de fer	wagons chemin de fer et particuliers	wagons chemin de fer	wagons chemin de fer et particuliers
(milliers de wagons)							
1931 .....	5.170		1.356	1.507		6.677	
1932 .....	4.347		1.173	1.095		5.442	
1933 .....	4.268	4.358	1.219	990	1.090	5.258	5.448
1934 .....	4.138	4.235	1.229	935	1.037	5.073	5.272
1935 .....	4.400	4.501	1.375	903	1.016	5.303	5.516
1936 .....	4.799	4.909	1.516	954	1.066	5.753	5.975
1937 .....	5.149	5.265	1.591	1.185	1.302	6.334	6.567

\* \* \*

Avant de terminer ce chapitre relatif aux chemins de fer, nous jetterons un rapide regard sur les progrès techniques accomplis.

La politique consistant à mettre un nombre de trains de plus en plus grand à la disposition des voyageurs a été poursuivie. Des services de trains rapides, à

intervalles réguliers, ont été établis sur les lignes reliant la capitale à Liège, Ostende, Mons et Namur. Certains services ont été intensifiés, d'autres établis avec départs à cadence horaire. Des trains nouveaux ont été mis en service à l'usage des abonnés à la semaine qui travaillent dans les charbonnages de la Campine, du Borinage et du Centre, ainsi qu'en renforcement du service sur différentes lignes.

TABLEAU V. Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais.

ANNÉES	NOMBRE DE TONNES (milliers) (1)								
	Charbons			Produits métallurgiques			Minerais		
	Service interne belge	Service international	Transit	Service interne belge	Service international	Transit	Service interne belge	Service international	Transit
1931.....	16.211	6.832	4.041	3.954	3.074	251	658	4.201	799
1932.....	14.647	5.982	2.367	1.476	2.386	1.849	147	3.812	51
1933.....	15.635	5.478	2.098	1.418	2.336	1.870	156	3.656	102
1934.....	16.153	4.757	2.010	1.409	2.564	1.986	107	3.919	165
1935.....	17.323	4.877	1.990	1.610	2.556	1.806	125	4.606	217
1936.....	18.956	6.157	1.936	1.838	2.667	1.799	140	4.905	237
1937.....	20.305	6.327	2.574	2.226	3.118	2.493	138	5.961	769

(1) Jusqu'en 1931, les statistiques donnent la répartition du trafic d'après les frontières du réseau; à partir de janvier 1932, les chiffres indiquent la répartition d'après les frontières du pays.

La recherche de la réduction de la durée des trajets n'est pas non plus perdue de vue et là où cela est rendu possible, la vitesse des trains a été augmentée.

Le matériel roulant, enfin, est modernisé et l'on poursuit la mise en service de voitures métalliques en remplacement des voitures en bois.

En ce qui concerne les marchandises, l'effort porte aussi sur l'accélération des trains. En trafic international, des gains allant de un à deux jours dans certaines relations de la Belgique avec l'Italie, la Suisse, la Hollande, la France et l'Allemagne orientale, ont été obtenus.

La Société nationale a aussi poursuivi son programme de transport de porte à porte en étendant les services de prise et de remise à domicile des marchandises, à des régions dépourvues de moyens de transport.

L'utilisation des *containers* continue à se développer. Le tonnage transporté par ce moyen est passé de 16.716 tonnes en 1935 à 20.411 tonnes en 1937.

Les études relatives à l'électrification des lignes rayonnant autour de la capitale se poursuivent. Des rapports qui ont été fournis, il ressort que l'électrification envisagée pourrait être avantageuse dans l'hypothèse d'une augmentation de trafic, comme ce fut le cas pour la ligne Bruxelles-Anvers qui se révèle comme une opération financièrement intéressante, en même temps qu'elle offre au public l'avantage d'un service très souple.

\* \* \*

Autant que la Société nationale des Chemins de fer belges, la *Société nationale des Chemins de fer vicinaux* se trouve en butte à la concurrence de l'auto-

mobile. Elle a constitué un réseau ferré, actuellement en service, de 4.797 kilomètres, soit à peu de chose près, aussi étendu que celui des chemins de fer. Si l'on tient compte du but qui fut assigné à la Société, à l'origine — et qui a été observé — de mettre un moyen de transport approprié au service des régions souvent les moins favorisées du pays, on comprend que beaucoup de lignes ne peuvent être que d'un rendement financier insuffisant, surtout lorsque certains services d'autobus, en doublant les lignes vicinales, viennent leur enlever en grande partie les recettes que le trafic des voyageurs leur apportait.

Aussi n'est-on pas étonné de lire, dans le rapport présenté par le Conseil d'administration sur les résultats d'exploitation pendant l'année 1937, que des cent soixante-six lignes exploitées, soixante-deux le furent à perte.

De gros efforts ont cependant été accomplis pour moderniser l'exploitation et procéder à une coordination nécessaire. Les résultats atteints en 1936 étaient déjà considérables, 1.360 kilomètres du réseau étant alors électrifiés et 250 automotrices se trouvant en service sur des lignes desservies jusque-là par des locomotives à vapeur.

En 1937, les circonstances économiques et spécialement l'augmentation des dépenses due à la hausse du prix des matières premières et des salaires, n'ont pas permis de maintenir le rythme de la progression. Cependant, les lignes électrifiées sont passées de 1.360 à 1.421 kilomètres et le nombre de voyageurs transportés sur ces lignes est passé de 147 millions en 1936 à 159 millions en 1937.

Par contre, sur les lignes non électrifiées, ou sont mises en service des automotrices, les résultats n'ont pas été jusqu'ici tout à fait ceux que l'on escomptait.

L'examen des résultats de l'exploitation des chemins de fer vicinaux dans chaque province, fait ressortir l'effet de la concurrence des lignes privées d'autobus.

Dans la province d'Anvers, toutes les lignes vicinales desservant les centres importants ou convergeant vers eux ont été doublées, quasi de bout en bout, par des services d'autobus.

Dans le Brabant, l'extension des tramways et des autobus locaux dans les quartiers suburbains de la capitale, enlèvent aux vicinaux une partie importante de leur trafic voyageurs.

En Flandre occidentale, abstraction faite pour les lignes du littoral, la concurrence faite au réseau ferré par les lignes d'autobus est désastreuse.

Dans le Limbourg aussi, où le réseau vicinal avait pour caractéristique principale de faire face à un trafic intermittent de voyageurs les jours de marché, les dimanches et les jours de fêtes, l'autobus a facilement triomphé. Il se prête du reste mieux au service de villages et de hameaux épars. Néanmoins, l'industrialisation de la région détermine un développement des transports de marchandises lourdes, qui revient naturellement au vicinal.

Dans les provinces de la Flandre orientale, du Hainaut, de Liège, de Namur et du Luxembourg, l'effet de la concurrence automobile est moins accusé et la modernisation de l'exploitation des lignes vicinales paraît leur avoir assuré le maintien d'un trafic satisfaisant.

C'est tant mieux, car le réseau vicinal est un outil économique de grande valeur qu'il serait dangereux de perdre. Il assure, en effet, à bon compte, des transports de masse dans les régions où ne passent pas de lignes de chemin de fer. Or, le maintien de ces lignes vicinales n'est possible que si les résultats financiers sont satisfaisants. Aux termes de ses statuts, la Société nationale de Chemins de fer vicinaux est en droit d'abandonner l'exploitation des lignes en perte depuis trois ans. Si elle devait appliquer cette clause, la conséquence en serait désastreuse pour nombre de petites industries, d'ouvriers et d'agriculteurs. Jusqu'à présent, la Société nationale a payé chaque année le montant du déficit de ces lignes pauvres. Rien qu'en 1937, les avances faites à celles-ci ont été de 5.430.000 francs. Au total, elles dépassent 60 millions de francs, chiffre qui dépasse de 17 millions le contenu du fonds de réserve créé dans le but de secourir les lignes en perte.

Comme pour les chemins de fer, une meilleure coordination de tous les transports serait favorable aux Chemins de fer vicinaux, mais la poursuite de la modernisation du réseau, de l'électrification des lignes principales, du remplacement des locomotives à vapeur par l'authorail, sont un autre moyen — et l'expérience l'a prouvé — de lutter contre la concurrence automobile en offrant au voyageur plus de confort, plus de sécurité et des transports plus rapides et moins coûteux.



## II. — LES TRANSPORTS MARITIMES ET FLUVIAUX

La situation de la flotte marchande belge a été très satisfaisante au cours de l'année 1937. Pendant dix mois, aucun navire n'a été à la chaîne au port d'Anvers et si, en décembre, la statistique recense cinq navires désarmés, il y a lieu de noter que ce sont des navires espagnols (tableau VI).

Au 1<sup>er</sup> janvier 1938, l'ensemble de notre flotte marchande se composait, non compris les paquebots de l'Etat faisant le service avec l'Angleterre, de quatre-vingt-douze navires jaugeant au total 346.000 tonnes de jauge brute, soit deux navires en moins que l'année précédente (tableaux VII et VIII).

\* \* \*

Le mouvement de la navigation, pour l'ensemble des ports maritimes du pays a été très considérable en 1937 et dépasse même les chiffres records enregistrés en 1929 (tableau IX). Tous les ports, sauf Zeebrugge et Selzaete, participent à cette expansion.

Le port d'Anvers a vu rentrer 12.386 navires, soit 957 de plus qu'en 1936. Suivant la nationalité, ce sont surtout des navires anglais, puis allemands et hollandais, qui visitent notre port. Ensemble, ils assurent plus des trois quarts du trafic.

La navigation fluviale a contribué pour sa part importante habituelle au mouvement du port. Il faut, en effet, aux 14 1/2 millions de tonnes débarquées par les navires de mer, ajouter 5 1/2 millions de tonnes de marchandises apportées de l'intérieur par près de 50.000 allèges.

TABLEAU VI.

Navires désarmés au port d'Anvers (à fin de mois).

Source : Administration du port d'Anvers.

PÉRIODES	NOMBRE DE NAVIRES		TONNAGE NET (milliers de tonnes de jauge)	
	total	dont navires belges	total	dont navires belges
1935 Janvier ...	27	17	95	46
Juillet ....	20	14	58	41
1936 Janvier ...	11	7	37	25
Février....	12	7	39	27
Mars .....	12	7	45	27
Avril .....	12	7	43	26
Mai .....	9	7	36	28
Juin .....	9	6	37	25
Juillet ....	9	6	37	25
Août.....	8	5	31	19
Septembre.	6	4	25	16
Octobre ...	5	2	14	8
Novembre .	2	1	10	4
Décembre .	1	—	6	—
1937 Janvier ...	1	—	6	—
Février....	—	—	—	—
Mars .....	—	—	—	—
Avril .....	—	—	—	—
Mai .....	—	—	—	—
Juin .....	—	—	—	—
Juillet ....	—	—	—	—
Août.....	—	—	—	—
Septembre.	—	—	—	—
Octobre ...	—	—	—	—
Novembre .	—	—	—	—
Décembre .	5	—	19	—

TABLEAU VII.

Situation de la flotte marchande belge.

Source : Publications de l'Administration de la Marine.

ANNÉES	NOMBRE DE NAVIRES	TONNAGE BRUT (milliers de tonnes de jauge)	TONNAGE NET (milliers de tonnes de jauge)			
			Bateaux à vapeur	Bateaux à moteur	Bateaux à voile	Totaux
1932.....	121	429	257	37	—	294
1933.....	106	380	222	37	—	259
1934.....	100	363	210	37	—	247
1935.....	95	347	199	37	—	236
1936.....	94	332	194	38	—	232
1937.....	92	346	183	54	—	237

TABLEAU VIII.

## Armements et navires.

Source : *Rapport de l'Union des Armateurs belges.*

MEMBRES DE L'UNION DES ARMATEURS BELGES	NOMBRE DE NAVIRES		TONNAGE			
			Brut		Net	
	1936	1937	1936	1937	1936	1937
Armement Deppe, S. A. ....	28	27	88.175	86.124	62.809	61.251
Armement L. Hermans, S. A. ....	6	6	3.615	3.615	2.412	2.412
Belgian Gulf Oil Company, S. A. ....	4	4	26.706	26.706	17.150	17.150
Compagnie Dens-Océan, S. A. ....	4	2	9.776	4.888	6.752	3.376
Compagnie Maritime Belge (Lloyd Royal), S. A. ....	30	31	166.494	178.318	112.255	121.207
Compagnie Royale Asturienne des Mines, S. A. ....	1	—	1.212	—	814	—
Armement René Geurts, S. P. R. L. ....	1	1	969	969	664	664
Handel en Scheepvaart, S. A. ....	2	2	1.478	1.478	912	912
S. A. American Petroleum Company ....	2	2	19.153	19.153	13.072	13.072
S. A. Armement Purfina et Purfina Maritime ....	2	2	10.986	10.986	7.176	7.176
S. A. John Cookerill ....	5	5	3.581	3.581	1.983	1.983
S. A. Navex ....	1	—	1.834	—	1.316	—
Armement Alexander, S. A. ....	—	—	—	—	—	—
Armement Hooper, Roeckens C <sup>o</sup> , S. A. ....	—	—	—	—	—	—
Compagnie Maritime de l'Escout, S. A. ....	—	—	—	—	—	—
<b>TOTAL...</b>	<b>86</b>	<b>82</b>	<b>333.979</b>	<b>335.818</b>	<b>227.315</b>	<b>229.203</b>
Non-membres de l'Union des Armateurs belges :						
Compagnie Marchande Export-Import, S. A. ....	1	1	1.275	1.275	839	755
Goossens, Marcel ....	3	3	5.370	5.279	3.976	2.851
Pasmans, Gustave ....	1	1	620	620	368	368
Rau, Eugène ....	1	1	209	209	105	105
Société belge d'Entreprises commerciales ....	—	1	—	1.834	—	1.316
<b>TOTAL...</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>7.474</b>	<b>9.217</b>	<b>5.288</b>	<b>5.395</b>
	<b>92 (1)</b>	<b>89 (2)</b>	<b>341.453</b>	<b>345.035</b>	<b>232.603</b>	<b>234.598</b>

(1) Dans ces 92 unités sont compris 10 navires à moteur (*Alexandre-André, Améthyste, Ampetco, Belgian Gulf, Laurent Meeus, Lubrafol, Président Francqui, Turquoise, Spidoléine, Ezzo Belgium*).(2) Dans ces 89 unités sont compris 14 navires à moteur (*Alexandre-André, Alex Van Opstal, Améthyste, Ampetco, Belgian Gulf, Ezzo Belgium, Laurent Meeus, Lubrafol, Moanda, Mobeka, Moëro, Président Francqui, Turquoise, Spidoléine*).

TABLEAU IX.

## Mouvement de la navigation maritime.

Tableau par port d'entrée (1).

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	PORTS								TOTAL GÉNÉRAL POUR LE PAYS ENTIER (1)	
	Anvers	Gand	Bruxelles	Bruges	Zeebrugge	Ostende		Nieuport		Selzaete
						Paquebots	Autres navires			
<b>Nombre de navires :</b>										
1933.....	10.623	1.509	560	250	963	833	500	307	33	15.578
1934.....	11.547	1.622	459	232	876	857	610	293	63	16.570
1935.....	11.978	1.438	446	165	1.197	889	579	180	38	16.914
1936.....	12.294	1.773	414	182	1.491	993	601	142	45	17.944
1937.....	13.058	1.963	479	204	1.455	1.129	686	179	27	19.184
<b>Tonnage net (en milliers de tonnes de jauge) :</b>										
1933.....	20.336	1.715	285	137	1.509	1.007	301	57	47	25.394
1934.....	20.946	1.771	253	191	1.210	1.094	389	49	93	25.996
1935.....	22.250	1.630	200	108	1.640	1.205	315	29	60	27.438
1936.....	23.235	1.884	212	155	1.954	1.322	343	25	47	29.179
1937.....	25.176	2.043	252	159	1.936	1.517	449	30	34	31.595

(1) Pour établir ce mouvement, un navire n'est compté qu'une seule fois, même s'il a visité plusieurs ports.

TABLEAU X.

## Le port d'Anvers.

## A. — Mouvement du port.

Source : Administration du port d'Anvers.

ANNÉES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
				chargés	sur lest							
1933 ...	9.841	20.439	10.054	8.194	1.666	8.899	41.888	13.147	3.719	40.910	12.592	2.725
1934 ...	10.305	20.531	10.669	8.520	1.806	10.196	45.173	14.785	4.458	43.370	13.885	2.989
1935 ...	11.125	22.035	11.061	9.359	1.755	12.110	45.238	15.249	5.042	43.117	14.386	3.347
1936 ...	11.429	23.042	12.426	9.603	1.826	12.771	47.091	15.680	4.792	44.747	14.860	3.690
1937 ...	12.386	25.118	14.312	10.388	2.010	14.119	49.547	17.066	5.624	47.924	16.541	5.064

## B. — Mouvement des principales marchandises.

(Navigation maritime et fluviale.)

## 1° Entrées.

Source : Bulletin du commerce avec les pays étrangers.

ANNÉES	Section I Animaux vivants et produits du règne animal	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section IV Produits des industries aliment.; boiss., etc.	Sect. VIII Produits de l'industrie textile	Section X Bois et ouvrages en bois; ouvrages en liège	Sect. XII Papier et ses applica- tions	Sect. XV Métaux et ouvrages en métaux	Sect. XVII Véhicules autres que pour voies ferrées	Totaux de toutes les entrées
<i>Quantités (milliers de tonnes) :</i>										
1931.....	347	5.694	5.758	357	25	626	297	999	76	14.904
1932.....	319	5.287	4.472	367	23	600	272	589	42	12.574
1933.....	375	4.892	5.327	570	25	838	299	791	45	13.773
1934.....	317	4.973	6.063	730	29	746	313	1.166	66	15.128
1935.....	348	4.887	6.648	619	29	830	357	1.419	73	16.105
1936.....	376	5.307	7.061	732	30	922	414	1.448	68	17.218
1937.....	436	5.936	8.741	764	34	833	454	1.553	112	19.937
<i>Valeurs (millions de francs) :</i>										
1931.....	2.477	5.922	2.332	1.108	699	615	446	2.732	1.065	19.732
1932.....	1.666	4.783	1.605	988	545	442	345	4.383	628	16.977
1933.....	1.692	4.300	1.552	1.039	533	470	325	1.491	498	13.427
1934.....	1.447	4.021	1.537	1.086	485	371	333	1.858	591	13.265
1935.....	1.947	5.073	1.900	1.087	509	510	412	2.517	756	16.529
1936.....	2.456	6.917	2.340	1.217	543	529	485	2.642	695	19.708
1937.....	3.007	9.183	3.578	1.468	611	545	641	4.160	1.117	26.890

## 2° Sorties.

ANNÉES	Section I Animaux vivants et produits du règne animal	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section IV Produits des industries aliment., boiss., etc.	Section V Produits chimiques et phar- macoeu- tiques	Sect. VIII Produits de l'industr. textile	Sect. XIV Verre et ouvrages en verre	Sect. XV Métaux et ouvrages en métaux	Sect. XVI Machines, engins méca- niques, etc.	Totaux de toutes les sorties
<i>Quantités (milliers de tonnes) :</i>										
1931.....	85	2.063	4.647	176	996	88	199	4.236	118	13.071
1932.....	78	2.216	3.914	188	768	67	155	3.251	77	11.026
1933.....	102	1.796	4.160	255	857	79	148	3.771	67	11.624
1934.....	97	1.788	4.981	302	871	89	154	4.375	80	13.186
1935.....	113	1.857	6.606	323	1.077	108	187	4.531	138	15.457
1936.....	125	1.827	7.739	348	1.130	123	193	4.297	134	16.467
1937.....	156	2.718	7.872	349	1.546	131	230	5.264	182	19.183
<i>Valeurs (millions de francs) :</i>										
1931.....	767	2.545	1.390	869	1.402	2.464	680	6.309	1.094	20.022
1932.....	487	2.216	1.019	652	1.044	1.529	475	4.055	701	13.619
1933.....	627	1.747	943	620	1.085	1.485	426	4.059	556	13.001
1934.....	630	1.656	1.035	684	1.104	1.317	444	4.609	611	13.481
1935.....	908	2.015	1.211	745	1.275	1.480	484	5.514	905	16.206
1936.....	1.264	2.550	1.611	836	1.371	1.845	471	5.597	988	18.313
1937.....	1.584	4.278	1.877	1.022	1.940	2.176	559	8.646	1.296	25.666

TABLEAU XI.

## Le port de Gand.

Source : Administration du port.

## A. — Mouvement du port.

ANNÉES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	Entrées			Sorties			Marchandises (milliers de tonnes métriques)	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1933.....	1.785	1.960	2.128	1.772	1.931	788	1.716	1.328
1934.....	1.929	2.058	2.365	1.929	2.066	1.006	1.449	1.312
1935.....	1.755	1.928	2.103	1.753	1.917	861	1.428	1.452
1936.....	2.068	2.172	2.295	2.063	2.169	1.132	1.680	1.732
1937.....	2.218	2.273	2.916	2.230	2.283	1.124	2.548	2.231

B. — Mouvement des principales marchandises.  
(Navigation maritime et fluviale.)

Source : Bulletin du commerce avec les pays étrangers.

ANNÉES	ENTRÉES				SORTIES				
	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section X Bois et ouvrages en bois; ouvrages en liège	Totaux de toutes les entrées	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section VIII Produits de l'industrie textile	Section XV Métaux et ouvrages en métaux	Totaux de toutes les sorties
<i>Quantités (milliers de tonnes):</i>									
1931.....	132	3.925	577	5.249	94	1.563	21	1.180	3.287
1932.....	130	3.142	392	3.980	107	1.398	9	725	2.619
1933.....	137	3.024	471	3.844	41	1.575	6	285	2.116
1934.....	100	2.914	487	3.814	43	1.428	9	528	2.319
1935.....	107	2.829	350	3.530	51	1.520	8	479	2.314
1936.....	131	3.322	192	3.974	54	1.862	11	659	2.864
1937.....	104	4.610	432	5.463	45	2.390	12	620	3.355
<i>Valeurs (millions de francs):</i>									
1931.....	450	838	345	2.358	235	467	385	1.008	2.581
1932.....	398	543	164	1.500	182	335	98	506	1.407
1933.....	433	391	168	1.306	188	241	49	179	866
1934.....	246	402	138	1.069	194	226	54	293	952
1935.....	418	418	135	1.317	241	241	66	248	987
1936.....	572	498	72	1.542	317	276	88	399	1.336
1937.....	461	691	191	1.756	301	334	112	517	1.541

TABLEAU XII.

## Les ports de Bruges et de Zeebrugge.

## A. — Mouvement des ports.

Sources : Compagnie des Installations maritimes de Bruges et Bulletin du commerce avec les pays étrangers.

ANNÉES	NAVIGATION MARITIME				NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires entrés	Tonnage des navires entrés (milliers de tonnes de jauge)	MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
			Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
1933.....	1.335	1.855	609	280	177	28
1934.....	1.166	1.442	517	234	180	54
1935.....	1.579	1.917	423	324	193	29
1936.....	1.892	2.252	618	388	138	38
1937.....	2.066	2.266	709	406	258	47

TABLEAU XII (suite).

**B. — Mouvement des principales marchandises.**  
(Navigation maritime et fluviale.)

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	ENTRÉES				SORTIES		
	Section III Produits minéraux	Section X Bois et ouvrages en bois etc.	Section XIII Ouvrages en pierres, etc.	Section XV Métaux et ouvrages en métaux	Section I Animaux vivants et produits du règne animal	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux
<i>Quantités (milliers de tonnes) :</i>							
1931.....	673	176	15	14	9	44	214
1932.....	595	31	18	18	11	29	132
1933.....	650	43	24	10	6	14	229
1934.....	553	51	25	5	23	13	228
1935.....	513	37	16	11	6	21	302
1936.....	598	47	36	20	5	16	373
1937.....	820	37	34	23	16	25	374
<i>Valeurs (millions de francs) :</i>							
1931.....	92	58	19	15	76	84	20
1932.....	60	15	12	17	64	49	14
1933.....	62	12	10	47	41	35	24
1934.....	59	14	10	30	64	28	25
1935.....	57	10	9	17	50	59	28
1936.....	77	13	13	22	61	46	38
1937.....	110	14	15	37	108	66	44

TABLEAU XIII.

**Le port du Grand-Bruxelles.**

**A. — Mouvement du port.**

Source : *Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles.*

ANNÉES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE
	ENTRÉES			SORTIES			Marchandises entrées et sorties  (milliers de tonnes métriques)
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes) de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes) de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	
1933.....	912	474	415	909	474	422	4.650
1934.....	883	475	379	881	479	463	5.129
1935.....	885	431	236	884	429	452	5.378
1936.....	924	497	291	918	494	615	5.766
1937.....	870	446	380	879	454	404	6.945

Parmi les produits débarqués, il faut citer surtout les minerais et les céréales qui s'inscrivent respectivement pour 8.741.000 tonnes et 5.936.000 tonnes sur un total de 19.937.000 tonnes. A l'embarquement ce sont les produits minéraux, les métaux et les ouvrages en métaux qui constituent la plus grande partie des chargements (tableau x).

Remarquons en passant que sur le total des marchandises manipulées au port, 49,66 p. c. ont été embarquées et 50,34 p. c. débarquées, ce qui prouve qu'Anvers offre un trafic de retour abondant aux navires qui y déchargent leur cargaison.

Le port de Gand (tableau xi) a marqué, lui aussi, de sérieux progrès, tant en ce qui concerne l'entrée et

la sortie de navires de mer que de bateaux d'intérieur. Avec un total de 5.463.000 tonnes embarquées, la progression par rapport à l'année dernière est respectivement de 37 p. c. et 17 p. c.

L'augmentation à l'entrée est particulièrement importante en ce qui concerne les produits minéraux dont une bonne partie a été apportée par les bateaux d'intérieur.

A l'embarquement, la progression en quantité est due également à des chargements de produits minéraux. Les expéditions de métaux et d'ouvrages en métaux sont, en quantité, légèrement inférieures à ce qu'elles furent en 1936, mais en valeur elles atteignent 517 millions contre 399 millions l'année précédente.

TABLEAU XIV.

**Le port d'Ostende.**  
A. — Mouvement du port.

ANNÉES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
1933 .....	610	354	197	611	357	193	781	107	42	792	61	3
1934 .....	872	428	206	860	426	210	848	112	45	842	52	2
1935 .....	761	352	140	763	349	210	1.195	199	82	1.181	44	1
1936 .....	784	377	157	782	376	249	1.188	203	69	1.201	46	2
1937 .....	858	468	121	850	467	256	1.280	243	92	1.304	38	2

B. — Mouvement des principales marchandises.  
(Navigation maritime et fluviale.)

Source : *Bulletin du commerce avec les pays étrangers.*

ANNÉES	ENTRÉES					SORTIES			
	Section I Animaux vivants et produits du règne animal	Section VIII Produits de l'industrie textile	Section X Bois et ouvrages en bois	Section XV Métaux et ouvrages en métaux	Totaux de toutes les entrées	Section I Animaux vivants et produits du règne animal	Section VIII Produits de l'industrie textile	Section XV Métaux et ouvrages en métaux	Totaux de toutes les sorties
1933 .....	8	1	95	1	239	13	2	1	196
1934 .....	5	1	56	1	251	10	2	1	212
1935 .....	4	1	67	1	222	10	2	1	211
1936 .....	4	1	78	1	226	10	3	1	251
1937 .....	4	1	50	1	214	10	4	1	258

Quantités (milliers de tonnes) :

1933 .....	8	1	95	1	239	13	2	1	196
1934 .....	5	1	56	1	251	10	2	1	212
1935 .....	4	1	67	1	222	10	2	1	211
1936 .....	4	1	78	1	226	10	3	1	251
1937 .....	4	1	50	1	214	10	4	1	258

Valeurs (millions de francs) :

1933 .....	80	48	53	687	945	123	147	357	860
1934 .....	46	40	27	668	861	87	135	1.055	1.496
1935 .....	56	44	49	720	962	82	108	517	966
1936 .....	47	58	53	140	395	100	112	280	775
1937 .....	44	52	44	559	800	103	141	313	818

C. — Nombre de passagers transportés par les paquebots de l'Etat.

ANNÉES	Entrées	Sorties
1933 .....	140.738	146.583
1934 .....	154.915	157.023
1935 .....	241.334	241.146
1936 .....	309.254	315.960
1937 .....	383.432	399.455

Le mouvement général du port eût été plus grand encore si une collision sur le canal de Terneuzen n'avait provoqué, pendant près d'un mois, un arrêt partiel de la navigation.

Les ports de Bruges et de Zeebrugge (tableau XII) continuent à enregistrer un accroissement du nombre de navires entrés. Les quantités de marchandises débarquées marquent aussi une progression constante. La navigation fluviale y apporte sa part.

La station de soutage, installée au môle de Zeebrugge et le trafic des ferry-boats et de la ligne Harwich-Zeebrugge contribuent largement à l'activité du port.

TABLEAU XV.

## Le chômage dans les industries du transport.

Source : Office national du Placement et du Chômage.

A. — Nombre d'assurés à fin d'année, et moyennes annuelles du chômage.

ANNÉES	NOMBRE D' ASSURÉS (à fin d'année)	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE				TOTAL des jours perdus par mille assurés et par semaine
		Chiffres absolus		Moyennes pour cent assurés		
		Chômage complet	Chômage inter- mittent	Chômage complet	Chômage inter- mittent	
1927 .....	24.777	217	3.134	0,9	13,2	317
1928 .....	24.668	165	2.816	0,7	12,2	265
1929 .....	24.680	89	3.299	0,4	14,6	299
1930 .....	29.116	505	6.804	2,1	28,2	800
1931 .....	26.325	2.825	10.173	10,4	37,2	1.576
1932 .....	36.136	9.399	8.957	31,1	30,0	2.317
1933 .....	52.156	9.074	7.865	18,2	15,9	1.512
1934 .....	46.271	8.884	9.356	19,3	20,3	1.471
1935 .....	45.886	8.304	10.305	17,9	22,4	1.479
1936 .....	50.023	6.143	11.408	13,7	25,3	1.421
1937 .....	50.015	5.434	9.628	10,9	19,4	996

B. — Chiffres mensuels du total des journées perdues par mille assurés et par semaine.

MOIS	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Janvier .....	2.205	1.954	1.500	1.840	1.631	1.088
Février .....	2.380	2.604	1.690	1.922	1.860	1.024
Mars .....	2.390	1.925	1.650	1.817	2.038	926
Avril .....	2.441	1.808	1.626	1.536	2.454	921
Mai .....	2.400	1.544	1.515	1.575	2.060	922
Juin .....	2.412	1.452	1.519	1.452	1.138	917
Juillet .....	2.605	1.114	1.462	1.309	885	959
Août .....	2.416	1.075	1.370	1.325	881	1.054
Septembre ...	2.476	1.132	1.265	1.329	893	900
Octobre .....	2.060	1.105	1.280	1.220	935	988
Novembre .....	1.925	1.130	1.089	1.234	1.062	1.059
Décembre .....	2.100	1.300	1.691	1.185	1.217	1.189
Moyenne .....	2.317	1.512	1.471	1.479	1.421	996

Au port de Bruxelles (tableau XIII), le trafic maritime a accusé une diminution, largement compensée d'ailleurs par une plus grande activité du trafic fluvial qui comprend surtout des transports de houille, de coke, de carburants liquides, de minerais et de mitrilles. L'augmentation, d'une année à l'autre, du trafic fluvial est de 1.179.000 tonnes.

Le port d'Ostende a, lui aussi, connu une année plus favorable que la précédente (tableau XIV). Le trafic des paquebots de l'Etat a contribué largement à cette activité. En effet, en 1937, près de 750.000 voyageurs réguliers, 25.000 excursionnistes et 12.500 voitures automobiles ont été transportés par les malles Ostende-Douvres, ce qui constitue un record pour la ligne et la place en tête de toutes les lignes concurrentes de la Manche et la mer du Nord.

Ces progrès sont dus, non seulement à ce qu'Ostende est géographiquement bien située comme point de convergence du trafic Angleterre-Continent, mais à ce que la flottille de paquebots est tout à fait moderne et qu'en plus on s'est préoccupé d'adapter sans cesse le matériel aux nécessités du trafic. C'est ainsi que pour satisfaire au désir des Anglais de voyager sur le Continent avec leur voiture, on a aménagé une ancienne malle en un bateau transporteur d'autos, qui embarque et débarque les voitures sans le secours d'appareils de levage.

La ligne régulière John Cockerill, qui assure la liaison Ostende-Tilbury, a effectué un mouvement de 306 navires à l'entrée et 302 à la sortie.

\* \* \*

Comme on a pu le constater par les statistiques des différents ports, la navigation fluviale, qui dispose en Belgique d'un réseau de canaux de 2.000 kilomètres, a été fort active.

Le taux des frets, qui s'était relevé depuis 1935, a pu être maintenu, en sorte que la situation financière de la batellerie belge s'est quelque peu améliorée.

### III. — LES TRANSPORTS PAR ROUTE ET LES TRANSPORTS AÉRIENS

L'aménagement et l'amélioration du réseau routier ont fait, en 1937, de nouveaux progrès. Un projet de reclassement des routes est à l'étude qui prévoit la reprise par l'Etat de routes provinciales et communales, afin de pouvoir les réadapter aux exigences de la circulation actuelle.

En plus de la continuation des travaux prévus relatifs aux autostrades Bruxelles-Anvers, Anvers-Maldegheem, Saint-Trond-Aerschot, une série de détournements de villes ont été effectués ou sont en voie d'achèvement. Dans certains endroits, ces travaux exigent des terrassements ou des apports de terre importants pour établir l'assiette de la route, ce qui entraîne l'emploi de beaucoup de main-d'œuvre et contribue ainsi utilement à la résorption du chômage.

On s'occupe également de résoudre, dans la mesure du possible, le problème des passages à niveau en

aménageant le passage de la route soit sous, soit au-dessus de la voie ferrée.

Enfin, l'éclairage des routes retient aussi l'attention. C'est ainsi que l'éclairage au moyen de lampes au gaz de sodium a été complètement installé sur tout le parcours de la route Bruxelles-Anvers et qu'on envisage l'installation d'un dispositif d'éclairage analogue sur d'autres parcours très fréquentés la nuit.

La progression du nombre d'automobiles circulant en Belgique s'est poursuivie (tableau XVI). Elle est surtout sensible pour les autobus et autocars qui montrent une augmentation de 14 p. c. en un an et des véhicules lourds servant au transport des marchandises, qui s'accroissent de 11 1/2 p. c.

Les voitures de 5 à 10 HP. et celles de 11 à 18 HP. sont les plus nombreuses et constituent 87 p. c. de l'ensemble des voitures en service.

TABLEAU XVI. Véhicules automobiles existant en Belgique (à fin d'année) (1).

ANNÉES	Véhicules servant au transport des personnes		Véhicules servant au transport des marchandises		Total des voitures automobiles	Nombre d'habitants pour une auto (de personnes ou de marchandises)
	Voitures privées ou de location	Autobus et autocars	Légers	Lourds		
1931.....	109.849	1.527	51.310	11.968	174.654	47
1932.....	115.870	1.660	52.902	13.458	183.890	44
1933.....	123.049	1.903	52.121	15.118	192.191	43
1934.....	121.167	1.685	55.246	16.182	194.280	43
1935.....	124.183	973	60.612	11.667	197.435	42
1936.....	132.429	835	61.524	12.185	206.973	40
1937.....	144.093	957	63.756	13.572	222.378	37

(1) D'après le *Bulletin de l'Office central de Statistique* (Ministère de l'Intérieur).

Pour les autobus et les autocars, on constate un accroissement de la puissance moyenne : ceux de moins de 11 HP. ne constituent que 1,2 p. c. de l'ensemble tandis que ceux de 11 à 18 HP. représentent 32,2 p. c., ceux de 19 à 30 HP. 40,3 p. c. et ceux de plus de 30 HP. qui, en 1936, représentaient moins de 20 p. c. du total, en représentent 26,3 p. c. en 1937.

Quant à l'âge moyen des véhicules, il continue à s'abaisser. On constate qu'ont moins de cinq ans, 57,1 p. c. des voitures à voyageurs, 59 p. c. des taxis et 79 p. c. des autobus et autocars.

Les camions lourds, pesant, y compris la remorque, plus de 2.500 kilos, sont en augmentation de 1.387 unités. La progression est la plus sensible pour les camions de 2.500 à 3.000 kg.

L'emploi de la motocyclette s'est encore étendu. L'augmentation, par rapport à l'année précédente, est de 3,6 p. c. Il est à remarquer que les motos de l'armée, actuellement très employées dans les unités de cavalerie récemment motorisées, ne sont pas comprises dans le montant de 67.235 unités (voir tableau XVII).

L'essor du vélo, favorisé par l'amélioration du réseau routier, l'aménagement de bonnes pistes cyclables et les encouragements par les organismes touristiques au cyclotourisme, s'est traduit par un accroissement nouveau de 7 p. c. du nombre de machines en usage à la fin de l'année. Il y a ainsi plus d'un vélo par quatre habitants.



TABLEAU XVII.

**Motocycles, motocyclettes et bicyclettes à moteurs existant en Belgique (à fin d'année) (1).**  
(unités).

ANNÉES	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur	Royaume
1931.....	6.968	9.368	4.928	4.880	8.712	11.145	2.926	3.289	5.316	57.532
1932.....	7.225	10.245	5.673	5.362	9.133	11.774	3.157	3.621	5.842	62.032
1933.....	7.333	10.882	5.993	5.398	9.303	11.849	3.336	3.834	6.062	63.990
1934.....	6.816	11.097	6.042	5.229	9.475	12.419	3.476	3.961	6.306	64.821
1935.....	6.608	10.391	6.085	5.175	9.416	12.493	3.510	3.976	6.066	63.720
1936.....	6.677	10.775	6.575	4.637	9.693	12.695	3.544	4.277	6.056	64.929
1937.....	6.856	11.409	6.629	4.638	10.204	13.455	3.563	4.228	6.253	67.235

(1) D'après le *Bulletin de l'Office central de statistique* (Ministère de l'Intérieur).

TABLEAU XVIII.

**Vélocipèdes existant en Belgique (à fin d'année) (1).**  
(en milliers).

ANNÉES	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur	Royaume
1931.....	335	262	325	326	272	170	120	54	92	1.954
1932.....	320	264	333	332	268	171	124	55	86	1.955
1933.....	343	286	346	350	282	179	131	57	89	2.062
1934.....	375	287	351	355	288	185	138	59	93	2.131
1935.....	398	339	370	370	304	194	144	62	97	2.278
1936.....	430	375	390	396	329	211	154	67	103	2.454
1937.....	460	413	412	422	347	229	163	70	109	2.625

(1) D'après le *Bulletin de l'Office central de statistique* (Ministère de l'Intérieur).

\* \* \*

L'aviation marchande poursuit régulièrement son développement.

La progression du trafic est constante. En 1937, les avions de la S.A.B.E.N.A. (Société Anonyme Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne) ont parcouru 1.945.000 km., soit 342.000 km. de plus qu'en 1936.

Le nombre de voyageurs transportés passe de 24.500 à 26.900 d'une année à l'autre et le nombre de voyageurs-kilomètres s'élève de 8.673.000 à 10.665.500.

Les messageries et les transports de colis postaux sont en régression. Les premières sont ramenées de 460.880 à 443.800 kg.; les seconds de 13.837 à 6.580 kg. Le courrier postal, par contre, se développe rapidement : 83.000 kg. contre 38.620 kg. en 1936.

La S.A.B.E.N.A., qui améliore toujours son matériel tant au point de vue du confort et de la sécurité que de la vitesse de croisière des appareils, s'applique également à populariser l'emploi de l'avion, comme le témoignent les nombreux vols de vulgarisation qui ont eu lieu : 6.000 en 1937 contre 4.550 l'année précédente.

## IV. — LE TOURISME ET L'INDUSTRIE HOTELIÈRE

L'année 1936 avait enregistré une augmentation du mouvement touristique en Belgique. L'année qui vient de s'écouler n'a malheureusement pas été aussi satisfaisante. La statistique du nombre de nuits passées par les touristes dans les hôtels indique un total de 1.421.160 nuitées contre 1.874.231 l'année dernière.

Cette diminution est attribuée, en ordre principal, à la dévaluation des devises française, hollandaise et suisse, ainsi qu'à l'attraction qu'a exercée sur nos clients habituels l'Exposition internationale de Paris et le système de réductions massives qui a été appliqué sur les chemins de fer français à cette occasion.

Au littoral, la diminution est de près de 30 p. c. ; en Ardenne, elle est plus considérable encore et dépasse 50 p. c.

TABLEAU XIX.

### Le tourisme en Belgique en 1937.

Source : *Office belgo-luxembourgeois de Tourisme.*

PAYS DE RÉSIDENCE	NOMBRE DE NUITS PASSÉES PAR LES TOURISTES			
	Littoral	Intérieur	Ardennes	Total
France .....	381.761	85.693	20.313	487.767
Iles Britanniques .....	276.002	92.617	10.431	379.050
Pays-Bas .....	72.391	141.367	62.575	276.333
Allemagne .....	12.672	43.541	3.007	59.220
États-Unis .....	3.125	35.689	896	39.710
Grand-Duché de Luxembourg	17.462	6.433	924	24.819
Suisse .....	8.421	10.873	274	19.568
Italie .....	2.747	9.196	335	12.278
Espagne .....	1.042	9.787	476	11.305
Amérique du Sud .....	126	9.239	39	9.404
Pologne .....	2.139	6.517	722	9.378
Tchécoslovaquie .....	3.752	4.758	157	8.667
Suède .....	2.189	6.114	345	8.648
Divers .....	14.054	57.035	3.924	75.013
Total...	797.883	518.859	104.418	1.421.160

Bruges, comme Knocke, Blankenberghe, Ostende et La Panne, a reçu moins de visiteurs que les deux années précédentes : les entrées aux divers musées en sont le témoignage. On en a compté 28.700 en 1937 alors qu'en 1936, plus de 36.000 visites avaient été enregistrées.

Sur toute la côte, la situation, sans être mauvaise du reste, fut moins brillante, non seulement en raison de la diminution du nombre des estivants, mais du fait que la clientèle riche délaisse nos plages ou n'y fait plus que des séjours trop brefs.

La vogue des sports d'hiver, qui s'affirme de plus en plus, est peut-être une raison de cette attitude. Le perfectionnement de l'organisation de grands voyages par des entreprises de tourisme excellemment documentées et souvent aidées par des initiatives gouvernementales dans certains pays, en est une autre. Enfin, il faut bien le dire, quelques-unes de nos plages, qui avaient gardé jusqu'en ces dernières années une réputation de bon ton et d'élégance, ont vu déferler sur elles les autocars dominicains et depuis l'instauration des congés payés, une clientèle dont la tenue et la discrétion ne sont malheureusement pas toujours exemplaires. Sans contester un seul instant aux travailleurs les plus humbles leur droit à une part de sable ou de bruyère, on peut regretter cependant que le peuple de chez nous, qui a tant d'autres qualités, s'abandonne trop facilement, dès qu'il est hors de chez lui, à un désolant débraillé et à des propos bruyants vite insupportables. La réaction est fatale. La bourgeoisie, qui constitue la meilleure clientèle de nos hôteliers, prend ses vacances en France, en Suisse, au Tyrol, en Italie, dans bien d'autres pays pittoresques et riches de trésors artistiques, où l'on trouve d'excellentes accommodations touristiques et des hôtels confortables souvent à qualité égale et parfois supérieure, moins chers que les nôtres.

TABLEAU XX.

### Les séjours au littoral.

ANNÉES	TAXES PERÇUES (en milliers de francs)			
	Littoral Nord (1)		Littoral Sud (2)	
	Montant	% par rapport à 1929	Montant	% par rapport à 1929
1930 .....	1.745	85	234	89
1931 .....	1.685	82	264	100
1932 .....	1.300	63	288	109
1933 .....	1.348	66	314	119
1934 .....	1.329	65	277	105
1935 .....	1.690	82	387	147
1936 .....	2.212	108	465	176
1937 .....	2.278	111	396	150

(1) Comprend : Knocke-Zoute, Heyst, Ostende.  
(2) Comprend : La Panne, Coxyde, Oostduinkerke.

Peut-être nos hôteliers sont-ils ainsi quelque peu responsables d'une situation qu'ils déplorent bien haut. Trop souvent, l'étranger est amené à faire des comparaisons défavorables entre nos hôtels et ceux d'autres pays parce qu'on n'y trouve pas autant de confort, un accueil aussi courtois, une cuisine aussi soignée.

La diminution des séjours, au littoral, s'est accusée surtout pour les plages du sud, du fait que cette année c'est la clientèle française, hôte de La Panne, Coxyde-Saint-Idesbald et Nieuport, qui a fait surtout défaut.

Les plages du Nord, Knocke-Le Zoute, Heyst et Blankenberghe, ont enregistré un nombre d'estivants très satisfaisant. La délivrance des tickets de bains est cependant en diminution, mais le mauvais temps dont nous avons été gratifiés en juillet explique cette régression.

Ostende a vu moins de voyageurs et l'exploitation des bains n'a enregistré que 138.683 entrées contre 170.771 en 1936, qui avait toutefois été une année exceptionnelle. Une certaine indication peut aussi être recherchée dans le montant des billets de banque étrangers présentés pour l'échange contre des billets belges aux guichets des banques locales. Pour juillet-août 1937, à Ostende, on constate une diminution, par rapport à l'année précédente, de 40,4 p. c. des échanges contre livres sterling, de 61,8 p. c. contre billets fran-

çais, de 28,1 p. c. contre florins et de 25,5 p. c. contre francs suisses, ce qui confirme que ce sont les Français qui nous ont le plus fait défaut.

L'activité de la construction, bien qu'un peu ralentie, reste encore considérable et n'est pas loin des chiffres enregistrés en 1928 et 1929.

En Ardenne, on a fait les mêmes constatations qu'au littoral. Les hôteliers sont unanimes à constater un ralentissement marqué du mouvement touristique. On commence à se rendre compte qu'il y a manque de cohésion entre les différentes régions touristiques et manque d'entente entre les organismes s'occupant de tourisme. Certaines villes ne font pas non plus l'effort voulu pour retenir la clientèle étrangère.

Quant aux villégiatures, elles ne semblent pas encore être trop affectées par le goût des voyages, et les petits hôtels et pensions de famille ont été favorisés d'un courant d'affaires satisfaisant dans les régions propices aux promenades et aux séjours reposants.

Signalons encore que la neige étant tombée en abondance au mois de décembre, des groupes d'amateurs de sports d'hiver plus nombreux que d'ordinaire se sont rendus en Haute-Ardenne. Des efforts ont été tentés, et seront poursuivis, en vue de la préparation de nouvelles pistes, du déblaiement rapide des routes d'accès, de l'émission mieux ordonnée des communiqués météorologiques et de la publicité.

TABLEAU XXI.

La construction au littoral.

LOCALITÉS	CONSTRUCTIONS						RECONSTRUCTIONS ET TRANSFORMATIONS						TOTAL					
	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1932	1933	1934	1935	1936	1937
<i>Littoral Nord :</i>																		
Knocke, Zoute .....	100	109	84	163	171	143	70	74	67	31	126	168	170	183	151	194	297	311
Heyst .....	44	56	37	97	53	83	81	57	76	43	48	75	125	113	113	140	101	158
Blankenberghe .....	56	30	23	57	59	50	71	58	60	48	94	89	127	88	83	105	153	139
Wenduyne .....	12	11	10	24	25	25	11	9	8	10	16	15	23	20	18	34	41	40
Klonskerke .....	21	30	31	40	56	47	9	6	9	8	10	9	30	36	40	48	66	56
Breedene .....	50	72	52	92	53	45	12	20	26	20	47	38	62	92	78	112	100	83
Ostende .....	248	222	87	180	173	168	367	263	291	630	512	453	615	485	378	810	685	621
Middelkerke .....	15	29	25	19	68	37	15	19	13	24	25	29	30	48	38	43	93	66
Westende (1) .....	—	11	13	20	28	16	—	2	3	2	3	7	—	13	10	22	31	23
Lombardzijde .....	6	9	4	16	3	6	1	—	—	—	2	7	9	4	16	3	8	—
Total littoral Nord .....	552	579	366	708	689	620	637	508	553	816	881	835	1.189	1.037	919	1.524	1.570	1.605
<i>Littoral Sud :</i>																		
Nieuport-Ville .....	10	22	10	55	33	38	—	—	2	5	23	2	10	22	12	60	56	40
Oostduinkerke .....	49	57	39	59	77	81	15	15	15	10	15	16	64	72	54	69	92	97
Coxyde .....	111	132	103	189	195	127	24	63	40	58	85	93	135	195	143	247	280	220
La Panne .....	94	86	72	82	106	58	66	93	57	30	159	119	160	179	129	112	265	177
Total littoral Sud .....	264	297	224	385	411	304	105	171	114	103	282	230	369	468	338	488	693	534
Toute la côte .....	816	876	590	1.093	1.100	924	742	679	667	919	1.163	1.115	1.558	1.555	1.257	2.012	2.263	2.039

(1) Westende à partir de 1933 seulement.

## Quatrième Partie

# LE MOUVEMENT GÉNÉRAL DES AFFAIRES, LE COMMERCE ET LES PRIX

### I. — LA COMPENSATION ET LES CHÈQUES POSTAUX

Les chiffres relatifs à l'activité des chambres de compensation au cours de l'année 1937 accusent une très sensible amélioration sur ceux de l'année 1936 qui, eux-mêmes, étaient déjà en progrès. L'activité des affaires pendant la majeure partie de l'année et la hausse des prix ne sont pas étrangères à ces résultats. Ceux-ci demeurent cependant inférieurs, tant au point de vue du nombre des pièces compensées que des capitaux compensés, aux chiffres des années 1928 à 1930. Il est vrai que depuis ces années, le nombre des membres affiliés aux chambres de compensation a diminué. A la fin de 1928, les 36 chambres de compensation de province totalisaient 250 affiliés, la Chambre de Compensation d'Anvers en comptant 25 et celle de Bruxelles, 42. A la fin de 1937, ces nombres s'étaient respectivement réduits à 244, 20 et 40.

Le montant moyen par pièce compensée, qui avait

été, en 1936, de 82.873 francs, a été, en 1937, de 90.573 francs environ.

Si l'on compare le montant des capitaux compensés à celui des comptes à vue dans les banques, on constate que ce rapport, qui jusqu'à un certain point peut être considéré comme un indice de la vitesse de circulation des capitaux, a continué à croître en 1937, à une cadence sensiblement égale à celle de l'année 1936. Cette vitesse a augmenté beaucoup plus que celle des chèques postaux sous l'effet conjugué d'une hausse régulière des capitaux compensés et d'un certain fléchissement des comptes à vue au cours du second semestre de l'année (1).

(1) Cf. *Bulletin de l'Institut de Recherches économiques*, février 1938, L.-H. DUPRIEZ, « La conjoncture économique de la Belgique et du Luxembourg », p. 191.

	Compensations Total du trimestre (Millions de fr.) (1)	Comptes à vue dans les banques en fin de trimestre (Millions de fr.) (2)	Vitesse de circulation (1) : (2)
4 <sup>e</sup> trimestre 1935 .....	68.268	16.067	4,2
1 <sup>er</sup> trimestre 1936 .....	76.922	15.788	4,9
2 <sup>e</sup> trimestre 1936 .....	80.077	17.347	4,6
3 <sup>e</sup> trimestre 1936 .....	77.154	17.684	4,4
4 <sup>e</sup> trimestre 1936 .....	90.218	17.312	5,2
1 <sup>er</sup> trimestre 1937 .....	90.854	17.004	5,3
2 <sup>e</sup> trimestre 1937 .....	94.403	17.881	5,3
3 <sup>e</sup> trimestre 1937 .....	93.004	17.292	5,4
4 <sup>e</sup> trimestre 1937 .....	94.423	16.343	5,8

Le mouvement général des comptes de chèques postaux marque d'une année à l'autre une augmentation de 50 milliards de francs environ, soit une hausse du même ordre de grandeur que celle qui fut enregistrée de 1935 à 1936. Plus de 23.000 comptes nouveaux ont été ouverts, ce qui porte leur nombre à 412.126, soit à plus du double de ce qu'il était au début de 1928. La proportion des opérations faites sans emploi de numéraire marque une hausse de 1 point à 89 p. c. Il y a dix ans, elle était de 86,4 p. c.

Le rapport du montant des inscriptions au débit des comptes à l'avoir journalier moyen aux chèques postaux, témoigne d'un certain progrès sur l'année précédente. La tendance est toutefois beaucoup moins accusée que celle qui a été relevée en matière bancaire. Enfin, cette vitesse de circulation reste à un niveau relativement bas lorsqu'on la compare à celle des années 1928 et 1929. Ce phénomène doit vraisemblablement s'interpréter en fonction de la généralisation des comptes chèques postaux dans notre pays.

Cette institution, qui, autrefois, était utilisée en ordre principal par le commerce et l'industrie, détient aujourd'hui une fraction probablement importante des disponibilités que la population conservait naguère chez elle sous forme de billets pour couvrir ses besoins courants de signes monétaires.

Au 31 décembre 1937, sur un avoir global en comptes chèques postaux de 3.761 millions de francs, les avoirs

des particuliers représentaient 2.961 millions de francs. Ces avoirs particuliers sont garantis par une réserve-or de 480 millions de francs, des devises à change garanti pour 15 millions de francs et enfin 5 millions de francs. Nous donnons ci-dessous les montants en fin d'année de ces avoirs des particuliers en comptes chèques postaux depuis le 31 décembre 1934.

TABLEAU I. **Activité des chambres de compensation en Belgique.**

ANNÉES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres (à fin d'année)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants (à fin d'année)	Montant des liquidations (millions de francs)	Montant des liquidations
									(millions de francs)
1932.....	38	4.143	292.943	1.941	202.436	246	250	4.076	880
1933.....	38	4.044	251.656	1.922	178.742	246	250	4.149	743
1934.....	38	3.944	268.222	1.889	199.275	243	250	3.936	555
1935.....	38	3.882	299.958	1.880	222.570	244	250	9.419	875
1936.....	38	3.914	324.371	1.890	243.132	247	287	11.319	1.241
1937.....	38	4.115	372.684	2.000	271.774	245	320	13.829	2.086

(1) Dans ces montants, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

TABLEAU II. **Mouvement des chèques postaux en Belgique.**

(millions de francs).

ANNÉES	NOMBRE DE COMPTES (à fin d'année)	AVOIR GLOBAL (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		MOUVEMENT GÉNÉRAL	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1933.....	330.815	2.608	40.777	99.130	40.938	99.249	280.094	86,6
1934.....	348.411	2.635	40.183	98.035	39.673	98.110	276.000	87,4
1935.....	368.902	2.853	45.605	111.536	45.558	111.553	314.252	88,0
1936.....	388.796	3.312	53.131	129.642	52.472	129.657	364.902	88,0
1937.....	412.126	3.666	59.103	148.717	58.800	148.908	415.527	89,0

**Avoirs des particuliers en comptes chèques postaux.**

(En millions de francs.)

	Avoirs des particuliers	Avoir global
31 Décembre 1934.....	2.397	2.977
31 Décembre 1935.....	2.312	3.006
31 Décembre 1936.....	2.721	3.650
31 Décembre 1937.....	2.961	3.761

L'augmentation du montant des opérations à la Caisse de liquidation de la Bourse de Bruxelles traduit en ordre principal l'effervescence boursière du début de l'année, en continuation des tendances qui s'étaient fait jour à la fin de l'année 1936. Il vaut la peine de noter que le montant total des liquidations au comptant, au cours de l'année 1937, n'est pas loin d'atteindre le maximum réalisé en l'année 1929. Les chiffres relatifs au terme marquent la même tendance, sans cependant approcher les maxima des années 1928 et 1929. Il semble qu'à ce point de vue, l'expérience d'un passé encore récent continue à exercer une influence salutaire.

## II. — LE COMMERCE DE DÉTAIL

L'évolution des ventes à la consommation est nécessairement en corrélation étroite avec celle des revenus. Que l'on en juge d'après le mouvement des salaires, des traitements, des bénéfices industriels ou des dividendes distribués, ces revenus ont notablement augmenté de 1936 à 1937. Un degré moyen d'emploi en amélioration sur celui de l'année précédente, des perspectives meilleures d'avancement constituent d'autres facteurs, qui ont tendu à gonfler la masse des

revenus disponibles. Suivant les estimations faites par M. Baudhuin, les salaires distribués auraient augmenté de 12,5 p. c. de 1936 à 1937, tandis que les autres revenus professionnels auraient crû de 9,7 p. c.; si les revenus immobiliers n'ont que faiblement augmenté, la somme des dividendes et intérêts encaissés par les Belges serait en progrès de plus de 12 p. c. (1).

(1) Cf. *Bulletin de l'Institut de Recherches économiques*, février 1938. — F. BAUDHUIN, *Les finances belges en 1937*, p. 118.

TABLEAU III.

### Indices des ventes à la consommation en Belgique.

Base : moyenne mensuelle du chiffre d'affaires de 1927 = 100 (\*).

ANNÉES	GRANDS MAGASINS			MAGASINS A SUCCURSALES	COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX		
	Vêtements	Ameublement	Articles de ménage et divers (*)	Alimentation	Boulangerie	Alimentation	Vêtements
1932.....	90	99	124	116	55	118	132
1933.....	83	98	114	117	57	123	126
1934.....	75	87	100	110	54	115	122
1935.....	84	103	115	119	58	118	129
1936.....	84	108	116	127	71	127	136
1937.....	87	120	126	137	81	140	153

(\*) Sauf pour les indices des grands magasins (articles de ménage et divers) dont la base est la moyenne mensuelle de 1934.

TABLEAU IV.

### Détail de certains postes des Douanes et Accises et de l'Enregistrement.

Exercices 1936 et 1937.

Sommes cumulées mois par mois

(milliers de francs).

	ACCISES				TIMBRE ET TAXES ASSIMILÉES AU TIMBRE			
	1936		1937		1936		1937	
	Recettes	Évaluations (1)	Recettes	Évaluations (1)	Recettes	Évaluations	Recettes	Évaluations
Janvier.....	70.083	100.023	80.983	104.352	191.679	187.000	215.623	209.583
Février.....	143.736	193.224	172.362	204.531	393.712	374.000	449.623	419.166
Mars.....	231.875	298.075	263.217	313.057	608.444	561.000	702.203	628.749
Avril.....	325.164	409.491	353.847	421.584	805.317	748.000	953.519	838.332
Mai.....	408.514	519.555	452.760	508.985	987.208	935.000	1.169.682	1.047.915
Juin.....	494.848	621.960	551.968	630.289	1.158.119	1.122.000	1.395.598	1.257.498
Juillet.....	590.792	727.776	654.762	738.815	1.344.922	1.309.000	1.621.847	1.467.081
Août.....	679.180	835.587	761.296	847.342	1.551.903	1.496.000	1.856.945	1.676.664
Septembre.....	769.416	938.249	861.808	955.869	1.769.078	1.683.000	2.110.145	1.886.247
Octobre.....	869.201	1.054.170	964.721	1.064.395	1.996.513	1.870.000	2.355.713	2.095.830
Novembre.....	953.550	1.172.859	1.077.049	1.164.573	2.203.301	2.057.000	2.581.548	2.305.413
Décembre.....	1.062.269	1.287.300	1.189.238	1.273.100	2.418.820	2.244.000	2.815.989	2.515.000
Total pour l'exercice	1.086.062 (2)	1.287.300	1.202.069 (3)	1.273.100	2.418.820	2.244.000	2.815.989	2.515.000

(1) Les évaluations budgétaires comprennent les accises et les taxes spéciales de consommation.

(2) Comprend les perceptions de l'année et celles des premiers mois de l'année suivante.

(3) Chiffre provisoire.

Comme d'une année à l'autre, les prix de détail n'ont haussé que de 7,1 p. c., ces quelques données relatives à l'évolution des revenus suggèrent que le pouvoir d'achat de la population en 1937 a dû s'établir à un niveau supérieur à celui qu'il avait atteint en 1936, circonstance évidemment favorable au développement de l'activité du commerce de détail. Il est vrai qu'en 1937, le marché des capitaux a été quelque peu plus actif qu'en 1936 et qu'en particulier, les appels de capitaux nouveaux pour compte de sociétés ont représenté plus du double du montant de 1936; partant, l'accroissement des revenus mis à la disposition de la population a pu s'employer plus largement à des fins d'investissement. Ajoutons encore que les revenus des exploitations industrielles et commerciales ne sont que très partiellement dépensés à des fins de consommation proprement dite; en 1937, à la faveur de la hausse des prix, une partie de l'augmentation des bénéfices de ces exploitations aura d'ailleurs représenté des bénéfices purement comptables. Ces considérations et ces réserves n'infirmant cependant pas les effets favorables que l'augmentation générale des revenus doit avoir exercés sur l'activité du commerce de détail pendant l'exercice 1937.

Sans doute, cette activité n'a-t-elle pas été également satisfaisante au cours de toute l'année et dans toutes les régions du pays. Une saison touristique peu réussie n'a pas manqué d'influencer les résultats du commerce de détail établi dans les principaux centres de tourisme. Vers la fin de l'année aussi, la clientèle paraissait marquer une certaine réserve. Il n'empêche que les indications statistiques dont on dispose à cet égard, suggèrent que le montant des affaires, tant en valeur qu'en volume, a progressé d'une année à l'autre et dans une proportion sensiblement supérieure à celle qui avait été observée de 1935 à 1936.

\* \* \*

Au cours de l'année 1937, le différend entre les grands magasins et le petit commerce a fait l'objet de nouveaux développements. Rappelons qu'en 1936 déjà, le Parlement avait été amené à s'occuper de cette question. Le 28 octobre 1936, un arrêté royal nommait un Commissaire royal aux Classes moyennes artisanales et commerçantes, chargé d'analyser les principales revendications de ces classes et de présenter au Gouvernement un ensemble de mesures propres à assurer à celles-ci une activité économique et sociale normale. Par ailleurs, le 8 septembre 1936, un arrêté ministériel avait nommé une Commission du commerce de détail pour documenter le Gouvernement et le Parlement sur le problème de la distribution.

Afin de permettre l'étude du problème sans que dans l'intervalle ne se multiplient les droits acquis, une loi en date du 13 janvier 1937 prohiba l'ouverture ou l'agrandissement de certains grands magasins. Cette loi a été prorogée deux fois jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 1938.

Le rapport du Commissaire royal aux Classes moyennes fut déposé le 18 janvier 1937. Il constate que les griefs du petit commerce sont de trois ordres: les premiers sont relatifs à la concurrence exercée par de puissants organismes de distribution, les seconds relèvent de la concurrence déloyale qui s'exerce dans le commerce, les derniers enfin dénoncent le surpeuplement des professions.

\* \* \*

En ce qui concerne la concurrence des grands organismes de distribution, le Commissaire royal distingue entre celle qui émane d'organismes à but lucratif tels les grands magasins et les magasins à prix uniques et celle qui est exercée par des organismes sans but lucratif: coopératives de consommation, magasins patronaux et économats.

Les avantages que possèdent les grands magasins et magasins à prix uniques sont les suivants:

Capitaux importants, larges possibilités de crédit et publicité intense;

La diversité des articles vendus permet de suivre une politique des prix qui n'est pas à la portée du petit commerce:

Avantages fiscaux;

Tarifs de faveur ou consommation massive abaissant le prix de l'électricité.

Suivant le Commissaire royal, le petit commerce souffre des pratiques suivantes:

a) Tout d'abord, lorsque les grands magasins et les magasins à prix uniques réduisent certains prix, ils contraignent tous les concurrents installés dans un rayon déterminé à les imiter. Il en est ainsi plus particulièrement pour les articles d'alimentation;

b) Les réductions de prix sont annoncées à l'occasion de semaines spéciales et de mises en vente. Il en résulte, pendant quelques semaines, une paralysie générale de l'activité des commerçants du rayon d'influence de ces grands magasins;

c) Il en est ainsi plus spécialement pour les magasins à prix uniques: pour tous les rayons, ils recherchent des articles spéciaux, qui, grâce à leur uniformité, peuvent être achetés en grande quantité et vendus à des prix particulièrement avantageux. Cette politique de prix est appliquée tantôt à un rayon, tantôt à un autre.

Pratiquement, à tour de rôle, toute une série de petits distributeurs sont touchés et en ressentent, au moins temporairement, la répercussion sur leurs affaires.

A cette situation, le Commissaire royal propose certains remèdes d'ordre général relatifs à l'achat en commun, au crédit, à un accord avec les producteurs de gaz et d'électricité et à la protection contre la concurrence déloyale.

Envisageant ensuite les organismes sans but lucratif (coopératives de consommation, économats, magasins patronaux), le Commissaire royal établit une distinction entre les coopératives, d'une part, et les économats et magasins patronaux, d'autre part.

En ce qui concerne les premiers, les avantages que possèdent ces organismes sont les suivants :

a) Perception d'un droit d'enregistrement réduit, à la constitution ;

b) Exonération de tout droit sur l'augmentation du capital ;

c) Exonération de la taxe de transmission pour les opérations conclues entre coopérateurs ;

d) Diminution de la taxe mobilière sur les capitaux empruntés ;

e) Attribution indistincte de ristournes à tout coopérateur sans aucune discrimination, ce qui favorise les achats par le coopérateur aux fins de revente aux non-coopérateurs ;

f) La vente à des non-coopérateurs est permise, d'où augmentation des soi-disant « ristournes en trop-perçu » exonérées de la taxe professionnelle.

Les avantages des seconds sont :

a) Achats plus ou moins massifs ;

b) Ventes sans but lucratif ;

c) Vente à toutes personnes.

Les conséquences, au point de vue du petit commerce, seraient les suivantes :

a) En fait, beaucoup de ces organismes sont des magasins ouverts au public, directement ou indirectement ;

b) Les prix des articles les plus courants sont abaissés d'une manière appréciable, ce qui touche spécialement le petit magasin ;

c) L'absence de but lucratif met le commerçant en état d'infériorité immédiate ;

d) Les magasins patronaux forcent les salaires nominaux à la baisse aux dépens des classes moyennes.

Les remèdes d'ordre général sont les mêmes que ceux qui sont proposés en ce qui concerne la concurrence des grands organismes à but lucratif.

Les remèdes d'ordre spécial se basent sur ce principe : empêcher toute concurrence entre des entreprises travaillant sans but lucratif et le commerce libre, en séparant la clientèle de chacune de ces deux catégories.

L'application de ces remèdes consisterait à mettre en vigueur les règles ci-après :

*En ce qui concerne les coopératives de consommation :*

Ne pourront conserver leurs privilèges que les coopératives de consommation qui :

1. N'admettront comme membre que des personnes appartenant à la classe ouvrière et à la catégorie d'employés ne gagnant pas plus de 24.000 francs par an (limite de la compétence des Conseils de Prud'hommes) ;

2. S'abstiendront de vendre directement ou indirectement à des non-affiliés ;

3. Fourniront cette preuve au fisc (par production périodique de la liste de leurs membres et par limitation des achats des coopérateurs à 12.000 francs par an, pour chaque coopérateur).

*En ce qui concerne les économats :*

Ne peuvent continuer à exister que les économats qui :

1. Se constitueront en sociétés coopératives régulières et soumises aux mêmes règles que ci-dessus pour les autres coopératives ;

2. Sépareront leur organisation et activité de celle des administrations publiques et privées qui les constituent ;

3. Occuperont des locaux distincts de ceux de l'administration intéressée et ne lui appartenant pas.

*En ce qui concerne les magasins patronaux :*

Ils doivent être supprimés et transformés en coopératives de consommation ou d'achat en commun pour les classes moyennes de la région.

Le Commissaire royal propose de subordonner la protection des industries qui entretiennent des magasins patronaux à la liquidation de ces magasins.

Le second grief du petit commerce, au sujet de la concurrence déloyale, provoque de la part du Commissaire royal certaines constatations d'ordre général, qu'il n'est pas sans intérêt de rappeler :

1° Vu la grande multiplicité des produits, l'acheteur devient incapable de procéder à une juste discrimination et doit faire confiance au vendeur ;

2° L'âpreté de la concurrence pousse à chercher le bas prix au détriment de la qualité ;

3° La clientèle semble parfois préférer l'article de qualité médiocre à très bon marché, parce qu'elle n'en attend qu'un service très temporaire ;

4° Les grands organismes de distribution ne sont pas seuls en cause, mais aussi des commerçants de toute importance.

Les procédés les plus généralement en usage sont les suivants :

a) Il est d'usage de vendre dans certains commerces de détail des produits de qualité inférieure à des prix très bas, mais très rémunérateurs ;

b) On pratique une certaine forme de tromperie sur le poids ou le contenu des produits vendus emballés. L'apparence extérieure de l'emballage est normale, mais le poids ou la qualité sont différents de la normale ;

c) Il est abusé des mises en vente, liquidations et des ventes en soldes ;

d) Le commerce en chambre ;

e) Abus du commerce ambulante ;

f) Abus du commerce de marchands forains ;

g) La pratique des « déballages ».

Le principe des mesures de protection proposées serait d'instituer une organisation professionnelle capable de régler avec précision l'exercice de la profession, tant en ce qui concerne la production que la distribution.

L'action immédiate du Gouvernement comporterait les mesures suivantes :

a) POLICE DE COMMERCE :



### 1° Emballage :

Nécessité d'une loi : Obliger les industriels vendant des marchandises emballées pour la vente au détail d'indiquer de manière apparente le *poids*, s'il s'agit d'un corps solide, ou le *contenu* s'il s'agit d'un corps liquide;

### 2° Soldes et liquidations :

Arrêté royal à prendre : Appliquer strictement l'article n° 121 de l'arrêté du 26 février 1935.

Prendre un arrêté royal d'exécution en vertu de l'article 5 qui permet au Roi de limiter la durée des mises en vente, de fixer une période minimum séparant les liquidations saisonnières et de réglementer le choix des endroits et des locaux où ces liquidations devront avoir lieu;

### 3° Commerce ambulant :

Appliquer strictement l'arrêté royal des 29 et 30 décembre 1936 et l'arrêté ministériel du 30 décembre 1936.

#### b) PROTECTION DE LA QUALITÉ :

##### 1° Produits d'usage quotidien :

La marque commerciale ordinaire a produit de bons résultats.

Le succès de produits de marque est dû à leur qualité constante.

En ce domaine, maintenir la protection de la marque commerciale.

2° Produits d'usage moins fréquent et qui, sous l'influence de la mode ou d'autres circonstances extérieures, se modifient périodiquement.

Moyen proposé pour les deux catégories de produits :

Création et développement d'une *marque de qualité* ou d'une *marque de fabrique collective*.

Méthode de réalisation : mettre en vigueur l'arrêté royal n° 90 du 29 janvier 1935 et prendre les mesures nécessaires à son exécution.

#### c) BRADAGE DES PRIX :

##### 1° Articles vendus à des prix imposés :

Nécessité d'une loi fixant les conditions auxquelles un producteur peut imposer aux distributeurs de vendre à un prix déterminé.

Il faudra notamment :

a) Que la libre concurrence soit respectée, en interdisant d'imposer aux distributeurs certaines limitations dans la vente ou l'étalage de produits concurrents;

b) Que le prix imposé laisse au distributeur une rémunération équitable de ses services;

c) Que l'indication du prix imposé soit faite sur l'article emballé d'une manière particulière, déterminée par le Gouvernement;

d) Que le prix imposé devienne obligatoire pour tous les distributeurs;

e) Que l'imposition du prix imposé dépende d'une autorisation du Conseil du Contentieux économique (arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935);

### 2° Autres articles :

Le bradage a été constaté en ce domaine aussi.

Le Commissaire royal conclut à la nécessité d'une enquête officielle, à faire en vertu de la loi du 18 décembre 1936 conférant au Roi le pouvoir de procéder à des enquêtes sur la situation économique du pays.

Cette enquête porterait sur deux points :

a) Sur le bradage des prix, les articles touchés, les méthodes employées;

b) Sur l'observation des règlements commerciaux en matière de commerce de denrées alimentaires et spécialement des viandes.

En ce qui concerne le surpeuplement des professions dans les classes moyennes, le Commissaire royal fait les constatations générales suivantes :

1° 14,75 p. c. des petits commerçants exercent comme profession principale celle d'employé ou d'ouvrier (chiffres de 1930);

2° Un nombre indéterminé de fonctionnaires exercent, sous le nom de leur épouse, un commerce;

3° Un nombre indéterminé de chômeurs exercent un métier;

4° A la faveur de la réduction des heures de travail, nombre d'ouvriers travaillent pour leur propre compte.

Il en résulte divers préjudices pour les classes moyennes :

a) Une partie du chiffre d'affaires est enlevé aux petits commerçants qui vivent uniquement de leur négoce;

b) N'étant pas familiarisés avec la pratique du commerce, des « commerçants à titre accessoire » pratiquent des prix imbattables, se ruinent bien souvent, et entraînent les commerçants voisins à suivre leurs prix et diminuent ainsi les recettes dont le commerçant « professionnel » doit vivre.

Les remèdes proposés sont les suivants :

a) *L'organisation professionnelle*, qui, bien organisée, pourra porter remède au surpeuplement, au cumul de fonctions et au commerce clandestin;

b) *Intervention du législateur* :

1° Nécessité d'une loi générale sur l'établissement, analogue à la proposition de loi approuvée par la Seconde Chambre des Pays-Bas;

2° Amélioration du régime de l'apprentissage et des subventions, notamment pour indemniser les patrons des charges sociales et des taxes.

Les suggestions émises par le Commissaire royal ont retenu l'attention des pouvoirs publics. Les départements compétents se sont tout d'abord appliqués à améliorer leurs moyens généraux d'action et de documentation, en réorganisant leurs services et leurs méthodes de travail. L'activité des chambres de métiers et négoce a été renforcée par l'augmentation des subsides qui leur sont octroyés et qui ont été plus que doublés pour 1937. L'aide financière apportée aux patrons artisans pour favoriser la formation professionnelle de leurs apprentis a été élargie; ainsi, le

nombre des contrats nouveaux d'apprentissage a quasi doublé au cours des deux dernières années; il est passé de 5.911 à 10.607. Un arrêté royal du 30 juin 1937 a mis en vigueur des dispositions organisant la protection des marques collectives. Le régime des marques de fabrique a aussi été amélioré. Dans le cadre de la loi du 10 juin 1937, se trouvent compris le renforcement et l'unification du régime des crédits accordés aux classes moyennes. En matière de protection contre la concurrence déloyale, le Gouvernement a cherché à compléter et à améliorer les dispositions existantes. Une série de projets à l'étude ou à l'examen au Conseil supérieur des Classes moyennes concernent le bradage des prix, les ventes de liquidation et de solde, l'inscription au registre du commerce, les abus du colportage, etc.

\* \* \*

La question des grands magasins a suscité bon nombre de controverses et d'enquêtes à l'occasion desquelles des renseignements statistiques divers ont été fournis, renseignements qui ne manquent pas d'intérêt. C'est ainsi qu'il a été estimé qu'en 1936, les ventes du commerce de détail se seraient élevées à 37 milliards de francs. Sur ce total, les grands magasins, y compris les magasins à prix uniques, auraient vendu pour 1.250 millions, soit 3,4 p. c. du chiffre d'affaires total. Les coopératives auraient eu un chiffre d'affaires à peu près équivalent.

Il a aussi été établi, sur la base d'une enquête faite par le Bureau international pour l'Etude de la Distribution, que la Belgique paraissait bien être le pays comptant le plus grand nombre d'entreprises de commerce de détail par rapport à la population. Le tableau suivant est suggestif à cet égard.

Tous ces chiffres sont basés sur le nombre de commerces de détail, à l'exception des pays marqués d'un astérisque où il n'a pas été possible de faire la distinction entre le gros et le détail

Les chiffres du cadre I se rapportent aux magasins ayant moins de 5 employés, considérés comme petits magasins. Ceux du cadre II portent sur l'ensemble des entreprises, abstraction faite de leur grandeur.

#### Nombre d'entreprises de commerce de détail par rapport à la population.

PAYS	Années	Population en milliers d'habitants	Nombre de commerces de moins de cinq employés	Nombre d'habitants desservis pour un de ces magasins
I. France..... (*)	1926	41.880	248.399	169
Bulgarie..... (*)	1926	6.000	36.834	163
Suède.....	1931	6.210	52.002	119
Grèce..... (*)	—	6.746	65.772	103
Suisse.....	1929	4.125	46.127	89
Pays-Bas.....	1930	8.392	101.398	83
Allemagne.....	1933	65.340	813.187	80
Italie.....	—	42.217	533.258	79
Autriche..... (*)	1930	6.760	110.214	61
II. E. U. A.....	1929	122.700	1.295.114	95
Angleterre.....	1931	39.948	569.100	70
Tchécoslovaquie (*)	1930	14.970	231.543	65
Danemark.....	1925	3.620	64.935	56
III. Belgique.....	1930	8.250	223.011	37

Le chiffre de la Belgique se rapporte aux entreprises de vente au détail exploitées par des particuliers et qui peuvent, de ce fait, être considérées comme petits magasins.

L'écart entre la Belgique, d'une part, et les pays du cadre II et ceux marqués d'un astérisque, d'autre part, est donc en réalité plus fort que celui accusé par la présente statistique.

Tous les chiffres sont extraits d'une enquête faite par le Bureau international pour l'Etude de la Distribution, à l'exception de celui relatif aux Etats-Unis, extrait du *Census of Distribution* de 1930, et de celui relatif à la Belgique, extrait du Recensement commercial et industriel de 1930.

En ce qui concerne la répartition des entreprises du grand commerce de détail en Belgique, on comptait, en 1936, 100 grands magasins, 25 magasins à prix uniques, 1.700 comptoirs de vente des coopératives et 6.000 magasins à succursales multiples.

### III. — LES PRIX

La hausse très vive des prix de gros qui avait caractérisé la fin de l'année 1936 et qui trouvait son origine dans l'envolée des prix des matières premières industrielles, s'est poursuivie au cours du premier trimestre de 1937. La réaction brutale enregistrée aux mois de mars-avril par les grands produits industriels sur le marché international, ne se traduit pas immédiatement dans l'évolution générale de l'indice des prix de gros. Sous l'influence de la hausse des prix des produits mi-finis et finis, compensant le recul des prix des matières premières, l'indice poursuit son mouvement ascendant jusqu'au mois de juillet au cours duquel il atteint un maximum de 702. A partir de ce moment, il s'orienta à la baisse pour atteindre en fin d'année le palier de 659, caractéristique déjà du niveau moyen des prix de gros au début de l'exercice 1937. L'indice moyen des prix de gros s'est ainsi établi en

1937 à 684 soit en avance de 16,3 p. c. sur celui de l'année précédente.

La hausse comme d'ailleurs la baisse des prix n'a pas été uniforme pour toutes les catégories de produits. Les prix des produits agricoles ont dans leur ensemble manifesté une remarquable stabilité. Il est vrai qu'en 1936, ces produits agricoles n'avaient pas participé à la hausse au même point que les produits industriels. En ce qui concerne les produits industriels, les produits minéraux paraissent privilégiés. En fait, la baisse des prix a épargné jusqu'en fin d'année des produits tels que le charbon, les produits sidérurgiques, les matériaux de construction et les engrais chimiques. D'une manière générale, les biens de production se sont tenus à un niveau de prix relativement élevé comparé à celui des biens de consommation.

TABLEAU V.

#### Indices des prix. (Moyennes annuelles.)

ANNÉES	INDICES DES PRIX DE GROS (Base : avril 1914)		INDICES SIMPLÉS DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (Base : avril 1914, indice 100)						INDICES DU COÛT DE LA VIE, 3 <sup>e</sup> CATÉGORIE (Base : 1921, ind. 100)		
	en fr.-nouv.	en fr.-or	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		(1)	(2)	
							en fr.-nouv.	en fr.-or			
1932.....	532	77	—	754	755	692	691	720	104	—	183
1933.....	501	72	—	740	738	677	693	705	102	—	181
1934.....	473	68	—	698	707	636	653	666	96	—	174
1935.....	537	77	56	678	697	627	643	654	94	68	175
1936.....	588	—	61	716	732	664	675	685	—	71	185
1937.....	684	—	71	778	791	733	732	735	—	76	199

(1) Sur la base du taux de stabilisation de 1926.  
(2) Sur la base du taux de dévaluation de 1935.

TABLEAU VI.

#### Indices du coût de la vie, 3<sup>e</sup> catégorie.

(Ménages ouvriers disposant d'un revenu de 30 à moins de 40 fr. par unité de consommation et par quinzaine.)

Base : 1921, indice 100.

(Moyennes annuelles.)

DATES	Nourriture	Habitation, mobilier	Chauffage, éclairage	Vêtements	Besoins hygiéniques, sociaux et moraux	Indice général
1932.....	151	404	176	237	173	183
1933.....	152	401	168	227	175	181
1934.....	144	398	155	218	175	174
1935.....	146	398	155	216	173	175
1936.....	159	400	162	223	174	185
1937.....	175	404	186	239	181	199

L'évolution des prix de détail et du coût de la vie n'avait pas encore marqué en fin d'année l'inflexion des prix de gros. Ce décalage entre l'évolution cyclique des prix de gros et des prix de détail est normal, son ampleur pouvant atteindre dix mois si l'on en juge par l'expérience passée. En fait, compte tenu des influences saisonnières et de certaines circonstances exceptionnelles (la stomatite aphteuse) qui ont défavorablement influencé les prix de quelques denrées agricoles, les prix de détail n'ont plus guère haussé depuis la fin de l'été. A l'indice 758 en décembre 1937, ils marquaient une hausse de 7,6 p. c. par rapport au niveau qu'ils avaient atteint en décembre 1936.

Le tableau VI relatif aux variations du coût de la vie montre que l'augmentation de celui-ci se répartit inégalement entre les différentes catégories de dépenses caractéristiques d'un ménage ouvrier. L'augmentation du coût de la nourriture représente près de

10 p. c., celle du coût du chauffage et de l'éclairage près de 16 p. c. et enfin celle du coût des vêtements près de 9 p. c., alors que la hausse de l'indice général n'est que de 8,3 p. c. de fin 1936 à fin 1937.

De même qu'au cours des années précédentes, l'évolution des prix n'a cessé de faire l'objet de l'attention vigilante du Gouvernement qui, à cet effet, est resté constamment en rapport avec les producteurs et les consommateurs, pour empêcher que le jeu des protections douanières ne provoquât des hausses injustifiées. Jugée d'après les mouvements des prix dans d'autres pays, la Grande-Bretagne par exemple, il y a lieu de reconnaître que l'évolution des prix belges au cours de 1937 a été satisfaisante. D'une manière générale et à quelques exceptions près, ils se sont conformés aux tendances caractéristiques de l'économie mondiale pendant cette période.

## IV. — LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Les obstacles qui ont été accumulés au mouvement du commerce mondial au cours des récentes années et plus particulièrement à partir de 1931 n'ont pas empêché celui-ci de se redresser, au cours de l'exercice écoulé, à son niveau de 1929. L'indice du mouvement du commerce mondial publié par le Bulletin statistique de la Société des Nations sur la base du commerce extérieur de quelque 75 pays (76 pays depuis avril 1937, la Birmanie ayant été séparée de l'Inde) montre qu'au cours du second trimestre de 1937, le mouvement du commerce mondial s'est établi à 99 p. c. de son niveau moyen de 1929, tandis qu'au troisième trimestre, il s'est redressé à parité de ce niveau. Le mouvement de ce commerce pour l'ensemble de l'année représente 96,6 p. c. du mouvement enregistré en 1929, contre 85,4 p. c. en 1936.

Ces tendances favorables n'ont pas manqué d'exercer une heureuse influence sur l'importance de notre commerce extérieur. Les importations ont progressé de 18,9 p. c. en poids et de 27,4 p. c. en valeur. Les exportations, d'autre part, ont avancé de 14,4 p. c. en poids et de 30 p. c. en valeur. Si l'on tient compte de ce que, sur la base des statistiques recueillies par la Société des Nations, la valeur-or du commerce mondial a progressé d'une année à l'autre de 23,5 p. c. environ, il y a lieu de considérer que ces résultats sont particulièrement satisfaisants. Ils le sont d'autant plus que la valeur-or de notre commerce exté-

rieur en 1937 a représenté 61,1 p. c. de celle de l'année 1929 alors que la valeur-or du commerce mondial en 1937 n'a été que de 47,5 p. c. de celle enregistrée en 1929. De plus, si l'on considère le volume de notre commerce extérieur, force est de constater qu'à fort peu de chose près, il s'est redressé au niveau de 1929. Il apparaît donc que les moyens limités qui sont à la disposition de notre économie pour développer ses relations commerciales, ont été heureusement mis à profit pour forcer une conjoncture qui reste, hélas, fort peu favorable à l'expansion des échanges internationaux.

Ces résultats d'ensemble ne doivent cependant pas cacher que l'exercice 1937 a témoigné d'un retournement très net des tendances animant l'évolution du commerce mondial. Ce phénomène n'a pas manqué de se refléter dans les chiffres mensuels du commerce belge. Après un accroissement rapide des exportations durant la première partie de l'année, un certain ralentissement s'est produit en juillet et août, suivi d'un fléchissement en fin d'année. Les chiffres mensuels des importations n'ont pas manifesté une diminution aussi importante. En conséquence, le déficit de la balance commerciale qui, jugé d'après les résultats des trois premiers trimestres de l'année, promettait d'être appréciablement inférieur à ce qu'il était pour la période correspondante de l'année précédente, a revêtu finalement la même importance qu'en 1936.

TABLEAU VII.

**Mouvement commercial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise avec l'étranger**  
(d'après les cinq groupements établis par la convention de Bruxelles du 31 décembre 1913).

ANNÉES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)						VALEURS (millions de francs)						Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exportations aux importations, en %
	Animaux vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent	Totaux	Animaux vivants	Objets d'alimentation et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent	Totaux		
<b>Importations :</b>														
1932.....	30	4.006	26.622	690	0,011	31.348	97	4.179	7.133	4.753	180	16.343	—	—
1933.....	18	3.850	26.087	742	0,431	30.697	60	3.326	7.011	4.425	420	15.243	—	—
1934.....	10	3.799	27.270	667	0,052	31.747	40	2.902	6.865	3.897	319	14.022	—	—
1935.....	13	3.512	26.395	669	0,017	30.600	44	3.498	8.946	4.624	334	17.446	—	—
1936.....	15	4.086	27.998	747	0,019	32.846	46	4.585	11.621	5.047	408	21.708	—	—
1937.....	12	4.078	34.134	840	0,016	39.065	36	5.347	15.677	6.197	405	27.662	—	—
<b>Exportations :</b>														
1932.....	14	982	14.198	4.368	0,162	19.562	98	1.431	5.346	7.937	311	15.124	— 1.219	92,5
1933.....	11	693	14.342	4.890	0,184	19.936	72	987	5.404	7.568	256	14.268	— 955	93,7
1934.....	6	554	14.217	5.212	0,251	19.989	50	779	5.352	7.360	255	13.795	— 227	98,4
1935.....	8	560	14.737	4.994	0,395	20.300	66	873	6.835	8.012	340	16.126	— 1.320	92,4
1936.....	6	625	16.402	4.833	0,240	21.866	67	1.083	8.885	9.490	220	19.745	— 1.962	91,0
1937.....	6	731	18.512	5.761	0,326	25.011	67	1.365	11.426	12.535	296	25.689	— 1.973	92,9

TABLEAU VIII.

Détail, par catégories de marchandises, du commerce spécial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise avec les pays étrangers.

(D'après les XXI sections du tableau du commerce extérieur.)

ANNÉES	CATÉGORIES DE MARCHANDISES																			Totaux généraux pour les 21 sections (1)
	Section I Animaux vivants et prod. du règne animal	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section IV Produits alimentaires, boissons, tabacs	Section V Produits chimiques et pharmaceutiques	Section VII Cuir et peletteries et ouvr. en ces mat.	Section VIII Produits de l'industrie textile	Section IX Vêtements, lingerie et confections	Section X Bois et ouvrages en bois — liège	Section XII Papier et ses applications	Section XIII Ouvr. en pierre et aut. mat. minér., poteries	Section XIV Verre et ouvrages en verre	Section XV Métaux et ouvrages en métaux	Section XVI Machines, engins méc. Mat. ch. fer et électr.	Section XVII Véhicules autres que pour voies ferrées					

A. — Quantités importées et exportées (milliers de tonnes).

<i>Importations :</i>																			
1932 ...	467	4.226	23.098	498	462	2	32	6	1.422	254	200	14	556	50	38	31.348			
1933 ...	462	3.973	22.402	620	492	3	37	6	1.578	240	231	13	524	43	49	30.697			
1934 ...	405	4.064	23.310	671	681	2	37	9	1.330	234	219	13	653	42	54	31.747			
1935 ...	422	3.886	22.374	597	702	3	34	10	1.412	275	143	18	593	41	57	30.590			
1936 ...	465	4.453	23.547	707	697	4	39	11	1.466	304	275	17	733	50	61	32.846			
1937 ...	529	4.633	29.101	746	697	4	53	14	1.541	325	356	19	881	66	78	39.065			
<i>Exportations :</i>																			
1932 ...	204	1.000	11.283	224	1.895	9	89	12	112	63	650	172	3.732	69	19	19.562			
1933 ...	202	659	11.561	297	1.859	9	104	13	106	76	1.055	163	3.712	64	22	19.936			
1934 ...	165	596	11.133	219	1.979	8	119	11	117	78	1.231	171	4.038	66	24	19.989			
1935 ...	172	569	11.586	193	2.035	7	136	11	163	71	965	204	4.035	100	20	20.300			
1936 ...	167	632	12.897	250	2.191	9	164	11	179	82	788	220	4.103	109	30	21.866			
1937 ...	201	811	14.601	217	2.606	12	179	14	209	93	811	249	4.770	160	41	25.011			

B. — Valeurs des importations et exportations (millions de francs).

<i>Importations :</i>																			
1932 ...	2.087	3.871	3.068	963	656	186	885	188	699	459	164	54	1.097	1.008	478	16.343			
1933 ...	1.998	3.414	2.731	895	632	169	840	193	666	409	190	52	1.316	869	412	15.243			
1934 ...	1.665	3.300	2.629	784	647	118	724	161	554	379	195	43	1.257	775	406	14.022			
1935 ...	2.307	4.336	3.034	886	750	198	709	171	695	476	225	52	1.660	933	511	17.446			
1936 ...	3.020	5.876	3.914	1.019	841	197	701	189	792	573	303	54	2.091	1.065	557	21.703			
1937 ...	3.574	7.139	5.616	1.146	909	219	849	208	917	695	341	64	3.203	1.339	857	27.662			
<i>Exportations :</i>																			
1932 ...	1.406	1.242	1.763	460	1.078	273	1.608	225	137	315	689	574	3.967	621	256	15.124			
1933 ...	1.471	1.040	1.693	443	1.036	256	1.578	183	120	318	675	524	3.749	474	259	14.288			
1934 ...	1.167	1.018	1.612	349	1.007	241	1.547	146	98	272	749	526	3.913	460	261	13.795			
1935 ...	1.525	1.245	1.838	359	1.076	265	1.770	169	124	306	1.021	548	4.501	635	239	16.126			
1936 ...	2.029	1.531	2.346	456	1.288	360	2.332	214	149	342	1.478	560	4.983	817	302	19.745			
1937 ...	2.435	2.025	2.792	455	1.602	464	2.834	263	168	400	1.571	624	7.758	1.173	440	25.689			

(1) Les sections VI (cires, savons, huiles, graisses); XI (caoutchouc); XVIII (horlogerie et appareils divers); XIX (instruments de musique); XX (armes) et XXI (compositions diverses), étant trop peu importantes, n'ont pas été relevées.

Le commerce belge paraît avoir manifesté une sensibilité très accusée à ce retournement de conjoncture de l'économie mondiale qui s'est produit au cours de l'exercice 1937. Si l'on examine les répercussions de ce changement de tendance sur le mouvement du commerce mondial, on constate que dans la mesure où un certain recul est discernable en 1937, celui-ci a affecté plus particulièrement le commerce des matières premières. Par contre, les exportations des principaux pays industrialisés d'Europe n'ont pas cessé d'augmenter jusqu'en fin d'année. A cet égard, la Belgique fait donc exception. D'aucuns suggèrent que ce fait n'est pas étranger aux caractères de notre commerce

d'exportation qui comporte une proportion relative élevée de produits mi-finis, ainsi qu'à l'orientation d'une bonne partie de ce commerce vers des pays d'outre-mer. Il n'y a cependant guère d'éléments précis à apporter à l'appui de cette opinion (1).

Si l'on examine les diverses catégories de produits qui interviennent dans le commerce extérieur du pays, on constate que les importations de produits alimentaires ne se sont pas modifiées quantitativement, tandis que les exportations de ces mêmes produits ont

(1) Cf. *Bulletin de l'Institut de Recherches économiques*, février 1938, « Le commerce extérieur de la Belgique en 1937 », par JEAN JUSSIAUT, p. 160.

augmenté de 16,9 p. c. en poids et de 26 p. c. en valeur. Ce progrès est attribuable pour une bonne part à des réexportations de céréales. Notons cependant que les exportations de viande ont presque doublé tandis que les importations sont en recul. Les exportations d'œufs, bien que toujours considérablement inférieures à ce qu'elles étaient autrefois, marquent un progrès de 15 p. c. par rapport à l'année précédente. Les quantités de malt exporté sont en augmentation de 50 p. c. Les exportations de légumes et de fruits frais sont en diminution tandis que les importations sont en progrès.

Le commerce extérieur des produits bruts ou simplement préparés marque, tout particulièrement au cours des neuf premiers mois de l'année, une avance considérable. Celle-ci reflète à la fois la progression des besoins de notre économie en matières premières, une certaine amélioration de la position de la Belgique comme marché redistributeur et enfin, une activité plus soutenue de notre industrie de transformation. Le mouvement des importations est évidemment fortement influencé par l'augmentation de la consommation de minerais et de charbons. Les importations de houille crue ont augmenté de 59 p. c. Les importations de minerais de cuivre ont quintuplé. En ce qui concerne les minerais de plomb, de zinc et d'étain, les progrès sont moins accusés mais atteignent néanmoins l'ordre de 10 à 20 p. c. Ajoutons que parmi les métaux, les importations de cuivre, d'aluminium et de zinc ont presque doublé. Les importations de peaux brutes marquent une augmentation de 18 p. c.; celle-ci s'élève à 50 p. c. pour les importations de caoutchouc. Les importations de matières textiles manifestent un certain progrès qui n'est cependant pas très considérable puisqu'il ne dépasse pas 10 p. c. Il en est de même des importations de bois (5 p. c.) et de pâte de bois (3 p. c.).

Aux importations accrues de minerais et de métaux bruts, correspond une augmentation des exportations de métaux préparés. Les exportations de cuivre, de zinc et de plomb ont respectivement augmenté de 46 p. c., de 56 p. c. et de 18 p. c. Notons que les réexpéditions de minerais de fer ont presque doublé. Les exportations de bois sciés et de pâte à papier sont aussi en avance. Les exportations d'engrais chimiques, de ciment, de chaux et d'autres produits de carrières, ensemble de produits spécifiquement belges, marquent une augmentation qui varie de 10 à 30 p. c. suivant les marchandises envisagées.

En ce qui concerne les produits finis, les importations de produits textiles ne manifestent que peu de changement d'une année à l'autre. Quant aux exportations, on note une augmentation de 30 p. c. pour les filés de coton, de 8 p. c. pour les filés de laine, de 8 p. c. pour les tissus de coton et de 10 p. c. pour les tissus de laine. Les exportations de filés de soie sont en diminution mais les exportations de tissus de soie sont en augmentation. Il en va à peu près de même en ce qui concerne le chanvre et le lin tandis que le

commerce du jute témoigne d'une évolution opposée. Le commerce extérieur en produits de la construction métallique témoigne d'une progression intéressante tant à l'exportation qu'à l'importation. A une augmentation de 30 p. c. des importations de matériel électrique, correspond une avance de 50 p. c. des exportations. Les importations et exportations de machines de toute nature sont respectivement en avance de 32 p. c. et de 38 p. c. Nos exportations de véhicules automobiles augmentent de 60 p. c. tandis que les importations d'automobiles entières ou de pièces détachées, manifestent un progrès de 70 p. c. Les exportations de matériel de chemin de fer augmentent de 60 p. c. Les exportations de cuirs sont en avance de 50 p. c. Aux produits chimiques, les ventes à l'étranger se relèvent de 20 p. c. Le commerce extérieur de nos produits de verrerie n'avance que de 13 p. c., tandis qu'il est en recul pour nos briques et les terres cuites; notons cependant que les exportations de faïences et de porcelaines ont doublé.

Le bilan d'ensemble de l'exercice 1937 marque donc une avance substantielle sur celui de l'année 1936. Il eût été plus favorable encore si le ralentissement de l'activité économique n'avait pas compromis quelque peu les résultats de fin d'année. Sur la base de la statistique publiée selon le schéma proposé par la Société des Nations, on constate que d'une année à l'autre, le volume des importations de produits bruts et de produits ayant subi une préparation simple, a augmenté plus rapidement que celui des exportations de ces mêmes produits; la constatation inverse se dégage des chiffres relatifs au commerce des produits qui ont subi une préparation plus avancée. Par contre, la valeur des importations de produits bruts témoigne d'une avance plus considérable que celle des exportations de ces produits.

L'augmentation de la valeur totale de nos exportations est imputable pour plus de la moitié au commerce de produits ayant subi une préparation simple; ceux-ci paraissent d'ailleurs avoir été particulièrement sensibles à la hausse des prix puisque, en quantité, ces exportations n'ont augmenté que de 11 p. c., alors qu'en valeur, elles ont avancé de 43 p. c. Des relations du même ordre de grandeur s'observent en ce qui concerne le commerce d'importation de ces produits. On remarquera que, rapportée à la tonne, la valeur des importations et des exportations de produits finis n'a que peu varié d'une année à l'autre; elle a légèrement augmenté en ce qui concerne la tonne importée, tandis qu'elle a quelque peu diminué en ce qui concerne la tonne exportée. Comme la valeur moyenne unitaire des produits bruts a moins augmenté que celle des produits finis, il apparaît dès lors que l'évolution relative des prix d'un exercice à un autre a favorisé plus particulièrement la transformation de produits bruts; cette évolution a été beaucoup moins favorable en ce qui concerne la transformation de produits mi-finis en produits finis.

TABLEAU IX.

## Commerce extérieur de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise

d'après la classification adoptée par le Conseil de la Société des Nations (17 septembre 1935).

GROUPES DE PRODUITS	QUANTITÉS (milliers de tonnes)								VALEURS (millions de francs)							
	Articles bruts		Articles ayant subi une transformation				Totaux		Articles bruts		Articles ayant subi une transformation				Totaux	
			simple		plus avancée						simple		plus avancée			
	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937

## IMPORTATIONS.

1. Matières pour la production d'aliments, de boissons et de tabacs (toutes non durables)...	1.900	1.835	161	144	—	—	2.061	1.979	2.411	2.830	151	153	—	—	2.562	2.983
2. Matières pour la production agricole (non durables).....	1.795	2.001	1.018	1.032	—	—	2.813	3.033	898	1.160	624	727	—	—	1.522	1.887
3. Matières non durables pour l'industrie et le commerce (autres que 1 et 2).....	1.365	1.744	248	252	327	352	1.940	2.348	3.863	4.464	1.063	1.172	1.272	1.458	6.198	7.094
4. Matières durables pour l'industrie et le commerce .....	14.531	16.743	2.120	2.291	52	77	16.703	19.111	2.256	3.115	2.083	3.203	356	414	4.695	6.732
5. Huiles et graisses animales et végétales et leurs matières premières (non durables).....	250	267	66	132	—	—	316	399	397	438	223	754	—	—	620	1.192
6. Combustibles, énergie électrique et lubrifiants (tous non durables).....	4.426	6.686	3.772	4.566	—	—	8.198	11.252	610	1.080	886	1.217	—	—	1.406	2.297
7. Equipement et outillage pour l'agriculture, l'industrie et le commerce (tous durables)...	2	1	—	—	89	110	91	111	10	9	—	—	1.232	1.571	1.242	1.580
8. Produits alimentaires, boissons et tabacs (tous non durables).....	426	477	125	140	93	106	644	723	587	658	426	415	416	487	1.429	1.560
9. Autres produits non durables prêts pour la vente au détail ou l'usage des consommateurs.	—	—	—	—	25	30	25	30	—	—	—	—	654	703	654	703
10. Produits durables (biens d'investissement des consommateurs) .....	—	—	—	—	54	77	54	77	—	—	—	—	883	1.227	883	1.227
Articles non classables ou soumis à des conditions spéciales.....	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	407	406
	24.695	29.754	7.510	8.557	640	752	32.846	39.064	11.032	13.754	5.456	7.641	4.813	5.860	21.708	27.662

## EXPORTATIONS.

1. Matières pour la production d'aliments, de boissons et de tabacs (toutes non durables)...	112	223	93	114	—	—	205	337	103	300	141	191	—	—	244	491
2. Matières pour la production agricole (non durables).....	221	225	1.726	2.049	—	—	1.947	2.274	181	195	711	892	—	—	892	1.087
3. Matières non durables pour l'industrie et le commerce (autres que 1 et 2).....	448	797	228	250	605	720	1.281	1.767	2.003	2.345	1.847	2.273	2.124	2.471	5.974	7.089
4. Matières durables pour l'industrie et le commerce .....	4.072	5.643	5.979	6.679	394	592	10.445	12.914	634	857	4.679	7.218	2.106	2.347	7.419	10.422
5. Huiles et graisses animales et végétales et leurs matières premières (non durables).....	8	7	32	66	—	—	40	73	13	14	127	384	—	—	140	398
6. Combustibles, énergie électrique et lubrifiants (tous non durables).....	4.749	4.353	2.500	2.402	—	—	7.249	6.755	790	869	704	751	—	—	1.494	1.620
7. Equipement et outillage pour l'agriculture, l'industrie et le commerce (tous durables)...	6	5	—	—	189	273	195	278	59	58	—	—	1.119	1.654	1.178	1.712
8. Produits alimentaires, boissons et tabacs (tous non durables).....	206	209	21	154	158	115	385	478	370	383	74	137	347	317	791	837
9. Autres produits non durables prêts pour la vente au détail ou l'usage des consommateurs.	—	—	—	—	35	38	35	38	—	—	—	—	697	813	697	813
10. Produits durables (biens d'investissement des consommateurs) .....	—	—	—	—	82	95	82	95	—	—	—	—	800	1.064	800	1.064
Articles non classables ou soumis à des conditions spéciales .....	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	117	156
	9.822	11.462	10.579	11.714	1.463	1.833	21.865	25.010	4.153	5.021	8.283	11.846	7.193	8.666	19.746	25.689



TABLEAU X.

**Commerce extérieur de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise en 1937**  
*d'après la classification adoptée par le Conseil de la Société des Nations (17 septembre 1935).*

Indices en pour-cent des chiffres de 1936.

GROUPES DE PRODUITS	QUANTITÉS (en % de 1936)			VALEURS (en % de 1936)				
	Articles bruts	Articles ayant subi une transformation		Totaux	Articles bruts	Articles ayant subi une transformation		Totaux
		simple	plus avancée			simple	plus avancée	
<b>IMPORTATIONS.</b>								
1. Matières pour la production d'aliments, de boissons et de tabacs (toutes non durables) .....	96,6	89,5	—	96,2	117,3	101,3	—	116,4
2. Matières pour la production agricole (non durables) ..	111,5	101,4	—	107,8	129,2	116,5	—	124,0
3. Matières non durables pour l'industrie et le commerce (autres que 1 et 2).....	127,8	101,6	107,7	121,0	115,5	110,2	114,6	114,5
4. Matières durables pour l'industrie et le commerce....	115,2	108,1	148,0	114,4	138,1	153,8	116,2	143,4
5. Huiles et graisses animales et végétales et leurs matières premières (non durables) .....	106,8	200,0	—	126,2	110,3	338,1	—	192,3
6. Combustibles, énergie électrique et lubrifiants (tous non durables) .....	151,1	121,0	—	137,2	177,0	137,4	—	153,5
7. Équipement et outillage pour l'agriculture, l'industrie et le commerce (tous durables) .....	50,7	—	123,6	122,0	90,0	—	127,5	127,2
8. Produits alimentaires, boissons et tabacs (tous non durables) .....	112,0	112,0	114,0	112,3	112,1	97,4	117,1	109,2
9. Autres produits non durables prêts pour la vente au détail ou l'usage des consommateurs.....	—	—	120,0	120,0	—	—	107,5	107,5
10. Produits durables (biens d'investissement des consommateurs) .....	—	—	142,6	142,6	—	—	138,9	138,9
Articles non classables ou soumis à des conditions spéciales.....	—	—	—	100,0	—	—	—	90,8
	120,5	114,0	117,5	119,0	124,7	140,0	121,8	127,4
<b>EXPORTATIONS.</b>								
1. Matières pour la production d'aliments, de boissons et de tabacs (toutes non durables) .....	199,1	122,6	—	164,4	291,3	135,5	—	201,2
2. Matières pour la production agricole (non durables) ..	101,8	118,7	—	116,8	107,7	125,5	—	121,9
3. Matières non durables pour l'industrie et le commerce (autres que 1 et 2).....	178,0	109,6	119,0	137,9	117,1	123,1	116,3	118,7
4. Matières durables pour l'industrie et le commerce....	138,6	111,7	150,3	123,6	135,2	154,3	111,4	140,5
5. Huiles et graisses animales et végétales et leurs matières premières (non durables) .....	87,5	206,2	—	182,5	107,7	302,4	—	284,3
6. Combustibles, énergie électrique et lubrifiants (tous non durables) .....	91,7	96,1	—	93,1	110,0	106,7	—	108,4
7. Équipement et outillage pour l'agriculture, l'industrie et le commerce (tous durables) .....	83,3	—	144,5	142,5	98,3	—	147,8	145,3
8. Produits alimentaires, boissons et tabacs (tous non durables) .....	101,4	733,3	72,8	124,1	103,5	185,1	91,4	105,8
9. Autres produits non durables prêts pour la vente au détail ou l'usage des consommateurs.....	—	—	108,5	108,5	—	—	116,6	116,6
10. Produits durables (biens d'investissement des consommateurs) .....	—	—	115,9	115,8	—	—	133,0	133,0
Articles non classables ou soumis à des conditions spéciales .....	—	—	—	100,0	—	—	—	133,3
	116,7	110,7	125,2	114,3	120,9	143,0	120,5	130,1

L'orientation de notre commerce extérieur ne présente pas de caractéristiques nouvelles. L'accroissement relatif de nos échanges avec les pays voisins, France, Allemagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne et Irlande reste inférieur dans son ensemble à l'augmentation relative totale de notre commerce. Si le développement de nos relations avec la Grande-Bretagne et les Pays-Bas se fonde surtout sur un échange plus

ample de produits finis, l'augmentation du commerce avec l'Allemagne et la France est particulièrement appréciable en ce qui concerne les produits bruts et les produits mi-finis. Notons que ces quatre pays qui, en 1929, prenaient 55,3 p. c. de la valeur de nos exportations, ne recevaient plus en 1937 que 53,4 p. c. de celle-ci. Entre les mêmes années, leur part dans notre commerce d'importation est tombée de 56 p. c. à 40,3 p. c.

Nos exportations vers les pays scandinaves ont progressé de 41 p. c., ce qui porte leur part à 5,5 p. c. de notre commerce total d'exportation. Cette part était de 3,1 p. c. en 1929. Les métaux, le coke, certains produits de l'industrie textile et de la construction mécanique témoignent cette année d'une avance intéressante. L'augmentation des importations en provenance de ces pays, bien que relativement moins importante que celle des exportations, porte surtout sur les minerais, la cellulose, le papier et les machines.

Vers les pays baltes, nos exportations ont avancé de 62 à 84 p. c., mais nos importations de ces pays ont diminué. La même observation vaut en ce qui concerne les importations d'origine polonaise. Nos exportations vers la Pologne ont cependant augmenté de 26 p. c.

Le mouvement de nos échanges avec les pays d'Europe centrale a progressé tant à l'importation qu'à l'exportation, dans la même mesure que le mouvement général de notre commerce. Les exportations vers la Tchécoslovaquie ont cependant avancé de 41 p. c. Vers les pays balkaniques, l'accroissement proportionnel de nos exportations est remarquable tout particulièrement en ce qui concerne la Bulgarie et la Roumanie. En Europe méridionale, on constate une reprise de nos exportations vers l'Espagne, marché qui avait été sévèrement compromis en 1936 par la guerre civile, tandis que notre commerce avec l'Italie s'est amélioré.

Au total, le développement relatif de nos relations commerciales avec les pays européens (l'U. R. S. S. exclue) est inférieur à celui de notre commerce global et ceci tant à l'importation qu'à l'exportation.

TABLEAU XI.

Liste des principaux pays avec lesquels l'Union Economique belgo-luxembourgeoise a fait le commerce en 1936 et 1937.  
(millions de francs).

PAYS DE PROVENANCE OU DE DESTINATION	EXPORTATIONS			IMPORTATIONS		
	1936	1937	Augmentation ou diminution en %	1936	1937	Augmentation ou diminution en %
Congo Belge.....	233	389	+ 67,0	1.515	2.273	+ 50,0
<b>Pays d'Europe :</b>						
France.....	3.520	4.421	+ 25,6	2.898	3.450	+ 19,0
Royaume-Uni.....	2.888	3.493	+ 20,9	1.959	2.304	+ 17,6
Pays-Bas.....	2.360	2.832	+ 20,0	1.936	2.266	+ 17,0
Allemagne.....	2.064	2.810	+ 36,1	2.476	3.120	+ 26,0
Italie.....	243	313	+ 28,8	70	204	+ 191,4
Suisse.....	490	616	+ 25,7	233	308	+ 32,2
Suède.....	471	666	+ 41,4	347	488	+ 40,6
Espagne.....	131	259	+ 97,7	169	115	- 32,0
U. R. S. S.....	298	442	+ 48,3	632	747	+ 18,2
Norvège.....	248	332	+ 33,9	221	315	+ 42,5
Pologne-Dantzig.....	245	308	+ 25,7	482	355	- 26,3
Finlande.....	169	285	+ 68,6	283	291	+ 2,8
Tchécoslovaquie.....	113	159	+ 40,7	216	256	+ 18,5
Portugal.....	155	200	+ 29,0	82	100	+ 22,0
<b>TOTAUX...</b>	<b>13.395</b>	<b>17.136</b>	<b>+ 27,9</b>	<b>12.004</b>	<b>14.319</b>	<b>+ 19,3</b>
<b>Pays d'outre-mer :</b>						
États-Unis.....	1.573	1.940	+ 23,3	1.475	2.386	+ 61,8
Argentine.....	597	947	+ 73,1	1.189	1.725	+ 45,1
Indes britanniques.....	391	448	+ 14,6	637	966	+ 51,6
Egypte.....	239	270	+ 13,0	62	107	+ 72,6
Chine.....	(1)	361	(1)	(1)	68	(1)
Union sud-africaine.....	(1)	348	(1)	(1)	286	(1)
Brésil.....	170	329	+ 93,5	318	357	+ 12,3
Canada.....	203	252	+ 24,1	821	618	- 24,7
Japon.....	177	295	+ 66,7	111	142	+ 27,9
Australie.....	85	116	+ 38,8	874	983	+ 12,5
Indes néerlandaises.....	142	221	+ 55,6	155	167	+ 7,7
<b>TOTAUX...</b>	<b>3.577</b>	<b>5.527</b>	<b>(1)</b>	<b>5.642</b>	<b>7.805</b>	<b>(1)</b>
<b>Totaux pour les pays considérés.....</b>	<b>17.205</b>	<b>23.052</b>	<b>(1)</b>	<b>19.161</b>	<b>24.397</b>	<b>(1)</b>
<b>Totaux généraux du commerce spécial...</b>	<b>19.745</b>	<b>25.689</b>	<b>+ 30,1</b>	<b>21.708</b>	<b>27.662</b>	<b>+ 27,4</b>

(1) En raison des modifications apportées à la nomenclature des pays de provenance et de destination, les chiffres de 1937 ne sont pas comparables à ceux de 1936.

TABLEAU XII.

Tableau, par principaux pays de provenance et de destination, du commerce spécial de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise.

VALEURS (millions de francs).

PAYS	ANNÉES	CATÉGORIES DE MARCHANDISES																			Totaux généraux pour les 21 rubriques
		Section I Animaux vivants et prod. du règne animal	Section II Produits du règne végétal	Section III Produits minéraux	Section IV Produits des industries aliment., boissons, etc.	Section V Produits chimiques et pharmaceutiques	Section VI Cuir et peletteries et ouvrages en ces mat.	Section VIII Produits de l'industrie textile	Section IX Vêtements, lingerie et conf. de toute espèce	Section X Bois et ouvrages en bois, ouvrages en liège	Section XII Papiers et ses applications	Section XIII Ouvrages en pierres etc.	Section XIV Verre et ouvrages en verre	Section XV Métaux et ouvrages en métaux	Section XVI Machines, engins mécaniques, etc.	Section XVII Véhicules autres que pour voies ferrées					
<b>IMPORTATIONS</b>																					
France .....	1935	450	205	547	157	299	61	300	18	31	98	16	11	222	144	65	2.725				
	1936	619	212	511	166	305	53	251	15	41	111	19	9	289	134	60	2.898				
	1937	675	304	647	211	336	67	308	16	78	123	20	9	322	155	79	3.450				
Pays-Bas .....	1935	285	460	410	124	45	18	36	4	17	40	15	3	68	83	12	1.636				
	1936	332	553	486	136	58	17	44	5	16	46	20	4	91	87	26	1.936				
	1937	305	671	572	132	65	22	53	5	23	51	22	6	206	101	16	2.266				
Royaume-Uni .....	1935	338	61	252	56	42	40	191	20	3	29	12	2	103	133	43	1.393				
	1936	456	74	570	48	44	47	217	24	5	32	17	2	153	144	45	1.959				
	1937	437	75	806	44	50	50	231	25	5	39	19	2	216	161	73	2.304				
Union douanière alle- mande .....	1935	38	44	505	21	197	57	86	69	21	99	90	20	285	357	79	2.133				
	1936	22	45	585	21	228	58	93	80	21	126	135	21	328	447	97	2.476				
	1937	17	41	967	22	255	51	103	75	23	134	150	22	396	539	131	3.120				
États-Unis d'Amérique .	1935	16	310	220	151	43	12	5	7	68	21	1	—	34	92	289	1.296				
	1936	20	310	270	168	56	10	6	11	86	24	1	—	63	108	313	1.475				
	1937	23	592	448	227	62	12	10	14	84	35	4	—	134	173	532	2.386				
Congo Belge .....	1935	14	283	226	11	—	—	—	—	8	—	—	—	729	—	—	1.271				
	1936	20	410	248	12	—	—	—	—	12	—	—	—	811	—	—	1.515				
	1937	22	437	348	20	—	—	—	—	25	—	—	—	1.421	—	—	2.273				
<b>EXPORTATIONS</b>																					
France .....	1935	512	323	764	48	136	53	67	18	26	79	115	30	626	93	22	2.960				
	1936	638	366	901	101	156	65	113	31	30	97	167	35	583	111	62	3.520				
	1937	762	453	1.181	104	194	64	189	50	24	100	158	31	748	156	136	4.421				
Pays-Bas .....	1935	101	114	227	21	178	21	248	82	44	37	126	41	358	77	124	1.845				
	1936	128	130	312	31	227	24	388	92	48	43	168	37	427	105	138	2.360				
	1937	178	148	331	30	240	28	422	74	53	54	156	42	730	136	143	2.832				
Royaume-Uni .....	1935	138	304	217	81	116	48	269	20	14	39	129	174	693	46	3	2.400				
	1936	225	399	229	87	122	77	370	25	21	41	167	200	717	85	5	2.888				
	1937	250	457	276	87	121	68	396	36	24	47	196	181	1.115	107	12	3.493				
Union douanière alle- mande .....	1935	337	204	149	6	153	63	139	3	7	11	63	2	414	19	3	1.583				
	1936	461	264	214	9	158	98	155	4	11	9	103	2	535	27	3	2.064				
	1937	516	318	324	17	203	169	218	7	15	8	82	3	876	34	4	2.810				
États-Unis d'Amérique .	1935	45	111	89	2	104	8	263	5	1	19	221	8	89	11	—	901				
	1936	91	130	152	2	129	16	411	6	2	23	395	17	167	8	—	1.573				
	1937	158	194	177	3	164	25	476	8	4	27	407	41	214	7	—	1.940				
Congo Belge .....	1935	2	5	6	17	11	2	20	10	1	6	1	1	34	24	7	162				
	1936	2	6	10	22	12	2	22	14	1	8	2	2	58	43	11	233				
	1937	3	8	8	27	16	2	29	19	2	11	3	2	115	91	26	389				

Notre commerce d'exportation vers les Etats-Unis, en progrès sur celui de 1936, a néanmoins souffert du ralentissement de l'activité économique que ce pays a subi dès à fin du premier semestre de l'année. Les importations marquent toutefois une très forte avance qui s'explique pour une bonne part par l'accroissement des importations de voitures automobiles. Les

besoins en grain ayant été satisfaits dans une plus large mesure par les Etats-Unis, l'Argentine et la Roumanie, on constate une diminution de 22 p. c. de la valeur des importations d'origine canadienne.

Notre commerce d'exportation vers l'Amérique du Sud a progressé de 58 p. c. L'augmentation relative de nos exportations vers les pays asiatiques atteint le

même ordre de grandeur; celles-ci ont été surtout influencées par les expéditions de produits sidérurgiques en destination du Japon et de la Chine. Vers l'Afrique, la valeur de nos exportations n'a augmenté au total que de 24 p. c.; l'accroissement de nos exportations vers le Congo belge représente cependant 67 p. c. Les importations d'origine africaine ont augmenté de 54 p. c. Le coefficient relatif au Congo belge est légèrement inférieur. Les importations d'origine asiatique sont en progrès de 67 p. c., tandis que les importations d'origine sud-américaine ne témoignent que d'une avance de 30 p. c.

En résumé, l'orientation de nos courants commerciaux et le développement de ceux-ci au cours de l'année écoulée confirment les tendances qui avaient déjà été notées en 1936. Les entraves que nombre de pays avaient dû apporter à leur commerce au cours des années de crise, purent être relâchées au fur et à mesure de l'amélioration de la conjoncture et de la hausse des prix des matières premières, hausse qui devait faciliter le règlement des dettes extérieures de ces pays. Notre commerce d'exportation n'a pas man-

qué de bénéficier de ce retour à une situation plus normale des affaires, ce qui explique le progrès de nos échanges avec les pays baltes, la Roumanie, la Bulgarie et les pays de l'Amérique latine. La situation politique internationale et son évolution ont, d'autre part, également influencé nos courants commerciaux; en témoigne plus particulièrement notre commerce avec certains pays de l'Europe méridionale et de l'Extrême-Orient. Finalement, le bilan de nos échanges est marqué au sceau de l'importante consommation de matières premières et de produits mi-finis qui a caractérisé l'exercice 1937. Alors qu'en 1936, comme d'ailleurs en 1935, le développement de nos échanges s'était effectué en ordre principal avec les pays bénéficiant déjà d'une reprise économique avancée, on peut constater qu'en 1937, il s'est étendu d'une manière générale au monde entier. Rappelons, en terminant, que les perspectives en fin d'année étaient nettement moins favorables et que les résultats que l'on peut raisonnablement attendre de l'année 1938 ne seront sans doute pas aussi satisfaisants que ceux qui ont été enregistrés pour l'exercice écoulé.

## V. — NOS ACCORDS COMMERCIAUX A LA DATE DU 15 MAI 1938

Comme chaque année, nous devons à la bonne obligation des services du Ministère des Affaires étrangères, de pouvoir publier un état, à jour au 15 mai 1938, de nos accords commerciaux, la liste des mar-

chandises dont l'importation était soumise à contingentement et celle des marchandises dont l'exportation était subordonnée à la production d'une autorisation.

### A. — ETAT DES ACCORDS COMMERCIAUX CONCLUS PAR LA BELGIQUE.

#### I. — Conventions bilatérales.

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
<b>ALBANIE :</b> Arrangement provisoire	19- 2-1929	10- 6-1929	Traitement général réciproque de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
<b>ALLEMAGNE :</b> Accord commercial provisoire général . . . .	4- 4-1925	1-10-1925	Traitement de la nation la plus favorisée et tarifs annexés.	Les derniers droits différentiels prévus dans l'accord ont cessé leurs effets le 1 <sup>er</sup> octobre 1926.
1 <sup>er</sup> Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925 . . . . .	3-10-1931	12-10-1931		
2 <sup>e</sup> Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925 . . . . .	5- 4-1932	15- 4-1932		
3 <sup>e</sup> Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925 . . . . .	24- 3-1933	7- 4-1933		
4 <sup>e</sup> Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925 . . . . .	10- 5-1933	{ 30- 5-1933 22- 5-1933		
5 <sup>e</sup> Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925 . . . . .	26- 6-1933	1- 7-1933		
6 <sup>e</sup> Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925 . . . . .	5- 9-1934	{ 20- 9-1934 15- 9-1934		Les arrangements additionnels modifient certaines tarifications conventionnelles inscrites dans l'accord provisoire général du 4 avril 1925.
7 <sup>e</sup> Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925 . . . . .	12- 3-1935	22- 3-1935		
8 <sup>e</sup> Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925 . . . . .	23- 5-1935	5- 6-1935		
9 <sup>e</sup> Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925 . . . . .	27- 7-1935	12- 8-1935		
10 <sup>e</sup> Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925 . . . . .	23-12-1935	1- 1-1936		

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
11 <sup>e</sup> Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925.....	12- 2-1936	1- 3-1936	Les arrangements additionnels modifient certaines tarifications conventionnelles inscrites dans l'accord provisoire général du 4 avril 1925.	
12 <sup>e</sup> Arrangement additionnel à l'accord du 4-4-1925.....	28- 2-1938	1- 3-1938		
Accord de paiement .	27- 7-1935	1- 8-1935		
1 <sup>er</sup> Arrangement additionnel à l'accord de paiement du 27 juillet 1935 .....	7-11-1936	20-11-1936	Affectation à donner au pourcentage de rentrée de devises qui sera disponible après amortissement complet des arriérés.	
2 <sup>e</sup> Arrangement additionnel à l'accord de paiement du 27 juillet 1935 .....	21-12-1936	16- 4-1937		
Accord de tourisme...	5- 7-1937	16- 7-1937		
Accord de contingentement des charbons	11- 4-1938	1- 4-1938		
<b>ARGENTINE :</b>				
Accord commercial provisoire .....	16- 1-1934	16- 1-1934	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
Convention pour favoriser les règlements et les échanges commerciaux.....	16- 1-1934	20- 1-1934		
<b>AUSTRALIE :</b>				
Accord commercial provisoire .....	3-10-1936	1- 1-1937	Traitement de la nation étrangère la plus favorisée. Annexes tarifaires.	
<b>AUTRICHE (1) :</b>				
Traité de commerce ..	14-12-1923	13- 9-1923	Traitement de la nation la plus favorisée et tarifs annexés.	Le traitement différentiel prévu par le traité à l'égard de certains produits autrichiens a cessé ses effets le 1 <sup>er</sup> janvier 1926.
Protocole additionnel.	7- 7-1926	7- 6-1927	Le protocole apporte quelques modifications au tarif annexé pour l'entrée de certains produits de l'Union en Autriche.	
<b>BOLIVIE :</b>				
Traité d'amitié, de commerce et de navigation .....	18- 4-1912	3- 5-1913	Traitement de la nation la plus favorisée.	

(1) Un arrangement relatif à l'intégration du trafic commercial belgo-luxembourgeois-autrichien dans le cadre des accords économiques belgo-allemands a été conclu avec le Reich le 7 mai 1938. L'accord de paiement entre l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et l'Allemagne, du 27 juillet 1935, sera appliqué à l'ancien territoire fédéral autrichien à partir du 30 juin 1938.

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
<b>BRÉSIL :</b>				
Accord commercial provisoire .....	14- 1-1932	14- 1-1932	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
<i>Modus vivendi</i> .....	28-12-1936	1- 1-1937	Traitement de la nation la plus favorisée. Prorogation de l'accord du 14-1-1932.	Echange de lettres.
Accord de paiement ..	28-12-1936	1- 1-1937		Echange de lettres.
<b>BULGARIE :</b>				
Accord commercial provisoire .....	8- 2-1926	8- 2-1926	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
Convention pour favoriser les échanges et les règlements commerciaux .....	1- 4-1936	16- 4-1936		
<b>CANADA :</b>				
Traité de commerce ..	3- 7-1924	22-10-1924	Traitement de la nation étrangère la plus favorisée.	
Echange de lettres ...	18- 5-1936	2- 5-1936	Modifications tarifaires.	
<b>CHILI (1) :</b>				
Convention pour favoriser les règlements d'échanges commerciaux .....	26- 5-1933	9- 9-1933		
Echange de lettres ...	28- 2-1935	28- 8-1936	Fixation du contingent de nitrate.	
Accord commercial provisoire .....	27- 8-1936	27- 8-1936	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
<b>CHINE :</b>				
Traité préliminaire ...	22-11-1928	28- 2-1929	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>DANEMARK :</b>				
Traité de commerce et de navigation .....	18- 6-1895	26- 6-1895	Traitement de la nation la plus favorisée.	
Accord de contingentement .....	25- 2-1936	1- 1-1936		
Echange de lettres ...	1- 3-1937	1- 3-1937	Modification de contingents.	
Echange de lettres ...	19- 4-1938	19- 4-1938	Aménagement de l'accord du 25-2-1936.	
<b>ÉGYPTE :</b>				
Accord commercial ..	28- 5-1930	28- 5-1930	Traitement réciproque de la nation la plus favorisée.	
<b>ÉQUATEUR :</b>				
Traité de commerce ..	5- 3-1887	10- 4-1888	Traitement de la nation la plus favorisée.	

(1) Un accord apportant des aménagements aux accords précédents sera signé très prochainement. Il entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1938.

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
<b>ÉQUATEUR :</b>				
Protocole .....	17-10-1937	3-11-1937	Réduction de 30 p. c. des droits applicables aux produits belges sous condition que la balance commerciale soit favorable à l'Équateur.	
<b>ESPAGNE :</b>				
<i>Modus vivendi</i> commercial .....	26-10-1925	1-11-1925	Traitement de la nation la plus favorisée limité à certains produits spécifiés.	Echange de lettres.
Arrangement commercial .....	15-12-1928	1- 1-1929	Traitement de la nation la plus favorisée.	Modifie le <i>modus vivendi</i> du 26 octobre 1925, par la suppression des listes annexées.
Echange de lettres ...	4- 4-1936	1- 4-1936	Fixation des contingents.	
Convention générale des paiements .....	4- 4-1936	13- 4-1936	Suspendu par l'arrêté royal du 1-10-1936.	
<b>ESTHONIE :</b>				
Traité de commerce et de navigation .....	28- 9-1926	5- 6-1937	Traitement de la nation la plus favorisée.	
Arrangement commercial .....	10- 1-1938	10- 1-1938	Contingents.	
Arrangement commercial et de transferts.	13- 1-1938	13- 1-1938		
<b>ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE :</b>				
Traité de commerce et de navigation .....	8- 3-1875	11- 6-1875	Traitement de la nation la plus favorisée.	
Accord commercial ..	27- 2-1935	1- 4-1935	Annexes tarifaires.	Echange de lettres.
<b>FINLANDE</b>				
Accord commercial provisoire .....	9- 2-1924 9-12-1924	12- 7-1924	Traitement de la nation la plus favorisée limité à certains produits spécifiés dans les listes annexées.	
Echange complémentaire de lettres ....	16- 9-1925 3-10-1925	23-10-1925	Le traitement de la nation la plus favorisée est étendu à tous les produits.	
<b>FRANCE :</b>				
Echange de déclarations .....	30- 1-1892	1- 2-1892	La Belgique accorde le traitement de la nation la plus favorisée; la France, le bénéfice de son tarif minimum.	
Accord commercial ..	23- 2-1928	15- 4-1928	Traitement de la nation la plus favorisée avec tarifs annexés.	
Arrangement additionnel .....	28- 3-1929	15- 4-1929	Déclassements douaniers et certaines modifications tarifaires.	Complète et précise l'accord commercial du 23 février 1928.
Avenant à l'accord commercial et à l'arrangement additionnel .....	15- 4-1931	23- 4-1931	Contingents agricoles. Déclassements douaniers et certaines modifications tarifaires.	



<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
<b>FRANCE :</b>				
Avenant .....	29- 7-1933	29- 7-1933	Faculté de faire cesser les effets de consolidations ou de réductions prévues par les accords antérieurs.	
Arrangement commercial.....	4- 8-1934	13- 4-1934	Certaines dispositions en vigueur. Gestion des contingents.	
Avenant .....	1- 5-1935	17- 5-1935	Annexes tarifaires.	Echange de lettres.
Avenant .....	29- 7-1935	29- 7-1935	Permettant les déconsolidations de droits conventionnels.	
Arrangement .....	28-12-1937	1- 1-1938	Fixation des contingents supplémentaires pour 1938; régime des produits agricoles; régime d'importation en France des bateaux de rivières, des peaux de lapin; confirmation des réductions de droit accordées à la France par les échanges de cahiers communs.	
Echange de lettres ...	28- 1-1938	28- 1-1938	Déconsolidation des droits et nouveau régime des plantes vivantes à l'entrée de la France.	
Echange de lettres ...	1- 2-1938	—	Consacrant la déconsolidation de part et d'autre de certains droits conventionnels en application de l'avenant du 29-7-1933.	
<b>GRANDE-BRETAGNE :</b>				
<i>Modus vivendi</i> .....	27- 6-1898	30- 7-1898	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>GRÈCE :</b>				
Accord provisoire ....	10- 9-1926	12- 9-1926	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de notes.
Convention pour le règlement par voie de compensation des créances commerciales .....	6- 6-1934	6- 6-1934		
<b>GUATÉMALA :</b>				
Traité de commerce et de navigation .....	7-11-1924	29- 6-1927	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>HAÏTI :</b>				
Accord commercial provisoire .....	9- 7-1936	9- 7-1936	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres
<b>HONDURAS :</b>				
Traité de commerce et de navigation .....	25- 3-1909	20- 8-1910	Traitement de la nation la plus favorisée.	
Déclaration additionnelle.....	30- 8-1909	—		
<b>HONGRIE :</b>				
Accord commercial provisoire .....	30- 9-1924	26- 7-1924	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
Convention pour favoriser les échanges et les règlements commerciaux.....	15- 7-1936	15- 7-1936		
Accord de contingentement .....	12- 2-1938	1- 7-1937		

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
<b>IRAN :</b>				
Convention de commerce et de navigation .	9- 5-1929	9-12-1930	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>IRLANDE :</b>				
Accord commercial ..	28-12-1936	28-12-1936	Traitement de la nation la plus favorisée sans exemption des droits de douane.	
Échange de lettres ...	13-12-1937	1-12-1937	Prorogation accord commercial du 28-12-1936.	
<b>ITALIE :</b>				
Traité de commerce et de navigation .....	11-12-1882	1- 1-1883	Traitement de la nation la plus favorisée.	
Convention commerciale.....	30- 6-1937	1- 4-1937	Annexes tarifaires.	
Accord automobile ...	30- 6-1937	1- 4-1937	Annexes tarifaires.	
Accord verres à vitres, cristallerie-glacierie .	30- 6-1937	1- 4-1937		
Accord sur les appellations d'origine .....	30- 6-1937	1- 4-1937		
Protocole additionnel à la convention commerciale .....	30- 6-1937	1- 4-1937	Fixation des contingents.	
Convention de paiement .....	30- 6-1937	1- 7-1937		
Avenant à la convention du 30-6-1937..	9-10-1937	18- 2-1938		
<b>JAPON :</b>				
Traité de commerce et de navigation .....	27- 6-1924	1- 8-1925	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>LETTONIE :</b>				
Traité de commerce et de navigation .....	7- 7-1925	25- 8-1926	Traitement de la nation la plus favorisée.	
Convention pour favoriser les échanges commerciaux .....	22- 2-1936	9- 3-1937		
<b>LIBÉRIA :</b>				
Traité d'amitié, de commerce et de navigation .....	1- 5-1885	1- 4-1886	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>LITHUANIE:</b>				
Convention commerciale provisoire ....	16- 8-1928	16- 8-1928	Traitement de la nation la plus favorisée.	
(1) Accord de contingentement (avec clause garantissant la liberté des transferts) .....	30- 4-1937	1- 5-1937		

(1) Un arrangement commercial remplaçant l'accord de contingentement du 30 avril 1937 sera signé très prochainement. Il entrera en vigueur avec effet rétroactif à la date du 1<sup>er</sup> mai 1938.

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
<b>MAROC :</b>				
Traité d'amitié, de commerce et de navigation .....	4- 1-1862	18- 5-1862	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>NORVÈGE :</b>				
Traité d'amitié, de commerce et de navigation .....	27- 6-1910	5-10-1911	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>NOUVELLE-ZÉLANDE :</b>				
Accord commercial provisoire .....	5-12-1933	16-12-1933	Traitement de la nation la plus favorisée. Annexes tarifaires.	Sont exceptés de ce traitement les avantages préférentiels accordés aux pays qui constituent l'Empire britannique.
Accord additionnel à l'accord du 5-12-33 .	10 et 21-8-1936	1- 9-1936	Nouvelles listes tarifaires.	Echange de lettres.
<b>PAYS-BAS :</b>				
Convention de commerce et de navigation .....	12- 5-1863	14 -7-1863	Traitement de la nation la plus favorisée.	Ce régime est également d'application dans les possessions coloniales néerlandaises.
Convention additionnelle.....	7-12-1865	8- 5-1866	Traitement de la nation la plus favorisée.	Complète, par une disposition concernant les personnes, la convention précédente.
Arrangement relatif aux contingentements ..	30- 6-1937	1- 5-1937		
<b>POLOGNE :</b>				
Traité de commerce ..	30-12-1922	6-10-1923	Traitement de la nation la plus favorisée.	
Avenant au traité de commerce du 30 décembre 1922 .....	2- 3-1936	22- 3-1936	Annexes tarifaires.	
Protocole additionnel à l'avenant au traité de commerce du 3-12-1922.....	7- 1-1937	3- 2-1937	Annexes tarifaires.	
Accord de contingentement .....	7- 1-1937	1- 1-1937		
<b>PORTUGAL :</b>				
Accord provisoire (déclaration) .....	11-12-1897	1- 8-1898	Bénéfice réciproque du tarif minimum pour tous les produits intéressant l'exportation des deux pays.	
Déclaration complémentaire .....	22- 1-1920	28- 2-1920	Fixe la limite de force alcoolique au delà de laquelle les vins portugais importés en Belgique seront considérés comme liqueurs au point de vue de l'application des droits.	
Arrangement commercial.....	6- 1-1927	8- 5-1927	1° Régime des vins de Porto et de Madère en Belgique; 2° Régime des restrictions à l'importation; 3° Navigation.	Echange de notes.

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
<b>ROUMANIE :</b>				
Accord commercial provisoire .....	28- 8-1930	1- 9-1930	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
Accord de transfert...	24- 8-1937	24- 8-1937		
<b>SALVADOR :</b>				
Convention commerciale provisoire ....	21- 3-1906	24- 4-1907	Traitement de la nation la plus favorisée.	Dénoncée le 9 décembre 1930 pour cesser ses effets le 15 décembre 1931. Prorogée pour un an du 15-12-1937 au 15-12-1938.
<b>SIAM :</b>				
Traité d'amitié de commerce et de navigation	5-11-1937	5- 5-1938	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>SUÈDE :</b>				
Traité de commerce et de navigation .....	11- 6-1895	27- 6-1895	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>SUISSE :</b>				
Traité de commerce ..	26- 8-1929	15- 7-1930	Traitement de la nation la plus favorisée. Tarifs annexés.	
Avenant .....	16- 2-1935	1- 3-1935	Annexes tarifaires.	
Protocole sur les contingents.....	16- 2-1935	1- 3-1935		
Additif .....	6- 5-1937	10- 5-1937	Elargissement des échanges. Régime de contingentement.	
<b>TCHÉCOSLOVAQUIE :</b>				
Traité de commerce ..	28-12-1925	1- 1-1926 (dispositions douanières seulement). 2-10-1926 (autres dispositions).	Traitement de la nation la plus favorisée.  Traitement de la nation la plus favorisée et tarifs annexés. Toutefois, certains produits ont été provisoirement exceptés du traitement de la nation la plus favorisée et soumis à des droits différentiels.	Le régime différentiel a pris fin le 30 septembre 1926.
Protocole additionnel .	30- 8-1926	25-10-1929	Concerne l'importation des chevaux et des armes de l'Union en Tchécoslovaquie.	
2 <sup>e</sup> protocole additionnel	21- 2-1928	15-11-1929	Concerne l'importation en Tchécoslovaquie de la soie artificielle.	
Avenant .....	11- 3-1932	11- 3-1932	Modification tarifaire.	
Accord de contingents	1- 5-1933 29- 6-1934 1- 6-1935 4-12-1935	8- 5-1933 1- 7-1934 1- 6-1935 4-12-1935		
Avenant au traité du 28-12-1925 .....	4-12-1935	4-12-1936	Modification tarifaire.	
Accords de contingents	29- 6-1936 14- 5-1937	1- 7-1936 1- 6-1937		

<i>PAYS et désignation de l'accord</i>	<i>Date de la conclusion</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>	<i>Traitement douanier</i>	<i>Observations</i>
<b>TUNISIE :</b>				
Echange de déclarations .....	2- 1-1897	23- 3-1897	Déclaration réglant les relations commerciales entre la Belgique et la Tunisie, sur la base du traitement de la nation la plus favorisée, à l'exclusion du régime spécial accordé à la France par la Tunisie. Les traités et conventions de toute nature en vigueur entre la Belgique et la France sont étendus à la Tunisie.	
<b>TURQUIE :</b>				
Accord commercial provisoire .....	24- 5-1934	24- 5-1934	Traitement de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
Arrangement de contingentement .....	31- 5-1934	31- 5-1934	Régime de l'importation des marchandises dans les deux pays.	Echange de lettres.
Accord pour le règlement par voie de compensation de créances commerciales .....	31- 5-1934	31- 5-1934		
<b>U. R. S. S. :</b>				
Convention commerciale provisoire .....	5- 9-1935	1-10-1935	Articles 1 à 6 : Traitement de la nation la plus favorisée.	
Echange de lettres ...	5-11-1937	1-10-1937	Prorogation articles 1 à 6 de la convention du 5-9-1935.	
<b>UNION SUD-AFRICAINE :</b>				
Accord commercial provisoire .....	13- 7-1937	1- 7-1937	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>URUGUAY :</b>				
Accord pour favoriser les échanges commerciaux et les règlements des créances commerciales .....	19- 6-1936	4- 7-1936		
Accord commercial provisoire .....	22- 2-1937	22- 2-1937	Clause de la nation la plus favorisée.	Echange de lettres.
<b>VÉNÉZUÉLA :</b>				
Traité d'amitié, de commerce et de navigation .....	1- 3-1884	9- 4-1886	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>YEMEN :</b>				
Convention commerciale provisoire ....	27-12-1936	—	Traitement de la nation la plus favorisée.	
<b>YUGOSLAVIE :</b>				
Traité de commerce et de navigation .....	16-12-1926	9- 2-1928	Traitement de la nation la plus favorisée. Annexes tarifaires.	
Accord de paiement ..	26-11-1937	16-11-1937		
<b>ZANZIBAR :</b>				
Traité de commerce et de navigation .....	30- 5-1885	3-12-1886	Traitement de la nation la plus favorisée.	

## II. — Conventions plurilatérales

1923.

*Convention internationale pour la simplification des formalités douanières.*

Conclue à Genève, le 3 novembre 1923. A pris effet, pour la Belgique, le 2 janvier 1925.

1930.

*Convention internationale du 14 décembre 1928 concernant les statistiques économiques.*

Cette convention, qui est entrée en vigueur entre un certain nombre de pays, n'a pas encore été ratifiée par la Belgique.

*Convention de rapprochement économique et protocole signés à Oslo, le 22 décembre 1930.*

Cette convention, signée par les représentants des Gouvernements belge, au nom de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, néerlandais, danois, norvégien et suédois et à laquelle le Gouvernement finlandais a adhéré, constitue une marque de solidarité nouvelle entre un groupe de pays qui pratiquent une même politique commerciale libérale. Sans modifier rien au régime douanier des parties contractantes, elle donne des garanties contre des aggravations douanières éventuelles par l'institution d'une procédure spéciale de notification et de recours. Elle est accessible à d'autres Etats que les pays signataires.

Elle est entrée en vigueur le 7 février 1932.

1933.

*Convention pour faciliter la circulation internationale des films ayant un caractère éducatif.*

Conclue à Genève, le 11 octobre 1933. A pris effet, pour la Belgique, le 6 septembre 1936.

1937.

*Arrangement pour le développement des échanges internationaux et protocole de signature.*

Cet arrangement, signé à La Haye le 28 mai 1937 par les représentants des Gouvernements belge, danois, finlandais, luxembourgeois, néerlandais, norvégien et suédois, vise à poursuivre, conformément aux principes exprimés dans le Protocole d'Oslo, en date du 22 décembre 1930, la collaboration dans le domaine économique des Gouvernements participant à ce protocole et à engager une action commune en vue d'un élargissement des échanges économiques en général.

Tout Etat non signataire pourra adhérer à cet arrangement, conformément aux termes d'un accord préalable à intervenir à cet effet entre lui et les autres Etats déjà parties à l'arrangement.

1938.

*Déclaration des Etats signataires de l'Arrangement de La Haye.*

Le 11 mai 1938, les délégués des Gouvernements signataires de l'Arrangement de La Haye du 28 mai 1937, réunis à Oslo, ont reconnu que le développement de la conjoncture mondiale ne leur permet pas pour le moment de renouveler cet accord. Néanmoins, désireux de continuer la collaboration économique inaugurée à Oslo, le 22 décembre 1930, les Gouvernements intéressés se déclarent prêts, aussitôt que les conditions économiques le permettront, à reprendre les pourparlers collectifs, en vue d'une réduction des entraves au commerce.

B. — LISTE DES MARCHANDISES DONT L'IMPORTATION ETAIT, A LA DATE DU 1<sup>er</sup> MAI 1933,

SOUMISE A CONTINGENTEMENT.

Rubrique du tarif	DÉSIGNATION DES PRODUITS	Arrêté	Date de la mise en vigueur
1a	Animaux vivants de l'espèce bovine	23-3-1932 22-5-1933	1-5-1932 25-5-1933 (1c)
1c	Animaux vivants de l'espèce ovine	21-3-1934	24-3-1934
1d	Animaux vivants de l'espèce porcine		
1f	Animaux vivants de l'espèce chevaline		
2a	Lard frais	23-3-1932 22-5-1933	1-5-1932 25-5-1933 (2b <sup>2</sup> , 2c <sup>2</sup> )
2b <sup>1</sup>	Viandes fraîches de boucherie, congelées, de l'espèce bovine	22-5-1933	25-5-1933
2b <sup>2</sup>	Viandes fraîches de boucherie, congelées, de l'espèce ovine	23-3-1932 22-5-1933	— 25-5-1932
2b <sup>3</sup>	Viandes fraîches de boucherie, congelées, de l'espèce porcine	Idem.	Idem.
2b <sup>4</sup>	Viandes fraîches de boucherie, congelées, de l'espèce chevaline	21-3-1934	24-3-1934
2c <sup>1</sup>	Viandes fraîches même réfrigérées, de l'espèce bovine	25-5-1933	22-5-1933
2c <sup>2</sup>	Viandes fraîches même réfrigérées, de l'espèce ovine		
2c <sup>3</sup>	Viandes fraîches même réfrigérées, de l'espèce porcine		
2c <sup>4</sup>	Viandes fraîches même réfrigérées, de l'espèce chevaline		
6a	Harengs	—	—
ex 6e	Moules	—	—
ex 6f	Crevettes	9-1-1934	1-2-1934
ex 6	Poissons de mer et d'eau douce, frais, réfrigérés ou congelés	25-6-1932	22-7-1932
8a	Crème destinée soit à la fabrication de la margarine, etc.	19-1-1933	24-1-1933
8b	Lait destiné soit à la fabrication, etc.	22-5-1933	25-5-1933
8c	Crème et lait autres		
8d	Lait battu ou petit lait et babeurre		
9	Beurre naturel, frais ou salé	23-3-1932 22-5-1933	1-5-1932
10a <sup>1</sup>	Fromages frais communs, mous et blancs	1-10-1933	10-10-1933
12a	Œufs de volaille en coques	20-7-1933	23-7-1933
15a <sup>1</sup>	Oléo-margarines	26-3-1937	5/6-4-1937
16a	Saindoux naturel	7-5-1934	9-5-1934
51b	Froment en grains, y compris le froment dit « de semence » et le froment en grains brisés-flocons de froment	10-10-1933	13-10-1933
51c	Seigle en grains, y compris le dit « de semence » et le seigle en grains brisés-flocons de seigle		
ex 51e	Maïs dégermé parfois dénommé « hominy » ou encore « gros gruau »	10-5-1932	6-7-1932
51f	Orge en grains; escourgeon en grains; orge et escourgeon dits « de semence » et grains brisés d'orge ou d'escourgeon; flocons d'orge et d'escourgeon; orge perlé ou mondé	10-10-1933	13-10-1933
ex 217b	Crevettes salées ou autrement conservées	—	—
ex 218,		—	—
ex 219c		—	—
235b, c	Sucres de canne et de betterave, bruts ou raffinés	—	—
244	Crème et lait conservés	10-8-1932	26-8-1932
245	Margarines, saindoux artificiel et graisses comestibles préparées	26-3-1937 7-5-1934	5/6-4-1937 9-5-1937
273	Tourteaux pour l'alimentation du bétail	26-3-1937	5/6-4-1937
294	Ammoniaque liquéfiée par compression (ammoniaque anhydre)	8-1-1934	11-1-1934
295	Solutions d'ammoniaque	Soumis à licence sans être contingenté.	
307g	Acide nitrique, acides sulfonitriques	—	—
315c	Chlorure d'ammonium (sel ammoniac)	—	—
316a	Chlorate d'ammoniaque	Soumis à licence sans être contingenté	
321b	Sulfate d'ammoniaque raffiné ou commercialement pur	Soumis à licence sans être contingenté.	
325	Carbonate d'ammoniaque	Soumis à licence sans être contingenté.	
327	Carbure de calcium	29-9-1934	17-9-1934
334	Nitrate de potasse raffiné	Soumis à licence sans être contingenté.	
ex 344c	Nitrate de soude pur ou raffiné	—	—
ex 384d	Nitrate d'ammoniaque raffiné ou commercialement pure; urée pure	Soumis à licence sans être contingenté.	
387	Nitrate d'ammoniaque, sulfonitrate d'ammoniaque	17-8-1931	21-8-1931
388	Phosphate et superphosphate d'ammoniaque	Soumis à licence sans être contingenté.	

Rubrique du tarif	DÉSIGNATION DES PRODUITS	Arrêté	Date de la mise en vigueur
389	Sulfate d'ammoniaque .....		
390	Cyanamide de chaux .....		
391	Nitrate de chaux .....		
394c	Nitrate de potasse .....		
ex 395	Engrais azotés : kalkamonsalpeter (nitrate ammonico-calciq); balko-nitro (mélange de nitrate d'ammoniaque et de carbonate de chaux); nitrate de soude chimique (synthétique), urée; nitrophoska (composé d'acide phosphorique, nitra ammonique et potasse; nitrophosphorite (nitrate d'ammoniaque avec phosphates moulus non assimilables).....	Soumis à licence sans être contingenté.	
441	Colle d'os, de nerfs, de peaux, etc.....	18-7-1934	22-7-1934
466b	Peaux teintes ou maroquinées, non dénommées ailleurs, autres que de chèvre, chevreau, mouton et que les autres petites peaux et leurs imitations .....		
467	Peaux vernies ou laquées.....	6-2-1934	8-2-1934
468b	Peaux autrement préparées, autres que de chèvre, chevreau, mouton et petites peaux .....		
494	Soie dévidée ou moulinée.....	14-6-1937	21-6-1937
495	Fils de bourre de soie, simples ou retors .....	Idem.	Idem.
496	Fils de soie artificielle .....	25-9-1933	29-9-1933
52	Malt même torréfié ou moulu, y compris le malt en flocons ou en farine, d'orge, d'escourgeon, de froment ou de seigle .....		
53b	Farines boulangères et fourragères de froment, à l'exception des farines spéciales (lactées, fermentantes, etc.).....	10-10-1933	13-10-1933
53c	Farines de seigle de toute espèce .....		
53d	Farines de maïs tant alimentaires que fourragères.....	10-5-1932	6-7-1932
ex 53f	Farines d'orge et d'escourgeon, à l'exception des farines spéciales.....	10-10-1933	13-10-1933
55b	Grits, gruaux, semoules et semoulettes de maïs.....	10-5-1932	6-7-1932
ex 55d	Gruaux et semoules de froment, à l'exception des semoules cuites (pâtes alimentaires).....	10-10-1933	13-10-1933
ex 55d	Gruaux et semoules d'orge et d'escourgeon.....		
57b	Amidons et féculés de maïs .....	10-5-1932	29-7-1934
68	Concombres et cornichons .....	17-6-1933	25-6-1933
70	Pommes de terre .....	12-7-1933	16-7-1933
71h	Scaroles, endives, chicorées frisées, laitues et carottes potagères en boîtes .....	17-6-1933	25-6-1933
71i	Tomates .....		
ex 71j	Carottes potagères non en boîtes.....	21-3-1934	24-3-1934
73a	Abricots frais .....	18-7-1932	23-7-1932
76	Bananes autres que du Congo belge .....	26-7-1937	28-7-1937
81	Fraises .....	17-6-1933	25-6-1933
90	Pêches et brugnonns frais .....	26-7-1937	28-7-1937
96	Prunes fraîches de toute espèce .....		
98a	Raisins frais .....	18-7-1932	23-7-1932
ex 126a	Fleurs et boutons de toute espèce, frais .....	2-5-1932	12-5-1932
147	Gravier.....		
148	Sables .....	25-4-1935	27-4-1935
161	Plâtre calciné, même moulu .....	13-3-1935	26-3-1935
169	Nitrate de soude non purifié (salpêtre du Chili).....	soumis à licence sans être contingenté.	
171b	Sel raffiné, y compris le sel moulu fin .....	10-12-1933	15-12-1933
ex 182m	Pyrites de fer crues.....	27-5-1937	30-5-1937
185	Charbons de terre (houille crue, agglomérés de houilles et coke).....	8-10-1931	15-10-1931
ex 204	Céréaline de maïs, maïs pelliculé, maïs floconneux et produits similaires dérivés du maïs .....	10-5-1932	6-7-1932
209b	Boudins, saucisses et saucissons de foie .....		
210	Saucisses, saucissons, cervelas, boudins et similaires, de viande de toute espèce autre que le foie .....		
212	Viandes non dénommées simplement cuites, fumées ou salées, importées autrement qu'en boîtes, terrines, croûtes ou autres emballages de ce genre .....	22-5-1933	25-5-1933
213	Viandes conservées non dénommées autres que celles simplement cuites, fumées ou salées, importées autrement qu'en boîtes, terrines, croûtes ou autres emballages de ce genre .....		
214	Viandes conservées non dénommées, importées en boîtes, terrines, croûtes ou autres emballages de ce genre .....		
497	Fils cordonnets, ganses, non tressés, retors et teints, non destinés au tissage, mais non conditionnés pour la vente au détail .....	14-6-1937	21-6-1937
498	Fils conditionnés pour la vente au détail .....		
501	Crêpes de soie naturelle .....	27-9-1933	29-9-1933
502	Tulles et tissus à mailles de filet, en soie naturelle .....	25-9-1933	Idem.
503	Tissus de bonneterie de soie naturelle .....	31-10-1933	20-11-1933
510	Tissus en bourrette de soie, ne contenant pas de soie naturelle proprement dite ni de bourre de soie naturelle .....	25-9-1933	29-9-1933



Rubrique du tarif	DÉSIGNATION DES PRODUITS	Arrêté	Date de la mise en vigueur
511	Autres tissus de soie naturelle non dénommés ni compris ailleurs... )		
501bis	Crêpes de soie artificielle ..... )	25-9-1933	29-9-1933
502bis	Tulles et tissus à mailles de filet de soie artificielle..... )		
503bis	Tissus de bonneterie de soie artificielle ..... )	31-10-1933	20-11-1933
509bis	Autres tissus non dénommés ailleurs en soie artificielle..... )		
528	Tissus de laine non dénommés ni compris ailleurs, à l'exception de mousselines ..... )	17-8-1934	21-8-1934
540	Tissus de coton pur non façonnés, non mercerisés ni fabriqués en tout ou en partie avec des fils glacés ou mercerisés ..... )	1-12-1936	7-12-1936
558b <sup>4</sup>	Tissus de coton non dénommés ni compris ailleurs, mélangés de laine cardée, pesant 500 grammes et plus par mètre carré..... )	11-3-1936	20-3-1936
579a-b	Feutres en pièces, en laine pure ou en laine mélangées d'autres matières textiles ..... )	27-9-1932	1-10-1932
607	Bonneterie de laine pure non spécialement tarifée ..... )	17-8-1934	21-8-1934
608	Bonneterie de laine mélangée non spécialement tarifée ..... )		
609	Bonneterie de soie pure et bonneterie mélangée de soie non spécialement tarifée ..... )	10-5-1932	4-6-1932
611	Vêtements pour hommes non dénommés ni compris ailleurs..... )		
612	Vêtements pour femmes non dénommés ni compris ailleurs..... )	31-10-1933	20-11-1933
621	Cravates de tout genre ..... )		
622	Faux-cols et manchettes, devants et plastrons de chemises..... )		
631	Tissus ou feutres découpés, etc. .... )	17-8-1934	21-8-1934
632	Articles cousus ou confectionnés, en tissus ou textiles, non dénommés ni compris ailleurs ..... )	5-1-1937	18-1-1937
634	Bois de mines, perches, échelas, baliveaux, étançons et autres bois, non sciés, avec ou sans écorce, ayant moins de 75 cm. de circonférence au gros bout ..... )	3-11-1933	6-11-1933
674	Meubles en bois courbé, montés ou non montés..... )		
677	Meubles en bois non dénommés ailleurs ..... )	20-12-1933	26-12-1933
678	Meubles en bois garnis ou recouverts..... )		
687	Liège moulu, aggloméré avec d'autres matières, sous forme de briques, carreaux, panneaux, planches, coquilles..... )	2-1-1934	8-1-1934
ex 704b	Bandages pneumatiques pour roues de véhicules, à l'exception des enveloppes pour autos et motos, usagées destinées à être rechapées ..... )	10-9-1935	21-9-1935
724	Cartons communs, en rouleaux ou en feuilles, pesant 300 grammes et plus au mètre carré ..... )	31-7-1936	9-8-1936
817	Carreaux de revêtement (autres que pour pavement) en grès, en terre fine ou en faïence ..... )	31-1-1936	9-2-1936
824	Ouvrages en faïence, majolique, grès fin, pâte argileuse fine, non dénommés ni compris ailleurs ..... )	15-3-1934	20-3-1934
825	Ouvrages en porcelaine non dénommés ni compris ailleurs..... )		
831	Verre en feuilles ou plaques, simplement coulé, moulé ou comprimé. )		
834	Verre en feuilles, de toute espèce, d'une épaisseur inférieure à 1.5 m/m. )	26-2-1935	11-3-1935
835	Verre à vitre ordinaire et verre en feuilles non spécialement tarifé d'une épaisseur de 5 m/m ou moins ..... )	26-2-1935	11-3-1935
837	Marmorite ou opaline en plaques ou carreaux..... )		
844	Bouteilles et flacons de forme ordinaire d'une capacité supérieure à 25 centilitres sans excéder 12 litres ..... )	14-2-1935	24-2-1935
ex 871b	Baignoires en fonte émaillée ..... )	23-1-1935	—
895	Tubes et tuyaux en fer, acier ou fonte malléable, même coupés à longueur déterminée ..... )	—	—
ex 1025a	Moteurs à huile lourde, montés ou démontés, ayant au moins 3 litres et au plus 14 litres de cylindrée..... )	31-3-1936	3-4-1936
1077	Accumulateurs électriques et leurs plaques de rechange..... )	13-6-1935	17-6-1935
ex 1100	Véhicules automobiles carrossés ou complets, munis de moteurs à huile lourde ..... )	31-3-1936	3-4-1936
	Véhicules automobiles, carrossés ou complets, pour le transport des personnes, autres que autobus et autocars pesant par unité moins de 1.150 kilos ..... )	16-5-1935	17-5-1935
1100a	Véhicules complets et carrossés, à moteur à essence de 4 cylindres. )	—	—
2a-I			
1100a	Véhicules complets et carrossés à moteur d'une cylindrée ne dépassant pas 1 litre 50 centilitres (véhicules dépourvus de pneus, d'accumulateurs et soit de pare-chocs, soit de roues) ..... )	—	—
2A-II	Idem de 1.150 kilos inclusivement à 1.600 kilos exclusivement (véhicules dépourvus de pneus, d'accumulateurs et soit de pare-chocs, soit de roues)..... )	—	—
1100a	Véhicules complets et carrossés à essence de 4 cylindres..... )	—	—
2B-I			
1100a	Véhicules complets et carrossés à moteur d'une cylindrée ne dépassant pas 1 litre 50 centilitres (véhicules dépourvus de pneus, d'accumulateurs et soit de pare-chocs, soit de roues)..... )	—	—
2-B-II			
ex 1100bis	Châssis de véhicules automobiles, non carrossés, munis de moteurs à huile lourde ..... )	31-3-1936	3-4-1936

<i>Rubrique du tarif</i>	<i>DÉSIGNATION DES PRODUITS</i>	<i>Arrêté</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>		
1100ter	Carrosseries pour véhicules automobiles, garnies ou non.....	13-6-1935	17-6-1935		
1100quater	Parties et pièces détachées pour véhicules automobiles et pour carrosseries d'automobiles non spécialement tarifées, ouvrées.				
ex b 1	Moteurs à huile lourde, montés ou démontés, ayant au moins 3 litres et au plus 14 litres de cylindrée.....	31-3-1936	3-4-1936		
ex b 2 et 3	Cylindres et culasses pour moteurs à huile lourde ayant au moins 3 litres et au plus 14 litres de cylindrée.....				
b 13	Radiateurs ou refroidisseurs d'eau, de vapeur ou d'huile, en cuivre pur ou allié, ou ce métal dominant en poids.....	13-6-1935	17-6-1935		
b 14	Réservoirs à essence en cuivre pur ou allié, ou ce métal dominant en poids.....				
b 15	Cadres porteurs de châssis, en tôle d'acier emboutie.....				
b 16	Essieux et parties d'essieux.....				
b 18	Roues non garnies.....				
b 20	Ressorts à lames, avant et arrière.....				
b 22	Pare-chocs et barres de protection munis ou non de leurs montures.				
b 24B	Parties et pièces détachées non dénommées, en tôle de fer ou d'acier : parties de caisses de carrosseries.....				
b 24C	Idem. Caisses de carrosseries soudées et ferrées.....				
b 24D	Idem. Autres.....				
1101a	Phares et lanternes de tous systèmes pour véhicules automobiles et motocycles, complets ou non, ainsi que leurs pièces détachées.	23-8-1933	12-9-1933		
ex 1154	Chaussures en tissus, feutres, lisières et autres ouvrages de matières textiles avec semelles en caoutchouc.....				
1155	Chaussures en caoutchouc.....				
1158b	Bottines et souliers brodequins, en cuirs ou peaux spécialement dénommés, autres que les chaussures communes de travail avec semelles clouées ou chevillées bois.....			20-3-1934	26-3-1932
2A	Souliers découverts et souliers montant jusqu'à la cheville, en cuirs ou peaux spécialement dénommés, à l'exception des souliers moulés et tressés.....				
ex 1158c	Souliers découverts et souliers montant jusqu'à la cheville, en cuirs ou peaux spécialement dénommés, à l'exception des souliers moulés et tressés.....			4-2-1938	11-2-1938
1154a/3	Pantoufles et chaussures d'appartement : en tissus ou étoffes autres.				

**C. — LISTE DES MARCHANDISES DONT L'EXPORTATION ETAIT, A LA DATE DU 1<sup>er</sup> MAI 1938, SUBORDONNÉE A LA PRODUCTION D'UNE AUTORISATION.**

<i>Rubrique du tarif</i>	<i>DÉSIGNATION DES PRODUITS</i>	<i>Arrêté</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>
1102, 1103, 1104, ex 1149, ex 1151, ex 1152, ex 1203, etc.	Armes, munitions et matériel de guerre, y compris les chars de combat, véhicules et trains blindés, navires de guerre, sous-marins, aéronefs, lance-flammes, gaz et tous produits destinés à la guerre chimique ou incendiaire, etc.....	19-8-1936	19-8-1936
ex 1147	Baïonnettes, sabres et lances.	11-6-1925	14-6-1925
313	Carbonate de soude anhydre (soude Solvay, en poudre).....		
845	Gobeletterie en verre ordinaire, sans combinaison avec d'autres matières, non dénommées ailleurs.....	9-4-1935	10-4-1935
846	Gobeletterie de cristal ou de demi-cristal.....		
862	Articles de gobeletterie, tels que vases, verres à boire, gobelets, flacons, coupes, jardinières, bocaux, beurriers, bonbonnières, etc. munis d'une fermeture, monture ou garniture autres qu'en métaux précieux.....		
163	Ciment de Portland, ciment romain, ciment de pouzolane, de magnésie, de laitiers et similaires, bruts (klinker) ou pulvérisés.	24-4-1935	5-5-1935
179	Pierres concassées pour l'empierrement des routes, ballast, etc....		
605	Drilles, chiffons, vieux cordages et déchets de tous genres, provenant d'ouvrages en matières textiles et ne pouvant plus servir qu'à l'effilochage ou à la fabrication du papier.....	17-6-1935	22-6-1935
723	Déchets de papiers; papiers, cartons et ouvrages ne pouvant servir qu'à être mis au pilon.....		
934	Vieux fers (mitrailles de fer, de fonte et d'acier).....	8-7-1935	10-7-1935
ex 935	Cuivre et limailles, déchets et débris de vieux ouvrages.....	20-7-1935	29-7-1935
ex 313	Carbonate de soude en cristaux.....	16-9-1935	14-10-1935
159	Chaux ordinaire et chaux hydraulique.....		
670	Sabots.....	16-9-1935	14-10-1935
811	Tuyaux en terre cuite ordinaires, y compris les coudes, raccords et accessoires de tuyaux.....		
814	Poteries en terre cuite commune, non dénommées ailleurs.....	16-9-1935	14-10-1935
819	Poteries cuites en grès commun.....		
820	Poteries cuites en grès fin.....		

<i>Rubrique du tarif</i>	<i>DÉSIGNATION DES PRODUITS</i>	<i>Arrêté</i>	<i>Date de la mise en vigueur</i>
876	Fers à profils spéciaux (I, T, L, U, Z, etc.), laminés à chaud, même cintrés ou percés de trous .....	17-3-1936	9-4-1936
877	Fers battus, étirés ou laminés, à chaud, non dénommés ailleurs...		
883a <sup>1</sup> et a 2	Tôles, même ondulées ou découpées, à angles droits, non autrement ouvrées : a) brutes, d'une épaisseur : 1° de plus de 10 millimètres .....		
	2° de 10 <sup>m</sup> /m inclusivement à 3 <sup>m</sup> /m exclusivement....		
894a	Fils ou verges de fer ou d'acier, même coupés à longueur déterminée :		
b 1	a) étirés à chaud, bruts, d'une épaisseur de 10 <sup>m</sup> /m au maximum;		
b 2	b) étirés à froid, d'une épaisseur : 1° de 5 à 10 <sup>m</sup> /m inclusivement .....		
	2° de moins de 5 <sup>m</sup> /m jusqu'à 1 <sup>m</sup> /m.....		
	Vers la France :		
6b	Homards, langoustes et écrevisses.		
6f	Crevettes et crabes.		
71b	Chicorées dites « witloof » (tous pays).		
	Vers le Royaume-Uni :		
212a	Viande de porc simplement cuite, fumée ou salée, etc.		
214a } ex 214b }	Viande de porc conservée logée en boîtes, terrines, croûtes, etc.		
ex 217b }	Vers la France :		
ex 218 }	Crustacés préparés.		
ex 219c }			
ex 182m	Pyrites de fer crues (sulfure de fer).		Prohibées.

## Cinquième Partie

# LES FINANCES

### I. — LA MONNAIE, LES CHANGES ET LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Bien que de larges mouvements de capitaux se soient produits au cours de 1937, que les fluctuations des prix des matières premières aient été amples, que des menaces aient inquiété les marchés des principales devises et que des troubles politiques aient été nombreux, les changes internationaux ont fait montre de plus de résistance que l'année précédente, exception faite pour les devises de l'Amérique du Sud et pour le franc français.

La position du belga est restée forte. Notre unité monétaire a peu varié par rapport au dollar et au franc suisse. Le cours de la livre a progressé de bg. 29,08 à bg. 29,46 par suite de la diminution de la valeur de l'or à Londres et d'un relèvement correspondant de la monnaie anglaise à l'étranger. Le florin, raffermi vis-à-vis de l'or a, de ce fait, progressé par rapport au belga. Par contre, le franc français s'est constamment déprécié en valeur-or. A Bruxelles, il a reculé de bg. 27,686, moyenne de janvier, à bg. 19,991, moyenne de décembre (tableau I).

Le marché des changes à terme traduit également la tendance favorable du belga; le franc suisse est resté au niveau du comptant pendant les neuf pre-

miers mois; par après, il a quelque peu renchéri; le dollar et le florin hollandais ont été payés un peu plus cher; la livre, après avoir connu un déport jusqu'en août, a fait modérément prime, ensuite; enfin, le franc français à Bruxelles, comme sur tous les marchés, a connu un large déport.

Toutefois, certaines tensions se sont produites sur notre marché. En effet, le belga a été offert au printemps ainsi que pendant le dernier semestre de l'année. L'équilibre a été maintenu par le jeu classique de l'étalon-or. Du 30 décembre 1936 au 29 décembre 1937, l'encaisse-or de la banque centrale et les devises étrangères et valeurs-or ont diminué de 1.713 millions de francs. A quoi il convient d'ajouter la diminution de la réserve d'or du Trésor qui est de 1.220 millions entre les mêmes dates.

Cette contraction du volume des réserves métalliques est due à plusieurs causes. Les mouvements des capitaux qui l'ont provoquée proviennent de besoins commerciaux, mais en ordre principal de l'amortissement des dettes extérieures et des fluctuations des capitaux errants.

TABLEAU I.

Moyennes mensuelles des cours des changes à Bruxelles.

MOIS	AMSTERDAM	BERLIN	ZURICH	LONDRES	NEW-YORK	PARIS
	100 florins = 401,5083 belg. au pair	100 Marks = 237,94608 belg. au pair		1 livre sterling = 48,6110 belg. au pair	(câble) 1 dollar = 5,899615 belg. au pair	
1937 Janvier .....	324,84	238,75	136,07	29,113	5,9313	27,686
Février .....	324,41	238,71	135,41	29,030	5,9310	27,617
Mars .....	324,78	238,73	135,32	29,005	5,9367	27,317
Avril .....	324,85	238,60	135,37	29,158	5,9312	26,663
Mai .....	325,83	238,19	135,59	29,288	5,9297	26,531
Juin .....	325,96	237,60	135,65	29,257	5,9285	26,394
Juillet .....	327,22	238,81	136,09	29,494	5,9595	22,684
Août .....	327,55	238,97	136,38	29,589	5,9383	22,275
Septembre .....	327,51	238,36	136,37	29,412	5,9377	20,981
Octobre .....	327,96	238,32	136,52	29,393	5,9313	19,879
Novembre .....	328,17	237,50	136,12	29,381	5,8796	19,964
Décembre .....	327,42	237,29	136,17	29,420	5,8876	19,991

L'excédent des importations sur les exportations est un élément presque constant en Belgique. En 1937, il a été du même ordre que l'année précédente : 1.973 millions contre 1.962. Ce déficit est en majeure partie compensé par la balance commerciale de la Colonie, dont le boni a atteint 1.349 millions, et par les rentrées invisibles.

Les remboursements pour compte de l'Etat et d'organismes publics, à l'exclusion des opérations effectuées pour compte privé, représentent à eux seuls un montant de l'ordre de 2.256 millions de francs.

Quant aux mouvements de capitaux errants, ils ont été très importants. Après la dévaluation de 1935, notre pays a reçu un afflux de capitaux étrangers. Cet afflux a été interrompu au printemps et en automne 1936. En septembre de cette année-là, leur niveau s'éleva au-dessus de celui de l'année précédente. En mai et juin 1937, après un reflux accusé, le volume de ces capitaux s'accrut de nouveau. Mais

dès octobre, les sorties se firent sur une grande échelle jusqu'à la mi-novembre, après quoi la situation resta éteale. En fin d'année, le capital étranger déposé en Belgique se trouvait réduit dans une large mesure.

\* \* \*

Jusqu'au mois de septembre, le marché de l'argent est resté caractérisé par l'abondance des liquidités et par des taux extraordinairement bas. Dès la seconde quinzaine de ce mois, ces conditions du crédit s'étaient quelque peu corrigées, mais en fin d'année l'aisance s'est retrouvée.

Cette évolution se traduit dans le mouvement des taux pratiqués sur le marché à court terme. Elle prouve qu'en Belgique, comme dans la plupart des autres pays européens, la tendance à la baisse a subi un arrêt.

TABLEAU II. Taux moyens mensuels des dépôts.

MOIS	1932			1933			1934			1935			1936			1937		
	A vue	Quinz. (1)	A 6 mois (2)	A vue	Quinz. (1)	A 6 mois (2)	A vue	Quinz. (1)	A 6 mois (2)	A vue	Quinz. (1)	A 6 mois (2)	A vue	Quinz. (1)	A 6 mois (2)	A vue	Quinz. (1)	A 6 mois (2)
Janvier .....	1,—	2,05	2,20	1,—	2,35	2,75	1,—	2,33	2,75	0,75	1,90	2,24	0,50	1,51	2,—	0,50	1,05	1,76
Février .....	1,—	2,15	2,50	1,—	2,33	2,75	1,—	2,31	2,75	0,75	1,95	2,24	0,50	1,51	2,—	0,50	1,00	1,75
Mars .....	1,—	2,23	2,65	1,—	2,33	2,75	1,—	2,23	2,75	0,75	1,99	2,24	0,50	1,53	2,—	0,50	1,05	1,75
Avril .....	1,—	2,36	2,75	1,—	2,33	2,75	1,—	2,23	2,75	0,75	1,99	2,24	0,50	1,50	1,91	0,50	1,05	1,75
Mai .....	1,—	2,36	2,75	1,—	2,32	2,75	1,—	2,02	2,675	0,75	1,97	2,24	0,50	1,51	1,90	0,50	1,05	1,75
Juin .....	1,—	2,35	2,75	1,—	2,32	2,75	1,—	2,03	2,60	0,50	1,70	2,—	0,50	1,48	1,90	0,50	1,05	1,75
Juillet .....	1,—	2,35	2,75	1,—	2,34	2,75	1,—	2,01	2,60	0,50	1,63	2,—	0,50	1,48	1,90	0,50	1,05	1,75
Août .....	1,—	2,33	2,75	1,—	2,33	2,75	1,—	2,01	2,60	0,50	1,60	2,—	0,50	1,47	1,90	0,50	1,05	1,75
Septembre .....	1,—	2,35	2,75	1,—	2,35	2,75	0,75	1,931	2,24	0,50	1,55	2,—	0,50	1,45	1,90	0,50	1,05	1,75
Octobre .....	1,—	2,35	2,75	1,—	2,35	2,75	0,75	1,8235	2,24	0,50	1,54	2,—	0,50	1,40	1,90	0,50	1,05	1,75
Novembre .....	1,—	2,37	2,75	1,—	2,36	2,75	0,75	1,86	2,24	0,50	1,52	2,—	0,50	1,20	1,90	0,50	1,05	1,75
Décembre .....	1,—	2,34	2,75	1,—	2,35	2,75	0,75	1,91	2,24	0,50	1,51	2,—	0,50	1,20	1,88	0,50	1,05	1,75

(1) Appliqué à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

(2) Appliqué à la Banque de la Société Générale de Belgique et à la Banque de Bruxelles. La Société Nationale de Crédit à l'Industrie pratique, pour les dépôts à 6 mois, un taux supérieur en moyenne de 1/2 p. c.

Le taux de l'escompte et des avances, pratiqué par la Banque Nationale, est resté inchangé respectivement à 2 p. c. et 3 p. c. depuis le 15 mai 1935. Ce fait a d'autant plus d'importance que l'activité économique s'est fort développée et que le volume des dépenses publiques a augmenté. Seulement, il n'est que l'indice d'une politique et n'a pas constamment répondu aux tendances du marché. Les autres taux le font mieux.

Le taux hors banque, évidemment plus sensible que le taux de la banque centrale, et qui s'était fixé à 1 p. c. au début de novembre 1936, passa à 1,385 p. c. en octobre 1937 et à 1,7825 p. c. dès le mois suivant. Le *call money*, qui, du fait de la pléthore des disponibilités, n'avait plus été coté que nominalement depuis le 19 août 1935, a fait, en septembre, 0,875 p. c. sur le marché et 0,767 p. c. en chambre de compensation.

Les fluctuations des taux d'adjudication des certificats de trésorerie de l'Etat confirment cette évolution, ainsi que le montre le tableau suivant.

La même constatation résulte d'une enquête entreprise, au cours de l'année, par la Commission bancaire au sujet des conditions des opérations bancaires (1). Les intérêts débiteurs n'ont plus baissé. Ils sont restés pour ainsi dire dans les mêmes limites maxima et minima. Dans l'ensemble, les modifications apportées aux intérêts et conditions des opérations en question ont été négligeables, entre le 15 novembre 1936 et le 31 décembre 1937.

Quant aux changements apportés au volume des disponibilités, on en trouve une indication au tableau III.

(1) Cf. Rapport annuel de la Commission bancaire, 1937, pp. 72 et suivantes.

**Certificats de trésorerie de l'Etat belge.**

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
DATE de l'adjudication	Montant offert	Montant demandé par les institutions de crédit	Taux moyen des sou- missions	Taux moyen des adju- dications
	(En millions de francs)			
1937 9 février .....	50	433	0,938	0,450
17 février .....	50	265	1,076	0,651
2 mars .....	50	326	1,048	0,681
16 mars .....	50	279	1,006	0,712
1 avril .....	50	288	0,979	0,705
15 avril .....	50	279	0,978	0,696
5 mai .....	50	318	0,800	0,600
15 mai .....	50	323	0,821	0,565
2 juin .....	50	294	0,786	0,578
16 juin .....	50	212	0,750	0,579
1 juillet .....	50	260	0,766	0,571
15 juillet .....	50	263	0,766	0,500
30 juillet .....	50	308	0,698	0,492
10 août .....	40	218	0,708	0,473
17 août .....	50	234	0,734	0,491
24 août .....	40	185	0,767	0,509
1 septembre .....	50	226	0,798	0,566
8 septembre .....	40	195	0,816	0,582
15 septembre .....	50	256	0,795	0,593
24 septembre .....	40	159	0,876	0,719
1 octobre .....	50	200	0,992	0,855
8 octobre .....	40	115	1,114	0,967
15 octobre .....	50	144	1,180	1,069
29 octobre .....	50	160	1,342	1,170
5 novembre .....	40	124	1,577	1,271
12 novembre .....	50	147	1,942	1,542
19 novembre .....	40	163	1,922	1,530
26 novembre .....	50	160	1,873	1,573
3 décembre .....	40	165	1,836	1,557
17 décembre .....	50	135	1,806	1,690
24 décembre .....	40	123	1,906	1,797
31 décembre .....	50	155	2,022	1,905

La moyenne annuelle des comptes courants à la Banque Nationale a été ramenée de 4.335 millions en 1936 à 3.350 millions en 1937. Tout comme l'afflux des capitaux dans le pays donne lieu à un accroissement des avoirs des banques près de l'institut d'émission, le reflux entraîne une diminution de ces avoirs. C'est au mois de mars, puis au mois de septembre, que la diminution de ces avoirs a été la plus sensible. La situation arrêtée au 10 novembre enregistre le niveau le plus bas de l'année : 2.518 millions. Parallèlement, le solde des dépôts à vue et à moins de 30 jours auprès des banques commerciales s'est réduit d'un milliard environ en un an. Au 31 décembre, ce poste atteignait, pour l'ensemble des banques belges, 17.881 millions, soit 1.500 millions en moins qu'au 30 juin de l'année sous revue. Au cours du premier semestre, un afflux de capitaux, en grande partie

étrangers, avait gonflé les moyens d'action appartenant à des tiers. Par après, surtout au cours du dernier trimestre, il s'est produit un mouvement en sens contraire.

Bien que le montant des capitaux déposés en banque ait crû depuis 1935, il reste encore inférieur, et de loin, à celui des années précédentes et principalement de 1929. Ce phénomène est commun notamment à la France, à l'Allemagne, aux Pays-Bas, à la Suisse. Au 31 décembre 1929, les engagements à vue de nos banques atteignaient 30.436 millions d'après un recensement publié dans le *Moniteur des Intérêts matériels*. Ce recensement portait sur 90 établissements de crédit. D'après les calculs de la Banque Nationale, relatifs à 57 banques seulement, ce poste n'atteignait au 31 décembre 1929 que 27.136 millions. Au même moment de 1935, il n'était plus que de 19.102 millions. A partir d'avril 1935, l'on est arrivé à une stabilisation à cet égard. A fin 1937, le montant des dépôts à vue et à terme se chiffrait à 19.630 millions.

Il en est de même pour la circulation des billets, qui s'est stabilisée autour de 20 milliards en 1935. Depuis lors, sa progression est moins rapide, mais elle avait évolué auparavant dans un sens diamétralement opposé à celui des dépôts. En 1929, la moyenne annuelle de la circulation des billets était de 12.679 millions; en 1935, elle était de 19.796 millions, après une ascension très rapide. Depuis lors, le rythme d'accroissement est devenu plus lent. Le chiffre de 1936 est de 21.697 millions, celui de 1937 est de 22.067 millions. Ainsi l'Institut d'émission a neutralisé la diminution des dépôts bancaires en augmentant le volume existant de son propre crédit à l'intérieur du pays.

Ces quelques indications permettront d'estimer, *grosso modo*, l'évolution des moyens de paiement disponibles. Si nous comprenons sous cette dénomination les billets et les pièces effectivement en circulation (à l'exclusion des réserves liquides des banques commerciales), les dépôts à vue du Gouvernement et des particuliers à la banque centrale et tous les dépôts à vue dans les banques commerciales (2), — ce qui n'est évidemment qu'une convention permettant d'établir une approximation, — le volume total des moyens de paiement existants fut de 32.149 millions en 1929, 36.429 millions en 1935, 40.587 millions en 1936 et 40.094 millions en 1937, soit au cours des trois dernières années, respectivement 112, 125 et 125 p. c. du total de 1929.

L'accroissement des moyens de paiement au cours de 1935 et 1936 est très général. La stabilisation au cours de 1937 convient d'être soulignée. Elle se constate également aux Etats-Unis et en Angleterre, au moment où la reprise économique s'est arrêtée.

(2) C'est la méthode adoptée dans l'aperçu de la situation monétaire de la S. D. N., 1938, vol. I, p. 77.

TABLEAU III.

**Dépôts à la Banque Nationale de Belgique, à la Caisse d'Épargne, à l'Office des Chèques postaux  
et dans les banques.**

ANNÉES	Solde des comptes courants divers (1) à la Banque Nationale de Belgique (au 25 décembre)	Solde des dépôts à la Caisse d'Épargne (à fin d'année)	Solde des avoirs à l'Office des Chèques postaux (2) (à fin d'année)	SOLDE DES DÉPÔTS DANS LES BANQUES		
				Banquiers créditeurs	Dépôts et comptes courants à vue et à moins de 30 jours	Déposants et créditeurs à plus de 30 jours
(En millions de francs)						
1930.....	803	7.653	2.225	—	—	—
1931.....	1.189	9.114	2.335	—	—	—
1932.....	627	9.812	2.464	—	—	—
1933.....	2.135	9.964	2.704	—	—	—
1934.....	949	10.452	2.699	—	—	—
1935.....	4.555	10.584	3.205	2.528	16.067	3.036
1936.....	4.111	11.456	3.667	2.959	17.312	3.300
1937.....	3.652	12.487	3.873	2.340	16.343	3.288

(1) Jusqu'en 1936, la dénomination était « comptes courants particuliers ».  
(2) Évaluation.

L'on a constaté que le rapport des billets comparé au volume global des moyens de paiement a crû en faveur des premiers. L'augmentation de cette proportion est malaisée à expliquer. Peut-être la réduction sur les intérêts des dépôts a-t-elle incité le public à conserver une plus grande partie de ses avoirs sous forme de billets. Il est tout aussi possible que des facteurs psychologiques, la crainte inspirée par les troubles politiques, par exemple, aient agi dans le même sens. D'autres raisons peuvent être invoquées, qui se rapportent soit au cours de la conjoncture, soit aux changements de structure économique : la régression du commerce international ou l'augmentation du commerce de détail par rapport au commerce de gros dans l'évolution contemporaine des moyens de production et de distribution. Enfin, il convient de remarquer que si la part des billets dans l'ensemble de la circulation a pu continuer à augmenter, en 1936 et 1937, c'est que les réserves liquides des banques sont restées très abondantes. Dès que ces réserves diminuent, — à moins d'une intervention de l'institut d'émission, — les banques sont obligées de réduire leurs dépôts par une politique de crédit restrictive.

\* \* \*

Faiblesse persistante des taux courts et importance des moyens de paiement circulants, autant de preuves de la pléthore de capitaux à court terme disponibles. Ces masses de crédit ne semblent se consolider que difficilement. Une grande partie des capitaux thésaurisés et réfugiés restent sur le marché à court terme et manifestent obstinément ce que l'on appelle maintenant la *liquidity preference*. C'est là un phénomène général qu'explique la nervosité des capitalistes.

L'accumulation de ces capitaux a influencé la politique financière du Gouvernement belge qui a décidé,

au début de 1937, de procéder à l'émission de certificats de trésorerie de l'Etat en recourant au système de l'adjudication au plus offrant, employé depuis quelque temps déjà par l'Institut de Réescoute et de Garantie. Le plafond d'émission, qui avait été fixé d'abord à 300 millions de francs, fut porté à un demi-milliard au mois d'août. Depuis lors, il a été procédé tous les vendredis, sauf quelques exceptions, à l'adjudication alternativement de 40 et 50 millions de francs, souscrits à trois mois.

Le tableau ci-après indique l'évolution de ces adjudications. Il convient de souligner qu'en interprétant ces chiffres, il faudrait pouvoir tenir compte de la part prise aux souscriptions par les institutions dites para-étatiques et par les banques commerciales respectivement. La trésorerie des premières est, en effet, généralement plus facile et le montant de leurs offres n'est évidemment pas aussi révélateur de l'état du marché.

À côté des certificats de trésorerie de l'Etat, différentes émissions ont été faites par la Colonie et par l'Institut de Réescoute et de Garantie. La Colonie avait, en fin d'année, un encours de 50 à 70 millions, représenté par des bons à échéance de trois mois, et l'Institut avait, à la même époque, 85 millions de certificats, renouvelés à 60, 80 et 90 jours. Grâce à ces appels, cet organisme a pu continuer à prêter son concours aux établissements de crédit pour l'octroi de facilités à moyen terme en faveur de leurs clients.

La transformation qualitative et quantitative du marché du crédit a conduit à la modification des statuts de la Banque Nationale. Les nouvelles dispositions étendent le champ d'activité de la Banque par une définition plus large du papier admis à l'escompte et amplifient les moyens d'action sur le marché de l'argent.

Taux du marché de l'argent à court terme en 1937.

MOIS	CERTIFICATS DE TRÉSORERIE ET BONS A COURT TERME			Taux hors banque des acceptations de banques ou acceptations commerciales avec endos de banque	Argent au jour le jour dans le marché
	État	Colonie	Institut de Récompte et de Garantie		
Janvier .....	—	—	—	de 0,875 à 1,50	0,50
Février .....	de 0,45 à 0,65	0,50	—	—	—
Mars .....	de 0,68 à 0,71	—	de 0,45 à 0,75	—	—
Avril .....	de 0,70 à 0,69	—	de 0,50 à 0,67	—	—
Mai .....	de 0,60 à 0,58	0,65	—	—	—
Juin .....	0,57	—	de 0,50 à 0,60	de 1,0 à 1,625	—
Juillet .....	de 0,57 à 0,50	—	—	—	—
Août .....	de 0,47 à 0,50	de 0,48 à 0,75	de 0,48 à 0,50	—	—
Septembre .....	de 0,56 à 0,71	—	de 0,40 à 0,55	—	—
Octobre .....	de 0,85 à 1,07	—	—	de 1,25 à 1,75	de 0,50 à 0,75
Novembre .....	de 1,17 à 1,53	—	de 1,10 à 1,75	de 1,50 à 1,875	de 0,75 à 0,625
Décembre .....	de 1,55 à 1,90	—	—	de 1,75 à 1,937	de 0,65 à 0,50

TABLEAU IV. Le mouvement de l'escompte et des prix en Belgique.

ANNÉES	EFFETS ESCOMPTÉS SUR LA BELGIQUE		INDICE DES PRIX DE GROS Base : avril 1914		
	Montant (Millions de fr.)	Nombre	Plus haut	Plus bas	Décembre
1930.....	11.614	1.582.368	808	679	679
1931.....	9.454	1.481.825	661	573	573
1932.....	12.499	1.482.054	557	512	522
1933.....	9.569	1.155.761	521	484	484
1934.....	9.670	1.049.227	484	466	468
1935.....	10.121	1.010.893	582	464	579
1936.....	4.932	937.899	637	569	637
1937.....	5.318	1.148.908	702	658	659

TABLEAU V. Tendance du mouvement des affaires.

ANNÉES	Mouvement général		Mouvement des Chambres de compensation	
	Recettes et paiements (B.N.)	Comptes courants divers (1)	Pièces compensées	Capitaux compensés
	(Milliards de francs)			(Millions de francs)
1930 .....	508	240	4.723.408	454.012
1931 .....	471	227	4.382.935	373.388
1932 .....	434	209	4.143.300	292.943
1933 .....	420	199	4.044.234	251.656
1934 .....	394	197	3.913.502	268.222
1935 .....	571	259	3.882.261	299.958
1936 .....	572	251	3.914.044	324.371
1937 .....	588	273	4.114.717	372.684

(1) Jusqu'en 1936, cette dénomination était : « Comptes courants particuliers ».

Les pratiques d'escompte ont été remaniées de façon à mieux les approprier aux usages actuels : le terme maximum des effets de commerce admis a été porté de 100 à 120 jours. De cette façon, l'on répond à la nécessité de fournir des crédits à certaines branches de l'économie nationale qui n'étaient pas en mesure de se les procurer par les voies admises auparavant à l'Institut d'émission.

Les opérations d'escompte de la Banque centrale ne se sont pas développées sensiblement. Du 9 janvier 1937 au 9 janvier 1938, les engagements de cette nature ont augmenté de 125 millions et se sont établis à 1.063 millions. C'était cependant la première fois depuis mars 1935 que l'on enregistrait une progression. Au 9 avril 1935, ces engagements étaient de 4.281 millions. Depuis lors, ils n'avaient cessé de décroître.

Par ailleurs, les opérations d'escompte des banques commerciales restent également étales. Le volume des effets à recevoir est demeuré à peu près identique. Si, en juin 1937, l'on constatait qu'une partie des disponibilités nouvelles avait été utilisée pour ali-



menter les demandes d'escompte, en fin d'année, le portefeuille était revenu de 4.697 millions à 4.446 millions. Cette stabilité n'est pas surprenante, étant donné que le mouvement des affaires n'a plus progressé au cours de l'année, ainsi que le montrent les chiffres du tableau v.

Les rapports entre la banque centrale et le marché monétaire ont été virtuellement modifiés en autorisant la première à se livrer à des opérations dites d'*open market*, consistant à acheter et à vendre, de sa propre initiative, des fonds d'Etat sur le marché libre des valeurs. Cette réforme se replace dans un mouvement devenu général depuis quelques années. La politique sur le marché ouvert a été autorisée en Yougoslavie en mai 1931, en Allemagne en octobre 1933, en Pologne en février 1935, en Norvège en juin

1936, aux Pays-Bas en février 1937 et en Suède en mars 1937. Elle vient d'être introduite en France et en Suisse, pendant l'année en cours.

En fait, cette autorisation n'a eu qu'une importance minime jusqu'à ce jour. La mise au point de cette politique est délicate et pendant 1937, il ne pouvait être question d'élargir le volume du crédit, qui était suffisant. Quant à le réduire, la banque centrale ne le pouvait, étant donné qu'elle n'avait en portefeuille d'autres valeurs d'Etat que celles qu'elle détenait en contre-partie de son capital, de ses réserves, de ses comptes d'amortissement et un montant supplémentaire égal au total des remboursements ou réalisation des bons, annuités et titres d'obligations du Trésor, détenus en vertu des lois du 27 décembre 1930 et du 19 juillet 1932.

TABLEAU VI.

Montant moyen des effets et valeurs recensés.

	1929		1933		1934		1935		1936		1937	
			% de 1929		% de 1929		% de 1929		% de 1929		% de 1929	
Pièces compensées .....	98.467	62.225	63	68.016	69	77.264	78	82.873	84	90.573	92	
Effets acceptés .....	21.148	10.070	48	11.690	55	14.542	69	5.495	26	4.140	20	
Effets non acceptés.....	3.031	6.149	203	7.109	235	7.163	236	4.460	147	4.270	141	

## II. — LES BANQUES

Au cours de l'année 1937, le nombre de banques inscrites sur la liste dressée par la Commission bancaire a été ramené de 125 à 122 et le nombre de succursales, agences et bureaux de banques de 1.130 à 1.083.

Au 31 décembre 1937, le système des banques en Belgique était composé de 113 banques constituées sous l'empire du droit belge et de 9 banques constituées sous l'empire du droit étranger.

Les différentes localités et régions du pays sont desservies par des banques, succursales et agences locales comme suit :

TABLEAU VII.

PROVINCES	Banques, succursales et agences locales	Nombre d'habitants par banques, succursales et agences locales
Anvers.....	101	12.073
Brabant.....	225	7.694
Flandre occidentale.....	231	3.066
Flandre orientale.....	133	8.853
Hainaut.....	196	6.428
Liège.....	135	7.221
Limbourg.....	38	10.352
Luxembourg.....	41	5.434
Namur.....	52	6.865
Le Royaume.....	1.152	7.183

Les banques belges ont, d'autre part, au Congo 34 et à l'étranger 19 succursales, agences et bureaux.

Le plus grand nombre de banques sont constituées sous forme de sociétés anonymes, soit 75 sur 122.

Parmi les banques constituées sous cette forme, les banques à succursales multiples sont les plus importantes. Au 31 décembre 1937, quatre banques, dont le nombre de succursales dépasse cent, détenaient 50,72 p. c. du montant total de l'actif des 122 banques inscrites sur la liste dressée par la Commission bancaire. Trois banques, dont les moyens d'action dépassent un milliard de francs, détenaient à cette même date 49,35 p. c. de l'actif total des banques.

Le système bancaire belge est donc fortement concentré. Au surplus, pour apprécier le degré réel de concentration, il y aurait lieu de tenir compte des relations d'affiliation apparentes ou non qui peuvent exister entre certaines banques.

Sous cette réserve, au cours des deux dernières années 1936-1937, les modifications intervenues dans la structure bancaire du pays quant à l'importance respective des diverses catégories de banques établies selon leurs moyens d'action et selon la forme dans laquelle elles ont été constituées n'ont pas été sensibles.

Les tableaux qui suivent indiquent l'importance proportionnelle de ces différentes catégories de banques, soit leur part dans le montant total de l'actif et du passif des banques d'après les situations globales au 31 décembre 1935, 31 décembre 1936 et 31 décembre 1937.

TABLEAU VIII.

	31-12-1935		31-12-1936		31-12-1937	
	Nombre de banques	%	Nombre de banques	%	Nombre de banques	%
Banques constituées sous forme de :						
— Sociétés anonymes :						
1° A plus de 100 succursales.....	4	51,78	4	50,88	4	50,72
2° Autres sociétés anonymes.....	70	28,52	72	28,76	71	30,33
— Sociétés en commandite.....	13	4,02	14	5,09	12	4,99
— Sociétés en nom collectif.....	10	2,64	10	3,00	11	2,56
— Coopératives et unions de crédit.....	8	1,48	8	1,30	8	1,43
— Sociétés de droit étranger.....	9	10,37	9	10,64	9	9,70
— Banques appartenant à des particuliers.....	8	0,29	8	0,33	7	0,27
	122	100	125	100	122	100

Le tableau qui suit indique l'importance proportionnelle des diverses catégories de banques classées suivant le volume de leurs moyens d'action, soit leur

part dans le total de l'actif et du passif des banques d'après les situations globales au 31 décembre 1935, 31 décembre 1936 et 31 décembre 1937.

TABLEAU IX.

	31-12-1935		31-12-1936		31-12-1937	
	Nombre de banques	%	Nombre de banques	%	Nombre de banques	%
A. Banques dont les moyens d'action dépassent 1 milliard de francs .....	3	50,77	3	50,26	3	49,35
B. Banques dont les moyens d'action sont compris entre 200 millions et 1 milliard de francs .....	14	31,14	15	33,04	15	32,43
C. Banques dont les moyens d'action sont compris entre 50 et 200 millions de francs .....	24	13,47	23	11,85	22	12,52
D. Banques dont les moyens d'action sont inférieurs à 50 millions de francs.....	81	4,62	84	4,85	82	5,70

Il faut entendre par moyens d'action, le capital, les réserves, les dépôts à vue et à terme, les bons de caisse et obligations.

Les coefficients de trésorerie, établis suivant les formules adoptées par la Commission bancaire dans son

premier rapport annuel, se sont abaissés nettement pour l'ensemble des banques au cours de l'année 1936 et jusqu'au 30 septembre 1937. Ils se sont relevés au cours du dernier trimestre de cette année.

TABLEAU X.

	Coefficient de trésorerie		Coefficient de liquidité		Coefficient de solvabilité	
	A	B	A	B	A	B
	%	%	%	%	%	%
31 décembre 1935 .....	27,73	23,96	78,21	112,85	16,19	15,12
31 mars 1936 .....	19,00	16,69	75,90	113,10	16,57	15,43
30 juin 1936 .....	27,88	24,09	78,47	111,96	14,93	14,09
30 septembre 1936 .....	24,76	21,59	78,14	112,10	15,14	14,28
31 décembre 1936 .....	21,70	18,53	80,20	111,77	13,19	12,21
31 mars 1937 .....	17,20	14,92	78,02	111,57	13,49	12,37
30 juin 1937 .....	16,56	14,43	77,22	111,43	13,22	12,15
30 septembre 1937 .....	11,84	10,31	76,56	111,88	13,61	12,39
31 décembre 1937 .....	18,20	15,92	80,64	112,66	14,53	13,27

Les coefficients de liquidité et de solvabilité n'ont pas subi de variations notables (1).

La rentabilité des banques au cours des années 1936 et 1937 a été largement influencée par la situation économique du pays. Dans l'ensemble, elle est apparue satisfaisante.

Au cours de l'année 1937, les banques ont abaissé le taux d'intérêt qu'elles allouaient aux comptes cou-

rants créditeurs et surtout aux comptes de dépôts à terme. Les intérêts débiteurs restent compris dans les mêmes limites maxima et minima. Dans l'ensemble, les modifications apportées aux intérêts et conditions des opérations bancaires ne sont pas importantes.

Les situations globales des banques ont continué à être dressées en suivant les rubriques du schéma provisoire selon lequel les banques avaient été priées par la Commission bancaire d'établir leurs situations mensuelles.

Après une diminution importante de l'ordre de 1.455 millions de francs au cours du premier trimestre de l'année 1936, la trésorerie des banques, constituée par leurs avoirs en caisse à la Banque Nationale et aux Chèques postaux, s'est accrue au cours du deuxième trimestre d'un montant sensiblement égal à celui de l'accroissement des dépôts au cours de ce trimestre, soit de 1.837 millions de francs.

Elle a atteint, à fin juin 1936, 4.836 millions de francs. Par la suite, une réduction continue s'est pro-

(1) Le coefficient de trésorerie A est obtenu en divisant le montant du disponible (encaisse à la Banque Nationale et aux comptes chèques postaux) par celui des dépôts à vue et à trente jours au plus.

Le coefficient de trésorerie B est obtenu en divisant le même ensemble de disponible par celui des dépôts à vue et à trente jours au plus, augmenté des banquiers créditeurs.

Le coefficient de liquidité A est obtenu en divisant l'ensemble du disponible et du réalisable aisément mobilisable (encaisse, Banque Nationale, chèques postaux, banquiers débiteurs, effets à recevoir, fonds publics belges à concurrence de l'avance de 80 p. c. que la Banque Nationale consentirait aux banques agréées) par le passif à court terme, c'est-à-dire les dépôts à vue et à trente jours au plus et les banquiers créditeurs.

Le coefficient de liquidité B est obtenu en divisant l'ensemble du disponible et du réalisable par le total de l'exigible.

Le coefficient de solvabilité A est obtenu en divisant l'ensemble du non-exigible (capital réellement versé + réserves et provisions) par le passif exigible composé de l'ensemble des dépôts à court et à long terme augmenté des banquiers créditeurs.

Le coefficient de solvabilité B est obtenu en divisant le non-exigible par l'exigible.

duite. La trésorerie des banques a atteint son niveau le plus bas à fin octobre 1937, soit 1.863 millions de francs. Les banques ont reconstitué leur trésorerie au cours des deux derniers mois de l'année.

L'augmentation des actifs repris sous la rubrique *banquiers débiteurs et argent au jour le jour* a été continue du 31 décembre 1935 au 30 septembre 1937. Elle a été particulièrement importante au cours du troisième trimestre de l'année 1937. Au cours du dernier trimestre de cette année, les banques ont réduit leurs avoirs sous cette rubrique. La différence entre les montants repris sous les rubriques *banquiers débiteurs* et *banquiers créditeurs* a toujours été positive en faveur des premiers. Elle a été particulièrement importante au cours des deux derniers trimestres de l'année 1937.

Dans l'ensemble, le montant des effets à recevoir dans le portefeuille des banques est resté au cours des années 1936 et 1937 sensiblement le même.

Au cours de l'année 1936, le montant global des comptes courants débiteurs des banques a diminué. On attribuera cette diminution aux remboursements opérés par d'anciens débiteurs envers les banques. En particulier, certaines sociétés financières suivant une politique que la Commission bancaire avait indiquée comme conforme au but poursuivi par l'arrêté royal n° 185, ont réduit dans une grande mesure et, dans certains cas, apuré les dettes qu'elles avaient contractées envers les banques par suite de la scission imposée par l'article 14 de l'arrêté. Néanmoins, dès le troisième trimestre de l'année 1936, l'octroi de nouveaux crédits a compensé la diminution provoquée par le remboursement des dettes anciennes. Au cours des deux premiers trimestres de l'année 1937, l'expansion du crédit est devenue nettement perceptible, quoique contenue dans des limites étroites. Elle est due, dans une certaine mesure, à des avances sur titres.

Au cours du dernier trimestre, le montant global des comptes courants débiteurs est ramené à un chiffre inférieur à celui qui apparaît dans la situation globale au 31 décembre 1935. Dans l'ensemble, la diminution est due principalement aux grandes banques dont les moyens d'action dépassent un milliard de francs, les autres banques ayant plutôt augmenté leurs avoirs constitués par des avances en compte.

Au cours des années 1936 et 1937, les banques ont accru dans une notable mesure leurs actifs constitués par des fonds publics belges. L'augmentation de ces actifs a été continue au cours de l'année 1936 et particulièrement importante au cours du quatrième trimestre de cette année. Elle s'est poursuivie durant les deux premiers trimestres de l'année 1937. Les fonds publics belges en portefeuille des banques atteignent, au 31 juillet 1937, 4.937 millions de francs. Mais ensuite, et surtout à partir du mois de septembre, les banques ont réduit leurs avoirs sous cette rubrique.

Cette réduction, au cours des cinq derniers mois de l'année 1937, atteint 1.138 millions de francs. Ces avoirs restent néanmoins fort importants. Leur augmentation globale, au cours des années 1936 et 1937, est de l'ordre de 678 millions de francs. Les banques à succursales multiples détenaient, à fin décembre 1937, 78,16 p. c. des fonds publics belges que les banques possèdent.

Au cours du deuxième trimestre de l'année 1936 s'est produite dans les banques une augmentation de dépôts de particuliers et de banquiers de l'ordre de 2.400 millions de francs. Au cours du second trimestre de l'année 1937, on constate une nouvelle augmentation des dépôts, mais d'importance moindre. A partir du mois de juillet 1937, des retraits de dépôts s'opèrent. Ils sont particulièrement importants au cours du dernier trimestre de l'année. Ils atteignent, du 30 juin au 31 décembre 1937, 1.924 millions de francs. Le solde net de l'augmentation, pour les deux années 1936 et 1937, est de 339 millions de francs. Ces variations dans le montant global des dépôts sont dues dans une grande mesure à des mouvements internationaux de capitaux.

Dans l'ensemble, il est possible de distinguer deux périodes dans l'évolution de la situation bancaire au cours des années 1936 et 1937.

Au cours de la première période, qui s'étend du 31 décembre 1935 au 30 juin 1937, un afflux de capitaux, dans une grande mesure d'origine étrangère, a provoqué une augmentation importante des moyens d'action des banques. Au début, la contre-partie de ces nouveaux dépôts s'est trouvée dans l'encaisse des banques. Par la suite, les banques ont, pour utiliser leurs disponibilités, procédé à des achats de fonds publics et à des dépôts dans d'autres banques. Dans une faible mesure, elles ont développé leurs avances sous forme d'escompte et sous forme de comptes courants débiteurs.

Au cours de la seconde période, qui s'étend du 30 juin au 31 décembre 1937, les banques ont dû faire face à des retraits de dépôts tels qu'il ne subsiste, à fin décembre, qu'un solde peu important des capitaux déposés dans les banques durant la première période. Les banques ont fait face à ces retraits en procédant à des réalisations de fonds publics et en réduisant leurs avances sous forme d'effets à recevoir et de comptes courants débiteurs.

La Commission bancaire a publié son second rapport annuel en mars 1938. Ce document contient un rapport sur l'activité de la Commission et sur l'application de l'arrêté royal n° 185 du 9 juillet 1935 sur le contrôle des banques et le régime des émissions de titres et valeurs. Il contient, au surplus, des renseignements d'ordre statistique relatifs aux banques et aux émissions s'étendant sur la période du 31 décembre 1935 au 31 décembre 1937.

TABLEAU XI.

## Situations globales des banques.

(En milliers de francs.)

ACTIF	31-12-1935	31-3-1936	30-6-1936	30-9-1936	31-12-1936	31-3-1937	30-6-1937	30-9-1937	31-12-1937
<i>Disponible et réalisable :</i>									
Capital non versé .....	251.370	241.953	234.530	233.196	230.906	230.677	229.311	228.565	224.049
Caisse, Banque Nationale de Belgique									
Chèques postaux .....	4.454.652	2.999.901	4.836.741	4.377.814	3.755.932	2.924.352	2.961.593	2.047.938	2.974.991
Banquiers débiteurs .....	3.135.143	3.520.532	3.813.678	4.262.891	4.472.731	4.155.648	4.440.391	5.077.521	4.604.669
Effets à recevoir .....	4.455.942	4.479.240	4.125.945	4.033.406	4.461.755	4.444.106	4.697.569	4.558.040	4.446.018
Comptes courants débiteurs .....	8.267.287	7.781.703	7.727.814	7.812.963	7.903.496	8.290.736	8.429.049	8.385.174	7.990.642
Fonds publics belges .....	3.121.566	3.307.064	3.720.462	3.960.864	4.459.345	4.710.288	4.679.956	4.398.801	3.799.971
Fonds publics étrangers .....	120.281	235.058	195.602	174.531	152.105	207.524	277.582	119.243	85.816
Actions de banque .....	337.344	350.504	334.921	328.853	333.201	321.957	324.352	326.806	259.072
Autres actions .....	486.892	518.771	482.389	527.295	493.726	484.699	474.782	482.993	477.839
Obligations .....	2.596	2.413	3.505	7.717	30.467	18.937	8.813	21.075	17.671
Participations syndicales et valeurs à réaliser .....	27.367	40.640	36.304	58.285	33.551	78.354	107.062	159.574	88.275
Valeurs de la réserve légale .....	109.458	113.854	120.766	120.986	121.561	122.792	139.359	139.327	140.096
Divers .....	1.504.890	2.112.159	2.254.254	1.910.450	2.010.005	2.218.050	2.186.238	2.515.795	2.011.609
	26.274.788	25.703.792	27.886.831	27.809.251	28.458.781	28.208.120	28.956.057	28.461.722	17.120.718
<i>Immobilisé :</i>									
Frais de constitution et de premier établissement .....	4.950	4.670	3.186	3.057	2.827	2.702	2.977	3.600	3.824
Immubles, matériel et mobilier .....	386.564	389.065	453.359	461.785	578.863	576.566	574.820	583.079	597.618
	391.514	393.735	456.545	464.842	581.690	579.268	577.797	586.679	601.442
TOTAL...	26.666.302	26.097.527	28.343.376	28.274.093	29.040.471	28.787.388	29.533.854	29.048.401	27.722.160

PASSIF	31-12-1935	31-3-1936	30-6-1936	30-9-1936	31-12-1936	31-3-1937	30-6-1937	30-9-1937	31-12-1937
<i>Exigible :</i>									
Banquiers créditeurs .....	2.528.153	2.190.716	2.726.989	2.591.665	2.958.848	2.595.659	2.636.694	2.565.658	2.340.039
Dépôts et comptes courants à vue et à moins de 30 jours .....	16.066.891	15.788.459	17.347.322	17.683.868	17.311.558	17.004.361	17.881.265	17.292.426	16.342.878
Dépôts et créditeurs divers à plus de 30 jours .....	3.036.489	3.073.199	3.380.803	3.059.031	3.300.041	3.585.753	3.377.062	3.302.282	3.288.233
Bons de caisse et obligations .....	68.883	61.354	60.234	56.248	56.283	58.182	64.071	63.454	61.579
Divers .....	1.622.214	1.635.439	1.433.170	1.515.324	2.073.582	2.184.920	2.187.516	2.444.348	2.273.688
	23.322.630	22.749.167	24.948.518	24.906.136	25.700.312	25.428.875	26.146.608	25.668.168	24.306.417
<i>Non exigible :</i>									
Capital social .....	2.827.084	2.804.898	2.833.836	2.808.357	2.794.761	2.798.691	2.809.811	2.804.275	2.844.591
Réserve légale .....	127.591	130.613	130.726	130.083	130.865	125.837	145.838	139.414	140.120
Réserves indisponibles .....	3.703	2.264	2.269	2.277	1.279	1.282	2.283	1.293	168
Réserves disponibles .....	352.119	342.740	355.985	351.046	374.089	387.887	391.183	397.625	391.518
Provisions .....	33.175	67.845	72.042	76.194	39.165	44.816	38.131	37.626	36.846
	3.343.672	3.348.360	3.394.858	3.367.957	3.340.159	3.358.513	3.387.246	3.380.233	3.415.743
TOTAL...	26.666.302	26.097.527	28.343.376	28.274.093	29.040.471	28.787.388	29.533.854	29.048.401	27.722.160

(1) Provision pour augmentation de capital.

### III. — LE MARCHÉ DES CAPITAUX

Dans l'analyse que nous faisons, il y a un an, de l'évolution du marché belge des capitaux, nous constatons une reprise très nette des émissions que le développement général des affaires expliquait du reste fort logiquement.

En 1937, cette tendance se poursuit et s'affirme même encore plus vive.

Bien que de très importantes augmentations de capital aient été exécutées par l'incorporation de réserves extraordinaires ou cachées, les émissions nettes ont doublé (tableau XII). L'émission de capitaux frais, qui avait été assez faible pendant les trois ou quatre dernières années, s'élève, pour 1937, à près de 850 millions de francs, montant qui est cependant encore très inférieur à ceux atteints en 1930 et 1931 et surtout en 1929.

Le montant nominal total des émissions d'actions et d'obligations faites par les sociétés industrielles et commerciales belges atteint 6.497 millions, dont 441 millions ont été émis à l'étranger (tableau XIII). Depuis 1931, les entreprises belges n'avaient plus eu recours que pour des montants insignifiants aux places étrangères et aucune émission faite hors frontière n'avait été recensée en 1935 et 1936.

TABLEAU XII.

**Emissions apparentes  
de capitaux frais par les compagnies par actions**  
(en milliers de francs).

ANNÉES	Émissions nettes totales (*)	Émissions nettes des banques, assurances et opérations financières (*)	Appel de fonds (non compris les banques, assurances et opérations financières)	Émissions apparentes de capitaux frais
	(1)	(2)	(3)	(4) = (1) — (2) + (3)
1931 ...	2.076.727	415.158	334.006	1.995.575
1932 ...	632.584	113.501	168.253	687.336
1933 ...	818.164	305.831	32.028	544.361
1934 ...	437.328	157.140	46.157	326.345
1935 ...	917.058	500.132	52.918	469.844
1936 ...	687.740	143.881	40.061	320.136
1937 ...	1.254.620	407.665	(**) 2.227	(**) 849.182

(\*) Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les apports en nature, les incorporations de réserves ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

(\*\*) Chiffres provisoires.

TABLEAU XIII.

**Emissions de sociétés anonymes belges.**

ANNÉE	Emissions belges à l'étranger (nominal)	Emissions intérieures des sociétés anonymes belges (chiffres bruts)
	(En millions de francs)	
1931 .....	360	4.044
1932 .....	40	2.112
1933 .....	12	1.731
1934 .....	12	2.155
1935 .....	—	3.082
1936 .....	—	3.701
1937 .....	441	6.056

Nous avons eu déjà l'occasion de faire ressortir combien de nombreuses entreprises se sont constituées sous le régime juridique relativement nouveau de société de personnes à responsabilité limitée. En 1937, on en compte près d'un millier de nouvelles. Ce sont plus souvent des entreprises commerciales que des entreprises industrielles, et de petite ou moyenne importance. Le montant total du capital libéré à la constitution de ces 937 sociétés atteint 316 millions. Une seule est au capital de 10 millions; 47 ont un capital compris entre 1 et 5 millions; 888 ont un capital inférieur à 1 million.

Les augmentations de capital ont été nombreuses et importantes. Elles s'élèvent à 3.798 millions contre 2.511 millions en 1936. Mais il y a lieu de retenir, comme nous le rappelons plus haut, qu'une grosse partie de ces augmentations ne constitue pas un apport de capitaux nouveaux dans les entreprises, mais des incorporations de réserve. Celles-ci ont porté sur un montant total de 2.332 millions de francs, soit 63 p. c. du montant libéré des augmentations de capital.

La reprise des émissions d'obligations est un autre signe de l'amélioration des conditions du marché des capitaux et le fait que de nombreux emprunts de conversion ont pu être effectués — ils portent sur une somme globale de 1.663 millions de francs — confirme la détente des taux de l'argent à long terme. Beaucoup de sociétés ont pu transformer des emprunts à 6 p. c. et plus en obligations 4 1/2 p. c., réalisant ainsi une économie sérieuse sur le service de leur dette. Ce sont surtout les entreprises sidérurgiques, les charbonnages, les entreprises d'électricité et de produits chimiques qui ont profité de ces circonstances favorables.

TABLEAU XIV.

## EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.

ANNEE 1937.

## I. — Détail des émissions (milliers de francs).

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (*)						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Sociétés anonymes, en commandite par actions et de personnes à responsabilité limitée)			ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRAT. AUTRES QU'EN ESPÈCES		DISSOLUT. DE SOCIÉTÉS (*) (sociétés anonymes, en commandite par actions et de personnes à responsabilité limitée)				RÉDUCTIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes, en commandite par actions et de personnes à resp. limit.)				
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augment- ation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont em- prunts de con- version	Apports en nature (compris dans les consti- tutions et augmen- tations de capital)	Incorporation des réserves au capital (comprises dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant	Nombre	Montant
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale											Nombre	Capital ancien	Augment- ation nominale	Montant libéré sur valeur nominale				
							Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant												
1. Banques privées.....	2	21.000	21.000	—	—	—	6	51.500	47.500	47.100	—	—	—	—			7.585	400	5	11.525	—	—	3	31.140
2. Assurances.....	5	1.600	690	6	505	355	10	26.835	38.889	29.465	—	—	—	972	20.909	4	4.575	—	—	3	3.080			
3. Opérations financières.....	49	49.876	27.694	13	7.790	3.950	35	316.919	154.252	152.689	4	275.700	225.000	199.875	49.637	46.350	28	25.595	3	240.000	25	84.040		
4. Exportations, importations.....	6	2.575	2.020	11	1.930	1.880	2	11.000	24.000	23.800	—	—	—	2.198	23.000	5	2.300	—	—	—	—			
5. Commerce de métaux.....	6	6.427	5.903	31	9.073	8.829	1	100	900	212	1	600	—	10.465	40	2	200	—	—	1	250			
6. Commerce d'habillement et d'ameublement.....	19	4.960	4.165	96	29.069	28.600	10	2.815	4.010	3.130	—	—	—	26.989	85	15	4.740	1	50	7	64.484			
7. Commerce de produits alimentaires.....	21	15.623	15.165	82	50.158	49.716	13	20.385	33.002	33.002	—	—	—	58.316	31.442	12	1.753	1	30.492	4	1.025			
8. Commerces divers.....	120	27.186	21.875	331	79.213	77.634	59	60.317	96.229	82.377	4	4.400	—	68.159	53.064	68	26.382	2	750	23	10.553			
9. Sucreries.....	—	—	—	—	—	—	9	15.428	19.400	19.400	—	—	—	19.400	1	5.000	—	—	—	2	11.100			
10. Meuneries.....	2	10.006	10.006	3	5.450	5.450	9	21.000	37.950	37.950	—	—	—	15.440	37.950	1	400	—	—	—	—			
11. Brasseries.....	5	10.463	10.463	7	4.040	4.040	15	63.038	89.702	85.702	2	12.000	9.000	95	13.613	—	—	—	—	—	3	10.706		
12. Distilleries d'alcool.....	—	—	—	—	—	—	1	1.100	18.900	18.900	—	—	—	—	18.900	1	100	—	—	—	—			
13. Autres industries alimentaires.....	13	4.760	4.685	19	19.947	19.947	25	92.977	129.963	128.437	4	11.000	—	—	43.834	102.730	13	24.050	1	200	6	15.475		
14. carrières.....	7	6.230	5.665	2	930	930	13	86.239	129.686	129.686	—	—	—	10.300	118.861	2	2.150	—	—	—	3	22.300		
15. Charbonnages.....	1	650	390	—	—	—	13	267.510	218.250	218.250	5	160.000	160.000	1.000	21.000	168.120	—	—	—	—	5	45.147		
16. Mines et industries extractives.....	1	1.000	1.000	4	1.711	1.489	4	9.350	28.950	28.950	1	10.000	—	—	1.572	27.000	—	—	—	—	2	60.825		
17. Gaz.....	—	—	—	—	—	—	1	2.210	790	158	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
18. Électricité.....	—	—	—	—	—	—	10	1.482.665	559.050	519.050	4	261.000	225.000	—	7.462	386.288	—	—	—	—	1	1.000		
19. Constructions électriques.....	2	350	170	13	1.838	1.633	9	45.588	25.644	22.313	—	—	—	—	2.683	17.691	4	2.200	—	—	2	1.850		
20. Hôtels, théâtres, cinémas.....	17	8.135	7.647	20	4.340	4.190	8	14.770	9.060	9.060	1	600	—	—	5.428	3.450	12	2.755	—	—	6	7.747		
21. Imprimerie, publicité.....	11	1.953	1.863	37	7.168	7.119	7	4.304	40.986	40.594	2	1.250	—	—	6.578	40.246	9	2.943	—	—	6	3.606		
22. Textiles (lin, coton, laine, soie).....	25	20.255	16.429	44	24.388	23.754	48	314.095	313.149	312.005	4	50.000	24.000	—	40.836	283.540	12	48.882	1	600	16	73.855		
23. Matériaux artificiels et céramiques.....	6	8.275	7.975	15	5.078	4.928	16	93.525	72.600	72.440	—	—	—	4.000	16.641	66.400	5	4.150	—	—	5	5.222		
24. Métallurgie et construction mécanique.....	25	38.230	36.628	40	15.952	15.747	54	645.276	656.585	629.852	11	1.035.000	885.500	—	42.478	325.661	13	51.800	—	—	20	51.509		
25. Construction (bâtiment et travaux publics).....	11	3.550	3.230	34	6.899	6.544	15	19.270	18.410	17.175	—	—	—	—	6.952	13.800	14	9.965	—	—	6	5.455		
26. Papeteries (industries).....	1	400	400	2	350	350	3	7.550	2.050	2.050	1	10.000	10.000	—	852	—	1	300	—	—	2	6.375		
27. Plantations et sociétés coloniales.....	13	51.450	33.390	1	500	100	17	328.360	184.751	178.651	—	—	—	192.800	31.965	18.200	7	43.064	2	41.960	12	120.802		
28. Produits chimiques.....	10	19.600	11.982	19	5.144	4.978	13	378.307	243.543	239.333	2	145.000	125.000	—	178.645	59.152	9	5.544	1	165.000	3	27.400		
29. Industries du bois.....	10	4.850	4.235	20	7.647	7.397	3	1.137	2.200	2.200	—	—	—	7.245	2.050	5	10.655	—	—	1	6.300			
30. Tanneries et corroiries.....	—	—	—	3	1.340	820	4	54.950	52.150	52.150	—	—	—	—	638	52.150	1	9.600	—	—	2	600		
31. Automobiles.....	—	—	—	2	520	520	3	47.000	85.000	85.000	—	—	—	—	519	56.000	—	—	—	—	—			
32. Verreries et cristalleries.....	1	3.000	3.000	2	250	250	3	42.250	8.925	7.725	—	—	—	—	2.599	2.875	3	50.393	1	38.393	3	57.000		
33. Glaceries.....	—	—	—	—	—	—	3	21.000	200.394	199.976	—	—	—	1.115	199.000	—	—	—	—	—	—			
34. Industries diverses.....	34	20.520	19.343	51	22.545	21.249	23	42.452	90.592	66.840	1	45.000	—	—	28.774	48.577	16	23.335	2	1.400	13	33.441		
35. Chemins de fer.....	—	—	—	—	—	—	1	460.000	153.333	153.333	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
36. Chemins de fer vicinaux.....	—	—	—	—	—	—	1	3.500	5.500	5.500	—	—	—	—	5.500	1	46	—	—	—	—			
37. Navigation et aviation.....	22	7.450	7.450	11	6.774	6.574	4	870	1.190	878	—	—	—	—	5.466	300	7	6.160	—	—	1	2.500		
38. Télégraphes, téléphones.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—			
39. Tramways électriques.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	47.000	—	—	—			
40. Autobus.....	—	—	—	2	693	693	1	300	240	240	—	—	—	—	693	240	—	—	—	—	—			
41. Transports non dénommés.....	1	80	80	15	6.569	6.569	1	200	200	200	—	—	—	5.097	—	1	330	—	—	—	1	980		
42. Divers non dénommés.....	3	425	425	1	50	50	—	—	—	—	—	—	—	59	—	2	380	—	—	—	—			
TOTAUX.....	452	350.879	284.988	937	327.861	316.285	473	5.056.092	3.797.925	3.655.773	47	2.021.550	1.663.500	400.495	721.690	2.331.933	281	428.272	15	518.845	187	765.767		

(\*) Coopératives et Unions du Crédit : 187 sociétés constituées au capital minimum de 7.810.000 francs; 84 sociétés dissoutes au capital minimum de 6.750.000 francs.

TABLEAU XV.

## ÉMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES PENDANT L'ANNÉE 1937.

II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé  
(milliers de francs).

	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Sociétés anonymes, en commandite par actions, de personnes à responsabilité limitée)				ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS			PRIMES D'ÉMISS. (non compris dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS		RÉDUIT DE CAPITAL  Montant	
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunt de conversion		Apports en nature (compris dans les constitut. et augmentat. de capital)	Incorporat. de réserves au capital (compris dans les augmentat. de capital)	Liquidat.	Fusions		Montant
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale											Montant	Montant		
1° Selon le lieu où s'exerce leur activité.																				
En Belgique .....	436	296.784	249.333	935	326.811	315.235	452	4.713.235	3.580.677	3.446.125	47	2.021.550	1.663.500	207.695	671.710	2.298.236	338.008	476.885	644.965	
En Belgique et à l'étranger .....	1	2.095	2.095	2	1.050	1.050	4	14.497	32.497	30.997	—	—	—	—	18.075	15.497	47.200	—	—	
Au Congo belge ..	15	52.000	33.540	—	—	—	17	328.360	184.751	178.651	—	—	—	192.800	31.905	18.200	43.064	41.960	120.802	
TOTAL...	452	350.879	284.968	937	327.861	316.285	473	5.056.092	3.797.925	3.655.773	47	2.021.550	1.663.500	400.495	721.690	2.331.933	428.272	518.845	765.767	
2° Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé.																				
Jusqu'à 1 million .	382	104.275	86.383	888	195.854	189.816	200	137.991	80.981	69.291	9	5.550	—	500	181.453	25.771	66.455	1.900	37.360	
De plus de 1 à 5 mill.	58	131.530	109.550	47	91.515	85.977	148	515.399	394.961	356.950	9	30.500	4.000	7.875	174.456	232.890	116.270	1.100	155.137	
De plus de 5 à 10 mill.	9	69.074	55.035	1	10.000	10.000	47	621.028	346.971	341.920	4	39.000	29.000	1.095	56.766	256.129	95.104	10.000	93.168	
De plus de 10 à 20 millions ....	3	46.000	34.000	—	—	—	39	414.078	579.948	570.348	7	132.000	80.000	37.500	70.061	429.969	47.050	16.960	171.162	
De plus de 20 à 50 millions ....	—	—	—	1	30.492	30.492	27	1.731.041	924.536	846.736	6	239.000	50.000	—	76.492	596.036	103.393	123.885	248.940	
De plus de 50 à 100 millions ...	—	—	—	—	—	—	6	542.150	451.600	451.600	5	410.000	335.000	163.125	162.462	289.138	—	—	60.000	
De plus de 100 mill.	—	—	—	—	—	—	6	1.094.405	1.018.928	1.018.928	7	1.165.500	1.165.500	190.400	—	502.000	—	365.000	—	
TOTAL...	452	350.879	284.968	937	327.861	316.285	473	5.056.092	3.797.925	3.655.773	47	2.021.550	1.663.500	400.495	721.690	2.331.933	428.272	518.845	765.767	



TABLEAU XVI.

**Emissions et distributions de dividendes des sociétés et intérêts de la dette publique**  
(en milliers de francs).

ANNÉES	Émissions apparentes de capitaux frais	Bénéfices distribués aux actionnaires, sans déduction de la taxe mobilière	Coupons d'obligations payés, sans déduction de la taxe mobilière	Intérêts des emprunts intérieurs des pouvoirs publics	Total des dividendes et intérêts distribués
1931.....	1.995.575	3.491.143	510.756	1.606.509	5.608.498
1932.....	687.336	2.447.006	587.650	1.682.842	4.717.498
1933.....	544.361	2.134.748	600.282	1.858.294	4.593.324
1934.....	326.345	2.182.970	571.252	1.963.086	4.717.308
1935.....	469.844	2.167.319	564.900	1.920.726	4.652.045
1936.....	320.136	2.869.383	565.925	2.033.950	5.469.258
1937.....	849.182 (1)	3.787.107	476.458	1.881.037	6.144.602

(1) Chiffre provisoire.

Un autre témoignage du redressement économique et de la consolidation des entreprises constatés en 1936 et au début de 1937 est que le nombre de sociétés dissoutes et de sociétés dont le capital a été réduit est en nouvelle diminution.

Les fusions, dont le nombre a beaucoup diminué depuis qu'a pris fin le grand mouvement de concentration que nous observions il y a une dizaine d'années, continuent à se raréfier. On en avait compté 41 en 1935, 25 en 1936 et l'on n'en recense plus que 15 en 1937.

\* \* \*

Si les émissions de capitaux ont été plus actives et s'il a été fait appel au marché dans des proportions accrues, celui-ci a été alimenté plus largement aussi par la distribution de dividendes plus considérables (tableau XVI). Les bénéfices distribués aux actionnaires sont de 32 p. c. supérieurs à ceux répartis l'année précédente. Ils dépassent ceux de 1929 et atteignent presque ceux qui furent distribués en 1930 et qui constituaient un record.

Le montant des coupons d'obligations, tant des pouvoirs publics que des sociétés particulières, est en diminution, du fait des conversions opérées en 1936 et 1937 et qui ont réduit les taux d'intérêt de façon appréciable.

Au total, cependant, la masse des dividendes et intérêts distribués représente plus de 6 milliards de francs mis à la disposition du marché.

L'analyse de la situation établie par groupe d'industries en tenant compte de leur nature économique fait ressortir une nouvelle progression plus forte du rendement des industries de biens de production que du rendement des industries de biens de consommation. La reprise est très marquée cette fois pour la métallurgie et la sidérurgie qui ont distribué en 1937

près du double des dividendes répartis en 1936. Les charbonnages et les produits chimiques marquent aussi une nouvelle avance très substantielle. Les mines et les constructions électriques par contre ont eu, dans l'ensemble, des résultats bénéficiaires moins satisfaisants.

Les industries de biens de consommation, également, ont pu augmenter la part de bénéfices distribuables, mais dans une moindre mesure. Pour certains groupes d'industries, les verreries, les brasseries et certaines industries alimentaires, le rendement a même été inférieur à celui de l'année précédente.

Ce sont certaines industries sidérurgiques et métallurgiques qui ont procédé aux plus grosses augmentations de capital, surtout par incorporation de réserves et qui ont utilisé l'occasion qui leur était offerte de convertir leur dette obligataire.

\* \* \*

Le tableau XIX, qui donne la répartition des opérations financières par catégories d'emprunteurs, dénote des changements très accusés dus essentiellement au fait que les emprunts des pouvoirs publics — Etat, provinces, communes — et des organismes d'utilité publique ont été considérables. Les autres catégories sont néanmoins aussi toutes en augmentation. Les hypothèques augmentent légèrement en valeur absolue, mais diminuent en valeur relative au point de ne plus représenter le quart du total alors qu'elles en représentent ordinairement environ la moitié et qu'elles ont même atteint, il y a trois et quatre ans, près des 4/5.

\* \* \*

L'on constate en 1937 non seulement une stabilisation de la structure financière des entreprises, mais

TABLEAU XVII.

**Rendement et émissions des sociétés industrielles et commerciales belges, par catégories d'industries.**  
(Montants nominaux en milliers de francs.)

CATÉGORIES	1931		1932		1933		1934		1935		1936			1937		
	Dividendes bruts	Capitaux investis pendant l'année (actions et obligations)	Dividendes bruts	Capitaux investis pendant l'année (actions et obligations)	Dividendes bruts	Capitaux investis pendant l'année (actions et obligations)	Dividendes bruts	Capitaux investis pendant l'année (actions et obligations)	Dividendes bruts	Capitaux investis pendant l'année (actions et obligations)	Dividendes bruts	CAPITAUX INVESTIS (actions et obligations)		Dividendes bruts	CAPITAUX INVESTIS (actions et obligations)	
												Chiffres globaux	dont incorporat. de réserves		Chiffres globaux	dont incorporat. de réserves et émiss. pour rembours. d'anciens emprunts
<i>Industries de biens de production :</i>																
Métallurgie-sidérurgie .....	153.389	132.627	71.373	37.982	60.268	203.405	72.207	51.020	111.232	319.047	154.702	708.715	438.144	307.638	1.745.767	1.451.156
Charbonnages .....	102.612	392.539	58.169	50.182	54.101	52.142	43.341	42.000	40.907	7.300	104.972	225.120	55.638	171.588	378.900	328.120
Mines .....	32.840	18.500	18.654	9.000	15.350	18.313	—	2.350	—	602	2.649	23.330	3.000	420	41.661	27.000
Produits chimiques .....	68.562	215.437	56.009	41.545	49.645	11.980	55.821	40.945	50.357	248.823	126.879	98.488	48.700	117.166	413.287	184.152
Constructions électriques .....	90.877	37.930	74.916	12.995	61.916	20.381	64.078	27.555	38.421	30.545	43.647	37.122	17.100	35.734	27.832	17.691
TOTAL...	447.970	797.033	279.121	151.704	241.280	306.221	235.447	163.870	240.917	606.317	432.849	1.092.775	562.582	632.546	2.607.447	2.008.119
<i>Industries de biens de consommation durable :</i>																
Construction .....	30.204	118.842	26.681	47.831	32.234	31.930	39.810	25.541	39.573	20.839	19.107	24.519	—	16.550	28.859	13.800
Matériaux artificiels .....	60.950	34.535	38.559	10.325	19.274	10.483	23.482	16.850	16.709	4.339	36.975	41.365	21.431	42.691	85.953	66.400
Verreries .....	29.570	306.750	39.176	400	34.039	8.275	22.094	5.550	26.813	2.400	48.178	6.710	6.710	43.885	12.175	2.875
Glaceries .....	66.725	3.000	35.529	122.569	50.036	—	50.763	—	50.915	891	61.245	48.000	48.000	68.723	200.394	199.000
TOTAL...	187.449	463.127	139.945	181.125	135.583	50.688	136.509	47.941	134.010	28.469	165.505	120.594	76.141	171.849	327.381	282.075
<i>Industries de biens de consommation :</i>																
Textiles .....	105.255	190.660	72.734	258.053	53.434	60.743	67.654	81.886	69.318	56.886	152.704	279.752	173.000	194.655	407.792	307.540
Électricité .....	296.883	189.032	281.577	134.400	278.434	264.850	306.184	30.890	335.529	274.050	343.011	310.255	254.250	382.403	820.050	611.288
Sucreries .....	34.679	—	42.196	106.000	44.419	6.600	36.612	—	19.976	163.000	22.775	10.482	3.700	29.063	19.400	19.400
Meuneries .....	29.317	1.150	30.712	3.600	14.582	—	18.197	12.750	19.835	23.800	21.265	84.596	66.890	24.396	53.406	37.950
Brasseries .....	52.945	29.866	54.416	25.128	69.032	13.811	66.942	25.910	60.855	80.741	60.750	165.161	26.732	58.669	116.205	91.562
Autres industries alimentaires .....	50.556	32.221	44.866	42.882	32.821	24.117	36.596	20.480	36.027	16.664	50.235	176.459	16.760	53.533	165.670	102.730
TOTAL...	569.635	442.929	526.501	570.063	492.722	370.121	532.185	171.916	541.540	615.141	650.740	1.026.705	541.332	742.719	1.582.523	1.170.470

TABLEAU XVIII.

## Opérations financières des compagnies par actions.

## Emissions brutes.

ANNÉES	Émissions d'affaires nouvelles (Montant nominal)		Augmentations de capital (Montant nominal)		Obligations (Montant nominal)		Total (Montant nominal) (en milliers de francs.)
	Chiffres absolus (en milliers de francs.)	% du total	Chiffres absolus (en milliers de francs.)	% du total	Chiffres absolus (en milliers de francs.)	% du total	
1919.....	977.139	44,86	(1) 1.200.671	55,13	—	—	2.177.810
1920.....	829.411	31,26	1.394.257	52,65	429.481	16,90	2.653.149
1921.....	436.336	26,39	743.771	44,99	473.270	28,62	1.653.377
1922.....	413.765	25,32	897.176	55,45	310.351	19,14	1.621.292
1923.....	654.952	32,34	1.245.741	61,52	124.227	6,14	2.024.920
1924.....	576.719	20,67	2.173.068	77,89	40.225	1,44	2.790.012
1925.....	918.895	38,27	1.174.706	48,92	307.565	12,81	2.401.166
1926.....	1.124.841	42,35	1.512.859	56,96	18.240	0,69	2.655.940
1927.....	2.678.118	42,30	3.371.530	53,38	278.575	4,40	6.328.223
1928.....	6.312.470	61,47	5.938.630	48,43	11.880	0,10	12.262.980
1929.....	7.800.965	51,12	6.928.418	46,30	236.560	1,58	14.965.943
1930.....	2.424.445	45,27	2.054.918	38,36	876.962	16,37	5.356.325
1931 (2).....	1.396.938	31,72	2.192.956	49,80	813.896	18,48	4.403.790
1932.....	1.200.728	55,79	710.078	33,00	241.251	11,21	2.152.057
1933.....	669.052	38,38	911.035	52,27	162.917	9,35	1.743.004
1934.....	1.401.297	64,65	666.130	30,73	99.960	4,62	2.167.387
1935.....	1.410.076	45,75	1.480.408	48,03	191.650	6,22	3.082.134
1936.....	892.696	24,52	(3) 2.511.837	68,99	236.205	6,49	3.640.738
1937.....	678.740	10,44	(3) 3.797.925	58,45	(4) 2.021.550	31,11	6.498.215
TOTAL.....	32.797.583	40,70	40.906.114	50,77	6.874.765	8,53	80.578.462

(1) Y compris les émissions d'obligations.

(2) A partir de 1931, les chiffres comprennent les émissions intérieures et extérieures.

(3) Y compris les incorporations de réserves (voir tableau XIV).

(4) Y compris les émissions d'obligations destinées au remboursement ou à la conversion d'anciens emprunts (voir tableau XIV).

TABLEAU XIX.

## Répartition des opérations financières par catégories d'emprunteurs.

ANNÉES	Actions et obligations de sociétés commerciales Émissions apparentes de capitaux frais		Dette provinciale et communale				Hypothèques inscrites	
			Crédit communal		Emprunts directs des pouvoirs publics et des organismes d'utilité publique			
	Montant (millions de francs)	% du total de l'année	Montant (millions de francs)	% du total de l'année	Montant (millions de francs)	% du total de l'année	Montant (millions de francs)	% du total de l'année
1931.....	1.996	18,6	900	8,4	2.490	23,2	5.347	49,8
1932.....	687	7,6	1.200	13,2	(1) 3.116	34,4	4.058	44,8
1933.....	644	8,8	550	8,9	(2) 1.915	31,2	3.139	51,1
1934.....	326	10,4	200	6,4	150	4,8	2.471	78,4
1935.....	470	15,2	—	—	(3) 160	5,2	2.462	79,6
1936.....	320	6,5	400	8,2	(4) 1.901	38,7	2.286	46,6
1937.....	849	8,2	500	4,8	(5) 6.455	62,4	2.533	24,6

(1) Non compris l'emprunt de 800 millions de francs français émis par l'Etat et l'emprunt de 15 millions de florins P.-B. émis par la Régie des Télégraphes et Téléphones.

(2) Non compris l'emprunt de 600 millions de francs français émis par l'Etat.

(3) Non compris l'emprunt de 475 millions de francs français émis par l'Etat et l'emprunt de 225 millions de francs français émis par la Société nationale des Chemins de fer belges.

(4) Non compris les emprunts de conversion de £ 8.600.000 et de Kr. suédoises 20.000.000 émis par l'Etat.

(5) Non compris l'emprunt de conversion de 48 millions de florins P.-B. et l'emprunt de £ 5.000.000 émis par l'Etat.

## RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

Tableau récapitulatif (sociétés belges exploitant en Belgique et à l'étranger).

## I. — Classement par genre d'industrie.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Bénéfice brut mis en paiement pendant l'année	Dettes obligataires	Année 1937	
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte				Coupons bruts payables en 1937 (1)
1a Banques privées .....	76	67	9	2.041.736	525.549	188.075	1.591	138.325	138.999	5.240	
1b Banques d'intérêt public....	4	4	—	395.000	169.730	59.891	—	31.429	554.224	21.280	
2. Assurances .....	131	115	16	230.922	211.042	75.691	921	38.660	—	—	
3. Opérations financières .....	967	746	221	9.403.510	6.202.607	793.957	55.473	627.776	1.091.105	46.996	
4. Import, export .....	99	76	23	295.142	55.491	42.839	2.516	36.804	2.000	100	
5. Commerce de fer et métaux..	40	35	5	40.660	6.685	7.938	302	3.763	300	18	
6. Comm. d'habil. et ameubl..	215	168	47	504.040	129.888	49.112	6.869	30.394	131.837	7.535	
7. Comm. de prod. alimentaires.	197	146	51	240.436	81.993	22.899	3.109	12.014	24.506	1.352	
8. Commerces divers .....	1.418	1.047	371	1.179.071	144.299	141.903	33.806	73.251	81.764	4.300	
9. Sucreries .....	38	34	4	664.209	162.597	57.740	4.146	31.883	69.479	3.862	
10. Meuneries .....	43	42	1	187.692	73.190	36.352	1	24.396	930	58	
11. Brasseries .....	171	144	27	744.817	364.157	93.905	2.577	61.854	55.784	3.237	
12. Distilleries d'alcool .....	15	10	5	42.175	15.859	2.646	527	2.256	—	—	
13. Autres industries alimentaires	230	166	64	494.205	302.675	72.404	10.996	53.897	12.392	655	
14. Carrières .....	134	97	37	388.443	230.266	43.709	23.322	28.180	28.460	1.792	
15. Charbonnages .....	73	61	12	1.730.730	1.155.755	253.031	9.683	181.194	770.115	39.446	
16. Matér. artif. et prod. céram.	32	19	13	802.830	172.515	22.140	46.123	5.486	203.211	10.736	
17. Gaz .....	21	20	1	700.057	40.771	79.340	3	72.219	36.401	1.962	
18. Électricité .....	70	65	5	3.507.275	905.293	486.010	562	407.120	815.703	44.460	
19. Constructions électriques....	105	79	26	424.955	169.159	55.558	10.607	35.734	229.296	13.712	
20. Hôtels, théâtres, cinémas...	255	170	85	289.602	51.953	17.825	5.746	6.965	37.609	1.468	
21. Imprimerie, publicité .....	212	159	53	179.384	78.912	23.992	5.055	15.942	5.323	309	
22. Textiles (lin, coton, laine)...	557	451	106	2.607.297	1.073.764	282.630	47.347	196.905	105.739	5.991	
23. Matér. artif. et prod. céram.	225	176	49	937.344	263.051	73.037	8.754	45.016	156.639	9.496	
24. Métallurg. et constr. mécaniq.	450	373	77	3.348.200	1.881.437	480.518	33.562	307.638	1.799.054	97.202	
25. Constr. (bât. et trav. publ.)	194	132	62	531.595	136.719	25.606	7.456	16.893	13.720	756	
26. Papeteries (industries) .....	40	35	5	477.082	110.172	43.050	1.223	26.969	61.370	3.418	
27. Sociétés congolaises .....	215	166	49	5.909.342	1.260.574	832.823	33.831	601.478	1.351.015	75.383	
27a Plantat. (ailleurs qu'au Congo)	7	7	—	165.449	29.976	10.523	—	6.610	—	—	
28. Produits chimiques .....	212	179	33	2.114.655	372.376	217.827	12.062	147.355	253.541	12.854	
29. Industries du bois .....	104	79	25	170.443	46.912	21.642	6.434	10.805	2.726	164	
30. Tanneries et corroiries .....	55	48	7	187.312	82.005	21.929	2.230	11.966	176	9	
31. Automobiles .....	15	11	4	87.950	68.707	99.867	6.951	96.358	—	—	
32. Verreries et cristalleries .....	63	43	20	777.753	132.037	69.210	22.576	47.258	1.097	59	
33. Glaceries .....	7	6	1	135.956	412.078	77.865	1.269	68.723	164.256	8.966	
34. Industries diverses .....	569	433	136	1.938.283	388.125	210.104	39.995	139.412	161.078	8.399	
35. Chemins de fer .....	21	14	7	605.166	117.263	16.849	961	13.525	647.462	35.329	
36. Chemins de fer vicinaux .....	3	2	1	8.346	5.878	1.313	69	1.121	1.056	42	
37. Navigation et aviation .....	148	121	27	466.699	8.148	52.001	1.570	24.991	79.647	4.286	
38. Télégraphes et téléphones .....	2	1	1	252.200	47.422	34.782	325	23.884	—	—	
39. Tramways électriques .....	20	12	8	489.788	409.112	71.918	15.537	66.445	124.330	5.002	
40. Autobus .....	10	8	2	31.291	4.716	5.029	1.648	4.534	—	—	
41. Transports non dénommés .....	103	88	15	122.884	14.397	13.524	1.024	9.127	1.800	106	
42. Divers non dénommés .....	45	32	13	38.149	967	884	517	552	9.354	481	
TOTAUX...	7.611	5.887	1.724	45.890.185	17.761.760	5.289.888	469.276	3.787.107	9.223.488	476.458	

## II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusqu'à 1 million .....	4.396	3.300	1.096	1.794.296	855.594	321.384	76.114	165.344	—	—
De plus de 1 à 5 millions .....	2.064	1.618	446	5.116.707	2.327.569	702.416	101.264	450.076	—	—
De plus de 5 à 10 millions .....	473	385	88	3.456.323	1.489.761	438.231	58.713	271.019	—	—
De plus de 10 à 20 millions .....	294	254	40	4.329.645	1.300.336	618.096	68.000	417.589	—	—
De plus de 20 à 50 millions .....	216	183	33	6.850.764	2.732.033	744.832	79.122	551.461	—	—
De plus de 50 à 100 millions .....	86	68	18	6.698.897	1.741.660	632.413	43.501	465.826	—	—
De plus de 100 millions .....	82	79	3	17.643.553	7.314.807	1.832.516	44.562	1.465.792	—	—
TOTAUX...	7.611	5.887	1.724	45.890.185	17.761.760	5.289.888	469.276	3.787.107	—	—

(1) En outre il a été mis en paiement pendant l'année 1937 :

Coupons d'emprunts de l'État .....	1.031.667
Coupons d'emprunts de la Colonie .....	92.189
Coupons d'emprunts des provinces et communes .....	205.901
Coupons d'emprunts d'organismes divers .....	551.280
.....	1.881.037
Coupons d'emprunts extérieurs de l'État .....	332.226
Coupons d'emprunts extérieurs de la Ville d'Anvers .....	14.748

## RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

Classement par genre d'industrie et suivant le lieu d'exploitation.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Bénéfice brut mis en paiement pendant l'année	Dettes obligataires	Coupons bruts payables en 1937
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			

(milliers de francs)

## A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique.

1a Banques privées .....	74	65	9	1.911.736	423.885	176.074	1.591	128.325	138.999	5.240
1b Banques d'intérêt public .....	4	4	—	395.000	169.730	59.891	—	31.429	554.224	21.280
2. Assurances .....	131	115	16	230.922	211.042	75.691	921	38.660	—	—
3. Opérations financières .....	949	731	218	8.963.063	6.029.941	771.469	53.787	607.967	1.008.985	43.649
4. Exportation, importation .....	99	76	23	295.142	55.491	42.839	2.516	36.804	2.000	100
5. Commerces de fer et métaux .....	40	35	5	40.660	6.885	7.938	302	3.763	300	18
6. Comm. d'hab. et d'ameublem. ....	214	167	47	502.540	129.917	49.095	6.869	30.394	131.837	7.535
7. Comm. de produits aliment. ....	197	146	51	240.436	81.993	22.899	3.109	12.014	24.506	1.352
8. Commerces divers .....	1.412	1.042	370	1.157.921	144.872	140.812	33.800	72.473	81.764	4.300
9. Sucrieries .....	34	32	2	388.209	101.065	38.741	2.089	29.063	67.145	3.745
10. Mouneries .....	42	42	—	185.692	72.989	36.352	—	24.396	930	55
11. Brasseries .....	168	141	27	728.993	348.796	91.069	2.577	58.669	47.810	2.878
12. Distilleries d'alcool .....	15	10	5	42.175	15.859	2.646	527	2.256	—	—
13. Industries alimentaires .....	229	165	64	487.205	302.648	72.062	10.996	53.533	12.392	655
14. Carrières .....	134	97	37	388.443	230.266	43.709	23.322	28.180	28.450	1.792
15. Charbonnages .....	70	59	11	1.545.188	1.029.457	242.774	9.464	171.588	770.115	39.446
16. Mines .....	17	11	6	414.790	198.074	4.715	38.854	420	6.120	327
17. Gaz .....	19	18	1	686.625	41.786	76.972	3	70.735	36.233	1.953
18. Électricité .....	66	61	5	3.163.525	748.949	456.874	562	382.403	815.703	44.460
19. Constructions électriques .....	105	79	26	424.955	169.159	55.558	10.607	35.734	229.296	13.712
20. Hôtels, théâtres, cinémas .....	255	170	85	289.602	51.953	17.825	5.746	6.965	37.609	1.468
21. Imprimerie, publicité .....	212	159	53	179.384	78.912	23.992	5.055	15.942	5.323	309
22. Textiles .....	554	449	105	2.554.197	1.081.683	279.870	46.001	194.655	105.739	5.991
23. Mat. artif. et prod. céramiq. ....	224	175	49	924.844	255.053	69.360	8.754	42.691	156.639	9.496
24. Métallurgie .....	447	372	75	3.265.480	1.871.231	480.517	31.709	307.638	1.798.320	97.169
25. Constr. (bâtim. et trav. publ.) .....	193	131	62	527.595	136.416	25.204	7.456	16.550	13.720	756
26. Papeteries .....	40	35	5	477.082	110.172	43.050	1.223	26.969	61.370	3.418
28. Produits chimiques .....	207	174	33	1.822.635	347.448	177.909	12.062	117.168	238.541	11.730
29. Industrie du bois .....	104	79	25	170.443	46.912	21.642	6.434	10.805	2.726	164
30. Tanneries et corroiries .....	55	48	7	187.312	82.005	21.929	2.230	11.966	176	9
31. Automobiles .....	15	11	4	87.950	68.707	99.867	6.951	96.358	—	—
32. Verreries et cristalleries .....	62	42	20	756.955	122.504	62.560	22.576	43.885	1.097	59
33. Glaceries .....	6	6	—	132.206	414.662	77.865	—	68.723	159.756	8.786
34. Industries diverses .....	561	426	135	1.837.681	389.374	188.602	39.977	121.398	146.979	7.902
35. Chemins de fer .....	18	12	6	597.239	107.686	15.551	890	12.925	49.587	1.708
36. Chemins de fer vicinaux .....	2	1	1	3.546	5.544	1.311	69	1.121	—	—
37. Navigation et aviation .....	146	119	27	461.199	8.993	49.305	1.570	24.941	79.647	4.286
38. Télégraphes et téléphones .....	2	1	1	252.200	47.422	34.782	325	23.884	—	—
39. Tramways électriques .....	7	7	—	172.464	301.836	45.476	—	41.759	49.226	2.544
40. Autobus .....	10	8	2	31.291	4.716	5.029	1.648	4.534	—	—
41. Transports non dénommés .....	103	88	15	122.884	14.397	13.524	1.024	9.127	1.800	106
42. Divers non dénommés .....	45	32	13	38.149	967	884	517	552	9.354	481
TOTAL .....	7.287	5.641	1.646	37.085.558	15.655.617	4.224.234	404.113	3.019.360	6.874.418	348.879

## B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo Belge.

1. Banques et soc. financières ..	30	23	7	658.338	303.351	68.063	3.242	42.709	23.338	932
2. Sociétés commerciales .....	33	24	9	554.614	1.898	45.572	8.937	28.401	—	—
3. Sociétés industrielles .....	69	63	6	1.838.022	426.404	520.824	4.739	376.190	557.613	33.334
4. Sociétés agricoles .....	69	45	24	595.046	19.160	121.317	14.702	71.237	24.250	1.042
5. Sociétés diverses .....	14	11	3	2.263.322	513.557	77.047	2.211	82.941	745.814	40.075
TOTAL .....	215	166	49	5.909.342	1.260.574	832.823	33.831	601.478	1.351.015	75.383

## C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger.

1. Sociétés d'électricité .....	6	6	—	357.182	155.329	31.504	—	26.201	168	9
2. Chemins de fer .....	4	3	1	12.727	9.911	1.300	—	600	593.232	33.307
3. Tramways .....	14	6	8	382.404	113.776	26.442	15.537	24.686	71.894	2.339
4. Plantations .....	9	9	—	135.599	7.002	10.904	—	6.974	—	—
5. Sociétés diverses .....	76	56	20	2.007.373	559.551	162.681	15.724	107.808	332.821	16.541
TOTAL .....	109	80	29	2.895.285	845.569	232.831	31.332	166.269	998.055	52.196
TOTAL GÉNÉRAL .....	7.611	5.887	1.724	45.890.185	17.761.760	5.289.888	469.276	3.787.107	9.223.488	470.458

## RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES EXPLOITANT A L'ÉTRANGER.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Bénéfice brut mis en paiement pendant l'année	Dettes obligataires	Coupons bruts payables en 1937
	recensées	en bénéfice	en perte			Bénéfice	Perte			
1. Banques privées .....	2	2	—	130.000	101.664	12.001	—	10.000	—	—
2. Assurances .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Opérations financières .....	18	15	3	440.447	172.666	22.488	1.686	19.809	82.120	3.347
4. Exportations, importations ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. Commerce de fer et métaux ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6. Comm. d'habil. et d'ameubl.	1	1	—	1.500	29	17	—	—	—	—
7. Commerce de produits alim.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8. Commerces divers .....	6	5	1	21.150	573	1.091	6	778	—	—
9. Sucreries .....	4	2	2	276.000	61.532	18.999	2.057	2.820	2.334	117
10. Meuneries .....	1	—	1	2.000	201	—	1	—	—	—
11. Brasseries .....	3	3	—	15.824	15.361	2.836	—	3.185	7.974	359
12. Distilleries d'alcool .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13. Autres industries alimentaires	1	1	—	7.000	27	342	—	364	—	—
14. Carrières .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15. Charbonnages .....	3	2	1	185.542	126.298	10.257	219	9.606	—	—
16. Mines et autres ind. extract.	15	8	7	388.040	25.559	17.425	7.269	5.066	197.091	10.409
17. Gaz .....	2	2	—	13.432	1.015	2.368	—	1.484	168	9
18. Électricité .....	4	4	—	343.750	156.344	29.136	—	24.717	—	—
19. Constructions électriques ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
20. Hôtels, théâtres, cinémas ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
21. Imprimerie, publicité .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
22. Textiles .....	3	2	1	53.100	7.919	2.760	1.346	2.250	—	—
23. Matér. artif. et prod. céramiq.	1	1	—	12.500	7.998	3.677	—	2.325	—	—
24. Métallurgie, sidérurgie .....	3	1	2	82.800	10.206	1	1.853	—	734	33
25. Construct. (bât. et trav. publ.)	1	1	—	4.000	303	402	—	343	—	—
26. Papeteries (industries) .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
27. Plantations .....	7	7	—	165.449	29.976	10.523	—	6.610	—	—
28. Produits chimiques .....	5	5	—	292.050	24.928	39.918	—	30.189	15.000	1.124
29. Industries du bois .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
30. Tanneries et corroiries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
31. Automobiles .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32. Verreries et cristalleries ....	1	1	—	20.798	9.533	6.650	—	3.373	—	—
33. Glaceries .....	1	—	1	3.750	2.584	—	1.269	—	4.500	180
34. Industries diverses .....	8	7	1	100.602	1.249	21.502	18	18.014	14.099	497
35. Chemins de fer .....	3	2	1	7.927	9.577	1.298	71	600	597.875	33.621
36. Chemins de fer vicinaux ....	1	1	—	4.800	334	2	—	—	1.056	42
37. Navigation et aviation .....	2	2	—	5.500	845	2.696	—	50	—	—
38. Télégraphes et téléphones ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39. Tramways électriques .....	13	5	8	317.324	107.276	26.442	15.537	24.686	75.104	2.458
40. Autobus .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
41. Transports non dénommés ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
42. Divers non dénommés .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL .....	109	80	29	2.895.285	845.569	232.831	31.332	166.269	998.055	52.196

une tendance à un renforcement : l'arrêt de la décapitalisation se confirme donc. Les réductions de capital ne portent plus que sur 765 millions alors qu'elles étaient encore de 1.961 millions en 1936. Le nombre des sociétés en perte diminue; celui des sociétés en bénéfice augmente. Le total des pertes essayées n'atteint pas 1/2 milliard alors qu'il était de près de 1.200 millions encore en 1936. Les bénéfices nets, par contre, s'inscrivent à 5.289 millions contre 4.216 millions l'année précédente (tableaux XX à XXIII). Les

progrès les plus marqués dans les rendements par rapport à 1936 sont ceux que l'on constate dans la métallurgie et la construction mécanique, les entreprises d'électricité, l'industrie chimique et, surtout, dans les sociétés congolaises.

Le renforcement de la situation des sociétés commerciales et industrielles se traduit encore par une diminution du montant de la dette obligataire qui, au total, est réduite de plus de 3 1/2 milliards de francs. Ici encore, on voit que les sociétés congolaises n'ont

pas manqué de profiter de la reprise pour améliorer leur situation financière puisqu'elles ont ramené leur dette de 2.065 millions à 1.351 millions. Les sociétés métallurgiques ont réduit leurs engagements de 266 millions, les mines de 212 millions, les tramways de 104 millions, les industries chimiques de 90 millions, les entreprises d'électricité de 36 millions.

\* \* \*

Le relevé de la valeur globale — nominale et boursière — des titres belges et coloniaux cotés à la Bourse de Bruxelles contient d'utiles indications sur l'évolution du marché boursier pendant l'année sous revue. Les tableaux XXVI et XXVII consignent sous la forme usuelle les calculs qui ont été établis, l'un pour déterminer la valeur nominale des titres admis

à la cote de la Bourse de Bruxelles, l'autre leur valeur boursière.

TABLEAU XXIII.

Pertes et décapitalisation des compagnies par actions.

ANNÉES	Pertes de l'année	Réductions de capital	Liquidations et fusions	Emissions apparentes de capitaux frais
(En milliers de francs)				
1931 .....	1.184.794	787.705	1.859.838	1.995.575
1932 .....	2.047.674	1.425.940	1.393.015	687.330
1933 .....	2.103.787	1.142.210	705.766	544.361
1934 .....	1.669.209	1.306.184	1.442.119	326.345
1935 .....	1.219.768	2.164.803	3.017.690	469.844
1936 .....	1.169.540	1.961.853	764.550	320.136
1937 .....	469.276	765.767	947.117	849.182

TABLEAU XXIV.

Profits et dividendes dans l'industrie belge.

ANNÉES	Capital versé (millions de francs)	Solde bénéficiaire	Solde bénéficiaire en % du capital versé	Bénéfice distribué (millions de francs)	% du solde bénéficiaire	Bénéfice distribué en % du capital versé
1931.....	49.315	4.358	8,84	3.547	81,39	7,08
1932.....	49.539	1.410	2,85	2.447	173,55	4,94
1933.....	48.907	789	1,61	2.135	270,60	4,36
1934.....	48.685	1.334	2,74	2.183	163,64	4,48
1935.....	44.715	1.655	3,70	2.167	130,94	4,85
1936.....	44.980	3.047	6,77	2.869	94,16	6,38
1937.....	45.890	4.821	10,51	3.787	78,55	8,25

TABLEAU XXV. Les variations saisonnières dans la distribution des dividendes et intérêts.

Distributions de l'année 1937 (milliers de francs).

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	Total
<b>I. Entreprises privées :</b>													
Dividendes (actions) ...	74.453	26.141	396.799	530.416	699.795	239.383	545.431	79.492	81.523	359.072	404.864	289.738	3.787.107
Coupons d'obligations des sociétés commerciales .	80.441	42.833	34.474	45.569	29.162	36.133	56.752	20.057	25.593	46.091	19.273	30.572	475.950
<b>Entreprises privées. —</b>													
Totaux .....	154.894	68.974	431.273	575.985	728.957	275.516	602.183	108.549	107.116	405.163	484.137	320.310	4.263.057
<b>II. Emprunts intérieurs des pouvoirs publics :</b>													
État, dette intérieure ..	51.158	327.944	41.636	26.542	34.735	83.386	11.456	331.361	—	88.973	34.476	—	1.031.667
Colonie .....	291	863	418	29.606	—	3.875	22.374	863	418	29.606	—	3.875	92.189
Provinces et communes (emprunts cotés en Bourse) .....	23.623	20.338	14.802	16.323	13.586	11.818	24.886	21.494	6.423	30.925	13.163	8.520	205.901
Divers (1) .....	47.798	20.144	47.947	14.839	35.317	4.417	53.827	16.037	236.702	34.678	35.199	4.377	551.280
<b>Pouvoirs publics. Totaux.</b>	122.870	369.289	104.803	87.310	83.638	103.496	112.543	369.755	243.543	184.180	82.838	16.772	1.881.037
<b>Totaux I et II .....</b>	277.764	438.263	536.076	663.295	812.595	379.012	714.726	478.304	350.659	589.343	566.975	337.082	6.144.094
<b>III. Emprunts extérieurs de l'Etat et de la ville d'Anvers .....</b>	80.621	20.514	8.897	6.020	41.407	18.048	80.636	16.078	8.893	6.020	41.792	18.048	346.974

(1) Société Intercommunale Bruxelloise des Eaux, Société Intercommunale Rive Gauche de l'Escaut, Société Nationale de Distributions d'Eau, Crédit Communal, Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux, Société Nationale des Chemins de Fer Belges (obligations et actions), Canal et Installations Maritimes de Bruxelles, Chemins de Fer Vicinaux du Congo.

## RELEVÉ DE LA FORTUNE MOBILIERE EN BELGIQUE (VALEUR NOMINALE)

(en milliers de francs).

RUBRIQUES	1 JANVIER 1937							1 JANVIER 1938								
	Capital nominal global des titres inscrits	dont :						Capital nominal global des titres inscrits	dont :							
		Titres rayés en 1937	Titres amortis en 1937	Titres de sociétés ayant modifié leur capital			Titres inscrits sans changem. pendant l'année 1937		Inscriptions nouvelles en 1937	Capital nouveau			Montant de			Titres inscrits sans changem. pendant l'année 1937
				Capital avant réduction	Capital avant augmentation					après réduction	après augment. en espèces ou par apport	après augment. par incorporation réserves au capital	la réduction	l'augment. en espèces ou par apport	l'augment. par incorporation réserves au capital	
					augmentat. en espèces ou par apport	incorporat. de réserves au capital										
Dettes directes et indirectes de l'Etat.	26.121.704	827.814	144.916	—	—	—	25.148.974	29.279.319	4.130.345	—	—	—	—	—	—	25.148.974
Emprunts de la Colonie .....	322.757	—	620	—	—	—	322.137	2.206.042	1.883.905	—	—	—	—	—	—	322.137
Emprunts d'organismes d'intérêt public (y compris Crédit Communal).	8.317.335	378.118	329.797	—	—	—	7.609.420	8.622.360	1.012.940	—	—	—	—	—	—	7.609.420
Emprunts de provinces, communes et valeurs à lots (sans intervention du Crédit Communal) .....	5.609.333	689.547	161.465	—	—	—	4.758.321	5.645.363	887.042	—	—	—	—	—	—	4.758.321
Obligations de sociétés .....	2.037.064	875.691	94.273	—	—	—	1.067.100	2.148.011	1.080.911	—	—	—	—	—	—	1.067.100
<b>Ensemble des titres à revenu fixe</b> .....	<b>42.408.193</b>	<b>2.771.170</b>	<b>731.071</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>38.905.952</b>	<b>47.901.095</b>	<b>8.995.143</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>38.905.952</b>
Assurances, banques et sociétés à portefeuille .....	2.986.000	353.750	—	—	—	—	2.632.250	2.632.250	—	—	—	—	—	—	—	2.632.250
Entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières .....	390.464	5.337	—	—	10.000	—	375.127	399.427	—	—	24.300	—	14.300	—	375.127	
Chemins de fer et canaux .....	6.354.000	46.129	138.110	—	—	—	6.169.761	6.169.761	—	—	—	—	—	—	6.169.761	
Tramways, chemins de fer économiques et vicinaux .....	340.895	39.403	703	—	—	54.000	246.789	376.539	4.750	—	—	125.000	—	71.000	246.789	
Tramways et électricité (trusts) .....	1.953.352	—	1.660	—	225.000	—	1.726.692	2.087.107	415	—	360.000	—	135.000	—	1.726.692	
Entreprises de gaz et d'électricité .....	1.630.342	54.105	1.258	5.000	33.000	546.160	990.819	2.562.559	173.390	—	45.812	1.352.538	5.000	12.812	806.378	
Industries métallurgiques .....	2.190.091	40.658	—	38.200	31.835	134.236	1.945.162	2.616.973	243.245	10.000	41.365	377.201	28.200	9.530	242.965	
Charbonnages et fours à coke .....	1.382.798	8.000	—	123.500	161.000	91.296	999.002	1.623.425	29.000	90.143	185.130	320.150	33.357	24.130	228.854	
Zinc, plombs, mines .....	521.510	—	—	34.200	12.500	—	474.810	514.650	4.166	6.674	29.000	—	27.526	16.500	474.810	
Glaceries .....	68.500	—	—	—	—	3.750	64.750	114.750	—	—	—	50.000	—	—	64.750	
Verreries .....	308.198	25.000	—	—	—	—	283.198	287.198	4.000	—	—	—	—	—	283.198	
Distribution d'eau .....	58.250	—	500	—	—	—	57.750	57.750	—	—	—	—	—	—	57.750	
Industries de la construction .....	636.352	9.500	—	9.500	—	95.639	521.713	741.013	2.000	7.700	—	209.600	1.800	113.961	521.713	
Industries textiles et soieries .....	790.175	58.000	—	185.000	5.000	50.500	491.675	760.175	20.000	95.000	10.500	143.000	90.000	5.500	491.675	
Produits chimiques .....	352.047	—	—	13.309	56.925	12.400	269.413	465.642	600	7.904	152.425	35.300	5.405	95.500	269.413	
Valeurs coloniales .....	1.884.356	169.993	600	206.010	195.778	—	1.311.975	1.797.525	28.000	129.250	328.300	—	76.760	132.522	1.311.975	
Valeurs de plantations caoutchoutières .....	522.412	—	—	—	32.500	—	489.912	551.412	1.000	—	60.500	—	—	28.000	489.912	
Alimentation .....	306.592	—	—	—	9.500	74.500	222.592	371.842	—	—	11.250	138.000	—	1.750	222.592	
Industries diverses .....	1.373.845	16.800	—	—	467.299	59.501	830.245	1.570.722	6.150	—	623.333	110.994	—	156.034	830.245	
Papeteries .....	268.900	6.000	—	—	—	—	262.900	262.900	—	—	—	—	—	—	262.900	
Pétroles .....	306.425	—	—	15.000	—	—	291.425	313.425	15.000	7.000	—	—	8.000	—	291.425	
Sucreries .....	306.700	—	—	—	—	—	306.700	306.700	—	—	—	—	—	—	306.700	
<b>Ensemble des actions</b> .....	<b>24.932.204</b>	<b>832.675</b>	<b>142.831</b>	<b>629.719</b>	<b>1.240.337</b>	<b>1.121.982</b>	<b>20.964.660</b>	<b>26.583.745</b>	<b>531.716</b>	<b>353.671</b>	<b>1.871.915</b>	<b>2.861.783</b>	<b>276.048</b>	<b>631.578</b>	<b>1.739.801</b>	<b>20.964.660</b>
<i>Total général</i> .....	<i>67.340.397</i>	<i>3.603.845</i>	<i>873.902</i>	<i>629.719</i>	<i>1.240.337</i>	<i>1.121.982</i>	<i>59.870.612</i>	<i>74.484.840</i>	<i>9.526.859</i>	<i>353.671</i>	<i>1.871.915</i>	<i>2.861.783</i>	<i>276.048</i>	<i>631.578</i>	<i>1.739.801</i>	<i>59.870.612</i>



TABLEAU XXVII.

**Relevé de la fortune mobilière en Belgique (VALEUR BOURSIERE) et indice annuel de l'ensemble  
des titres cotés à la Bourse de Bruxelles.**  
(en milliers de francs).

RUBRIQUES	1er JANVIER 1937							1er JANVIER 1938							Indice de janvier 1938	
	Valeur boursière globale des titres inscrits	dont :					Titres inscrits sans changem. pendant l'année 1937 (2)	Valeur boursière globale des titres inscrits	dont :					Titres inscrits sans changem. pendant l'année 1937 (2)	sur janvier 1937 (en pour-cent)	sur janvier 1928 (en pour-cent.)
		Titres rayés en 1937	Titres amortis en 1937	Titres de sociétés ayant modifié leur capital		Titres de sociétés ayant modifié leur capital			Inscriptions nouvelles en 1937	Actions de jouissance remplaçant actions de capital amorties	Titres de sociétés ayant modifié leur capital		Titres de sociétés ayant modifié leur capital			
				Valeur boursière avant réduction	Valeur boursière après augmentation						Valeur boursière après réduction	Valeur boursière après augmentation				
			augment. en espèces ou par apport	incorporation réserves au capital				augment. en espèces ou par apport	incorporation réserves au capital							
Dettes directes et indirectes de l'Etat.	26.164.368	—	—	—	—	—	28.582.793	—	—	—	—	—	—	—	—	
Emprunts de la Colonie .....	413.790	—	—	—	—	—	2.149.205	—	—	—	—	—	—	—	—	
Emprunts d'organismes d'intérêt public (y compris Crédit Communal).	7.538.994	—	—	—	—	—	8.097.101	—	—	—	—	—	—	—	—	
Emprunts de provinces, communes et valeurs à lots (sans intervention du Crédit Communal) .....	5.135.107	—	—	—	—	—	5.362.582	—	—	—	—	—	—	—	—	
Obligations de sociétés .....	2.097.448	—	—	—	—	—	2.165.159	—	—	—	—	—	—	—	—	
<b>Ensemble des titres à revenu fixe.</b>	<b>41.349.707</b>	—	—	—	—	—	<b>46.356.840</b>	—	—	—	—	—	—	—	—	
Assurances, banques et sociétés à portefeuille .....	6.035.026	439.625	—	—	—	5.595.401	5.158.864	—	—	—	—	—	5.158.864	92,20	32,—	
Entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières .....	580.857	7.472	—	—	13.150	560.235	473.002	—	—	—	19.683	—	453.319	80,92	27,60	
Chemins de fer et canaux (1) .....	6.932.401	5.354	141.226	—	—	6.785.821	6.511.578	50	826	—	—	—	6.510.702	95,95	69,71	
Tramways, chemins de fer économiques et vicinaux .....	1.246.435	53.734	841	—	241.650	1.191.860	1.177.699	4.014	389	—	—	245.700	1.173.296	98,44	29,68	
Tramways et électricité (trusts) .....	6.407.317	—	942	—	413.656	5.992.719	5.525.702	17	—	—	546.575	—	4.979.110	83,09	24,01	
Entreprises de gaz et d'électricité .....	4.663.487	254.012	1.570	11.550	48.490	1.581.518	4.347.865	4.835.831	277.201	—	9.100	63.061	1.659.622	4.486.469	103,19	57,30
Industries métallurgiques .....	5.888.254	39.678	—	22.750	28.473	901.482	5.797.353	5.693.011	423.092	—	16.030	39.184	846.068	5.214.705	89,95	74,91
Charbonnages et fours à coke .....	3.702.189	1.680	—	88.000	229.155	586.438	3.383.354	4.061.698	348.510	—	101.580	243.572	617.383	3.368.036	99,55	133,39
Zincs, plombs, mines .....	1.161.541	3.042	—	35.303	97.500	—	1.025.696	939.966	15.952	—	35.721	116.000	—	772.293	75,29	27,16
Glaceries .....	908.565	—	—	—	130.500	908.565	761.012	—	—	—	—	114.750	761.012	83,76	102,63	
Verreries .....	438.477	29.610	—	—	—	408.867	322.640	5.680	—	—	—	—	316.960	77,52	37,75	
Distribution d'eau .....	305.415	—	557	—	—	304.858	400.378	—	191	—	—	—	400.187	131,27	256,75	
Industries de la construction .....	1.036.238	16.435	—	4.688	—	317.469	1.015.115	848.843	1.520	—	11.460	—	307.395	835.863	82,34	52,47
Industries textiles et soieries .....	1.522.589	18.679	858	332.547	2.180	237.720	1.168.325	1.086.692	36.050	—	186.216	8.865	185.991	73,23	30,07	
Produits chimiques .....	1.076.717	—	—	46.180	349.041	64.320	681.496	921.612	7.650	—	37.580	326.570	45.824	549.812	80,68	20,86
Valeurs coloniales .....	10.265.232	85.984	2.154	265.002	3.386.522	—	6.525.570	9.714.636	121.730	2.712	212.354	4.336.277	—	5.041.563	77,26	31,21
Valeurs de plantations caoutchoutières	1.471.707	—	—	111.568	—	1.360.139	1.186.638	—	1.255	—	—	116.660	—	1.068.723	78,57	25,78
Alimentation .....	1.047.240	—	460	—	17.062	188.760	1.029.718	968.692	—	422	—	14.437	168.070	953.833	92,63	107,30
Industries diverses .....	1.602.989	4.949	—	—	401.156	166.092	1.196.884	1.656.925	3.885	—	—	542.550	145.353	1.110.490	92,78	19,67
Papeteries .....	359.789	6.330	—	—	—	—	353.459	350.081	—	—	—	—	—	350.081	99,04	80,23
Pétroles .....	434.892	—	—	6.662	—	—	428.230	352.207	17.063	—	6.337	—	—	328.807	76,78	28,59
Sucreries .....	230.105	—	—	—	—	—	230.105	204.380	—	—	—	—	—	204.380	88,82	27,05
<b>Ensemble des actions .....</b>	<b>57.317.462</b>	<b>966.584</b>	<b>148.608</b>	<b>812.682</b>	<b>5.097.953</b>	<b>4.415.949</b>	<b>50.291.635</b>	<b>53.152.087</b>	<b>1.263.669</b>	<b>4.540</b>	<b>616.378</b>	<b>6.373.434</b>	<b>4.336.156</b>	<b>44.894.066</b>	<b>89,27</b>	<b>40,43</b>
<i>Total général ...</i>	<i>98.667.169</i>							<i>99.508.927</i>								

(1) Y compris les actions privilégiées de la Société nationale des Chemins de fer belges.

(2) Compte non tenu des augmentations de capital par incorporation de réserves.

TABLEAU XXVIII.

## Indice mensuel de la Bourse de Bruxelles.

Base : 1<sup>er</sup> janvier 1928 = 100; 30 titres à revenu fixe, 120 titres à revenu variable.

DATES	Rentes belges directes et indirectes	Tous titres à revenu fixe	Actions de banques	Actions de métallurgie	Actions de charbonnages	Valeurs coloniales	Tous titres à revenu variable
1931 5 janvier .....	127	120	51	78	111	39	55
1 <sup>er</sup> juillet .....	126	120	49	77	94	42	54
Maximum des titres à revenu variable (mars 1931).							62
1932 1 <sup>er</sup> janvier .....	109	111	34	56	69	24	36
1 <sup>er</sup> juillet .....	108	110	28	41	51	20	30
Maximum des titres à revenu variable (mars 1932).							39
1933 1 <sup>er</sup> janvier .....	110	112	35	52	66	27	37
1 <sup>er</sup> juillet .....	108	112	34	46	65	27	38
Maximum des titres à revenu variable (août 1933).							38
1934 2 janvier .....	111	111	30	36	60	22	33
2 juillet .....	120	118	26	27	44	17	28
Maximum des titres à revenu variable (février 1934)..							33
1935 2 janvier .....	119	117	25	33	45	14	27
1 <sup>er</sup> juillet .....	118	122	31	44	76	24	37
Maximum des titres à revenu variable (juin 1935)...							40
1936 2 janvier .....	121	123	32	57	98	28	39
1 <sup>er</sup> juillet .....	126	125	30	59	87	29	37
Maximum des titres à revenu variable (mars 1936) .							44
1937 4 janvier .....	130	127	35	83	134	40	45
1 <sup>er</sup> juillet .....	135	131	35	100	147	39	47
Maximum des titres à revenu variable (mars 1937).							54
1938 3 janvier .....	129	127	32	75	133	31	40

TABLEAU XXIX.

AMORTISSEMENTS ET RADIATIONS DE TITRES A REVENU FIXE  
INSCRITS A LA COTE DE BRUXELLES.

(Valeur nominale en millions de francs.)

ANNÉES	DETTES DIRECTES ET INDIRECTES DE L'ÉTAT, EMPRUNTS DE LA COLONIE, EMPRUNTS D'ORGANISMES D'INTÉRÊT PUBLIC			EMPRUNTS DES PROVINCES ET COMMUNES ET VALEURS A LOTS			OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS			ENSEMBLE		
	Titres inscrits le 1 <sup>er</sup> janvier	Titres amortis et rayés pendant l'année	Pourcentage moyen d'amortissement	Titres inscrits le 1 <sup>er</sup> janvier	Titres amortis et rayés pendant l'année	Pourcentage moyen d'amortissement	Titres inscrits le 1 <sup>er</sup> janvier	Titres amortis et rayés pendant l'année	Pourcentage moyen d'amortissement	Titres inscrits le 1 <sup>er</sup> janvier	Titres amortis et rayés pendant l'année	Pourcentage moyen d'amortissement
1931 ...	21.857	186	0,85	3.999	200	5,—	1.846	141	7,64	27.701	527	1,90
1932 ...	23.565	844	3,58	4.056	283	6,98	2.843	200	7,03	30.463	1.327	4,36
1933 ...	24.396	325	1,33	4.532	194	4,28	2.823	140	4,96	31.752	658	2,07
1934 ...	27.618	368	1,33	4.689	53	1,13	2.833	123	4,34	35.139	544	1,55
1935 ...	28.142	10.303 (1)	—	4.836	76	1,57	2.779	229	8,24	35.758	10.608 (1)	—
1936 ...	33.804	808	2,39	4.795	74	1,54	2.650	692	26,11	41.309	1.574	3,81
1937 ...	34.762	1.681	4,84	5.609	851 (2)	15,17	2.037	970 (2)	47,62	42.408	3.502	8,26

(1) Proviens, en majeure partie, de la radiation de la cote des emprunts d'Etat convertis en Dette Unifiée 4 p. c.

(2) Proviens, en majeure partie, de la conversion d'emprunts.

TABLEAU XXX.

**Mouvement des titres à revenu fixe inscrits à la cote de la Bourse de Bruxelles  
et leurs indices des cours.**

	MONTANT NOMINAL		INDICE Base : 1 <sup>er</sup> janvier 1928		VALEUR BOURSÈRE	
	en circulation le 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation de l'année	le 1 <sup>er</sup> janvier	Mouvement de l'indice	le 1 <sup>er</sup> janvier	Différence de l'année
<i>Dettes directes et indirectes de l'État</i>	<i>(en millions de francs)</i>				<i>(en millions de francs)</i>	
<i>Emprunts de la Colonie</i>						
<i>Emprunts d'organismes d'intérêt public :</i>						
1931.....	21.856	+ 1.707	127	— 18	20.755	— 1.453
1932.....	23.564	+ 832	109	+ 1	19.302	+ 720
1933.....	24.390	+ 3.222	110	+ 1	20.028	+ 3.017
1934.....	27.618	+ 524	111	+ 8	23.045	+ 2.618
1935.....	28.142	+ 5.722	119	+ 2	25.663	+ 5.856
1936.....	33.804	+ 898	121	+ 9	31.519	+ 2.598
1937.....	34.762	+ 5.346	130	— 1	34.117	+ 4.712
1938.....	40.108		129		38.829	
<i>Provinces et communes :</i>						
1931.....	3.998	+ 50	127	— 9	3.674	— 504
1932.....	4.055	+ 477	118	+ 2	3.170	+ 533
1933.....	4.532	+ 157	120	— 5	3.703	+ 88
1934.....	4.689	+ 147	115	+ 11	3.791	+ 396
1935.....	4.836	— 41	126	+ 8	4.187	+ 203
1936.....	4.795	+ 814	134	+ 3	4.390	+ 877
1937.....	5.609	+ 36	137	+ 4	5.267	+ 96
1938.....	5.645		141		5.383	
<i>Sociétés commerciales et industrielles :</i>						
1931.....	1.845	+ 997	114	— 3	1.820	+ 617
1932.....	2.842	— 19	111	—	2.438	— 92
1933.....	2.823	+ 10	111	—	2.346	— 13
1934.....	2.833	— 54	111	+ 4	2.333	+ 90
1935.....	2.779	— 129	115	+ 9	2.423	+ 240
1936.....	2.650	— 613	124	+ 2	2.603	— 566
1937.....	2.037	+ 111	126	— 1	2.097	+ 68
1938.....	2.148		125		2.165	
<i>Ensemble :</i>						
1931.....	27.701	+ 2.761	120	— 9	26.251	— 1.341
1932.....	30.463	+ 1.289	111	+ 1	24.910	+ 1.167
1933.....	31.752	+ 3.387	112	— 1	26.077	+ 3.092
1934.....	35.139	+ 619	111	+ 6	29.169	+ 3.104
1935.....	35.758	+ 5.551	117	+ 6	32.273	+ 6.300
1936.....	41.309	+ 1.099	123	+ 4	38.573	+ 2.909
1937.....	42.408	+ 5.493	127	—	41.482	+ 4.875
1938.....	47.901		127		46.357	

TABLEAU XXXI.

**Gains et pertes sur la valeur globale des actions.  
(En millions de francs.)**

	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Valeur globale au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année suivante .....	46.630	41.206	33.514	47.263	57.317	531.52
—inscriptions valeurs nouvelles .....	— 293	— 152	— 529	— 1.699	— 1.355	— 1.264
—augmentations de capital.	— 318 (1)	— 88 (1)	+ 663 (1)	+ 646 (1)	— 22 (1)	— 2.095 (1)
	46.019	40.966	33.648	46.210	55.940	49.793
Valeur globale au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année .....	45.345	46.630	41.206	33.438	47.363	57.317
—radiations et amortissements .....	— 747	— 262	— 711	— 1.461	— 785	— 1.115
	44.598	46.368	40.495	31.977	46.578	56.202
Différence (gain ou perte)...	+ 1.421	— 5.402	— 6.847	+ 14.233	+ 9.362	— 6.409
En % de la valeur au début de l'année .....	+ 3,19 %	— 11,65 %	— 16,91 %	+ 44,51 %	+ 20,10 %	— 11,40 %

(1) Différence entre les augmentations et les réductions de capital.

TABLEAU XXXII.

## Indice de la Bourse de Bruxelles.

Indice obtenu par la chaîne mensuelle (120 valeurs) comparé à l'indice annuel obtenu par calcul direct sur l'ensemble des valeurs.

RUBRIQUES	Indice janvier 1938 sur janvier 1928 (Chaîne mensuelle 120 valeurs)	Indice janvier 1938 sur janvier 1928 (Chaîne annuelle)	Rapport des indices
Banques, assurances.....	30,51	32,—	1,05
Entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières .....	29,71	27,60	0,93
Tramways, chemins de fer économiques et vicinaux .....	30,13	29,68	0,98
Tramways et électricité (trusts).....	24,80	24,01	0,97
Gaz et électricité.....	52,25	57,30	1,10
Métallurgie .....	77,09	74,91	0,97
Charbonnages et fours à coke.....	124,47	133,39	1,07
Zincs, plombs, mines .....	28,21	27,16	0,96
Glaceries et verreries .....	65,80	67,24	1,02
Textiles et soieries .....	28,77	30,07	1,05
Coloniales .....	30,41	31,21	1,03
Divers (1) .....	33,87	35,08	1,04
Indice général (actions) .....	39,07	40,43	1,03

(1) Y compris alimentation, papeteries, pétroles et sucreries.

TABLEAU XXXIII.

## Fluctuations des actions inscrites à la Cote de Bruxelles.

1 = 1.000.000	1-1-1932	1-1-1933	1-1-1934	1-1-1935	1-1-1936	1-1-1937	1-1-1938
Valeur nominale ....	28.778	27.961	27.893	26.381	24.964	24.932	26.584
Valeur boursière ....	45.345	46.630	41.206	33.438	47.263	57.317	53.152

Principaux emprunts d'Etat  
et d'administrations publiques.

1937		Montant nominal	Taux d'intérêt	Taux d'émission
<i>Emprunts intérieurs.</i>				
Janvier	Congo 1937, 4 % ....	1.100 millions	4 %	—
Janvier	Société Nationale des Chemins de fer vicin- aux .....	150 millions	3 %	cours du jour
Mars	Emprunt 1937, 3,50 %	1.500 millions	3,50 %	97,—
Avril	Société Nationale des Chemins de fer belges	1.000 millions	4 %	97,50
Avril	Ville d'Anvers .....	350 millions	4 %	97,50
Juin	Emprunt 1937, 3,50 %	1.000 millions	3,50 %	cours du jour
Juillet	Bons du Trésor à 5 ans.	700 millions	2,50 %	99,50
Juillet	Ville de Liège.....	100 millions	4 %	98,—
Août	Ville de Gand .....	120 millions	4 %	98,—
Septembre	Crédit Communal ...	100 millions	4 %	99,25
Septembre	Crédit Communal ...	400 millions	4 %	99,50
Septembre	Congo 1937, 3,50 % ..	435 millions	3,50 %	94,—
<i>Emprunts extérieurs.</i>				
Mai	Emprunt conversion, 1937, en florins P.-B.	flor. 48 millions	3,50 %	97,50
Décembre	Emprunt en £.....	£ 5 millions	4 %	97,—

Si nous considérons d'abord les *valeurs nominales*, nous constatons qu'au cours de 1937, les inscriptions de titres à revenu fixe ont assez fortement augmenté en raison surtout d'un accroissement en capital de la dette directe et indirecte de l'Etat et de celle de la Colonie. En ce qui concerne les emprunts des organismes d'intérêt public, parmi lesquels est compris le Crédit Communal, le milliard de francs d'inscriptions nouvelles est contrebalancé par 700 millions d'amortissement et de conversions. Pour les provinces et les communes et pour les sociétés anonymes, il y a équilibre presque complet entre les inscriptions nouvelles et les amortissements et conversions.

Les tableaux XXIX et XXX donnent des indications sur le mouvement, au cours des dix dernières années, du montant des titres à revenu fixe inscrits à la cote. Les amortissements paraissent avoir été beaucoup plus considérables qu'au cours des années antérieures pour toutes les catégories d'obligations et particulièrement pour celles émises par les sociétés. Mais, comme nous avons eu l'occasion de le signaler déjà, il s'agit, le plus souvent, de conversions réalisées à la faveur d'une diminution des taux d'intérêt.

L'examen du tableau des *valeurs boursières* met en relief, d'une part, la bonne tenue des titres à revenu fixe et, d'autre part, la dépréciation des titres à revenu variable qui s'est poursuivie depuis le mois de juillet. Notre indice mensuel de la Bourse de Bruxelles enregistre ces mouvements. Si l'indice des

titres à revenu fixe se retrouve, à un an d'intervalle, au même niveau, celui des titres à revenu variable marque une baisse de 5 points.

La chute est encore plus considérable si l'on se reporte à mars 1937, lorsque l'indice s'était relevé jusqu'à 54; en dix mois, la baisse fut de 14 points.

Pour essayer de fixer de façon plus ou moins précise l'étendue des fluctuations des cours sur les titres cotés en Bourse pendant les dernières années, nous

avons dressé le tableau xxxi qui apporte diverses corrections aux chiffres donnant la valeur globale des actions au début de chaque année, de façon à supprimer les plus ou moins-values des valeurs nouvellement introduites. Ce tableau confirme les indications de notre indice boursier : en valeur absolue, la diminution est de près de 6 1/2 milliards; en valeur relative, elle atteint 11 p. c. de la valeur du début de l'année.

## IV. — LES FINANCES PUBLIQUES

Ce qui frappe dans l'évolution des budgets au cours de ces dix dernières années, c'est, d'un côté, le montant élevé des dépenses et leur tendance à l'augmentation, de l'autre, l'inélasticité relative des recettes fiscales.

A travers les périodes d'essor, de crise, de dépression et de reprise, les dépenses ordinaires se sont tenues au niveau de dix milliards malgré le resserrement considérable du revenu national de 1929 à 1935, tandis que les recettes d'impôts suivaient tout naturellement avec plus de fidélité l'évolution descendante ou ascendante de la conjoncture, ce qui appert des chiffres que voici :

TABLEAU XXXIV.

### Finances de l'Etat.

	Ordinaires	Extraordinaires	Diverses (*)	Total général
<b>I. — Recettes.</b>				
1928 ..	9.826.724	35.039	2.586.722	12.448.485
1929 ..	10.997.460	67.955	2.710.783	13.776.198
1930 ..	8.883.993	654.899	2.191.584	12.730.476
1931 ..	7.938.336	1.316.742	1.828.624	11.083.702
1932 ..	8.050.180	1.457.050	938.540	10.445.770
1933 (a)	9.846.285	1.492.227	510.220	11.848.732
1934 (a)	9.463.722	723.552	509.006	10.696.280
1935 (a)	9.720.082	5.083.917	419.965	15.223.964
1936 (b)	10.355.732		277.141	
1937 (b)	10.539.134		329.690	
<b>II. — Dépenses.</b>				
1928 ..	8.769.900	423.178	1.553.742	10.746.820
1929 ..	9.882.372	705.042	1.693.778	12.281.192
1930 ..	10.265.899	1.215.658	1.219.846	12.701.403
1931 ..	9.498.838	773.921	1.801.522	12.074.281
1932 ..	9.747.422	370.550	1.621.728	11.739.700
1933 ..	9.506.533	828.928	854.643	11.190.104
1934 ..	10.308.784	1.082.904	143	11.391.831
1935 ..	10.098.195	3.925.103	250	14.023.548
1936 (b)	9.993.109		503.750	
1937 (b)	10.343.081		561.552	

(a) Recettes probables.

(b) Il n'est pas possible de faire la distinction entre les dépenses ordinaires et extraordinaires.

(\*) Comprend les recettes exceptionnelles, compensatoires, de réparations, des Transports, des P. T. T., les dépenses non afférentes à la réparation, Transports, P.T.T., Chemins de fer, Marine.

En fait, et de plus en plus, le montant des premières conditionne le niveau des secondes. La démocratisation du Gouvernement, l'extension de la notion de service public et de la prévoyance sociale ont mis le pays dans l'obligation d'accroître ses dépenses. Pendant la crise le besoin des secours publics, pendant la reprise le désir de stimuler l'essor, ont mis

fortement à contribution la trésorerie de l'Etat. Les divers départements, en établissant leurs prévisions budgétaires, ont été souvent obligés d'escompter l'avenir.

Ces motifs ont poussé les autorités publiques, surtout pendant la crise, à se procurer un maximum de recettes fiscales par des moyens de fortune. Mais bien qu'on se soit rendu compte des complications qui en résultent pour notre système fiscal, les méthodes employées n'ont pas changé depuis 1935; l'on a encore constaté des exemples de nouveaux impôts, se surajoutant à un complexe déjà fort lourd, la résurrection d'anciennes contributions; et le déplacement des proportions de chacune des taxes dans l'ensemble des recettes, caractéristique des années 1929 à 1935, s'est maintenu presque entièrement.

A ces différents égards, 1937 n'a rien apporté de neuf. Que l'on considère, du point de vue des proportions, les chiffres du tableau xxxv. Il apparaît que les tendances fondamentales manifestées depuis 1930 sont restées identiques, après un bref revirement en 1936. Deux catégories d'impôts, les douanes et les accises, ont maintenu leur orientation à l'accroissement en dépit des fluctuations économiques, tandis que les impôts directs, les droits de timbre et de transaction, surtout ces derniers, s'y montrèrent particulièrement sensibles.

Depuis 1930, l'importance relative des droits de douane et des droits d'accise a fortement augmenté. Ce changement de direction est resté constant jusqu'à ce jour, autant par suite de l'aggravation tarifaire que par suite des mouvements relativement peu accusés de la consommation intérieure et du commerce extérieur. De 1929 à 1930, le pourcentage des douanes dans le total des recettes fiscales passait de 13,1 à 16,6. En 1937, il était encore de 16,7, après avoir été plus élevé entretemps. Même remarque pour les accises, passant de 9,8 p. c. à 12,1 p. c. entre 1929 et 1930 et restant encore à 12,7 p. c. au cours de l'année sous revue. Ceci s'explique parce que, poussé par la nécessité, le Gouvernement a cherché à se procurer des recettes là où il pouvait en trouver en se souciant avant tout du rendement immédiat. Or, les droits d'accise et de douane sont d'une perception aisée et leur rendement est assez constant par suite de la fermeté de la matière imposable. C'est ainsi qu'en 1935, 1936, 1937, période pendant laquelle notre commerce international a progressé, les recouvrements effectués du chef des douanes ont à peine dépassé ceux des années de crise. Quant aux droits d'accise, leur rendement a été le plus fort de 1933 à 1935.

## Tableau d'ensemble des recettes fiscales de l'Etat de 1928 à 1937.

ANNÉES	Impôts directs	Douanes	Accises	Timbres et taxes assimilées	Recettes diverses	Total
I. EN VALEUR ABSOLUE.						
1928.....	3.217	1.097	901	2.761	1.204	9.180
1929.....	3.673	1.319	990	2.644	1.455	10.081
1930.....	2.868	1.336	974	1.683	1.211	8.072
1931.....	2.678	1.303	1.029	1.663	855	7.528
1932.....	2.338	1.556	1.113	1.855	778	7.640
1933.....	2.883	1.496	1.273	2.057	766	8.475
1934.....	2.797	1.497	1.247	1.986	664	8.191
1935.....	2.647	1.456	1.327	2.187	749	8.366
1936.....	3.006	1.554	1.086	2.419	974	9.039
1937.....	2.824	1.587	1.204	2.816	1.061	9.492
II. EN POURCENTAGE PAR RAPPORT A 1928.						
1928.....	100	100	100	100	100	100
1929.....	114	120	110	96	121	110
1930.....	89	122	108	61	101	88
1931.....	83	119	114	60	71	82
1932.....	73	142	124	67	65	83
1933.....	90	136	141	75	64	92
1934.....	87	136	138	72	55	89
1935.....	82	133	147	79	62	91
1936.....	93	142	121	88	81	98
1937.....	88	145	134	102	88	103
III. EN POURCENTAGE DU TOTAL ANNUEL.						
1928.....	35,1	11,9	9,8	30,1	13,1	100
1929.....	36,4	13,1	9,8	26,2	14,5	100
1930.....	35,5	16,6	12,1	20,8	15,0	100
1931.....	35,6	17,3	13,7	22,1	11,3	100
1932.....	30,6	20,4	14,6	24,2	10,2	100
1933.....	34,0	17,7	15,0	24,3	9,0	100
1934.....	34,1	18,3	15,2	24,3	8,1	100
1935.....	31,6	17,4	15,9	26,1	9,0	100
1936.....	33,2	17,2	12,0	26,8	10,8	100
1937.....	29,8	16,7	12,7	29,6	11,2	100

Ainsi la diminution des impôts directs a provoqué un déplacement de la charge et une incidence plus sensible de l'imposition. Comme les impôts sur les revenus et sur la fortune n'ont pas recouvré leur capacité de rendement antérieure — en 1937, les impôts directs ont à peine rapporté autant qu'en 1933 (1) — il n'y a pas eu d'allègement sensible des droits de consommation. L'effet des difficultés économiques sur la proportion des recettes douanières et d'accise est donc persistant. Et à cet égard, parmi d'autres, la structure de nos finances publiques reste encore maintenant empreinte du sceau de la crise.

Cela est prouvé également par le fait que les droits de timbre et de transmission ont aidé à combler les lacunes que présentent les impôts directs. Ces droits, qui grèvent lourdement l'activité économique, ont gagné en importance relative depuis 1930, après avoir fortement baissé auparavant. Ils remplacent partiellement les impôts directs, mais exercent sans doute une influence plus sensible et régressive sur le coût de la vie. Il est remarquable qu'en 1937, leurs parts

proportionnelles soient devenues égales entre elles. Dans cette distribution, l'effet du nationalisme économique est, sans nul doute, perceptible : les articles consommés dans le pays sont lourdement frappés et l'on recourt plus volontiers à ce système d'imposition qu'à celui des droits d'entrée sur les importations.

En 1937, l'ensemble des droits d'accise et de timbre atteignait encore 42,3 p. c. du total des recouvrements fiscaux contre 29,8 p. c. pour les impôts directs, alors qu'en 1929, à un moment d'activité beaucoup plus accusée, ce pourcentage était de 36 p. c. pour les deux groupes.

L'augmentation des ressources provenant de l'impôt ou leur maintien à un niveau maximum a été obtenu en outre par l'élévation des taux d'imposition, des revisions de barèmes, une plus grande rigueur dans les perceptions pendant les années de crise. En 1936-1937, aucune aggravation n'a été apportée aux méthodes employées auparavant, mais, à quelques exceptions près, elles ont été maintenues en vigueur, tellement les besoins financiers du pays étaient élevés. Certes, des dégrèvements ont été opérés depuis 1935. Tout en n'étant pas négligeables, ils sont plutôt fragmentaires et d'un caractère très opportuniste.

(1) Du 1er janvier 1937 au 31 mai 1938, les recettes atteignirent 2.823 millions du chef des impôts directs, contre 3.105 millions en 1933, soit 282 millions en moins. Mais il convient de remarquer que les dégrèvements opérés sur la taxe de crise ont déterminé une moins-value de 331 millions pour l'exercice 1937.

L'amélioration des conditions économiques, qui aurait dû permettre d'aller plus loin, a été contrariée par l'accroissement constant des besoins. Le plus important d'entre eux, la suppression de la contribution nationale de crise, ne peut même pas être considéré comme un dégrèvement ordinaire, étant donné le caractère extraordinaire de cet impôt. Il convient par ailleurs de noter que les dégrèvements ont été beaucoup plus importants pour les contributions directes que pour les douanes et accises d'un côté et les droits d'enregistrement de l'autre. Selon les estimations de l'exposé général du budget pour 1938, ils atteignaient respectivement, pour chacun des trois groupes, 592 millions, 141 millions et 143 millions, pour l'année sous revue. Les réductions les moins importantes ont été opérées sur les postes au chef desquels les recouvrements ont progressé. Les impôts ont immédiatement enregistré l'effet de la réduction. Leur rendement a passé de 3.006 millions en 1936 à 2.665 millions en 1937. L'on voit, d'après les chiffres du tableau XXXVI, que les dégrèvements n'ont pas pu être compensés par

les répercussions financières de l'amélioration de la conjoncture. Si l'on tient compte du fait que les recouvrements de 1937 sont généralement fondés sur les résultats de l'année précédente, qui était très bonne, ces observations prennent encore plus de poids. La contribution foncière a rapporté autant qu'en 1935 et enregistre pleinement la réduction des taux décrétée le 15 mai de cette année. A part la suppression de la taxe de crise, c'est la seule réduction de quelque importance que l'on puisse mentionner ici. La taxe mobilière et la taxe professionnelle ont accusé des augmentations, mais légères. Le rendement de l'impôt complémentaire a baissé. Et dans tous les cas, malgré l'aggravation de la fiscalité, les indices des recettes sont en forte baisse par rapport à 1928 et ne dépassent pas sensiblement les niveaux de la période de crise. En règle générale, les réductions n'ont pas eu une ampleur suffisante pour ramener les taux aux niveaux de la période antérieure à la crise.

TABLEAU XXXVI.

**Rendement des impôts (1)**  
(non compris les additionnels provinciaux et communaux).  
(En millions de francs.)

NATURE DES IMPOTS	EXERCICE 1934		EXERCICE 1935		EXERCICE 1936		EXERCICE 1937 (15 premiers mois)	
	Recettes effectuées	Évaluat. budgétaires	Recettes effectuées	Évaluat. budgétaires	Recettes effectuées	Évaluat. budgétaires	Recettes effectuées	Évaluat. budgétaires
<i>Contributions directes :</i>								
Contribution foncière .....	417	460	317	425	347	366	335	324
Taxe mobilière .....	556	500	488	484	669	552	798	672
Taxe professionnelle.....	414	570	384	520	494	563	536	489
Impôt personnel complémentaire .....	167	225	184	192	230	217	231	198
Contribution nationale de crise .....	520	635	499	593	586	600	242	578
Impôt sur le mobilier .....	18	25	—	—	—	—	—	—
Autres impôts directs .....	287	297	272	281	298	266	338	302
Recettes diverses .....	438	345	476	419	382	483	185	259
<b>TOTAL...</b>	<b>2.797</b>	<b>3.057</b>	<b>2.620</b>	<b>2.914</b>	<b>3.006</b>	<b>3.047</b>	<b>2.665</b>	<b>2.822</b>
<i>Douanes et accises :</i>								
Douanes .....	1.497	1.548	1.456	1.468	1.554	1.480	1.587	1.531
Accises .....	1.030	1.021	1.103	1.084	1.086	1.287	1.203	1.273
Taxes spéciales de consommation .....	201	282	198	208	197	—	207	—
Recettes diverses .....	23	17	35	31	12	17	19	11
<b>TOTAL...</b>	<b>2.751</b>	<b>2.868</b>	<b>2.792</b>	<b>2.791</b>	<b>2.849</b>	<b>2.784</b>	<b>3.016</b>	<b>2.815</b>
<i>Enregistrement :</i>								
Enregistrement et transcription .....	409	550	521	360	495	570	546	485
Hypothèques. — Droit d'inscription .....	7	11	5	5	5	5	5	4
Successions .....	203	204	186	192	231	224	253	206
Timbre et taxes assimilées au timbre .....	1.986	2.040	2.187	2.005	2.419	2.244	2.816	2.515
Autres impôts .....	32	32	37	31	34	38	32	36
<b>TOTAL...</b>	<b>2.637</b>	<b>2.837</b>	<b>2.936</b>	<b>2.593</b>	<b>3.184</b>	<b>3.081</b>	<b>3.652</b>	<b>3.246</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL...</b>	<b>8.185</b>	<b>8.762</b>	<b>8.348</b>	<b>8.298</b>	<b>9.039</b>	<b>8.912</b>	<b>9.333</b>	<b>8.883</b>
Excédent (+) ou déficit (—) des recettes sur les évaluations budgétaires .....	— 577		+ 50		+ 127		+ 450	

(1) L'exercice 1934 commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 octobre de l'année suivante.  
L'exercice 1935 se termine le 30 septembre 1936.  
L'exercice 1936 se termine le 31 juillet 1937.  
L'exercice 1937 se termine le 31 mai 1938.



Bref, si les recettes ont été meilleures au cours de 1937, c'est uniquement parce que la lourde fiscalité inaugurée pendant la crise a sorti ses effets sur une conjoncture meilleure. Le maintien des dettes à ce niveau est un indice certain d'un changement définitif dans le volume de nos dépenses publiques et de la nécessité d'adapter le régime fiscal aux nouvelles conditions de vie de l'Etat. Les projets de simplification fiscale traduisent cette nécessité devenue très urgente depuis que la crise a multiplié les complications en ce qui concerne les tarifications et les méthodes d'établissement de l'assiette.

\* \* \*

Il y a tout aussi peu de changement en ce qui concerne la nature des dépenses publiques depuis une dizaine d'années. Celles-ci n'apparaissent pas seulement dans les postes du budget ordinaire, mais encore dans ceux du budget extraordinaire. Comme notre comptabilité publique ne permet pas d'obtenir des données précises à cet égard, seules quelques considérations d'ordre général sont permises. Abstraction faite des influences de la conjoncture ascendante ou descendante sur le niveau des paiements, on constate en Belgique une progression constante des dépenses par suite du développement de l'appareil administratif, de l'accroissement des dépenses sociales, de l'augmentation des dépenses d'armement.

Ces dernières constituent depuis quelque temps un besoin absolument impérieux, même dans un petit pays pacifique comme le nôtre. Dès 1934, au moment où la crise battait son plein, le Département de la Défense nationale a fait voter des crédits ordinaires et extraordinaires en augmentation constante, ainsi qu'il ressort des chiffres que voici (2) :

ANNÉES	Budget ordinaire	Budget extraordinaire
1934 .....	836.155.042	426.992.010
1935 .....	772.509.275	363.647.973
1936 .....	909.177.400	459.379.891
1937 .....	995.469.458	597.543.029
1938 .....	1.146.272.610	522.289.523

Le développement de l'appareil administratif entraîne une augmentation des frais à mesure que l'Etat intervient dans de nouveaux domaines. C'est ainsi que les budgets de 1936 et 1937 ont dû supporter des charges grandissantes par suite de l'extension des obligations de l'Etat. Pour 1937, le montant des pensions fut de 2.428 millions contre 2.183 en 1936 et 2.044 en 1935. Ce chiffre n'eût été que de 2.278 millions si l'Etat n'avait pas pris à sa charge le paiement des pensions de survie. En bloc, les dépenses administratives passent de 5.238 millions en 1935 à 5.884 millions en 1936 et à 6.186 millions en 1937. Ces montants sont afférents au personnel, au matériel, aux frais d'entretien et de pension.

(2) Rapport sur le budget des Voies et Moyens pour 1938, p. 28.

Quant aux dépenses sociales, si l'on en déduit les dépenses de chômage qui se rapportent à un facteur principalement conjoncturel, l'on constate que leur montant ne cesse de croître. Ces subventions, comprenant des allocations familiales, des paiements aux mutualités, des frais médicaux et pharmaceutiques, des soutiens accordés à de multiples œuvres, des secours pour accidents de travail, des dépenses faites du chef de la prophylaxie des maladies vénériennes, et des habitations à bon marché, ont atteint 271 millions en 1937 contre 233 millions en 1936.

Si les charges du chômage se sont réduites grâce au redressement économique, elles ne l'ont pas été dans la même proportion que le nombre journalier moyen des chômeurs assurés, par suite des améliorations qui ont été apportées au régime du chômage.

Il est curieux de constater que les efforts faits par l'Etat pour fournir du travail sont restés importants. Il est naturel qu'en période de crise, l'Etat exerce ses pouvoirs par des secours directs et plus encore par des secours indirects en faisant exécuter des travaux utiles. Les travaux publics ont continué à avoir un volume qui semble disproportionné aux besoins et qui, en tout cas, ne correspond pas aux fluctuations de l'activité économique. L'expérience récente a montré que les travaux publics ont pris de l'extension pendant la courbe ascendante plutôt que pendant la courbe descendante du cycle économique dans la plupart des pays. En Belgique, il en a été de même. Il est impossible d'avoir une vue complète à cet égard étant donné l'éparpillement et le caractère incomplet des chiffres dont on dispose. Cependant d'après le Rapport présenté par le Gouvernement aux Chambres législatives, le 15 septembre 1937 (pp. 76 et suiv.), le total des travaux d'Etat effectivement adjudés en 1936 a atteint 680 millions auxquels il convient d'ajouter 762 millions de travaux communaux subsidiés extraordinairement à concurrence d'environ un quart. Rien qu'au cours des huit premiers mois de 1937, le total des travaux adjudés pour compte du Ministère des Travaux publics s'est élevé à environ 550 millions, plus 622 millions de travaux subsidiés. Le montant des subsides était de 178 millions en 1935, 197 millions en 1936 et 158 millions au mois d'août 1937. Pour l'année entière, le montant des subsides extraordinaires promis était de 200 millions. D'après le rapport de la Commission spéciale du budget extraordinaire pour 1938, les crédits dits O.R.E.C., qui sont proposés au delà d'une politique normale de travaux et qui alimentaient tout spécialement la lutte pour la résorption du chômage, ont atteint 1.196 millions en 1936 et 1.625 millions en 1937.

En conclusion, la pression en faveur de l'accroissement des dépenses sociales, d'armement et de travaux publics reste constante, de sorte que les premiers bénéfices de la reprise ont dû servir à couvrir de nouvelles dépenses plutôt qu'à diminuer la charge fiscale.

**Dette publique belge**  
(Millions de francs.)

DATES DES SITUATIONS	DETTE INTÉRIEURE			DETTE EXTÉRIEURE		DETTE TOTALE
	consolidée	à court et moyen terme (1)	totale	consolidée	à court et moyen terme	
31 décembre 1932 .....	27.241	1.437	28.678	26.398	498	55.574
30 septembre 1933 .....	28.620	1.740	30.360	26.125	864	57.349
30 septembre 1934 .....	28.474	1.630	30.104	26.611	—	56.715
30 septembre 1935 .....	31.592	1.431	33.023	20.955	1.202	55.180
31 août 1936 .....	32.010	1.431	33.441	21.453	905	55.799
31 août 1937.....	35.024	1.316	36.340	20.140	775	57.255

(1) Non compris la dotation des combattants, ni les avoirs des particuliers en comptes chèques postaux.

\* \* \*

Bien que le montant des dépenses se soit fortement relevé, la reprise a donné aux recettes un essor compensatoire suffisant. Les budgets ordinaires afférents aux exercices 1935 et 1936 se sont clôturés par un solde favorable respectivement de 72 et 136 millions. Quant aux résultats de 1937 que l'exposé général du budget pour 1938, déposé en octobre 1937, prévoyait en mali de 35 millions environ, leur équilibre ne fait pas de doute. Pour les quinze premiers mois de l'exercice, les recettes effectives ont dépassé les évaluations budgétaires de 450 millions. Les chiffres du tableau xxxvi montrent d'ailleurs que les recouvrements effectifs pour 1937 ont été singulièrement meilleurs par rapport aux évaluations budgétaires qu'au cours des deux années précédentes.

Si l'équilibre a pu être maintenu à l'ordinaire, la dilatation de l'extraordinaire a cependant provoqué un nouvel accroissement de notre dette publique. Au 31 août 1937, la dette totale, non compris les avoirs des tiers en compte chèque postal et les billets circulant pour compte du Trésor, atteignait 57.255 millions contre 55.799 millions en 1936, 55.180 millions en 1935 et 56.715 millions en 1934. Déduction faite des dettes interalliées, le montant était de 44 milliards contre 42,2 milliards en 1935. Depuis la crise, l'on emprunte assez peu à l'extérieur. Bien que, dès 1935, les conditions déterminantes aient changé à cet égard, l'endettement hors du pays reste exceptionnel. La tendance à rapatrier la dette et à contracter de nouveaux emprunts à l'intérieur est caractéristique. Au 31 août 1937, la dette extérieure consolidée n'était plus que de 20,1 milliards contre 26,6 milliards en 1934; celle à court et à moyen terme se chiffrait par 775 millions contre 1.202 millions deux ans plus tôt. Le montant de la dette intérieure s'accroissait d'autant et passait de 33,4 milliards en 1936 à 36,3 milliards au cours de l'année sous revue.

Les opérations du Trésor sont résumées au tableau ci-contre :

**MARCHÉ INTÉRIEUR.**

**I. DETTE CONSOLIDÉE :**

<b>a) Emissions :</b>	
Dettes 3 ½ %, 1937 .....	fr. 2.527.451.000
Dettes 4 % (solde de l'A. R. 21-6-36).....	157.802.000
Dettes 4 % (paiements dommages de guerre)	20.448.000
Actions priv. C. F. (solde 1 <sup>re</sup> tranche).....	15.299.000
	<hr/>
	fr. 2.721.000.000
<b>b) Remboursements :</b>	
Amortissements normaux.....	fr. 235.296.000
Remboursement anticipatif de titres estampillés .....	2.010.000
	<hr/>
	fr. 237.306.000

**II. DETTE FLOTTANTE :**

<b>a) Emissions :</b>	
Certificats de Trésorerie .....	fr. 500.000.000
Bons 2 % à cinq ans .....	700.000.000
	<hr/>
	fr. 1.200.000.000
<b>b) Remboursements :</b>	
Bons 3 ½ % 1932-1937 .....	fr. 830.000.000
Bons 4 % Caisse d'Épargne .....	600.000.000
Solde obligations quinquennales 6 % ....	1.305.000
	<hr/>
	fr. 1.431.305.000

**MARCHÉ EXTÉRIEUR.**

**I. DETTE CONSOLIDÉE:**

<b>a) Emissions :</b>	
Emprunt 3 ½ % de 40.000.000 de florins fr.	780.720.000
<b>b) Remboursements :</b>	
Obligations 5 % frais d'internement ....	70.020.000
Emprunt 4 ½ % de 48.000.000 de florins	726.826.000
Bons 5 % garantis C. F. dont la charge incombe à l'État .....	305.770.000
Emprunt 5 % de Régies T.T. dont 85,60 % à charge de l'État .....	256.325.000
	<hr/>
	fr. 1.358.941.000

**II. DETTE FLOTTANTE :**

<b>a) Emissions .....</b>		—
<b>b) Remboursements :</b>		
Remboursement du solde des Bons Mendelssohn .....	fr.	775.000.000

TABLEAU XXXVIII.

## Situation de la dette publique belge au 31 août 1937.

DÉSIGNATION DES DETTES	DETTES EXTÉRIEURES PAYABLES EN :					DETTES AU 31 AOÛT 1937	
	Francs français	Livres sterling	Dollars États-Unis	Florins Pays-Bas	Couronnes suédoises	Dettes intérieures	Dettes extérieures au cours du 31 août 1937
<b>A. — Dette consolidée.</b>							
Intérieure directe	Dettes à 2 ½ p. c. ....	—	—	—	—	219.959.631	—
	Id. 3 p. c. 1 <sup>re</sup> série .....	—	—	—	—	400.963.275	—
	Id. 3 p. c. 2 <sup>e</sup> série .....	—	—	—	—	2.256.166.082	—
	Id. 3 p. c. 3 <sup>e</sup> série .....	—	—	—	—	185.968.900	—
	Id. 3 p. c. Servitudes militaires .....	—	—	—	—	1.108.591	—
	Id. 5 p. c. à prime de 1920 (jusqu'à 1995) .....	—	—	—	—	9.760.000	—
	Dettes unifiées à 4 p. c. 1 <sup>re</sup> série .....	—	—	—	—	8.342.245.637	—
	Id. 4 p. c. 2 <sup>e</sup> série .....	—	—	—	—	8.389.794.425	—
	Id. 4 p. c. 3 <sup>e</sup> série non amortissable .....	—	—	—	—	334.923.000	—
	Dettes à 3 ½ p. c. ....	—	—	—	—	2.527.451.000	—
	Emprunt 5 p. c. de 1931 de 1.000.000.000 de francs .....	—	—	—	—	1.404.000	—
	Dettes envers la Banque Nationale de Belgique pour le retrait des marks .....	—	—	—	—	500.000.000	—
	Emprunt à lots de 1932 de 1.000.000.000 de francs .....	—	—	—	—	1.039.163.475	—
	Id. 1933 de 1.500.000.000 de francs .....	—	—	—	—	1.561.542.600	—
	Intérieure indirecte	Actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges .....	—	—	—	—	4.999.567.000
Annuités pour rachats de chemins de fer (capitalisation) .....		—	—	—	—	280.891.895	—
Annuités à payer au Crédit Communal (capitalisation) .....		—	—	—	—	585.219.479	—
Emprunt Crédit Communal 6 p. c. de 300.000.000 de francs .....		—	—	—	—	292.075.000	—
Lloyd Royal Belge (obligations à 4 p. c.) .....		—	—	—	—	19.765.000	—
Emprunt 4 p. c. à lots des Régions dévastées, de 1921 .....		—	—	—	—	991.145.000	—
Emprunt à lots des Régions dévastées, de 1922 .....		—	—	—	—	1.041.236.525	—
Emprunt à lots des Régions dévastées, de 1923 .....		—	—	—	—	1.043.355.025	—
Emprunt 6 p. c. de l'Association Nationale des Industriels et Commerçants .....		—	—	—	—	596.000	—
Emprunt 6 p. c. de la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché .....		—	—	—	—	37.000	—
Extérieure	Dettes à 3 p. c. 4 <sup>e</sup> série (jusqu'à 1939) .....	—	1.311.120	—	—	—	193.259.088
	Emprunt 6 ½ p. c. de \$ 30.000.000 (1 <sup>er</sup> septembre 1949) .....	—	—	9.217.000	—	—	273.376.220
	Emprunt 6 p. c. de \$ 50.000.000 (1 <sup>er</sup> janvier 1955) .....	—	—	11.524.900	—	—	341.828.534
	Emprunt 7 p. c. de \$ 50.000.000 (1 <sup>er</sup> juin 1955) .....	—	—	10.204.000	—	—	302.650.640
	Dettes contractées pendant la guerre envers le Gouvernement des États-Unis .....	—	—	161.780.000	—	—	4.798.394.800
	Dettes contractées après l'armistice envers le Gouvernement des États-Unis .....	—	—	238.900.000	—	—	7.085.774.000
	Emprunt 5 ½ p. c. de 800.000.000 de francs français de 1932 (1) .....	fr. fr.-or 708.090.000	—	—	—	—	1.381.641.607
	Emprunt 5 ½ p. c. de 600.000.000 de francs français de 1934 (1) .....	fr. fr.-or 579.710.000	—	—	—	—	1.134.347.542
	Emprunt 5 p. c. de conversion de 475.000.000 de francs français .....	469.300.000	—	—	—	—	520.805.075
	Crédits anglais de Reconstruction Nationale .....	—	9.000.000	—	—	—	1.326.600.000
	Emprunt 4 ½ p. c. de florins P.-B. 45.000.000 de 1930 (2) .....	—	—	—	35.887.000	—	587.111.320
	Emprunt 3 ½ p. c. de florins P.-B. 48.000.000 de 1937 .....	—	—	—	48.000.000	—	785.280.000
	Emprunt de conversion 4 p. c. 1936 de £ 8.600.000 .....	—	8.530.000	—	—	—	1.257.322.000
	Emprunt de conversion 4 p. c. 1936 de Kr. 20.000.000 .....	—	—	—	—	20.000.000	152.000.000
	TOTAUX .....	fr. fr.-or 1.285.800.000 469.300.000	18.841.120	431.625.900	83.887.000	20.000.000	35.024.388.540
<b>B. — Dette à court et moyen terme.</b>							
Intérieure	Bons du Trésor à 5 ans (échéance 1 <sup>er</sup> octobre 1937) .....	—	—	—	—	235.001.000	—
	Certificats de Trésorerie .....	—	—	—	—	380.000.000	—
	Dotations des combattants .....	—	—	—	—	293.271.457	—
	Bons du Trésor à 2 ½ p. c. à 5 ans .....	—	—	—	—	700.000.000	—
Extérieure : Bons du Trésor 1 3/8 p. c. émis en Hollande .....	—	—	\$-or 26.269.868,40	—	—	—	774.910.355
TOTAUX .....	—	—	\$-or 26.269.868,40	—	—	1.608.272.457	774.910.355
TOTAL DE LA DETTE .....	fr. fr.-or 1.285.800.000 469.300.000	18.841.120	431.625.900 \$-or 26.269.868,40	83.887.000	20.000.000	36.632.660,997	20.915.301.781
							57.547.962.778

(1) Les emprunts de 800 millions de francs français 1932 et de 600 millions de francs français 1934 seront remboursés respectivement le 15 juillet 1938 et le 1<sup>er</sup> janvier 1939 au moyen de l'émission d'un nouvel emprunt extérieur.

(2) Le solde de l'emprunt de 45 millions de florins P.-B. de 1930 a été remboursé anticipativement en 1937 au moyen de l'émission du nouvel emprunt de 48 millions de florins P.-B., 3 1/2 p. c., de 1937.

En conclusion, les émissions à l'intérieur comme à l'extérieur (4.701.720.000 francs) dépassent les remboursements (3.802.552.000 francs) de 899 millions de francs.

Cette situation n'enregistre pas l'émission du 4 p. c. (£ 5.000.000) dont le Trésor n'a encaissé le produit que pendant le premier trimestre de 1938. La contre-partie de cet emprunt, traduite en francs belges, représente environ 725 millions.

Dans ce calcul, il n'a évidemment pas été tenu compte des amortissements normaux, des opérations faites par le Fonds de Régularisation de la Rente, ni de la diminution du compte courant du Trésor à la Banque Nationale.

Plus importante que le montant nominal de la dette est la charge annuelle du service de celle-ci. Son évolution est favorable comme le montrent les chiffres que voici :

1928 .....	3.545 millions de francs.
1929 .....	3.435 »
1930 .....	2.994 »
1931 .....	2.850 »

1932 .....	2.784 millions de francs.
1933 .....	2.834 »
1934 .....	2.934 »
1935 .....	2.779 »
1936 .....	2.461 »
1937 .....	2.418 »

Au cours de l'année sous revue, la diminution du montant, qui est importante si l'on tient compte de l'augmentation de notre dette en capital, est due principalement à la réduction des charges corrélatives à des remboursements anticipatifs. Cette réduction a été de 173 millions contre 73 millions en 1936. La diminution du chef de la conversion du 11 mai 1935 a été de 623 millions. Par contre, les conséquences des dévaluations ont provoqué une augmentation de 149,5 millions, et les charges des émissions nouvelles atteignent 117,3 millions contre 34,5 pour l'exercice 1936.

A tout prendre, l'examen de l'évolution de notre dette donne lieu à deux constatations favorables : l'accroissement du capital porte presque exclusivement sur le consolidé intérieur, et la charge moyenne d'intérêt se trouve réduite dans de notables proportions.

# APERÇU D'ENSEMBLE

Une fois de plus, notre pays vient de confirmer combien son économie est sensible aux variations de la conjoncture internationale.

Jusqu'au milieu de l'année, la situation pour la plupart des industries s'était présentée sous les meilleurs auspices, et des progrès substantiels avaient été acquis, consacrant un redressement amorcé en 1935 et que l'année 1936 avait déjà consolidé.

Mais le second semestre fut moins satisfaisant. Tributaires de l'étranger pour presque toutes leurs matières premières, nos industries se sont ressenties très tôt de l'instabilité des marchés mondiaux, secoués en avril-mai par des baisses de prix violentes, préludes d'une régression économique qui devait bientôt se généraliser.

C'est aux Etats-Unis que les premières réactions se produisirent. Elles furent brutales et inattendues. Alors que l'on prévoyait un développement encore considérable des affaires, et tel même que le Gouvernement américain avait cru devoir mettre les milieux industriels et financiers en garde contre les dangers d'un *boom*, la situation se retourna. Légère d'abord, et inégalement répartie pour les divers groupes d'industrie, la contraction de la production s'aggrava bientôt et se généralisa. Etabli à 117 en août, l'indice de la production industrielle du *Federal Reserve Board* tomba en décembre à 84.

Des Etats-Unis, la dépression s'étendit à l'Europe. Sa répercussion en Belgique fut sensible dès la fin de l'automne.

Une autre cause devait ajouter à l'incertitude du monde des affaires : c'est le malaise politique né des conflits armés en Espagne et en Extrême-Orient et les inquiétudes que faisait naître la tension grandissante en Europe centrale. Tant d'éléments perturbateurs ont agi qu'il n'était pas possible, étant donné l'interdépendance des nations modernes, que nous n'en subissions pas le contre-coup.

Il s'est produit d'abord un ralentissement sérieux du renouvellement des commandes et le rythme de la production s'est progressivement ralenti. Ce sont nos grandes industries d'exportation — métallurgie du fer, textiles, industries verrières et chimiques — qui ont subi le premier choc, car la nécessité d'exporter reste toujours impérieuse pour nombre de nos entreprises.

\* \* \*

Pour l'industrie houillère comme pour l'industrie sidérurgique, l'année 1937 a marqué le sommet d'une expansion cyclique dont les premières manifestations

remontent à l'année 1934. Mais si, pour l'industrie houillère, il ne fut possible que de discerner certains signes précurseurs d'un retournement de conjoncture, celui-ci s'est très nettement marqué en ce qui concerne l'industrie sidérurgique. Ce fléchissement de fin d'année n'a pas empêché la production de dépasser considérablement les chiffres réalisés au cours de l'exercice précédent et même en ce qui concerne l'industrie houillère d'atteindre des chiffres record. Il n'a pas compromis non plus les résultats financiers de ces deux industries qui, dans leur ensemble, sont brillants. S'il est vrai que les frais de production ont considérablement augmenté au cours de l'année, les prix de vente furent également portés et maintenus à des niveaux élevés de telle manière que dans leur ensemble, les résultats d'exploitation sont apparus supérieurs à ceux de tous les exercices antérieurs sans en excepter les années 1928 et 1929. Ces circonstances favorables ont été opportunément mises à profit pour consolider la situation financière d'un bon nombre d'entreprises.

La métallurgie des métaux non ferreux a également témoigné de progrès considérables. Il est intéressant de remarquer à cet égard que notre industrie de transformation de ces métaux ne cesse de se développer d'année en année. Jamais les usines belges n'ont fourni autant de produits demi-finis à base de tous les métaux importants. Aussi, outre nos ventes croissantes de zinc, de cuivre, de plomb et d'étain en lingots, sommes-nous devenus également exportateurs de tonnages importants de produits demi-finis.

En construction mécanique et métallique, l'année a été satisfaisante, en progrès sur les résultats de l'année 1936. La prospérité de ces industries n'a cependant pas été comparable à celle dont ont bénéficié les industries houillère et sidérurgique. La marge bénéficiaire est demeurée étroite en raison du prix des matières premières et de la concurrence rencontrée sur les marchés internationaux. Des difficultés d'approvisionnement en matières premières ont également handicapé, surtout au premier semestre, le développement normal de cette industrie. Lorsque les difficultés s'atténuèrent au second semestre, les perspectives d'avenir devinrent plus sombres. Aussi la prospérité de la construction métallique, qui ne s'était que tardivement esquissée, fut-elle de très courte durée.

Jugée d'après les rares indications statistiques que l'on possède à son sujet, l'industrie chimique a commencé l'année sous d'heureux auspices

que les premiers mois d'exploitation ont d'ailleurs confirmés. Sous l'influence d'une conjoncture mondiale qui commençait à être hésitante, l'activité a marqué un certain palier vers la fin du premier semestre, auquel finalement un fléchissement a succédé en fin d'année. Celui-ci a été évidemment plus ou moins accusé suivant les fabrications envisagées. Il ne s'est cependant pas traduit par une diminution des prix qui se maintiennent à un niveau de 10 p. c. supérieur en moyenne à celui du début de l'année.

Les statistiques de l'énergie électrique produite au cours de l'année 1937 confirment les statistiques de la consommation de houille et témoignent du progrès remarquable de l'activité industrielle au cours de l'année. L'énergie produite en 1937 est, en effet, de 12,5 p. c. supérieure à celle de 1936. La progression, encore très rapide au début de l'année, s'est toutefois ralentie quelque peu au cours de l'été, pour faire place, en fin d'année, à un recul cependant encore peu accusé.

Notre industrie textile — surtout l'industrie cotonnière — est probablement celle qui se ressent le plus de l'évolution de la conjoncture mondiale. L'instabilité et les grandes fluctuations des prix sur les marchés du coton brut, de la laine et du lin ont rendu, vers la fin de l'année, la tâche des milieux d'affaires plus malaisée. Alors que les tendances haussières du brut avaient amené un ample mouvement de commandes durant les premiers mois, la chute brusque des prix a compromis ce redressement. Toutefois, dans l'ensemble, les résultats restent satisfaisants et les statistiques de nos exportations textiles paraissent indiquer que nos industriels sont parvenus à surmonter bien des difficultés et que des progrès substantiels ont pu être faits. En effet, les exportations effectuées en 1937 par l'industrie textile ont atteint 179.000 tonnes contre 164.000 tonnes en 1936. Cela représente en valeur 2.834 millions de francs contre 2.332 millions, soit une augmentation de 502 millions. La situation eût été vraisemblablement meilleure si certains pays, comme la Colombie, le Brésil, l'Uruguay, qui étaient restés d'importants consommateurs de nos articles textiles, n'étaient devenus, au cours des derniers mois, des marchés à paiement difficile ou à restrictions.

Les industries verrières furent aussi parmi les premières à se ressentir du ralentissement économique, d'autant plus qu'elles ont à lutter contre une concurrence assez âpre tant sur le marché intérieur que sur les marchés d'exportation.

D'autres industries, comme celle des céramiques et produits réfractaires et celles des peaux et des cuirs souffrent, en plus de la récession générale des affaires, de difficultés dues à des causes particulières.

Les carrières et les cimenteries, par contre, ont consolidé leur position, favorisées par l'exécution d'importants travaux de voirie qui leur ont fourni de gros débouchés internes.

Fort naturellement, le chômage a suivi la tendance économique. C'est vers le mois de mai que se place le revirement, d'abord peu marqué et qui s'étend ensuite, inégalement du reste, entre les diverses industries. Ce n'est qu'en novembre que l'augmentation du nombre de chômeurs devient générale et qu'elle s'aggrave encore en raison des influences saisonnières habituelles. La moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés, qui était descendue à 102.236 en juin 1937, atteignait 178.953 en décembre. L'accroissement du chômage intermittent est plus rapide que celui du chômage complet, ce qui s'explique par le fait que le ralentissement de l'activité industrielle se traduit d'abord par la suppression des heures supplémentaires, du travail de nuit, du travail à plusieurs équipes, puis par l'application du *short time* avant d'en arriver au licenciement des ouvriers et l'arrêt de la production.

La statistique annuelle des transports par fer et par route et celles du mouvement des ports font apparaître des progrès sur les exercices précédents. A la vérité, c'est essentiellement à l'activité exceptionnelle qui s'est développée pendant les cinq ou six premiers mois de l'année qu'il faut attribuer cette avance, la régression s'étant dessinée dès que le rythme des affaires s'est mis à baisser.

D'une manière générale, et à quelques exceptions près, les prix belges se sont conformés en 1937 aux tendances caractéristiques de l'économie mondiale au cours de cette période.

La hausse très vive des prix de gros constatée à la fin de l'année 1936 s'est poursuivie durant le premier trimestre de 1937. La réaction brutale enregistrée aux mois de mars-avril par les grands produits industriels sur le marché international ne se traduisit qu'avec retard sur l'évolution générale de l'indice. Sous l'influence de la hausse des produits mi-finis et finis, compensant le recul des matières premières, l'indice poursuivit son mouvement ascendant jusqu'au mois de juillet au cours duquel il atteignit un maximum de 702. A partir de ce moment, il s'orienta à la baisse pour atteindre en fin d'année le palier de 659, caractéristique déjà du niveau moyen des prix de gros au début de l'exercice 1937.

L'évolution des prix de détail et du coût de la vie a évidemment marqué un retard sur celle des prix de gros. En fin d'année, aucune inflexion de l'indice ne s'était encore produite. Compte tenu cependant des influences saisonnières et de certaines circonstances exceptionnelles qui ont défavorablement influencé les prix de quelques denrées agricoles, les prix de détail n'ont plus guère haussé depuis la fin de l'été. A l'indice 758 en décembre 1937, ils marquaient une hausse de 7,6 p. c. par rapport au niveau qu'ils avaient atteint en décembre 1936.

L'augmentation des revenus ayant été supérieure à celle des prix de détail dans leur ensemble, le pouvoir d'achat paraît s'être établi à un niveau supérieur à celui qu'il avait atteint en 1936. Cette conjoncture a favorablement influencé l'activité du com-

merce de détail. Bien que la saison touristique ait été peu réussie et qu'en fin d'année, la clientèle ait témoigné d'une certaine réserve, les indications statistiques que l'on possède suggèrent que le montant des affaires, tant en valeur qu'en volume, a progressé d'une année à l'autre et dans une proportion sensiblement supérieure à celle qui avait été observée de 1935 à 1936.

Les tendances générales du commerce mondial, au cours de l'année écoulée, n'ont pas manqué d'exercer une heureuse influence sur l'importance de notre commerce extérieur. Tant en poids qu'en valeur, le progrès observé d'une année à l'autre apparaît supérieur à celui que traduisent les statistiques du commerce mondial établies par la Société des Nations. A fort peu de chose près, le volume de notre commerce extérieur paraît s'être redressé au niveau de l'année 1929. Il apparaît donc que les moyens limités qui sont à la disposition de notre économie pour développer ses relations commerciales, ont été heureusement mis à profit pour forcer une conjoncture qui reste, hélas, fort peu favorable à l'expansion des échanges internationaux.

Ces résultats d'ensemble, quelque satisfaisants qu'ils soient, cachent cependant une sensibilité très accusée au retournement de conjoncture de l'économie mondiale qui s'est produit au cours de l'exercice 1937. A cet égard, la Belgique fait exception si on compare le mouvement de ses exportations à celui des principaux pays industriels d'Europe. Après un accroissement rapide des exportations durant la première partie de l'année, un certain ralentissement s'est produit en juillet et août, suivi d'un fléchissement en fin d'année. En conséquence, le déficit de la balance commerciale qui, jugé d'après les résultats des trois premiers trimestres de l'année, promettait d'être notablement inférieur à ce qu'il était pour la période correspondante de l'année précédente, a revêtu finalement la même importance qu'en 1936.

D'une manière générale, l'orientation de nos courants commerciaux a confirmé les tendances notées au cours des années précédentes. Les entraves que nombre de pays avaient dû apporter à leur commerce, au cours des années de crise, ont pu être relâchées. Notre commerce d'exportation n'a pas manqué de bénéficier de ce retour à une situation plus normale des affaires : de là, en particulier, le progrès de nos échanges avec les pays baltes, la Roumanie, la Bulgarie et les pays de l'Amérique latine. La situation politique internationale a aussi influencé nos courants commerciaux : en témoigne plus spécialement notre commerce avec les pays de l'Europe méridionale et de l'Extrême-Orient. Alors qu'en 1936, comme d'ailleurs en 1935, le développement de nos échanges s'était effectué en ordre principal avec les pays bénéficiant déjà d'une reprise économique avancée, on peut constater qu'en 1937, il s'est étendu au monde entier. Il a évidemment été marqué au sceau de l'importante consommation de matières premières et de produits demi-finis qui a caractérisé cet exercice.

\* \* \*

Envisagée sur le plan monétaire et financier, l'année 1937 fut, dans l'ensemble, satisfaisante.

Le belga est resté très ferme. Si, par rapport au sterling et au florin, on note, d'une année à l'autre, un écart en faveur de ces deux devises, c'est qu'elles se sont appréciées par rapport à l'or. Comparée au dollar et au franc suisse, notre monnaie a peu varié. Le franc français, par contre, a accusé une faiblesse de plus en plus marquée.

Au cours de l'année se sont produits des retraits de capitaux étrangers venus chercher refuge en Belgique après la dévaluation de 1935. Le reflux a commencé vers la fin du premier trimestre et, après un arrêt, et même quelques nouvelles rentrées, s'est accentué en octobre. Ces mouvements de capitaux se sont traduits par des prélèvements sur la réserve-or de la Banque Nationale qui n'a, du reste, ainsi fait que restituer le métal qu'on lui avait apporté antérieurement.

Une autre cause de la contraction du volume des réserves-or est le remboursement effectué pour compte de l'Etat, de certains organismes publics et de sociétés privées, d'emprunts extérieurs.

Le marché de l'argent est resté sous l'influence d'une grande abondance de capitaux liquides au moins jusqu'en septembre. A ce moment, les capitaux disponibles étant devenus plus rares, les taux se sont élevés quelque peu. Mais la tendance des taux à court terme qui, depuis 1935, était fondamentalement à la baisse, s'est modifiée. L'écart entre les taux de l'argent à long terme et de l'argent à court terme en a été diminué et est revenu à des proportions plus normales.

Au marché des valeurs mobilières, on note, par rapport aux années précédentes, une augmentation des émissions tant d'actions que de titres à revenu fixe. D'importantes conversions d'emprunts obligataires ont été réalisées à la faveur de la détente des taux de l'argent à long terme. Le marché des fonds publics et des titres à revenu fixe, après avoir été très ferme pendant le premier semestre, a fléchi vers l'automne. La rente unifiée 4 p. c. a régressé assez rapidement jusqu'au cours de 97, auquel elle s'est alors maintenue. La tenue des actions a été moins bonne et depuis juillet déjà, on enregistrait une dépréciation qui alla en s'accroissant. Notre indice était établi à 39 en décembre contre 54 en mars. Cette baisse des cours a provoqué un relèvement du taux de capitalisation de nombreuses actions à un niveau qui depuis longtemps n'avait plus été atteint.

La situation des banques a été fort stable dans l'ensemble, les états trimestriels ne font apparaître que des variations peu importantes. Au cours du second semestre cependant, en raison du reflux des capitaux étrangers, dont nous avons parlé plus haut, les banques ont dû faire face à d'importants retraits de dépôts. Connaissant la nature de ces capitaux, elles avaient pris les dispositions nécessaires pour répondre à ces demandes.

## BOURSE DE BRUXELLES

### PHYSIONOMIE DES MARCHES FINANCIERS

DU 25 AVRIL AU 10 MAI 1938.

Le repli délibéré de la devise française à un niveau auquel les milieux cambistes étaient loin de s'attendre, a provoqué un reflux, aussi soudain que massif, de capitaux vers la France. Réaction prévue et toute naturelle, ce mouvement a atteint aussitôt notre marché, refuge depuis des mois d'une large part de ces capitaux. Le déplacement a été amplifié par certaines tendances spéculatives d'origine étrangère, mais qui sont déjà enrayées à l'heure actuelle à la suite des mesures prises immédiatement par la Banque, par le jeu du taux d'escompte et de la surveillance du crédit.

Jusqu'au 2 mai, le cours du change sur Paris s'était tenu autour de 18 belgas. Quarante-huit heures plus tard, s'ajustant à la parité de 179 francs français par livre sterling que lui avait brusquement assignée le Fonds d'égalisation des changes français, il fléchit d'emblée à bg. 16,60. La Banque fut amenée, sur l'heure, à faire face à d'importantes sorties d'or. Celles-ci ont atteint leur point culminant pendant la journée du 9 mai. Elles cessèrent pratiquement au cours de la journée suivante. A Londres, où, dès le début, se porta le gros de la demande de change français, le prix de l'or s'est relevé, en l'espace de cinq jours, de 139 sh. 6 à 139 sh. 10. Il en est résulté un effritement du cours de la livre sterling de bg. 29,63 1/2 à bg. 29,57 1/2. Le dollar a été négocié à deux ou trois reprises au point de sortie. Après s'être montré résistants pendant quelques jours, le florin et le franc suisse ont fini par céder également du terrain. Le premier s'est replié de bg. 330,57 1/2 à bg. 329,65, et le second, de bg. 136,45 à bg. 135,87 1/2. Le reichsmark a été traité aux environs de bg. 238,90. La lire italienne s'est raffermie de bg. 31,20125 à bg. 31,2891. Les couronnes scandinaves se retrouvent aujourd'hui, à peu de chose près, à leur niveau de la quinzaine passée. Le Stockholm cote bg. 152,70, l'Oslo bg. 148,70 et le Copenhague bg. 132,05, contre respectivement bg. 152,65, bg. 148,75 et bg. 132,22 1/2. Le change sur Montréal à bg. 5,91 1/2, le zloty à bg. 112,02 1/2, et la couronne tchécoslovaque à bg. 20,71 appellent la même constatation.

Le marché du terme a été profondément affecté par les réactions de l'étranger. La prime sur la livre sterling s'est tendue jusqu'à 6 francs pour un mois, et jusqu'à 9 francs pour un trimestre. Les besoins commerciaux normaux n'ont à aucun moment justifié ces cours excessifs.

L'élévation de 2 à 4 p. c. du taux d'escompte de la Banque a naturellement provoqué un raffermissement parallèle de tous les taux du marché de l'argent. Celui du *call money*, entre autres, est monté, sans transition, à 3 1/2 p. c.

Le 10 mai 1938.

### MARCHE DES TITRES.

Période du 19 avril au 4 mai 1938.

#### Comptant.

Le volume des transactions est demeuré fort réduit au marché des valeurs à revenu variable, tant au comptant qu'à terme, et la lourdeur a prévalu dans tous les compartiments.

Les rentes n'ont pas échappé à l'ambiance générale et ont cédé une légère fraction.

Ci-après, tableau comparatif des cours pratiqués respectivement les 4 mai et 19 avril :

Aux **rentes** : 3 p. c. Dette Belge 1<sup>re</sup> série, 80,65-81; 3 p. c. Dette Belge 2<sup>e</sup> série, 77,75-78,10; 3 p. c. Dette Belge 4<sup>e</sup> série, 101-101,45; 4 p. c. Dette Belge Unifiée 1<sup>re</sup> série, 92,50-93,10; 4 p. c. Dette Belge Unifiée 2<sup>e</sup> série, 92,40-93,10; 2 1/2 p. c. Bons du Trésor 1937, 100-99,90; 4 p. c. Emprunt belge à lots 1932, 557-560; 4 p. c. Emprunt belge à lots 1933, 1134-1130; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 247-243; 4 p. c. Dommages de Guerre 1922 se répète à 265; 4 p. c. Dommages de Guerre 1923, 541-542; action privilégiée 6 p. c. Société Nationale des Chemins de fer belges (tranches suisse et hollandaise), 580-581; action privilégiée 4 p. c. Société Nationale des Chemins de fer belges (tranche belge), 459-460.

Aux **assurances et banques** : Compagnie Belge d'Assurances Générales sur la Vie, 6375-6225; Banque d'Anvers, 917,50-975; Banque du Congo Belge, 1240-1245; Banque Nationale de Belgique, 1670-1650; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 2480-2400; Société Nationale de Crédit à l'Industrie se répète à 352,50; Brufina, 557,50-620; Cofinindus, 640-740; action de capital Crédit Général du Congo, 417,50-456,25; part de réserve Société Générale de Belgique, 3410-3870.

Aux **entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières** : part sociale Crédit Foncier et Immobilier Sud-Américain, 805-840; action ordinaire Ezbekieh (coupon n° 38 de 40 francs détaché), 555-610; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 6950-7025; action privilégiée Industrielle Pastorale Belge-Sud-Américaine, 930-995.

Aux **chemins de fer et transports par eau** : action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 4900-4700; action de dividende Bruxelles-Lille-Calais (coupon n° 150 de fr. 18,95 détaché), 1095-1100; Chimay, 1770-1785; Unatra, 647,50-645; action de jouissance Welkenraedt, 18500-20400.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux** : action de dividende Bruxellois, 5150-5200; part sociale Caire, 425-432,50; action de dividende Pays de Charleroi, 832,50-837,50.



**Aux trusts d'entreprises de tramways et d'électricité :** série B Centrale Industrielle Electrique, 1040-1025; part sociale Compagnie Belge de Chemins de fer et Entreprises, 522,50-560; 1/10 de part de fondateur Electrafina, 597,50-580; action de capital Electrobél (coupon n° 10 de 80 francs détaché), 1620-1755; part de fondateur Electrorail (coupon n° 9 de fr. 190,82 détaché), 2800-3080; action privilégiée Electro-Trust, 1017,50-1105; action privilégiée Engetra, 970-995; action ordinaire Tientsin, 1640-1765; action ordinaire Sofina (coupon n° 9 de 440 francs détaché), 7200-8050.

**Aux entreprises de gaz et d'électricité :** part sociale Bruxelloise du Gaz (coupon n° 6 de 75 francs détaché), 1475-1500; 1/10 de part de fondateur Electricité du Borinage, 2875-3250; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 7050-7000; 1/10 de part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 4950-5200; 1/10 de part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 6575-7100; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut (coupon n° 1 de fr. 162,67 détaché), 2520-2730.

**Aux industries métallurgiques :** part sociale Angleur-Athus, 590-700; action de capital Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi (coupon n° 34 de 36 fr. détaché), 600-665; action de dividende Câbleries et Corderies du Hainaut, 3675-3825; Cockerill, 1120-1380; Fabrique Nationale d'Armes de Guerre, 675-715; part sociale Forges de Clabecq, 37500-39400; Forges de la Providence, 13500-14500; Manufacture de Câbles Electriques et Caoutchouc, 3030-3190; Métallurgique d'Espérance-Longdoz, 4280-4840; action ordinaire Métallurgique de Sambre-et-Moselle, 1975-2350; Ougrée-Marihay, 1180-1450.

**Aux charbonnages et fours à coke :** Amercœur (coupon n° 108 de 200 francs détaché), 3850-4450; Bonnier, 5450-5525; part sociale Centre de Jumet, 7050-7000; Gouffre, 12400-13500; Laura en Vereeniging, 3100-3120; Mariemont-Bascoup (coupon n° 23 de 700 francs détaché), 8300-10000; Nord de Gilly, 10025-10500; Sacré-Madame, 4090-4650; Willem-Sophia (coupon n° 40 de 1.000 francs détaché), 10550-13000.

**Aux zincs, plombs et mines :** part sociale Métallurgique de la Campine, 295-267,50; Mines Réunies, 166-202; part sociale Overpelt-Lommel-Corphalie, 575-705; part sociale Mines d'Or de Porcecito, 290-302,50; 1/10 d'action Vieille-Montagne, 1787,50-2100.

**Aux glacières :** Auvelais, 19000-19700; Charleroi, 3740-4230; part sociale Saint-Roch (coupon n° 47 de 1.200 francs détaché), 18800-20300.

**Aux verreries :** action privilégiée Bennert-Bivort-Courcelles réunies, 355-372,50; Hamendes, 220-216; part sociale Libbey-Owens, 450-475.

**Aux industries de la construction :** action ordinaire Cannon Brand, 950-1000; Carrières Unies de Porphyre, 2685-2680; action de jouissance Ciments de l'Europe Orientale, 1020-1055; part sociale Ciments d'Obourg, 620-570; action ordinaire Ciments de Visé (coupon n° 39 de fr. 151,60 détaché), 2530-2740.

**Aux industries textiles et soieries :** part sociale Ensivaloise, 1400-1450; action de dividende Etablissements Américains Gratry, 2750-2735; La Lainière, Ver-

viers, 785-800; Linière La Lys (coupon n° 33 de fr. 18,95 détaché), 8500-8725; Soie d'Obourg (coupon n° 6 de fr. 17,50 détaché), 230-242; part sociale Soie Viscose, 815-860.

**Aux produits chimiques :** Auvelais, 422,50-400; Belge de l'Azote et Produits Chimiques du Marly, 820-865; Laeken, 2625-2690; Oxhydrique Internationale, 530-520; action de capital Sidac (coupon n° 13 de fr. 37,90 détaché), 665-780; Vedrin, 665-680.

**Aux entreprises coloniales :** part sociale Cotonnière Coloniale, 525-550; Cotonnière Congolaise 1<sup>re</sup> série, 1435-1525; part de fondateur Auxiliaire de Chemins de fer Grands Lacs, 2660-2980; action de capital Géomines, 655-752,50; action privilégiée Katanga, 29000-32325; action ordinaire Katanga, 25375-28500; action privilégiée Kilo-Moto, 1765-1800; 1/100 de part de fondateur Minière des Grands Lacs, 585-671,25; 1/3 d'action de dividende Simkat, 2365-2835; part sociale Union Minière du Haut-Katanga, 3300-3665; action de capital Ciments du Katanga, 930-995; Sogefor, 1165-1200; capital Trabeka, 810-825; part sociale série A Belgika, 196-218; Compagnie pour le Commerce et l'Industrie au Congo, 1685-1945; action de capital Synkin, 607,50-665.

**Aux plantations :** Financière des Caoutchoucs, 217,50-265; part de fondateur Huileries de Sumatra, 920-1100; part de fondateur Nord de Sumatra, 815-950; part sociale Telok-Dalam, 150-160.

**A l'alimentation :** Glacières de Bruxelles, 1140-1150; action de capital Industrielle Sud-Américaine, 2155-2160; Moulins La Royale, 4550-4800; part sociale Moulins des Trois-Fontaines (coupon n° 45 de 100 francs détaché), 5375-5575; part sociale Brasseries Impérial, 980-960; part sociale Brasseries de Haecht, 1960-1970; part sociale Brasseries de Koekelberg, 2930-2975.

**Aux industries diverses :** part sociale Bougies de la Cour, 1475-1415; part sociale Couperie Belge-Américaine (coupon n° 38 de fr. 41,50 détaché), 675-770; 1/9 d'action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 1165-1325; part sociale Englebert (coupon n° 39 de fr. 18,95 détaché), 1335-1625; part de fondateur Grands Magasins « A l'Innovation », 4350-4450.

**Aux actions étrangères :** Nitrate Railway, 310-323,75; Molinos Rio-Plata, 1750-1800; part de fondateur Chemins de fer économiques du Nord, 1635-1700; part bénéficiaire Electricité de Paris, 8275-9300; Glaces et Verres spéciaux du Nord de la France, 2800-3050; part bénéficiaire Chemins de fer et Tramways électriques Parisienne, 1365-1535; Bantamsche Plant. Maatsch., 2550-2610; part de fondateur Exploitations Indes Orientales, 4330-4500; part de fondateur Huileries Deli, 2935-3330; action ordinaire Royal Dutch, 53600-56650; Soengei-Lipoet, 1020-1200; Arbed (coupon n° 27 de fr. lux. 313,04 détaché), 6800-8025; Hadir, 5450-6000.

#### Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 1120-1210; Barcelona Traction, 222,50-228,75; Brazilian Traction, 322,50-326,25; Chade, 1600-1655; Electrobél, 1620-1765; Electro-Trust, 1015-1120; Géomines, 658,75-740; Héliopolis, 1720-1750; Limbourg-Meuse, 1145-1250; Petrofina, 550-595; Rand Mines, 1280-1200; Soengei Lipoet, 1030-1170; Union Minière du Haut-Katanga, 3315-3620.

## BOURSE D'ANVERS

### MARCHE DES TITRES.

#### Comptant.

Légère baisse de la Dette belge et de la Dette Belge Unifiée 4 p. c., et hausse des autres valeurs.

A quelques exceptions près, les cours des actions ont cédé une légère fraction.

#### Terme.

Tous les cours sont en baisse.

Ci-dessous, les cours pratiqués les 3 mai et 19 avril :

**Rentes belges :** 3 p. c. Dette Belge 2<sup>e</sup> série, 77,75-78,10; 3 p. c. Dette Belge 1937, 81,30-81,50; Dette Belge Unifiée 1<sup>re</sup> série, 92,50-93,10; Dette Belge Unifiée, 2<sup>e</sup> série, 92,40-93,10; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 247-242; 4 p. c. Dommages de Guerre 1922, 265,50-264,50; 4 p. c. Dommages de Guerre 1923, 541,50-540; 4 p. c. Emprunt à lots 1932, 557-560; 4 p. c. Emprunt à lots 1933, 1134-1130.

**Obligations :** 4 p. c. Société Nationale des Chemins de fer belges, séries C à G, 459-460; 4 p. c. idem, séries H-I-J, 459-460; 4 p. c. Crédit Communal 1932, 91,50-90 3/8; 4 p. c. Crédit Communal 1936, 92,50-90.

**Emprunts des provinces et communes :** Ville d'Anvers 1917, 93,75-92,50; Ville d'Anvers 1930 (janvier-juillet), 93 1/8-91,75; Ville d'Anvers 1930 (mai-novembre), 91,50-91,75; Ville d'Anvers 1933, bons de caisse, 101-103; Ville d'Anvers 1936, bons de caisse, 97,50-97; Ville d'Anvers 1936 (décembre), 90-87,50; Ville d'Anvers 1937, 91,75-91,50.

**Valeurs à lots :** Ville d'Anvers 1887, 85,50-85,25; Ville d'Anvers 1903, 74,50-72,75; Ville de Bruxelles 1905, 72,75-72,50; Ville de Gand 1896, 69,75-68,50; Ville de Liège 1897 se répète à 67,50; Ville d'Ostende 1898, 67-69.

**Banques et entreprises immobilières :** Société Nationale des Chemins de fer belges, 1/400000, 938-920.

**Banques :** Banque d'Anvers, 920-965; Banque Italo-Belge, 750-795.

**Sociétés à portefeuille et entreprises immobilières et hypothécaires :** Canada (Soc. Hypoth. du), 185-180; Crédit Foncier et Immobilier Sud-Américain, 795-825; Union Financière d'Anvers (Bufa), 158-161,25.

**Chemins de fer et tramways :** Canadian Pacific (unités), 175-200; Canadian Pacific (titres de 4 et 5), 175-197,50.

**Fonds d'Etats étrangers :** Crédit Argentin Intér. 1934, 4 1/2 p. c., 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> tranches, 45 1/8-44 1/4.

**Entreprises coloniales et plantations :** Alg. Belg. Java Cultuur Maatsch., 875-1025; Belg. Nederl. Cultuur Maatsch., capital, 1025-1280; Federated Malay States, 110-130; Kalitengah (titres de 5), 110-126,25; Plantations Telok-Dalam, 140-168,50; Sipef, ordinaire, 41,75-51,50.

**Entreprises d'éclairage et d'électricité :** Beatricidad, ordinaire (titres de 5), 322,50-300; Electrafina, capital, 198-196,50; Electrafina, dividende, 490-462,50; Electrafina, action de jouissance, 140-135; Electrafina, 1/10, 600-590; Electricité de l'Escaut, capital, 327,50-340; Electricité de l'Escaut, dividende, 5450-5675; Electricité de l'Escaut, 1/10 de dividende, 546-552,50; Compagnie Anversoise de Participations Financières, 4075-3950; Securities Corporation, 143-157.

**Industries textiles :** Cotonnière Belge-Brésilienne, capital, 1825-1650; Orienta (Manuf. de Tapis), dividende, 12,25-24,50; Peignage de Laine de Hoboken, 1300-1425.

**Industries diverses :** Compagnie d'Anvers, capital, 1010-955; Compagnie d'Anvers, dividende, 295-285; Crédital Carbonifer (1, 5 et 10), 72,50-79,50; De Beukelaer (Bisc. et Choc.), 120-123,50; Ford Motor Cy, 1060-1110; Liebig's Extr. of Meat (unités), 2330-2342,50; Liebig's Extr. of Meat (titres de 4), 2327,50-2345; Photo-Prod. Gevaert, 1/10, 1360-1440; Rand Selection Corp. (titres de 5), 265,50-256,25; Rand Selection Corp. (titres de 10), 266-256,25; Rand Selection Corp. (titres de 25), 265,50-251,25; Remorquage à Hélice, 3137,50-3135; Rizeries Anversoises, 335-350; Swedish Match Cy, 173-180.

**Pétroles :** Concordia (titres de 1 et 10), 60,75-67,50; Foraj Lemoine, 16,25-19,25; Petrol-Block, 11,85-15.

**Terme :** Brazilian Traction, 322,50-323,75; Canadian Pacific, 176-189; Carbonifer, 73-78,50; Concordia, 61,50-64,50; Congo Belge, 84-94,50; Federated Malay States, 112-127; Forfina, 165-176; Hydrofina, 132-149; Kalitengah, 111-124; Rand Selection Corp., 266,25-250; Securities Corp., 142-156; Sipef, ordinaire, 42,50-51; Tanganyika, 56-64; Tanjong Malim, 136-148,50; Telok Dalam, 142-165.

# STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

## MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

### I. — Taux d'escompte et de prêts en p. c. (1).

DATES (1)	TAUX OFFICIELS de la B. N. de B. (4)			CERTIFICATS DE TRÉSORERIE ET BONS A COURT TERME						TAUX « hors banque »		« CALL MONEY »		TAUX des reports (2)	
	Escompte; acceptat. et traites domi- ciliées	Escompte; traites non domi- ciliées et pro- messes	Prêts et avances sur fonds publics nacion.	État		Colonie		Institut de Réescompte et de Garantie		papier com- mer- cial	papier finan- cier	Marché	Compen- sation	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
				Mois	%	Mois	%	Mois	%						
21 avril 1938.....	2,—	2,50	3,—	—	—	(3)	—	(3)	1,50	1,75	—	0,75	5,50	4,50	
22 — .....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	1,50	1,75	—	0,75	5,50	4,50	
23 — .....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	1,50	1,75	—	0,75	5,50	4,50	
25 — .....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	1,50	1,75	—	0,75	5,50	4,50	
26 — .....	2,—	2,50	2,—	—	—	—	—	—	1,50	1,75	—	0,75	5,50	4,50	
27 — .....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	1,50	1,75	—	0,75	5,50	4,50	
28 — .....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	1,50	1,75	—	0,75	5,50	4,50	
29 — .....	2,—	2,50	3,—	3	1,64	—	—	—	1,50	1,75	—	0,75	5,50	4,50	
30 — .....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	1,50	1,75	—	0,75	5,50	4,50	
2 mai 1938.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	1,50	1,75	—	0,75	5,50	4,50	
3 — .....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	1,50	1,75	—	0,75	5,50	4,50	
4 — .....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	—	1,50	1,75	—	0,75	5,50	4,50	
5 — .....	2,—(4)	2,50(4)	3,—(4)	—	—	—	—	—	1,50	1,75	—	0,75	5,50	4,50	
1936.....	2,—	2,50	3,—	—	—	3	0,469-1,50	2	0,425-1,—	1,324	—	—	5,52	4,97	
1937.....	2,—	2,50	3,—	3	0,45-1,79	3	0,485-1,—	3	0,40-1,25	—	—	—	5,50	4,63	
1937 Janvier.....	2,—	2,50	3,—	—	—	—	—	3	0,40-1,375	1,157	—	—	5,50	4,50	
Février.....	2,—	2,50	3,—	3	0,45	3	0,50-1,—	—	—	1,—	—	—	5,50	4,50	
Mars.....	2,—	2,50	3,—	3	0,651	—	—	2	0,464	1,—	—	—	5,50	4,50	
Avril.....	2,—	2,50	3,—	3	0,712	—	—	3	0,716	1,—	—	—	5,50	4,50	
Mal.....	2,—	2,50	3,—	3	0,705	—	—	2-3	0,50-0,70	1,—	—	—	5,50	4,50	
Juin.....	2,—	2,50	3,—	3	0,696	—	—	—	—	1,—	—	—	5,50	4,50	
Juillet.....	2,—	2,50	3,—	3	0,600	3	0,65-1,—	—	—	1,—	—	—	5,50	4,50	
— .....	—	—	—	3	0,565	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	0,578	—	—	2-3	0,50-0,60	1,—	—	—	5,50	4,50	
— .....	—	—	—	3	0,579	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	0,571	—	—	—	—	1,—	—	—	5,50	4,50	
— .....	—	—	—	3	0,500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	0,492	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	0,473	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	0,491	3	0,485-0,75	3	0,485-0,50	1,—	—	—	5,50	4,50	
— .....	—	—	—	3	0,509	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	0,666	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	0,682	—	—	2-3	0,40-0,55	1,—	—	—	5,50	5,—	
— .....	—	—	—	3	0,593	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	0,719	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	0,855	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	0,967	—	—	—	—	1,385	0,875	0,767	5,50	5,—	
— .....	—	—	—	3	1,069	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	1,170	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	1,271	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	1,542	—	—	2-3	1,10-1,75	1,7825	2,1375	0,75	5,50	5,—	
— .....	—	—	—	3	1,530	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	1,573	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	1,557	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	1,690	—	—	—	—	1,7187	2,0192	0,75	5,50	5,—	
— .....	—	—	—	3	1,797	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	1,905	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	1,774	—	—	2-3	1,375-1,625	1,57	1,7425	—	0,685	5,50	4,50
— .....	—	—	—	3	1,500	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	1,406	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	1,330	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	1,316	—	—	—	—	1,5182	1,7630	—	0,651	5,50	4,50
— .....	—	—	—	3	1,329	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	1,347	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	1,353	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	1,380	—	—	—	—	1,5046	1,7546	—	0,75	5,50	4,50
— .....	—	—	—	3	1,407	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	1,437	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	1,448	—	—	—	—	1,50	1,75	—	0,761	5,50	4,50
— .....	—	—	—	3	1,530	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
— .....	—	—	—	3	1,645	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

(1) Chiffres annuels : moyennes, sauf pour certificats de Trésorerie et bons à court terme. — Chiffres mensuels : Taux Banque Nationale et taux des reports : fin de mois; Taux hors banque : moyennes mensuelles; Taux des certificats et bons à court terme : taux faits pendant le mois.

(2) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

(3) Taux extrêmes.

(4) Depuis le 10 mai 1938, les divers taux ont été élevés de 2 p. c.

### II. — Taux des dépôts en banque au 5 mai 1938.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à 15 jours de préavis	Comptes de dépôts à :					Caisse Générale d'Épargne			
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	Jusqu'à 20.000 francs	de 20.000 à 100.000 fr.	au delà de 100.000 fr.	
Banque de la Société Générale ..	0,50	1,—	—	1,40	1,60	1,75	—	—	—	—	—	—
Banque de Bruxelles.....	0,50	1,—	1,—	1,40	1,60	1,75	—	—	—	—	—	—
Caisse de Reports.....	0,50	1,05	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Kredietb. voor Handel en Nijv.	0,50	1,—	1,05	1,40	1,60	1,75	2,25	—	—	—	—	—
Société Belge de Banque.....	0,50	1,—	1,—	1,40	1,60	1,75	—	—	—	—	—	—
Soc. Nat. de Crédit à l'Industrie.	—	—	—	—	1,50	1,75	2,—	2,—	—	—	—	—
Caisse Génér. d'Éparg. et de Retr.	—	—	—	—	—	—	—	—	3,—	1,5	0,5	—

N. B. — Les taux ci-dessus sont donnés nets d'impôts.

MARCHE DE L'ARGENT A BRUXELLES (suite).

III. — Moyennes annuelles et mensuelles des taux des dépôts en banque.

DATES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Comptes de dépôts à :					Caisse Générale d'Épargne		
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusqu'à 20.000 francs	de 20.000 à 100.000 fr.	au delà de 100.000 fr.
1936.....	0,50	(*) 1,44	(**) 1,65	(**) 1,82	(**) 1,92	(***) 2,78	(***) 2,92	3,—	2,—	
1937.....	0,50	1,05	1,40	1,60	1,75	2,29	2,29	3,—	1,50 (1)	0,50 (1)
1937 Janvier.....	0,50	1,05	1,42	1,61	1,76	2,50	2,50	3,—	2,—	
Février.....	0,50	1,—	1,40	1,60	1,75	2,50	2,50	3,—	2,—	
Mars.....	0,50	1,05	1,40	1,60	1,75	2,50	2,50	3,—	2,—	
Avril.....	0,50	1,05	1,40	1,60	1,75	2,50	2,50	3,—	2,—	
Mai.....	0,50	1,05	1,40	1,60	1,75	2,50	2,50	3,—	2,—	
Juin.....	0,50	1,05	1,40	1,60	1,75	2,50	2,50	3,—	2,—	
Juillet.....	0,50	1,05	1,40	1,60	1,75	2,40	2,40	3,—	1,50	0,50
Août.....	0,50	1,05	1,40	1,60	1,75	2,—	2,—	3,—	1,50	0,50
Septembre.....	0,50	1,05	1,40	1,60	1,75	2,—	2,—	3,—	1,50	0,50
Octobre.....	0,50	1,05	1,40	1,60	1,75	2,—	2,—	3,—	1,50	0,50
Novembre.....	0,50	1,05	1,40	1,60	1,75	2,—	2,—	3,—	1,50	0,50
Décembre.....	0,50	1,05	1,40	1,60	1,75	2,—	2,—	3,—	1,50	0,50
1938 Janvier.....	0,50	1,05	1,40	1,60	1,75	2,—	2,—	3,—	1,50	0,50
Février.....	0,50	1,05	1,40	1,60	1,75	2,—	2,—	3,—	1,50	0,50
Mars.....	0,50	1,05	1,40	1,60	1,75	2,—	2,—	3,—	1,50	0,50
Avril.....	0,50	1,05	1,40	1,60	1,75	2,—	2,—	3,—	1,50	0,50

(\*) Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois).

(\*\*) Moyenne des taux appliqués dans les quatre premières banques mentionnées ci-dessus.

(\*\*\*) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.

(1) Taux depuis le 1-7-1937; avant cette date, 2 p. c. au delà de 20,000 francs.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES.

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES 1 £ = 48,611 b.	PARIS	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 5,8996 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 401,608 b.	ZURICH	MADRID 100 P. = 192,736 b.	MILAN 100 lit. = 31,0492 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 267,689 b.	OSLO 100 cr. = 267,689 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 267,689 b.	PRAGUE 100 Kc. = 20,719 b.	MONTREAL 1 \$ = 9,9888 b.	BERLIN 100 M. = 237,946 b.	VARSOVIE 100 zl. = 112,056 b.	BUCAREST 100 lei = 5,9748 b.	LISBONNE
21 avril 1938.....	29,59	18,525	5,9270	329,85	136,50	(2)	(1) 31,1526	152,45	148,675	132,10	20,62	5,8075	238,675	111,85	4,37	26,85
22 —	29,58	18,435	5,9255	329,90	136,40	—	31,20125	152,375	148,575	132,025	20,65	5,900	238,50	111,85	4,37	26,83
25 —	29,615	18,01	5,93675	330,525	136,46	—	31,20125	152,65	148,75	132,225	20,70	5,905	238,65	112,05	4,37	26,85
26 —	29,5925	18,46	5,9290	330,275	136,325	—	31,2256	152,55	148,60	132,125	20,66	5,89625	238,50	111,90	4,37	26,85
27 —	29,58875	18,47	5,9345	330,225	136,45	—	31,2256	152,475	148,60	132,—	20,69	5,90375	238,475	111,90	4,37	26,85
28 —	29,6325	18,21	5,93375	330,725	136,65	—	31,2256	152,65	148,925	132,20	20,72	5,9075	238,70	112,40	4,37	26,87
29 —	29,625	18,23	5,94	330,67	136,675	—	31,25	152,60	148,80	132,20	20,72	5,9075	238,70	112,40	4,37	26,87
3 mai 1938.....	29,60625	18,21	5,93825	330,475	136,625	—	31,25	152,60	148,775	132,125	20,69	5,90875	238,825	112,40	4,37	26,88
2 —	29,61	17,95	5,93725	330,45	136,475	—	31,25	152,625	148,80	132,15	20,70	5,9075	238,80	112,40	4,37	26,88
4 —	29,635	17,50	5,9410	330,525	136,45	—	31,25	152,75	148,90	132,30	20,70	5,91	238,875	112,—	4,37	26,90
5 —	29,62	16,59	5,9395	330,575	136,25	—	31,25	152,675	148,85	132,25	20,70	5,91	238,90	112,25	4,37	26,90

(1) Lire italienne : cours pour exécution de l'article 3 de l'arrêté royal du 11 décembre 1935.

(2) Sans affaires.

II. — Moyennes annuelles et mensuelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Zurich	Madrid	Milan	Stockholm	Berlin
1936 9 premiers mois .	—	39,051	—	401,842	192,821	79,568	46,794	—	—
3 derniers mois .	—	27,594	—	320,378	136,195	—	31,190	—	—
annuelle.....	29,386	—	5,912	—	—	—	—	151,512	238,39
1937 annuelle.....	29,295	23,998	5,9252	326,21	135,92	sans affaires	31,186	151,047	238,32
1937 Janvier.....	29,113	27,686	5,9313	324,84	136,07	Id.	31,219	150,14	238,75
Février.....	29,030	27,617	5,9310	324,41	135,41	Id.	31,206	149,70	238,71
Mars.....	29,005	27,317	5,9367	324,78	135,32	Id.	31,236	149,57	238,73
Avril.....	29,158	26,663	5,9312	324,85	135,37	Id.	31,218	150,32	238,60
Mai.....	29,288	26,531	5,9297	325,83	135,59	Id.	31,195	151,00	238,19
Juin.....	29,257	26,394	5,9285	325,96	135,65	Id.	31,191	150,84	237,60
Juillet.....	29,494	22,684	5,9395	327,22	136,09	Id.	31,257	152,06	238,81
Août.....	29,589	22,275	5,9383	327,55	136,38	Id.	31,257	152,57	238,97
Septembre.....	29,412	20,981	5,9377	327,51	136,37	Id.	31,251	151,67	238,36
Octobre.....	29,393	19,879	5,9313	327,96	136,52	Id.	31,224	151,55	238,32
Novembre.....	29,381	19,964	5,9396	326,17	136,12	Id.	31,008	151,49	237,50
Décembre.....	29,420	19,991	5,9376	327,42	136,17	Id.	30,966	151,65	237,29
1938 Janvier.....	29,532	19,719	5,9062	329,09	136,58	Id.	31,077	152,24	238,01
Février.....	29,561	19,325	5,8915	329,67	136,87	Id.	31,014	152,36	238,21
Mars.....	29,534	18,498	5,9232	329,22	136,55	Id.	31,167	152,16	238,42
Avril.....	29,552	18,413	5,9341	329,67	136,42	Id.	31,218	152,30	238,47

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES (suite).

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS		POUR 100 FR. SUISSES	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>A 1 mois :</i>										
21 avril 1938.....	R 0,0250	R 0,030	—	D 0,12	—	R 0,008	—	R 0,60	R 0,20	R 0,40
22 —.....	R 0,0325	—	D 0,16	D 0,14	R 0,007	—	R 0,50	—	R 0,20	R 0,40
23 —.....	R 0,0400	—	D 0,16	—	R 0,007	—	R 0,50	R 0,60	R 0,20	R 0,40
25 —.....	R 0,0400	R 0,050	D 0,10	—	R 0,010	—	R 0,60	R 0,80	R 0,20	R 0,40
26 —.....	R 0,0350	R 0,040	—	D 0,15	R 0,010	R 0,014	—	R 0,80	R 0,20	R 0,40
27 —.....	R 0,0400	R 0,045	—	D 0,26	R 0,010	R 0,014	R 0,60	R 0,80	R 0,20	R 0,40
28 —.....	R 0,0450	—	D 0,32	—	R 0,011	—	R 0,60	—	R 0,20	R 0,40
29 —.....	R 0,0550	—	—	D 0,29	R 0,013	—	R 0,70	R 0,80	R 0,20	R 0,40
30 —.....	R 0,0600	R 0,065	D 0,28	—	—	R 0,016	—	R 0,70	R 0,20	R 0,40
2 mai 1938.....	R 0,0500	R 0,060	D 0,28	—	—	R 0,015	—	R 0,80	R 0,20	R 0,40
3 —.....	R 0,0500	R 0,055	—	D 0,29	R 0,013	R 0,016	R 0,70	R 0,80	R 0,20	R 0,40
4 —.....	R 0,1000	—	D 0,19	—	R 0,022	—	R 1,40	—	R 0,60	R 0,90
5 —.....	R 0,2700	—	R 0,10	—	R 0,060	—	R 2,—	—	R 1,20	—
<i>A 3 mois :</i>										
21 avril 1938.....	R 0,090	—	—	D 0,31	—	R 0,026	—	R 2,—	R 0,60	R 0,80
22 —.....	R 0,125	R 0,135	D 0,38	D 0,34	R 0,028	—	R 1,70	—	R 0,60	R 0,80
23 —.....	R 0,130	—	D 0,35	—	R 0,030	R 0,032	R 1,80	—	R 0,60	R 0,80
25 —.....	R 0,150	R 0,160	D 0,28	—	R 0,036	—	R 2,20	—	R 0,60	R 0,80
26 —.....	R 0,150	R 0,170	—	D 0,33	R 0,036	R 0,042	—	R 2,60	R 0,60	R 0,80
27 —.....	—	R 0,160	—	D 0,40	R 0,036	R 0,040	—	R 2,60	R 0,60	R 0,80
28 —.....	R 0,170	—	D 0,50	—	R 0,038	—	R 2,20	—	R 0,60	R 0,80
29 —.....	R 0,190	R 0,200	—	D 0,40	R 0,042	—	R 2,80	—	R 0,60	R 0,80
30 —.....	R 0,190	R 0,200	D 0,40	—	R 0,044	R 0,048	R 2,60	—	R 0,60	R 0,80
2 mai 1938.....	R 0,180	R 0,190	D 0,40	—	R 0,040	R 0,045	—	R 3,—	R 0,60	R 0,80
3 —.....	R 0,180	R 0,190	—	D 0,39	R 0,028	—	R 2,40	R 3,—	R 0,60	R 0,80
4 —.....	R 0,300	—	R 0,32	—	R 0,064	—	R 3,40	—	R 1,60	R 2,—
5 —.....	R 0,550	—	R 0,20	—	R 0,120	—	R 6,—	—	R 3,—	—
<i>Moyenne des cot. ant. à 3 mois :</i>										
1936.....	D 0,0499	D 0,0455	D 1,3882	D 1,3369	D 0,0009	D 0,0002	D 4,5736	D 4,2905	D 2,842	D 2,410
1937.....	R 0,0036	R 0,0084	D 0,6187	D 0,5950	R 0,0118	R 0,0131	R 0,5987	R 0,6951	R 0,0645	R 0,2669
1937 Janvier.....	D 0,0757	D 0,0700	D 0,6000	D 0,5730	D 0,0080	D 0,0070	D 0,9375	D 0,8333	D 0,214	pair
Février.....	D 0,0470	D 0,0421	D 0,7953	D 0,7521	D 0,0011	D 0,0001	D 0,3171	D 0,2539	D 0,171	D 0,012
Mars.....	D 0,0506	D 0,0468	D 0,5892	D 0,5200	D 0,0005	D 0,0002	D 0,1298	D 0,0714	D 0,102	R 0,090
Avril.....	D 0,0612	D 0,0590	D 0,4874	D 0,4444	R 0,0002	R 0,0007	R 0,0136	R 0,0895	D 0,161	R 0,161
Mai.....	D 0,0662	D 0,0625	D 0,5281	D 0,5041	R 0,0030	R 0,0035	R 0,2515	R 0,3433	D 0,200	R 0,026
Juin.....	D 0,0272	D 0,0241	D 0,9889	D 0,9795	R 0,0091	R 0,0095	R 0,5816	R 0,7889	D 0,150	pair
Juillet.....	D 0,0133	D 0,0121	D 0,7142	D 0,7433	R 0,0127	R 0,0126	R 0,5812	R 0,6318	D 0,178	pair
Août.....	D 0,0115	D 0,0095	D 0,5621	D 0,5483	R 0,0135	R 0,0150	R 0,6875	R 0,7875	D 0,024	R 0,100
Septembre.....	R 0,0460	R 0,0530	D 0,7690	D 0,7570	R 0,0210	R 0,0200	R 1,0740	R 1,0240	R 0,085	R 0,500
Octobre.....	R 0,1676	R 0,1844	D 0,6074	D 0,5942	R 0,0402	R 0,0448	R 2,3000	R 2,3930	R 0,617	—
Novembre.....	R 0,1081	R 0,1171	D 0,3694	D 0,3331	R 0,0280	R 0,0334	R 1,6800	R 1,9588	R 0,704	R 1,129
Décembre.....	R 0,0741	R 0,0728	D 0,4140	D 0,3913	R 0,0241	R 0,0249	R 1,4000	R 1,4825	R 0,5692	R 0,9423
1938 Janvier.....	R 0,0342	R 0,0423	D 0,7650	D 0,7244	R 0,0148	R 0,0171	R 0,8000	R 1,0941	R 0,4818	R 0,8727
Février.....	R 0,0218	R 0,0255	D 0,7195	D 0,6812	R 0,0118	R 0,0132	R 0,9033	R 1,0294	R 0,3125	R 0,5087
Mars.....	R 0,1508	R 0,1623	D 0,4205	D 0,4056	R 0,0374	R 0,0392	R 2,3895	R 2,8769	R 0,7407	R 1,1111
Avril.....	R 0,1600	R 0,1779	D 0,3544	D 0,3300	R 0,0361	R 0,0426	R 2,4867	R 2,8133	R 0,6522	R 0,9652

## INDICE MENSUEL DE LA BOURSE DE BRUXELLES.

	TITRES A REVENUS FIXES (30)					TITRES A REVENU VARIABLE (120)												
	Indice global	Dette belge directe et indirecte	Emprunts provinces et communes	Obligations 4 % impôt 16,50 %	Obligations 6 % net d'impôts	Indice global	Assurances, banques et sociétés à portef.	Entreprises immobil. hypothéc. et hôtelières	Tramways, ch. de fer économiq. et vicinaux	Tramways et électricité (Trusts)	Gaz et électricité	Métallurgie	Charbonnages	Zinc, plomb, mines	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Coloniales	Divers

### Indices par rapport aux cours du mois précédent.

1938 1 <sup>er</sup> avril.	97	96	96	100	98	90	90	95	94	95	95	92	84	82	85	89	89	89
2 mai ..	101	99	102	100	101	110	106	111	104	107	106	116	116	116	110	110	109	113

### Indices par rapport aux cours du 3 janvier 1928.

1937 4 janvier	127	130	137	143	109	45	35	34	30	29	56	83	134	36	82	41	40	39
1 <sup>er</sup> février	129	133	138	148	110	49	36	36	33	33	60	86	142	40	89	46	43	44
1 <sup>er</sup> mars.	128	134	139	144	109	54	39	38	33	33	62	106	143	48	87	45	53	48
1 <sup>er</sup> avril.	129	134	142	144	108	53	39	37	31	31	61	112	139	50	86	42	50	47
3 mai ..	130	135	145	146	108	48	37	34	30	29	58	101	130	39	82	39	43	43
1 <sup>er</sup> juin .	130	135	146	145	108	47	35	34	30	29	59	101	137	38	83	38	39	42
1 <sup>er</sup> juillet	131	135	146	148	107	47	35	33	30	28	59	100	147	37	82	38	39	41
2 août .	131	136	144	148	108	51	37	33	31	29	62	111	166	38	81	40	43	43
1 <sup>er</sup> sept..	130	135	145	148	107	49	37	31	31	28	60	105	162	39	80	39	41	42
1 <sup>er</sup> octob.	130	135	144	146	107	47	36	30	31	27	60	97	154	35	77	36	38	40
3 nov...	127	129	143	144	106	41	33	28	29	25	58	83	138	29	72	31	31	37
1 <sup>er</sup> déc..	127	129	142	143	106	40	32	27	29	24	56	76	130	28	66	31	31	36
1938 3 janvier	127	129	141	145	106	40	32	28	30	24	57	75	133	27	67	30	31	35
1 <sup>er</sup> février	127	129	143	144	107	39	32	26	30	22	54	74	131	26	62	29	31	33
2 mars .	127	128	142	143	107	38	30	27	30	22	55	66	121	26	63	28	30	33
1 <sup>er</sup> avril.	123	124	135	142	104	34	27	26	29	21	52	61	102	21	53	25	27	29
2 mai ..	124	122	138	142	105	38	29	28	30	22	55	71	118	25	59	27	29	33

### RENDEMENT DE QUELQUES FONDS D'ETAT BELGES ET CONGOLAIS.

DATES	Rente belge, 3 p. c., 2 <sup>e</sup> série net d'impôts		Dette unifiée, 4 p. c., net d'impôts		Dette belge 1937, 3,50 p. c. net d'impôts		Dommages de guerre 1922 (*)		Congo 1906, 4 p. c., net d'impôts		Congo 1896, 4 p. c., net d'impôts	
	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement	Cours	Rendement
1936 2 janvier.....	78,75	3,81	93,55	4,28	—	—	258,—	4,07	91,50	4,37	92,50	4,32
1937 4 janvier.....	84,50	3,55	100,35	3,99	—	—	279,—	3,76	98,65	4,05	99,50	4,02
1937 1 <sup>er</sup> février.....	89,—	3,37	101,25	3,95	—	—	286,—	3,67	99,25	4,03	100,25	3,99
1 <sup>er</sup> mars .....	91,55	3,28	102,175	3,91	—	—	282,—	3,72	99,10	4,04	99,50	4,02
1 <sup>er</sup> avril .....	91,40	3,28	102,40	3,91	97,20	3,60	281,50	3,73	99,85	4,01	100,—	4,—
3 mai .....	92,—	3,26	102,525	3,90	97,20	3,60	286,—	3,67	100,30	3,99	100,—	4,—
1 <sup>er</sup> juin .....	92,10	3,26	102,60	3,90	97,60	3,59	300,—	3,50	100,70	3,97	100,50	3,98
1 <sup>er</sup> juillet .....	92,30	3,25	102,85	3,89	97,80	3,58	298,—	3,52	101,75	3,93	102,30	3,91
2 août .....	92,25	3,25	102,90	3,89	97,90	3,58	299,50	3,51	101,25	3,95	101,10	3,96
1 <sup>er</sup> septembre .....	92,—	3,26	102,90	3,89	97,90	3,58	298,—	3,52	101,—	3,96	101,—	3,96
1 <sup>er</sup> octobre .....	91,50	3,28	102,90	3,89	97,90	3,58	291,—	3,61	100,—	4,—	100,—	4,—
3 novembre .....	87,25	3,44	98,10	4,08	93,70	3,74	270,—	3,89	95,50	4,19	96,10	4,16
1 <sup>er</sup> décembre .....	86,—	3,49	97,75	4,09	93,—	3,76	274,—	3,83	96,80	4,13	96,75	4,13
1938 3 janvier.....	84,—	3,57	97,40	4,11	88,85	3,94	285,—	3,68	95,65	4,18	95,10	4,21
1 <sup>er</sup> février.....	84,75	3,54	97,05	4,12	88,40	3,96	286,—	3,67	96,—	4,17	95,85	4,17
2 mars .....	83,—	3,61	97,20	4,12	88,—	3,98	279,—	3,76	96,—	4,17	96,05	4,16
1 <sup>er</sup> avril .....	79,75	3,76	94,30	4,24	82,—	4,27	260,—	4,04	91,—	4,40	92,—	4,35
2 mai .....	78,—	3,85	92,45	4,33	81,20	4,31	264,—	3,98	91,—	4,40	91,25	4,38

(\*) 4 p. c. net d'impôts sur la valeur nominale de fr. 262,50.

## INDICES DES PRIX.

DATES	INDICES SIMPLES DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (1) (Base : Avril 1914 = 100)						INDICES DU COUT DE LA VIE EN BELGIQUE 3 <sup>e</sup> CATÉGORIE (Base : 1921 = 100)		
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		Alimentation	Ensemble	
					en fr.-nouv.	en fr.-or			
1936	plus haut .....	742	753	691	695	704	(2) 73	169	192
	plus bas .....	702	719	647	658	674	70	149	178
	moyenne .....	716	732	664	675	685	71	159	185
1937	plus haut .....	799	824	757	761	758	79	185	208
	plus bas .....	751	759	700	701	708	73	164	192
	moyenne .....	778	791	733	732	735	76	175	199
1937	Janvier .....	751	759	700	701	708	73	171	194
	Février .....	757	767	711	709	716	74	172	196
	Mars .....	764	770	714	713	719	75	170	195
	Avril .....	764	770	716	709	719	75	165	193
	Mai .....	765	774	724	716	723	75	164	192
	Juin .....	773	783	729	724	728	75	168	195
	Juillet .....	786	795	743	736	740	77	174	200
	Août .....	790	801	746	744	746	77	176	201
	Septembre .....	796	812	752	755	753	78	181	205
	Octobre .....	798	817	754	761	756	78	183	206
	Novembre .....	799	821	755	759	758	79	185	208
	Décembre .....	799	824	757	760	758	79	185	208
1938	Janvier .....	807	832	759	773	766	79	187	209
	Février .....	805	832	760	770	763	79	184	207
	Mars .....	794	825	753	761	757	79	179	204
	Avril .....	790	819	749	753	751	78	174	201

DATES	INDICES DES PRIX DE GROS							
	Belgique (Ministère des Classes moyennes et des Affaires économiques) Base : avril 1914		Angleterre (B. of Trade) Base : 1930	Allomagne (Statistisches Reichsamt) Base : 1913	États-Unis (B. of Labor) Base : 1926	France (Statistique Générale de la France) Base : juill. 1914	Pays-Bas (Bureau central de Statistique) Base : 1913	
	fr.-nouveaux	franca-or						
1936	plus haut .....	637	(2) 66	101	105	84	499	92
	plus bas .....	569	59	92	104	79	364	75
	moyenne .....	588	61	94	104	81	405	79
1937	plus haut .....	658	68	111	107	88	618	99
	plus bas .....	702	73	103	105	82	513	95
	moyenne .....	684	71	109	106	86	563	97
1937	Janvier .....	658	68	103	105	86	513	95
	Février .....	675	70	104	105	86	517	96
	Mars .....	693	72	107	106	88	537	99
	Avril .....	696	72	109	106	88	533	99
	Mai .....	693	72	111	106	87	529	98
	Juin .....	697	72	111	106	87	538	97
	Juillet .....	702	73	111	106	88	580	98
	Août .....	700	73	111	107	87	591	98
	Septembre .....	690	72	111	106	87	618	97
	Octobre .....	683	71	111	106	85	611	97
	Novembre .....	663	69	108	105	83	590	97
	Décembre .....	659	68	108	105	82	601	96
1938	Janvier .....	660	68	108	106	81	612	97
	Février .....	657	68	106	106	80	614	95
	Mars .....	644	67	104	106	80	619	93
	Avril .....	640	66	103			619	

(1) Indices au 15 de chaque mois.

(2) Sur la base du taux de dévaluation de 1935.

**PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS.**

PÉRIODES	Prix intérieurs. (en francs par tonne métrique).										Prix à l'exportation. (en £-or par tonne anglaise).					
	CHARBONS					SIDÉRURGIE					SIDÉRURGIE					
	pour foyer domestique brals. anthr. 20/30	Industriel menu, demi-gras, mi-lavé	Fines à coke	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte moulage	Billetes	Largets	Barres marchandes	Poutrelles	Rails	Billetes	Largets	Barres marchandes	Poutrelles	Rails
1936 Moyenne mensuelle	243,50	131,—	121,—	136,—	131,—	393,25	571,25	611,75	677,—	677,—	1.129,25	2-8-1	2-9-1	3-5-0	3-2-10	5-10-0
1937 Moyenne mensuelle	275,75	170,75	160,75	172,50	204,—	755,75	869,25	991,25	1.014,50	1.014,50	1.314,50	4-11-2	4-12-2	5-7-0	4-19-7	5-15-10
1937 Janvier	272,—	162,—	152,—	147,—	—	500,—	640,—	710,—	775,—	775,—	1.200,—	3-0-0	3-1-0	3-18-9	3-18-0	6-0-0
Février	257,—	162,—	152,—	147,—	185,—	500,—	640,—	710,—	775,—	775,—	1.200,—	3-0-0	3-1-0	4-5-0	4-2-6	6-0-0
Mars	257,—	162,—	152,—	167,—	185,—	750,—	760,—	870,—	975,—	975,—	1.250,—	3-7-0	3-8-0	5-0-0	4-17-0	5-15-0
Avril	260,—	162,—	152,—	167,—	185,—	750,—	835,—	970,—	975,—	975,—	1.250,—	4-7-6	4-8-6	5-0-0	4-17-6	5-15-0
Mai	263,—	162,—	152,—	167,—	185,—	825,—	835,—	970,—	975,—	975,—	1.250,—	4-7-6	4-8-6	5-0-0	4-17-6	5-15-0
Juin	281,—	177,—	167,—	182,—	215,—	825,—	960,—	1.095,—	1.100,—	1.100,—	1.375,—	4-7-6	4-8-6	5-0-0	4-17-6	5-15-0
Juillet	284,—	177,—	167,—	182,—	215,—	825,—	960,—	1.095,—	1.100,—	1.100,—	1.375,—	5-7-6	5-8-6	6-0-0	5-7-6	5-15-0
Août	287,—	177,—	167,—	182,—	215,—	825,—	960,—	1.095,—	1.100,—	1.100,—	1.375,—	5-7-6	5-8-6	6-0-0	5-7-6	5-15-0
Septembre	287,—	177,—	167,—	182,—	215,—	825,—	960,—	1.095,—	1.100,—	1.100,—	1.375,—	5-7-6	5-8-6	6-0-0	5-7-6	5-15-0
Octobre	287,—	177,—	167,—	182,—	215,—	825,—	960,—	1.095,—	1.100,—	1.100,—	1.375,—	5-7-6	5-8-6	6-0-0	5-7-6	5-15-0
Novembre	281,—	177,—	167,—	182,—	215,—	825,—	960,—	1.095,—	1.100,—	1.100,—	1.375,—	5-7-6	5-8-6	6-0-0	5-7-6	5-15-0
Décembre	287,—	177,—	167,—	182,—	215,—	795,—	960,—	1.095,—	1.100,—	1.100,—	1.375,—	5-7-6	5-8-6	6-0-0	5-7-6	5-15-0
1938 Janvier	287,—	177,—	167,—	182,—	215,—	795,—	960,—	1.095,—	1.100,—	1.100,—	1.375,—	5-0-0	4-17-6	5-15-0		
Février	287,—	177,—	167,—	182,—	215,—	795,—	960,—	1.095,—	1.100,—	1.100,—	1.375,—	5-0-0	4-17-6	5-15-0		
Mars	287,—	177,—	167,—	182,—	215,—	795,—	960,—	1.095,—	1.100,—	1.100,—	1.375,—	5-0-0	4-17-6	5-15-0		
Avril	287,—	177,—	167,—	182,—	215,—	795,—	860,—	950,—	1.100,—	1.100,—	1.375,—	5-0-0	4-17-6	5-15-0		

**PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES  
VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE (« Moniteur belge »).**

PÉRIODES	Froment	Seigle	Avoine	Orge	Pommes de terre	Lin brut	Beurre	Laine	Œufs
	en francs par 100 kilos						en francs par kilo		en fr. par pièce
	1936 Moyenne mensuelle	109,—	83,11	89,69	87,41	45,19	97,17	18,75	18,59
1937 Moyenne mensuelle	135,62	123,44	114,66	117,21	39,05	97,47	22,66	23,72	0,56
1937 Janvier	131,21	114,89	108,—	114,85	37,53	96,66	23,42	24,70	0,50
Février	131,11	120,17	108,25	116,94	39,08	97,81	24,05	24,19	0,49
Mars	131,01	120,03	108,39	115,43	40,06	93,17	22,77	25,37	0,44
Avril	147,90	132,41	117,76	123,75	41,02	91,74	18,55	26,20	0,37
Mai	145,10	132,30	121,90	123,08	41,78	82,06	17,81	25,66	0,36
Juin	141,84	130,56	125,92	119,78	37,20	99,67	20,17	25,19	0,41
Juillet	140,29	128,10	122,03	116,18	40,35	102,99	21,24	26,60	0,50
Août	132,96	125,94	115,49	114,77	43,77	106,38	22,87	25,62	0,55
Septembre	129,72	124,17	111,48	113,45	40,04	104,10	24,46	23,—	0,69
Octobre	134,92	122,59	113,65	118,09	37,92	102,58	24,87	20,56	0,81
Novembre	132,39	116,85	112,24	116,34	35,16	99,03	25,54	18,37	0,83
Décembre	128,94	113,32	110,80	113,84	34,69	93,40	26,13	19,20	0,81
1938 Janvier	134,21	117,28	114,73	116,92	36,41	96,07	24,93	18,31	0,69
Février	131,74	115,84	113,95	115,90	36,52	104,25	25,76	17,87	0,58
Mars	128,92	113,47	111,03	112,48	36,42	100,12	23,41	18,35	0,42



PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE. — I. — Industries minières et métallurgiques (1).

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE										
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS		PRODUCTION PAR BASSIN (milliers de tonnes)							Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine	TOTAL		
1936 Moyenne mensuelle .....	82.572	120.505	391	341	603	29	436	523	2.323	23,2	1.969
1937 Moyenne mensuelle .....	86.532	124.871	421	364	652	34	450	552	2.473	24,6	605
1937 Janvier .....	82.793	120.375	411	350	643	35	442	586	2.466	24,2	832
Février .....	85.096	122.974	380	347	635	33	438	531	2.365	23,3	729
Mars .....	85.254	123.133	448	379	682	36	476	590	2.611	25,8	674
Avril .....	86.477	124.705	449	387	683	36	478	591	2.623	25,9	645
Mai .....	85.155	123.531	398	341	587	31	419	522	2.298	22,8	588
Juin .....	84.192	122.589	446	373	671	34	452	536	2.512	25,6	511
Juillet .....	83.009	121.035	365	333	586	29	429	533	2.274	23,2	496
Août .....	84.971	122.913	422	350	614	31	402	525	2.345	23,9	488
Septembre .....	87.292	125.606	439	373	677	35	462	546	2.532	25,6	504
Octobre .....	89.348	128.514	438	392	694	35	478	557	2.593	25,8	522
Novembre .....	92.175	131.512	422	369	667	34	452	538	2.481	24,0	595
Décembre .....	92.622	131.569	439	371	689	34	472	576	2.582	24,8	676
1938 Janvier .....	92.286	130.692	443	377	679	34	458	574	2.566	25,0	894
Février .....	92.751	131.482	414	359	657	31	447	555	2.463	23,7	1.149
Mars .....	92.157	131.105	456	381	725	36	497	606	2.701	26,3	1.572

PÉRIODES	COKES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité à la fin de la période	PRODUCTION MÉTALLURGIQUE (milliers de tonnes)				
	Production (milliers de ton.)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de ton.)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Aciers bruts	Pièces d'acier moulées	Aciers finis	Fers finis
1936 Moyenne mensuelle .....	423	3.743	129	802	44 (2)	267	259	5,8	204	3,4
1937 Moyenne mensuelle .....	489	3.974	155	893	47 (2)	320	315	7,7	231	3,0
1937 Janvier .....	450	3.813	157	882	42	286	280	6,0	227	3,7
Février .....	423	3.866	162	884	44	267	262	6,4	216	3,2
Mars .....	478	4.204	149	855	45	309	302	7,0	243	3,4
Avril .....	466	3.918	157	871	47	320	319	8,3	243	3,4
Mai .....	485	3.931	136	900	48	336	322	7,5	233	2,7
Juillet .....	490	3.902	155	871	48	341	341	8,1	260	3,2
Juin .....	505	3.952	132	862	48	344	349	7,0	253	2,8
Août .....	518	4.010	150	890	49	350	347	8,3	234	2,6
Septembre .....	511	4.024	163	897	49	340	344	8,7	240	2,5
Octobre .....	533	4.010	176	927	49	350	346	8,4	235	2,9
Novembre .....	506	4.031	163	952	50	315	308	7,7	204	2,5
Décembre .....	507	4.029	157	924	47	283	258	8,4	183	2,8
1938 Janvier .....	489	4.015	164	900	42	260	222	6,9	136	2,7
Février .....	424	3.983	148	903	40	207	174	6,7	114	2,4
Mars .....	421	3.990	164	881	34	193	168	7,1	110	2,0

(1) Statistique du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.  
 (2) Au 31 décembre.

**PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE. — II. — Industries diverses.**

PÉRIODES	COTON Production semestrielle de filés	LAINE		SUCRE				BRASSERIES Quantité de farines déclarées	DISTILLERIES Production d'alcool
		Conditionnem. de Verviers de Dison et de l'Est (laine condition- née ou simple- ment pesée)	Stocks de peignés dans les peignages à façon (fin de mois)	Production		Stocks (sucres bruts et raffinés) (fin de mois)	Déclarations en consomma- tion		
				Sucres bruts	Sucres raffinés				
				(Tonnes)					(Hectol.)
1936 Moyenne mensuelle.	30.200 (2) 36.100 (2)	2.741	3.140	18.829	16.681	126.346	17.017	16.400	33.506
1937 Moyenne mensuelle	36.300 (2) 36.200 (2)	2.511	2.952	18.675	15.938	111.567	17.210	16.829	32.904
1937 Janvier .....	36.100 (2)	3.230	2.826	232	15.603	152.771	18.209	14.495	24.412
Février .....		2.735	2.687	170	15.560	130.759	13.497	14.750	32.867
Mars .....		3.095	2.897	397	17.148	119.459	15.067	17.252	35.023
Avril .....		3.023	2.825	—	16.760	117.514	15.061	17.517	34.228
Mai .....	36,300 (1)	2.420	2.953	89	12.423	100.087	15.568	18.072	32.397
Juin .....		2.280	2.947	—	13.482	93.096	21.102	18.883	35.610
Juillet .....		2.367	3.103	—	14.377	74.922	21.884	18.387	37.393
Août .....		1.964	3.088	—	13.988	48.934	15.498	18.138	33.603
Septembre .....		2.444	3.276	—	16.066	32.410	18.182	16.706	35.411
Octobre .....		2.517	2.933	69.806	20.976	77.669	16.152	15.824	34.873
Novembre .....	36.200 (2)	1.976	2.899	139.492	22.565	193.389	19.286	15.858	23.176
Décembre .....		2.562	2.988	13.915	12.305	197.799	17.020	16.083	35.850
1938 Janvier .....		1.999	3.207	72	14.889	188.673	14.351	13.746	39.296
Février .....		1.761	3.474	388	15.958	175.551	13.971	14.226	34.903
Mars .....		2.312	3.802	152	19.034	151.744	28.342	18.205	39.717

PÉRIODES	MARGARINE ET BEURRES ARTIFICIELS			ALLUMETTES			PÊCHE		OR DU CONGO	
	Production	Déclara- tions en consom- mation	Déclara- tions à l'exporta- tion	Fabrication	Consomma- tion	Exporta- tion (avec décharge de l'accise)	Ventes à la minque d'Ostende		Mines de Kilo-Moto (or brut)	Exporta- tion totale (or fin)
							Quantités (Tonnes)	Valeurs (Milliers de francs)		
1936 Moyenne mensuelle .....	4.371	4.358	8	4.603	1.823	2.740	2.013	6.958	(3) 607,8	996,0
1937 Moyenne mensuelle .....	4.558	4.516	17	4.703	1.830	2.739	2.286	7.164	659,7	1.050,0
1937 Janvier .....	4.463	4.457	18	4.793	2.292	2.294	1.455	5.994	578,9	1.146,7
Février .....	4.465	4.452	14	5.384	2.678	2.813	1.688	7.284	571,7	915,2
Mars .....	5.336	5.328	17	5.501	2.251	3.237	2.660	9.021	626,2	1.009,4
Avril .....	4.639	4.633	20	5.537	1.324	3.220	1.947	5.758	630,1	859,9
Mai .....	3.299	3.284	3	4.937	1.468	2.993	1.624	5.182	672,2	948,3
Juin .....	3.859	3.795	20	5.102	1.692	2.727	2.054	6.099	679,0	644,2
Juillet .....	3.929	3.635	11	4.162	1.610	2.782	1.930	6.177	684,2	1.649,6
Août .....	4.558	4.604	10	3.964	1.239	2.977	2.633	7.579	701,5	862,7
Septembre .....	5.373	5.357	16	3.878	2.124	2.565	3.059	8.143	686,0	1.182,0
Octobre .....	4.957	4.924	39	4.854	2.329	2.572	3.200	8.135	689,5	1.078,8
Novembre .....	3.886	3.774	26	4.067	1.368	2.456	2.842	8.539	677,6	792,8
Décembre .....	5.934	5.950	10	4.260	1.584	2.238	2.342	8.057	719,7	1.510,0
1938 Janvier .....	5.037	4.865	15	3.558	1.279	2.274	2.104	8.007	652,8	1.064,0
Février .....	4.904	4.991	7	3.621	1.599	2.242	1.832	7.747	634,2	1.100,6
Mars .....	5.095	4.925	26	4.123	2.574	2.504	2.879	9.089	664,2	

(1) Production du semestre du 1<sup>er</sup> février au 31 juillet.  
 (2) Production du semestre du 1<sup>er</sup> août au 31 janvier.  
 (3) L'or brut comprend en moyenne 80 p. c. d'or alluvionnaire 94 p. c. de fin environ et 20 p. c. d'or filonien à environ 75 p. c. de fin.

**LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.**

**INDICES DES CHIFFRES D'AFFAIRES.**

Base : moyenne mensuelle de 1927 = 100 (1).

PÉRIODES	GRANDS MAGASINS						Magasins à succursales		COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX					
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers (1)		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtement	
	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937	1936	1937
Avril .....	97	103	118	130	107	112	124	134	69	83	127	137	149	164
Mai .....	96	96	121	124	106	112	123	130	65	80	123	131	142	160
Juin .....	92	88	107	106	117	120	125	136	67	84	119	138	118	142
Juillet .....	67	88	95	129	106	143	143	150	68	85	129	149	119	129
Août .....	62	61	90	93	117	116	130	135	71	80	124	137	104	116
Septembre .....	83	88	114	125	122	125	127	137	73	83	126	143	145	163
Octobre .....	111	108	119	132	110	124	130	135	80	85	138	147	201	211
Novembre .....	77	85	96	118	132	147	128	142	75	80	123	136	141	158
Décembre .....	96	86	128	138	169	182	145	162	84	87	149	167	138	164
	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938
Janvier .....	72	85	106	129	98	123	129	132	75	74	131	148	144	158
Février .....	73	72	115	117	107	101	119	123	74	73	124	140	128	127
Mars .....	95	109	125	129	130	125	131	136	82		140		160	

**CONSOMMATION DE TABAC.**

(Fabrication et importation.)

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, priser et mâcher (Tonnes)
1936 .....	197	580	5.116	13.351
1937 .....	192	584	5.258	12.945
1934 3 <sup>e</sup> trimestre .....	42	107	1.320	3.257
4 <sup>e</sup> trimestre .....	49	109	1.151	3.191
1935 1 <sup>er</sup> trimestre .....	41	106	1.085	3.025
2 <sup>e</sup> trimestre .....	52	137	1.376	3.324
3 <sup>e</sup> trimestre .....	45	132	1.303	3.264
4 <sup>e</sup> trimestre .....	54	136	1.190	3.324
1936 1 <sup>er</sup> trimestre .....	48	134	1.177	3.194
2 <sup>e</sup> trimestre .....	40	126	1.356	3.287
3 <sup>e</sup> trimestre .....	51	176	1.405	3.469
4 <sup>e</sup> trimestre .....	58	143	1.177	3.401
1937 1 <sup>er</sup> trimestre .....	46	132	1.205	2.968
2 <sup>e</sup> trimestre .....	43	140	1.395	3.283
3 <sup>e</sup> trimestre .....	46	153	1.406	3.420
4 <sup>e</sup> trimestre .....	57	159	1.252	3.274
1938 1 <sup>er</sup> trimestre .....	47	152	1.263	3.223

(1) Pour les indices des grands magasins (articles de ménage et divers), la base est la moyenne mensuelle de 1934.  
(2) Indice provisoire.

**ABATAGES DANS LES 13 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS.**

PÉRIODES	Gros bétail (Boeufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
1936 Moyen. mens. ....	16.665	659	13.042	26.980	6.126
1937 Moyen. mens. ....	16.561	656	12.727	29.991	6.957
1937 Janvier .....	16.267	720	12.182	29.218	8.677
Février .....	14.826	643	11.793	26.178	6.037
Mars .....	18.038	668	16.354	31.961	5.962
Avril .....	15.922	631	14.275	28.852	3.161
Mai .....	14.935	561	13.019	27.789	2.460
Juin .....	17.641	452	15.299	32.062	2.449
Juillet .....	15.725	596	12.588	26.199	2.479
Août .....	15.987	618	11.671	27.888	3.034
Septembre .....	19.045	685	12.727	34.321	7.492
Octobre .....	16.184	747	10.167	32.373	12.269
Novembre .....	16.755	772	10.657	33.560	14.498
Décembre .....	17.312	778	11.991	29.490	14.966
1938 Janvier .....	15.837	786	9.219	24.448	8.686
Février .....	15.358	838	9.895	23.641	6.852
Mars .....	17.110	705	13.708	26.310	4.372

**PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE.**

(Centrales de 100 kw. et plus.) (1)

PÉRIODES	Total des centrales	PRODUCTION (milliers de kw.h.)				Total
		Union des exploitations électriques de Belgique	Association des centrales électriques industrielles	Sociétés non affiliées	Régies communales	
1936 Moyenne mensuelle .....	346 (2)	176.179	191.097	25.623	19.044	411.943
1937 Moyenne mensuelle .....	346 (2)	198.932	213.803	28.234	21.424	462.393
1937 Janvier .....	349	213.838	203.396	28.562	24.386	470.183
Février .....	349	194.727	196.358	27.103	22.139	440.327
Mars .....	349	212.228	216.240	29.367	22.551	480.386
Avril .....	347	198.301	213.952	28.364	20.611	461.228
Mai .....	346	182.105	208.399	27.247	17.666	435.419
Juin .....	346	178.454	217.528	28.125	18.023	442.130
Juillet .....	346	177.193	213.584	27.748	16.643	435.168
Août .....	346	181.756	214.362	26.762	18.691	441.571
Septembre .....	346	198.324	218.363	28.409	20.560	465.656
Octobre .....	346	213.321	226.123	29.789	23.714	492.947
Novembre .....	346	211.076	220.074	28.880	24.718	484.748
Décembre .....	346	225.855	217.256	23.537	27.388	499.635
1938 Janvier .....	343	211.491	211.491	27.412	25.507	481.205
Février .....	343	194.896	189.491	25.099	22.029	431.515
Mars .....	342	200.896	203.186	26.629	22.136	452.848

(1) Source : Ministère des Travaux publics.  
(2) A fin d'année.

**COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.**

	QUANTITES (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)						PRIX MOYEN PAR TONNE (francs)	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS EN P. C.
	Animaux vivants	Objets d'alimenta- tion et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Totaux	Animaux vivants	Objets d'alimenta- tion et boissons	Matières brutes ou simplement préparées	Produits fabriqués	Or et argent non ouvrés et monnaies	Totaux			
<b>IMPORTATIONS :</b>														
1936 L'année .....	15,1	4.086	27.998	747	32.846	46,3	4.585	11.621	5.047	408,2	21.708	661		
1937 L'année .....	12,0	4.078	34.134	840	39.065	36,0	5.347	15.677	6.197	405,5	27.662	708		
1937 Janvier .....	1,1	319	2.471	59	2.851	3,4	387	1.255	442	29,4	2.116	742		
Février .....	1,0	284	2.546	64	2.895	3,2	375	1.260	486	28,8	2.153	744		
Mars .....	1,3	351	2.669	72	3.095	3,6	454	1.493	563	37,5	2.551	824		
Avril .....	1,1	343	2.781	76	3.201	3,1	444	1.412	586	29,7	2.475	773		
Mai .....	1,2	311	2.890	72	3.273	3,5	407	1.454	526	33,9	2.425	741		
Juin .....	0,9	294	2.927	75	3.298	2,5	380	1.302	557	33,6	2.275	690		
Juillet .....	0,8	271	2.891	68	3.231	2,2	354	1.228	497	29,6	2.111	653		
Août .....	0,9	284	3.154	64	3.503	2,5	362	1.295	476	42,7	2.178	622		
Septembre .....	0,7	363	2.973	67	3.403	2,1	490	1.212	525	33,2	2.262	665		
Octobre .....	0,8	454	3.103	78	3.636	2,5	586	1.270	513	36,8	2.408	662		
Novembre .....	1,2	414	2.804	73	3.292	3,8	554	1.196	517	32,8	2.305	700		
Décembre .....	1,0	391	2.925	71	3.388	3,5	554	1.288	509	37,5	2.392	706		
1938 Janvier .....	1,0	311	2.481	57	2.849	3,0	392	1.153	460	32,9	2.041	716		
Février .....	0,9	266	2.296	58	2.621	2,8	341	1.075	466	41,3	1.926	735		
Mars .....	1,0	314	2.372	61	2.747	2,7	439	1.121	559	43,6	2.165	788		
<b>EXPORTATIONS :</b>														
1936 L'année .....	6,5	625	16.402	4.833	21.866	67,1	1.083	8.885	9.490	219,7	19.745	903	- 1.962	91,0
1937 L'année .....	6,3	731	18.512	5.761	25.011	67,4	1.365	11.426	12.535	295,6	25.689	1.027	- 1.973	92,9
1937 Janvier .....	0,2	60	1.286	400	1.747	2,4	114	871	799	25,6	1.813	1.038	- 304	85,6
Février .....	0,6	63	1.262	402	1.728	6,1	113	906	875	35,0	1.936	1.121	- 217	89,9
Mars .....	0,6	81	1.453	527	2.062	6,1	141	1.079	1.097	61,1	2.384	1.156	- 168	93,4
Avril .....	0,8	92	1.486	549	2.127	8,5	140	1.016	1.132	29,0	2.326	1.093	- 150	93,9
Mai .....	0,8	91	1.512	525	2.129	7,7	156	977	1.031	23,2	2.194	1.031	- 231	90,5
Juin .....	0,7	54	1.720	575	2.349	7,0	100	982	1.160	13,9	2.263	963	- 12	99,5
Juillet .....	0,5	37	1.564	523	2.124	5,4	83	880	1.102	14,5	2.086	982	- 25	98,8
Août .....	0,5	39	1.576	489	2.104	5,1	88	878	1.064	20,6	2.056	977	- 122	94,4
Septembre .....	0,5	50	1.773	457	2.281	6,3	98	1.053	1.075	25,0	2.258	990	- 4	99,8
Octobre .....	0,7	54	1.756	470	2.280	8,8	105	1.092	1.162	19,4	2.387	1.047	- 20	99,2
Novembre .....	0,2	49	1.513	432	1.994	2,0	100	851	1.010	11,4	1.974	990	- 330	85,7
Décembre .....	0,2	61	1.613	412	2.086	2,0	126	941	1.026	16,8	2.112	1.013	- 279	88,3
1938 Janvier .....	0,4	54	1.311	366	1.732	4,7	115	778	901	16,9	1.815	1.048	- 226	88,9
Février .....	0,6	54	1.413	315	1.783	6,8	109	797	889	18,7	1.822	1.022	- 104	94,6
Mars .....	0,5	71	1.529	362	1.963	6,3	132	836	917	23,6	1.915	976	- 251	88,4

### ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

PÉRIODES	Autorisations de bâtir délivrées dans les agglomérations urbaines (53 agglomérations — 114 communes)		
	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
1936 L'année .....	9.859	18.332	28.191
1937 L'année .....	8.196	18.002	26.198
1937 Janvier .....	577	1.200	1.777
Février .....	810	1.414	2.224
Mars .....	921	1.670	2.591
Avril .....	858	1.878	2.736
Mai .....	719	1.559	2.278
Juin .....	722	1.787	2.509
Juillet .....	622	1.606	2.228
Août .....	680	1.531	2.211
Septembre .....	651	1.479	2.130
Octobre .....	606	1.404	2.100
Novembre .....	566	1.270	1.826
Décembre .....	474	1.114	1.588
1938 Janvier .....	532	981	1.513
Février .....	709	1.377	2.086

### DECLARATIONS DE FAILLITE, HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS, MISES SOUS GESTION CONTROLÉE, PUBLIÉES AU « MONITEUR DU COMMERCE BELGE ».

PÉRIODES (13 semaines)	Faillites			Concordats homologués			Gestions contrôlées		
	1936	1937	1938	1936	1937	1938	1936	1937	1938
Première période .....	151	165	190	29	39	29	29	11	—
Deuxième période .....	155	138		34	23		37	—	—
Troisième période .....	136	111		15	17		14	—	—
Quatrième période .....	179	146		28	29		16	—	—
TOTAL...	621	560		106	108		96	11	

### STATISTIQUE DU CHOMAGE.

MOIS	Assurés ayant chômé au cours du mois								Journées perdues			
	Chiffres absolus				Moyennes par 100 assurés				Par 1.000 assurés et par semaine		En % des journées de travail possible	
	En chômage complet	En chômage intermittent	En chômage complet	En chômage intermittent	En chômage complet	En chômage intermittent	En chômage complet	En chômage intermittent	1936	1937	1936	1937
Mars .....	138.962	113.296	93.574	79.711	15,6	12,4	10,5	8,7	1.115	804	18,6	13,4
Avril .....	116.935	97.979	99.856	66.163	13,1	10,8	11,2	7,3	1.018	708	17,0	11,8
Mai .....	109.777	95.888	86.424	75.673	12,2	10,6	9,7	8,3	997	704	16,6	11,7
Juin .....	100.838	86.344	99.126	78.052	11,0	9,5	10,8	8,6	901	663	15,0	11,0
Juillet .....	105.558	84.348	84.367	78.831	11,4	9,3	9,1	8,7	858	654	14,3	10,9
Août .....	108.404	88.825	92.729	89.606	11,4	9,8	9,8	9,8	801	687	13,3	11,5
Septembre .....	105.978	90.574	78.948	84.282	11,3	9,9	8,4	9,3	773	687	12,9	11,5
Octobre .....	101.070	91.993	74.537	81.504	10,8	10,1	7,9	8,9	737	686	12,3	11,4
Novembre .....	112.881	115.564	94.332	110.176	12,1	12,7	10,1	12,1	848	872	14,1	14,5
Décembre .....	131.565	136.298	92.619	147.510	14,4	14,9	10,2	16,1	1.005	1.114	16,7	18,6
	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938	1937	1938
Janvier .....	131.645	146.678	97.737	178.668	14,5	15,9	10,7	19,4	993	1.213	16,6	20,2
Février .....	124.669	141.499	82.125	164.444	13,7	15,3	9,0	17,8	907	1.195	15,1	19,9

**STATISTIQUE DU CHOMAGE (suite).**  
Moyenne journalière des chômeurs contrôlés.

Source : Office national du Placement et du Chômage.

MOIS STATISTIQUES	Nombre de jours ouvrables	ROYAUME		ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE		HAINAUT		LIÈGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR	
		Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total
1937 Janvier	24	157.087	163.039	36.912	37.608	16.960	17.733	24.233	24.976	34.993	37.279	25.295	25.833	11.259	12.112	3.465	3.476	1.093	1.093	2.877	2.929
Février	24	143.876	148.941	33.996	34.685	16.052	16.696	21.868	22.612	32.210	33.967	22.786	23.224	10.163	10.895	3.312	3.321	991	991	2.498	2.550
Mars	29	126.777	131.435	29.800	30.431	14.409	15.031	19.859	20.560	28.841	30.340	19.718	20.111	8.394	9.147	2.892	2.898	788	788	2.076	2.129
Avril	24	108.824	113.382	26.589	27.201	12.421	13.050	16.436	17.228	25.234	26.543	17.031	17.432	6.797	7.545	2.239	2.245	423	424	1.654	1.714
Mai	28	102.495	108.454	24.640	25.317	11.880	12.570	15.436	16.514	23.983	26.011	16.633	17.140	6.107	7.010	2.032	2.042	301	302	1.483	1.548
Juin	24	95.641	102.236	24.162	24.862	11.264	11.972	13.685	14.950	22.105	24.312	15.784	16.364	5.406	6.477	1.768	1.777	219	220	1.248	1.302
Juillet	23	96.377	102.980	24.533	25.190	11.404	12.112	13.734	14.904	22.476	24.647	16.008	16.680	5.359	6.512	1.410	1.420	230	231	1.223	1.274
Août	30	102.514	108.845	25.298	25.921	11.639	12.349	15.709	16.970	24.414	26.529	16.487	17.046	5.997	7.005	1.451	1.457	238	239	1.281	1.329
Septembre	24	104.793	110.883	25.133	25.753	11.942	12.638	16.779	17.993	24.827	26.793	16.441	16.939	6.417	7.458	1.644	1.650	242	243	1.368	1.416
Octobre	24	104.079	109.971	27.301	27.903	12.147	12.859	16.114	17.294	23.656	25.421	15.355	15.870	6.548	7.609	1.441	1.447	263	264	1.254	1.304
Novembre	28	130.093	139.304	34.062	34.849	14.824	15.709	20.763	22.520	29.551	32.838	18.039	18.829	8.711	10.337	2.148	2.158	374	375	1.621	1.689
Décembre	22	167.188	178.953	39.343	40.157	19.214	20.173	27.454	29.698	38.580	43.545	23.233	24.195	12.134	13.864	3.522	3.535	957	958	2.751	2.828
1938 Janvier	30	186.380	199.070	40.512	41.376	21.707	22.740	31.675	34.354	41.758	47.014	28.270	29.230	13.861	15.569	4.053	4.063	1.088	1.089	3.556	3.635
Février	24	184.141	196.006	39.309	40.146	21.710	22.720	30.778	33.175	41.253	46.402	28.258	29.111	14.241	15.750	3.892	3.904	988	989	3.716	3.809
Mars	24	158.122	168.985	36.438	37.244	17.995	18.905	25.791	28.068	35.408	39.985	24.780	25.588	11.717	13.109	2.751	2.765	510	511	2.732	2.858

**Journées de chômage constatées, dimanches non compris**  
(milliers de journées).

Source : Office national du Placement et du Chômage.

MOIS STATISTIQUES	Nombre de jours ouvrables	ROYAUME		ANVERS		BRABANT		FLANDRE OCCIDENTALE		FLANDRE ORIENTALE		HAINAUT		LIÈGE		LIMBOURG		LUXEMBOURG		NAMUR	
		Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total	Hommm.	Total
1937 Janvier	24	3.739	3.879	869	886	406	424	579	596	831	885	606	619	270	290	83	83	26	26	69	70
Février	24	3.426	3.545	799	815	384	400	523	540	767	808	545	557	244	261	79	79	24	24	61	61
Mars	29	3.646	3.778	845	864	415	434	574	594	830	872	572	582	243	265	83	83	23	23	61	61
Avril	24	2.585	2.693	622	637	295	311	392	411	601	631	408	417	163	181	54	54	11	11	39	40
Mai	28	2.841	3.003	672	692	332	350	430	460	664	718	466	480	170	195	58	58	8	8	41	42
Juin	24	2.266	2.420	564	580	268	284	325	355	525	576	379	393	129	154	42	42	4	4	30	32
Juillet	23	2.190	2.336	549	564	262	277	312	337	512	560	368	384	123	149	33	33	4	4	27	28
Août	30	3.038	3.223	738	757	347	367	467	504	725	788	494	509	179	210	43	43	7	7	38	40
Septembre	24	2.486	2.628	585	601	284	300	401	429	589	635	394	406	154	178	39	39	6	6	34	34
Octobre	24	2.471	2.608	640	656	290	306	382	410	562	602	368	380	158	182	35	35	5	5	31	32
Novembre	28	3.604	3.854	936	959	412	436	576	623	816	904	504	528	244	288	59	59	10	10	47	47
Décembre	22	3.649	3.903	852	870	419	440	600	648	842	948	510	532	266	303	78	78	21	21	61	63
1938 Janvier	30	5.546	5.916	1.195	1.221	647	677	943	1.023	1.239	1.391	847	875	414	466	122	122	32	32	107	109
Février	24	4.382	4.660	924	944	517	541	736	793	981	1.100	677	697	341	376	94	94	23	23	89	92
Mars	24	3.759	4.014	856	876	429	450	616	671	842	947	592	612	280	313	66	66	12	12	66	67

**INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES. (Base : moyenne des salaires en 1933 = 100.)**

PÉRIODES	INDICE GÉNÉRAL	INDICES PAR INDUSTRIES																				INDICES des salaires horaires moyens par catégorie d'industrie				
		Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques, briqueteries	Industries verrières	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports		Gaz et électricité	biens de production	biens de consommation
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécan. et métalliques	Ensemble					Lin, coton, chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie, confection	Ensemble					Fabriques	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer (1)			

**I. — Indice des salaires horaires moyens.**

1935 Octobre	92	96	89	96	95	88	92	92	94	91	93	92	87	90	95	88	96	96	96	95	88	98	91	93	95	92	93	92
1936 Janvier	94	98	90	99	98	89	94	90	96	93	95	94	90	92	95	91	97	96	96	95	92	99	95	96	97	97	95	93
Avril	95	100	91	101	99	90	95	97	96	93	94	93	91	92	95	92	97	98	102	94	90	99	94	95	98	96	93	
Juillet	101	107	97	109	107	97	103	98	99	102	98	101	98	99	98	96	102	106	—	99	101	113	102	104	101	103	99	
Octobre	102	108	99	110	109	98	104	98	100	103	99	102	98	100	99	98	103	111	—	100	101	113	102	105	101	104	100	
1937 Mars	103	108	97	114	109	97	105	100	100	103	99	101	97	99	100	96	105	109	—	101	100	114	102	105	101	103	100	
Décembre	106	111	102	116	112	103	109	101	104	107	103	104	100	102	103	99	109	108	107	102	101	121	97	101	102	108	103	
1938 Mars	*116	123	112	130	121	115	121	110	*112	115	108	111	110	111	112	106	116	113	115	*108	117	127	110	113	*111	*118	*111	

**II. — Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés.**

1935 Octobre	94	96	92	97	94	91	94	90	93	92	94	96	87	91	94	91	96	97	97	95	88	103	—	—	95	92	92
1936 Janvier	96	98	94	99	97	93	96	87	95	95	94	98	90	94	95	95	96	97	97	96	89	106	—	—	97	93	94
Avril	96	99	95	102	98	94	97	93	96	95	95	96	91	94	95	95	98	98	102	95	88	97	—	—	98	94	94
Juillet	102	105	99	107	105	101	104	95	99	101	97	104	95	99	98	102	100	103	—	100	94	117	—	—	99	102	99
Octobre	103	105	101	109	109	101	105	94	100	103	97	106	96	101	98	103	101	108	—	100	96	117	—	—	99	103	100
1937 Mars	103	105	101	111	104	101	105	96	99	103	99	105	95	100	100	101	102	109	—	101	95	119	—	—	99	102	100
Décembre	105	105	100	113	108	102	107	96	101	103	101	108	96	102	101	101	102	110	—	101	97	120	—	—	101	104	101
1938 Mars	*117	116	114	132	120	120	124	107	*112	114	106	116	104	110	111	111	116	115	127	*106	112	125	—	—	*112	*118	*111

**III. — Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés.**

PÉRIODES	INDICE GÉNÉRAL	INDICES PAR INDUSTRIES																				VARIATIONS selon régimes (2)						
		Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécan. et métalliques	Ensemble	Industries céramiques, briqueteries	Industries verrières	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industries textiles	Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier	Art et précision	Transports	Gaz et électricité	I	II	III					
1935 Octobre	94	95	88	98	95	92	94	92	93	92	94	90	90	90	95	87	92	98	96	95	102	101	—	—	98	93	92	92
1936 Janvier	96	98	89	99	98	93	96	95	95	94	95	93	94	93	95	88	92	98	96	97	102	104	—	—	99	95	94	94
Avril	95	98	90	101	99	93	96	98	94	94	94	93	94	93	94	88	93	100	101	96	101	96	—	—	98	95	95	94
Juillet	104	105	94	112	108	103	107	103	109	107	97	101	99	100	99	97	100	104	—	101	113	117	—	—	102	101	101	100
Octobre	105	105	96	114	109	102	107	103	111	108	99	103	103	103	101	100	100	107	—	103	114	118	—	—	103	103	102	101
1937 Mars	106	105	96	117	108	104	109	103	111	108	100	102	102	102	100	101	108	110	—	105	113	120	—	—	104	103	101	100
Décembre	107	105	96	120	111	105	111	102	113	109	103	105	103	104	103	100	108	110	—	104	115	120	—	—	105	103	103	101
1938 Mars	*119	116	110	142	123	120	128	116	*118	122	109	113	111	112	115	109	118	115	115	*114	136	123	—	—	*117	*117	*114	*107

(1) Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des salaires des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.  
 (2) Régime I : variations suivant indices des prix de détail ou barèmes des prix de vente.  
 Régime II : commissions paritaires ou autres organismes de conciliation.  
 Régime III : décisions patronales individuelles ou offre et demande.  
 (\*) Indices provisoires.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.**

**I. — Recettes et dépenses d'exploitation**

*(millions de francs).*

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Recettes extraordinaires	Total			
1936 Moyenne mens. .	62,9	123,0	4,7	190,6	192,0	— 1,4	100,76
1937 Moyenne mens. .	69,8	149,4	4,9	224,1	221,0	3,1	98,63
1937 Janvier .....	59,3	128,6	7,2	195,1	203,9	— 8,8	104,52
Février .....	49,9	127,5	4,5	181,9	198,1	— 16,2	108,94
Mars .....	62,2	147,0	4,5	213,7	205,5	8,2	96,11
Avril .....	60,0	153,9	5,0	218,9	211,9	7,0	96,81
Mai .....	73,7	145,6	4,5	223,9	215,5	8,4	96,26
Juin .....	65,6	154,1	4,5	224,2	219,7	4,5	98,01
Juillet .....	88,7	143,8	5,1	237,6	226,5	11,1	95,35
Août .....	104,7	151,9	4,9	261,5	229,1	32,4	87,62
Septembre .....	85,7	160,2	5,0	250,9	227,1	23,8	90,50
Octobre .....	70,7	171,6	4,6	246,9	234,6	12,3	95,02
Novembre .....	55,9	160,2	4,6	220,7	239,1	— 18,4	108,35
Décembre .....	61,4	147,9	4,2	213,5	240,9	— 27,4	112,80
1938 Janvier .....	64,9	136,0	7,0	207,9	236,5	— 28,6	113,74
Février .....	58,0	131,7	4,7	192,4	231,9	— 39,5	120,53
Mars .....	59,1	143,2	5,2	207,5	235,2	— 27,7	113,37

**II. — Nombre de wagons fournis à l'industrie (1).**

**III. — Statistique du trafic.**

**1° Trafic général.**

PÉRIODES	A	B	C	A + C	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
					Nombre (milliers)	Voyageurs- Km. (millions)	Tonnes transport. (milliers)	Tonnes-km. (millions)			
								Service interne belge	Service internat.	Transit	Total
1936 Moyenne mens..	409.084	126.372	88.794	497.878	15.339	481	5.413	190	178	76	444
1937 Moyenne mens..	438.774	132.576	108.493	547.267	16.514	517	6.090	205	204	110	519
1937 Janvier .....	420.200	146.577	95.393	515.393	16.057	476	5.804	192	197	89	478
Février .....	410.214	134.128	93.702	503.916	15.298	440	5.592	195	185	91	471
Mars .....	453.107	140.200	104.607	557.714	16.933	498	6.147	211	202	103	516
Avril .....	450.605	140.851	106.492	557.097	15.932	478	6.133	208	201	105	514
Mai .....	410.465	125.372	104.048	514.513	16.271	524	5.707	188	193	112	493
Juin .....	446.272	137.502	114.779	561.051	15.772	494	6.316	211	213	134	558
Juillet .....	421.337	121.534	109.878	531.215	16.892	582	5.787	196	200	107	503
Août .....	429.434	127.200	115.504	544.938	17.853	657	5.879	204	202	103	509
Septembre .....	450.808	131.504	120.022	570.830	16.855	547	6.251	215	211	111	537
Octobre .....	490.872	133.319	118.090	608.962	16.499	501	6.930	225	227	113	566
Novembre .....	462.517	125.013	109.276	571.793	16.977	489	6.580	222	204	118	544
Décembre .....	419.461	127.714	110.126	529.587	16.833	489	5.985	190	212	139	541
1938 Janvier .....	376.736	120.771	95.007	471.743	16.581	493	5.205	179	178	95	452
Février .....	365.028	112.640	89.805	454.833	15.237	444	4.907	171	161	89	421
Mars .....	414.596	112.301	96.687	511.283			5.547				453

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

(1) Wagons chemins de fer et particuliers.



III. — Statistique du trafic (suite).  
2° Transport des principales grosses marchandises.  
A. — Ensemble du trafic.

PÉRIODES	(milliers de tonnes)										Total
	Produits agricoles et alimentair.	Combustibles	Minerais	Produits métallurg.	Matér. de construct., verres et glaces	Produits des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries, et vêtement	Produits chimiques et pharmac.	Graisses et huiles industriell. pétrole brais et goudrons	Divers	
1936 Moyenne mens.	386	2.254	440	525	496	688	57	173	64	330	5.413
1937 Moyenne mens.	379	2.434	572	653	556	777	65	202	82	370	6.090
1934 Septembre ....	268	2.114	372	487	437	699	56	177	52	288	4.950
Décembre ....	332	1.854	389	515	291	459	46	156	60	272	4.374
1935 Mars .....	276	1.840	399	467	369	586	44	205	61	297	4.544
Juin .....	201	1.988	398	533	465	672	37	118	56	258	4.726
Septembre ....	258	2.117	416	492	493	845	131	143	59	297	5.251
Décembre ....	326	2.236	449	534	378	525	47	162	61	307	5.055
1936 Mars .....	298	2.276	453	536	541	734	50	215	68	392	5.563
Juin .....	227	1.486	328	355	366	556	29	128	53	299	3.767
Septembre ....	281	2.152	435	542	534	822	104	192	63	367	5.492
Décembre ....	385	2.679	511	609	443	629	67	188	72	359	5.942
1937 Mars .....	341	2.472	536	672	592	726	64	255	98	391	6.147
Juin .....	243	2.515	567	826	594	898	53	175	61	384	6.316
Septembre ....	289	2.434	584	664	630	869	100	198	71	412	6.251
Décembre ....	330	2.370	674	608	456	747	49	275	106	370	5.985

B. — Service interne belge.

PÉRIODES	(milliers de tonnes)										Total
	Produits agricoles et alimentair.	Combustibles	Minerais	Produits métallurg.	Matér. de construct., verres et glaces	Produits des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries, et vêtement	Produits chimiques et pharmac.	Graisses et huiles industriell. pétrole brais et goudrons	Divers	
1936 Moyenne mens.	263	1.580	12	153	318	548	13	91	27	249	3.254
1937 Moyenne mens.	253	1.692	11	186	350	610	13	94	30	288	3.527
1937 Janvier .....	167	1.842	11	154	286	441	11	86	24	247	3.269
Février .....	153	1.715	7	182	308	476	11	133	30	255	3.270
Mars .....	188	1.770	10	213	372	556	12	127	29	304	3.581
Avril .....	177	1.830	10	219	349	565	12	102	34	264	3.562
Mai .....	134	1.566	15	178	347	619	10	78	31	261	3.239
Juin .....	128	1.762	20	193	381	717	11	78	28	297	3.615
Juillet .....	150	1.550	19	181	382	616	9	84	28	299	3.318
Août .....	151	1.622	10	190	373	623	37	76	28	315	3.425
Septembre ....	173	1.695	7	198	395	679	25	86	30	335	3.623
Octobre .....	640	1.697	10	190	388	794	9	82	34	321	4.165
Novembre ....	783	1.628	11	172	349	674	7	81	32	281	4.018
Décembre ....	192	1.629	8	156	270	555	6	119	31	271	3.236
1938 Janvier .....	151	1.607	7	131	269	453	8	88	30	242	2.987
Février .....	127	1.486	7	117	265	502	9	104	25	244	2.886

**MOUVEMENT PORTUAIRE.**

PÉRIODES	ANVERS (1)											
	NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE						
	ENTRÉES			SORTIES		ENTRÉES			SORTIES			
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
chargés				sur lest								
1936 Moyen. mens.	952	1.920	1.035	800	152	1.064	3.924	1.307	399	3.729	1.238	308
1937 Moyen. mens.	1.032	2.093	1.193	864	167	1.177	4.129	1.422	469	3.994	1.378	422
1937 Janvier ....	965	2.073	927	812	155	953	4.047	1.368	353	3.903	1.315	273
Février ....	889	1.844	1.012	737	135	1.070	3.748	1.315	441	3.532	1.217	356
Mars .....	1.020	2.086	1.141	845	176	1.215	4.088	1.433	447	4.060	1.434	373
Avril .....	1.025	2.063	1.181	858	180	1.306	4.092	1.422	494	3.949	1.380	445
Mai .....	1.039	2.169	1.118	843	171	1.123	4.014	1.416	473	3.958	1.376	341
Juin .....	993	2.033	1.127	867	139	1.387	4.092	1.358	550	3.984	1.355	437
Juillet .....	998	2.042	1.096	865	166	1.140	4.155	1.382	430	4.097	1.394	370
Août .....	1.080	2.185	1.285	878	168	1.186	4.212	1.384	456	4.058	1.345	366
Septembre ..	1.092	2.097	1.240	907	184	1.205	4.466	1.568	554	4.262	1.497	511
Octobre .....	1.127	2.225	1.409	966	177	1.295	4.408	1.515	559	4.255	1.467	581
Novembre ..	1.065	2.073	1.374	860	173	1.150	4.128	1.461	429	3.724	1.314	430
Décembre ..	1.093	2.227	1.402	930	186	1.090	4.097	1.443	438	4.062	1.447	583
1938 Janvier ..	1.011	2.049	1.143	884	132	1.074	3.754	1.268	381	3.556	1.237	435
Février ....	899	1.789	1.017	746	134	914	3.379	1.127	428	3.342	1.129	430
Mars .....	1.022	2.038	988	881	134	966	3.852	1.291	362	3.816	1.301	358

(1) Sources : Administration du Port d'Anvers et *Bulletin du Commerce avec les pays étrangers.*

PÉRIODES	ANVERS (1)				GAND (2)							
	NAVIRES DÉSARMÉS (à fin de mois)				NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires		Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	total	belges	total	belge	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1936 Moyen. m..	(3) 1	(3) —	(3) 6	(3) —	172	181	191	172	181	94	140	144
1937 Moyen. m..	(3) 5	(3) —	(3) 19	(3) —	185	189	243	186	190	94	212	186
1937 Janvier ...	1	—	6	—	178	191	210	181	194	80	127	170
Février ...	—	—	—	—	189	213	267	191	224	60	154	173
Mars .....	—	—	—	—	186	195	232	190	188	94	183	88
Avril .....	—	—	—	—	180	165	276	186	175	58	248	276
Mai .....	—	—	—	—	161	178	233	156	162	67	204	188
Juin .....	—	—	—	—	161	185	228	161	191	91	219	220
Juillet ...	—	—	—	—	164	164	239	166	172	75	268	168
Août .....	—	—	—	—	175	197	240	172	187	97	242	209
Septembre ..	—	—	—	—	178	175	199	184	192	122	218	226
Octobre ..	—	—	—	—	195	183	224	190	176	104	276	182
Novembre ..	—	—	—	—	214	197	273	218	198	118	217	176
Décembre ..	5	—	19	—	237	229	284	235	224	151	193	176
1938 Janvier ...	7	—	20	—	189	188	206	185	184	132	192	156
Février ...	8	—	24	—	167	136	200	175	152	133	170	166
Mars .....	12	2	37	5	184	180	176	185	173	-90	175	132

(1) Source : Administration du Port d'Anvers.

(2) Source : Administration du Port de Gand.

(3) A fin d'année.

**MOUVEMENT PORTUAIRE (suite).**

PÉRIODES	BRUGES ET ZEEBRUGGE (1)						GRAND-BRUXELLES (2)						
	NAVIGATION MARITIME			NAVIGATION FLUVIALE			NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE	
	Navires entrés	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		ENTRÉES			SORTIES		MARCHANDISES entrées et sorties (milliers de tonnes métriques)	
			Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		March. (milliers de tonnes métriques)
1936 Moyen. m..	158	188	51	32	12	3	77	41	24	76	41	51	481
1937 Moyen. m..	172	189	59	34	21	4	72	37	32	73	38	39	579
1937 Janvier ..	181	206	62	41	17	4	64	37	27	72	45	55	482
Février ...	122	147	55	32	18	5	74	41	32	69	35	37	515
Mars .....	162	173	46	38	19	1	72	35	25	76	41	50	640
Avril .....	166	195	64	39	11	3	66	32	26	70	34	32	621
Mai .....	173	211	44	36	23	5	81	36	35	72	34	32	563
Juin .....	183	172	94	34	28	9	74	40	38	81	40	34	585
Juillet ...	224	222	45	32	21	2	78	40	45	78	40	34	614
Août .....	232	240	64	30	25	3	84	41	35	76	38	33	630
Septembre.	191	192	45	43	21	3	71	35	29	77	39	42	633
Octobre...	169	196	77	28	25	4	81	46	43	79	45	44	610
Novembre.	130	163	60	29	18	5	67	31	24	69	32	36	515
Décembre ..	133	151	53	23	31	2	58	31	20	60	31	35	537
1938 Janvier ..	138	161	20	34	16	4	56	32	14	58	34	46	492
Février ...	115	137	38	21	12	2	43	19	6	40	17	23	500
Mars .....	125	164	40	21	16	2	55	26	15	55	25	28	566

(1) Sources : Compagnie des Installations maritimes de Bruges et *Bulletin du Commerce avec les pays étrangers*.  
 (2) Source : Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles.

**ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION.**

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à fin de période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de particip. à fin de période	Montant liquidé (millions de francs) (1)	Montant liquidé (millions de francs) (1)
1936 Moyenne mensuelle	38 (2)	326	27.031	157	20.261	21	287 (2)	943	103
1937 Moyenne mensuelle	38 (2)	343	31.057	167	22.648	20	320 (2)	1.152	174
1937 Janvier .....	38	344	29.347	167	21.263	20	293	1.725	170
Février .....	38	328	28.015	159	19.877	19	293	1.893	202
Mars .....	38	355	33.492	173	24.604	21	300	2.423	277
Avril .....	38	359	33.173	172	24.334	22	300	1.127	231
Mai .....	38	339	27.242	163	19.654	18	300	832	155
Juin .....	38	351	33.988	172	25.239	21	315	808	128
Juillet .....	38	346	30.985	168	22.401	19	315	713	104
Août .....	38	322	27.939	157	20.044	21	315	1.118	214
Septembre .....	38	334	34.080	164	25.482	22	318	952	206
Octobre .....	38	348	35.317	169	26.358	21	319	1.015	210
Novembre .....	38	331	26.649	162	18.914	19	320	608	90
Décembre .....	38	357	32.457	175	23.605	22	320	615	99
1938 Janvier .....	38	336	32.895	167	24.711	21	320	582	83
Février .....	38	313	26.438	155	19.325	20	320	567	104
Mars .....	38	344	33.582	171	24.972	22	320	746	91

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.  
 (2) Au 31 décembre.

**MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX**  
(millions de francs).

PÉRIODES	Nombre de comptes à fin de période	Avoir global (moyenne journalière)	CRÉDIT		DÉBIT		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1936 Moyenne mens..	(1) 388.796	3.312	4.428	10.804	4.373	10.805	30.409	88,0
1937 Moyenne mens..	(1) 412.126	3.666	4.925	12.393	4.000	12.409	34.627	89,0
1937 Janvier .....	391.159	3.778	5.008	12.495	4.927	12.514	34.944	88,6
Février .....	393.352	3.676	4.156	11.108	4.368	11.118	30.751	88,9
Mars .....	396.007	3.492	4.728	12.020	4.892	12.035	33.676	90,4
Avril .....	397.564	3.538	5.360	13.086	5.249	13.098	36.794	89,1
Mai .....	399.008	3.483	4.406	11.318	4.444	11.330	31.498	88,9
Juin .....	400.835	3.570	5.302	12.936	5.102	12.948	36.288	90,0
Juillet .....	402.374	3.754	5.177	12.330	4.965	12.340	34.813	89,0
Août .....	404.370	3.710	4.770	12.355	5.011	12.377	34.513	89,0
Septembre .....	406.452	3.638	4.842	12.413	4.909	12.423	34.587	88,9
Octobre .....	409.879	3.708	5.315	12.880	5.060	12.914	36.168	88,2
Novembre .....	412.326	3.769	4.553	11.993	4.571	12.007	33.124	88,4
Décembre .....	412.126	3.873	5.485	13.781	5.303	13.803	38.372	89,2
1938 Janvier .....	414.432	3.855	5.706	13.923	5.628	13.946	39.202	89,0
Février .....	416.568	3.780	4.367	11.709	4.589	11.723	32.388	89,1
Mars .....	418.318	3.563	4.912	12.320	4.863	12.338	34.433	88,3
Avril .....	419.240	3.686	4.900	12.280	4.947	12.293	34.420	88,3

(1) Au 31 décembre.

**CAISSE GENERALE D'EPARGNE.**  
Dépôts sur livrets particuliers (1)  
(milliers de francs).

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
1936.....	3.034.068	2.469.677	564.390	11.455.993	5.694.797
1937.....	3.501.365	2.800.663	700.702	12.489.170	
1937 Janvier .....	359.486	201.782	57.704	11.613.696	
Février .....	289.213	214.213	175.000	11.688.696	
Mars .....	279.821	252.795	27.026	11.715.722	
Avril .....	305.053	244.172	60.881	11.776.603	
Mai .....	289.776	224.057	65.719	11.842.322	
Juin .....	290.453	220.741	69.712	11.912.034	
Juillet .....	309.340	251.699	57.641	11.969.675	
Août .....	283.289	231.047	52.242	12.021.917	
Septembre .....	255.648	246.730	8.918	12.030.835	
Octobre .....	286.243	251.613	34.630	12.065.465	
Novembre .....	258.529	210.600	47.929	12.113.394	
Décembre .....	294.514	251.214	43.300	12.489.170	
1938 Janvier .....	394.593 (3)	199.354 (3)	195.239 (3)	12.682.731 (3)	
Février .....	294.098 (3)	221.867 (3)	72.231 (3)	12.754.962 (3)	
Mars .....	247.050 (3)	328.663 (3)	-81.613 (3)	12.673.349 (3)	
Avril .....	268.964 (3)	276.503 (3)	-7.539 (3)	12.665.810 (3)	

(1) Ces chiffres donnent les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1936 et 1937 et celui de décembre 1937 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs.

## RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserves	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (2)	Coupons d'obligations bruts (1)
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			
(Milliers de francs)										
<b>A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique.</b>										
1 Banques privées.....	14	13	1	587.500	194.989	46.400	148	39.738	—	—
1b Banques d'intérêt public ...	1	1	—	100.000	164.098	19.601	—	9.894	—	—
2. Assurances .....	14	10	4	4.958	11.321	2.301	104	1.537	—	—
3. Opérations financières .....	235	192	43	1.318.146	1.300.207	129.358	5.461	95.512	110.336	5.492
4. Exportations, importations ..	10	7	3	15.760	538	1.107	112	42	—	—
5. Commerce de fer et métaux ..	7	7	—	7.840	3.232	5.191	—	4.065	—	—
6. Comm. d'habil. et d'ameubl. .	42	29	13	36.294	8.853	4.641	444	2.945	—	—
7. Comm. de prod. alimentaires	29	24	5	40.077	6.964	4.476	225	3.083	331	20
8. Commerces divers .....	264	199	65	160.309	18.541	19.746	5.546	10.965	—	—
9. Sucreries .....	2	2	—	27.500	1.708	3.360	—	1.875	—	—
10. Moulineries .....	7	7	—	23.850	13.936	3.710	—	3.001	—	—
11. Brasseries .....	44	36	8	128.491	63.211	13.672	2.084	8.409	2.500	87
12. Distilleries .....	2	2	—	2.300	300	108	—	78	—	—
13. Autres industr. alimentaires.	43	31	12	87.991	14.054	4.912	4.304	3.302	1.380	72
14. carrières .....	14	11	3	46.275	24.630	9.014	49	6.929	265	13
15. Charbonnages .....	8	8	—	127.414	102.574	58.262	—	33.216	59.434	2.834
16. Mines et autres industr. extr.	1	1	—	20.000	5.625	—	—	—	12.000	550
17. Gaz .....	3	2	1	365.550	8.752	22.076	6	20.267	—	—
18. Électricité .....	6	6	—	275.700	11.944	31.365	—	28.322	8.066	403
19. Constructions électriques ...	16	9	7	15.464	1.208	1.048	417	633	—	—
20. Hôtels, théâtres, cinémas ...	41	22	19	21.060	2.918	1.053	925	690	94	5
21. Imprimerie, publicité .....	45	38	7	45.259	18.026	5.793	121	3.654	—	—
22. Textiles .....	134	103	26	452.986	246.044	47.714	10.207	31.683	2.500	112
23. Mat. art. et prod. céramiques	46	36	10	155.210	23.802	14.493	1.429	8.251	4.250	212
24. Métallurg. et constr. mécan.	59	48	11	111.645	29.848	18.643	1.074	19.137	179.928	8.200
25. Constructions .....	46	34	12	157.884	9.961	6.244	605	4.305	—	—
26. Papeteries .....	7	6	1	40.800	1.560	4.678	2	2.791	8.500	382
28. Produits chimiques .....	30	26	4	76.039	4.361	4.767	315	3.721	—	—
29. Industries du bois .....	13	12	1	18.143	14.324	2.574	8	1.585	—	—
30. Tanneries et corroiries .....	6	5	1	8.000	10.800	1.127	2	293	—	—
31. Automobiles .....	2	2	—	93.500	16.724	126.384	—	122.407	—	—
32. Verreries et cristalleries.....	9	7	2	14.175	1.899	441	325	209	—	—
33. Glaceries .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34. Industries diverses .....	88	70	18	194.242	22.957	23.359	935	18.297	—	—
35. Chemins de fer .....	—	—	—	—	—	—	—	—	372	15
36. Chemins de fer vicinaux .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37. Navigation et aviation .....	18	14	4	22.880	5.856	10.501	94	7.661	—	—
38. Télégraphes et téléphones ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39. Tramways électriques .....	1	1	—	20.000	8.096	4.222	—	2.734	1.587	57
40. Autobus .....	3	3	—	9.515	294	507	—	—	—	—
41. Transports non dénommés..	10	7	3	3.595	677	1.978	45	1.566	—	—
42. Divers non dénommés .....	9	4	5	10.229	577	196	102	53	6.174	268
TOTAL...	1.329	1.040	289	4.846.581	2.363.003	655.022	35.089	502.850	397.717	18.722

## B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge.

1. Banques priv. et soc. financ.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Sociétés commerciales .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3. Sociétés industrielles .....	—	—	—	—	—	—	—	—	87.750	5.265
4. Sociétés agricoles .....	1	—	1	1.200	128	—	70	—	—	—
5. Services publics .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	1	—	1	1.200	128	—	70	—	87.750	5.265

## C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger.

1. Sociétés d'électricité .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2. Chemins de fer .....	1	1	—	3.000	4.542	169	—	—	—	—
3. Tramways .....	—	—	—	—	—	—	—	—	2.457	104
4. Plantations et sociétés colon.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
5. Sociétés diverses .....	1	1	—	3.000	5.100	2.248	—	1.950	11.442	761
TOTAL...	2	2	—	6.000	9.642	2.417	—	1.950	13.899	865
TOTAL GÉNÉRAL...	1.332	1.042	290	4.853.781	2.372.617	657.439	35.159	504.800	499.366	24.852

(1) En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de mars (milliers de francs)

Coupons d'emprunts intérieurs de l'État .....	118.080
Coupons d'emprunts de la Colonie .....	8.030
Coupons d'emprunts des provinces et des communes .....	14.821
Coupons d'emprunts d'organismes divers .....	30.677

TOTAL... 171.608

Coupons d'emprunts extérieurs de l'État .....	8.836
Coupons d'emprunts extérieurs de la ville d'Anvers .....	—

(2) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

**TABEAU RETROSPECTIF DU RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.**

PÉRIODES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserve	RÉSULTATS NETS		Dividende brut distribué	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligat. bruts
	recensées	en bénéf.	en perte			bénéfice	perte			
1936.....	7.478	5.478	2.000	44.979.711	17.204.061	4.216.978	1.169.540	2.869.383	10.504.183	565.925
1937.....	7.611	5.887	1.724	45.890.185	17.761.760	5.289.888	469.276	3.787.107	9.223.488	476.458
3 premiers mois 1937.....	1.596	1.247	349	5.574.580	2.891.808	676.605	42.493	461.569	2.856.997	157.748
3 premiers mois 1938.....	1.629	1.291	338	6.449.449	2.813.870	877.567	45.562	618.374	1.967.402	99.170
1937 Janvier.....	122	108	14	613.547	334.851	94.288	2.378	43.939	1.462.955	80.441
Février.....	184	141	43	496.115	173.991	42.538	2.991	25.545	762.817	42.833
Mars.....	1.290	998	292	4.464.918	2.332.941	539.779	37.124	392.085	631.225	34.474
Avril.....	1.606	1.220	386	7.117.242	2.260.717	761.069	108.251	520.380	895.705	45.569
Mai.....	1.173	916	257	8.301.267	4.786.769	924.767	110.461	686.105	690.076	29.162
Juin.....	634	499	135	3.071.077	709.356	334.084	46.412	228.269	721.336	36.641
Juillet.....	414	323	91	5.942.827	1.742.658	723.282	32.976	540.819	1.105.161	56.752
Août.....	182	139	43	1.325.661	336.153	107.639	20.592	76.225	549.783	29.057
Septembre.....	249	196	53	1.019.515	221.125	130.857	8.180	78.302	492.304	25.593
Octobre.....	545	446	99	4.689.059	1.243.373	494.663	47.336	348.026	1.013.402	46.091
Novembre.....	277	230	47	3.733.015	2.004.919	584.120	6.792	463.727	401.720	19.273
Décembre.....	293	232	61	3.462.210	1.318.473	409.521	17.031	289.738	597.004	30.572
1938 Janvier.....	122	108	14	1.019.857	304.013	175.450	2.143	87.038	1.048.300	54.768
Février.....	175	141	34	675.811	137.340	44.678	8.260	26.536	419.736	19.550
Mars.....	1.332	1.042	290	4.853.781	2.372.517	657.439	35.159	504.800	499.366	24.852

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.



**EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES  
ET CONGOLAISES EN MARS 1938.**

**II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance  
du capital nominal émis ou annulé.**

*(milliers de francs).*

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS					AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (soc. de pers. à respons. limitée)			ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES		DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL MONTANT	
	anonymes et en commandite par actions		de personnes à responsabilité limitée			Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature (1)	Incorporations de réserves au capital (2)	Liquidations	Fusions		Montant
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal									Montant libéré sur valeur nominale	Nombre		

**1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité.**

Belgique .....	37	15.300	14.176	118	25.060	23.758	34	69.209	82.511	77.855	3	50.400	—	4.000	30.034	42.757	56.636	3.300	32.302
Belgique et l'étranger .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Congo .....	—	—	—	—	—	—	1	1.000	4.000	800	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>TOTAL...</b>	<b>37</b>	<b>15.300</b>	<b>14.176</b>	<b>118</b>	<b>25.060</b>	<b>23.758</b>	<b>35</b>	<b>70.209</b>	<b>86.511</b>	<b>78.655</b>	<b>3</b>	<b>50.400</b>	<b>—</b>	<b>4.000</b>	<b>30.034</b>	<b>42.757</b>	<b>56.636</b>	<b>3.300</b>	<b>32.302</b>

**2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé.**

1 million et moins .....	34	9.250	8.126	115	19.788	18.486	17	4.850	5.580	4.996	1	400	—	—	16.489	2.090	14.476	50	2.902
de 1 à 5 millions .....	3	6.050	6.050	3	5.272	5.272	14	33.350	38.931	31.659	—	—	—	—	13.545	13.667	9.160	3.250	4.400
de 5 à 10 millions .....	—	—	—	—	—	—	3	22.000	27.000	27.000	—	—	—	—	—	27.000	—	—	25.000
de 10 à 20 millions .....	—	—	—	—	—	—	1	10.000	15.000	15.000	—	—	—	4.000	—	—	33.000	—	—
de 20 à 50 millions .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	50.000	—	—	—	—	—	—	—
de 50 à 100 millions .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>TOTAL...</b>	<b>37</b>	<b>15.300</b>	<b>14.176</b>	<b>118</b>	<b>25.060</b>	<b>23.758</b>	<b>35</b>	<b>70.209</b>	<b>86.511</b>	<b>78.655</b>	<b>3</b>	<b>50.400</b>	<b>—</b>	<b>4.000</b>	<b>30.034</b>	<b>42.757</b>	<b>56.636</b>	<b>3.300</b>	<b>32.302</b>

(1) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.  
(2) Comprises dans les augmentations de capital.

**INSCRIPTIONS  
HYPOTHECAIRES (1).**

**RECOURS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES  
D'UTILITE PUBLIQUE A L'EMPRUNT.**

PÉRIODES	Montants d'après les droits d'inscription perçus	PÉRIODES	ÉMISSIONS PUBLIQUES						OPÉRATIONS BANCAIRES DU CRÉDIT COMMUNAL				
			Émissions publiques		Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :				Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires		
			Emprunts directs (2)		Prélèvements sur compte	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets					
			en Belgique	à l'étranger									
	<i>(milliers fr.)</i>		<i>(milliers de fr.)</i>	<i>(millions)</i>									<i>(milliers de fr.)</i>
1936 Moyen. mens.	190.488	1936 .....	2.301.500	£ 8,6	389.835	179.622	213.976	244.513					
1937 Moyen. mens.	211.092	1937 .....	6.955.000	Kr. suéd. 20 flor. P.-B. 48 £ 5	451.491	205.369	200.606	206.350					
1937 Janvier .....	176.677	1937 Janvier .....	1.250.000	—	25.147	88.053	23.089	32.796					
Février .....	161.638	Février .....	—	—	22.210	2.030	14.466	17.962					
Mars .....	193.525	Mars .....	1.500.000	—	26.831	3.770	20.802	15.077					
Avril .....	219.400	Avril .....	1.233.000	—	41.544	2.504	17.740	4.476					
Mai .....	224.471	Mai .....	—	fl. P.-B. 48	27.647	4.080	16.816	4.494					
Juin .....	232.633	Juin .....	1.000.000	—	33.781	2.303	26.857	7.382					
Juillet .....	218.337	Juillet .....	800.000	—	44.889	7.975	19.369	12.858					
Août .....	232.463	Août .....	120.000	—	35.751	8.871	13.724	20.264					
Septembre .....	192.470	Septembre .....	935.000	—	35.594	4.761	13.506	14.247					
Octobre .....	228.216	Octobre .....	—	—	50.259	7.082	12.247	23.894					
Novembre .....	211.192	Novembre .....	—	—	59.908	11.358	10.327	29.894					
Décembre .....	242.077	Décembre .....	—	£ 5	47.930	62.582	11.663	23.006					
1938 Janvier .....	206.074	1938 Janvier .....	—	—	51.979	7.298	23.480	25.600					
Février .....	216.760	Février .....	(3) 609.875	—	39.491	12.062	20.361	19.974					
Mars .....	248.938	Mars .....	—	—	61.551	21.313	22.293	9.749					

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(2) Emprunts de l'Etat, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc.

(3) Emprunts Congo 378.875.000 francs, 3,50 p. c. et Ville de Bruxelles 231 millions de francs, 4 p. c., bons de caisse à 5 ans, émis à 99.



**TABLEAU RETROSPECTIF DES EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES  
ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES**

*(milliers de francs).*

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Sociétés anonymes) (Sociétés en commandite par actions) (Soc. de pers. à responsabilité limitée)				ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		ENSEMBLE DES ÉMISSIONS	PRIMES D'ÉMISS. (1)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		ÉMISSIONS destinées au rembour- sement d'anciens emprunts (4)	ÉMISSIONS NETTES (5)
	anonymes et en commandite par act.			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal			Apports en nature (2)	Incorporat. de réserves au capital (3)		
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale							Montant nominal					
1936.....	511	559.766	454.441	574	332.930	319.052	363	2.627.536	2.571.837	2.442.444	30	236.205	3.700.738	64.687	1.235.069	1.594.020	—	687.740
1937.....	452	350.879	284.968	937	327.861	316.285	473	5.056.092	3.797.925	3.655.773	47	2.021.550	6.498.215	400.495	721.690	2.331.933	2.370.828	1.254.620
1937 3 premiers mois ...	126	95.781	76.820	188	58.610	57.381	117	696.401	942.387	903.516	12	595.600	1.692.378	6.610	92.493	590.274	722.995	234.165
1938 3 premiers mois ...	94	70.310	64.368	299	69.962	68.344	83	353.093	240.549	230.543	10	149.375	530.196	4.000	132.141	140.944	74.500	169.045
1937 Janvier .....	50	19.749	17.831	58	12.573	12.408	28	135.613	206.601	202.353	2	16.000	254.923	2.400	19.986	188.866	4.000	38.140
Février .....	34	32.267	21.389	56	18.125	17.715	34	302.813	345.195	321.261	3	20.600	416.187	—	23.169	68.511	259.995	29.290
Mars .....	42	43.765	37.600	74	27.912	27.258	55	257.975	390.591	379.902	7	559.000	1.021.268	4.210	49.338	332.897	459.000	166.735
Avril .....	36	16.980	15.251	64	11.014	10.789	60	560.202	557.112	552.561	6	344.250	929.356	1.000	70.424	476.845	298.000	78.582
Mai .....	48	60.027	56.086	53	14.640	14.124	46	629.805	432.248	429.066	—	—	506.915	258.760	126.357	207.616	314.000	110.063
Juin .....	39	28.300	16.946	80	51.559	51.430	44	238.815	211.178	208.372	10	488.500	779.537	95.625	74.228	122.191	432.500	231.954
Juillet .....	47	16.505	14.427	94	40.504	39.971	31	448.675	345.058	343.695	4	255.000	657.067	—	123.691	163.825	225.000	140.577
Août .....	29	8.420	5.810	44	7.599	6.707	23	666.265	211.595	211.195	3	82.000	309.614	—	11.672	26.962	233.333	33.745
Septembre .....	29	36.535	32.922	60	18.207	18.117	41	170.195	193.361	172.821	8	247.200	495.303	—	34.206	141.712	145.000	150.142
Octobre .....	38	49.125	35.742	69	35.541	34.084	27	449.005	99.773	97.478	1	5.000	189.439	—	52.640	40.355	—	79.309
Novembre .....	25	10.300	7.198	74	25.444	23.703	35	900.934	283.013	230.693	—	—	318.757	33.750	58.206	111.911	—	125.227
Décembre .....	35	28.906	23.766	211	64.743	59.979	49	295.795	522.200	506.376	3	4.000	619.849	4.750	77.773	450.242	—	70.856
1938 Janvier .....	30	28.450	25.142	99	22.268	22.193	27	172.692	95.469	93.445	3	74.950	221.137	—	48.067	74.550	74.500	18.613
Février .....	27	26.560	25.050	82	22.634	22.393	21	110.192	58.569	58.443	4	24.025	131.788	—	54.040	23.637	—	52.234
Mars .....	37	15.300	14.176	118	25.060	23.758	35	70.209	86.511	78.655	3	50.400	177.271	4.000	30.034	42.757	—	98.198

(1) Non comprises dans les montants libérés.

(2) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

(3) Comprises dans les augmentations de capital.

(4) Comprises dans les augmentations de capital et les émissions d'obligations.

(5) Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations autres qu'en espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

**RENDEMENT DES IMPOTS (D'APRES LE « MONITEUR BELGE »)**

1° Recettes fiscales sans distinction d'exercices (non compris les additionnels provinciaux et communaux)

*(millions de francs).*

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
1936.....	3.028	2.857	3.183	9.068	—
1937.....	2.998	3.027	3.653	9.679	—
1937 Janvier.....	434	243	278	955	955
Février.....	208	231	298	737	1.692
Mars.....	215	249	323	787	2.479
Avril.....	256	260	322	838	3.317
Mai.....	242	247	279	767	4.084
Juin.....	191	258	298	748	4.832
Juillet.....	265	251	309	825	5.657
Août.....	241	256	294	791	6.448
Septembre.....	189	249	325	763	7.211
Octobre.....	231	253	324	808	8.019
Novembre.....	250	250	289	789	8.809
Décembre.....	276	280	314	870	9.679
1938 Janvier.....	431	221	267	919	919
Février.....	187	213	273	673	1.592
Mars.....	214	282	322	818	2.410

2° Recettes totales effectuées jusqu'au 31 mars 1938 pour les exercices 1937 et 1938  
(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

*(millions de francs).*

	Exercice 1937		Exercice 1938		Mars 1938	
	Recettes effectuées	Évaluations budgétaires	Recettes effectuées	Évaluations budgétaires	Recettes effectuées pour	
					l'exercice 1937	l'exercice 1938
I. Contributions directes.....	2.665	2.822	370	360	92	122
II. Douanes et accises.....	3.016	2.815	697	771	—	281
dont douanes.....	1.587	1.531	369	411	—	155
accises.....	1.203	(1) 1.273	282	(1) 356	—	111
III. Enregistrement.....	3.651	3.246	861	992	—	322
dont enregistrement et transcription.....	546	485	123	129	—	47
successions.....	253	206	54	50	—	16
timbre et taxes assimilées.....	2.816	2.515	673	806	—	253
TOTAL....	9.333	8.883	1.928	2.123	92	725
Différence par rapport aux évaluations budgétaires....	+ 450		- 195			

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile; la remise des déclarations par le contribuable et l'établissement des rôles par l'administration prennent, en effet, un certain temps. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à partir de la clôture de l'exercice.

(1) Accises et taxes spéciales de consommation.

**COURS DES METAUX PRECIEUX A LONDRES.**

DATES	OR		ARGENT		Rapport or argent
	En sh. et p. par once (2) d'or fin	En francs (1) par kg. d'or fin	En deniers par once (2) au titre stand. (222/240)	En francs par kg. (1) de fin	
1936 2 janvier .....	141/4	33.190,87	22 3/8	473,38	70,11
1937 4 janvier .....	141/8	33.114,01	21 1/4	447,49	74,—
1937 1 <sup>er</sup> février .....	142/0 1/2	33.153,14	20 5/16	427,12	77,62
1 <sup>er</sup> mars .....	142/3 1/2	33.194,34	20 3/16	424,27	78,24
1 <sup>er</sup> avril .....	142/1	33.195,70	20 7/8	439,38	75,55
3 mai .....	140/10	33.094,68	20 5/16	430,02	76,96
1 <sup>er</sup> juin .....	140/9	33.083,58	20 1/4	428,81	77,15
1 <sup>er</sup> juillet .....	140/6	33.173,04	19 15/16	424,09	78,22
3 août .....	139/7 1/2	33.207,73	20	428,53	77,49
1 <sup>er</sup> septembre .....	140/0 1/2	33.184,42	19 3/4	421,62	78,71
1 <sup>er</sup> octobre .....	140/7 1/2	33.236,46	19 13/16	421,80	78,79
3 novembre .....	140/7	33.132,04	19 13/16	420,78	78,74
1 <sup>er</sup> décembre .....	140/0 1/2	33.047,94	19 11/16	418,56	78,96
1938 3 janvier .....	139/5	33.043,32	19 1/4	411,03	80,39
1 <sup>er</sup> février .....	139/7	33.214,65	20 3/16	432,77	76,75
1 <sup>er</sup> mars .....	139/9 1/2	33.213,66	20 1/16	429,44	77,34
1 <sup>er</sup> avril .....	140/0 1/2	33.098,59	19	404,56	81,81
2 mai .....	139/6 1/2	33.206,13	18.11/16	400,63	82,88

(1) Conversion effectuée au cours de la livre sterling à Bruxelles à la date de la cotation.  
 (2) L'once troy = 31,103481 grammes.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT  
 PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				<i>(milliers de francs)</i>		
1936.....	925.823	58.291	6,30	4.551.786	76.819	1,69
1937.....	1.117.161	69.857	6,25	4.644.274	99.390	2,14
1937 Janvier .....	81.241	5.429	6,68	346.806	6.917	1,99
Février .....	78.072	5.234	6,70	375.472	6.597	1,76
Mars .....	86.707	5.584	6,44	395.865	6.529	1,65
Avril .....	95.052	5.621	5,91	396.572	8.113	2,05
Mai .....	101.132	5.996	5,93	398.618	8.400	2,11
Juin .....	98.703	6.077	6,16	391.672	8.763	2,24
Juillet .....	97.832	5.794	5,92	396.316	9.042	2,28
Août .....	87.194	5.766	6,61	371.169	8.374	2,26
Septembre .....	89.373	5.493	6,15	347.466	7.948	2,29
Octobre .....	99.715	6.018	6,04	379.256	9.416	2,48
Novembre .....	100.177	5.965	5,95	387.347	9.283	2,40
Décembre .....	101.963	6.880	6,75	457.713	10.008	2,19
1938 Janvier .....	93.231	6.752	7,24	375.270	9.611	2,56
Février .....	87.593	5.934	6,77	346.734	8.356	2,41
Mars .....	98.388	6.275	6,38	491.348	8.775	1,79

# Banque Nationale de Belgique

## Principaux postes des situations hebdomadaires

(milliers de francs).

ACTIF	5-5-1937	7-4-1938	13-4-1938	21-4-1938	28-4-1938	5-5-1937
Encaisse-or .....	17.926.495	15.691.434	15.694.449	15.631.569	15.616.534	15.503.205
Devises étrangères et valeurs-or (1) .....	—	5.659.842	5.659.674	5.659.627	5.659.802	5.660.100
Portefeuille-effets sur la Belgique (1) .....	—	985.256	952.621	946.353	971.214	928.236
Portefeuille-effets sur l'étranger (1) .....	—	17.214	17.014	15.944	15.613	14.842
Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger (1) .....	6.645.078	—	—	—	—	—
Avances sur fonds publics belges .....	198.397	178.167	179.040	183.278	159.632	223.722
Créances sur l'État (2) .....	773.512	748.042	748.042	748.042	748.042	748.042
<b>PASSIF</b>						
Billets en circulation .....	22.131.797	22.255.169	22.157.874	21.946.776	21.948.783	21.831.315
Comptes courants divers .....	3.027.088	1.916.011	1.965.175	2.015.086	1.993.530	1.991.520
Comptes courants du Trésor .....	789.770	71.126	92.264	192.307	200.169	217.054
Total des engagements à vue .....	25.948.655	24.242.306	24.215.313	24.154.169	24.142.482	24.039.889
Rapports de l'encaisse aux engagements à vue .....	69,08 %	64,73 %	64,81 %	64,72 %	64,68 %	64,49 %
Taux d'escompte de traites acceptées .....	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %	2,— %
Taux des prêts sur fonds publics .....	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %	3,— %

(1) Depuis le 25 décembre 1937, l'ancienne rubrique « Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger » a été scindée en trois comptes différents : « Devises étrangères et valeurs-or », « Portefeuille-effets sur la Belgique », « Portefeuille-effets sur l'étranger ».

(2) Nouvel intitulé depuis le 25 décembre 1937, de l'ancienne rubrique « Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge ».

## Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires

(millions de francs)

1° Jusque décembre 1937.

DATES	Encaisse-or	Portefeuille effets et valeurs sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger	Avances sur fonds publics belges	Bons, annuités et titres d'oblig. du Trésor (27-12-1930 et 19-7-1932)	Billets en circulation	COMPTES COURANTS		Total des engagements à vue
						Particuliers	Trésor	
1936 .....	17.954	6.590	390	793	21.697	4.335	148	26.180
1937 .....	17.904	6.664	191	767	22.067	3.351	515	25.933
1937 Janvier .....	18.484	6.851	267	774	22.507	3.963	339	26.809
Février .....	18.434	6.789	174	774	22.430	4.012	168	26.610
Mars .....	18.311	6.831	191	774	22.243	3.628	666	26.537
Avril .....	18.066	6.721	189	774	22.102	3.228	859	26.169
Mai .....	17.937	6.676	184	774	22.001	3.331	647	25.979
Juin .....	18.177	6.815	184	774	22.021	3.550	789	26.360
Juillet .....	18.441	6.986	170	763	22.418	3.323	1.000	26.741
Août .....	17.994	6.788	170	761	22.145	3.282	655	26.082
Septembre .....	17.734	6.519	197	761	22.097	3.145	351	25.593
Octobre .....	17.275	6.284	190	761	21.865	2.904	131	24.900
Novembre .....	16.750	6.310	194	761	21.557	2.665	199	24.421
Décembre .....	17.274	6.402	187	761	21.465	3.286	292	25.043

2° Depuis janvier 1938.

DATES	Encaisse-or	Devises étrangères et valeurs-or	Portefeuille effets sur la Belgique	Portefeuille effets sur l'étranger	Avances sur fonds publics belges	Créances sur l'État	Billets en circulation	COMPTES COURANTS		Total des engagements à vue
								Divers	Trésor public	
1938 Janvier .....	17.766	4.897	1.038	14	159	758	21.578	3.878	143	25.599
Février .....	17.539	5.247	980	14	167	748	21.665	3.935	76	25.676
Mars .....	16.542	5.347	992	15	189	748	21.954	2.687	173	24.814
Avril .....	15.658	5.660	964	16	175	748	22.077	1.972	139	24.188